

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIÉUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

EDITIONS

ET

GRAVURES

LETTRES
ÉDIFIANTES

ET

CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

~~~~~  
MÉMOIRES DE LA CHINE.  
~~~~~

TOME DIXIÈME.



A LYON,

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire ;
Ét. CABIN et C.°, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

—————
M. DCCC. XIX.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père de Fontaney, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 20 d'août 1704.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

JE me souviens que quand vous partîtes de la Chine, vous me chargeâtes de vous faire part tous les ans de nos croix et de nos consolations. Grâce à Dieu, j'aurois bien de quoi vous satisfaire sur le premier point : mais il ne sied pas toujours aux disciples de Jésus-Christ de faire eux-mêmes le détail de leurs peines : c'est bien assez pour eux que Dieu daigne leur en tenir compte. Agréez donc que je

T. X.

A.

m'attache uniquement à ce qui peut vous faire plaisir et vous édifier.

Je commence par l'ouverture solennelle de notre église, qui se fit enfin le 9 de décembre 1703. Ce fut, comme vous savez, au mois de janvier de l'année 1699, que l'Empereur accorda au père Gerbillon la permission de la bâtir dans ce grand emplacement qu'il nous avoit donné, et qui est renfermé dans l'enceinte même du palais. Quelques temps après, ce prince fit demander à tous les Missionnaires de la cour, s'ils ne vouloient pas contribuer à la construction de cet édifice, comme à une bonne œuvre à laquelle il vouloit aussi avoir part. Ensuite il fit distribuer à chacun cinquante écus d'or, donnant à entendre que cette somme devoit y être employée. Il fournit encore une partie des matériaux, et nomma des mandarins pour présider aux ouvrages. On n'avoit que deux mille huit cents livres quand on creusa les fondemens; on comptoit pour le reste sur les fonds de la Providence; et, par sa bonté infinie, elle ne nous a pas manqué. Quatre années entières ont été employées à bâtir et à orner cette église, une des plus belles et des plus régulières de tout l'Orient. Je ne prétends pas vous en faire ici une description exacte, il me suffit de vous en donner une légère idée.

On entre d'abord dans une cour large de quarante pieds sur cinquante de long: elle est entre deux corps de logis bien proportionnés; ce sont deux grandes salles à la chinoise: l'une sert aux congrégations, et aux instructions des catéchumènes; l'autre, à recevoir les personnes qui nous rendent visite. On a exposé dans cette dernière les portraits du Roi, de Monseigneur, des Princes de France, du Roi d'Espagne régnant, du Roi d'Angleterre, et de plusieurs autres princes, avec des instrumens de mathématiques et de musique. On y fait voir encore toutes

ces belles gravures recueillies dans ces grands livres qui ont été mis au jour, pour faire connoître à tout l'univers la magnificence de la cour de France. Les Chinois considèrent tout cela avec une extrême curiosité.

C'est au bout de cette cour qu'est bâtie l'église. Elle a soixante-quinze pieds de longueur, trente-trois de largeur et trente de hauteur. L'intérieur de l'église est composé de deux ordres d'architecture : chaque ordre a seize demi-colonnes couvertes d'un vernis vert ; les piédestaux de l'ordre inférieur sont de marbre ; ceux de l'ordre supérieur sont dorés, aussi bien que les chapiteaux, les filets de la corniche, ceux de la frise, et de l'architrave. La frise paroît chargée d'ornemens qui ne sont que peints ; les autres membres de tout le couronnement sont vernissés avec des teintes et des dégradations selon leurs différentes saillies. L'ordre supérieur est percé de douze grandes fenêtres en forme d'arc, six de chaque côté, qui éclairent parfaitement l'église.

Le plafond est tout à fait peint. Il est divisé en trois parties : le milieu représente un dôme tout ouvert, d'une riche architecture ; ce sont des colonnes de marbre qui portent un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade ; les colonnes sont elles-mêmes enchassées dans une autre balustrade d'un beau dessein, avec des vases à fleurs fort bien placés ; on voit au-dessus le Père éternel assis dans les nues sur un groupe d'AnGES, et tenant le monde en sa main.

Nous avons beau dire aux Chinois que tout cela est peint sur un plan uni, ils ne peuvent se persuader que ces colonnes ne soient pas droites, comme elles le paroissent : il est vrai que les jours y sont si bien ménagés à travers les arcades et les balustres, qu'il est aisé de s'y tromper. Cette pièce est de la main de M. *Gerardini* (peintre italien).

Aux deux côtés du dôme, sont deux ovales dont les peintures sont très-riantes. Le retable est peint de même que le plafond; les côtés du retable sont une continuation de l'architecture de l'église en perspective. C'est un plaisir de voir les Chinois s'avancer pour visiter cette partie de l'église qu'ils disent être derrière l'autel. Quand ils y sont arrivés, ils s'arrêtent, ils reculent un peu, ils reviennent sur leurs pas, ils y appliquent les mains, pour découvrir si véritablement il n'y a ni élévations ni enfoncemens.

L'autel a une juste proportion. Quand il est orné des riches présens de la libéralité du Roi, que vous nous avez apportés d'Europe, il paroît alors un autel érigé par un grand Roi au seul Maître des rois.

Quelques soins que nous nous soyons donnés, l'église ne put s'ouvrir qu'au commencement de décembre de l'année dernière. On choisit un dimanche pour la cérémonie. Le père Grimaldi, visiteur de la Compagnie dans cette partie de l'Orient, accompagné de plusieurs autres Missionnaires de différentes nations, vint bénir solennellement la nouvelle église. Douze catéchistes en surplis portoient la croix, les chandeliers, l'encensoir, etc. Deux prêtres avec l'étole et le surplis marchoient à côté de l'officiant : les autres Missionnaires suivoient deux à deux, et ensuite venoient en foule les fidèles que la dévotion avoit attirés.

La bénédiction achevée, tout le monde se prosterna devant l'autel; les pères rangés dans le sanctuaire, et tous les fidèles dans la nef, frappèrent plusieurs fois la terre du front. La messe fut ensuite célébrée avec diacre et sous-diacre par le père Gerbillon, qu'on peut regarder comme le fondateur de cette nouvelle église. Un grand nombre de fidèles y communièrent; on pria pour le Roi très-Chrétien, notre insigne bienfaiteur, et le père Grimaldi fit à

la fin de la messe un discours très-touchant. Enfin, la fête se termina par le baptême d'un grand nombre de catéchumènes. La messe se célébra la nuit de Noël avec la même solennité, et avec le même concours de fidèles. Si les instrumens chinois, qui avoient je ne sais quoi de champêtre, ne m'eussent fait ressouvenir que j'étois dans une mission étrangère, j'aurois cru me trouver dans le cœur de la France, où la religion jouit de toute sa liberté. Vous ne sauriez croire la multitude de personnes de distinction qui sont venues voir cet édifice; tous s'y prosternent à plusieurs reprises devant l'autel; plusieurs même s'instruisent de notre religion, s'y affectionnent, et donnent lieu de croire qu'ils l'embrasseront dans la suite.

Quelle douleur pour nous, si nous avions le malheur de voir détruire un ouvrage qui fait triompher la religion jusque dans le palais d'un prince infidèle! nous en avons couru le risque deux mois après qu'il a été achevé: voici comment la chose se passa.

Le 12 de février de cette année 1704, le frère Brocard qui travaille à des instrumens de mathématiques chez le prince héritier, avec toute l'amertume de la croix de Jésus-Christ, reçut ordre de donner la couleur bleue à quelques ouvrages d'acier. Le premier avoit la figure d'un anneau, le second représentoit une garde d'épée tout à fait ronde, le troisième avoit la forme d'un pommeau d'épée, et le quatrième étoit une pointe quadrangulaire fort émoussée. Tout cela est nécessaire pour ce que je dois dire.

Je me trouvois alors dans l'appartement où travailloit le frère Brocard, pour l'aider à perfectionner quelques ouvrages. Le père Bouvet, qui nous sert d'interprète, y fut aussi appelé, et après avoir observé ces morceaux d'acier, il me dit qu'il craignoit

fort que ce ne fussent les pièces d'un instrument idolâtrique. Je lui demandai plusieurs fois sur quoi il fondoit ce soupçon ; mais il ne put me répondre autre chose , sinon qu'elles lui paroissoient être les pièces d'un sceptre d'idole : je les examinai de mon côté avec attention , et je n'y pus rien apercevoir que quelques fleurs assez mal gravées.

Cependant le premier eunuque du prince héritier vint nous ordonner de sa part de mettre au plutôt cet acier en couleur. Nous le conjurâmes de vouloir bien représenter au prince la peine où nous étions de ne pouvoir lui obéir , jusqu'à ce qu'on nous eût éclairci sur le doute que nous avions touchant l'usage du *pien* qu'il nous avoit envoyé (c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de sceptre) ; que nous craignons que ce ne fût le *pien* de *Fo* , ou de quelque autre idole ; et que dans ce doute , il ne nous étoit pas permis d'y travailler. L'eunuque protesta que le *pien* étoit uniquement destiné à l'usage du prince , et nullement à celui des idoles. Permettez-moi néanmoins de vous représenter , répliqua le père Bouvet , que ce *pien* ressemble fort à cette espèce d'arme qu'on donne à certains génies supérieurs aux autres , et à laquelle il me semble que le peuple attribue le pouvoir de défendre des malins esprits. Or , selon les principes de notre religion , nous ne pourrions travailler à de pareils ouvrages , sans nous rendre coupables devant Dieu d'un très-grand crime , et le prince est trop équitable pour l'exiger de nous.

L'eunuque peu instruit des devoirs de notre religion , et choqué de notre résistance , au lieu de répondre au doute du père Bouvet , nous traita d'opiniâtres et d'ingrats ; il s'efforça même de nous prouver avec chaleur , que quand il s'agiroit du *pien* de *Fo* , nous n'en devons pas moins obéir au prince ; qu'après les grâces dont l'Empereur nous avoit comblés , et dans le temps qu'il venoit de nous permettre de

bâtir jusque dans l'enceinte de son palais une église au Dieu que nous adorons, il étoit indigne, sur une fausse délicatesse, de refuser au prince son fils une bagatelle. Ensuite ajoutant les menaces aux reproches, il nous exposa les suites fâcheuses que notre désobéissance pourroit avoir.

Nous répondîmes que l'Empereur étoit le maître de nos vies; que nous étions pénétrés de reconnoissance pour tous ses bienfaits; surtout, que nous lui étions infiniment obligés de la protection qu'il accordoit à notre sainte loi; qu'en toute autre occasion nous étions prêts à lui obéir, comme nous avons fait jusqu'alors, quelque chose qu'il nous dût coûter; que nous nous estimions même trop honorés qu'il voulût bien agréer nos services; mais que quand il faudroit encourir sa disgrâce, et nous exposer aux plus affreux châtimens, on ne nous engageroit jamais à rien faire contre la pureté de notre religion.

Après une déclaration si nette, l'eunuque s'efforça par toutes les voies d'honnêteté de vaincre notre résistance. Il dit au père Bouvet que nous pouvions nous fier à sa parole, et que le *pien*, dont il s'agissoit, n'avoit aucun rapport ni à *Fo* ni aux autres idoles. Un de ceux qui l'accompagnoient, m'assura la même chose en particulier, et me dit que l'Empereur lui-même en avoit un semblable.

Comme nous savons jusqu'où les mandarins portent leur complaisance pour l'Empereur et pour le prince, nous ne crûmes pas encore devoir nous en rapporter à leur témoignage. Je pris donc la parole, et je dis que, puisque le *pien* appartenoit au prince, personne n'en devoit mieux savoir l'usage que lui; qu'il lui étoit aisé de lever le doute qui nous arrêtoit; que s'il vouloit bien nous expliquer lui-même l'usage qu'il souhaite faire de cette arme, et nous assurer que ni lui ni les Chinois n'y reconnoissent aucune vertu particulière, sur le champ il seroit obéi. Nous

étions en effet assez convaincus de la sincérité du prince pour ne devoir plus avoir lieu de douter , après le témoignage qu'il nous auroit rendu.

Vous êtes bien téméraires , reprit l'eunuque , de faire une pareille demande ! En même temps il nous quitta pour aller faire son rapport au prince. Tous ceux qui furent témoins de cet entretien , nous regardèrent comme des gens perdus. Quelque temps après , on vint nous avertir d'aller au palais rendre raison de notre conduite. Les traitemens que nous reçûmes sur la route , de la plupart des officiers , nous firent juger que nous n'en devons pas recevoir un trop favorable du prince même. J'arrivai le premier. Dès que je fus en sa présence , je me prosternai selon la coutume. Il étoit au milieu de toute sa cour , à l'entrée de son appartement , et me regardant d'un air plein d'indignation et de colère : « Faut-il donc , me dit-il , que j'intime moi-même » mes ordres pour être obéi ? Savez-vous les châti- » mens que votre désobéissance mérite selon la » rigueur des lois ? Ensuite adressant la parole au père » Bouvet qui me suivoit de près : Connoissez-vous » cette arme , ajouta-t-il ? c'est le *pien* dont je me » sers , et qui est fait uniquement pour mon usage ; » il n'est ni pour *Fo* ni pour aucun génie , et per- » sonne n'attribue à ce *pien* aucune vertu particu- » lière : en faut-il davantage pour vous rassurer » contre vos craintes mal fondées ? »

Le père Bouvet crut pouvoir , sans manquer au respect dû au prince , lui exposer les raisons qu'il avoit eues de douter. Mais le prince , se persuadant qu'il faisoit encore difficulté de se rendre à son témoignage , lui parla d'une manière qui marquoit sa colère et son indignation. Il l'envoya dans la salle de la comédie , pour y voir des sceptres pareils au sien entre les mains des comédiens qui étoient sur le point de jouer : « Qu'il voie , dit-il , si c'est là un instru-

» ment de religion , puisque nous en faisons un ins-
 » trument de comédie. »

Le père Bouvet étant de retour , le prince lui demanda s'il étoit enfin détrompé. Le père lui répondit qu'il voyoit bien que ce *pien* pouvoit servir à différens usages ; mais que comme il avoit lu dans quelque livre de l'histoire de la Chine , qu'on avoit employé de pareils instrumens à des choses que notre religion déteste , il avoit eu lieu de craindre que celui - ci ne fût de la même espèce , et que le peuple n'eût encore sur la vertu de ces sortes d'armes des erreurs grossières.

Ces nouvelles instances du père Bouvet irritèrent extrêmement le prince. Il s'imagina que le Missionnaire vouloit opposer à son autorité , celle de quelque roman , ou des gens de la lie du peuple. « Vous » n'êtes qu'un étranger , lui dit-il d'un ton sévère , » et vous prétendez savoir mieux les sentimens et » les coutumes de la Chine que moi , et que tous » ceux qui n'ont point fait d'autre étude dès leur » enfance ? Or , je déclare que ni moi ni le peuple » de la Chine , nous ne reconnoissons aucune vertu » particulière dans cette sorte de sceptre , et qu'il » n'y en a aucun de semblable qui soit un instru- » ment d'idole. Comme je veux bien vous l'assurer , » quelle fausse délicatesse peut vous arrêter , lorsque » je vous ordonne d'y travailler ? parce que *Fo* , et » les autres idoles sont représentés avec des habits , » cela vous empêche-t-il d'en porter vous-même ? » Quoiqu'ils aient des temples , n'en bâtissez-vous » pas aussi à votre Dieu ? On ne blâme pas votre at- » tachment à votre religion , mais on blâme avec » raison votre entêtement sur des choses que vous ne » savez pas » (1).

(1) La délicatesse de ces Missionnaires est une preuve du moins qu'ils ne favorisoient pas l'idolâtrie comme on les en a accusés.

Après ces paroles, le prince se retira pour aller instruire l'Empereur de tout ce qui s'étoit passé. En même temps il donna ordre qu'on fit venir incessamment tous les Missionnaires des trois églises de Pekin. J'ai admiré, et je ne cesserai d'admirer toute ma vie, que la colère de ce prince idolâtre ne lui fit jamais dire une seule parole contre la loi chrétienne, quoique nous n'eussions point d'autres raisons à apporter que la crainte de la violer : preuve évidente de l'estime qu'il fait de notre sainte religion.

Comme il étoit fort tard, on nous renvoya dans notre logis, le seul père Bouvet eut ordre de rester. Il demeura donc comme prisonnier, et passa toute la nuit, qui fut extrêmement froide, sous une cabane de nattes, où on lui permit de se retirer.

Le lendemain matin, quelques personnes me vinrent trouver, pour me dire que le père Bouvet étoit condamné au châtement des esclaves. Je leur répondis que ce père seroit heureux de mourir pour n'avoir pas voulu trahir sa conscience ; mais que si on le punissoit, la faute étant commune à trois, il étoit de la justice que trois fussent punis.

J'aperçus en même temps l'eunuque du prince, qui venoit nous demander de sa part, si le sceptre de Salomon, gravé sur la boîte de sa montre, n'étoit pas la même chose que le sien ? « Vos rois ont un » *pien*, nous dit-il ; vous n'en êtes pas scandalisés, » et celui du prince vous fait peur ; d'où vient cette » différence ? » Je lui appris ce que c'étoit que le sceptre de nos rois, et je lui expliquai l'histoire du jugement de Salomon, qui étoit gravé sur cette boîte. Enfin, les Missiounaires des trois églises arrivèrent sur les huit heures, déjà instruits de toute cette affaire par le père Gerbillon.

Le mandarin nommé *Tchao*, qui a tant contribué à l'édit qui permet l'exercice de la religion chré-

tienne dans tout l'Empire , nous assembla tous dans un lieu éloigné des appartemens du prince. Là , en présence du premier eunuque , et de plusieurs autres personnes , il nous parla à peu près en ces termes :
« Vous avez irrité contre vous le meilleur de tous
» les princes : il m'ordonne de poursuivre vivement
» la faute du père Bouvet comme un crime de lèze-
» majesté. Si vous ne lui faites satisfaction , j'irai
» moi-même accuser le coupable à la cour des
» crimes , pour y être jugé et puni selon la sévérité
» des lois. Vous êtes des étrangers ; vous n'avez
» d'appui que la bonté de l'Empereur , qui vous
» protège , qui permet votre religion parce qu'elle
» est bonne , et qu'elle n'ordonne rien que de rai-
» sonnable. De quels biens , et de quels honneurs
» ne vous a-t-il pas comblés à la cour et dans les
» provinces ? Cependant le père Bouvet a eu l'inso-
» lence de contredire le prince héritier , et malgré
» les assurances et les éclaircissemens qu'il a eu la
» bonté de lui donner , il a voulu soutenir son
» propre sentiment contre celui du prince , comme
» s'il se fût défié de sa droiture et de sa bonne foi.
» Je vous fais les juges de son crime , et de la peine
» qu'il mérite. Qu'en pensez-vous ? Répondez , père
» Grimaldi , vous qui êtes le supérieur de tous. »
Le père qui s'étoit attendu à tous ces reproches , et qui , après avoir tout examiné , avoit désapprouvé la résistance opiniâtre du père Bouvet , répondit que ce père avoit eu grand tort de ne pas déférer au témoignage et à l'autorité du prince ; et que par là il s'étoit rendu indigne de paroître jamais devant Sa Majesté , et devant son Altesse.

Le mandarin , sans répondre au père Grimaldi , s'adressa au père Bouvet , et lui dit que le prince héritier juroit , foi de prince , que l'instrument dont il s'agissoit , n'étoit point le sceptre de *Fo* , ni des génies ; que s'il savoit le contraire , il fît une croix

sur la terre , et qu'il jurât sur cette croix. Le père Bouvet répondit qu'il soumettoit son jugement à celui du prince. « Si vous reconnoissez votre faute, » reprit le mandarin , frappez donc la terre du front » comme coupable. Le père obéit sur le champ , et » le mandarin alla faire son rapport à l'Empereur. »

Nous louâmes Dieu du témoignage public que ce mandarin venoit de donner à notre sainte religion , au nom de l'Empereur et du prince son fils (car nous savions bien qu'il ne disoit pas un mot de lui-même), témoignage que nous aurions acheté au prix de tout notre sang. Ce courtisan que le seul respect humain retient dans l'infidélité , fit bien valoir ce témoignage , auquel il savoit que nous étions infiniment sensibles : il ne se contenta pas de le dire une fois , il le répéta bien haut et le prononça d'un ton et d'un air à lui donner toute l'autorité que nous désirions.

Quelque temps après , ce témoignage du prince , si avantageux à la religion , nous fut encore confirmé par un autre officier , qui vint nous dire de sa part ces paroles bien consolantes pour nous : « Est - il possible qu'on m'ait soupçonné d'avoir » voulu vous tromper , en vous faisant violer votre » loi que je juge bonne ? Sachez qu'un tel dessein » est indigne d'un prince comme moi , et que dans » tout l'Empire vous trouveriez peu de personnes » capables de ce procédé , qui ne peut convenir » qu'à un mal - honnête homme. Si je suis si fort » irrité , ce n'est pas pour le sceptre dont il s'agit , » car je m'en mets fort peu en peine ; c'est à cause » de l'outrage qu'on me fait , et auquel je suis d'au- » tant plus sensible , qu'il me vient de personnes , » que j'avois honorées de mon estime. »

Malgré tant de déclarations du Prince , qui étoient suffisantes pour lever entièrement notre doute , nous examinâmes encore , et nous fîmes examiner atten-

tivement tous les différens rapports que pouvoit avoir ce sceptre ; mais nous n'y trouvâmes pas l'ombre de superstition ; c'est un instrument dont le prince et l'Empereur lui-même se servent pour se dénouer les bras à la façon des Tartares.

Cependant le bruit se répandoit que le père Bouvet auroit le cou coupé. Les pères Grimaldi , Thomas , Gerbillon et Pereyra , après avoir conféré ensemble , et avec quelques mandarins de leurs amis , allèrent trouver l'Empereur pour lui témoigner leur chagrin sur le peu de déférence que le père Bouvet avoit eu pour le prince.

Sa Majesté leur répondit , qu'il étoit bien aise qu'ils reconnussent leur faute ; que depuis quarante ans qu'il se servoit des Missionnaires , il n'avoit jamais eu la pensée de leur rien ordonner qui fût contraire à leur loi qu'il jugeoit bonne ; que quand il avoit exigé d'eux quelque service , il s'étoit informé auparavant s'ils n'auroient pas de peine à faire ce qu'il souhaitoit ; qu'il avoit même porté les choses jusqu'au scrupule : « J'ai dans mon palais , dit Sa » Majesté , une femme qui joue excellemment bien » de la harpe ; je voulus faire juge de son habileté » le père Pereyra , qui touche bien les instrumens : » mais faisant attention à la délicatesse des Missionnaires , je craignis que le père ne fût tenté de me » refuser. Il me vint en pensée , qu'en tirant un rideau entre les deux , le père n'auroit peut-être » plus la même difficulté : cependant je craignis » encore que cet expédient ne lui déplût. Alors » quelques courtisans me proposèrent de faire habiller cette femme en homme , et me promirent sur » cela un secret inviolable. J'étois fort porté à le » faire , afin de contenter ma curiosité. Mais après » quelques réflexions , je jugeai qu'il étoit indigne » de tromper un homme qui se fioit en moi : ainsi » je me privai du plaisir que je m'étois proposé ,

» pour ne point faire de peine au Missionnaire sur
 » les devoirs de sa profession. »

Sa Majesté ajouta que le grand *Lama*, qu'il considéroit si fort, l'ayant prié de faire tirer son portrait par M. Gherardini, il l'avoit refusé, dans la crainte qu'il avoit que ce peintre étant chrétien, n'eût de la répugnance à faire le portrait d'un prêtre des idoles. Il dit ensuite qu'il y avoit parmi nous des gens défiants et soupçonneux, qui craignent tout, parce qu'ils ne connoissent pas assez la Chine, et qui aperçoivent de la religion où il n'y en a pas même l'apparence. Enfin, il conclut que, puisque le père Bouvet reconnoissoit sa faute, il suffisoit, pour le punir, qu'il ne servît plus d'interprète chez le prince son fils; que du reste il pouvoit demeurer tranquille dans notre maison.

Les pères fléchirent les genoux et se courbèrent neuf fois jusqu'à terre, selon la coutume, en action de grâces. Ils firent ensuite la même cérémonie devant la porte du prince héritier. Ainsi se termina cette affaire, après nous avoir donné durant cinq jours de cruelles inquiétudes.

Malgré cette alarme passagère, notre mission est, grâces à Dieu, dans un état à nous faire espérer dans la suite de grands progrès pour la conversion des Chinois, si l'œuvre de Dieu n'est point traversée. Des trente Jésuites que vous y avez laissés, il y en a douze qui n'ont plus besoin de maîtres dans les caractères, et qui lisent le chinois avec une facilité surprenante. M. l'évêque d'Ascalon, vicaire apostolique de Kiang-Si, est si étonné des progrès que font dans les lettres les pères de sa province, qu'il en a écrit à plusieurs personnes avec éloge.

Ce prélat a prié le père Supérieur-général de lui accorder un des plus anciens pour son provicaire, afin de se décharger sur lui d'une partie du soin de cette province, une des plus belles de la Chine.

Comme ce n'est pas une dignité, mais une charge, on a ordonné aux Jésuites français qui sont dans le Kiang - Si, de ne point rejeter le fardeau qu'un évêque qui a vieilli dans les travaux de l'apostolat, jugera selon Dieu devoir leur imposer pour son soulagement. Le père Pousatery, vicaire apostolique du Cham-sy, en a demandé aussi un pour son compagnon. Le père Turcotti, élu évêque d'Andreville, et vicaire apostolique, en a encore pris un depuis peu.

L'Empereur nous a fait cette année une faveur qui a beaucoup honoré la religion. Une inondation ayant produit une famine universelle dans la province de Chan-tong, Sa Majesté a taxé ses courtisans, et y a envoyé de grands secours, qui devoient être administrés par de riches mandarins députés exprès pour cette bonne œuvre. Cela n'a pas empêché qu'une grande partie de ces malheureux ne soient venus à la capitale de l'Empire pour y chercher de quoi vivre.

Sa Majesté ayant conçu de la défiance des mandarins, fit appeler quatre de nos pères. Il leur dit qu'étant venus à la Chine par un motif de charité, nous devions plus particulièrement travailler à secourir les pauvres, selon l'esprit de notre religion, qui s'en fait un point capital; qu'il nous remettoit deux mille taëls pour acheter du riz, et le distribuer dans le grand espace de notre sépulture; et qu'il espéroit que nous contribuerions aussi selon nos forces au soulagement de tant de malheureux. Cet ordre fut reçu avec reconnaissance de la part des Missionnaires, et ils jugèrent qu'il falloit s'incommoder, afin de trouver cinq cents taëls pour les employer en aumônes.

Les pères Suarez et Parennin, chargés de la distribution des aumônes, firent préparer des fourneaux et de grandes chaudières; ils firent ensuite provision de riz, de grands vases de porcelaine bien propres, de racines et d'herbes salées du pays, pour corriger

ce que le riz a de fade et d'insipide. A la vue d'un signal qu'on élevoit, les pauvres entroient sans confusion, et se rassembloient tous dans un quartier, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Ensuite on les faisoit revenir par un passage étroit, et là on donnoit à chacun sa portion de riz et d'herbages, qu'il emportoit dans un lieu marqué, où ils alloient tous se ranger, jusqu'à ce que les porcelaines fussent vides. On les ramassoit ensuite, on les lavoit, et on distribuoit aux autres pauvres leur aumône dans le même ordre qu'aux premiers.

Les Chrétiens les plus considérables de la ville venoient tour à tour servir les pauvres avec beaucoup d'édification: ils recueilloient les porcelaines; ils maintenoient le bon ordre; ils disoient à tous quelques mots de consolation. Les mandarins et les eunuques de la cour, que la curiosité attiroit à ce spectacle, étoient charmés de ce bon ordre, maintenu sans le secours d'aucuns gardes; de cette abondance, et surtout de cette propreté, dont les Chinois sont si jaloux. Ils admiroient que des personnes remarquables par leur naissance et par leurs richesses, se mêlassent ainsi parmi les pauvres, jusqu'à leur fournir les batonnets pour manger, et les conduire ensuite comme des hôtes à qui on veut faire honneur. Oh! s'écrioient-ils, que cette religion est excellente, qui inspire tant de charité jointe à tant de modestie! Il n'y avoit pas jusqu'aux bonzes qui ne devinssent nos panégyristes: car il y en avoit tous les jours près de cent à qui on faisoit l'aumône avec les autres pauvres. C'est ainsi que durant quatre mois nous avons nourri plus de mille personnes par jour.

Dussions-nous être long-temps incommodés de cette dépense, comme en effet nous le serons, nous ne la regretterons point: au contraire, nous bénirons Dieu sans cesse, et nous le conjurerons de nous fournir souvent de semblables occasions de faire
louer

louer le nom du Seigneur par les Chrétiens et par les infidèles. Ne craignez pas que le nombre de nos catéchistes en diminue ; nous nous priverons plutôt des choses les plus nécessaires , que de retrancher un moyen si utile à la conversion des Chinois. Vous savez, mon révérend père, que c'est là uniquement ce qui nous touche et ce qui nous rend si sensibles au zèle des personnes, qui par les aumônes qu'elles font à cette Eglise naissante, contribuent avec tant d'avantage pour leurs propres âmes, au salut d'une infinité d'autres. Je suis avec beaucoup de respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

LE T T R E

Du père Jean-Paul Gozani, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Joseph Suarez, de la même Compagnie. (Traduite du portugais.)

A Cai-song-fou, capitale de la province de Houan à la Chine, le 5 novembre 1704.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

APRÈS avoir passé deux mois à la visite des chrétiens de Kaei-te-fou, de Loye-hien, et de Fou-keou-kien, où par la miséricorde de Dieu la religion s'établit de jour en jour, je trouvai à mon retour les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie de m'avoir mandé des nouvelles de votre santé, et de m'avoir appris l'heureuse découverte que vous avez faite dans vos archives de

pièces importantes (1) pour l'éclaircissement de la vérité.

Pour ce qui regarde ceux qu'on appelle ici *Tiao-kin-kiao*, il y a deux ans que j'allai les voir, dans la pensée que c'étoient des Juifs, et dans la vue d'y chercher l'ancien Testament. Mais comme je n'ai aucune connoissance de la langue hébraïque, et que

(1) Les originaux des pièces dont on parle ici furent trouvés dans les archives du collège de Pekin le 30 juillet 1704. Les Jésuites de la Chine ont fait imprimer ces pièces à Pekin même, après en avoir montré les originaux à un vicaire apostolique, et au secrétaire de M. l'évêque de Pekin. Voici le catalogue de ces pièces, qui sont écrites en portugais.

1.° Lettre du père Dominique Navarrette, jacobin, écrite le 29 septembre 1669, au père Antoine de Govea, vice-provincial de la Compagnie de Jésus à la Chine. Cette lettre est imprimée en français à la page 275 de la première édition de l'éclaircissement donné à M. le duc du Maine, sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts.

2.° Copie de quelques points arrêtés dans une assemblée des pères de la Compagnie de Jésus en la ville de Hamtcheou, capitale de la province de Tche-kiam, en avril 1642. Cette pièce est imprimée en français dans le même éclaircissement, page 278.

3.° Réponse du père Antoine de Govea, vice-provincial des Jésuites de la Chine, sur les deux précédens écrits du père Navarrette, jacobin. Cette pièce est imprimée en français dans le même éclaircissement, page 284.

4.° Lettre du père Dominique-Marie de Saint-Pierre, jacobin, écrite le 4 octobre 1669, au père Antoine de Govea. Cette pièce est imprimée en français dans le même éclaircissement, page 293. On trouve cet éclaircissement à la fin de l'Histoire de l'édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne, imprimée chez Anisson en 1698.

5.° Lettre du père Michel de Angelis, de l'ordre de St. Augustin, gouverneur de l'évêché de Macao, au père Antoine de Govea, sur la fuite du père Navarrette de sa prison de Canton.

6.° Attestation donnée le 16 décembre 1680, par Dom Vasco Barbosa de Mello, contre quelques faussetés rapportées dans les livres du même père Navarrette. Ces deux dernières pièces n'ont point encore été traduites en français, ni imprimées en Europe.

Je trouvai de grandes difficultés, j'abandonnai cette entreprise, dans la crainte de n'y pas réussir. Néanmoins depuis que vous m'avez marqué que je vous ferois plaisir de m'informer de ces gens-là, j'ai obéi à vos ordres, et je l'ai fait avec tout le soin et toute l'exactitude dont je suis capable.

Je leur fis d'abord amitié; ils y répondirent, et ils eurent l'honnêteté de me venir voir. Je leur rendis leur visite dans leur *Li-pai-sou* (leur synagogue), où ils étoient tous assemblés, et où j'eus avec eux de longs entretiens. Je vis leurs inscriptions, dont les unes sont en chinois, et les autres en leur langue. Ils me montrèrent leurs *Kims* (livres de religion), et ils me laissèrent entrer jusque dans le lieu le plus secret de leur synagogue, où il ne leur est pas permis à eux-mêmes de pénétrer. C'est un endroit réservé à leur *Cham-Tiao* (chef de la synagogue), qui n'y entre qu'avec un profond respect.

Il y avoit sur des tables treize espèces de tabernacles, dont chacun étoit environné de petits rideaux. Le sacré *Kim* de Moïse (le Pentateuque), étoit renfermé en chacun de ces tabernacles, dont douze représentoient les douze tribus d'Israël, et le treizième, Moïse. Ces livres étoient écrits sur de longs parchemins, et pliés sur des rouleaux. J'obtins du chef de la synagogue, qu'on tirât les rideaux d'un de ces tabernacles, et qu'on dépliât un de ces parchemins, ce qu'on fit. Il me parut être écrit d'une écriture très-nette et très-distincte. Un de ces livres fut heureusement sauvé de la grande inondation du fleuve *Hoamho* ou fleuve Jaune, qui submergea la ville de *Cai-song-fou*, capitale de cette province. Comme les lettres de ce livre ont été mouillées, et qu'elles sont presque à demi-effacées, ces juifs ont eu soin d'en faire faire douze copies, qu'ils gardent soigneusement dans les douze tabernacles dont je viens de parler.

On voit encore en deux autres endroits de cette

synagogue plusieurs anciens coffres, où ils conservent avec soin un grand nombre de petits livres, dans lesquels ils ont divisé le Pentateuque de Moïse, qu'ils appellent *Takim*, et les autres livres de leur loi. Ils se servent de ces livres pour prier; ils m'en montrèrent quelques-uns, qui me parurent être écrits en hébreu, les uns neufs, et les autres vieux et à demi déchirés. Tous ces livres sont conservés avec plus de soin que s'ils étoient d'or ou d'argent.

Il y a au milieu de leur synagogue une chaire magnifique et fort élevée, avec un beau coussin brodé; c'est la chaire de Moïse, dans laquelle les samedis et les jours les plus solennels, ils mettent le livre du Pentateuque, et en font la lecture. On y voit aussi un *Van-sui-pai*, ou tableau, où est écrit le nom de l'Empereur, mais il n'y a ni statues, ni images. Leur synagogue regarde l'occident, et quand ils prient Dieu ils se tournent de ce côté-là, et ils l'adorent sous les noms de *Tien*, de *Cham-tien*, de *Cham-ti*, de *Teao-van-voe-tche*, c'est-à-dire, Créateur de toutes choses; et enfin de *Van-voe-tchu-tcai* (Gouverneur de l'univers). Ils me dirent qu'ils avoient pris ces noms des livres chinois, et qu'ils s'en servoient pour exprimer l'Être suprême et la première cause.

En sortant de la synagogue, on trouve une salle que j'eus la curiosité de voir. Je n'y remarquai qu'un grand nombre de cassolettes. Ils me dirent que c'étoit le lieu où ils honoroient leurs *Chim-gins*, ou les grands hommes de leur loi. La plus grande de ces cassolettes, qui est pour le patriarche Abraham, le chef de leur loi, est au milieu de cette salle. Après celle-là, sont celles d'Isaac, de Jacob et de ses douze enfans, qu'ils appellent *Chel-cum-pai-se* (les douze lignées ou tribus d'Israël); ensuite sont celles de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, et de plusieurs autres personnes illustres, soit hommes, soit femmes.

Quand nous sortîmes de ce lieu-là, on nous con-

duisit en la salle des hôtes, pour nous entretenir. Comme les titres des livres de l'ancien Testament étoient écrits en hébreu à la fin de ma Bible, je les montrai au *Cham-kiao* : il les lut, quoiqu'ils fussent assez mal écrits, et il me dit que c'étoient les noms de leur *Chin-kim* ou Pentateuque. Alors prenant ma Bible, et le *Cham-kiao* son *Beresith* (c'est ainsi qu'ils appellent le livre de la Genèse), nous confrontâmes les descendans d'Adam jusqu'à Noé, avec l'âge de chacun d'eux, et nous trouvâmes entre l'un et l'autre une parfaite conformité. Nous parcourûmes ensuite en abrégé les noms et la chronologie de la Genèse, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome, ce qui compose le Pentateuque de Moïse. Le chef de la synagogue me dit qu'ils appeloient ces cinq livres *Beresith*, *Veelesmoth*, *Vaicra*, *Vaiedàber* et *Haddebarim*, et qu'ils les divisent en cinquante-trois volumes : la Genèse en douze volumes, l'Exode en onze, et les trois livres suivans en dix volumes chacun, qu'ils appellent *Kuen*. Ils m'en ouvrirent quelques uns, et me les présentèrent à lire ; mais ne sachant pas l'hébreu, cela fut inutile.

Les ayant interrogés sur les titres des autres livres de la Bible, le chef de la synagogue me répondit en général qu'ils en avoient quelques-uns ; mais que les autres leur manquoient, et qu'il y en avoit qu'ils ne connoissoient pas. Quelques-uns des assistans m'ajoutèrent qu'il s'étoit perdu quelques livres dans l'inondation du fleuve Jaune, dont j'ai parlé. Pour compter sûrement sur ce que je viens de rapporter, il seroit nécessaire de savoir la langue hébraïque.

Ce qui me surprend davantage, c'est que leurs anciens rabbins, aient mêlé plusieurs contes ridicules avec les véritables faits de l'Écriture, et cela jusque dans les cinq livres de Moïse. Ils me dirent à ce sujet de si grandes extravagances, que je ne pus m'empêcher d'en rire ; ce qui me fit soupçonner que ces

Juifs pourroient bien être des talmudistes, qui corrompent le sens de la Bible. Il n'y a qu'un homme habile dans l'Écriture et dans la langue hébraïque, qui puisse démêler ce qui en est.

Ce qui me confirme dans le soupçon que j'ai formé, c'est que ces Juifs m'ajoutèrent, que sous le *Min-chao*, ou la dynastie de la famille de *Taming*, le père *Fi-lo-te* (c'est le père Rodriguez de Figueredo); et sous le *Chin-chao*, ou la dynastie de la famille aujourd'hui régnante, le père *Ngen-li-ke* (c'est le père Chrestien Enriquez, desquels la mémoire est ici en vénération), allèrent plusieurs fois à leur synagogue pour traiter avec eux; mais comme ces deux savans hommes ne se mirent pas en peine d'avoir un exemplaire de leur bible, cela me fait croire qu'ils la trouvèrent corrompue par les talmudistes, et non pas pure et sincère comme elle étoit avant la naissance de Jésus-Christ.

Ces Juifs, qu'on appelle à la Chine *Tiao-kin-kiao*, soit qu'ils soient talmudistes ou qu'ils ne le soient pas, gardent encore plusieurs cérémonies de l'ancien Testament; par exemple la circoncision, qu'ils disent avoir commencé au patriarche Abraham, ce qui est vrai; les azimes, l'agneau pascal, en mémoire et en action de grâces de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge à pied sec; enfin le sabbat, et d'autres fêtes de l'ancienne loi.

Les premiers Juifs qui parurent à la Chine, ainsi qu'ils me le racontèrent, y vinrent sous le *Ham-chao* (1) ou la dynastie des *Han*. Ils étoient dans

(1) Des vingt-deux familles qui ont possédé l'empire de la Chine depuis le grand *Hoam-ti*, c'est-à-dire depuis l'an 2697 avant la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, la famille de *Han* est la cinquième, et l'une des plus illustres, puisqu'elle a donné vingt-sept empereurs à la Chine, et qu'elle a gouverné cet empire pendant 426 ans, depuis l'année 206 avant la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à l'année 220 après sa naissance.

les commencemens plusieurs familles; mais leur nombre étant diminué, il n'en reste présentement que sept, dont voici les noms: *Thao*, *Kin*, *Che*, *Cao*, *Theman*, *Li* et *Ngai*. Ces familles s'allient les unes aux autres sans se mêler avec les *Hoei-hoei*, ou Mahométans, avec lesquels ils n'ont rien de commun, soit pour les livres, soit pour les cérémonies de leur religion; il n'y a pas même jusqu'à leurs moustaches qui ne soient tournées d'une autre manière.

Ils n'ont de *Li-pai-sou* (synagogue) que dans la capitale de la province de Honan. Je n'y ai point vu d'autel, mais seulement la chaire de Moïse avec une cassolette, une longue table et de grands chandeliers, avec des chandelles de suif. Elle a quelque rapport à nos églises d'Europe; elle est partagée en trois nefs; celle du milieu est occupée par la table des parfums, la chaire de Moïse, et le *Van-sai-pai* ou tableau de l'Empereur, avec les tabernacles dont j'ai parlé, où ils gardent les treize exemplaires du *Chin-kim* de Moïse. Ces tabernacles sont faits en manière d'arche, et la nef du milieu est comme le chœur de la synagogue; les deux autres sont destinées à prier et à adorer Dieu. On va tout autour de la synagogue par le dedans.

Comme il y a eu autrefois, et qu'il y a encore aujourd'hui parmi eux des bacheliers et des *Kien-sens* (degré différent de celui de bachelier), je pris la liberté de leur demander s'ils honoroient Confucius: ils me répondirent tous, et même leur chef, qu'ils l'honoroient de la même manière que les autres lettrés gentils de la Chine l'honorent, et qu'ils assistoient avec eux aux cérémonies solennelles qui se font dans les salles de leurs grands hommes. Ils m'ajoutèrent qu'au printemps et à l'automne, ils rendoient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine, dans la salle qui est au-

près de la synagogue; qu'à la vérité ils ne leur présentent pas des viandes de cochon, mais d'autres animaux; que dans les cérémonies ordinaires, ils se contentoient de présenter des porcelaines pleines de mets et de confitures, ce qu'ils accompagnoient de parfums et de profondes révérences ou prosternemens. Je leur demandai encore, si dans leurs maisons ou dans la salle de leurs morts, ils avoient des tablettes en l'honneur de leurs ancêtres. Ils me répondirent qu'ils ne se servoient ni de tablettes ni d'images, mais seulement de quelques cassolettes. Il faut cependant en excepter leurs mandarins, pour lesquels seuls on met dans le *Tsutam* (salle des ancêtres), une tablette où leur nom et le degré de leur mandarinat sont marqués.

Pour ce qui regarde les noms dont ils se servent pour exprimer la cause première, je vous en ai déjà parlé, et vous le verrez encore plus distinctement dans leurs inscriptions que j'ai fait copier, et que je vous envoie. J'espère que vous en tirerez de bonnes lumières. A l'égard de leur Bible, je l'emprunterai, car je les vois assez disposés à me la prêter, et je la ferai aussi copier. Si vous souhaitez quelque autre chose, je vous prie de me le faire savoir. Je suis, etc.

P. S. Je vous prie de remarquer, mon révérend pere, que ces Juifs, dans leurs inscriptions, appellent leur loi *Yselals-kiao* (la loi d'Israël). Ils me dirent que leurs ancêtres venoient d'un royaume d'Occident, nommé le *Royaume de Juda*, que Josué conquit après la sortie de l'Égypte, le passage de la mer Rouge et le voyage dans le désert; que le nombre des Juifs qui sortirent d'Égypte étoit de soixante *Vans*, (six cent mille hommes).

Ils me parlèrent des livres des Juges, de David, de Salomon, d'Ezéchiel, qui ranima les ossemens secs et arides; de Jonas, qui fut trois jours dans le

ventre de la baleine, etc. ; d'où l'on peut voir qu'outre le Pentateuque, ils ont plusieurs autres livres de l'Écriture sainte.

Ils m'assurèrent que leur alphabet avoit vingt-sept lettres ; mais que dans l'usage ordinaire, ils ne se servoient que de vingt-deux. Ce qui s'accorde avec ce que dit S. Jérôme, que les Hébreux ont vingt-deux lettres, dont cinq sont doubles. Je leur demandai comment ils appeloient leur loi en chinois ; ils me répondirent qu'ils l'appeloient *Tiao-kin-kiao*, pour signifier qu'ils s'abstiennent de sang, et qu'ils coupent les nerfs et les veines des animaux qu'ils tuent, afin que tout le sang s'écoule plus aisément.

Les gentils leur donnèrent d'abord ce nom, qu'ils reçurent volontiers, pour se distinguer des Mahométans, qu'ils appellent *Tee-mo-kiao*. Ils nomment leur Loi *Kou-kiao* (l'ancienne loi) ; *Tien-kiao* (la loi de Dieu, ou la loi d'Israël). Ils n'allument point de feu, et ne font rien cuire le samedi ; mais ils préparent dès le vendredi tout ce qui leur est nécessaire pour ce jour-là. Lorsqu'ils lisent la Bible dans leur synagogue, ils se couvrent le visage avec un voile transparent, en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage couvert, et qui publia ainsi le décalogue et la loi de Dieu à son peuple.

J'ai oublié de dire qu'outre la Bible, ces Juifs chinois ont encore d'autres livres hébreux faits par les anciens rabbins ; que ces livres, qu'ils appellent *San-tço*, si je ne me trompe, et qui sont pleins d'extravagances, contiennent leurs rituels, et les cérémonies dont ils se servent encore aujourd'hui. Ils me parlèrent du paradis et de l'enfer, d'une manière peu sensée. Il y a bien de l'apparence qu'ils ont tiré du talmud ce qu'ils en disent.

Je leur parlai du Messie promis dans les Écritures. Ils furent fort surpris de ce que je leur en dis ;

et sur ce que je leur appris qu'il s'appeloit *Jésus*, ils me répondirent qu'on faisoit mention en leur Bible d'un saint homme nommé *Jésus*, qui étoit fils de Sirach; mais qu'ils ne connoissoient point le Jésus dont je voulois leur parler.

Voilà, mon révérend père, ce que j'ai appris de ces Juifs chinois. Ce qu'il y a de certain, et sur quoi vous pouvez compter, c'est, 1.^o que ces Juifs adorent le Créateur du ciel et de la terre, et qu'ils l'appellent *Tien*, *Cham-ti*, *Cham-tien*, etc. comme il paroît évidemment par leurs anciens *Paifam* et *Pai-piens*, ou inscriptions. 2.^o Qu'il est constant que leurs lettrés rendent à Confucius les honneurs que les autres Chinois gentils ont coutume de lui rendre dans la salle de ce philosophe, comme j'ai déjà dit. 3.^o Qu'il est sûr, comme vous le pouvez voir de vos yeux dans leurs anciennes inscriptions que je vous envoie, et comme ils me l'ont tous dit unanimement, qu'ils honorent leurs morts dans le *Tsu-tam* ou salle des ancêtres, avec les mêmes cérémonies dont on se sert à la Chine; mais sans tablettes, dont ils ne se servent pas, parce qu'il leur est défendu d'avoir des images ou choses semblables. 4.^o Qu'il est certain que dans leurs inscriptions, il est fait mention de leur loi, qu'ils appellent la loi d'Israël, de leur origine, de leur ancienneté, de leur descendance, de leurs patriarches Abraham, Isaac, Jacob, des douze tribus d'Israël, de leur législateur Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, du *Chim-kim*, ou Pentateuque, qu'ils ont reçu de Moïse, et qui est composé des livres du *Beresith*, de *Veele-Semoth*, de *Vaicra*, de *Vaiedaber*, et de *Haddebarim*, qu'ils appellent, quand ils sont joints ensemble, *Taura*, et S. Jérôme *Tora*.

Vous pouvez regarder comme certain, ce que je vous ai dit du temps auquel ces Juifs sont venus s'établir à la Chine, et tout ce qui est contenu dans

les inscriptions dont je vous ai parlé. Pour les autres choses, que je ne sais que sur leur rapport, et que je n'ai mises ici que pour vous faire plaisir, il ne faut s'en servir qu'avec précaution; parce que dans la conversation j'ai trouvé ces Juifs des gens peu sûrs, et sur lesquels il ne faut par trop compter.

REMARQUES

Sur la lettre du père Gozani.

VOICI quelques réflexions qu'on a cru devoir ajouter pour l'éclaircissement de la lettre précédente.

I. La synagogue dont parle le père Gozani, est fort différente de celles que nous voyons en Europe, puisqu'elle nous représente plutôt un temple qu'une synagogue ordinaire des Juifs. En effet, dans la synagogue de la Chine, le lieu sacré, où il n'est permis qu'au grand-prêtre d'entrer, nous marque assez naturellement le *Sancta Sanctorum* où étoit l'arche d'alliance, la verge de Moïse et celle d'Aaron, etc. L'espace qui en est séparé, représente l'endroit où s'assembloient les prêtres et les lévites dans le temple de Jérusalem, et où l'on faisoit les sacrifices. Enfin, la salle qui est à l'entrée, où le peuple fait sa prière, et où il assiste à toutes les cérémonies de la religion, ressemble à ce qu'on appeloit autrefois le vestibule d'Israël : *Atrium Israelis*.

II. Les inscriptions en langue hébraïque, qu'on voit sur les murailles de la synagogue de la Chine, marquent que les Juifs de ce pays-là gardent sur ce point la même coutume qui s'observe dans les synagogues d'Europe. Mais les inscriptions de nos Juifs ne sont que les premières lettres de certains mots qui composent une ou plusieurs sentences, telle que

celle-ci, qui est exprimée par ces quatre lettres, *Schin, Jod, Beth, He*: *Au temps de la prière, il est bon de se tenir dans le silence* (1).

III. Pour ce qui est des tabernacles, ou des tentes de Moïse et des douze tribus, cela est particulier aux Juifs de la Chine. On ne voit rien de semblable dans les synagogues d'Europe. Il y a seulement du côté de l'orient une espèce de coffre ou d'armoire, où l'on enferme les cinq livres de la loi.

IV. Les petits livres, que les Juifs chinois conservent, sont apparemment les cinquante-trois sections du Pentateuque, que les Juifs d'Europe lisent tous les samedis, l'une après l'autre, dans leurs synagogues. Ils les partagent avec tant de justesse, que chaque année ils lisent les cinq livres de Moïse.

V. On ne doit pas s'étonner que les Juifs de la Chine se tournent vers l'occident, lorsqu'ils font leurs prières, au lieu que nos Juifs regardent l'orient. La raison de cette différence est que parmi les Juifs, c'est une loi très-ancienne de se tourner au temps de la prière du côté de Jérusalem. On en voit un bel exemple dans le livre de Daniel (Ch. 6, v. 10). Or, Jérusalem qui, à l'égard de l'Europe, est située à l'orient, à l'égard de la Chine est située à l'occident. D'ailleurs, il est certain que le temple de Jérusalem étoit disposé de telle sorte, que les Israélites faisant leurs prières, étoient tournés vers l'occident, et les Juifs de la Chine suivent peut-être cet usage.

VI. Ce qui suit dans la lettre du père Gozani est très-important. Nous y apprenons que les Juifs chinois adorent Dieu sous le nom de *Tien*, c'est-à-dire, sous le nom du *Ciel*, et que dans la langue chinoise ils ne donnent point à Dieu d'autres noms,

(1) Schethikah japha beschahath hathephillag. *Silentium pulchrum est orationis tempore.*

que ceux qui sont en usage à la Chine. Ce qui fait voir combien est défectueux le raisonnement des personnes qui ont prétendu prouver l'idolâtrie de la nation chinoise, sur ce que les Chinois appellent Dieu, *le Ciel*. Car on sait que les Juifs ne sont pas moins éloignés de l'idolâtrie que les Chrétiens mêmes. Ainsi, supposé que les Chinois n'attachassent au mot *Tien* que l'idée du ciel matériel, et que ce fût cette substance visible qu'ils adorassent sous ce nom; les Juifs, dans la crainte de paroître idolâtres comme eux, n'auroient jamais attaché au même mot l'idée du vrai Dieu; ils eussent employé quelqu'autre terme pour l'exprimer. Puis donc que les Juifs, aussi bien que les Mahométans chinois, qui ne reconnoissent, comme les Juifs, pour vrai Dieu, que le Seigneur du ciel, en parlant aux gentils du Dieu qu'il faut adorer, l'appellent *Tien*, c'est une preuve que les Chinois gentils entendent eux-mêmes sous ce nom autre chose que le ciel matériel. L'usage de ce mot *Ciel*, pour exprimer Dieu, est très-commun parmi les Juifs mêmes de l'Europe, qui ne sont pas plus idolâtres que ceux de la Chine. C'est ce qu'on peut voir dans presque tous les ouvrages qu'ils composent (1).

Il est certain qu'en quelque langue que ce soit, et même chez les auteurs sacrés, *le Ciel* est un terme figuré, qui marque le Maître et le Seigneur de toutes choses (2); et comme la langue chinoise est plus

(1) Cette manière de s'exprimer leur est si ordinaire, que souvent au lieu d'écrire le mot entier, ils se contentent d'en marquer la première lettre, *le Ciel*, c'est-à-dire, *au nom du Ciel*. FAITES toutes vos œuvres au nom du Ciel, c'est-à-dire, pour Dieu. *Omnia opera tua fiant in nomine Cæli*.

(2) Les anciens Docteurs, comme Rabbi Eliézer et Rabbi Jochanam s'étoient servis d'une semblable expression, et plusieurs autres avant eux; car ils assurent qu'ils l'avoient apprise de leurs pères : *schaninou, didicimus*.

figurée et plus métaphorique que nulle autre, il ne faut pas s'étonner que les Chinois, plus que toutes les autres nations, se soient servis du terme *Ciel* ou *Tien* pour marquer le Dieu du Ciel.

Lorsque l'enfant prodigue dit à son père : *J'ai péché contre le Ciel et à vos yeux* (Luc, ch. 15); lorsque le troisième Machabée, en parlant aux bourreaux qui lui vouloient couper la langue et les mains, dit : *C'est du Ciel que je les ai reçues* (II. Machab. 11); lorsque tous les jours nous entendons dire nous-mêmes aux prédicateurs : *Implorons le secours du Ciel*; par ce terme, c'est Dieu seul certainement que nous nous représentons. Pourquoi sur ce simple fondement prétendrons-nous que les Chinois, par le terme *Tien*, entendent quelque autre chose?

Les Juifs ayant donc trouvé à la Chine ce terme établi pour exprimer Dieu, ont eu raison de s'en servir, et on ne doit pas faire un procès aux Missionnaires et aux Chrétiens de s'en être servis après eux.

VII. Pour ce qui regarde les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts, il faut bien que les Juifs de la Chine, qui paroissent avoir le même éloignement de l'idolâtrie que ceux d'Europe, soient persuadés que ce sont des cérémonies purement civiles et politiques. Car s'ils y trouvoient l'ombre d'un culte superstitieux, ils n'iroient pas dans la salle de Confucius avec les autres disciples de ce philosophe, pour y recevoir les degrés, et ils ne brûleraient pas des parfums en l'honneur de leurs ancêtres.

Ce que le père Gozani dit des fables que les Juifs de la Chine ont ajoutées aux livres de l'Écriture, paroît devoir s'entendre de la glose plutôt que du texte. C'est le génie de cette nation de feindre des contes ridicules, pour expliquer certains endroits de l'Écriture, qui leur paroissent obscurs. Ceux qui

amment ces fables n'ont qu'à lire les Paraphrases chaldaïques, le *Bereschite Rabba*, et le commentaire de Salomon Jarchi sur la Genèse; ils y trouveront de quoi contenter leur curiosité.

IX. Il n'est pas surprenant qu'il n'y ait point d'autel dans la synagogue dont il est ici parlé. Comme les Juifs ne font plus de sacrifices, et qu'il ne leur est permis de sacrifier qu'à Jérusalem, un autel leur seroit fort inutile.

X. Lorsque le père Gozani a dit que les Hébreux ont vingt-sept lettres, il a sans doute compris dans ce nombre les cinq lettres finales dont parle saint Jérôme (*Caph, Mem, Nun, Phe, Tsade*), et qui ne sont pas proprement des caractères différens, mais une différente manière d'écrire certains caractères, en alongeant les traits à la fin des mots, au lieu de les recourber, comme on fait au commencement et au milieu, excepté le *Mem*, qui est entièrement fermé.

LE T T R E

Du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. le marquis de Broissia, sur la mort du père Charles de Broissia, son frère.

A Joa-tcheon, le 15 novembre 1704.

MONSIEUR,

La paix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Si je connoissois moins votre vertu et la parfaite soumission que vous avez toujours eue aux ordres de la Providence, j'userois de plus de ménagement que je ne fais, pour vous apprendre la perte affligeante

que vient de faire notre mission, dans la personne de votre cher frère, le père Charles de Broissia. Je prévois ce qu'il vous en doit coûter pour faire à Dieu le sacrifice qu'il exige de vous; j'en juge par la vive douleur que je ressens moi-même de la perte d'un si parfait ami.

Cependant, Monsieur, faites réflexion que la vie toute sainte et la mort précieuse de celui que vous regrettez, ne nous permettent pas de douter qu'il ne reçoive maintenant dans le ciel la récompense de ses travaux : ainsi vous avez lieu d'espérer que ses prières pourront vous dédommager du plaisir que vous donnoit chaque année le récit de ses succès apostoliques, comme nous espérons de notre côté qu'elles attireront sur cette mission des bénédictions abondantes; et qu'au lieu que par son habileté, par sa sagesse, et surtout par son zèle et par son éminente vertu, il en étoit un des plus excellens ouvriers, il en sera désormais dans le ciel un des plus fermes appuis, par les secours qu'il aura soin de nous procurer.

Avant que de se consacrer à la mission de la Chine, il s'étoit engagé par vœu à faire tout ce qu'il sauroit être de la plus grande gloire de Dieu. Comme nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre, et qu'il me découvroit avec simplicité ce qui se passoit de plus secret au fond de son cœur, je puis vous assurer que sa fidélité a été aussi inviolable que son engagement étoit héroïque. Toujours recueilli, il étoit attentif à ses moindres devoirs; toujours uni à Dieu, il ne perdit jamais de vue sa présence au milieu de tous les embarras que lui donnèrent six établissemens nouveaux qu'il a faits dans ce vaste Empire, et les autres soins attachés à l'emploi de Missionnaire. J'admirois surtout son égalité d'âme parmi les continuelles traverses et les fâcheux contre-temps que Dieu sembloit lui ménager pour épurer davantage

davantage sa vertu. Il étoit si dur à lui-même, que ses supérieurs furent obligés de modérer sa ferveur, et de lui interdire une partie de ses austérités. Il étoit accoutumé depuis long-temps à vaincre ses inclinations : pour ne manquer à rien, il avoit soin de marquer en détail toutes les choses en quoi il pouvoit presque à chaque moment se renoncér lui-même. Par cette continuelle attention sur toutes ses démarches, il s'étoit rendu le maître absolu de ses passions, et il avoit acquis une douceur si parfaite, que bien qu'il fût de son naturel très-vif et plein de feu, on eût jugé qu'il étoit d'une complexion mélancolique. Sa patience l'avoit rendu en quelque sorte insensible à tout ce qui pouvoit lui arriver de pénible et d'humiliant. Comme il avoit beaucoup de pénétration, il découvroit, dès la première vue, tous les artifices que les Chinois mettent en usage quand il s'agit de leurs intérêts : cependant il les supportoit avec une douceur et une modération dont ils étoient édifiés. Je me souviens qu'il me disoit souvent : *Nous avons obligation aux Chinois de nous avoir aidés à acquérir la patience.* Les seules inclinations de ses supérieurs étoient pour lui des ordres précis ; il obéissoit promptement dans les choses les plus opposées à ses penchans, sans même représenter les obstacles que son peu de santé pouvoit apporter à ce qu'on demandoit de son obéissance.

Il étoit persuadé que toutes les vertus doivent céder en quelque sorte à la charité et au zèle des âmes, et qu'un homme occupé aux fonctions évangéliques, doit se faire tout à tous au sens de l'apôtre saint Paul. Ainsi comme la crainte des persécutions ne put jamais l'arrêter dans la poursuite de ses entreprises, l'humilité dont il eut toujours la pratique extrêmement à cœur, ne l'empêcha pas de s'accommoder à certains usages du pays, qui, pour donner du crédit à la religion, et nous faire écouter des

grands, nous obligent à ne pas refuser certains honneurs qu'on rend ici aux savans. Il n'ignoroit pas les malignes interprétations qu'on a données si souvent en Europe à cette conduite ; mais il disoit , que de savoir se laisser juger et condamner sans sujet, est une des principales vertus d'un homme apostolique. Quoiqu'il vécût d'une manière très-pauvre et très-austère, il prétendoit pousser bien plus loin la pratique de la mortification chrétienne ; dans l'espérance qu'il avoit de se trouver seul un jour, il s'étoit tracé un plan de vie, qui ne différoit presque en rien pour l'austérité de celle des anciens pères du désert.

Son application à l'étude des livres chinois étoit infatigable, et il y avoit déjà fait de grands progrès ; l'attrait particulier qu'il avoit pour l'oraison ne le détourna jamais d'un travail si pénible et si rebutant ; il étoit convaincu que pour plaire à Dieu, il ne devoit rien négliger de tout ce qui pouvoit le rendre plus utile aux peuples auxquels il étoit envoyé.

Il avoit une dévotion tendre envers l'adorable Sacrement de nos autels ; c'est ce qui entretenoit cette union si intime qu'il avoit avec le Sauveur. Ses lettres étoient pleines des sentimens les plus propres à augmenter le nombre des fervens adorateurs du sacré Cœur de Jésus. Son amour pour le Sauveur le rendoit ingénieux à inventer mille moyens pour le faire aimer des autres, et il ne trouvoit rien de difficile quand il s'agissoit de lui gagner une seule âme. Il se persuadoit même que la pratique du vœu qu'il avoit fait, pouvoit devenir commune parmi les fidèles, tant il la croyoit juste et raisonnable.

C'étoit sa coutume d'attribuer à ses péchés et à ses infidélités, les événemens et les contradictions qui empêchoient ou qui retardoient l'œuvre de Dieu. Alors il se punissoit lui-même par de longs jeûnes au riz et à l'eau, ou bien il faisoit quelques jours

de retraite , afin , disoit - il , de se purifier devant Dieu , et de pouvoir ensuite lui offrir des prières capables de fléchir sa colère. Dieu a souvent fait connoître combien cette conduite lui étoit agréable ; c'est ce qui parut singulièrement dans l'établissement de Nimpo. Des gens mal intentionnés avoient déferé au grand tribunal des rites , le dessein que nous avons de bâtir dans cette ville une maison et une église. On attendoit en tremblant la réponse de ce tribunal , dans la crainte qu'on avoit qu'elle ne fût pas favorable à la religion ; le père se mit en retraite précisément au temps que cette affaire devoit s'examiner , et le troisième jour de sa retraite , l'arrêt fut porté en notre faveur , et dans toutes les formes que nous pouvions souhaiter.

L'appréhension qu'il avoit de prendre mal son parti dans les affaires qui concernoient l'avancement de la religion , étoit une de ses croix les plus pénibles : son zèle et la délicatesse de sa conscience le jetoient alors dans des inquiétudes qui le faisoient extrêmement souffrir. Il n'entreprendoit rien qu'il n'eût recours au jeûne et à la prière ; cependant malgré cette sage et sainte précaution , il voyoit souvent ses projets renversés par des contre-temps auxquels il étoit très-sensible ; mais Dieu le consoloit , en lui faisant connoître que ces disgrâces apparentes étoient nécessaires pour la réussite de ses entreprises.

Si j'écrivois à un homme du siècle qui n'eût qu'une probité mondaine , il seroit peut-être peu touché de ce que j'ai l'honneur de vous marquer des vertus et des saintes dispositions du père de Broissia ; mais j'étois trop de ses amis , Monsieur , pour n'avoir pas su de lui ce que vous êtes , et la grâce que Dieu vous a faite d'être dans le monde et au milieu des honneurs du monde , sans cependant vous régler sur les idées et sur les maximes corrompues du monde. Ainsi j'espère qu'étant rempli , comme vous l'êtes , des

sentimens du christianisme , vous bénirez le Seigneur avec nous , de ce qu'il avoit communiqué à un frère qui vous étoit si cher , tout l'esprit et tout le zèle des hommes apostoliques ; et je m'assure que vous adorerez comme nous les ordres souverains qui nous ont enlevé ce zélé Missionnaire , lorsqu'il pouvoit rendre de si grands services à cette mission.

Je sais peu de particularités de sa mort ; elle est arrivée le 18 septembre de cette année , à deux journées de Peking , après sept jours d'une fièvre maligne. Je ne l'ai apprise que la veille de saint Charles Borromée , son illustre patron , dont il a si parfaitement imité le zèle et les autres vertus. Le révérend père Posateri de notre Compagnie , que le saint Siège a honoré du titre de *vicaire apostolique* dans le Chan-Si , l'avoit demandé pour être le compagnon de ses travaux : selon les apparences il le destinoit à être un jour son successeur. Ils devoient aller ensemble à la cour avant que de se rendre dans la province confiée à leurs soins ; mais le mal qui le saisit en chemin fut d'abord si violent , qu'on n'osa risquer de le transporter hors de la barque où la fièvre l'avoit pris. Il reçut les sacrements de l'Eglise , avec les sentimens de piété et de confiance qu'on devoit attendre d'une âme si pure et si étroitement unie à son Dieu. Son corps a été porté à Peking , pour être mis dans le lieu de la sépulture de nos pères. Le père Gerbillon , notre supérieur-général , alla le recevoir à deux lieues de cette grande ville ; il me mande qu'il a versé bien des larmes sur le cercueil de ce cher défunt , et qu'il ressentira long-temps la perte que la Chine a faite d'un si saint et si fervent Missionnaire.

Voilà , Monsieur , une lettre bien différente de celles que vous aviez la consolation de recevoir , lorsqu'il vous rendoit compte chaque année des fruits que produisent ici vos libéralités. Je puis vous

assurer qu'il ne s'en regardoit que comme l'économe ; mais économe si scrupuleux , que des voleurs lui ayant enlevé l'année passée quelques - unes de vos aumônes , il me manda qu'il les avoit remplacées en vendant plusieurs choses qui étoient à son usage , afin que les pauvres n'en souffrissent point , et que la perte retombât uniquement sur lui. Ce qu'il me laissa en partant d'ici des charités qu'il avoit reçues de vous cette année , a déjà contribué , depuis quelques mois , à la conversion de vingt-cinq personnes. Il est à croire qu'il en a converti un bien plus grand nombre dans les courses qu'il s'est vu obligé de faire. Il semble qu'il eût un pressentiment de sa fin prochaine : car il y a quelque temps qu'il m'écrivit , qu'en cas de mort , il avoit permission du père supérieur de me laisser le petit fonds qu'il avoit amassé de vos libéralités.

Comme je suis convaincu , Monsieur , que dans le bien que vous faisiez à votre cher frère , vous aviez encore plus en vue la gloire de Dieu et le salut des âmes , que le plaisir de lui donner des marques de votre affection , j'espère que sa mort n'arrêtera pas l'effet de vos bontés pour cette mission : j'aurai l'honneur de vous écrire tous les ans comme lui , l'usage que nous aurons fait de ce que vous voudrez bien consacrer à la conversion des Chinois.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre sainte et illustre famille ; et s'il m'est permis de prendre encore ici la place de celui que je pleure avec eux , j'ose leur recommander ce que je sais qu'il leur recommandoit dans toutes ses lettres , en leur faisant le récit des conversions que Dieu opéreroit par son moyen ; l'obligation de travailler eux-mêmes à leur propre salut et à leur sanctification. Permettez-moi de leur rappeler le souvenir de tout ce qu'il leur a écrit d'édifiant sur ce sujet : rien ne doit être plus efficace pour les engager à la pratique

de toutes les vertus propres à leur état. Tout passe , Monsieur , et tout passe sans retour. Heureux ceux qui , à l'exemple du père de Broissia , travaillent à amasser ici-bas des trésors pour l'éternité. Je suis avec un zèle plein de respect et de reconnoissance , etc.

LETTRE

Du père Gerbillon , Supérieur-Général des missions de la Chine.

A Pekin , en l'année 1705.

A QUELQUES lieues de Pekin , en tirant vers l'orient et vers l'occident , on rencontre deux rivières qui ne sont ni profondes ni larges , mais qui ne laissent pas de faire de grands dégâts quand elles viennent à se déborder. Elles ont leurs sources au pied des montagnes de Tartarie , et vont se rendre l'une dans l'autre en un lieu qu'on appelle *Tien - Tsin - ouei* , à quinze lieues environ au-dessous de la capitale , pour s'aller décharger ensemble , après plusieurs circuits , dans la mer Orientale.

Tout le pays d'entre ces deux rivières est uni , bien cultivé , planté d'arbres , rempli de gros et de menu gibier , et si agréable , que les empereurs se le réservent pour leurs plaisirs ; mais les inondations l'ont tellement ravagé , que , quelques digues qu'on ait faites pour retenir ce deux rivières dans leur lit , on ne voit presque plus que les débris et les ruines des châteaux , des maisons de plaisance , des bourgs et des villes qui y étoient auparavant.

L'Empereur chargea les Jésuites d'aller faire sur les lieux un plan exact de tout le pays qui est renfermé entre ces deux rivières , afin que l'ayant tou-

jours devant les yeux, il pût penser aux moyens de rétablir ce qui a été ruiné, en faisant de nouvelles digues d'espace en espace, et en creusant par intervalle de grands fossés pour l'écoulement des eaux. Le soin de ce plan fut donné par ordre de l'Empereur aux pères Thomas, Bouvet, Regis et Parennin. Sa Majesté leur fit fournir tout ce qu'il falloit pour cette entreprise, et donna ordre à deux mandarins, dont l'un est du palais, et l'autre président des mathématiques, d'en presser l'exécution, et de trouver de bons arpenteurs, d'habiles dessinateurs, et des gens qui eussent une parfaite connoissance du pays. Tout cela s'exécuta avec tant d'ordre et de diligence, que ce plan, le plus grand peut-être qu'on ait vu en Europe, fut tiré en soixante-dix jours. On l'a perfectionné à loisir, et on l'a enrichi de tailles-douces, afin que rien n'y manquât.

On a dessiné premièrement la capitale de l'Empire, avec l'enceinte des murailles, non suivant l'opinion commune du peuple, mais conformément aux règles de la plus exacte géométrie. On y voit en second lieu la maison de plaisance des anciens empereurs. Elle est d'une étendue prodigieuse : car elle a bien de tour dix lieues communes de France ; mais elle est fort différente des maisons royales d'Europe. Il n'y a ni marbres, ni jets d'eau, ni murailles de pierre : quatre petites rivières d'une belle eau l'arrosent ; leurs bords sont plantés d'arbres. On y voit trois édifices fort propres et bien entendus. Il y a plusieurs étangs, des pâturages pour les cerfs, les chevreuils, les mulets sauvages et autres bêtes fauves ; des étables pour les troupeaux, des jardins potagers, des gazons, des vergers, et même quelques pièces de terreensemencées ; en un mot tout ce que la vie champêtre a d'agrément s'y trouve. C'est là qu'autrefois les empereurs, se déchargeant du poids des affaires, et quittant pour un temps cet air

de majesté qui gêne, alloient goûter les douceurs d'une vie privée. Enfin ce plan contient dix-sept cents, tant villes, que bourgs et châteaux, sans compter plusieurs hameaux, et une infinité de maisons de paysans semées de tous côtés. De ce pays si peuplé, tout exposé qu'il est aux inondations, on peut juger quelle prodigieuse quantité de monde il y a dans les autres provinces de la Chine.

Les Missionnaires chargés par l'Empereur de dresser le plan dont je viens de parler, prirent occasion, en exécutant ses ordres, de prêcher Jésus-Christ dans tous les bourgs et villages par où ils passèrent. Quand ils arrivoient dans le lieu où ils devoient faire quelque séjour, ils faisoient venir le plus considérable des habitans; ils lui faisoient toutes sortes d'amitiés, beaucoup plus qu'on n'a coutume d'en faire à ces sortes de gens à la Chine, ensuite ils l'instruisoient des vérités de la religion; celui-ci étant une fois gagné, ne manquoit pas d'amener les autres aux Missionnaires, qui passoient une bonne partie de la nuit à les instruire. En sortant des villages, ils laissoient plusieurs livres d'instructions et de prières; ils en distribuèrent une si grande quantité, qu'il fallut en faire venir de Pekin. Nous eûmes le plaisir d'apprendre que les plus âgés et les plus distingués, qui ne s'étoient pas trouvés à nos discours, ne faisoient nulle difficulté de se faire instruire, par leurs enfans et par leurs serviteurs, des principes de la foi qu'on leur avoit enseignés. C'est ainsi que les quatre Missionnaires s'acquittèrent de la commission dont l'Empereur les avoit honorés: l'on peut dire que ce fut moins un plan qu'ils allèrent tirer, qu'une mission qu'ils firent en plein hiver aux frais de Sa Majesté.

Parmi les nouveaux fidèles à qui nous avons conféré depuis peu le baptême, quelques-uns ont donné des exemples d'une rare vertu, et d'autres ont été

convertis par des voies assez extraordinaires. Je vais vous en rapporter quelques exemples.

Un barbier qui étoit chrétien allant par les rues, selon la coutume du pays, avec un instrument de cordes nouées, qui s'entrechoquant font du bruit, pour avertir ceux qui veulent se faire raser, trouva une bourse, où il y avoit vingt pièces d'or. Il regarde autour de lui si personne ne la réclame, et jugeant qu'elle pouvoit appartenir à un cavalier qui marchoit quelques pas devant, il court, l'appelle, et le joint : N'avez-vous rien perdu, Monsieur, lui dit-il ? Le cavalier fouille dans sa poche, et n'y trouvant plus de bourse : j'ai perdu, répondit-il tout interdit, vingt pièces d'or dans une bourse. N'en soyez point en peine, répond le barbier, la voici, rien n'y manque. Le cavalier la prit, et s'étant un peu remis de sa peur, il admira une si belle action dans un homme de la lie du peuple. Mais, qui êtes-vous, demanda le cavalier ? Comment vous appelez-vous ? D'où êtes-vous ? Il importe peu, reprit le barbier, que vous sachiez qui je suis, comment je m'appelle, et d'où je suis ; il suffit de vous dire que je suis Chrétien, et un de ceux qui font profession de la sainte loi. Elle défend non-seulement de voler ce qui se cache dans la maison, mais même de retenir ce que l'on trouve par hasard, quand on peut savoir à qui il appartient. Le cavalier fut si touché de la pureté de cette morale, qu'il alla sur le champ à l'église des Chrétiens pour se faire instruire des mystères de la religion. Un des pères qui sont à la cour, raconta à l'Empereur cette histoire dans toutes ses circonstances, et prit de là occasion de faire sentir à ce prince la sainteté de la loi chrétienne.

Ce qui est arrivé à une dame chinoise est encore plus merveilleux. Elle étoit fort âgée, et tourmentée d'un violent flux de sang, qui la mit enfin à l'extrémité. Un Chrétien l'alla voir par hasard, et fit

tomber insensiblement la conversation sur la religion chrétienne. Dieu lui donna si bien le don de la toucher, qu'elle demanda instamment le baptême. Elle obtint ce qu'elle demandoit, et même ce qu'elle ne demandoit pas : car le jour qu'elle reçut le baptême, elle fut en même temps parfaitement guérie de son mal.

Sa bru, qui fut témoin de ce prodige, prit aussi la résolution de se faire chrétienne. Elle étoit étique depuis long-temps, et sa phthisie augmentoit tous les jours. Elle se fit instruire, apprit par cœur les prières ordinaires, et fut baptisée. La nuit suivante, sur les onze heures, elle sort du lit, fait lever son mari et les serviteurs, leur ordonne d'exposer sur la table les saintes images dont on lui avoit fait présent quand on la baptisa, d'allumer des cierges, et de rendre de très-humbles actions de grâces à Dieu qui l'appeloit au ciel. A peine achevoit-elle de donner ses ordres, qu'elle expira.

Une mort si prévue et si douce donna de la joie à toute la famille, et excita dans sa belle-mère un ardent désir de faire une fin semblable. Quelques mois après, ses souhaits furent exaucés : car ayant été reprise de son flux de sang et sentant peu à peu diminuer ses forces, elle fit venir son fils, et lui ordonna de courir à l'église, pour avertir un des pères de la venir voir. Aussitôt après, elle fit mettre son lit sur le carreau de sa chambre par esprit d'humilité et de pénitence chrétienne, et là les yeux et les mains levés au ciel, déclarant qu'elle ne vouloit servir que le seul vrai Dieu, elle rendit le dernier soupir. La mort de la mère et celle de la bru touchèrent extrêmement toute la famille, qui renonça aussitôt à l'idolâtrie et se disposa à recevoir le baptême.

La même grâce se communiqua bientôt au voisinage. Une fille idolâtre, qui étoit à la veille de se

marier , fut prise tout à coup d'un mal , où les médecins épuisèrent inutilement tout leur art. On prétendoit que c'étoit une obsession du malin esprit. Un de ses voisins qui venoit d'être baptisé, prit un ancien Chrétien avec lui, et ils allèrent ensemble consoler la famille affligée. Comme ils étoient persuadés du pouvoir que le caractère de Chrétien donne sur les démons, ils récitèrent d'abord quelques prières; ensuite entrant dans la chambre de la malade, son accès lui prit devant eux avec d'étranges convulsions. Mais sitôt qu'ils lui eurent parlé de la religion sainte qu'ils professoient, elle revint à elle et parut tranquille. La mère en fut surprise, et eut envie de se faire baptiser; mais son envie passa bientôt, car elle retourna à ses premières superstitions. Le mal reprit aussitôt à sa fille, et elle en fut plus tourmentée que jamais. La mère ne s'en prenant qu'à elle-même, envoie chercher les Missionnaires, brise en leur présence toutes ses idoles, et les jette par la fenêtre. Après s'être fait instruire des vérités de la religion, elle a été baptisée, elle, sa fille et toute sa maison.

Les remèdes qu'on nous a envoyés d'Europe, et que nous donnons à ces pauvres idolâtres pour le soulagement de leurs corps, servent encore plus à la guérison de leurs âmes. Nous éprouvons tous les jours que Dieu bénit nos soins, surtout à Pekin, où l'on vient en foule nous demander de ces remèdes.

Je ne dois pas oublier ici les services importans que rendent à la religion nos frères Bernard Rhodes et Pierre Frapperie, qui, par le moyen des mêmes remèdes qu'ils distribuent, ont eu occasion de baptiser deux enfans moribonds de la famille impériale. L'un étoit petit-fils de l'Empereur par son troisième fils, et l'autre sa petite-fille par un petit roi tartare. L'un et l'autre sont maintenant au ciel.

Nous avons perdu vers les frontières de Tartarie

le père Charles Dolzé, homme d'esprit, d'un excellent naturel, et d'une piété rare. Pour se faire à la fatigue des missions auxquelles il se sentoit destiné, il en avoit entrepris plusieurs en différentes villes de France, où il avoit fait beaucoup de fruit. Dès qu'il mit le pied dans la Chine, sa santé s'affoiblit peu à peu, et le travail de Missionnaire joint à l'étude de la langue et des caractères du pays, où il s'étoit rendu très-habile malgré les difficultés qu'y trouvent les étrangers, lui causa une hydropisie, dont il avoit déjà eu quelques attaques dans sa jeunesse. Son mal se déclara à Pekin. On lui donna de nos remèdes d'Europe : l'Empereur même qui le considéroit, lui en envoya de son palais, et ordonna à ses médecins de le visiter. Tout cela le soulagea, mais ne le guérit pas. Les médecins jugèrent que l'air de Tartarie lui seroit meilleur que celui de la Chine : dernier remède qu'ils conseillent aux malades de langueur, dont quelques-uns se trouvent bien. Le père Dolzé changea d'air, et ne s'en trouva pas mieux. Il fit paroître une patience héroïque durant le cours de sa maladie, et ne garda jamais le lit, toujours s'occupant de la prière ou s'employant aux exercices de la charité. Et c'est ainsi qu'il a consommé une vie pleine de vertus et de bonnes œuvres.

LETTRE

Du père Bouvet, Missionnaire.

En l'année 1706.

DIEU continue de répandre ses bénédictions sur la nouvelle confrérie de la Charité, que nous avons érigée à Pekin, sous le titre du saint Sacrement. Je

ne doute point que vous n'approuviez le plan de cette institution, dont la fin principale est d'étendre de plus en plus le royaume de Jésus-Christ dans ces terres idolâtres.

Le Pape nous ayant accordé tous les pouvoirs nécessaires avec des indulgences considérables pour les vivans et pour les morts, en faveur de tous les confrères, nous ouvrîmes notre première assemblée par une messe solennelle, à la fin de laquelle le père Gerbillon fit un discours fort touchant. Pour faire estimer davantage le bonheur de ceux qui sont agrégés dans cette confrérie, on a jugé qu'il n'étoit pas à propos d'y admettre indifféremment tous ceux qui se présenteroient. Ainsi nous avons fait entendre aux Chinois, que cette grâce ne seroit accordée qu'à ceux qui joindroient à une vie exemplaire, un zèle ardent pour le salut des âmes, et qui auroient assez de loisir pour vaquer aux diverses actions de charité qui y sont recommandées. On s'est donc contenté d'abord d'y recevoir seulement vingt-six des Chrétiens les plus fervens : vingt-six autres leur ont été associés, pour les aider dans leurs fonctions, et pour se disposer à être reçus dans le corps de la confrérie, quand ils auront donné des preuves de leur piété et de leur zèle.

Afin de n'omettre aucune des actions de charité qui sont ici les plus nécessaires, et pour se conformer en même temps aux pieuses intentions du souverain Pontife, on a cru devoir partager cette confrérie en quatre classes différentes, selon les quatre sortes de personnes qui ont le plus de besoin de secours; et on a choisi un patron pour chaque classe.

La première, est de ceux qui doivent s'employer auprès des fidèles adultes. Leur patron est saint Ignace. Ils sont chargés d'instruire les néophytes, soit par eux-mêmes, soit par le moyen des caté-

chistes; de ramener dans la voie du salut ceux qui s'en seroient écartés, ou par lâcheté, ou par quelque dérèglement de vie; enfin de veiller sur les Chrétiens à qui Dieu donne des enfans, pour s'assurer qu'ils ne manquent point à leur procurer de bonne heure la grâce du baptême.

Dans la seconde, sont ceux qui doivent veiller à l'instruction des enfans adultes des Chrétiens, et les conduire tous les dimanches à l'église pour y être instruits des devoirs du christianisme. Et comme il s'expose tous les jours un nombre incroyable d'enfans dans cette grande ville, qu'on laisse mourir impitoyablement dans les rues, ceux qui composent cette classe, sont chargés du soin de leur administrer le saint baptême. Ils sont sous la protection des saints Anges gardiens.

Dans la troisième classe, sont compris ceux dont la charge est de procurer aux malades et aux moribonds tous les secours spirituels qui leur sont nécessaires pour les préparer à une sainte mort. Leur fonction est d'avertir les Missionnaires, lorsque quelqu'un des fidèles est dangereusement malade; d'assister les moribonds à l'agonie et lorsqu'on leur administre les derniers sacremens; de les ensevelir quand ils sont décédés; de présider à leur enterrement et de les secourir de leurs prières; enfin, d'avoir un grand soin qu'on ne fasse aucune cérémonie superstitieuse à leurs obsèques. Saint Joseph est le patron de cette classe.

Enfin ceux de la quatrième classe, sont principalement destinés à procurer la conversion des infidèles. Ils doivent par conséquent être mieux instruits que le commun des Chrétiens, et se faire une étude plus particulière des points de la religion. Et pour cela ils sont obligés de s'appliquer à la lecture des livres qui en traitent, d'être assidus aux instructions qui se font dans nos églises, pour jeter ensuite

les premières semences de la foi dans le cœur des idolâtres, et les amener aux Missionnaires quand ils les trouvent disposés à se convertir. On a mis cette dernière classe sous la protection de saint François-Xavier.

Tous les confrères de chaque classe se distribuent en divers quartiers de la ville qu'on leur assigne, et y vaquent séparément à leurs fonctions. Ils ont trois principaux officiers à leur tête; on a donné le nom de *Préfet* au premier, et aux deux autres le nom d'*Assistans*. L'élection s'en fait tous les ans, afin que ces charges soient moins onéreuses, et que ceux qui les possèdent soient excités, par le peu de durée, à les remplir avec une plus grande exactitude. Ils sont aidés dans leurs emplois par quelques officiers subalternes, qui sont choisis aussi à la pluralité des voix. Les aumônes que font les fidèles, sont administrées par les principaux officiers, qui les emploient à l'assistance des pauvres, aux frais des funérailles de ceux qui n'ont pas laissé de quoi fournir à cette dépense, et enfin à l'achat des livres sur la religion, qu'on distribue aux gentils qui veulent s'instruire.

Il y a deux sortes d'assemblées, les unes générales, et les autres particulières. Les assemblées générales se tiennent une fois le mois, outre les quatre principales, qui se tiennent quatre fois l'année, où il y a communion générale, et indulgence plénière. Les assemblées particulières se tiennent aussi tous les mois, ou plus souvent quand quelque raison y oblige. C'est dans celles-ci que les confrères rendent compte des œuvres de charité qu'ils ont faites le mois précédent, et qu'ils proposent celles qu'on peut faire le mois suivant. Ce qu'il y a de plus considérable s'écrit sur une grande feuille de papier, et le jour de l'assemblée générale, le préfet, au nom de tous les confrères, en fait l'offrande à Notre-Seigneur, par une courte oraison qui a été composée exprès. On en fait ensuite

la lecture dans la conférence, pour l'édification des confrères, et afin de les animer de plus en plus à la pratique de la charité chrétienne.

Dans la salle des conférences, on a dressé une bibliothèque des principaux livres de la religion. Il y a plusieurs exemplaires de ceux qui sont d'un plus grand usage; tous les confrères peuvent emprunter celui qui leur plaît, et par ce moyen ils sont pourvus de tous les livres propres à leur instruction, et à celle des fidèles et des gentils.

Quand nous aurons bâti une église particulière pour les femmes, nous espérons ériger une confrérie à peu près semblable pour elles, suivant les pouvoirs que nous en avons du saint Siège. Elle aura des réglemens différens, afin de se conformer à ce que les coutumes chinoises permettent à ce sexe. Mais il y a lieu de croire que la religion en tirera pareillement de grands avantages.

L E T T R E

Du père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur-Général des missions des Indes et de la Chine.

A Jao-tcheou, ce 17 juillet 1707.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE profite de quelques momens de loisir, et du départ d'un vaisseau qui retourne en Europe, pour apprendre à votre révérence un événement des plus singuliers qu'on ait peut-être vus à la Chine.

L'Empereur, qui n'étoit pas encore consolé de la
mort

mort du jeune prince, fils de cette fameuse chinoise qu'il aime passionnément, vient de finir son voyage de Tartarie par un coup d'autorité, dont les suites ne lui ont pas été moins sensibles. On avoit trouvé moyen de lui rendre suspecte la fidélité du prince héritier, et les soupçons dont on avoit prévenu son esprit, parurent si bien fondés, qu'il fit arrêter sur le champ ce malheureux prince. Ce fut un spectacle bien triste de voir chargé de fers, celui qui peu auparavant marchoit presque de pair avec l'Empereur. Ses enfans, ses principaux officiers, tout fut enveloppé dans sa disgrâce. Un faiseur d'horoscopes qui avoit souvent prédit au prince qu'il ne seroit jamais empereur, s'il ne l'étoit à une certaine année qu'il lui marquoit, fut condamné à être coupé en mille pièces; ce qui est parmi les Chinois le dernier supplice.

Mais comme rien n'est plus extraordinaire à la Chine que la déposition d'un prince héritier, l'Empereur crut devoir informer ses sujets des raisons qui l'avoient porté à faire un si grand éclat. Les gazettes publiques furent bientôt remplies de manifestes et d'invectives contre la conduite du prince. Sa vie y étoit examinée depuis sa plus tendre enfance, et on y voyoit un père outré qui, après avoir beaucoup dit, laissoit encore beaucoup plus à penser. Le fils aîné de l'Empereur, que nous nommons *premier Regulo*, étoit le seul de tous ses enfans qui fût dans ses bonnes grâces; on fit son éloge dans un des manifestes dont j'ai parlé, et il se flattoit déjà de se voir bientôt élevé sur la ruine de son frère.

Mais les choses prirent tout à coup une face bien différente de celle qu'il se figuroit. De nouvelles lumières qu'eut l'Empereur, lui découvrirent l'innocence du prince déposé, et les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sut que pour y réussir, le *Regulo* avoit eu recours à la magie et à divers prestiges; et que par l'instigation de certains *lamas*

fort expérimentés dans l'usage des sortilèges , il avoit fait enterrer une statue en Tartarie , en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'Empereur envoya sur le champ saisir ces lamas , et déterrer la statue : le Regulo eut son palais pour prison , et fut condamné à un châtiment qui marquoit assez l'indignation de l'Empereur.

Vous pouvez juger , mon révérend père , quel fut le chagrin que causèrent à l'Empereur ces dissensions domestiques ; elles le plongèrent dans une mélancolie profonde , accompagnée de palpitations de cœur si violentes , qu'on eut tout à craindre pour sa vie. Dans cette extrémité il voulut voir le prince déposé. On le tira de prison , et il fut conduit chez l'Empereur , mais toujours dans l'équipage de criminel. Les cris que jeta ce prince infortuné , attendrirent le cœur du père , jusqu'à lui tirer des larmes ; il demanda plusieurs fois aux grands de l'Empire , s'il n'avoit pas le pouvoir de rendre la liberté à un fils dont l'innocence venoit d'être hautement reconnue. La plupart des seigneurs lui répondirent assez froidement qu'il étoit le maître , et qu'il pouvoit en ordonner tout ce qu'il lui plairoit. Quelques-uns même , comptant sur la mort prochaine de l'Empereur , lui insinuèrent qu'il étoit temps de mettre ordre au repos de l'état , en se nommant un successeur , et ils lui proposèrent son huitième fils , pour qui ils témoignoiènt beaucoup d'estime ; c'étoit donner l'exclusion au prince héritier : ils craignoient sans doute qu'ayant contribué de leurs conseils à sa déposition , il ne fît éclater son ressentiment , quand il seroit une fois rétabli. Mais cette résistance leur coûta cher. L'Empereur outré du peu de déférence que ses ministres avoient à ses volontés , cassa les principaux d'entr'eux , et éloigna les favoris qui avoient été le plus opposés au rétablissement du prince.

La chute de ces seigneurs , loin de révolter les peuples , comme il y avoit lieu de l'appréhender si le coup avoit été prévu avant qu'il fût porté , jeta au contraire la consternation dans tous les esprits ; chacun à l'envi applaudit à la résolution de l'Empereur. Le prince fut rétabli dans sa dignité , avec toutes les formalités qu'on a coutume d'observer dans l'Empire. On donna partout des marques de l'alégresse publique , et la comédie qui se joue encore maintenant , est tirée d'un trait de l'histoire ancienne , qui a beaucoup de rapport à ce qui vient d'arriver. L'Empereur de son côté a accordé une indulgence impériale , c'est-à-dire qu'il a remis toutes les tailles dont les particuliers étoient en arrière , et pour lesquelles ils ont ici beaucoup à souffrir : cette indulgence porte encore diminution des peines imposées aux criminels , en sorte que les moins coupables sont renvoyés sans châtement.

La punition du Regulo suivit de près le rétablissement du prince héritier. Il fut condamné à une prison perpétuelle , et on fit mourir les lamas avec sept des officiers du Regulo qui l'avoient aidé dans ses prestiges. C'est ainsi que ce prince est tombé dans le précipice qu'il avoit creusé à un frère , que sa qualité de fils d'une Impératrice légitime mettoit au-dessus de lui , quoiqu'il fût l'aîné.

Voilà , mon révérend père , quel est l'état présent de la cour. Jamais , comme vous voyez , l'Empereur n'a fait éclater davantage le prodigieux ascendant que la nature , l'expérience , la politique , et un règne des plus longs et des plus heureux lui ont donné sur ses sujets. Mais après tout , ceux que le Seigneur , dans l'Écriture , veut bien appeler du nom de dieux : *Ego dixi : Dii estis , et sicut homines moriemini* (Ps. 81) , sont souvent forcés de reconnoître , dans l'exercice même le plus étendu de leur puissance , qu'ils sont hommes et mortels comme les autres. Je

me persuade que l'Empereur , éclairé comme il est , sera entré dans ce sentiment au fort de sa douleur ; et comme je sais que le temps des disgrâces est plus propre à nous faire réfléchir sur nous-mêmes , que celui des grandes prospérités , j'ai exhorté tous les Missionnaires à offrir le saint sacrifice , et à renouveler leurs prières pour la conversion de ce grand prince.

Voici une réflexion qu'il a déjà faite , et qui , aidée de la grâce , pourroit l'approcher du royaume de Dieu. Ayant appelé à son palais ceux à qui il avoit confié l'éducation des princes , il s'est plaint amèrement de ce qu'ils souffroient que ses enfans s'adonnassent à la magie et à des superstitions qui mettoient le trouble et la division dans sa famille. Heureux s'il approfondissoit un peu plus cette pensée , et s'il venoit à couper jusqu'à la racine d'un tel désordre , en bannissant de son Empire les fausses sectes , et en y établissant la seule religion , qui est la véritable.

Cependant la maladie de l'Empereur , qui augmentoit chaque jour , l'avoit réduit dans un état de foiblesse qui ne laissoit plus d'espérance aux médecins chinois. Ils étoient au bout de leur art , lorsqu'ils eurent recours aux Européens. Ils avoient oui dire que le frère Rhodès entendoit bien la pharmacie , et ils jugèrent qu'il pourroit soulager l'Empereur. Ce frère a en effet de l'habileté et de l'expérience ; et je vous dirai en passant , que comme il est d'un âge assez avancé , nous souhaitons fort qu'on nous en envoie quelqu'un d'Europe qui puisse le remplacer quand nous viendrons à le perdre. Ses services ne contribueront pas peu à l'avancement de la religion.

Dieu qui a ses desseins , et qui , dans les tristes conjonctures où nous nous trouvons , a peut-être ménagé cette occasion de nous affectionner davantage l'Empereur pour le bien du christianisme , bénit les remèdes que le frère Rhodès employa pour sa

guérison. Ce fut par le moyen de la confection d'*alkermès*, qu'il fit d'abord cesser ces palpitations violentes de cœur qui l'agitoient extraordinairement : il lui conseilla ensuite l'usage du vin de Canarie. Les Missionnaires, à qui on en envoie tous les ans de Manille pour leurs messes, eurent soin de le fournir ; en peu de temps ses forces se rétablirent, et il jouit d'une santé parfaite. Il en a voulu convaincre ses sujets, en paroissant pour la seconde fois de son règne dans les rues sans faire retirer le peuple, comme c'est la coutume de l'Empire ; coutume qui inspire pour la Majesté royale un respect presque religieux.

C'est à cette occasion que l'Empereur a voulu faire connoître, par un acte authentique, l'idée qu'il avoit des Missionnaires. L'éloge qu'il y fait de leur conduite, et de leur attachement à sa personne, est conçu en ces termes : *Vous Européens*, dit-il, *que j'emploie dans l'intérieur de mon palais, vous m'avez toujours servi avec zèle et affection, sans qu'on ait eu jusqu'ici le moindre reproche à vous faire. Bien des Chinois se défient de vous ; mais pour moi qui ai fait soigneusement observer toutes vos démarches, et qui n'y ai jamais rien trouvé qui ne fût dans l'ordre, je suis si convaincu de votre droiture et de votre bonne foi, que je dis hautement qu'il faut se fier à vous et vous croire.* Il parle ensuite de la manière dont sa santé a été rétablie par le soin des Européens. Ces paroles de l'Empereur, exprimées dans un acte public, ne semblent-elles pas donner quelques lueurs d'espérance de sa conversion ? Peut-être me flatté-je d'un vain espoir ; il me semble pourtant qu'il est naturel d'écouter des gens en faveur de qui on est ainsi prévenu ; ce que dit ce prince, *qu'on doit se fier à nous, qu'on doit nous croire*, a déjà servi à la conversion de plusieurs de ses sujets.

Avant que cet acte, impérial parût, le père Pa-

rennin m'avoit averti qu'on avoit donné des ordres secrets aux vice-rois de Canton et de Kiang-Si, de recevoir le vin et les autres choses que les Européens leur apporteroient pour l'usage de l'Empereur, et de les envoyer incessamment à la cour, pourvu que tout ce qui seroit envoyé, fût scellé du cachet de l'Européen : car cette circonstance étoit expressément recommandée, ce qui est une nouvelle preuve de la confiance dont l'Empereur veut bien nous honorer. Ne soyez pas surpris, mon révérend père, si je compte pour beaucoup tous ces petits avantages. Comme nous n'avons traversé tant de mers, que pour faire connoître Jésus-Christ à un grand peuple qui l'ignore, et que c'est là l'unique fin de tous nos travaux, nous faisons attention jusqu'aux moindres choses qui sont capables de favoriser un si grand dessein.

Mais ce qui vous intéresse le plus, et ce que sans doute vous exigez de moi préférablement à tout le reste, c'est que je vous instruisse de l'état présent de nos églises. Je regrette de ne pouvoir vous contenter que dans trois ou quatre mois, qui est le temps que les Missionnaires ont accoutumé de m'écrire. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous communiquer ce que j'ai appris par trois ou quatre lettres particulières, qui m'ont été rendues il y a environ deux mois.

La première est du père Jacquemin. Il me mande qu'il a parcouru pendant le carême, les diverses chrétientés dont il a soin, pour leur faire gagner le jubilé accordé par N. S. P. le Pape, afin d'obtenir la paix entre les princes chrétiens, et que durant ce temps-là il a baptisé quatre-vingts infidèles, et entendu les confessions de plus de dix-sept cents Chrétiens, pleins de ferveur et de piété.

La seconde est du père Noël, qui écrit de Ngan-lo, que dès le mois d'avril il avoit conféré le

baptême à cent idolâtres, en parcourant ce qu'il appelle *sa mission de Hollande*, c'est-à-dire, un grand nombre de familles de pêcheurs dispersées de côté et d'autre sur de petites éminences, au milieu d'un plat pays qui est souvent inondé.

Le père Melon marque, dans la troisième, qu'il a baptisé quatre-vingt-dix personnes à Vousi, lieu de sa résidence; qu'il étoit sur le point de faire la visite de ses chrétientés, et qu'il commencera par un endroit où il trouvera trente catéchumènes qui l'attendent, et qui sont disposés à recevoir le baptême. Il ne sait en quels termes exprimer la joie qu'il ressentit le jour du vendredi-saint, lorsqu'on vint lui dire que trois cents barques de pêcheurs chrétiens venoient d'arriver, et avoient débarqué leurs femmes près de Vousi, dans une église qu'ils avoient eux-mêmes construite, et où ils l'attendoient pour s'acquitter de leur devoir pascal. Il m'ajoute, en finissant sa lettre, que si le démon venoit à bout de ruiner une mission aussi florissante que celle de la Chine, il pleureroit toute sa vie ses pauvres pêcheurs de Vousi. Certainement la Chine est un champ propre à rapporter au centuple, pourvu qu'il y ait des ouvriers qui le cultivent; mais si ces ouvriers n'ont précisément que ce qui est nécessaire à leur subsistance, et s'ils n'ont pas de quoi fournir à l'entretien des catéchistes, et aux frais indispensables des courses qu'ils sont obligés de faire, rien n'est plus triste pour eux, que de voir périr une si riche moisson faute de pouvoir la recueillir. Je vous conjure donc, mon révérend père, par les entrailles de Jésus-Christ, s'il n'a pas rejeté la Chine, de procurer à tant de zélés Missionnaires, ces secours sans lesquels je puis vous assurer qu'ils seroient ici assez peu utiles.

La quatrième lettre est du père de Chavagnac. Le détail qu'il me fait de quelques actions édifiantes de ses néophytes, est une preuve de la ferveur qui

règne dans son église. Je vous le rapporte de suite, mon révérend père, afin que vous m'aidiez à remercier le Seigneur des fruits de bénédiction qu'il opère dans le cœur de ces nouveaux fidèles.

Un Chrétien, âgé de quarante ans, avoit amassé avec bien de la peine de quoi se marier. (Vous n'ignorez pas que se marier à la Chine, c'est acheter une femme). Il y avoit déjà quelque temps que le mariage étoit conclu, lorsqu'on lui apprit que sa prétendue femme, qu'on lui avoit dit être veuve, avoit encore son mari, qui étoit plein de santé. L'embarras pour le Chrétien ne fut pas tant de la renvoyer, que de retirer l'argent qu'elle lui avoit coûté. L'indigence et le désespoir avoient porté le mari à la vendre, et il avoit dépensé toute la somme qu'il avoit reçue.

Les parens du Chrétien qui étoient infidèles, firent tous leurs efforts pour l'engager, ou à la garder, ou du moins à la revendre à quelqu'autre; car le véritable mari refusoit de la recevoir, à moins qu'on ne lui donnât de quoi la nourrir. La tentation étoit délicate pour un Chinois. Cependant le Chrétien tint ferme; et comme l'unique ressource qu'il avoit, étoit de s'adresser au mandarin, il alla le trouver, et après lui avoir exposé le fait, il lui déclara qu'étant disciple de Jésus-Christ, il ne pouvoit ni ne vouloit garder la femme d'un autre; qu'il étoit pourtant de la justice qu'il fût remboursé, ou par le mari qui avoit reçu son argent, ou par les entremetteurs qui avoient trempé dans une semblable supercherie; mais que si cela ne se pouvoit, parce que l'un étoit pauvre, et que les autres, ou étoient morts, ou avoient pris la fuite, il le supplioit d'ordonner au mari légitime de reprendre sa femme.

Le mandarin, autant surpris qu'édifié de cette proposition, fit de grands éloges d'une religion qui inspire de pareils sentimens; et ayant fait chercher

le seul des entremetteurs qui restoit, il le fit châtier sévèrement. Cependant le Chrétien n'a point de femme, et a perdu toute espérance de pouvoir jamais amasser de quoi en avoir une. Pour peu qu'on connoisse la Chine, et qu'on sache ce que c'est pour un Chinois que de ne pouvoir se marier, cette action paroîtra héroïque; pour moi, je la regarde ainsi.

Un autre Chrétien fort jeune s'étoit oublié dans un emportement, jusqu'à dire à sa mère quelques paroles offensantes, qui avoient scandalisé tout le voisinage. Dès que, revenu à soi, il fit réflexion à ce qui lui étoit échappé, il assembla ses voisins, et se mettant à genoux en leur présence, il demanda pardon à sa mère; ensuite, pour expier sa faute, il s'imposa lui-même une pénitence pénible et humiliante. Puis adressant la parole à tous ceux qui étoient présens: « Un Chrétien, leur dit-il, peut bien s'écar- » ter de son devoir dans un premier mouvement de » colère, mais sa religion lui apprend à réparer » aussitôt sa faute; et c'est pour vous en convaincre » que je vous ai priés d'être témoins de tout ce qui » vient de se passer. »

Un lettré cassé de vieillesse, ayant demandé et reçu le baptême, ne vécut plus qu'environ un mois: il passa tout ce temps-là dans les plus grands sentimens de piété, ne perdant point de vue un crucifix que je lui avois laissé, et s'entretenant continuellement avec Notre-Seigneur attaché à la croix. Comme il s'aperçut qu'il touchoit à sa dernière heure, il ramassa tout ce qui lui restoit de force pour m'écrire. Sa lettre n'est point venue jusqu'à moi, parce que n'étant pas du goût de ses parens infidèles, à qui il l'avoit confiée, ils jugèrent à propos de la supprimer. Quelques fragmens qu'on m'en a apportés, me font regretter infiniment de ne l'avoir pas reçue. C'est ainsi qu'il signoit cette lettre: *N. N. par naissance*

enfant du rebelle Adam, par miséricorde frère adoptif de Jésus-Christ, et fils adoptif de Dieu, sur le point d'aller au ciel réparer, par un amour éternel, l'indifférence que j'ai eue sur la terre pour celui à qui je me devois tout entier.

Le père de Chavagnac m'ajoute que le mandarin du lieu où il réside, est si convaincu de la vérité de notre religion, qu'il s'efforce d'engager tous ses amis à l'embrasser, bien que par des raisons d'intérêt et de fortune, il soit malheureusement retenu lui-même dans les ténèbres de l'infidélité. Sa mère, sa femme, ses enfans, les femmes de ses enfans, et la plupart de ses domestiques, font une profession ouverte du christianisme. Ce que ce Père me raconte de cette petite église, renfermée dans le palais du mandarin, me remplit de la plus douce consolation.

La chrétienté de Hien, me dit-il, est, grâces à Dieu, dans un très-bon état. On ne peut avoir plus d'ardeur pour entendre parler des choses de Dieu, plus d'estime pour la qualité de chrétien, plus de tendresse pour le Sauveur du monde, plus de délicatesse de conscience pour s'abstenir des plus légères fautes. Je me suis attaché principalement à leur expliquer les rapports que Jésus-Christ a avec nous, le fond du mystère de l'Incarnation, et les conséquences que nous devons en tirer. Depuis quelque temps, je leur ai fait six entretiens sur ce mystère, et chaque entretien duroit au moins trois heures; mais je n'ai rien dit à ces dames nouvellement chrétiennes, qu'elles n'aient conçu, qu'elles n'aient goûté, qu'elles n'aient répété plusieurs fois le jour, et dont elles n'aient profité pour la pratique. Je l'ai connu à certains mots qui leur échappoient, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, quand quelque point de l'instruction les avoient frappées, tels que sont ceux-ci, par exemple : *c'est quelque chose de grand que d'être Chrétien. Des Chrétiens qui se méprisent*

ont grand tort ; leur estime doit aller jusqu'au respect. Un Chrétien qui n'aime Dieu qu'à demi, est un monstre. Comment des Chrétiens peuvent-ils ne se pas aimer mutuellement ! Que les infidèles ne savent-ils notre sainte religion, il n'y en auroit pas un qui ne l'embrassât !

Il y a peu de jours qu'à la fin d'un de ces entretiens, la mère du mandarin se leva, et adressant la parole à toute l'assemblée : *Ce que je conclus de tout ceci*, dit-elle, *c'est qu'il n'y a qu'une seule chose qui doive nous être chère et précieuse, savoir la grâce sanctifiante ; qu'on ne doit rien omettre pour l'obtenir quand on ne l'a pas encore, pour la conserver quand on l'a obtenue, et pour la recouvrer quand on a eu le malheur de la perdre.* Ensuite, jetant des regards pleins de tendresse sur huit petits enfans chrétiens qui étoient présens, elle les baisa tous l'un après l'autre, respectant en eux la grâce d'adoption qu'ils avoient reçue à leur baptême.

Peu après, la veuve du fils aîné du mandarin, conduisant au pied d'un oratoire sa fille unique, âgée d'environ quatre ans, j'entendis qu'elle lui disoit ces paroles : « Je t'aime, Dieu le sait, ma chère » enfant ; eh ! comment ne te pas aimer, puisque tu » es le seul gage que ton père en mourant, m'ait » laissé de sa tendresse ! Cependant, si je croyois » que tu dusses jamais abandonner Jésus-Christ, ou » perdre l'innocence de ton baptême, je prierois le » Seigneur de te tirer au plutôt de ce monde. Oui, » (répéta-t-elle trois ou quatre fois, regardant une » image de Notre-Seigneur, et croyant n'être point » entendue) ; oui, mon Dieu, elle est à vous ; vous » pouvez la reprendre ; bien loin de la pleurer, je » vous remercierai de la grâce que vous lui aurez » faite. » Autant que je pus juger par le ton dont elle prononçoit ces dernières paroles, elle versoit des

larmes. C'est par ce dernier trait que le père de Chavagnac finit sa lettre.

Le père de Mailla, qui a eu cette année trois rudes persécutions à souffrir, m'a raconté une sainte saillie d'un enfant de huit à neuf ans, qui m'a paru admirable; je crois que vous serez surpris comme moi, de voir une foi si vive dans un âge si tendre. Il venoit de perdre deux de ses frères qui étoient morts de la petite vérole, lorsqu'il en fut lui-même dangereusement attaqué à son tour. Sa mère s'échappa jusqu'à dire dans un mouvement d'impatience : *Hé quoi! faut-il donc perdre tous nos enfans, faute d'avoir recours à la déesse de la petite vérole?* (C'est une divinité fort célèbre à la Chine). L'enfant qui entendit ces paroles, en fut tellement offensé, qu'il ne voulut jamais souffrir, pendant le peu de temps qui lui restoit à vivre, que sa mère parut en sa présence. Tout son plaisir étoit de voir des Chrétiens, et de s'entretenir avec eux du bonheur dont il alloit jouir dans le ciel. La fermeté du fils produisit dans la mère un prompt et sincère repentir de sa faute, qu'elle expia aussitôt par les larmes de la pénitence.

Vous serez bien aise, mon révérend père, d'apprendre encore de quelle manière un jeune Chinois, qui vient d'être baptisé, a été converti au christianisme. Sa conversion a quelque chose de singulier, je dirois presque de miraculeux. Ses parens l'avoient mis parmi les bonzes, et lui avoient fait porter, dès sa plus tendre enfance, l'habit de cette sorte de religieux chinois. Il n'avoit guère que seize ans, lorsqu'il tomba dans un étang fort profond, où il devoit se noyer sans ressource. Mais à peine fut-il au fond de l'eau, qu'il se sentit soutenu par un homme inconnu, qui le porta sur le bord de l'étang, et qui disparut aussitôt, après lui avoir ordonné d'aller de ce pas à l'église de Kieou-kiang, pour s'y faire ins-

truire, et recevoir le baptême. L'effet est une preuve du prodige : car quelque résistance qu'il ait trouvée du côté de ses parens infidèles, il a voulu absolument être baptisé ; et j'espère que son exemple fera quelque impression sur leurs cœurs. Sa mère est déjà fort ébranlée.

J'ai été également charmé de la force et de la générosité toute chrétienne d'un de nos néophytes. Il n'avoit pour subsister qu'un petit emploi chez un marchand de ses parens, fort riche, dont il tenoit les livres de compte. Le marchand, entêté jusqu'à l'excès du culte de ses idoles, et craignant qu'elles ne lui devinssent contraires s'il gardoit chez lui un homme qui faisoit profession du christianisme, le chassa sur le champ de sa maison, en l'assurant néanmoins que la porte lui en seroit ouverte, dès qu'il auroit renoncé à une loi qui n'étoit pas de son goût. Mais le généreux Chrétien, indigné d'une pareille proposition, sortit sur l'heure de chez le marchand ; et quoiqu'il soit maintenant dans un besoin extrême, lui, sa femme et ses enfans, il m'a protesté mille fois que rien ne seroit capable de lui faire abandonner Jésus-Christ, et qu'il demeurera plutôt toute sa vie dans l'état d'indigence où il est, que de commettre une semblable infidélité.

Je ne puis finir cette lettre, mon révérend père, sans vous rapporter encore un rare exemple de charité que viennent de donner les Chrétiens de Kingte-tching. Rien n'a fait plus d'honneur à la religion, ni ne l'a rendue plus respectable aux infidèles. Une peste ravageoit tout le pays ; la plupart des familles en étoient affligées, et ce qu'il y avoit de plus triste, c'est que ceux qui étoient une fois atteints de cette maladie, se voyoient aussitôt abandonnés de leurs parens infidèles. Les Chrétiens, touchés de compassion de leur misère, ont suppléé, par leurs soins, aux secours que tant de malheureux avoient droit d'exiger

de la tendresse de leurs proches. On voyoit ces charitables néophytes parcourir toutes les maisons où il se trouvoit des malades, et s'exposer sans crainte à un mal si contagieux; on en voyoit plusieurs transporter chez eux des familles entières de moribonds, leur rendre les services les plus bas, et à la faveur des remèdes dont ils soulageoient leurs corps, faire couler dans leurs âmes les vérités du salut. Dieu a voulu, ce semble, récompenser une charité si extraordinaire; lorsque je suis allé visiter cette église, j'ai appris qu'il n'étoit mort personne de tous ceux dont les Chrétiens avoient pris soin; ce que les infidèles regardoient comme un prodige, et ce qui en a déterminé plusieurs à me prier de les instruire, et de les disposer à la grâce du baptême. Je ne doute point, mon révérend père, que ce que je vous mande de nos Chrétiens de King-te-tching, ne touche bien sensiblement M. le marquis de Broissia; car enfin cette nouvelle église doit être regardée comme son ouvrage, puisqu'elle a été fondée, et est maintenant entretenue de ses libéralités. Quand j'aurai reçu les lettres que j'attends dans quelques mois, je ne manquerai pas de vous les envoyer par les premiers vaisseaux. Accordez-moi quelque part dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, etc.

EXPLICATION

De la figure suivante.

LES trois inscriptions en caractères chinois qu'on voit dans la table suivante, ont été écrites de la propre main de l'Empereur de la Chine. Ce fut le 24 d'avril de l'année 1711, la cinquantième de son règne, et le septième jour de la troisième lune, que

萬有真元

無始無終先作形
聲真主宰

宣仁宣義率昭極
辟大權衡

ce prince donna ces inscriptions aux pères Jésuites de Pekin, pour la nouvelle église qu'ils ont élevée vers la porte de Teun-ching-muen. Dès l'année 1705, il voulut contribuer à la construction de cette église, et il donna pour cela dix mille onces d'argent.

Les caractères de l'inscription du frontispice ont chacun plus de deux coudées et demie chinoises de hauteur.

Les caractères des inscriptions de chaque colonne ont près d'une coudée chinoise de hauteur.

Inscription du Frontispice.

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES.

Inscription de la première Colonne.

IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE ; IL ÉCLAIRE , IL SOUTIENT , IL RÉGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME AUTORITÉ , ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE.

Inscription de la seconde Colonne.

IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT ET IL N'AURA POINT DE FIN ; IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT ; C'EST LUI QUI LES GOUVERNE , ET QUI EN EST LE VÉRITABLE SEIGNEUR.

EXTRAITS

De quelques lettres écrites ces années dernières de la Chine.

DU PÈRE BOUVET.

A Pekin, le 10 juillet 1710.

LA conversion et la mort bienheureuse d'une dame tartare , alliée à la maison impériale , ont quelque chose d'assez singulier pour que je vous en fasse le récit , et je me flatte qu'il ne vous sera pas désagréable.

Lorsque les Tartares Mantcheoux se rendirent maîtres de la Chine , le jeune conquérant , voulant gagner le cœur de ses nouveaux sujets , adopta un nom chinois , pour lui et pour toute la maison impériale. Il choisit pour cela le nom de *Tchao* (qui est à la tête de *Pekia-Sing*), c'est-à-dire , du catalogue des cent noms qui partagent toutes les familles de l'Empire.

La dame , dont j'ai à vous entretenir , avoit épousé un seigneur du sang royal , qui pour marque de sa haute extraction , portoit une ceinture rouge. Cette dame s'appeloit *Tchao-tai-tai* , du nom de son époux , nom qui est commun à toute la famille de l'Empereur. Il y a quelques années qu'accablée de chagrin de voir son mari livré à des concubines qu'il aimoit uniquement , elle prit la résolution d'attenter sur sa propre vie , et de terminer ses ennuis par une prompte mort ; c'est une coutume assez ordinaire pour les dames de la Chine qui se croient malheureuses. Abandonnée à son désespoir , elle étoit

étoit sur le point de se donner le coup mortel , lorsqu'elle crut voir entrer dans sa chambre , ainsi qu'elle me l'a raconté elle-même , une dame qui sembloit descendre du ciel. Sa tête étoit couverte d'un voile qui traînoit jusqu'à terre ; sa démarche étoit majestueuse , et avoit je ne sais quoi au-dessus de l'humain ; elle étoit suivie de deux autres dames qui se tenoient dans la posture la plus respectueuse. Elle s'approcha de la dame Tchao , et la frappant doucement de la main : *Ne craignez rien , ma fille ,* lui dit-elle , *je viens vous délivrer de ces pensées sombres , qui vous perdroient sans ressource :* et après ces mots elle se retira.

La dame Tchao reconduisit sa bienfaitrice jusqu'à la porte de son appartement , et à l'instant elle se trouva dans une assiette tranquille , et dans un calme d'esprit qu'elle n'avoit point encore éprouvé. Elle appela sur le champ plusieurs de ses esclaves , qui avoient entendu confusément quelques-unes de ces paroles , et elle leur fit part de ce qui venoit d'arriver. Mais comme elle n'avoit encore nulle connoissance de la religion chrétienne , elle s'imagina que c'étoit une apparition de quelque divinité du paganisme , qui avoit veillé à sa conservation. Elle ne se détrompa que cinq ans après , dans une visite qu'elle rendit à une de ses parentes , qui étoit chrétienne et d'une piété tout à fait exemplaire. Ayant aperçu à son oratoire une image de la Sainte-Vierge , et ayant reconnu dans cette image le portrait de sa libératrice qu'elle avoit toujours présente à l'esprit , elle se prosterna sur le champ , et frappant la terre du front : *Voilà ,* s'écria-t-elle , *voilà celle à qui je dois la vie :* et dès-lors elle prit le dessein d'embrasser le christianisme.

Elle eut bientôt appris les principaux articles de la foi , et les prières ordinaires des Chrétiens ; mais elle n'eut pas la force de surmonter le seul obstacle

qui lui restoit à vaincre. Il s'agissoit non-seulement de renoncer aux idoles , mais encore d'en briser deux qui étoient regardées comme les divinités protectrices de sa maison : et c'est à quoi elle ne put se résoudre , craignant d'encourir par-là l'indignation de sa famille.

Malgré cette infidélité à la grâce , Dieu lui inspira encore de nouveaux désirs de conversion par le moyen de cette dame chrétienne sa parente , dont je vous ai parlé. Une petite fille que la dame Tchao avoit adoptée , et qu'elle aimoit tendrement , tomba dangereusement malade. La dame qui étoit chrétienne lui procura le bonheur de recevoir le baptême ; l'enfant mourut peu de jours après avoir été baptisée , sans que la mort eût tant soit peu défiguré son visage. A cette vue , la dame Tchao sentit redoubler toute sa tendresse , et dans le premier transport de sa douleur : *Hélas !* dit - elle , *je me consolerois , si j'avois quelque espérance de la revoir après ma mort. Rien de plus aisé* , répondit la fervente chrétienne ; *cet enfant a reçu le baptême , et son âme purifiée par cette eau salutaire , est certainement montée au ciel : il ne tient qu'à vous d'avoir le même avantage : dès - lors la porte du ciel vous sera ouverte , et vous verrez éternellement celle qui fait aujourd'hui le sujet de votre affliction.*

Ces paroles dites à propos rappelèrent à l'esprit de la dame affligée , le souvenir de la grâce qu'elle avoit reçue de la Mère de Dieu , et de la résolution qu'elle avoit prise de se faire chrétienne. Elle commença d'abord par renoncer au culte de son idole favorite , et pour ne l'avoir plus devant les yeux , elle l'envoya à une dame de ses amies.

Peu de temps après , se voyant dans un état de langueur que lui avoit causé une assez longue maladie , elle demanda avec instance le baptême , qu'on lui avoit différé pour de bonnes raisons. Elle s'y

étoit disposée par une foi vive , et par un parfait renoncement à toutes les superstitions des idolâtres. Cependant le Missionnaire lui fit dire que les catéchumènes , en renonçant aux idoles , ne pouvoient ni les garder , ni les donner à d'autres ; elle envoya aussitôt chercher celle qu'elle avoit donnée , et la mit en pièces , aussi bien que les deux autres , que des considérations humaines lui avoient fait retenir dans sa maison.

Comme ses forces diminoient chaque jour , et que l'on commençoit à craindre pour sa vie , le Missionnaire ne crut pas devoir éprouver plus longtemps sa constance. Il se transporta donc dans sa maison , et lui conféra le baptême avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise ; il lui fit ensuite quelques présens de dévotion , qu'elle reçut avec joie : surtout , il lui donna une grande image de la Sainte-Vierge , qu'elle plaça aussitôt dans le lieu le plus honorable de son appartement. Elle promit même que si Dieu lui rendoit la santé , elle l'emploieroit uniquement à lire les livres de la religion , et à exhorter tous ceux qu'elle connoissoit , ou sur qui elle avoit quelque autorité , d'embrasser le christianisme.

Dieu se contenta des saints désirs de la néophyte. Elle tomba tout à coup dans un état qui fit désespérer de sa vie. Comme elle s'aperçut la première que sa fin approchoit , elle demanda les derniers sacremens , et elle reçut Notre-Seigneur avec de grands sentimens de piété. Le lendemain elle envoya prier le Missionnaire de lui apporter l'extrême-onction ; mais quelque diligence qu'il fit , il apprit à son arrivée qu'elle venoit d'expirer , tenant un cierge béni d'une main , et son chapelet de l'autre , et invoquant les saints noms de Jésus et de Marie.

Quelque temps avant que de mourir , elle avoit appelé son fils , et lui avoit recommandé deux

choses : la première , d'avoir soin qu'on ne mêlât rien de superstitieux dans l'appareil de ses obsèques , et que le soin de cette cérémonie fût abandonné aux Chrétiens ; la seconde , de songer sérieusement à renvoyer au plutôt ses concubines pour se disposer à recevoir le baptême. Elle mourut assistée de plusieurs fervens Chrétiens , qui récitoient les prières ordinaires pour les moribonds , et qui furent très-touchés des actes de foi , d'espérance et de charité qu'elle répéta sans cesse jusqu'au dernier soupir. Ils recueillirent avec soin les trois dernières paroles qu'elle prononça ; les voici : *Sainte Mère de Dieu , secourez - moi : Jésus , mon Sauveur , pardonnez-moi : Mon Dieu , mon Jésus , sauvez-moi.* En prononçant une quatrième parole qu'on ne put entendre, elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

L E T T R E

Du père Parennin , missionnaire.

A Pekin, en l'année 1710.

JE ne doute point que vous ne soyez touché du zèle qu'ont fait paroître cette année quelques-uns de nos Chrétiens pour la conversion de leurs compatriotes. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples. Un des néophytes que je baptisai dans l'une des quatre missions que j'ouvris avant que l'Empereur m'eût ordonné de le suivre dans ses voyages , s'étoit établi à Yung-ping-fou. Là, ce fervent Chrézien a fait la fonction de missionnaire avec un zèle admirable : il a rassemblé quantité d'idolâtres à qui il a annoncé les vérités chrétiennes avec tant de succès , que la plupart ont demandé le baptême. Il est venu aussitôt

me chercher à Peking ; mais comme j'étois allé au Sud avec l'Empereur , le père de Tartre a pris ma place , et est parti sur le champ pour Yung-ping-fou , où il a baptisé quatre-vingts adultes. Dès que j'ai été de retour , j'ai envoyé dans cette ville un catéchiste , qui fortifiera ces nouveaux fidèles dans la foi , et qui , comme je l'espère , gagnera encore plusieurs gentils à Jésus-Christ.

Un autre Chrétien est venu me donner avis qu'il avoit fait connoître l'excellence de notre religion à plusieurs soldats chinois qui demeurent vers le passage de la grande muraille , et que touchés de ses discours , ils ne soupiroient qu'après la grâce du baptême. Je fis partir aussitôt un catéchiste afin de les aller instruire , et pour n'avoir plus moi-même qu'à les baptiser , lorsque je passerois par cet endroit-là à la suite de l'Empereur. Le jour donc que ce prince devoit passer la muraille , je pris le devant dès le point du jour ; je trouvai en effet quarante de ces soldats bien instruits et très-fermes dans la foi , qui me conjurèrent avec larmes de les admettre au nombre des Chrétiens. Je les baptisai tous , et ne les quittai que le soir pour aller rejoindre l'Empereur ; mais je leur laissai le catéchiste , avec plusieurs livres sur la religion , que j'avois apportés.

Un mois après , ces nouveaux fidèles me députèrent un d'entre eux à Ge-ho-ell , où j'étois alors , pour m'avertir qu'un de leurs mandarins avoit pris la résolution de les faire tous renoncer à la loi sainte qu'ils avoient embrassée ; que ses caresses et ses menaces ayant été inutiles , il en étoit venu à des traitemens très-inhumains ; qu'il pouvoit impunément les meurtrir de coups , puisqu'il étoit leur capitaine ; mais que quand on devoit les faire expirer dans les plus cruels tourmens , ils étoient tous résolus de perdre la vie plutôt que la foi. « Ce ne sont point » les mauvais traitemens que nous craignons , ajou-

» toient - ils dans la lettre qu'ils m'écrivoient ; mais
 » ce qui nous fait une peine que nous ne pouvons
 » vous exprimer , c'est que nos compagnons , en-
 » core infidèles , ne veulent plus entendre nos ex-
 » hortations , de peur d'être traités comme nous le
 » sommes. Nous vous conjurons donc de parler au
 » fils du *Ma-li-tou* , notre général , afin qu'il
 » adoucisse cet ennemi déclaré de notre sainte re-
 » ligion. »

J'allai les revoir à mon retour : tous se confessèrent avec une ferveur digne des plus anciens Chrétiens ; je leur fis une longue exhortation , à la fin de laquelle ils me présentèrent vingt de leurs compagnons , qui étoient bien instruits , et que je baptisai. Ils me prièrent ensuite d'établir parmi eux une confrérie , et de mettre à la tête ceux que je jugerois les plus capables de les instruire , et de veiller sur leur conduite. Ils avoient déjà écrit chacun leurs suffrages dans de petits billets cachetés séparément. J'ouvris ces billets et je trouvai que leur choix étoit fort sage : car ils nommoient les trois plus fervens , qui étoient les mieux instruits , et qui avoient le plus de loisir pour vaquer à cette bonne œuvre. Je confirmai leur choix , et comme ils sont fort resserrés dans la petite maison où ils s'assemblent , ils me proposèrent d'en acheter une autre , où ils pussent tenir plus commodément leurs assemblées. Je leur donnai pour cela cinquante taëls ; ils fournirent le reste , et j'espère que dans peu de temps il y aura une chrétienté nombreuse.

Pendant environ trois mois que nous demeurâmes à *Ge-ho-ell* , je rassemblai les Chrétiens de différentes provinces , qui s'y étoient rendus pour le commerce. Ils se confessèrent tous jusqu'à trois fois , mais je ne pus jamais trouver d'endroit propre à leur dire la messe. Je baptisai là environ seize personnes ; voilà ce qu'il y a eu pour moi de con-

solant dans mon voyage, qui d'ailleurs n'avoit rien que de pénible.

On a baptisé cette année dans notre église cent trente-neuf adultes, et huit cent vingt-neuf petits enfans, dont la plupart étoient exposés dans les rues. Les pères du collège, qui sont auprès des portes de la ville où l'on expose un plus grand nombre de ces enfans, en ont baptisé plus de trois mille. Ce que j'ai l'honneur de vous mander doit vous faire comprendre le bien solide que procurent les personnes charitables d'Europe, qui entretiennent ici des catéchistes employés uniquement à cette fonction.

LETTRE

Du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur-Général des missions des Indes et de la Chine.

A Pekin, le 12 d'avril 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LA carte de Tartarie, que nous faisons par ordre de l'Empereur de la Chine, nous a procuré l'occasion de voir la fameuse plante de *gin-seng*, si estimée à la Chine, et peu connue en Europe. Vers la fin de juillet 1709, nous arrivâmes à un village qui n'est éloigné que de quatre petites lieues du royaume de Corée, et qui est habité par les Tartares qu'on nomme *Calca-tatze*. Un de ces Tartares alla chercher sur les montagnes voisines quatre plantes de *gin-seng*, qu'il nous apporta bien entières dans

un panier. J'en pris une au hasard que je dessinai dans toutes ses dimensions, le mieux qu'il me fut possible. Je vous en envoie la figure que j'expliquerai à la fin de cette lettre.

Les plus habiles médecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante ; ils la font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils donnent aux grands seigneurs ; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisemens causés par des travaux excessifs de corps ou d'esprit, qu'elle dissout les flegmes, qu'elle guérit la foiblesse des poumons et la pleurésie, qu'elle arrête les vomissemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac et ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, remédie à la respiration foible et précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux, et produit de la lymphe dans le sang ; enfin qu'elle est bonne pour les vertiges et les éblouissemens, et qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guère s'imaginer que les Chinois et les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux mêmes qui se portent bien, en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi je suis persuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la pharmacie, ce seroit un excellent remède, s'ils en avoient assez pour en faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voie de la chimie, et pour l'appliquer, dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, et qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que je décrirai dans la suite, je me tâtai le pouls pour

savoir en quelle situation il étoit : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue , sans aucune préparation , et une heure après je me trouvai le pouls beaucoup plus plein et plus vif ; j'eus de l'appétit ; je me sentis beaucoup plus de vigueur , et une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant. Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve , persuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après , me trouvant si fatigué et si épuisé de travail qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval , un mandarin de notre troupe qui s'en aperçut , me donna une de ces racines : j'en pris sur le champ la moitié , et une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps-là , et toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche , et surtout les fibres que je mâchois , produisoient à peu près le même effet.

Nous nous sommes souvent servis de feuilles de *gin-seng* à la place de thé , ainsi que font les Tartares , et je m'en trouvois si bien , que je préférerois , sans difficulté , cette feuille à celle du meilleur thé. La couleur en est aussi agréable , et quand on en a pris deux ou trois fois , on lui trouve une odeur et un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine , il faut la faire bouillir un peu plus que le thé , afin de donner le temps aux esprits de sortir ; c'est la pratique des Chinois quand ils en donnent aux malades , et ils ne passent guère la cinquième partie d'une once de racine sèche. A l'égard de ceux qui sont en santé , et qui n'en usent que par précaution , ou pour quelque légère incommodité , je ne voudrois pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises , et je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle manière on la prépare : on coupe la racine en petites tranches

qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi-setier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu ; et quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jeter un peu de sucre, et la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le suc, et ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, et l'autre le soir.

A l'égard des lieux où croît cette racine, en attendant qu'on les voie marqués sur la carte de Tartarie, dont nous enverrons une copie en France, on peut dire en général que c'est entre le 39.^e et le 47.^e degré de latitude boréale, et entre le 10.^e et le 20.^e degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Pekin. Là se découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes et environnées, rendent comme impénétrables. C'est sur le penchant de ces montagnes et dans ces forêts épaisses, sur le bord des ravines ou autour des rochers, au pied des arbres et au milieu de toutes sortes d'herbes que se trouve la plante de *gin-seng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt et la consume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle est ennemie de la chaleur ; aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelque autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada (1), dont les forêts et les

(1) On en a effectivement découvert dans les forêts du Canada, dont on fit d'abord beaucoup de bruit ; mais cette première vogue ne s'est pas soutenue.

montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Les endroits où croît le *gin-seng*, sont tout à fait séparés de la province de Canton, appelée *Leao-tong* dans nos anciennes cartes, par une barrière de pieux de bois qui renferme toute cette province, et aux environs de laquelle des gardes rôdent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir, et d'aller chercher cette racine. Cependant, quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté et le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la province, ou en y rentrant. L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain, préférablement aux Chinois, avoit donné ordre, cette même année 1709, à dix mille Tartares, d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *gin-seng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, et que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen, on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres chinoises, qui ne lui coûteroient guère que la quatrième partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hasard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déserts. Leurs mandarins qui n'étoient pas éloignés de notre route, vinrent les uns après les autres, nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voici l'ordre que garde cette armée d'herboristes. Après s'être partagé le terrain, selon leurs étendards, chaque troupe, au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusqu'à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance; ils cherchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit,

en avançant insensiblement sur un même rumb ; et ; de cette manière , ils parcourent , durant un certain nombre de jours , l'espace qui leur a été marqué. Dès que le terme est expiré , les mandarins placés avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux , envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres , et pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque , comme il arrive assez souvent , ou pour s'être égaré , ou pour avoir été dévoré par les bêtes , on le cherche un jour ou deux , après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition : ils ne portent ni tentes , ni lits , chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four , dont il se doit nourrir tout le temps du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelque arbre , se couvrant de branches , ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les mandarins leur envoient de temps en temps quelques pièces de bœuf ou de gibier qu'ils dévorent , après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année : ils ne laissent pas , malgré ces fatigues , d'être robustes , et de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient , n'étoient guère mieux traités , n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour , et qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Pour vous donner maintenant quelque idée de cette plante , dont les Tartares et les Chinois font un si grand cas , je vais expliquer la figure de celle que je vous envoie.

A. représente la racine dans sa grosseur naturelle. Quand je l'eus lavée , elle étoit blanche et un peu raboteuse , comme le sont d'ordinaire les racines des autres plantes.

B. C. C. D. représentent la tige dans toute sa longueur et son épaisseur : elle est toute unie, et assez ronde ; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement *B.* où elle est plus blanche, à cause du voisinage de la terre.

Le point *D.* est une espèce de nœud formé par la naissance de quatre branches qui en sortent comme d'un centre, et qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre, sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un vert tempéré de blanc : le dessus est assez semblable à la tige, c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mûre. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtés avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles de la grandeur et de la figure qui se voit dans la planche. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à peu près parallèle au plan du sol.

Quoique je n'aie dessiné exactement que la moitié d'une de ces feuilles *F.* on peut aisément concevoir et achever toutes les autres sur le plan de cette partie. Je ne sache point avoir jamais vu des feuilles de cette grandeur, si minces et si fines : les fibres en sont très-bien distinguées ; elles ont par-dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres, s'élève un peu vers le milieu au-dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille est d'un vert obscur pardessus, et pardessous d'un vert blanchâtre et un peu luisant. Toutes les feuilles sont dentelées, et les denticules en sont assez fines.

Du centre *D.* des branches de cette plante, s'élevoit une seconde tige *D. E.* fort droite et fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruits fort rond et d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de vingt-quatre fruits : j'en ai seulement dessiné deux dans leur gran-

deur naturelle, que j'ai marqués dans ces deux chiffres 9. 9. La peau rouge qui enveloppe ce fruit, est fort mince et très-unie: elle couvre une chair blanche et un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles, (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur et de la figure de nos lentilles ordinaires, séparés néanmoins l'un de l'autre, quoique posés sur le même plan (1). Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtés, assez fin, et de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, et s'écartant en tous sens comme les rayons d'une sphère, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'est pas bon à manger: le noyau ressemble aux noyaux ordinaires: il est dur, et renferme le germe. Il est toujours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De là vient que ce fruit n'est pas rond, et qu'il est un peu applati des deux côtés. S'il est double, il a une espèce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent: il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée qui se colle sur les noyaux: elle devient alors d'un rouge obscur et presque noir.

Au reste cette plante tombe et renaît tous les ans. On connoît le nombre de ses années par le nombre des tiges qu'elle a déjà poussées, dont il reste toujours quelque trace, comme on le voit marqué dans la figure par les petits caractères *b. b. b.* Par-là on voit que la racine *A.* étoit dans sa septième année, et que la racine *H.* étoit dans sa quinzième.

A l'égard de la fleur, comme je ne l'ai pas vue, je ne puis en faire la description: quelques-uns m'ont

(1) Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles; il est presque partout également épais.

dit qu'elle étoit blanche et fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, et que personne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutôt qu'elle est si petite et si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention; et ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ceux qui cherchent le *gin-seng*, n'ayant en vue que la racine, méprisent et rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes qui, outre le bouquet des fruits que j'ai décrits ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout à fait semblables aux premiers, situés à un pouce ou à un pouce et demi au-dessous du bouquet: et alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque guère de trouver encore cette plante à quelques pas de là sur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, distingue cette plante de toutes les autres, et la fait remarquer d'abord: mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne. Telle étoit celle que j'ai marquée dans la figure par la lettre *H*. qui ne portoit aucun fruit, bien qu'elle fût dans sa quinzième année.

Comme on a beau semer la graine, sans que jamais on l'ait vu pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à cette fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en terre; que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac, et qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau la laisse avec sa fiente. J'aime mieux croire que ce noyau demeure fort long-temps en terre avant que de pousser aucune racine: et ce sentiment me paroît fondé sur ce qu'on trouve de ces racines qui ne sont pas plus longues, et qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles aient poussé successivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

Quoique la plante que j'ai décrite eût quatre branches, on en trouve néanmoins qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même sept, et celles-ci sont les plus belles. Cependant chaque branche a toujours cinq feuilles, de même que celle que j'ai dessinée, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur et au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruits, sont d'ordinaire petites et fort basses.

La racine la plus grosse, la plus uniforme, et qui a moins de petits liens, est toujours la meilleure. C'est pourquoi celle qui est marquée par la lettre *H*. l'emporte sur l'autre. Je ne sais pourquoi les Chinois l'ont nommée *gin-seng* qui veut dire, *représentation de l'homme* : je n'en ai point vu qui en approchât tant soit peu ; et ceux qui la cherchent de profession, m'ont assuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui eussent de la ressemblance avec l'homme, qu'on n'en trouve parmi les autres racines qui ont quelquefois par hasard des figures assez bizarres. Les Tartares l'appellent, avec plus de raison, *orhotu*, c'est-à-dire, *la première des plantes*.

Au reste, il n'est pas vrai que cette plante croisse à la Chine, comme le dit le Père Martini, sur le témoignage de quelques livres chinois, qui l'ont fait croître dans la province de Peking sur les montagnes d'*Yong-pin-fou*. On a pu aisément s'y tromper, parce que c'est là qu'elle arrive, quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante, n'en conservent que la racine, et ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine, et de la nettoyer, en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de matière étrangère. Ils la trempent
ensuite

ensuite un instant dans de l'eau presque bouillante, et la font sécher à la fumée d'une espèce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfermé dans un vase avec un peu d'eau, se cuit à un petit feu : les racines couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, se sèchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu : mais bien qu'elles conservent leur vertu, elles n'ont pas cette couleur que les Chinois aiment. Quand les racines sont sèches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui soit aussi bien sec ; autrement elles seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées des vers.

Je souhaite, mon révérend père, que la description que je viens de faire du *gin-seng*, si estimé dans cet empire, vous fasse plaisir, et à ceux à qui vous en ferez part. Nous sommes sur le point d'aller en Tartarie pour en achever la carte, car nous avons encore le nord-ouest et l'ouest à faire. Je vous enverrai, le plutôt qu'il me sera possible, la carte de la province de Pekin, appelée par le père Martini *Pekeli*, et par les Chinois, *Tcheli* ou bien *Lipafou*. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec bien du respect, etc.

L E T T R E

Du père d'Entrecolles , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père Procureur des missions de la Chine et des Indes.

A Jao-tcheou , ce 27 août 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

La paix de N. S.

J'AI différé jusqu'ici à vous écrire, dans l'espérance que je recevrais des autres Missionnaires les nouvelles qui regardent leurs missions : mais leurs lettres ne sont point encore arrivées, et la crainte de manquer l'occasion des vaisseaux qui partent, m'oblige de me borner à ce qui concerne l'état présent des deux églises de Jao-tcheou, et de King-te-ching, dont le Seigneur a bien voulu me confier la conduite. Grâce à sa miséricorde, cette chrétienté s'augmente de jour en jour : j'ai conféré cette année le baptême à près de quatre-vingts adultes, dont plusieurs commencent déjà à faire goûter le christianisme en divers endroits. J'espère en baptiser encore un grand nombre dans la route que je dois tenir d'ici à Kieou-Kiang.

La foi de mes néophytes a été éprouvée cette année par une nouvelle persécution, qui leur a été suscitée au sujet du culte des idoles. Quelques-uns d'eux ont été chargés de chaînes, d'autres ont été bâtonnés. Il y en a eu qui ont souffert, avec une fermeté digne des premiers siècles, la perte de leurs biens, et beaucoup d'autres mauvais traitemens, pour avoir embrassé le christianisme, ou contribué

à la conversion de leurs amis. Cependant le nom chrétien n'en a point été déshonoré, et la religion n'a rien perdu de l'estime qu'on avoit pour elle.

J'attribue cette protection particulière de Dieu, à la ferveur et à la piété des nouveaux fidèles. Un Missionnaire que j'ai eu chez moi pendant quelques jours, en a été extrêmement touché : ce ne sont point de simples Chrétiens, me disoit-il, ce sont des modèles de la plus haute vertu. Il est vrai que je trouve en la plupart une délicatesse de conscience, une horreur des moindres fautes, un amour des souffrances, une assiduité à fréquenter les sacremens, une charité pour le prochain, qui me rendent bien légères toutes les peines de ma mission. Il n'y en a guère parmi eux qui ne se prépare à la communion par un jour de jeûne : j'en ai vu qui se dispoient à célébrer la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, par huit jours de jeûne, et cela afin d'obtenir par son entremise la grâce de surmonter une passion qui les dominoit.

Je ne pus me rendre que la veille de Noël à mon église de Jao-tcheou. A peine y fus-je arrivé, qu'il me fallut aller chez un Chrétien qui étoit à l'extrémité, et qui depuis quatre jours demandoit sans cesse de mes nouvelles. Ma présence redonna des forces à ce pauvre moribond : il me témoigna sa joie par ses larmes, et par les continuelles actions de grâce qu'il rendoit au Seigneur, de ce qu'il m'avoit fait venir à temps pour l'aider à mourir saintement. Je le confessai ; je lui donnai le viatique et l'extrême-onction ; peu après je fis la recommandation de l'âme, et il expira la nuit suivante. Un des grands obstacles qu'il eut à surmonter pour sa conversion, fut de chasser une concubine qu'il regardoit, selon les lois de l'Empire, comme sa seconde femme. Quoiqu'il n'eût des enfans que de celle-là, il n'hésita pas à la renvoyer,

aussitôt qu'on lui fit entendre que c'étoit une condition nécessaire pour recevoir le baptême.

La nuit de Noël se passa dans les exercices ordinaires de la piété chrétienne. Je fus infiniment consolé de la ferveur d'un grand nombre de catéchumènes qu'on me présenta pour le baptême. Je ne différâi point à leur accorder une grâce qu'ils me demandoient avec larmes, et à laquelle ils s'étoient disposés par les plus saintes pratiques de la religion, en quoi ils ne cédoient pas aux plus anciens fidèles.

Les faveurs extraordinaires que Dieu a faites à plusieurs de mes néophytes, et qu'ils regardent comme de véritables miracles, ont beaucoup servi à la conversion de quelques infidèles. Outre les guérisons surprenantes qu'on ne peut attribuer qu'à l'eau bénite, ou à l'invocation du saint nom de Dieu, la manière dont la famille d'un fervent Chrétien a été délivrée d'un incendie, a quelque chose d'extraordinaire. Tout le monde dormoit profondément; le feu qu'un jeune enfant avoit mis par mégarde à la maison, commençoit à gagner de tous côtés, lorsque la femme d'un Chrétien se sentit frappée rudement, et s'éveillant en sursaut, elle jeta de grands cris qui réveillèrent toute sa famille. On s'aperçut alors du danger, et l'on eut le temps d'éteindre les flammes, qui faisoient déjà un si grand ravage, qu'un peu plus tard le mal étoit sans remède.

Que ce soit là un effet miraculeux de la protection de Dieu sur cette famille, comme le pensent nos néophytes, et comme je le crois aussi bien qu'eux, c'est sur quoi je ne veux point appuyer: je suis bien plus touché des miracles sensibles que la grâce opère dans certaines âmes. J'en ai fait depuis peu l'expérience en conférant le baptême à un pauvre artisan, homme grossier, d'un naturel dur, et qui avoit je ne sais quoi de féroce. Je n'aurois jamais cru trouver tant de lumières, ni de si tendres sentimens pour

Dieu, dans un homme de ce caractère. Je l'avois conduit à l'église, où je le laissai seul pendant quelque temps pour se préparer à la grâce du baptême. Quand je revins le trouver pour commencer la cérémonie, il étoit prosterné au pied de l'autel, le visage baigné de larmes, et ne me répondoit que par des paroles entremêlées de soupirs et de sanglots. Ce spectacle m'attendrit. Les Chrétiens qui m'accompagnoient en furent si frappés, qu'ils lui donnèrent le surnom de *Contrit*. Après que la cérémonie fut achevée, un d'eux l'aborda pour le prier de lui faire part des saintes pensées qui lui avoient fait répandre tant de larmes : « Trois vues différentes, » lui répondit-il, m'ont pénétré de douleur : la vue » de mes péchés, que Dieu vouloit bien me par- » donner ; la vue des flammes de l'enfer, que les » eaux du baptême alloient éteindre ; la vue de Jé- » sus-Christ étendu sur une croix, qui me délivroit » par ses douleurs des peines éternelles. J'avois com- » passion de moi, ajouta-t-il, j'avois compassion de » Jésus-Christ. » Il n'y a certainement que la grâce qui ait pu produire dans le cœur de ce catéchumène une dévotion aussi affectueuse. L'Esprit saint souffle où il veut, et il sait, quand il lui plaît, amollir les cœurs les plus insensibles.

C'est principalement dans les retraites spirituelles, que nous faisons faire depuis peu d'années à nos néophytes, qu'ils ressentent les plus fortes impressions de la grâce. Le père de Chavagnac est le premier à qui la pensée soit venue de donner les exercices aux Chinois, selon la méthode de saint Ignace, de même qu'il se pratique dans quelques provinces de France, surtout en Bretagne, où ces saints exercices ont beaucoup servi à la réformation des mœurs, et à la sanctification des peuples de cette belle province. C'est aussi à l'exemple de ce zélé Missionnaire que j'ai fait faire cette année trois retraites à mes

Chrétiens: deux à Jao-tcheou, et une à King-teching. Permettez-moi de vous en faire le détail, mon révérend père; je me flatte que vous serez édifié, et de l'ordre qui se garde dans ces sortes de retraites, des sentimens de pénitence et de componction qu'elles inspirent aux nouveaux fidèles, et des fruits qu'ils en retirent pour avancer de plus en plus dans les voies de la perfection.

Voici d'abord la méthode que j'observe pendant les huit jours que dure la retraite. Ceux qui y sont admis (ce qu'ils regardent comme une grande grâce) se rendent au jour marqué dans mon église. Quand ils sont tous rassemblés, je leur fais un discours, où je leur expose la fin de la retraite, combien il leur importe de la bien faire, les secours et les moyens qu'ils y ont pour assurer leur salut, les réglemens qu'il leur faut observer, le silence et le recueillement dans lequel ils doivent passer ces saints jours, afin que huit jours de pénitence réparent tant d'années criminelles, et les remplissent de ferveur pour le reste des années qu'ils ont à vivre.

L'entretien fini, se fait la prière, qui consiste à réciter l'acte de contrition trois fois, lentement, et à voix basse, mettant une pause considérable entre chaque fois. Après quoi ils viennent modestement l'un après l'autre au pied de l'autel, où je leur distribue à chacun un crucifix, l'image de la sainte-Vierge, et des instrumens de pénitence à ceux qui en demandent; les avertissant d'en faire un aussi saint usage qu'ont fait ceux qui les ont précédés dans de semblables retraites. Je les conduis ensuite dans leur chambre (comme le logement me manque, je suis obligé de les mettre plusieurs ensemble dans la même chambre). La nourriture, pour laquelle je ne prends rien d'eux, est fort frugale, et proportionnée au peu qu'on me fournit chaque année. Les bénédictions que Dieu répand sur ces saints exercices,

me dédommagent avec usure de ce que je puis souffrir par le retranchement des dépenses nécessaires pour ma personne. Mais il est certain que si les secours temporels étoient plus abondans, on feroit des biens infinis qu'on ne fait pas, quelque zèle et quelque bonne volonté qu'on ait d'ailleurs. C'est peut-être là la seule peine que ressentent un Missionnaire.

Mon principal soin, pendant tout le temps de la retraite, est d'occuper continuellement ceux qui la font, en variant le plus qu'il m'est possible les exercices de chaque jour. Ces exercices consistent en des méditations sur les grandes vérités du christianisme et sur les principaux mystères de la religion; en des exhortations sur les commandemens de Dieu, sur la confession et la communion, sur la patience dans les adversités, sur le soin de sanctifier les actions les plus communes, et sur le zèle pour le salut de leurs frères. Je leur fais faire aussi de fréquens actes de foi sur tous les articles de notre croyance, en les parcourant l'un après l'autre, ce qui les dispose à la cérémonie dans laquelle ils renouvellent les promesses qu'ils ont faites au baptême.

J'ajoute à cela l'explication des tableaux, qui représentent les différens états du pécheur et du juste pendant cette vie, et après la mort. Vous savez quel est le fruit que produit cet exercice si ordinaire dans les retraites de Bretagne; il fait la même impression sur nos néophytes, et je suis persuadé que c'est un des plus utiles de la retraite. Enfin, leurs repas sont suivis chacun d'un entretien particulier, qui tient lieu de récréation. Dans ces sortes d'entretiens, je leur rapporte quelques exemples de l'Écriture, ou différens traits de l'histoire ecclésiastique, qui ont le plus de conformité avec les vérités qu'ils ont méditées pendant le jour. Ces vérités, ainsi réduites en pratique, ajoutent l'exemple à la conviction, et servent à les affermir davantage dans les

résolutions qu'ils ont prises à la fin de leur méditation. Le temps qu'ils ont de libre entre les exercices publics, s'emploie ou à lire un livre de piété, ou à mettre sur le papier de bonnes pensées que Dieu leur inspire, ou à préparer leur confession générale. Par ce moyen, il n'y a pas un seul moment de vide dans la journée, et la variété qui se trouve dans tous ces exercices qui se succèdent les uns aux autres, leur fait passer tout ce saint temps avec une rapidité dont ils sont eux-mêmes surpris.

La communion de la retraite se fait en forme d'amende honorable, pour réparer en quelque sorte les fautes qu'ils auroient pu commettre, en n'apportant point à la sainte table les dispositions que demande la participation du corps de Jésus-Christ. Leur coutume à présent est de venir certains jours à l'église pour se prosterner dans l'endroit où se donne la communion, et se préparer à une action si sainte par différens actes de foi, d'humilité et d'amour de Dieu.

Un des exercices qui m'a paru faire le plus d'impression, est l'adoration de la croix. Comme ce fut durant la semaine-sainte que je donnai la première retraite, cette cérémonie s'y trouva naturellement, et je m'aperçus que les cœurs étant beaucoup mieux disposés qu'à l'ordinaire, les sentimens de douleur et de componction étoient aussi beaucoup plus vifs. En se prosternant aux pieds du crucifix, ils l'arrosaient d'un torrent de larmes; l'église retentissoit de toutes parts de soupirs et de sanglots. Ce spectacle me toucha de telle sorte, que je fus contraint d'interrompre de temps en temps l'office du vendredi-saint; j'eus même de la peine à l'achever. C'est ce qui m'a fait prendre la résolution de ne jamais omettre cette cérémonie en quelque temps que se fasse la retraite. Je la place à la fin de la méditation, qui se fait sur la passion du Sauveur.

Enfin , la retraite finit par une dernière pratique qui en est comme la conclusion. C'est une protestation qu'ils font par écrit , de n'oublier jamais les grâces qu'ils ont reçues dans ce saint temps , et d'y correspondre avec toute la fidélité dont ils sont capables ; de haïr tout le reste de leur vie ce qu'ils ont haï pendant leur retraite ; de n'estimer que ce qu'ils y ont estimé , et de reconnoître par une vie fervente l'amour infini que Jésus-Christ a pour eux. Chacun met au bas de cet écrit ses résolutions principales ; ils doivent le porter sur eux toutes les fois qu'ils approchent des sacremens ; et s'ils viennent à mourir , on l'enferme avec eux dans le même cercueil. Cette pensée les frappe , et les avertit dans l'occasion d'être fidèles à observer ce qu'ils ont promis au temps de la retraite.

Vous jugez bien , mon révérend père , qu'un Missionnaire ne peut guère donner ces sortes de retraites sans beaucoup de fatigues ; mais toutes les peines qu'il prend sont bien adoucies par les consolations intérieures dont il est rempli , lorsqu'il voit une troupe de Chrétiens livrés par la grâce à l'esprit de pénitence et de componction , et qu'il est obligé d'essuyer des larmes que la force et l'onction de la divine parole font couler avec abondance.

C'est ce qui m'est arrivé dans le sacré tribunal ; la plupart fondoient en pleurs , en s'accusant de leurs péchés ; plusieurs revenoient jusqu'à six ou sept fois dans la crainte de ne s'être pas assez bien expliqués ; d'autres comptoient pour rien toutes leurs confessions précédentes , dans la pensée qu'en les faisant , ils n'avoient pas été pénétrés d'une assez vive douleur : j'en sais plusieurs qui terminoient chaque méditation par de saintes rigueurs qu'ils exerçoient sur leur chair ; j'ai été quelquefois obligé d'en renvoyer de l'église , pour les forcer à prendre un peu de repos.

Un de ces fervens néophytes méditant la passion

du Sauveur, aperçut un clou qui sortoit d'une planche de son oratoire. Dans le dessein d'imiter Jésus-Christ souffrant, il s'appuya la tête si long-temps, et en tant de divers endroits sur le clou, qu'il se fit une espèce de couronne. Une vive douleur, de même qu'un grand amour, est quelquefois capable de ces sortes d'excès. Le même se préparant à sa confession générale, crut voir pendant la nuit son ange gardien qui lui présentoit une porcelaine, en lui disant ces paroles : « Souviens-toi d'avoir peint des figures » indécentes sur une pareille porcelaine. » C'étoit un péché qui lui étoit échappé de la mémoire dans son examen, et dont il ne s'étoit jamais confessé. J'ai eu beaucoup de peine à détourner un autre d'aller se cacher pour toujours dans le fond d'un désert, afin de se mettre à couvert, disoit-il, des tentations du monde, et de chercher un asile à sa propre faiblesse. Je ne vous parle pas des restitutions faites, quoique l'injustice fût douteuse, ni des réconciliations renouvelées, quoiqu'elles eussent été déjà faites.

Au reste, mon révérend père, si tout cela n'étoit que le fruit d'une ferveur passagère, je ne croirois pas devoir vous en entretenir; mais ce qu'il y a de consolant, et ce qui fait sentir combien une retraite bien faite est utile à la sanctification des âmes, c'est la constance avec laquelle nos néophytes persévèrent dans la pratique de la vertu. Quelque réglée que fût cette chrétienté avant que j'eusse pensé à lui procurer ce moyen de salut, il me semble qu'elle prend maintenant une face toute nouvelle; je trouve ces nouveaux fidèles beaucoup plus assidus à l'église, plus dévots envers nos saints mystères, plus exacts à s'approcher des sacremens. S'il leur arrive de tomber en quelque péché, ils s'en confessent aussitôt, sans différer à le faire au dimanche suivant. Les plus légères fautes les alarment; ils ne manquent point

de faire un quart-d'heure de méditation chaque jour, et d'examiner tous les soirs leur conscience. Il y en a qui viennent passer un jour chaque mois à l'église pour y faire une espèce de retraite en forme de préparation à la mort. Plusieurs ne se contentant pas de l'abstinence qu'ils font le vendredi et le samedi, la font encore le mercredi en l'honneur de saint Joseph, que la mission de la Chine a pris pour son patron. Je connois de jeunes artisans, qui, pour ne pas manquer aux prières vocales qu'ils se sont prescrites, récitent régulièrement le chapelet dans les rues en allant le matin à leur travail, et en revenant le soir dans leur maison.

S'ils sont obligés de faire quelque voyage, la première chose qu'ils font à leur retour, c'est de venir trouver le Missionnaire, et de lui exposer l'état de leur conscience avec une candeur et une simplicité admirable. Un jeune homme qui avoit suivi son père à plus de trente lieues de Jao-tcheou, où les affaires de son commerce demandoient sa présence, vint à l'église, selon la coutume, dès le lendemain de son arrivée. Je savais qu'il avoit employé à la prière tous ses momens de loisir, que durant tout le chemin c'étoit son occupation ordinaire, et qu'il avoit passé plus de deux mois dans un jeûne continuel; je songeois à mettre des bornes à sa ferveur, lorsque prévoyant ce que j'avois à lui dire, il me coupa la parole, en me répétant le mot d'un saint anachorète, que j'avois rapporté dans un entretien de la retraite: *Je suis déterminé*, me dit-il, *à faire de la peine à celui qui m'en fait.* Il vouloit parler de son corps. J'ai su aussi que le même jeune homme se trouvant exposé à une tentation violente, où un de ses parens l'avoit malheureusement engagé, s'étoit sauvé de ce danger par une prompte fuite, et avoit foulé aux pieds toutes les considérations humaines pour conserver son innocence. Tels sont les fruits de béné-

diction qu'opèrent les retraites dans le cœur de nos néophytes ; vous ne serez guère moins édifié du zèle qu'elles leur inspirent pour la conversion des infidèles et pour le salut de leurs frères. Je me contenterai de vous en rapporter quelques exemples.

Un de ceux qui avoient fait la première retraite, vint m'offrir un écu pour les frais de la seconde, voulant, disoit-il, avoir part au bien qui s'y feroit. Cette somme, quelque légère qu'elle vous paroisse, ne laissoit pas d'être considérable pour ce Chinois.

Mon catéchiste se disposant à aller chez un de ses parens pour des affaires de famille, on crut que la modicité de ses gages le portoit à m'abandonner. Un fervent Chrétien vint me trouver aussitôt, et me pria de lui permettre d'augmenter les gages du catéchiste de trois écus par an, afin de le retenir au service de mon église : « Je serai bien recompensé, » m'ajouta-t-il, de cette somme dont je me prive, » puisque j'annoncerai Jésus-Christ par la bouche » du catéchiste, et qu'un grand nombre d'infidèles » tiendront de moi le bonheur qu'ils auront d'être » convertis à la foi, et de marcher dans les voies du » salut. »

Un artisan, au sortir de la retraite, alla à la campagne chez quelques-uns de ses amis, où il travailla pendant long-temps sans recevoir aucun salaire : il réussit par-là dans son dessein, qui étoit d'ouvrir dans ces endroits deux chrétientés, lesquelles, dans la suite, pourront devenir très-nombreuses.

Un autre a nourri pendant long-temps un infidèle qui donnoit quelque espérance de conversion, et qui s'est converti effectivement. J'en ai vu d'autres qui jeûnoient plusieurs jours de suite, et qui faisoient beaucoup d'autres austérités, pour obtenir de Dieu la conversion de leurs parens ou de leurs amis. Je ne finirois point, si j'entrois dans le détail de ce

que le zèle a fait entreprendre à plusieurs des néophytes, pour gagner leurs frères à Jésus-Christ.

La dévotion au sacré cœur de Jésus, qui croît de plus en plus en France, est très-commune parmi nos Chrétiens, et produit dans leurs cœurs un grand amour pour la sainte humanité du Sauveur. Le livre qu'on a composé sur ce sujet, et qui nous a été apporté par le feu père de Broissia, a été traduit à Macao en portugais ; j'espère que par le moyen de cette traduction, une dévotion si solide passera jusque dans les îles Philippines et dans l'Amérique espagnole. J'ai envoyé un de ces livres à M. le marquis de Puente, notre insigne bienfaiteur. Ce sont là des particularités que je devrois peut-être me dispenser de vous écrire : je ne le fais qu'afin que dans l'occasion vous profitiez de ces connoissances, pour nous procurer un nouveau secours de prières des personnes, qui, en France comme ici, ont une dévotion particulière au sacré cœur de Jésus.

J'attribue encore aux prières ferventes de nos Chrétiens, la protection toute récente que le *Tao* (premier mandarin) vient d'accorder à la religion. Ce magistrat qui gouverne trois grandes villes, paroît depuis long-temps goûter la doctrine évangélique, et affecter ceux qui l'embrassent ; on crut même, au commencement de son mandarinat, qu'il professoit le christianisme, parce qu'on remarquoit en lui beaucoup d'intégrité, et un éloignement si grand de toute sorte de superstitions, qu'il en étoit venu jusqu'à interdire quelques temples d'idoles, et à maltraiter les bonzes ; mais c'est un grand du siècle, et il y a soixante ans qu'il vit dans l'infidélité : deux obstacles qui rendent sa conversion bien difficile. Voici l'occasion qui nous a mérité de sa part de nouvelles faveurs, et qui me donne lieu de croire que désormais il emploiera son autorité à soutenir les Chrétiens contre les insultes des infidèles.

Il y avoit plus d'un mois qu'on étoit menacé d'une stérilité prochaine. Le ciel fut tout en feu pendant tout ce temps-là, et la sécheresse devint si grande, qu'on perdoit presque toute espérance de récolte. Le peuple et les magistrats eurent recours aux idoles, selon leur coutume, pour en obtenir de la pluie. La superstition et la politique ont beaucoup de part à ces sortes de cérémonies, le peuple suivant alors les préjugés de son éducation, et le magistrat, pour paroître populaire, s'accommodant aux idées les plus ridicules du peuple.

L'inquiétude du *Tao* étoit si grande, qu'il se levoit plusieurs fois la nuit pour voir si le ciel ne se couvroit point de nuages. Il avoit déjà envoyé son premier domestique pour me saluer, et pour me faire part de la triste situation où il se trouvoit. Je faisais alors quelques excursions à la campagne : cependant on le pressa de permettre certaines superstitions qui étoient du goût du peuple, mais il le refusa constamment; il s'avisa seulement d'une pratique assez nouvelle : il ordonna qu'à l'entrée de la nuit, on mettroit dans chaque rue un grand nombre d'enfans, qui pousseroient de temps en temps des cris vers le ciel, se persuadant que leur innocence seroit capable d'attirer sur la terre la pluie qu'on souhaitoit depuis si long-temps. Ce moyen fut inutile. Enfin, pressé de nouveau par les mandarins, il eut recours à *Tching-hoang* (c'est le génie tutélaire de la ville et de tout le gouvernement), et il lui fit même un vœu écrit de sa main; mais il m'assura dans la suite que si je m'étois trouvé à Jao-tcheou, il n'auroit jamais fait ce vœu.

Dès le lendemain de mon arrivée, il m'envoya un exprès, pour m'avertir qu'il vouloit venir lui-même implorer le secours du Dieu que nous adorons, et il me prioit de lui prescrire de quelle manière il devoit se comporter. Ma réponse fut que Dieu ne vou-

loit pas être confondu avec de fausses divinités, quand même on lui donneroit la préférence, et qu'ainsi c'étoit seulement au vrai Dieu qu'il devoit s'adresser. Il me donna sa parole qu'il n'iroit dans aucun temple d'idole, et que le jour suivant il se rendroit à mon église, et y paroîtroit de la manière la plus respectueuse. En effet, il y vint à pied depuis son palais, suivi de tous les mandarins subalternes qui lui faisoient cortége. Ma maison fut tout à coup remplie de toute sorte de mandarins d'armes et de lettres, de plusieurs lettrés de distinction, et en particulier d'un *Han-lin-yuen* (c'est un lettré beaucoup plus considérable que les docteurs ordinaires). La salle contre laquelle l'église est adossée, fut couverte à l'instant de riches carreaux placés sur deux lignes, où tous les mandarins se rangèrent chacun selon leur dignité. Ils se prosternèrent tous plusieurs fois avec un ordre, un silence et un respect qui me surprirent.

La cérémonie achevée, le *Tao* et les principaux mandarins vinrent me saluer, et m'exhortèrent fort d'implorer avec mes Chrétiens l'assistance de notre Dieu. Je leur répondis que je ne pouvois pas les assurer que nos prières seroient exaucées, que Dieu étant libre dispensateur de ses dons, il les fait quand il lui plaît, et à qui il lui plaît : « Lorsque les grands » de l'Empire, leur ajoutai-je, présentent une per- » sonne à l'Empereur pour l'élever à quelque di- » gnité, ils se contentent de lui exposer son mé- » rite et ses services; c'est de la bonté et de l'équité » de l'Empereur que vient la récompense : il est le » maître d'accorder ou de refuser ce qu'on lui de- » mande, sans que personne ose désapprouver sa » conduite. Il en est de même ici. Nous faisons des » vœux au Seigneur, nous lui représentons nos be- » soins : qu'il exauce nos prières, ou qu'il les re- » jette, il mérite également nos hommages et nos » respects. »

A peine se furent-ils retirés, que j'assemblai les Chrétiens dans l'église : ils se mirent en prières, et nous fîmes tous ensemble un vœu à sainte Anne, dont on célébroit la fête ce jour-là, pour obtenir par son entremise le secours nécessaire dans un besoin si pressant. La prière étant finie, le ciel commença à se charger d'épais nuages : peu après il vint une grosse pluie, dont les premières gouttes tombèrent sur le palais du mandarin. Soit que, selon le cours naturel des choses, la pluie dût arriver ce jour-là, soit que Dieu en ait avancé le temps pour glorifier son saint nom parmi les infidèles, il est certain qu'elle fut généralement regardée comme un effet de la bonté du Dieu que nous avons invoqué. On trouvoit seulement qu'elle n'étoit tombée que sur *Jao-tcheou*, et aux environs; mais on eut lieu d'être content le lendemain, car la pluie fut abondante et universelle.

Le *Tao* ne put retenir sa joie : il envoya aussitôt à mon église un présent de cierges, de parfums et d'un vase rempli de fleurs des plus estimées du pays, qu'il avoit cueillies de sa propre main, pour être placées sur l'autel. Il voulut aussi rendre de solennelles actions de grâces au souverain Seigneur. Le maître des cérémonies, suivi de joueurs de flûte et de hautbois, m'annonça son arrivée. J'allai au-devant de lui, et je le trouvai qui étoit descendu de sa chaise, et qui se revêtoit de son surtout de cérémonie, et des autres marques de son mandarinat. Les grands mandarins ne paroissent ainsi que dans des jours de cérémonie, ou lorsqu'ils rendent visite à des personnes d'un rang supérieur. La cérémonie se passa avec tous les témoignages du plus profond respect : on eût pris le mandarin pour un de nos Chrétiens les plus fervens.

Au sortir de l'église, je l'invitai à passer dans ma maison, où je lui fis servir une petite collation dont

il parut content. Dans l'entretien que j'eus avec lui, je fis tomber le discours sur les vexations que les infidèles faisoient de temps en temps aux Chrétiens, et je le priai d'y mettre ordre. « Vous voyez, Sei- » gneur, lui dis-je, que le Dieu que nous adorons, » est un grand maître qu'on n'invoque pas en vain : » cependant ceux qui font profession de le servir, » sont sujets tous les jours à des impositions nou- » velles auxquelles ils ne peuvent se soumettre, » sans violer la pureté de leur foi. On les somme » de contribuer au culte des idoles, et parce qu'ils » le refusent, comme ils y sont obligés, on en » vient jusqu'à soulever tout un quartier contr'eux ; » on a voulu même les chasser de la ville. Ils suc- » comberont infailliblement sous le pouvoir de leurs » ennemis, si vous ne les soutenez de votre auto- » rité. Un édit public que vous feriez porter, les » mettroit à couvert de l'oppression ; rien n'est plus » conforme à votre équité et à l'affection dont vous » nous honorez. Le *Tao* me promet de s'opposer à » ces exactions injustes ; mais dans l'édit que je por- » terai, me dit-il, il ne sera fait aucune mention » des Chrétiens : car il paroîtroit que cette grâce » seroit mendiée, et peut-être publieroit-on que » vous l'auriez achetée. Laissez-moi faire, vous n'en » aurez pas moins ce que vous souhaitez. » En effet, dès le lendemain, il fit afficher l'édit, qu'il composa aussitôt qu'il m'eut quitté. Il étoit conçu en ces termes.

« La conduite du Seigneur du ciel est exempte » de toute partialité : il est esprit, lumière, équité » et droiture. Quiconque s'applique à observer exac- » tement tout ce que lui prescrit son devoir ; qui- » conque a une crainte respectueuse pour le Sei- » gneur du ciel, une fidélité inviolable pour son » prince, une parfaite soumission à l'égard de ses » parens, un dévouement sincère pour ses amis,

» celui-là attire sur soi des bénédictions ; bien qu'on
 » ne voie pas toujours quand et comment elles lui
 » arrivent.

» Mais, au contraire, si quelqu'un mène une vie
 » criminelle, libertine, dissolue : quand, depuis le
 » matin jusqu'au soir, il porteroit sur sa tête un
 » brasier, où il brûleroit des parfums en l'honneur
 » des Esprits (1), les Esprits ne lui enverroient que
 » des malheurs : cela est immanquable. Si les Esprits
 » ne discernoient pas ce qui est vertu ou vice dans
 » ceux qui les invoquent ; s'ils accorderoient indiffé-
 » remment des bienfaits à quiconque s'adresse à
 » eux, dès-là ces Esprits pécheroient contre le sou-
 » verain Seigneur, et mériteroient son indignation.
 » Comment, après cela, ces Esprits seroient-ils en
 » état d'assister les hommes ?

» Le peuple ignorant et livré dès l'enfance à des
 » erreurs dont il ne revient jamais, ne songe point
 » à quitter le vice et à avancer dans la vertu : il
 » met toute sa confiance dans les vœux qu'il fait
 » aux Esprits, pour en obtenir la santé et d'autres
 » choses de cette nature ; j'apprends même qu'on
 » impose pour cela des taxes sur chaque famille,
 » qu'on fait contribuer l'artisan et le pauvre, et
 » qu'on lève de force ces sortes de contributions :
 » c'est là un désordre criant. Je défends qu'on fasse
 » désormais rien de semblable dans toute l'étendue
 » de mon gouvernement, soit dans les villes, ou à
 » la campagne, soit dans les lieux de grand abord
 » et de commerce. Sous prétexte de demander la
 » santé aux Esprits, on ne fait qu'augmenter la mi-
 » sère du pauvre, et inquiéter les riches, qui sont
 » trop éclairés pour donner dans ces erreurs popu-
 » laires. Que les ministres de la justice punissent

(1) Le mot chinois *Tchim*, qu'on rend ici par celui d'*Esprit*, signifie proprement *Génie tutélaire*.

» ceux qui contreviendront à ce présent édit, et
 » qu'au besoin on ait recours à mon tribunal. »

Trois jours après la publication de cet édit, le *Tao* m'invita à dîner. Il me combla d'honnêtetés pendant le repas, et me dit plusieurs fois qu'il n'oublieroit jamais l'insigne faveur qu'il avoit reçue du Dieu des Chrétiens. Je pris de là occasion de lui annoncer les vérités du christianisme. Il parut par son silence et par le trouble peint sur son visage, qu'il faisoit attention à mes paroles : les questions même qu'il me fit, pourroient être regardées comme des prémices de conversion. Sur ce qu'il me dit qu'il ne voyoit point de lettrés parmi mes Chrétiens, quoiqu'il y en ait plusieurs dans les autres provinces, je lui fis une réponse dont il parut touché ; savoir, que le pauvre, comme le riche, étoient également l'objet de notre zèle ; que si je vivois ici à la manière des Chinois, dans la vue de procurer la conversion des grands et du peuple, il y avoit plusieurs de mes frères qui passoient leur vie dans les forêts, au milieu des Sauvages, et se rendoient barbares comme eux pour les gagner à Jésus-Christ. Je lui ajoutai ensuite que dans le règne passé, avant la conquête des Tartares, plusieurs mandarins professoient ouvertement le christianisme à la cour, et dans les premières charges des provinces. Sur cela je lui présentai la copie d'un édit qui fut publié il y a plus de quatre-vingts ans, par un mandarin chrétien, de même rang que lui, par lequel il rendoit à Dieu de solennelles actions de grâces pour un bienfait semblable à celui qu'il venoit de recevoir. Il prit cet écrit, et voulut le garder ; c'étoit ce que je prétendois : car les exemples font beaucoup d'impression sur les Chinois. Peut-être serez-vous bien aise de le voir ; le voici tel que je l'ai traduit, presque mot pour mot.

« Moi, *Sun*, (c'est le nom de famille du mandarin) je fais savoir par ce présent édit aux man-

» darins de lettres et d'armes, à la noblesse et au
 » peuple, que je rendrai en ce jour de solennelles
 » actions de grâces au souverain Seigneur pour la
 » pluie qu'il a bien voulu nous accorder.

» Le souverain Maître de l'univers a exaucé nos
 » vœux; il a fait descendre sur nous sa miséricorde;
 » la voix de son tonnerre s'est fait entendre, et
 » elle a été suivie d'une pluie abondante : tout le
 » pays a eu part à ce bienfait du Seigneur; pour-
 » rions-nous manquer à la reconnoissance que nous
 » lui devons ?

» Certainement l'univers a un Maître qui l'a
 » formé, et qui le conserve; cependant les hommes
 » s'adressent aux démons, au lieu de recourir à
 » l'Auteur de toutes les créatures; ils abandonnent
 » leur Souverain légitime pour s'attacher à un usur-
 » pateur.

» Quoi de plus injuste et de plus ridicule que le
 » culte des Esprits ! on leur immole des victimes,
 » on leur fait des libations, on brûle pour eux de la
 » monnaie de papier doré, dans la persuasion où
 » l'on est que ces offrandes leur sont utiles. Prétendre
 » que les Esprits ont besoin de ces choses, c'est les
 » assujettir à la condition commune des hommes :
 » comment peut-on penser après cela qu'ils pré-
 » sident à l'univers ? S'imaginer que les Esprits font
 » cas de la monnaie de papier, c'est les croire moins
 » raisonnables que les hommes; et l'on dira que de
 » tels Esprits sont les seigneurs de l'univers ! Ce
 » qu'un homme est incapable de faire, on l'attribue
 » à ces prétendus maîtres du monde : *offrez-leur*
 » *des viandes et du vin, vous pouvez en espérer des*
 » *bienfaits.* C'est avoir de ces Esprits l'opinion qu'on
 » ne voudroit pas avoir du mandarin le plus avide.

» J'ai une idée bien différente de celui que j'adore :
 » le véritable Seigneur est un pur esprit; rien ne lui
 » est caché, il voit tout, il connoît tout; cette doc-

» trine est aisée à comprendre, cependant bien peu
» la connoissent. Pour moi j'ai eu le bonheur d'ap-
» prendre cette doctrine et de la croire; c'est pour-
» quoi je vous déclare qu'aujourd'hui je sortirai de
» mon palais, revêtu de mes habits de cérémonie,
» pour remercier de ses bienfaits le Maître souverain
» de toutes choses. Un de mes officiers monté à
» cheval, portera devant moi le tableau du saint
» chiffre du Seigneur (c'est-à-dire le nom de JÉSUS).
» Je fais savoir mes volontés par ce présent écrit,
» afin que l'on s'y conforme. Daté de la quatrième
» année du règne de l'empereur Tsum-tchim, le 10.^e
» du 5.^e mois. »

Il y a lieu de croire que cet édit, qui est d'un grand mandarin, servira à confirmer notre *Tao* dans les sentimens favorables qu'il paroît avoir pour notre sainte religion, et pour ceux qui l'embrassent.

Je ne puis finir cette lettre sans vous faire part de quelque chose d'assez singulier, touchant la manière dont deux enfans ont reçu cette année le baptême. Deux Chrétiens de King-te-Tching traversoient une chaîne de montagnes; ils rencontrèrent sur le chemin un homme tout éploré, qui tenoit entre ses bras un petit enfant qui se mouroit, et le portoit à un temple d'idoles pour y demander sa guérison. Un de ces deux Chrétiens, qui étoit médecin, considéra attentivement l'enfant, et jugea qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre; il consola le père le mieux qu'il put, et l'entretint du bonheur qu'il pouvoit procurer à son fils, s'il consentoit qu'on lui administrât le baptême. Le père pressé par les exhortations du néophyte, donna son consentement: la difficulté fut de trouver de l'eau; on étoit dans un pays aride, et fort éloigné des endroits où l'on eût pu en aller querir. Lorsqu'ils s'y attendoient le moins, ils virent passer un homme chargé de deux seaux d'eau, et l'enfant fut baptisé sur l'heure. Celui qui

leur avoit servi de l'eau , disparut un instant après , sans qu'on put avoir connoissance ni d'où il venoit , ni à quel dessein il portoit de l'eau dans un lieu aussi désert que l'étoit celui-là. Nos Chrétiens trouvent en cela du prodige : pour moi je me contente d'admirer la providence de Dieu sur ses élus.

Cette même providence ne m'a paru guère moins admirable à l'égard d'un autre enfant. Il vint au monde à seize mois ; ce fait est hors de doute. Sa mère , après que le terme ordinaire de sa grossesse fut expiré , ressentoit de temps en temps les douleurs de l'enfantement , sans pouvoir se délivrer de son fruit. Moi-même étant à King-te-Tching , je ne voulus jamais permettre qu'au milieu de son dixième mois on la transportât en chaise dans le lieu où les Chrétiens étoient assemblés ; j'allai la confesser et la communier dans sa maison. Des médecins peu habiles vouloient user de remèdes violens , s'imaginant qu'elle portoit dans son sein une masse informe , ou un enfant mort , ou même quelque monstre. Mais Dieu touché sans doute de la vertu du père et de la mère , ne permit pas que ce conseil prévalût. Vers la fin du seizième mois notre Chrétienne accoucha d'un fils plein de vie que je baptisai. Il me parut avoir à seize mois toute la force qu'ont les enfans ordinaires à un an. Cette heureuse naissance a contribué à la conversion de plusieurs infidèles , qui insultoient auparavant à son malheur , et qui l'attribuoient à la religion chrétienne qu'elle avoit embrassée depuis peu de temps.

Permettez-moi , en finissant cette lettre , d'ajouter ce que le père Contancin m'écrit de Peking : c'étoit au mois de février que je reçus sa lettre , dans laquelle il me mandoit que depuis quelques mois on comptoit dans notre église onze cents baptêmes ; et que depuis l'année 1700 , on en comptoit près de cinquante mille dans les trois églises de Peking. Le même père

alla visiter vers ce temps-là nos missions du nord près de la grande muraille, où il conféra le baptême à soixante-dix personnes. Huit Chrétiens, dont six sont chefs de famille, vinrent le trouver de dix lieues au-delà pour participer aux saints mystères. Quoiqu'ils soient Chinois, ils sont comme naturalisés parmi les Tsao-ta-tse, sorte de Tartares parmi lesquels ils vivent. Le salut d'une infinité de peuples dépend de la conversion de la Chine : c'est pour les personnes qui aiment véritablement Jésus-Christ, et qui désirent le faire aimer de toutes les nations, un grand motif d'aider les Missionnaires, soit par des prières ferventes, soit par les autres secours qu'ils peuvent leur procurer. Je suis avec bien du respect, en l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE

Du père Jacquemin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur des missions des Indes et de la Chine.

De l'île de Tson-Ming, dans la province de Nankin, le 1.^{er} septembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

L'ÎLE de Tson-Ming d'où j'ai l'honneur de vous écrire, et qui est le lieu de ma mission, n'est pas fort éloignée du continent de la province de Nankin ; elle n'en est séparée à l'ouest que par un bras de mer, qui n'a pas plus de cinq ou six lieues. Elle est située sous le 33.^e degré de latitude nord.

Ceux que j'ai consultés sur son origine, assurent

qu'elle s'est formée peu à peu des terres que le *Kiang*, grand fleuve qui passe à Nankin, a entraînées de diverses provinces qu'il arrose. C'est pourquoi, outre le nom de Tson-Ming qu'on lui donne, on l'appelle communément *Kiang-ché*, ce qui signifie *langue de Kiang*, soit parce qu'en effet étant beaucoup plus longue que large, elle a assez la figure d'une langue; soit parce qu'elle est placée directement à l'embouchure de ce grand fleuve.

La manière dont cette île a commencé de se peupler, ne lui est pas fort honorable. C'étoit anciennement un pays sauvage et désert, tout couvert de roseaux; on y reléguoit les bandits et les scélérats dont on vouloit purger l'Empire. Les premiers qu'on y débarqua se trouvèrent dans la nécessité, ou de périr par la faim, ou de tirer leurs alimens du sein de la terre. L'envie de vivre les rendit actifs et industrieux: ils défrichèrent cette terre inculte, ils en arrachèrent les plantes inutiles, ils semèrent le peu de grains qu'ils avoient apportés, et ils ne furent pas long-temps sans recueillir le fruit de leurs travaux. Au bout de quelques années, une partie du terroir qu'ils avoient cultivé devint si fertile, qu'il leur fournit abondamment de quoi vivre.

C'est ce qui fit naître la pensée à quelques familles chinoises, qui avoient de la peine à subsister dans le continent, de venir habiter une terre, dont la culture pouvoit les tirer de l'extrême indigence où elles étoient. Elles se transplantèrent donc dans l'île, et partagèrent entre elles tout le terrain. Mais ces nouveaux venus ne pouvant défricher toute l'étendue du terroir qu'ils s'étoient donné, appelèrent dans la suite à leur secours d'autres familles du continent: ils leur cédèrent à perpétuité une partie des terres, à condition néanmoins qu'elles payeroient tous les ans, en diverses denrées, une rente proportionnée à la récolte. Le droit qu'exigent les premiers pro-

priétaires, s'appelle *Quo-teou*, et il subsiste encore maintenant dans tout le pays.

L'île de Tson Ming n'étoit pas alors d'une aussi vaste étendue qu'elle l'est à présent. Dans la suite des temps, plusieurs petites îles s'étant rassemblées peu à peu autour de celle dont je parle, elles s'y réunirent insensiblement, et formèrent enfin toutes ensemble un terrain continu, qui a aujourd'hui environ vingt lieues de longueur, et cinq à six lieues de largeur. La première année que j'y arrivai, je crus, sur le rapport que m'en firent les insulaires, qu'elle s'étendoit de l'est à l'ouest : mais l'ayant parcourue quelque temps après, et l'ayant même côtoyée par mer, je trouvai qu'elle s'étendoit du sud-est au nord-ouest.

Il n'y a dans tout le pays qu'une ville, qui est du troisième ordre, petite, si on la compare aux autres villes de l'Empire. Elle a une enceinte de murailles fort hautes, appuyées de bonnes terrasses, et entourées de fossés pleins d'eau. La campagne est coupée d'un nombre infini de canaux propres à recevoir les eaux du ciel qui s'y amassent, et qui ensuite s'écoulent dans la mer. Le terrain y est uni, point de montagnes : on ne s'apercevrait pas même que les endroits les plus proches de la mer, sont beaucoup plus bas que ceux qui en sont éloignés, si l'on n'y voyoit de profonds canaux qui y ont été creusés, lesquels sont bordés de chaussées fort élevées pour mettre la campagne à couvert des inondations.

L'air du pays est tempéré, sain, quoique les pluies qui tombent en abondance, surtout au printemps et au milieu de l'été, le rendent fort humide. Si les pluies arrivent au même temps que les grandes marées, une partie de la campagne en est inondée : cette inondation finit à mesure que la marée baisse, mais elle rend l'eau des puits très-mauvaise à boire. On supplée à cet inconvénient, en recueillant l'eau

qui tombe du ciel dans de grands vases de terre, où elle se purifie et se conserve.

Le grand froid n'y dure pas plus de douze jours : la neige qui couvre alors la terre, n'y est jamais fort haute, et elle se fond aux premiers rayons du soleil. Il n'en est pas de même de la chaleur, qui y dure près de deux mois, et qui y seroit excessive, si elle n'étoit modérée de temps en temps par des vents et par des pluies d'orage accompagnées d'éclairs et de tonnerre. Il ne se passe point d'années qu'il n'y ait des maisons consumées par le feu du ciel, et que la foudre n'écrase quelques-uns de ces insulaires. Les infidèles regardent ces accidens comme des châtimens du ciel ; et quelque chose qu'on leur dise à cet égard, on ne sauroit leur ôter de l'esprit que ceux qui sont ainsi frappés de la foudre, ne soient de méchantes gens et indignes de vivre.

Outre cela il vient deux ou trois fois l'année du côté du nord-est des coups de vent terribles, que nous appelons ouragans sur nos mers, et que les gens du pays appellent *Pao-fong*, c'est-à-dire, *vents cruels, tyrannie de vent*. Rien ne leur résiste : arbres, maisons, tout est renversé. Pendant deux ou trois jours que règnent ces vents, ils ruinent entièrement les travaux des pauvres gens de la campagne, et détruisent l'espérance des plus abondantes récoltes. Ces vents furieux soufflent d'ordinaire vers la fin de juillet jusqu'à la mi-août, et au commencement de septembre. Malheur aux vaisseaux qui se trouvent alors sur les côtes de la Chine ; il est rare qu'ils échappent au naufrage.

Nos insulaires se souviendront long-temps des désordres que causa un de ces ouragans la nuit du premier jour de leur sixième lune, et la trente-cinquième année du règne de l'Empereur qui est aujourd'hui sur le trône. Il s'éleva dès le matin un vent violent : sa fureur augmenta durant la nuit, et

la mer en fut tellement agitée, qu'elle franchit ses bornes, et se répandit à plus d'une lieue dans l'île. Toute la récolte de l'année fut perdue; les maisons furent renversées; des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans furent engloutis dans les eaux : il ne se sauva que peu de personnes, qui eurent assez de force pour gagner la terre à la nage, ou qui eurent l'adresse de grimper au plus haut des arbres. Ce qu'il y eut encore de triste, c'est que cette inondation infecta tellement une partie du pays, qu'il périt presque autant de monde l'année suivante dans les lieux voisins, où la mer n'avoit pas pénétré. Cependant quand je parcours cette partie de l'île, qui a été si maltraitée depuis peu d'années, je la trouve aussi peuplée et aussi bien cultivée que les terres les plus reculées de la mer, qui n'ont rien à souffrir de l'inondation. Au reste, le pays est fort agréable; la multitude des maisons dont la campagne est toute semée, fait un bel effet à la vue. D'espace en espace sont de gros bourgs, où il y a quantité de boutiques de marchands, fournies en abondance de tout ce qu'on peut désirer. Les unes sont garnies de soieries et d'étoffes somptueuses; on vend dans les autres tout ce qui peut contribuer aux nécessités, et même aux délices de la vie. Dans d'autres se trouve tout ce qui sert aux choses du ménage, comme sont les meubles et les autres ustensiles domestiques.

De plus, il y a entre chaque bourg autant de maisons répandues çà et là dans la campagne, qu'il y a de familles occupées au labour. A la vérité ces maisons ne sont rien moins que magnifiques : car à la réserve de celles des riches, qui sont bâties de briques et couvertes de tuiles, toutes celles des gens du commun n'ont qu'un toit de chaume, et sont construites de simples roseaux entrelacés les uns dans les autres. Cette simplicité n'a pourtant rien de méprisable. Les arbres plantés de côté et d'autre le long des fossés

pleins d'eau vive qui environnent les maisons, leur donnent un agrément qu'elles n'ont pas d'elles-mêmes. Les grands chemins, qui sont fort étroits, parce que le terrain y est extrêmement ménagé, sont bordés de petites maisons de marchands qui vendent des rafraîchissemens aux voyageurs. On s'imagineroit presque que toute l'île, dans les endroits où elle est le mieux cultivée, n'est qu'un seul village d'une étendue immense.

Vous me demanderez sans doute, mon révérend père, comment un si grand peuple peut subsister dans une île qui n'est pas, ce semble, d'une étendue proportionnée au nombre de ses habitans : mais le détail dans lequel je vais entrer, satisfera pleinement à cette difficulté, et à toutes les autres que vous pourriez me faire. L'île étant aussi peuplée qu'elle l'est, vous jugez bien qu'il n'est pas possible que le gibier s'y conserve ; aussi n'en trouve-t-on point, et ceux qui en veulent, doivent le faire venir d'ailleurs. La chair de cochon est la plus commune, et en même temps la plus estimée. Il faut convenir qu'elle est meilleure qu'en Europe ; mais au goût de nos Chinois, nos mets les plus délicats n'ont rien qui lui soit comparable.

Il y a un grand nombre de grossés oies, de canards domestiques, et encore plus de poules, qui ne laissent pas d'être aussi chères qu'en France, mais à bien meilleur marché qu'en Espagne, et dans le Brésil. En hiver, les côtes de la mer sont toutes couvertes de canards sauvages qu'on prend dans des piéges. On y nourrit aussi quantité de buffles, mais ils ne servent qu'au labour. Ces animaux, quoique d'une force et d'une grandeur extraordinaires, sont cependant si dociles et si traitables, qu'un jeune enfant s'en rend le maître, et les conduit partout où il veut. Les chevaux y sont rares ; à la réserve de ceux qui sont destinés à monter la cavalerie de l'Em-

pereur, il n'y a que quelques gens riches qui en aient, encore est-ce plutôt pour affecter un certain faste, que pour s'en servir au besoin. De gros ânes sont la monture ordinaire, même des personnes les plus distinguées.

La terre y porte peu de fruits. Il y a de gros citrons auxquels on ne touche point, ils ne servent que d'ornemens dans les maisons : on en met sept ou huit sur un plat de porcelaine, et cela uniquement pour divertir la vue, et flatter l'odorat. Il y a encore de petites oranges aigres propres à assaisonner les viandes, des abricots qu'on pourroit manger si l'on se donnoit le temps de les laisser mûrir sur l'arbre, de grosses pêches qui ne sont guère moins bonnes que celles d'Europe, mais dont il faut user sobrement, parce qu'elles donnent la dysenterie, qui est mortelle en ce pays-ci.

Le meilleur fruit qui s'y trouve, c'est le *Setse*. Il est de la grosseur de nos pommes : sa peau est fine, unie et délicate : elle couvre une chair molle et rouge, dans laquelle se trouvent deux ou trois noyaux longs et aplatis. Ce fruit n'est mûr que vers le commencement de l'automne : il est agréable au goût, fort rafraîchissant, et ne nuit point à la santé. On y voit aussi de gros melons d'eau, qu'ils appellent *melons d'Occident* : la chair en est rouge, et remplie d'une eau fraîche et sucrée, qui désaltère dans les grandes chaleurs.

Enfin, dans toutes les saisons de l'année, il croît toutes sortes d'herbes et de légumes qu'on ne connoît point en Europe. De la graine de ces herbes, on fait ici une huile qui tient lieu de beurre et qui est d'un grand usage pour les sauces. Les cuisiniers de France, qui ont le plus raffiné sur ce qui peut réveiller l'appétit, seroient surpris de voir que les Chinois ont porté l'invention en matière de ragoût, encore plus loin qu'eux, et à bien moins de frais. On aura peine

à croire qu'avec de simples fèves qui croissent dans leur pays, ou qui leur viennent de Chan-tong, et avec de la farine qu'ils tirent de leur riz et de leur blé, ils préparent une infinité de mets tous différens les uns des autres à la vue et au goût.

Le terroir ne souffre point de vignes; cependant toute l'île a du vin en abondance. Outre celui que les mandarins font venir pour leur table, d'une ville du troisième ordre de la province, et qui passe pour être très-délicat, ces insulaires ont trouvé le secret d'en faire d'assez bon d'une espèce particulière de riz différent de celui dont ils se nourrissent. Le débit en est grand parmi le peuple. Voici comment ils s'y prennent pour faire ce vin : ils laissent tremper le riz dans l'eau, avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent, pendant vingt et quelquefois trente jours : ils le font cuire ensuite : quand il s'est liquéfié au feu, il fermente aussitôt, et se couvre d'une écume vaporeuse assez semblable à celle de nos vins nouveaux. Sous cette écume se trouve un vin très-pur. On le tire à clair, et on le verse dans des vases de terre bien vernissés. De la lie qui reste, on fait une eau-de-vie, qui n'est guère moins forte que la nôtre.

La situation de l'île feroit juger que la plupart de ses habitans s'occuperoient de la pêche; néanmoins il y en a très-peu qui soient pêcheurs de profession. Le poisson qu'on y trouve de toute espèce, vient du côté de la terre ferme. Une infinité de barques qui en sont chargées, y abondent en certaines saisons de l'année. Parmi ces barques, il y en a toujours dix ou douze remplies de Chrétiens des différentes églises du continent. Ils ne manquent pas alors de venir me trouver pour se confesser, et participer à la sainte table. C'est d'ordinaire le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, que les hommes se rendent à mon église. Le lendemain, ou quelques jours après, je vais dans la maison d'un Chrétien, où les femmes

se rassemblent, et où je leur administre les sacrements. Je suis charmé de leur foi et de leur piété; et je suis persuadé que ces pauvres gens seront un jour aussi grands dans le ciel, qu'ils paroissent ici-bas méprisables aux yeux des hommes.

Je n'entrerai point dans le détail de toutes les sortes de poissons qu'on apporte dans l'île : je m'attacherai seulement à quelques espèces particulières, dont on n'a point de connoissance en Europe. Un de ceux que les Chinois estiment davantage, et qui pèse environ quarante livres, est celui qu'ils appellent *tcho-kiay-yu*, c'est-à-dire, *l'encuirassé*. Ils le nomment ainsi, parce que, effectivement, il a sur le dos, sous le ventre et aux deux côtés, une suite d'écaillés tranchantes, rangées en ligne droite, et posées les unes sur les autres à peu près comme sont les tuiles sur nos toits. C'est un poisson excellent, dont la chair est fort blanche, et qui ressemble assez à celle du veau pour le goût.

Quand le temps est doux, on pêche une autre sorte de petit poisson fort délicat, que les gens du pays appellent *poisson de farine*, à cause de son extrême blancheur, et parce que ses prunelles noires semblent être enchassées dans deux petits cercles d'argent, fort brillans. Il y en a dans ces mers une quantité si prodigieuse, qu'on en tire jusqu'à quarante livres pesant d'un seul coup de filet.

Mais, à mon sens, le meilleur poisson qui soit dans toute la Chine, est celui qu'on pêche à la quatrième et à la cinquième lune. Il approche assez de nos brames de mer, et il pèse cinq à six livres. Il se vend d'ordinaire huit sous la livre sur le lieu de la pêche, et le double à vingt lieues dans les terres où on le transporte.

A peine cette pêche est-elle finie, que des côtes de la province de Tche-Kiang, il arrive de grands vaisseaux chargés d'une autre espèce de poisson frais,

qu'on nomme *le poisson jaune*, à cause de sa couleur. Il ressemble aux morues de Terre - Neuve. Il n'est pas croyable combien il s'en consomme dans la saison depuis les côtes de Fokien jusqu'à celles de Chan - tong, outre la multitude prodigieuse qu'on sale dans le pays même où se fait la pêche. On le vend à très - vil prix, quoique les marchands ne puissent l'aller chercher sans s'engager dans beaucoup de frais : car il leur faut d'abord acheter du mandarin la permission de faire le commerce, louer ensuite un vaisseau, aller à vingt lieues dans les terres acheter de la glace dont on fait des magasins durant l'hiver pour ce trafic ; enfin, acheter le poisson à mesure qu'il est tiré du filet, et l'arranger dans le fond de cale du vaisseau sur des couches de glace, de la même manière qu'à Dieppe on arrange les harengs dans des tonnes. C'est par ce moyen que, malgré les plus grandes chaleurs, ce poisson se transporte dans des ports éloignés, et il arrive aussi frais que s'il sortoit de la mer. Il est aisé de juger combien cette pêche doit être abondante, puisque le poisson se vend à si bon compte, nonobstant la dépense que font les marchands qui l'apportent.

Quelque grand que soit le commerce qui s'en fait dans l'île, il ne suffiroit pas pour nourrir la multitude prodigieuse de ses habitans. Ainsi, depuis la sixième jusqu'à la neuvième lune, ils font venir encore une quantité surprenante de poisson salé des côtes de la mer, qui s'étend depuis l'embouchure du Kiang jusqu'à la province de Chan - tong. C'est là que de gros poissons venant de la mer ou du fleuve Jaune, se jettent dans de vastes plaines toutes couvertes d'eau : tout y est disposé de telle sorte, que les eaux s'écoulent aussitôt qu'ils y sont entrés. Le poisson demeurant à sec, on le prend sans peine, on le sale, on le vend aux marchands de l'île, qui en chargent leurs vaisseaux à peu de frais. Ainsi,
comme

comme vous voyez , nos insulaires ne subsistent que de la pêche et du cochon salé , dont ils ont soin de faire de bonnes provisions.

Depuis vingt à trente ans , la mer , d'année en année , a tellement rongé le terrain de l'île le plus proche de la terre ferme , que ceux qui , dans leur jeunesse , cultivoient leurs terres à plus d'une lieue de la mer , ont été obligés , ces dernières années , de rebâtir leurs maisons dans le peu de terrain que la mer ne leur avoit pas encore enlevé. Mais ce qu'elle avoit dérobé d'un côté , elle l'a restitué de l'autre ; en sorte qu'on voit à présent de vastes campagnes ensemencées , où auparavant l'on ne voyoit que des barques. J'allai l'an passé dans une de ces campagnes qui a trois lieues de longueur , et demi-lieue de largeur ; elle est déjà jointe à la terre de l'île par une de ses extrémités ; elle s'y joindra bientôt toute entière. J'appris qu'il y avoit là huit familles chrétiennes , qui depuis long - temps n'avoient vu aucun Missionnaire. Je les visitai , et après les avoir confessés et communiés , je baptisai onze adultes. Ma présence a beaucoup consolé ce petit nombre de Chrétiens ; ils ont pris le dessein de bâtir incessamment une chapelle , et je leur ai promis de les aller voir tous les ans.

La terre n'est pas la même dans toute l'île : il y en a de trois sortes dont le rapport est bien différent. La première est située vers le nord , et ne se cultive point : elle est à peu près comme sont nos prairies ; les roseaux qui y croissent naturellement , sont d'un revenu très-considérable. On emploie une partie de ces roseaux à bâtir les maisons de la campagne ; l'autre partie sert à brûler , et fournit le chauffage , non-seulement à tout le pays , mais encore à une partie des côtes voisines de la terre ferme.

La seconde espèce de terre est celle qui , depuis la première , s'étend jusqu'à la mer du côté du midi.

Ces insulaires y font tous les ans deux récoltes : l'une de grains , qui est générale et se fait au mois de mai ; l'autre de riz ou de coton : celle-là au mois de septembre , et celle-ci un peu après. Leurs grains sont le froment , l'orge , et une espèce de blé barbu , qui , bien que semblable au seigle , est pourtant d'une autre nature.

La culture du riz est la plus pénible. Dès le commencement de juin , ils inondent leurs campagnes de l'eau des canaux qui les environnent , et qui communiquent de tous côtés ; ils emploient pour cela certaines machines semblables aux chapelets dont on se sert en Europe pour dessécher les marais , ou pour vider les batardeaux. Ensuite ils donnent à cette terre trois ou quatre labours consécutifs , et toujours le pied dans l'eau. Après ce premier travail , ils rompent les mottes de terre avec la tête de leur hoyau ; et par le moyen d'une machine de bois sur laquelle un homme se tient debout , et est tiré par un buffle qu'il conduit , ils unissent le terroir , afin que l'eau se répande partout à une égale hauteur. Alors ils arrachent le riz qu'un mois auparavant ils avoient semé fort épais dans un autre canton , et ils le transplantent plus clair dans le terroir préparé. Quand le riz commence à paroître , leur soin doit être d'arracher les mauvaises herbes qui seroient capables de l'étouffer : ils doivent encore veiller , surtout dans les grandes chaleurs , à ce que leurs champs soient toujours inondés des eaux de la mer qui remplissent leurs canaux. Ce qu'il y a de surprenant , c'est que , par une disposition admirable de la Providence , ces eaux qui sont salées pendant tout le reste de l'année , deviennent douces et propres à fertiliser leurs terres , précisément au temps qu'ils en ont besoin pour les cultiver.

La récolte du coton demande moins de soin et de fatigues. Le jour même qu'ils ont moissonné leurs

blés , ils sèment le coton dans le même champ , et ils se contentent de remuer , avec un râteau , la surface de la terre. Quand cette terre a été humectée par la pluie ou par la rosée , il se forme peu à peu un arbrisseau de la hauteur de deux pieds. Les fleurs paroissent au commencement ou vers le milieu d'août ; d'ordinaire elles sont jaunes , et quelquefois rouges. A cette fleur , succède un petit bouton qui croît en forme d'une gousse de la grosseur d'une noix. Le quarantième jour depuis la fleur , cette gousse s'ouvre d'elle-même , et se fendant en trois endroits , elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton d'une blancheur extrême , et de la figure des coques de vers à soie. Elles sont attachées au fond de la gousse ouverte , et contiennent les semences de l'année suivante. Alors il est temps de faire la récolte : néanmoins , quand il fait beau temps , on laisse le fruit encore deux ou trois jours exposé au soleil ; la chaleur l'enfle , et le profit en est plus grand.

Comme toutes les fibres du coton sont fortement attachées aux semences qu'elles renferment , on se sert d'un rouet pour les en séparer. Ce rouet a deux rouleaux fort polis , l'un de bois , et l'autre de fer , de la longueur d'un pied , et de la grosseur d'un pouce. Ils sont tellement appliqués l'un à l'autre , qu'il n'y paroît aucun vide : tandis qu'une main donne le mouvement au premier de ces rouleaux , et que le pied le donne au second , l'autre main leur applique le coton , qui se détache par le mouvement , et passe d'un côté pendant que la semence reste nue et dépouillée de l'autre. On carde ensuite le coton , on le file , et on en fait des toiles.

Il y a une troisième sorte de terre qui est stérile en apparence , et qui cependant est d'un plus grand revenu que toutes les autres. C'est une terre grise répandue par arpens dans divers cantons de l'île du côté du nord. On en tire une si grande quantité de

sel , que non-seulement toute l'île en fait sa provision , mais qu'on en fournit encore ceux de la terre ferme , qui viennent en chercher secrètement pendant la nuit. Ils l'achètent à un prix modique à cause des risques qu'ils courent : car s'ils sont surpris par les mandarins , leurs barques et leur sel sont confisqués , et de plus ils sont condamnés , selon les lois , à quatre ou cinq années de galère. Il y a cependant pour ceux qui sont découverts , un moyen infallible d'éviter le châtement : qu'un des amis du coupable , en saluant le mandarin , fasse glisser adroitement dans sa botte une dizaine de pistoles , le mandarin juge aussitôt qu'il s'est trompé , et qu'il a pris pour du sel les diverses marchandises qui étoient dans la barque.

Il seroit assez difficile d'expliquer comment il se peut faire que certaines portions de terre dispersées dans tout un pays , se trouvent si remplies de sel , qu'elles ne produisent pas un seul brin d'herbe , tandis que d'autres terres qui leur sont contiguës , sont très-fertiles en blé et en coton. Il arrive même souvent que celles-ci se remplissent de sel , tandis que les autres deviennent propres à être ensemencées ; ce sont là de ces secrets de la nature que l'esprit humain s'efforceroit vainement de pénétrer , et qui doivent servir à lui faire admirer de plus en plus la grandeur et la puissance de l'Auteur même de la nature.

Peut-être serez-vous bien aise de savoir de quelle manière on tire le sel de la terre dont je parle : le voici. On unit d'abord cette terre comme une glace , et on l'élève un peu en talus , afin d'empêcher que les eaux ne s'y arrêtent. Quand le soleil en a séché la surface , et qu'elle paroît toute blanche des particules de sel qui y sont attachées , on l'enlève , et on la met en divers monceaux qu'on a soin de bien battre de tous côtés , afin que la pluie ne puisse pas

s'y insinuer. Ensuite on étend cette terre sur de grandes tables un peu penchées , et qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur ; puis on verse dessus une certaine quantité d'eau douce , laquelle pénétrant partout , entraîne en s'écoulant toutes les particules de sel dans un grand vase de terre , où elle tombe goutte à goutte par un petit canal fait exprès. Cette terre ainsi épurée ne devient pas pour cela inutile , on la met à quartier ; au bout de quelques jours , quand elle est sèche , on la réduit en poussière ; après quoi on la répand sur le terrain d'où elle a été tirée. Elle n'y a pas demeuré sept à huit jours , qu'il s'y mêle , comme auparavant , une infinité de particules de sel , qu'on extrait encore une fois de la même manière que je viens d'expliquer.

Tandis que les hommes travaillent ainsi à la campagne , les femmes avec leurs enfans s'occupent dans des cabanes , bâties sur le lieu même , à faire bouillir les eaux salées. Elles en remplissent de grands bassins de fer fort profonds , qui se posent sur un fourneau de terre , percé de telle sorte , que la flamme se partage également sous le bassin , et s'exhale en fumée par un long tuyau dressé en forme de cheminée à l'extrémité du fourneau. Quand ces eaux salées ont bouilli quelque temps , elles s'épaississent , et se changent peu à peu en un sel très-blanc , qu'on remue sans cesse avec une large spatule de fer , jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec.

Des forêts entières suffiroient à peine pour entretenir le feu nécessaire au sel qui se fait pendant toute l'année : cependant il ne se trouve aucun arbre dans l'île ; mais la Providence y a suppléé en faisant croître tous les ans des forêts de roseaux aux environs de ces salines. Il y a là un grand nombre de Chrétiens pleins de ferveur et de piété , qui ont une église dédiée aux saints Anges. La première fois que je les visitai , ils me firent remarquer ce trait de

la Providence à leur égard. « Voyez, me disoient-ils, » combien cette aimable Providence est attentive à » nos besoins : car enfin, s'il nous falloit aller cher- » cher bien loin ces roseaux que nous trouvons sous » la main, nous ne pourrions jamais résister à une » semblable fatigue, et nos terres nous deviendroient » par-là tout à fait inutiles. »

Le grand commerce qui se fait dans l'île, sert aussi à faire subsister la multitude inconcevable de ses habitans. Le commerce n'est interrompu qu'aux deux premiers jours de leur première lune, qu'ils emploient aux divertissemens et aux visites ordinaires de la nouvelle année. Hors de là, tout est en mouvement dans la ville et à la campagne. Les uns apportent des provinces de Kiang-Si et du Hou-quang une quantité prodigieuse de riz, celui qu'on recueille dans toute l'île suffisant à peine pour l'entretenir un ou deux mois. Les autres portent dans les villes du continent leur coton et leurs toiles, et en reviennent avec toutes sortes de denrées, et avec d'autres marchandises qu'ils débitent en très-peu de temps. J'ai vu des marchands, qui trois ou quatre jours après leur arrivée, avoient vendu jusqu'à six mille bonnets propres à la saison. Il n'y a pas jusqu'aux plus pauvres, qui, avec un peu d'économie, ne trouvent le moyen de subsister aisément de leur commerce. On voit quantité de familles qui n'ont pour tout fonds que cinquante sous ou un écu : et cependant le père, la mère, avec deux ou trois enfans, vivent de leur petit négoce, se donnent des habits de soie qu'ils portent aux jours de cérémonie, et amassent en peu d'années de quoi faire un commerce plus considérable. C'est ce qu'on a peine à comprendre, et c'est pourtant ce qui arrive tous les jours. Un de ces petits marchands qui se voit cinquante sous, achète du sucre, de la farine et du riz. Il en fait de petits gâteaux qu'il fait cuire une ou

deux heures avant le jour , pour allumer , comme on parle ici , le cœur des voyageurs. A peine sa boutique est-elle ouverte , que toute sa marchandise lui est enlevée par les villageois , qui dès le matin viennent en foule dans la ville ; par les vendeurs de roseaux , par les ouvriers , les porte-faix , les plaideurs , et les enfans du quartier. Ce petit négoce lui produit , au bout de quelques heures , vingt sous au-delà de la somme principale , dont la moitié suffit pour l'entretien de sa petite famille.

La monnaie dont on se sert pour le commerce , est la même qui est en usage dans tout l'Empire. Elle consiste en divers morceaux d'argent de toutes sortes de figures qu'on pèse dans de petites balances portatives , et en des deniers de cuivre enfilés dans de petites cordes centaine par centaine jusqu'au nombre de mille. Leur argent n'est pas tout de même titre. Il s'en trouve du titre de quatre-vingt-dix jusqu'à celui de cent , qui est le plus fin. On en voit aussi du titre de quatre-vingts ; c'est celui qui est du plus bas aloi : il n'est point de mise , à moins que l'on n'en augmente le poids jusqu'à la valeur de celui qui doit passer dans le commerce.

La livre d'argent est du poids de deux de nos écus ; il y en a du poids de six , de sept , et même de cinquante , d'autres de la valeur de deux cent cinquante de nos livres de France. Ces lingots sont toujours de l'argent le plus fin , et on les emploie pour payer les grosses sommes. La difficulté est de s'en servir dans le détail : il faut les mettre au feu , les battre , les aplatir ensuite à grands coups de marteau , afin de pouvoir les couper aisément par morceaux , et d'en donner le poids dont on est convenu. D'où il arrive que le payement est toujours beaucoup plus long et plus embarrassant que n'a été l'achat. Ils avouent qu'il leur seroit bien plus commode d'avoir , comme en Europe , des monnaies d'un prix fixe et d'un poids

déterminé ; mais ils disent que leurs provinces fourmilleroient aussitôt de faux monnoyeurs, ou de gens qui altéreroient les monnaies ; et que cet inconvénient n'est plus à craindre, quand on coupe l'argent, à mesure du besoin, pour payer le prix de ce qu'on achète.

Pour vous donner une idée entière de ce pays, il faut encore, mon révérend père, vous entretenir de la manière dont il est gouverné, et des diverses conditions de ses habitans. Toute l'île se partage en quatre sortes de personnes. Le premier ordre est celui des mandarins, soit mandarins d'armes, ou mandarins de lettres. Le premier des mandarins d'armes a le même rang, et fait à peu près les mêmes fonctions que les colonels en Europe. Il a sous lui quatre mandarins, dont l'emploi répond assez à celui de nos capitaines ; quatre autres mandarins dépendent d'eux et sont comme leurs lieutenans ; ceux-ci en ont encore d'autres au-dessous d'eux, qu'on peut regarder comme leurs sous-lieutenans. Chacun de ces mandarins a un train conforme à sa dignité, et quand il paroît en public, il est toujours accompagné d'une escorte d'officiers de son tribunal. Tous ensemble commandent quatre mille hommes de troupes, partie cavalerie, partie infanterie. Les soldats sont du pays même, et y ont leur famille. On leur paye de trois en trois mois la solde de l'Empereur, qui est de cinq sous d'argent fin, et d'une mesure de riz par jour, ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Les cavaliers ont cinq sous de plus, et deux mesures de petites fèves pour nourrir les chevaux qui leur sont fournis par l'Empereur. La revue de ces troupes se fait de temps en temps ; alors on visite attentivement leurs chevaux, leurs fusils, leurs sabres, leurs flèches, leurs cuirasses et leurs casques de fer ; pour peu qu'il y ait de rouille sur leurs armes, leur négligence est punie à l'heure même de trente ou de quarante coups

de bâton. Ils font l'exercice, si cependant l'on peut donner ce nom à une marche tumultueuse et sans ordre qu'ils exécutent à la suite du mandarin. Hors de là, il leur est libre de faire tel commerce qu'il leur plaît. Comme le métier de la guerre ne les occupe pas beaucoup dans un pays où la paix règne depuis tant d'années, bien loin qu'on soit obligé d'enrôler les soldats par force ou par argent, comme il se pratique en Europe, cette profession est regardée de la plupart comme une fortune qu'ils tâchent de se procurer, ou par la protection de leurs amis ou par les présents qu'ils font aux mandarins.

Le premier des mandarins de lettres est le gouverneur de la ville et de tout le pays. C'est lui seul qui administre la justice; il est chargé de recevoir le tribut que chaque famille paye à l'Empereur. Il doit visiter en personne les corps de ceux qui ont été tués dans quelques démêlés, ou que le désespoir a portés à se donner la mort. Deux fois le mois, il donne audience aux vingt-sept chefs de quartiers répandus dans l'île, et il s'informe exactement de ce qui se passe dans tout son ressort. Il distribue les passe-ports aux barques et aux vaisseaux; il écoute les plaintes et les accusations qui sont presque continuelles parmi un si grand peuple. Tous les procès viennent à son tribunal; il fait punir à grands coups de bâton celui des plaideurs qu'il juge être coupable. Enfin, c'est lui qui condamne à mort les criminels; mais sa sentence, aussi bien que celle des autres mandarins qui sont au-dessous de lui, ne peut être exécutée qu'elle ne soit ratifiée par l'Empereur; et comme les tribunaux de la province, et encore plus ceux de la cour, sont chargés d'une infinité d'affaires, le criminel a toujours deux ou trois ans à vivre, avant que l'arrêt de mort puisse être exécuté. Ce mandarin a trois autres subalternes, qui jugent en premier ressort les causes de peu d'importance. Il y a encore

quelques autres mandarins de lettres, qui n'ont nulle autorité sur le peuple. Ils n'ont d'inspection que sur les gradués, et seulement en ce qui concerne les examens et les degrés.

C'est encore au premier mandarin à donner ses ordres, quand il faut demander de la pluie ou du beau temps. Voici en quoi consiste cette cérémonie. Le mandarin fait afficher partout des ordonnances qui prescrivent un jeûne universel. Il est défendu alors aux bouchers et aux traiteurs de rien vendre sous des peines grièves : cependant, quoiqu'ils n'étaient pas la viande sur leurs boutiques, ils ne laissent pas d'en vendre en cachette, moyennant quelqu'argent qu'ils donnent sous main aux gens du tribunal, qui veillent à l'observation de l'ordonnance. Le mandarin marche ensuite accompagné de quelques autres mandarins vers le temple de l'idole : il allume sur son autel deux ou trois petites baguettes de parfum, après quoi tous s'asseyent : pour passer le temps, ils prennent du thé, ils fument, ils causent une ou deux heures ensemble, et enfin ils se retirent. C'est ce qu'ils appellent demander de la pluie ou du beau temps.

Il y a deux ans que le vice-roi de la province, s'impatientant de voir que la pluie n'étoit point accordée à ses demandes réitérées, envoya un petit mandarin dire de sa part à l'idole, que s'il n'y avoit pas de pluie à tel jour qu'il désignoit, il la chasserait de la ville et feroit raser son temple. Le jour marqué arriva, et point de pluie. Le vice-roi, offensé de ce refus, songea à tenir sa parole : il défendit au peuple de porter son offrande à l'idole ; il fit fermer son temple, et sceller les portes ; mais la pluie étant venue quelques jours après, la colère du vice-roi s'apaisa, et il fut permis d'honorer l'idole comme auparavant.

Les nobles tiennent le second rang dans l'île. On

appelle ainsi ceux qui ont été autrefois mandarins dans d'autres provinces (car on ne peut l'être dans son propre pays), soit qu'ils aient été cassés (et presque tous sont de ce nombre), soit que d'eux-mêmes ils aient quitté le mandarinat avec l'agrément du prince, ou qu'ils y aient été forcés par la mort de leur père ou de leur mère : car un mandarin qui a fait une semblable perte, doit aussitôt se dépouiller de sa charge, et donner par-là une marque publique de sa douleur. On met encore au rang des nobles, ceux qui, n'ayant pas eu assez de capacité pour parvenir aux degrés littéraires, se sont procuré par argent certains titres d'honneur, à la faveur desquels ils entretiennent avec les mandarins un commerce de visites réciproques, qui les fait craindre et respecter du peuple.

Le troisième ordre est celui des lettrés. On compte dans l'île près de quatre cents bacheliers (trois d'entre eux sont Chrétiens). Il y a aussi deux bacheliers d'armes, sept ou huit licenciés, et trois ou quatre docteurs. Outre cela, il s'y trouve une infinité de gens d'étude, lesquels, depuis l'âge de quinze à seize ans jusqu'à celui de quarante, viennent tous les trois ans pour les examens au tribunal du gouverneur, qui leur donne le sujet de leurs compositions. Tous aspirent également au degré de bachelier, quoiqu'il y en ait peu qui y parviennent. C'est bien plutôt l'ambition que le désir de se rendre habiles, qui les soutient dans une si longue étude. Outre que le degré de bachelier les met à couvert des châtimens du mandarin, il leur donne le privilège d'être admis à son audience, de s'asseoir en sa présence, et de manger avec lui; honneur qui est infiniment estimé à la Chine, et qui ne s'accorde jamais à aucune personne du peuple.

Enfin le dernier ordre comprend tout le peuple. Il est surprenant de voir avec quelle facilité un seul

mandarin le gouverne. Il publie ses ordres sur un simple carré de papier scellé de son sceau, qu'il fait afficher aux carrefours des villes et des villages, et il est aussitôt obéi. Il ordonna l'an passé qu'on creusât tous les canaux qui sont dans l'île; ses ordres furent exécutés en moins de quinze jours. Une si prompte obéissance vient de la crainte et du respect que le mandarin s'attire par la manière dont il conduit un si grand peuple. Il ne paroît jamais en public qu'avec un grand appareil; il est superbement vêtu; son visage est grave et sévère: quatre hommes le portent assis sur une chaise découverte, toute dorée, précédée de tous les gens du tribunal, dont les bonnets et les habits sont d'une forme extraordinaire. Ils marchent en ordre des deux côtés de la rue. Les uns tiennent devant lui un parasol de soie, les autres frappent de temps en temps sur un bassin de cuivre, et d'espace en espace, avertissent à haute voix le peuple de se tenir dans le respect à son passage; quelques-uns portent de grands fouets, d'autres traînent de longs bâtons ou des chaînes de fer. Le fracas de tous ces instrumens fait trembler un peuple naturellement timide, et qui sait qu'il n'échapperoit pas au châtement, s'il contrevenoit aux ordres du mandarin.

Quoique ces insulaires passent pour être plus grossiers que les gens du continent, je trouve néanmoins que leurs manières ne sont guère moins polies ni moins honnêtes que celles des autres Chinois que j'ai connus ailleurs. Ils gardent dans les villages comme à la ville, toutes les bienséances qui conviennent au rang de chacun, soit qu'ils marchent ensemble, ou qu'ils se saluent, ou bien qu'ils se rendent visite les uns aux autres. On en peut juger par les termes pleins de respect et de civilité, dont ils usent en se parlant. En voici quelques-uns. Quand, par exemple, on se donne quelque peine pour leur faire plai-

sir, *fi-sin*, disent-ils (vous prodiguez votre cœur). Si on leur a rendu quelque service, *siè po tsin* (mes remerciemens ne peuvent avoir de fin). Pour peu qu'ils détournent une personne occupée, *fàn lad* (je vous suis bien importun); *te tsoui* (c'est avoir fait une grande faute que d'avoir pris cette liberté). Quand on les prévient de quelque honnêteté: *po cà, po cà, po cà*. (*Je n'ose, je n'ose, je n'ose* souffrir que vous preniez cette peine-là pour moi). Si l'on dit quelque parole qui tourne tant soit peu à leur louange: *Ki cà* (*comment oserois-je croire de telles choses de moi*)? Lorsqu'ils conduisent un ami à qui ils ont donné à manger: *yeoù mèn*, ou bien, *tài mèn* (Nous vous avons bien mal reçu, nous vous avons bien mal traité). Ils ont toujours à la bouche de semblables paroles, qu'ils prononcent d'un ton affectueux; mais je ne voudrois pas répondre que le cœur y ait beaucoup de part.

Il n'y a guère de peuple qui craigne plus la mort que celui-ci, quoique pourtant il s'en trouve plusieurs, surtout parmi les personnes du sexe qui se la procurent, ou par colère, ou par désespoir. Mais il semble qu'ils appréhendent encore plus de manquer de cercueil après leur mort. Il est étonnant de voir jusqu'où va leur prévoyance sur cet article: tel qui n'aura que neuf ou dix pistoles, les emploiera à se faire construire un cercueil plus de vingt ans avant qu'il en ait besoin, et il le regarde comme le meuble le plus précieux de sa maison.

J'ajouterai que je n'ai point vu de nation plus curieuse que celle des Chinois: ils veulent tout voir et tout entendre. Du reste, ils sont doux et paisibles, quand on ne les irrite pas; mais violens et vindicatifs à l'excès, quand ils ont été offensés. En voici un exemple. Il n'y a que trois ans que nos insulaires s'aperçurent que le mandarin avoit détourné à son profit une grande partie du riz que l'Empereur,

dans un temps de stérilité, envoyoit pour être distribué à chaque famille de la campagne. Ils l'accusèrent à un tribunal supérieur, et prouvèrent que de quatre cents charges de riz qu'il avoit reçues, il n'en avoit donné que quatre-vingt-dix. Le mandarin fut cassé sur l'heure de son emploi. Quand il fut sorti de la ville pour prendre le chemin de la mer, il fut bien surpris de ne point trouver, à son passage ni tables chargées de parfums, comme c'est la coutume, ni personne qui tirât ses bottes pour lui en chausser de nouvelles. Il étoit pourtant environné d'une foule prodigieuse de peuple; mais ce n'étoit rien moins que pour lui faire honneur que ce grand monde étoit accouru : c'étoit pour l'insulter, et lui reprocher son avarice. Les uns l'invitèrent par dérision à demeurer dans le pays, jusqu'à ce qu'il eût achevé de manger le riz que l'Empereur lui avoit confié pour le soulagement des peuples; d'autres le tirèrent hors de sa chaise et la brisèrent; plusieurs se jetèrent sur lui, déchirèrent ses habits, et mirent en pièces son parasol de soie. Tous le suivirent jusqu'au vaisseau, en le chargeant d'injures et de malédictions. Hors ces sortes d'occasions, qui sont rares, les Chinois sont fort traitables, et ont un profond respect pour les personnes qui ont sur eux quelque autorité. Ils sont d'ordinaire assez avides de louange, surtout les petits lettrés : mais il me paroît qu'ils le sont encore plus d'argent : l'on ne doit jamais leur en confier qu'après avoir pris de sages précautions; encore y est-on souvent trompé.

Il y a un certain canton de l'île où les peuples aiment tellement les procès, qu'ils engagent leurs maisons, leurs terres, leurs meubles, tout ce qu'ils ont, seulement pour avoir le plaisir de plaider, et de faire donner une quarantaine de coups de bâton à leur ennemi. Il arrive quelquefois que celui-ci, moyennant une plus grosse somme qu'il donne

sous main au mandarin, a l'adresse d'é luder le châ timent, et de faire tomber les coups de bâton sur le dos de celui-là même qui l'avoit appelé en justice. De là naissent entr'eux des haines mortelles, qu'ils conservent toujours dans le cœur, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'occasion d'en tirer une vengeance qui les satisfasse. La voie la plus ordinaire qu'ils emploient pour se venger, c'est de mettre le feu pendant la nuit à la maison de leur ennemi : les pailles allumées qui le réveillent en tombant sur lui, le font souvenir alors des coups de bâton qu'il a fait donner. Ce crime est un des capitaux de l'Empire, et selon les lois, ceux qui en sont convaincus doivent être punis de mort.

On ne doit pas être surpris de trouver de pareils excès chez un peuple qui ne connoît point d'autre loi de la charité, que celle de s'aimer soi-même, ni d'autre bonheur que celui qu'il se procure en contentant les plus injustes passions. On en voit pourtant à qui les seules lumières de la raison inspirent de l'horreur pour ces sortes de crimes : ce sont des gens de probité aux yeux des hommes, à qui il ne manqueroit que d'être Chrétiens, pour être véritablement vertueux aux yeux de Dieu. Ils se réconcilient de bonne foi avec leurs ennemis, et ils mettent souvent en usage des moyens qu'une amitié toute naturelle leur fait imaginer, pour soulager un ami qui est dans la disgrâce, et pour rappeler dans sa famille, les biens que quelque revers de fortune en avoit fait sortir. Un de ces moyens m'a paru avoir quelque chose d'assez singulier, pour vous le rapporter.

Quand les affaires d'un particulier sont dérangées, six de ses amis s'unissent afin de le secourir, et forment avec lui une société qui doit durer sept ans. Ils contribuent d'abord, les uns plus, les autres moins, jusqu'à la concurrence d'une certaine somme. Par exemple, ils lui feront la première année une

avance de soixante pistoles, dont il peut tirer un gros profit dans le commerce. Pour faire cette somme, ils se taxent chacun pour toutes les années de la manière suivante: d'abord celui qu'on veut assister tient le premier rang dans la société; car c'est pour lui qu'elle se forme: le deuxième associé débourse quinze pistoles, le troisième treize, le quatrième onze, le cinquième neuf, le sixième sept, et le septième cinq. Cette première année finie, ce ne seroit pas un grand service qu'ils rendroient à leur ami commun, s'ils l'obligeoient à rembourser l'argent qui lui a été avancé, ou s'ils en retiroient la rente à perpétuité: que font-ils donc? Ils le taxent à son tour à quinze pistoles qu'il doit fournir pendant chacune des six années qui restent; ce qui ne l'incommode pas beaucoup, puisque ce n'est qu'une partie du profit qu'il a dû retirer de la somme capitale de soixante pistoles dont on l'a gratifié. La seconde année, tous les associés fournissent leur contingent à l'ordinaire, et celui d'entr'eux qui, l'année d'au-paravant, avoit avancé quinze pistoles, en reçoit soixante, et il en fournit treize les années suivantes. La troisième année, c'est le troisième des associés qui reçoit les soixante pistoles, et qui ensuite en débourse onze, tant que la société dure, et ainsi du reste. Chacun des associés reçoit à son tour la somme de soixante pistoles, plutôt ou plus tard, selon qu'il a déboursé plus ou moins chaque année. Ainsi, quand les sept années sont accomplies, celui en faveur duquel la société a été formée, se trouve avoir la somme principale de soixante pistoles, sans aucune charge, outre que cette somme lui a rapporté chaque année beaucoup plus que les quinze pistoles qu'il a été obligé de déboursier. La table suivante, où vous verrez d'un coup-d'œil ce que chacun débourse ou reçoit chaque année, vous donnera une idée plus nette de la forme de cette société.

Première

Première année.

Le premier reçoit	60	pistoles.
Le deuxième donne	15	
Le troisième donne	13	
Le quatrième donne	11	
Le cinquième donne	9	
Le sixième donne	7	
Le septième donne	5	

Deuxième année.

Le premier donne	15	pistoles.
Le deuxième reçoit	60	
Le troisième donne	13	
Le quatrième donne	11	
Le cinquième donne	9	
Le sixième donne	7	
Le septième donne	5	

Troisième année.

Le premier donne	15	pistoles.
Le deuxième donne	13	
Le troisième reçoit	60	
Le quatrième donne	11	
Le cinquième donne	9	
Le sixième donne	7	
Le septième donne	5	

Quatrième année.

Le premier donne	15	pistoles.
Le deuxième donne	13	
Le troisième donne	11	
Le quatrième reçoit	60	
Le cinquième donne	9	
Le sixième donne	7	
Le septième donne	5	

Cinquième année.

Le premier donne	15	pistoles.
Le deuxième donne	13	
Le troisième donne	11	
Le quatrième donne	9	
Le cinquième reçoit	60	
Le sixième donne	7	
Le septième donne	5	

Sixième année.

Le premier donne	15	pistoles.
Le deuxième donne	13	
Le troisième donne	11	
Le quatrième donne	9	
Le cinquième donne	7	
Le sixième reçoit	60	
Le septième donne	5	

Septième année.

Le premier donne	15	pistoles.
Le deuxième donne	13	
Le troisième donne	11	
Le quatrième donne	9	
Le cinquième donne	7	
Le sixième donne	5	
Le septième reçoit	60	

Quoique la taxe imposée à chacun des associés soit inégale, et que les premiers déboursent plus chaque année que les derniers, cependant les Chinois estiment que la condition de ceux-là est beaucoup plus avantageuse que celle des autres, parce qu'ils reçoivent plutôt la somme de soixante pistoles, et que le gros denier qu'ils en retirent dans le commerce, les dédommage bien des avances qu'ils ont faites.

Il est temps, mon révérend père, de finir cette

lettre, qui n'a été peut-être que trop longue. J'espère vous entretenir une autre année des fruits que Dieu voudra bien opérer par mon ministère dans cette chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE

Du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Orry, de la même Compagnie, Procureur des missions de la Chine et des Indes.

A Jao-tcheou, ce 1.^{er} septembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LE séjour que je fais de temps en temps à King-te-Tching pour les besoins spirituels de mes néophytes, m'a donné lieu de m'instruire de la manière dont s'y fait cette belle porcelaine qui est si estimée, et qu'on transporte dans toutes les parties du monde. Bien que ma curiosité ne m'eût jamais porté à une semblable recherche, j'ai cru cependant qu'une description un peu détaillée de tout ce qui concerne ces sortes d'ouvrages, seroit de quelque utilité en Europe.

Outre ce que j'en ai vu par moi-même, j'ai appris beaucoup de particularités des Chrétiens, parmi lesquels il y en a plusieurs qui travaillent en porcelaine, et d'autres qui en font un grand commerce. Je me suis encore assuré de la vérité de leurs réponses à mes questions, par la lecture des livres chinois qui traitent de cette matière; et par ce moyen-là, je crois

avoir acquis une connoissance assez exacte de toutes les parties de ce bel art , pour en parler avec quelque confiance.

Parmi ces livres , j'ai eu entre les mains l'histoire ou les annales de Feou-learn , et j'ai lu avec soin dans le quatrième tome l'article qui regarde la porcelaine. *King-te-Tching* , qui dépend de Feou-learn , n'en est éloigné que d'une bonne lieue ; et Feou-learn est une ville de la dépendance de Jao-tcheou. C'est un usage à la Chine que chaque ville imprime l'histoire de son district : cette histoire comprend la situation , l'étendue , les limites et la nature du pays , avec les endroits les plus remarquables ; les mœurs de ses habitans , les personnes qui s'y sont distinguées par les armes et par les lettres , ou celles qui ont été d'une probité au-dessus du commun. Les femmes mêmes y ont leur place ; celles , par exemple , qui par attachement pour leur mari défunt , ont gardé la viduité. Souvent on achète l'honneur d'être cité dans ces annales. C'est pourquoi le mandarin avec son conseil , les revoit tous les quarante ans ou environ , et alors il en retranche , ou il y ajoute ce qu'il juge à propos.

On rapporte encore dans cette histoire les événemens extraordinaires , les prodiges qui arrivent , les monstres qui naissent en certains temps : ce qui arriva , par exemple , il n'y a que deux ans à Fou-tcheou , où une femme accoucha d'un serpent qui la tetoit ; de même ce qui se vit à King-te-Tching , où une truie mit bas un petit éléphant avec sa trompe bien formée , quoiqu'il n'y ait point d'éléphans dans le pays ; ces faits seront probablement rapportés dans les annales de ces deux villes. Peut-être même mettra-t-on dans celles de Feou-learn , qu'une de nos chrétiennes y accoucha d'un fils au seizième mois de sa grossesse.

Surtout , on marque dans ces histoires les marchandises et les autres denrées qui sortent du pays , ou qui s'y débitent. Si la Chine en général , ou si la

ville de Feou-leam en particulier n'avoit pas été sujette à tant de révolutions différentes, j'aurois trouvé sans doute ce que je cherchois dans son histoire sur l'origine de la porcelaine; quoiqu'à dire vrai c'est pour des Chinois que se font ces recueils, et non pas pour les Européens; et les Chinois ne s'embarrassent guère de ces sortes de connoissances.

Les annales de Feou-leam rapportent que depuis la seconde année du règne de l'empereur *Tang-ou-te*, de la dynastie des *Tangs*, c'est à-dire, selon nous, depuis l'an 442 de Jésus-Christ, les ouvriers en porcelaine en ont toujours fourni aux empereurs; qu'un ou deux mandarins envoyés de la cour présidoient à ce travail; on décrit ensuite fort au long la multitude et la variété des logemens destinés dès ces premiers temps, aux ouvriers qui travailloient à la porcelaine impériale: c'est tout ce que j'ai trouvé sur l'antiquité de son origine. Il est pourtant vraisemblable qu'avant l'année 442, la porcelaine avoit déjà cours, et que peu à peu elle a été portée à un point de perfection, capable de déterminer les plus riches Européens à s'en servir. Il n'est point dit qui en a été l'inventeur, ni à quelle tentative, ou à quel hasard on est redevable de cette invention. Anciennement, disent les annales, la porcelaine étoit d'un blanc exquis, et n'avoit nul défaut; les ouvrages qu'on en faisoit et qui se transportoient dans les autres royaumes, ne s'y appeloient pas autrement que *les bijoux précieux de Jao-tcheou*. Et plus bas on ajoute: la belle porcelaine qui est d'un blanc vif et éclatant, et d'un beau bleu céleste, sort toute de King-te-Tching. Il s'en fait dans d'autres endroits, mais elle est bien différente, soit pour la couleur, soit pour la finesse.

En effet, sans parler des ouvrages de poterie qui se font par toute la Chine et auxquels on ne donne jamais le nom de porcelaine, il y a quelques pro-

vinces, comme celle de Fou-Kien et de Canton où l'on travaille en porcelaine; mais les étrangers ne peuvent s'y méprendre; celle de Fou-Kien est d'un blanc de neige qui n'a nul éclat, et qui n'est point mélangé de couleurs. Des ouvriers de King-te-Tching y portèrent autrefois tous leurs matériaux, dans l'espérance d'y faire un gain considérable, à cause du grand commerce que les Européens font à Emouy; mais ce fut inutilement: ils ne purent jamais y réussir. L'Empereur régnant, qui ne veut rien ignorer, a fait conduire à Pekin des ouvriers en porcelaine, et tout ce qui s'emploie pour ce travail; ils n'oublièrent rien pour réussir sous ses yeux; cependant, on assure que leur ouvrage manqua. Il se peut faire que des raisons d'intérêt ou de politique aient eu part à ce peu de succès: quoi qu'il en soit, c'est uniquement King-te-Tching qui a l'honneur de donner de la porcelaine à toutes les parties du monde. Le Japon même en vient acheter à la Chine.

Je ne puis me dispenser après cela, mon révérend père, de vous faire ici la description de King-te-Tching. Il ne lui manque qu'une enceinte de murailles pour avoir le nom de ville, et pour être comparé aux villes même de la Chine les plus vastes et les plus peuplées. Ces endroits nommés *Tching* qui sont en petit nombre, mais qui sont d'un grand abord et d'un grand commerce, n'ont point coutume d'avoir d'enceinte, peut-être afin qu'on puisse les étendre et les agrandir à volonté; peut-être aussi afin qu'il y ait plus de facilité à embarquer et débarquer les marchandises.

On compte à King-te-Tching dix-huit mille familles. Il y a de gros marchands dont le logement occupe un vaste espace, et contient une multitude prodigieuse d'ouvriers; aussi dit-on communément qu'il y a plus d'un million d'âmes, qu'il s'y con-

sommé chaque jour plus de dix mille charges de riz , et plus de mille cochons. Au reste , King-te-Tching a une grande lieue de longueur , sur le bord d'une belle rivière. Ce n'est point un tas de maisons , comme on pourroit se l'imaginer : les rues sont tirées au cordeau , elles se coupent et se croisent à certaines distances ; tout le terrain y est occupé ; les maisons n'y sont même que trop serrées , et les rues trop étroites : en les traversant , on croit être au milieu d'une foire : de tous côtés on entend les cris des porte-faix qui se font faire passage. On y voit un grand nombre de temples d'idoles qui ont été bâtis à beaucoup de frais. Un riche marchand , après avoir traversé de vastes mers pour son commerce , a cru avoir échappé d'un naufrage par la protection de la reine du ciel , laquelle , à ce qu'il dit , lui apparut au fort de la tempête. Pour accomplir le vœu qu'il fit alors , il vient de mettre tout son bien à lui construire un palais qui l'emporte pour la magnificence sur tous les autres temples. Dieu veuille que ce que j'en ai dit à mes Chrétiens se vérifie un jour , et que ce temple devienne effectivement une basilique dédiée à la véritable Reine du ciel. Ce nouveau temple a été bâti des piastres amassées dans les Indes ; car cette monnaie européenne est ici fort connue , et pour l'employer dans le commerce , il n'est pas nécessaire de la fondre comme on fait ailleurs.

La dépense est bien plus considérable à King-te-Tching qu'à Jao-tchéou , parce qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y consomme , et même jusqu'au bois nécessaire pour entretenir le feu des fourneaux. Cependant , nonobstant la cherté des vivres , King-te-Tching est l'asile d'une infinité de pauvres familles qui n'ont point de quoi subsister dans les villes des environs : on y trouve de l'emploi pour les jeunes gens et les personnes les moins robustes.

Il n'y a pas même jusqu'aux aveugles et aux estropiés qui n'y gagnent leur vie à broyer les couleurs. Anciennement, dit l'histoire de Feou-leam, on ne comptoit que trois cents fourneaux à porcelaine dans King-te-Tching; présentement il y en a bien trois mille. Il n'est pas surprenant qu'on y voie souvent des incendies : c'est pour cela que le Génie du feu y a plusieurs temples. Le mandarin d'aujourd'hui en a élevé un qu'il lui a dédié, et ce fut en ma considération qu'il exempta les Chrétiens de certaines corvées auxquelles le menu peuple est contraint, quand on bâtit ces sortes d'édifices. Le culte et les honneurs qu'on prodigue à ce Génie, ne rendent pas les embrasemens plus rares : il y a peu de temps qu'il y eut huit cents maisons de brûlées : elles ont dû être bientôt rétablies, à en juger par la multitude de charpentiers et de maçons qui travailloient dans ce quartier. Le profit qui se tire du louage des boutiques, rend ces peuples extrêmement actifs à réparer ces sortes de pertes.

King-te-Tching est placé dans une plaine environnée de hautes montagnes : celle contre laquelle il est adossé à l'orient, forme en dehors une espèce de demi-cercle. Les montagnes qui sont à côté, donnent issue à deux rivières qui se réunissent : l'une est assez petite ; mais l'autre fort grande, forme un beau port de près d'une lieue, dans un vaste bassin où elle perd beaucoup de sa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaste espace jusqu'à deux ou trois rangs de barques à la queue les unes des autres. Tel est le spectacle qui se présente à la vue, lorsqu'on entre par une des gorges dans le port. Des tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent en différens endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur, et les contours de King-te-Tching : à l'entrée de la nuit, on croit voir une grande ville toute en feu, ou bien une grande fournaise qui a plu-

sieurs soupiraux. Peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une situation propre aux ouvrages de porcelaine.

On sera étonné qu'un lieu si peuplé, où il y a tant de richesses, où une infinité de barques abordent tous les jours, et qui n'est point fermé de murailles, soit cependant gouverné par un seul mandarin, sans qu'il y arrive le moindre désordre. A la vérité King-te-Tching n'est qu'à une lieue de Feou-leam, et à dix-huit lieues de Jao-tcheou; mais il faut avouer que la police y est admirable: chaque rue a un chef établi par le mandarin, et si elle est un peu longue elle en a plusieurs; chaque chef a dix subalternes qui répondent chacun de dix maisons; ils doivent veiller au bon ordre, accourir au premier tumulte, l'apaiser, en donner avis au mandarin, sous peine de la bastonnade, qui se donne ici fort libéralement. Souvent même le chef du quartier a beau avertir du trouble qui vient d'arriver, et assurer qu'il a mis tout en œuvre pour le calmer, on est toujours disposé à juger qu'il y a de sa faute, et il est difficile qu'il échappe au châtiment. Chaque rue a ses barricades qui se ferment durant la nuit; les grandes rues en ont plusieurs. Un homme du quartier veille à chaque barricade, et il n'oseroit ouvrir la porte de sa barrière qu'à certains signaux. Outre cela, la ronde se fait souvent par le mandarin du lieu, et de temps en temps par des mandarins de Feou-leam. De plus, il n'est guère permis aux étrangers de coucher à King-te-Tching: il faut, ou qu'ils passent la nuit dans leurs barques, ou qu'ils logent chez des gens de leur connoissance qui répondent de leur conduite. Cette police maintient l'ordre et établit une sûreté entière dans tout un lieu, dont les richesses réveilleroient la cupidité d'une infinité de voleurs.

Après ce petit détail sur la situation et sur l'état

présent de King-te-Tching, venons à la porcelaine qui en fait toute la richesse. Ce que j'ai à vous en dire, mon révérend père, se réduit à ce qui entre dans sa composition, et aux préparatifs qu'on y apporte; aux différentes espèces de porcelaines, et à la manière de les former; à l'huile qui lui donne de l'éclat, et à ses qualités; aux couleurs qui en font l'ornement, et à l'art de les appliquer; à la cuisson, et aux mesures qu'on prend pour lui donner le degré de chaleur qui convient. Enfin, je finirai par quelques réflexions sur la porcelaine ancienne, sur la moderne, et sur certaines choses qui rendent impraticables aux Chinois les ouvrages dont on a envoyé, et dont on pourroit envoyer des dessins. Ces ouvrages, où il est impossible de réussir à la Chine, se feroient peut-être facilement en Europe, si l'on y trouvoit les mêmes matériaux.

Avant que de commencer, ne seroit-il pas à propos de détromper ceux qui croiroient peut-être que le nom de porcelaine vient d'un mot chinois? A la vérité, il y a des mots, quoiqu'en petit nombre, qui sont français et chinois tout ensemble. Ce que nous appelons *thé*, par exemple, a pareillement le nom de *thé* dans la province de Fo-Kien, quoiqu'il s'appelle *tcha* dans la langue mandarine. *Papa* et *Mama* sont aussi des noms qui, en certaines provinces de la Chine, et à King-te-Tching en particulier, sont dans la bouche des enfans pour signifier *père*, *mère* et *grand'mère*. Mais pour ce qui est du nom de porcelaine, c'est si peu un mot chinois, qu'aucune des syllabes qui le composent, ne peut ni être prononcée ni être écrite par des Chinois, ces sons ne se trouvant point dans leur langue. Il y a apparence que c'est des Portugais qu'on a pris ce nom; quoique parmi eux *porcellana* signifie proprement une tasse ou une écuelle, et que *loça* soit le nom qu'ils donnent généralement à tous les ouvrages que nous nom-

mons *porcelaine*. L'usage est le maître des langues ; c'est à chaque nation à nous apprendre l'idée qu'elle attache à ses mots. La porcelaine s'appelle communément à la Chine *tseki*.

La matière de la porcelaine se compose de deux sortes de terres, l'une appelée *petun-tse*, et l'autre qu'on nomme *kaolin*. Celle-ci est parsemée de corpuscules qui ont quelque éclat ; l'autre est simplement blanche et très-fine au toucher. En même temps qu'un grand nombre de grosses barques remontent la rivière, de Jao-tcheou à King-te-Tching, pour se charger de porcelaines, il y en descend de Kimuen presque autant de petites, qui sont chargées de *pe-tun-tse* et de *kao-lin* réduits en forme de briques : car King-te-Tching ne produit aucun des matériaux propres à la porcelaine. Les *pe-tun-tse*, dont le grain est si fin, ne sont autre chose que des quartiers de rochers qu'on tire des carrières, et auxquels on donne cette forme. Toute pierre n'y est pas propre, sans quoi il seroit inutile d'en aller chercher à vingt ou trente lieues dans la province voisine. La bonne pierre, disent les Chinois, doit tirer un peu sur le vert.

Voici quelle est la première préparation. On se sert d'une massue de fer pour briser ces quartiers de pierre, après quoi on met les morceaux brisés dans des mortiers ; et par le moyen de certains léviers qui ont une tête de pierre armée de fer, on achève de les réduire en une poudre très-fine. Ces léviers jouent sans cesse, ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau, de la même manière que font les martinets dans les moulins à papier. On prend ensuite cette poussière, on la jette dans une grande urne remplie d'eau, et on la remue fortement avec une pelle de fer. Quand on l'a laissé reposer quelques momens, il surnage une espèce de crème épaisse de quatre à cinq doigts : on la lève,

et on la verse dans un autre vase plein d'eau. On agite plusieurs fois l'eau de la première urne, recueillant à chaque fois le nuage qui s'est formé, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gros marc, que son poids précipite d'abord : on le tire, et on le pile de nouveau.

A l'égard de la seconde urne, où l'on a jeté ce qui a été recueilli de la première, on attend qu'il se soit formé au fond une espèce de pâte : lorsque l'eau paroît au-dessus fort claire, on la verse par inclination pour ne pas troubler le sédiment, et l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la sécher : avant qu'elle soit tout à fait durcie, on la partage en petits carreaux qui s'achètent par centaines. Cette figure et sa couleur lui ont fait donner le nom de *pe-tun-tse*.

Les moules où se jette cette pâte, sont des espèces de caisses fort grandes et fort larges. Le fond est rempli de briques placées selon leur hauteur, de telle sorte que la superficie soit égale. Sur ce lit de briques ainsi rangées, on étend une grosse toile qui remplit la capacité de la caisse. Alors on y verse la matière, qu'on couvre peu après d'une autre toile, sur laquelle on met un lit de briques couchées de plat les unes auprès des autres : tout cela sert à exprimer l'eau plus promptement, sans que rien se perde de la matière de la porcelaine, qui en se durcissant, reçoit aisément la figure des briques. Il n'y auroit rien à ajouter à ce travail, si les Chinois n'étoient pas accoutumés à altérer leurs marchandises : mais des gens qui roulent de petits grains de pâte dans la poussière de poivre pour les en couvrir, et les mêler avec du poivre véritable, n'ont garde de vendre des *pe-tun-tse*, sans y mêler du marc : c'est pourquoi on est obligé de les purifier encore à King-te-Tching, avant que de les mettre en œuvre.

Le *kao-lin* qui entre dans la composition de la

porcelaine, demande un peu moins de travail que les *pe-tun-tse* : la nature y a plus de part. On en trouve des mines dans le sein de certaines montagnes, qui sont couvertes au-dehors d'une terre rougeâtre. Ces mines sont assez profondes : on y trouve par grumeaux la matière en question, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en observant la même méthode que j'ai marquée, par rapport aux *pe-tun-tse*. Je ne ferois pas difficulté de croire que la terre blanche de Malte, qu'on appelle *terre de saint Paul*, auroit dans sa matrice beaucoup de rapport avec le *kao-lin* dont je parle, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées dont est semé le *kao-lin*.

C'est du *kao-lin* que la porcelaine fine tire toute sa fermeté : il en est comme les nerfs. Ainsi c'est le mélange d'une terre molle qui donne de la force aux *pe-tun-tse*, lesquels se tirent des plus durs rochers. Un riche marchand m'a conté que des Anglais ou des Hollandais (car le nom chinois est commun aux deux nations) firent acheter, il y a quelques années, des *pe-tun-tse* qu'ils emportèrent dans leur pays, pour y faire de la porcelaine ; mais que n'ayant point pris de *kao-lin*, leur entreprise échoua, comme ils l'ont avoué depuis. Sur quoi, le marchand chinois me disoit en riant : *ils vouloient avoir un corps dont les chairs se soutinssent sans ossemens*.

Outre les barques chargées de *pe-tun-tse* et de *kao-lin*, dont le rivage de King-te-Tching est bordé, on en trouve d'autres remplies d'une substance blanche et liquide. Je savois depuis long-temps que cette substance étoit l'huile qui donne à la porcelaine sa blancheur et son éclat ; mais j'en ignorois la composition que j'ai enfin apprise. Il me semble que le nom chinois *yeou*, qui se donne aux différentes sortes d'huiles, convient moins à la liqueur dont je parle, que celui de *tsi*, qui signifie *verniss*, et je crois que

c'est ainsi qu'on l'appelleroit en Europe. Cette huile ou ce vernis se tire de la pierre la plus dure, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'on prétend que les pierres se forment principalement des sels et des huiles de la terre qui se mêlent et qui s'unissent étroitement ensemble.

Quoique l'espèce de pierre dont se font les *pe-tun-tse*, puisse être employée indifféremment pour en tirer de l'huile, on fait choix pourtant de celle qui est la plus blanche, et dont les taches sont les plus vertes. L'histoire de Feou-leam, bien qu'elle ne descende pas dans le détail, dit que la bonne pierre pour l'huile, est celle qui a des taches semblables à la couleur de la feuille de cyprès, *pe-chu-ye-pan*, ou qui a des marques rousses sur un fond un peu brun, à peu près comme la linaire, *ju-tchi-matam*. Il faut d'abord bien laver cette pierre, après quoi on y apporte les mêmes préparations que pour les *pe-tun-tse*. Quand on a dans la seconde urne, ce qui a été tiré de plus pur de la première après toutes les façons ordinaires, sur cent livres ou environ de cette crème, on jette une livre de pierre ou d'un minéral semblable à l'alun, nommé *che-kao*; il faut le faire rougir au feu, et ensuite le piler: c'est comme la présure qui lui donne de la consistance, quoiqu'on ait soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule; on y en mêle une autre qui en est comme l'âme. En voici la composition; on prend de gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette avec la main un peu d'eau pour les dissoudre, et les réduire en poudre. Ensuite on fait une couche de fougère sèche, sur laquelle on met une autre couche de chaux amortie. On en met ainsi plusieurs alternativement les unes sur les autres, après quoi on met le feu à la fougère. Lorsque tout est consumé, l'on partage ces cendres sur de nouvelles couches de fougère sèche: cela se

fait au moins cinq ou six fois de suite ; on peut le faire plus souvent, et l'huile en est meilleure. Autrefois, dit l'histoire de Feou-leam, outre la fougère, on y employoit le bois d'un arbre dont le fruit s'appelle *se-tse*. A en juger par l'âcreté du fruit quand il n'est pas mûr, et par son petit couronnement, je croirois que c'est une espèce de nêfle : on ne s'en sert plus maintenant, à ce que m'ont dit mes néophytes, apparemment parce qu'il est devenu fort rare en ce pays-ci. Peut-être est-ce faute de ce bois que la porcelaine qui se fait maintenant, n'est pas si belle que celle des premiers temps. La nature de la chaux et de la fougère contribue aussi à la bonté de l'huile, et j'ai remarqué que celle qui vient de certains endroits, est bien plus estimée que celle qui vient d'ailleurs.

Quand on a des cendres de chaux et de fougère jusqu'à une certaine quantité, on les jette dans une urne pleine d'eau. Sur cent livres, il faut y dissoudre une livre de *che-kao*, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer jusqu'à ce qu'il paroisse sur la surface un nuage ou une croûte qu'on ramasse, et qu'on jette dans une deuxième urne, et cela à plusieurs reprises. Quand il s'est formé une espèce de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclination, on conserve ce fond liquide, et c'est la seconde huile qui doit se mêler avec la précédente. Pour un juste mélange, il faut que ces deux espèces de purées soient également épaisses. Afin d'en juger, on plonge à diverses reprises dans l'une et dans l'autre de petits carreaux de *pe-tun-tse* ; en les retirant, on voit sur leur superficie, si l'épaississement est égal de part et d'autre. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux sortes d'huiles. Pour ce qui est de la quantité, le mieux qu'on puisse faire, c'est de mêler dix mesures d'huile de pierre, avec une mesure d'huile faite de cendre de chaux et de

fougère : ceux qui l'épargnent, n'en mettent jamais moins de trois mesures. Les marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils aient d'inclination à tromper, ne sont pas fort embarrassés à en augmenter le volume : ils n'ont qu'à jeter de l'eau dans cette huile, et pour couvrir leur fraude, y ajouter du *che-kao* à proportion, qui empêche la matière d'être trop liquide.

Avant que d'expliquer la manière dont cette huile ou plutôt ce vernis s'applique, il est à propos de décrire comment se forme la porcelaine. Je commence d'abord par le travail qui se fait dans les endroits les moins fréquentés de King-te-Tching. Là, dans une enceinte de murailles, sont bâtis de vastes appentis, où l'on voit étage sur étage un grand nombre d'urnes de terre. C'est dans cette enceinte que demeurent et travaillent une infinité d'ouvriers, qui ont chacun leur tâche marquée. Une pièce de porcelaine, avant que d'en sortir pour être portée au fourneau, passe par les mains de plus de vingt personnes, et cela sans confusion. On a sans doute éprouvé que l'ouvrage se fait ainsi beaucoup plus vite.

Le premier travail consiste à purifier de nouveau le *pe-tun-tse* et le *kao-lin* du marc qui y reste quand on les achète. On brise le *pe-tun-tse* et on le jette dans une urne pleine d'eau ; ensuite, avec une large spatule, on achève en remuant de le dissoudre : on le laisse reposer quelques momens, après quoi on ramasse ce qui surnage, et ainsi du reste, de la manière qui a été expliquée ci-dessus.

Pour ce qui est des pièces de *kao-lin*, il n'est pas nécessaire de les briser : on les met tout simplement dans un panier fort clair, qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau : le *kao-lin* s'y fond aisément de lui-même. Il reste d'ordinaire un marc qu'il faut jeter. Au bout d'un an ces rebuts s'accumulent, et
font

font de grands monceaux d'un sable blanc et spongieux, dont il faut vider le lieu où l'on travaille. Ces deux matières de *pe-tun-tse* et de *kao-lin* ainsi préparées, il en faut faire un juste mélange : on met autant de *kao-lin* que de *pe-tun-tse* pour les porcelaines fines : pour les moyennes, on emploie quatre quarts de *kao-lin* sur six de *pe-tun-tse*. Le moins qu'on en mette, c'est une partie de *kao-lin* sur trois de *pe-tun-tse*.

Après ce premier travail, on jette cette masse dans un grand creux, bien pavé et cimenté de toutes parts : puis on la foule, et on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse. Ce travail est fort rude : ceux des Chrétiens qui y sont employés ont de la peine à se rendre à l'église ; ils ne peuvent en obtenir la permission, qu'en substituant quelques autres en leur place, parce que dès que ce travail manque, tous les autres ouvriers sont arrêtés.

De cette masse ainsi préparée, on tire différens morceaux qu'on étend sur de larges ardoises. Là on les pétrit et on les roule en tous les sens, observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger. Un cheveu, un grain de sable perdrait tout l'ouvrage. Faute de bien façonner cette masse, la porcelaine se fêle, éclate, coule et se déjette. C'est de ces premiers élémens que sortent tant de beaux ouvrages de porcelaine, dont les uns se font à la roue, les autres se font uniquement sur des moules, et se perfectionnent ensuite avec le ciseau.

Tous les ouvrages unis se font de la première façon. Une tasse, par exemple, quand elle sort de dessus la roue, n'est qu'une espèce de calotte imparfaite, à peu près comme le dessus d'un chapeau qui n'a pas encore été appliqué sur la forme. L'ouvrier lui donne d'abord le diamètre et la hauteur qu'on souhaite, et elle sort de ses mains presque aussitôt qu'il l'a

commencée ; car il n'a que trois deniers de gain par planche, et chaque planche est garnie de vingt-six pièces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de terre de la grosseur du diamètre qu'il doit avoir, et qui se creuse avec le ciseau, lorsque la tasse est sèche, et qu'elle a de la consistance ; c'est-à-dire, après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner. Effectivement, cette tasse, au sortir de la roue, est d'abord reçue par un second ouvrier qui l'assied sur sa base. Peu après, elle est livrée à un troisième qui l'applique sur son moule et lui en imprime la figure. Ce moule est sur une espèce de tour. Un quatrième ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, surtout vers les bords, et la rend déliée autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transparence : il la racle à plusieurs reprises, la mouillant chaque fois tant soit peu, si elle est trop sèche, de peur qu'elle ne se brise. Quand on retire la tasse de dessus le moule, il faut la rouler doucement sur ce même moule sans la presser plus d'un côté que de l'autre, sans quoi il s'y fait des cavités, ou bien elle se déjette. Il est surprenant de voir avec quelle vitesse ces vases passent par tant de différentes mains. On dit qu'une pièce de porcelaine cuite a passé par les mains de soixante-dix ouvriers. Je n'ai pas de peine à le croire, après ce que j'en ai vu moi-même : car ces grands laboratoires ont été souvent pour moi comme une espèce d'Aréopage, où j'ai annoncé celui qui a formé le premier homme du limon, et des mains duquel nous sortons pour devenir des vases de gloire ou d'ignominie.

Les grandes pièces de porcelaine se font à deux fois ; une moitié est élevée sur la roue par trois ou quatre hommes qui la soutiennent chacun de son côté pour lui donner sa figure : l'autre moitié étant presque sèche s'y applique : on l'y unit avec la matière même de la porcelaine délayée dans l'eau, qui

sert comme de mortier ou de colle. Quand ces pièces ainsi collées sont tout à fait sèches, on polit avec le couteau, en dedans et en dehors, l'endroit de la réunion, qui par le moyen du vernis dont on le couvre, s'égale avec tout le reste. C'est ainsi qu'on applique aux vases des anses, des oreilles, et d'autres pièces rapportées. Ceci regarde principalement la porcelaine qu'on forme sur les moules ou entre les mains; telles que sont les pièces cannelées ou celles qui sont d'une figure bizarre, comme les animaux, les grotesques, les idoles, les bustes que les Européens ordonnent, et d'autres semblables. Ces sortes d'ouvrages moulés se font en trois ou quatre pièces qu'on ajoute les unes aux autres, et que l'on perfectionne ensuite avec des instrumens propres à creuser, à polir, et à rechercher différens traits qui échappent au moule. Pour ce qui est des fleurs et des autres ornemens qui ne sont point en relief, mais qui sont comme gravés, on les applique sur la porcelaine avec des cachets et des moules; on y applique aussi des reliefs tout préparés, de la même manière à peu près qu'on applique des galons d'or sur un habit.

Voici ce que j'ai vu depuis peu touchant ces sortes de meubles. Quand on a le modèle de la pièce de porcelaine demandée, et qui ne peut s'imiter sur la roue entre les mains du potier, on applique sur ce modèle de la terre propre pour les moules: cette terre s'y imprime, et le moule se fait de plusieurs pièces, dont chacune est d'un assez gros volume: on le laisse durcir quand la figure y est imprimée. Lorsqu'on veut s'en servir, on l'approche du feu pendant quelque temps; après quoi on le remplit de la matière de porcelaine à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner: on presse avec la main dans tous les endroits; puis on présente un moment le moule au feu. Aussitôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, qui consume

un peu de l'humidité qui colloit cette matière au moule. Les différentes pièces d'un tout, tirées séparément, se réunissent ensuite avec de la matière de porcelaine un peu liquide. J'ai vu faire ainsi des figures d'animaux qui étoient toutes massives : on avoit laissé durcir cette masse, et on lui avoit donné ensuite la figure qu'on se proposoit; après quoi on la perfectionnoit avec le ciseau, ou l'on y ajoutoit des parties travaillées séparément. Ces sortes d'ouvrages se font avec grand soin; tout y est recherché. Quand l'ouvrage est fini, on lui donne le vernis et on le cuit : on le peint ensuite, si l'on veut, de diverses couleurs, et on y applique l'or; puis on le cuit une seconde fois. Des pièces de porcelaine, ainsi travaillées, se vendent extrêmement cher. Tous ces ouvrages doivent être mis à couvert du froid : l'humidité les fait éclater quand ils ne sèchent pas également. C'est pour parer à cet inconvénient, qu'on fait quelquefois du feu dans ces laboratoires.

Ces moules se font d'une terre jaune, grasse, et qui est comme en grumeaux : je la crois assez commune; on la tire d'un endroit qui n'est pas éloigné de King-te-Tching. Cette terre se pétrit, et quand elle est bien liée et un peu durcie, on en prend la quantité nécessaire pour un moule, et on la bat fortement. Quand on lui a donné la figure qu'on souhaite, on la laisse sécher; après quoi on la façonne sur le tour. Ce travail se paye chèrement. Pour expédier un ouvrage de commande, on fait un grand nombre de moules, afin que plusieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois. Quand on a soin de ces moules, ils durent très-long-temps. Un marchand qui en a de tout prêts pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européen demande, peut donner sa marchandise bien plutôt, à meilleur marché, et faire un gain plus considérable qu'un autre qui seroit obligé de les fabriquer. S'il arrive que ces moules s'écor-

chent, ou qu'il s'y fasse la moindre brèche, ils ne sont plus en état de servir, si ce n'est pour des porcelaines de la même figure, mais d'un plus petit volume. On les met alors sur le tour, et on les rabote, afin qu'ils puissent servir une seconde fois.

Il est temps d'ennoblir la porcelaine en la faisant passer entre les mains des peintres. Ces *Hoa-peï*, ou peintres de porcelaine, ne sont guère moins gueux que les autres ouvriers : il n'y a pas de quoi s'étonner, puisqu'à la réserve de quelques-uns, ils ne pourroient passer en Europe que pour des apprentis de quelques mois. Toute la science de ces peintres, et en général des peintres chinois, n'est fondée sur aucun principe, et ne consiste que dans une certaine routine, aidée d'un tour d'imagination assez bornée. Ils ignorent toutes les belles règles de cet art. Il faut avouer pourtant qu'ils peignent des fleurs, des animaux et des paysages qui se font admirer, sur la porcelaine, aussi bien que sur les éventails et sur les lanternes d'une gaze très-fine.

Le travail de la peinture est partagé dans un même laboratoire entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a soin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la porcelaine ; l'autre trace des fleurs que peint un troisième : celui-ci est pour les eaux et pour les montagnes ; celui-là pour les oiseaux et pour les autres animaux. Les figures humaines sont d'ordinaire les plus mal traitées ; certains paysages et certains plans de ville enluminés, qu'on apporte d'Europe à la Chine, ne nous permettent pas de railler les Chinois sur la manière dont ils se représentent dans leurs peintures.

Pour ce qui est des couleurs de la porcelaine, il y en a de toutes les sortes. On n'en voit guère en Europe que de celle qui est d'un bleu vif sur un fond blanc. Je crois pourtant que nos marchands y en ont apporté d'autres. Il s'en trouve dont le fond

est semblable à celui de nos miroirs ardents : il y en a d'entièrement rouges; et parmi celles-là, les unes sont d'un rouge à l'huile, *yeou-li-hum*; les autres sont d'un rouge soufflé, *tchoui-hum*, et sont semées de petits points à peu près comme nos miniatures. Quand ces deux sortes d'ouvrages réussissent dans leur perfection, ce qui est assez difficile, ils sont infiniment estimés et extrêmement chers.

Enfin, il y a des porcelaines où les paysages qui y sont peints, se forment du mélange de presque toutes les couleurs relevées par l'éclat de la dorure. Elles sont fort belles, si l'on y fait de la dépense : autrement la porcelaine ordinaire de cette espèce, n'est pas comparable à celle qui est peinte avec le seul azur. Les annales de King-te-Tching disent qu'anciennement le peuple ne se servoit que de porcelaine blanche : c'est apparemment parce qu'on n'avoit pas trouvé aux environs de Jao-tcheou, un azur moins précieux que celui qui s'emploie pour la belle porcelaine, lequel vient de loin et se vend assez cher.

On raconte qu'un marchand de porcelaine ayant fait naufrage sur une côte déserte, y trouva beaucoup plus de richesses qu'il n'en avoit perdu. Comme il erroit sur la côte, tandis que l'équipage se faisoit un petit bâtiment des débris du vaisseau, il aperçut que les pierres propres à faire le plus bel azur, y étoient très-communes : il en apporta avec lui une grosse charge; et jamais, dit-on, on ne vit à King-te-Tching de si bel azur. Ce fut vainement que le marchand chinois s'efforça dans la suite de retrouver cette côte où le hasard l'avoit conduit.

Telle est la manière dont l'azur se prépare : on l'ensevelit dans le gravier qui est à la hauteur d'un demi-pied dans le fourneau; il s'y rôtit durant vingt-quatre heures, ensuite on le réduit en une poudre impalpable, ainsi que les autres couleurs, non sur le

marbre , mais dans de grands mortiers de porcelaine , dont le fond est sans vernis , de même que la tête du pilon qui sert à broyer.

Le rouge se fait avec la couperose , *tsao-fan* : peut-être les Chinois ont-ils en cela quelque chose de particulier ; c'est pourquoi je vais rapporter leur méthode. On met une livre de couperose dans un creuset qu'on lute bien avec un second creuset ; au-dessus de celui-ci est une petite ouverture , qui se couvre de telle sorte qu'on puisse aisément la découvrir , s'il en est besoin. On environne le tout de charbon à grand feu , et pour avoir un plus grand réverbère , on fait un circuit de briques. Tandis que la fumée s'élève fort noire , la matière n'est pas encore en état ; mais elle l'est aussitôt qu'il sort une espèce de petit nuage fin et délié. Alors on prend un peu de cette matière ; on la délaye dans l'eau , et on en fait l'épreuve sur du sapin. S'il en sort un beau rouge , on retire le brasier qui environne et couvre en partie le creuset. Quand tout est refroidi , on trouve un petit pain de ce rouge qui s'est formé au bas du creuset. Le rouge le plus fin est attaché au creuset d'en haut. Une livre de couperose donne quatre onces du rouge dont on peint la porcelaine.

Bien que la porcelaine soit blanche de sa nature , et que l'huile qu'on lui donne serve encore à augmenter sa blancheur , cependant il y a de certaines figures , en faveur desquelles on applique un blanc particulier sur la porcelaine qui est peinte de différentes couleurs. Ce blanc se fait d'une poudre de caillou transparent , qui se calcine au fourneau , de même que l'azur. Sur demi-once de cette poudre , on met une once de céruse pulvérisée : c'est aussi ce qui entre dans le mélange des couleurs ; par exemple , pour faire le vert , à une once de céruse et à une demi-once de poudre de caillou , on ajoute trois onces de ce qu'on nomme *tom-hoa-pien*. Je

croirois, sur les indices que j'en ai, que ce sont les scories les plus pures du cuivre qu'on a battu.

Le vert préparé devient la matrice du violet, qui se fait en y ajoutant une dose de blanc. On met plus de vert préparé à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune se fait en prenant sept drachmes du blanc préparé comme je l'ai dit, auxquelles on ajoute trois drachmes du rouge de couperose. Toutes ces couleurs appliquées sur la porcelaine déjà cuite, après avoir été huilée, ne paroissent vertes, violettes, jaunes ou rouges, qu'après une seconde cuisson. Ces diverses couleurs s'appliquent, dit le livre chinois, avec la céruse, le salpêtre et la couperose. Les Chrétiens qui sont du métier, ne m'ont parlé que de la céruse, qui se mêle avec la couleur quand on la dissout dans l'eau gommée.

Le rouge appliqué à l'huile se prépare en mêlant le rouge *tom-lou-hum*, ou même le rouge dont je viens de parler, avec l'huile ordinaire de la porcelaine, et avec une autre huile faite de cailloux blancs, préparée comme la première espèce d'huile : on ne m'a pas su dire la quantité de l'une et de l'autre, ni combien de rouge doit être délayé dans ce mélange d'huiles : divers essais peuvent découvrir le secret. On laisse ensuite sécher la porcelaine, et on la cuit au fourneau ordinaire. Si après la cuisson le rouge sort pur et brillant, sans qu'il y paroisse la moindre tache, c'est alors qu'on a atteint la perfection de l'art. Ces porcelaines ne résonnent point lorsqu'on les frappe.

L'autre espèce de rouge soufflé se fait ainsi. On a du rouge tout préparé; on prend un tuyau, dont une des ouvertures est couverte d'une gaze fort serrée; on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur dont la gaze se charge, après quoi on souffle dans le tuyau contre la porcelaine, qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette

sorte de porcelaine est encore plus chère et plus rare que la précédente, parce que l'exécution en est plus difficile, si l'on y veut garder toutes les proportions requises.

La porcelaine noire a aussi son prix et sa beauté; on l'appelle *ou-mien*. Ce noir est plombé et semblable à celui de nos miroirs ardents. L'or qu'on y met lui donne un nouvel agrément. La couleur noire se donne à la porcelaine lorsqu'elle est sèche, et pour cela on mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juste quel doit être ce mélange, selon la couleur plus ou moins foncée qu'on veut lui donner. Lorsque cette couleur est sèche, on cuit la porcelaine; après quoi on y applique l'or, et on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Il se fait ici une autre sorte de porcelaine que je n'avois pas encore vue; elle est toute percée à jour en forme de découpure: au milieu est une coupe propre à contenir la liqueur. La coupe ne fait qu'un corps avec la découpure. J'ai vu d'autres porcelaines où des dames chinoises et tartares étoient peintes au naturel. La draperie, le teint et les traits du visage: tout y étoit recherché. De loin, on eût pris ces ouvrages pour de l'émail.

Il est à remarquer que quand on ne donne point d'autre huile à la porcelaine que celle qui se fait de cailloux blancs, cette porcelaine devient d'une espèce particulière, qui s'appelle ici *tsoui-ki*. Elle est toute marbrée, et coupée en tout sens d'une infinité de veines: de loin, on la prendroit pour une porcelaine brisée, dont toutes les pièces demeurent dans leur place; c'est comme un ouvrage à la mosaïque. La couleur que donne cette huile est un blanc un peu cendré. Si la porcelaine est toute azurée, et qu'on lui donne cette huile, elle paroîtra également coupée et marbrée, lorsque la couleur sera sèche.

Quand on veut appliquer l'or, on le broie, et on le dissout au fond d'une porcelaine, jusqu'à ce qu'on voie au-dessous de l'eau un petit ciel d'or. On le laisse sécher, et lorsqu'il s'agit de l'employer, on le dissout par partie dans une quantité suffisante d'eau gommée. Avec trente parties d'or on incorpore trois parties de céruse, et on l'applique sur la porcelaine de même que les couleurs.

Enfin, il y a une espèce de porcelaine qui se fait de la manière suivante. On lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, ensuite on la peint de diverses couleurs et on la cuit de nouveau. C'est quelquefois à dessein qu'on réserve la peinture après la première cuisson : quelquefois aussi on n'a recours à cette seconde cuisson, que pour cacher les défauts de la porcelaine, en appliquant des couleurs dans les endroits défectueux. Cette porcelaine qui est chargée de couleurs, ne laisse pas d'être au goût de bien des gens. Il arrive d'ordinaire qu'on sent des irrégularités sur ces sortes de porcelaines, soit que cela vienne du peu d'habileté de l'ouvrier, soit que cela ait été nécessaire pour suppléer aux ombres de la peinture, ou bien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelaine. Quand la peinture est sèche aussi bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, et mettant les petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces sortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils sont petits; mais d'ordinaire ils sont de terre. Celui que j'ai vu étoit de la hauteur d'un homme, et presque aussi large que nos plus grands tonneaux de vin : il étoit fait de plusieurs pièces, de la matière même dont on fait les caisses de la porcelaine; c'étoient de grands quartiers épais d'un travers de doigt, hauts d'un pied, et longs d'un pied et demi. Avant que de les cuire, on leur avoit donné une figure propre à s'arrondir; ils étoient placés les uns sur les autres,

et bien cimentés; le fond du fourneau étoit élevé de terre d'un demi-pied; il étoit placé sur deux ou trois rangs de briques épaisses, mais peu larges; autour du fourneau, étoit une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle avoit en bas trois ou quatre soupiraux, qui sont comme les soufflets du foyer. Cette enceinte laissoit jusqu'au fourneau un vide d'un demi-pied, excepté en trois ou quatre endroits qui étoient remplis, et qui faisoient comme les éperons du fourneau. Je crois qu'on élève en même temps et le fourneau et l'enceinte, sans quoi le fourneau ne sauroit se soutenir. On remplit le fourneau de la porcelaine qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile les petites pièces dans les grandes, ainsi que je l'ai dit. Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau de pièces de poterie semblables à celles du côté du fourneau: ces pièces qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec du mortier ou de la terre détrem-pée. On laisse seulement au milieu une ouverture pour observer quand la porcelaine est cuite. On allume ensuite quantité de charbon sous le fourneau: on en allume pareillement sur la couverture, d'où l'on en jette des monceaux dans l'espace qui est entre l'enceinte de brique et le fourneau. L'ouverture qui est au-dessus du fourneau se couvre d'une pièce de pot cassé. Quand le feu est ardent, on regarde de temps en temps par cette ouverture, et lorsque la porcelaine paroît éclatante et peinte de couleurs vives et animées, on retire le brasier, et ensuite la porcelaine.

Il me vient une pensée au sujet de ces couleurs qui s'incorporent dans une porcelaine déjà cuite et vernissée par le moyen de la céruse, à laquelle, selon les annales de Feou-leam, on joignoit autrefois du salpêtre et de la couperose. Si l'on employoit pareillement de la céruse dans les couleurs dont on

peint des panneaux de verre, et qu'ensuite on leur donnât une espèce de seconde cuisson, cette céruse ainsi employée ne pourroit-elle pas nous rendre le secret que possédoient nos ancêtres, de peindre le verre sans lui rien ôter de sa transparence? C'est de quoi on pourra juger par l'épreuve.

Ce secret que nous avons perdu, me fait souvenir d'un autre secret que les Chinois se plaignent de n'avoir plus; ils avoient l'art de peindre sur les côtés d'une porcelaine des poissons, ou d'autres animaux, qu'on n'apercevoit que lorsque la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur. Ils appellent cette espèce de porcelaine *Kia-tzim*, c'est-à-dire, azur mis en presse, à cause de la manière dont l'azur est placé. Voici ce qui a été retenu de ce secret; peut-être imaginera-t-on en Europe ce qui est ignoré des Chinois. La porcelaine qu'on veut peindre ainsi doit être fort mince; quand elle est sèche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors, selon la coutume, mais en dedans sur les côtés; on y peint communément des poissons, comme s'ils étoient plus propres à se produire, lorsqu'on remplit la tasse d'eau. La couleur une fois séchée, on donne une légère couche d'une espèce de colle fort déliée, faite de la terre même de la porcelaine. Cette couche serre l'azur entre ces deux espèces de lames de terre. Quand la couche est sèche, on jette de l'huile en dedans de la porcelaine; quelque temps après on la met sur le moule et au tour. Comme elle a reçu du corps par le dedans, on la rend par dehors le plus mince qu'il se peut, sans percer jusqu'à la couleur; ensuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine. Lorsque tout est sec, on la cuit dans le fourneau ordinaire. Ce travail est extrêmement délicat, et demande une adresse que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de temps en temps de retrouver l'art de cette peinture magique, mais c'est en vain.

L'un d'eux m'a assuré depuis peu, qu'il avoit fait une nouvelle tentative, et qu'elle lui avoit presque réussi.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'encore aujourd'hui le bel azur renaît sur la porcelaine, après en avoir disparu. Quand on l'a appliqué, sa couleur est d'un noir pâle; lorsqu'il est sec, et qu'on lui a donné l'huile, il s'éclipse tout à fait, et la porcelaine paroît toute blanche; les couleurs sont alors ensevelies sous le vernis; le feu les en fait éclore avec toutes leurs beautés, de même à peu près que la chaleur naturelle fait sortir de la coque les plus beaux papillons avec toutes leurs nuances. J'ajouterai une circonstance qui n'est pas à omettre, c'est qu'avant que de donner l'huile à la porcelaine, on achève de la polir, et de lui ôter les plus petites inégalités. On se sert pour cela d'un pinceau fait de petites plumes très-fines; on humecte le pinceau avec un peu d'eau, et on le passe partout d'une main légère.

Au reste, il y a beaucoup d'art dans la manière dont l'huile se donne à la porcelaine, soit pour n'en pas mettre plus qu'il ne faut, soit pour la répandre également de tous côtés. A la porcelaine qui est fort mince et fort déliée, on donne à deux fois deux couches légères d'huile; si les couches étoient trop épaisses, les foibles parois de la tasse ne pourroient les porter, et ils plieroient sur le champ. Ces deux couleurs valent autant qu'une couche ordinaire d'huile, telle qu'on la donne à la porcelaine fine, qui est plus robuste. Elles se mettent, l'une par aspersion, et l'autre par immersion. D'abord on prend d'une main la tasse par le dehors, et la tenant de biais sur l'urne où est le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis pour l'arroser partout. Cela se fait de suite à un grand nombre de tasses. Les premières se trouvant sèches en dedans, on leur donne l'huile au-dehors de la manière suivante: on tient

une main dans la tasse, et la soutenant avec un petit bâton sous le milieu de son pied, on la plonge dans le vase plein de vernis, d'où on la retire aussitôt.

J'ai dit plus haut que le pied de la porcelaine demeureroit massif; en effet, ce n'est qu'après qu'elle a reçu l'huile et qu'elle est sèche, qu'on la met sur le tour pour creuser le pied, après quoi on y peint un petit cercle, et souvent une lettre chinoise. Quand cette peinture est sèche, on vernisse le creux qu'on vient de faire sous la tasse, et c'est la dernière main qu'on lui donne; car aussitôt après elle se porte du laboratoire au fourneau, pour y être cuite. J'ai été surpris de voir qu'un homme tienne en équilibre sur ses épaules deux planches longues et étroites sur lesquelles sont rangées les porcelaines, et qu'il passe ainsi par plusieurs rues fort peuplées sans briser sa marchandise. A la vérité, chacun évite avec soin de le heurter tant soit peu, car on seroit obligé de réparer le tort qu'on lui auroit fait; mais il est étonnant que le porteur lui-même règle si bien ses pas et tous les mouvemens de son corps qu'il ne perde rien de son équilibre.

L'endroit où sont les fourneaux présente une autre scène. Dans une espèce de vestibule qui précède le fourneau, on voit des tas de caisses et d'étuis faits de terre, et destinés à renfermer la porcelaine. Chaque pièce de porcelaine, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui, les porcelaines qui ont des couvercles comme celles qui n'en ont pas; ces couvercles qui ne s'attachent que foiblement à la partie d'en-bas durant la cuisson, s'en détachent aisément par un petit coup qu'on leur donne. Pour ce qui est des petites porcelaines, comme sont les tasses à prendre du thé ou du chocolat, elles ont une caisse commune à plusieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui pour cuire les fruits et les conduire à une parfaite maturité, les renferme sous une en-

veloppe , afin que la chaleur du soleil ne les pénètre que peu à peu , et que son action au-dedans ne soit pas trop interrompue par l'air qui vient du dehors durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au-dedans une espèce de petit duvet de sable ; on le couvre de poussière de *kao - lin* , afin que le sable ne s'attache pas trop au pied de la coupe qui se place sur ce lit de sable , après l'avoir pressé en lui donnant la figure du fond de la porcelaine , laquelle ne touche point aux parois de son étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle ; un second étui de la figure du premier , garni pareillement de sa porcelaine , s'enchâsse dedans de telle sorte qu'il le couvre tout à fait sans toucher à la porcelaine d'en - bas ; et c'est ainsi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de caisses de terre toutes garnies de porcelaine. A la faveur de ces voiles épais , la beauté , et si j'ose m'exprimer ainsi , le teint de la porcelaine n'est point hâlé par l'ardeur du feu.

A l'égard des petites pièces de porcelaine qui sont renfermées dans de grandes caisses rondes , chacune est posée sur une soucoupe de terre de l'épaisseur de deux écus , et de la largeur de son pied ; ces bases sont aussi semées de poussière de *kao - lin*. Quand ces caisses sont un peu larges , on ne met point de porcelaine au milieu , parce qu'elle y seroit trop éloignée des côtés , et que par-là elle pourroit manquer de force , s'ouvrir et s'enfoncer , ce qui feroit du ravage dans toute la colonne. Il est bon de savoir que ces caisses ont le tiers d'un pied en hauteur , et qu'en partie elles ne sont pas cuites non plus que la porcelaine. Néanmoins on remplit entièrement celles qui ont déjà été cuites , et qui peuvent encore servir.

Il ne faut pas oublier la manière dont la porcelaine se met dans ces caisses. L'ouvrier ne la touche

pas immédiatement de la main ; il pourroit ou la casser (car rien n est plus fragile) , ou la faner , ou lui faire des inégalités. C'est par le moyen d'un petit cordon qu'il la tire de dessus la planche. Ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois qu'il prend d'une main , tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croisés et ouverts selon la largeur de la porcelaine ; c'est ainsi qu'il l'environne , qu'il l'élève doucement , et qu'il la pose dans la caisse sur la petite soucoupe. Tout cela se fait avec une vitesse incroyable.

J'ai dit que le bas du fourneau a un demi-pied de gros gravier ; ce gravier sert à asseoir plus sûrement les colonnes de porcelaine , dont les rangs qui sont au milieu du fourneau , ont au moins sept pieds de hauteur. Les deux caisses qui sont au bas de chaque colonne sont vides , parce que le feu n'agit pas assez en bas , et que le gravier les couvre en partie. C'est par la même raison que la caisse qui est placée au haut de la pile demeure vide. On remplit ainsi tout le fourneau , ne laissant de vide qu'à l'endroit qui est immédiatement sous le soupirail.

On a soin de placer au milieu du fourneau les piles de la plus fine porcelaine ; dans le fond , celles qui le sont moins ; et à l'entrée on met celles qui sont un peu fortes en couleur , qui sont composées d'une matière où il entre autant de *pe-tun-tse* que de *kao-lin* , et auxquelles on a donné une huile faite de la pierre qui a des taches un peu noires ou rousses , parce que cette huile a plus de corps que l'autre. Toutes ces piles sont placées fort près les unes des autres , et liées en haut , en bas et au milieu , avec quelques morceaux de terre qu'on leur applique , de telle sorte pourtant que la flamme ait un passage libre pour s'insinuer également de tous côtés ;

côtés ; et peut-être est-ce là à quoi l'œil et l'habileté de l'ouvrier servent le plus pour réussir dans son entreprise , afin d'éviter certains accidens à peu près semblables à ceux que causent les obstructions dans le corps de l'animal.

Toute terre n'est pas propre à construire les caisses qui renferment la porcelaine. Il y en a de trois sortes qu'on met en usage. L'une qui est jaune et assez commune ; elle domine par la quantité et fait la base. L'autre s'appelle *lao-tou* ; c'est une terre forte. La troisième , qui est une terre huileuse , se nomme *yeou-tou*. Ces deux sortes de terres se tirent en hiver de certaines mines fort profondes , où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. Si on les mêloit en parties égales , ce qui coûteroit un peu plus , les caisses dureroient long-temps. On les apporte toutes préparées d'un gros village qui est au bas de la rivière à une lieue de King-te-Tching. Avant qu'elles soient cuites , elles sont jaunâtres : quand elles sont cuites , elles sont d'un rouge fort obscur. Comme on va à l'épargne , la terre jaune y domine , et c'est ce qui fait que les caisses ne durent guère que deux ou trois fournées , après quoi elles éclatent tout à fait. Si elles ne sont que légèrement fêlées ou fendues , on les entoure d'un cercle d'osier ; le cercle se brûle , et la caisse sert encore cette fois-là , sans que la porcelaine en souffre. Il faut prendre garde de ne pas remplir une fournée de caisses neuves , lesquelles n'aient pas encore servi : il y en faut mettre la moitié qui aient déjà été cuites. Celles-ci se placent en haut et en bas ; au milieu des piles se mettent celles qui sont nouvellement faites. Autrefois , selon l'histoire de Feou-leam , toutes les caisses se cuisoient à part dans un fourneau , avant qu'on s'en servît pour faire cuire la porcelaine : sans doute parce qu'alors on avoit moins d'égard à la dépense qu'à la perfection de l'ouvrage. Il n'en est pas tout à fait de

même à présent , et cela vient apparemment de ce que le nombre des ouvriers en porcelaine s'est multiplié à l'infini.

Venons maintenant à la construction des fourneaux. On les place au fond d'un assez long vestibule qui sert comme de soufflet, et qui en est la décharge. Il a le même usage que l'arche des verreries. Les fourneaux sont présentement plus grands qu'ils n'étoient autrefois. Alors, selon le livre chinois, ils n'avoient que six pieds de hauteur et de largeur : maintenant ils sont hauts de deux brasses et ont près de quatre brasses de profondeur. La voûte aussi bien que le corps du fourneau est assez épaisse pour pouvoir marcher dessus sans être incommodé du feu. Cette voûte n'est en dedans ni plate, ni formée en pointe ; elle va en s'allongeant, et elle se rétrécit à mesure qu'elle approche du grand soupirail qui est à l'extrémité, et par où sortent les tourbillons de flamme et de fumée. Outre cette gorge, le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures qui en sont comme les yeux : on les couvre de quelques pots cassés, de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air et le feu du fourneau. C'est par ces yeux qu'on juge si la porcelaine est cuite : on découvre l'œil qui est un peu devant le grand soupirail, et avec une pincette de fer l'on ouvre une des caisses. La porcelaine est en état, quand on voit un feu clair dans le fourneau, quand toutes les caisses sont embrasées, et surtout quand les couleurs paroissent avec tout leur éclat. Alors on discontinue le feu, et l'on achève de murer pour quelque temps la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer profond et large d'un ou de deux pieds ; on le passe sur une planche pour entrer dans la capacité du fourneau, et y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mure aussitôt la porte, n'y laissant que l'ouverture nécessaire pour y jeter

des quartiers de gros bois longs d'un pied, mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour et une nuit ; ensuite deux hommes qui se relèvent, ne cessent d'y jeter du bois : on en brûle communément pour une fournée jusqu'à cent quatre-vingts charges. A en juger par ce qu'en dit le livre chinois, cette quantité ne devoit pas être suffisante : il assure qu'anciennement on brûloit deux cent quarante charges de bois, et vingt de plus si le temps étoit pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fussent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenoit d'abord un petit feu pendant sept jours et sept nuits ; le huitième jour, on faisoit un feu très-ardent ; et il est à remarquer que les caisses de la petite porcelaine étoient déjà cuites à part, avant que d'entrer dans le fourneau : aussi faut-il avouer que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne. On observoit encore une chose qui se néglige aujourd'hui : quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne démueroit la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, et après cinq jours pour les petites : maintenant on diffère à la vérité de quelques jours à ouvrir le fourneau, et à en retirer les grandes pièces de porcelaine : car sans cette précaution elles éclateroient ; mais pour ce qui est des petites, si le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain. Le dessein apparemment est d'épargner le bois pour une seconde fournée. Comme la porcelaine est brûlante, l'ouvrier qui la retire, s'aide, pour la prendre, de longues écharpes pendues à son cou.

J'ai été surpris d'apprendre qu'après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau jusqu'à cent quatre-vingts charges de bois, cependant le lendemain on ne trouvoit point de cendre dans le foyer. Il faut que ceux qui servent ces fourneaux soient bien accoutumés au feu : on dit qu'ils mettent du sel

dans leur thé , afin d'en boire tant qu'ils veulent sans en être incommodés ; j'ai peine à comprendre comment il se peut faire que cette liqueur salée les désaltère.

Après ce que je viens de rapporter , on ne doit pas être surpris que la porcelaine soit si chère en Europe : on le sera encore moins , quand on saura qu'outre le gros gain des marchands européens , et celui que font sur eux leurs commissionnaires chinois , il est rare qu'une fournée réussisse entièrement ; que souvent elle est toute perdue , et qu'en ouvrant le fourneau , on trouve les porcelaines et les caisses réduites en une masse dure comme un rocher ; qu'un trop grand feu ou des caisses mal conditionnées peuvent tout ruiner ; qu'il n'est pas aisé de régler le feu qu'on leur doit donner ; que la nature du temps change en un instant l'action du feu , la qualité du sujet sur lequel il agit , et celle du bois qui l'entretient. Ainsi , pour un ouvrier qui s'enrichit , il y en a cent autres qui se ruinent , et qui ne laissent pas de tenter fortune , dans l'espérance dont ils se flattent de pouvoir amasser de quoi élever une boutique de marchand.

D'ailleurs , la porcelaine qui se transporte en Europe , se fait presque toujours sur des modèles nouveaux , souvent bizarres , et où il est difficile de réussir : pour peu qu'elle ait de défaut , elle est rebutée des Européens qui ne veulent rien que d'achevé , et dès-là elle demeure entre les mains des ouvriers , qui ne peuvent la vendre aux Chinois , parce qu'elle n'est pas de leur goût. Il faut par conséquent que les pièces qu'on prend , portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'histoire de *King-te-Tching* , le gain qu'on faisoit autrefois étoit beaucoup plus considérable que celui qui se fait maintenant , ce qui est difficile à croire : car il s'en faut bien qu'il se fit alors un si

grand débit de porcelaine en Europe. Je crois pour moi que cela vient de ce que les vivres sont maintenant bien plus chers, de ce que le bois ne se tirant plus des montagnes voisines qui sont épuisées, on est obligé de le faire venir de fort loin et à grands frais; de ce que le gain est partagé maintenant entre trop de personnes; et qu'enfin les ouvriers sont moins habiles qu'ils ne l'étoient dans ces temps reculés, et que par-là ils sont moins sûrs de réussir. Cela peut venir encore de l'avarice des mandarins, qui occupant beaucoup d'ouvriers à ces sortes d'ouvrages, dont ils font des présens à leurs protecteurs de la cour, payent mal les ouvriers; ce qui cause le renchérissement des marchandises et la pauvreté des marchands.

J'ai dit que la difficulté qu'il y a d'exécuter certains modèles venus d'Europe, est une des choses qui augmentent le prix de la porcelaine : car il ne faut pas croire que les ouvriers puissent travailler sur tous les modèles qui leur viennent des pays étrangers. Il y en a d'impraticables à la Chine, de même qu'il s'y fait des ouvrages qui surprennent les étrangers, et qu'ils ne croient pas possibles. En voici quelques exemples. J'ai vu ici un fanal ou une grosse lanterne de porcelaine, qui étoit d'une seule pièce, au travers de laquelle un flambeau éclairait toute une chambre : cet ouvrage fut commandé, il y a sept ou huit ans, par le prince héritier. Ce même prince commanda aussi divers instrumens de musique, entr'autres une espèce de petit orgue appelé *tseng*, qui a près d'un pied de hauteur, et qui est composé de quatorze tuyaux, dont l'harmonie est assez agréable; mais ce fut inutilement qu'on y travailla. On réussit mieux aux flûtes douces, aux flageolets, et à un autre instrument nommé *yun-lo*, qui est composé de diverses petites plaques rondes un peu concaves, dont chacune rend un son parti-

culier : on en suspend neuf dans un cadre à divers étages qui se touchent avec des baguettes comme le tympanon ; il en résulte un petit carrillon qui s'accorde avec le son des autres instrumens , et avec la voix des musiciens. Il a fallu , dit-on , faire beaucoup d'épreuves , afin de trouver l'épaisseur et le degré de cuisson convenables , pour avoir tous les tons nécessaires à un accord. Je m'imaginerois qu'on avoit le secret d'insérer un peu de métal dans le corps de ces porcelaines , pour varier les sons ; mais on m'a détrompé ; le métal est si peu capable de s'allier avec la porcelaine , que si l'on mettoit un denier de cuivre au haut d'une pile de porcelaine placée dans le four , ce denier venant à se fondre , perceroit toutes les caisses et toutes les porcelaines de la colonne , qui se trouveroient toutes avoir un trou au milieu. Rien ne fait mieux voir quel mouvement le feu donne à tout ce qui est renfermé dans le fourneau ; aussi assure-t-on que tout y est comme fluide et flottant.

Pour revenir aux ouvrages des Chinois un peu rares , ils réussissent principalement dans les grotesques et dans la représentation des animaux ; les ouvriers font des canards et des tortues qui flottent sur l'eau. J'ai vu un chat peint au naturel ; on avoit mis dans sa tête une petite lampe dont la flamme formait les deux yeux , et l'on m'assura que pendant la nuit les rats en étoient épouvantés. On fait encore ici beaucoup de statues de *Kouan-in* (c'est une déesse célèbre dans toute la Chine) ; on la représente tenant un enfant entre ses bras , et elle est invoquée par les femmes stériles qui veulent avoir des enfans. Elle peut être comparée aux statues antiques que nous avons de Vénus et de Diane , avec cette différence que les statues de *Kouan-in* sont très-modestes.

Il y a une autre espèce de porcelaine dont l'exé-

cution est très-difficile, et qui par-là devient fort rare. Le corps de cette porcelaine est extrêmement délié, et la surface en est très-unie au-dedans et au-dehors : cependant on y voit des moulures gravées, un tour de fleurs, par exemple, et d'autres ornemens semblables. Voici de quelle manière on la travaille. Au sortir de dessus la roue, on l'applique sur un moule, où sont des gravures qui s'y impriment en dedans : en dehors, on la rend fine et déliée le plus qu'il est possible en la travaillant au tour avec le ciseau ; après quoi on lui donne l'huile, et on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les marchands européens demandent quelquefois aux ouvriers chinois des plaques de porcelaine, dont une pièce fasse le dessus d'une table et d'une chaise ou des cadres de tableau : ces ouvrages sont impossibles : les plaques les plus larges et les plus longues sont d'un pied ou environ : si on va au-delà, quelque épaisseur qu'on leur donne, elles se déjettent : l'épaisseur même ne rendroit pas plus facile l'exécution de ces sortes d'ouvrages, et c'est pourquoi au lieu de rendre ces plaques épaisses, on les fait de deux superficies qu'on unit en laissant le dedans vide : on y met seulement une traverse, et l'on fait aux deux côtés deux ouvertures pour les enchasser dans des ouvrages de menuiserie, ou dans le dossier d'une chaise, ce qui a son agrément.

L'histoire de King-te-Tching parle de divers ouvrages ordonnés par des empereurs, qu'on s'efforça vainement d'exécuter. Le père de l'Empereur régnant commanda des urnes à peu près de la figure des caisses où nous mettons des oranges ; c'étoit apparemment pour y nourrir de petits poissons rouges, dorés et argentés, ce qui fait un ornement des maisons ; peut-être aussi vouloit-il s'en servir pour y prendre le bain : car elles devoient avoir trois pieds et demi de diamètre, et deux pieds et demi de hau-

teur ; le fond devoit être épais d'un demi-pied , et les parois d'un tiers de pied. On travailla trois ans de suite à ces ouvrages , et l'on fit jusqu'à deux cents urnes sans qu'une seule pût réussir. Le même Empereur ordonna des plaques pour des devants de galerie ouverte ; chaque plaque devoit être haute de trois pieds , large de deux pieds et demi , et épaisse d'un demi-pied : tout cela , disent les anciens de King-te-Tching , ne put s'exécuter , et les mandarins de cette province présentèrent une requête à l'Empereur , pour le supplier de faire cesser ce travail.

Cependant les mandarins , qui savent quel est le génie des Européens en fait d'invention , m'ont quelquefois prié de faire venir d'Europe des desseins nouveaux et curieux , afin de pouvoir présenter à l'Empereur quelque chose de singulier. D'un autre côté , les Chrétiens me pressoient fort de ne point fournir de semblables modèles : car les mandarins ne sont pas tout à fait si faciles à se rendre que nos marchands , lorsque les ouvriers leur disent qu'un ouvrage est impraticable ; et il y a souvent bien des bastonnades données , avant que le mandarin abandonne un dessein dont il se promettoit de grands avantages.

Comme chaque profession a son idole particulière , et que la divinité se communique ici aussi facilement que la qualité de comte et de marquis se donne en certains pays d'Europe , il n'est pas surprenant qu'il y ait un dieu de la porcelaine. Le *Pou-sa* (c'est le nom de cette idole) doit son origine à ces sortes de desseins qu'il est impossible aux ouvriers d'exécuter. L'histoire rapporte qu'autrefois un Empereur voulut absolument qu'on lui fît des porcelaines sur un modèle qu'il donna : on lui représenta diverses fois que la chose étoit impossible ; mais toutes ces remontrances ne servirent qu'à exciter de plus en plus son envie. Les empereurs sont durant leur vie les divi-

nités les plus redoutées à la Chine, et ils croient souvent que rien ne doit s'opposer à leurs désirs. Les officiers redoublèrent donc leurs soins, et ils usèrent de toutes sortes de rigueurs à l'égard des ouvriers. Ces malheureux dépensèrent leur argent, se donnoient bien de la peine, et ne recevoient que des coups. L'un d'eux, dans un mouvement de désespoir, se lança dans le fourneau allumé; et il y fut consumé à l'instant. La porcelaine qui s'y cuisait en sortit, dit-on, parfaitement belle et au gré de l'Empereur, lequel n'en demanda pas davantage. Depuis ce temps-là, cet infortuné passa pour un héros, et il devint dans la suite l'idole qui préside aux travaux de la porcelaine. Je ne sache pas que son élévation ait porté d'autres Chinois à prendre la même route en vue d'un semblable honneur.

La porcelaine étant dans une si grande estime depuis tant de siècles, peut-être souhaiterait-on savoir en quoi celle des premiers temps diffère de celle de nos jours, et quel est le jugement qu'en portent les Chinois. Il ne faut pas douter que la Chine n'ait ses antiquaires, qui se préviennent en faveur des anciens ouvrages. Le Chinois même est naturellement porté à respecter l'antiquité: on trouve pourtant des défenseurs du travail moderne; mais il n'en est pas de la porcelaine comme des médailles antiques, qui donnent la science des temps reculés. La vieille porcelaine peut être ornée de quelques caractères chinois, mais qui ne marquent aucun point d'histoire; ainsi les curieux n'y peuvent trouver qu'un goût et des couleurs qui la leur font préférer à celle de nos jours. Je crois avoir ouï dire, lorsque j'étois en Europe, que la porcelaine, pour avoir sa perfection, devoit avoir été long-temps ensevelie en terre: c'est une fausse opinion dont les Chinois se moquent. L'histoire de King-te-Tching, parlant de la plus belle porcelaine des premiers temps, dit qu'elle étoit si

recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert, que les marchands se disputoient à qui seroit le premier partagé. Ce n'est pas là supposer qu'elle dût être enterrée.

Il est vrai qu'en creusant dans les ruines des vieux bâtimens, et surtout en nettoyant de vieux puits abandonnés, on y trouve quelquefois de belles pièces de porcelaine qui y ont été cachées dans des temps de révolution: cette porcelaine est belle, parce qu'alors on ne s'avisait guère d'enfouir que celle qui étoit précieuse, afin de la retrouver après la fin des troubles. Si elle est estimée, ce n'est pas parce qu'elle a acquis dans le sein de la terre quelque nouveau degré de beauté, mais c'est parce que son ancienne beauté s'est conservée, et cela seul a son prix à la Chine, où l'on donne de grosses sommes pour les moindres ustensiles de simple poterie dont se servoient les empereurs *Yao* et *Chun*, qui ont régné plusieurs siècles avant la dynastie des *Tang*, auquel temps la porcelaine commença d'être à l'usage des empereurs. Tout ce que la porcelaine acquiert en vieillissant dans la terre, c'est quelque changement qui se fait dans son coloris, ou si vous voulez, dans son teint, qui fait voir qu'elle est vieille. La même chose arrive au marbre et à l'ivoire, mais moins promptement dans la porcelaine, parce que le vernis empêche l'humidité de s'y insinuer si aisément. Ce que je puis dire, c'est que j'ai trouvé dans de vieilles mesures des pièces de porcelaine qui étoient probablement fort anciennes, et je n'y ai rien remarqué de particulier. S'il est vrai qu'en vieillissant elles se soient perfectionnées, il faut qu'au sortir des mains de l'ouvrier elles n'égalassent pas la porcelaine qui se fait maintenant; mais, ce que je crois, c'est qu'alors comme à présent, il y avoit de la porcelaine de tout prix. Selon les annales de *King-te-Tching*, il y a eu autrefois des urnes qui se vendoient chacune jusqu'à

cinquante-huit et cinquante-neuf taëls, c'est-à-dire plus de quatre-vingts écus. Combien se seroient-elles vendues en Europe? Aussi, dit le livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur, et la dépense n'y étoit pas épargnée.

Le mandarin de King-te-Tching, qui m'honore de son amitié, fait à ses protecteurs de la Cour des présens de vieille porcelaine, qu'il a le talent de faire lui-même. Je veux dire qu'il a trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la basse antiquité; il emploie à cet effet quantité d'ouvriers. La matière de ces faux *Kou-tong*, c'est-à-dire de ces antiques contrefaites, est une terre jaunâtre qui se tire d'un endroit assez près de King-te-Tching, nommé *Mangan-Chan*. Elles sont fort épaisses. Le mandarin m'a donné une assiette de sa façon qui pèse autant que dix des assiettes ordinaires. Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces sortes de porcelaines, sinon qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune mêlée avec l'huile ordinaire, en sorte que cette dernière domine: ce mélange donne à la porcelaine la couleur d'un vert de mer. Quand elle a été cuite, on la jette dans un bouillon très-gras fait de chapons et d'autre viande: elle s'y cuit une seconde fois, après quoi on la met dans un égoût le plus bourbeux qui se puisse trouver, où on la laisse un mois et plus. Au sortir de cet égoût, elle passe pour être de trois ou quatre cents ans, ou du moins de la dynastie précédente des *Ming*, où les porcelaines de cette couleur et de cette épaisseur étoient estimées à la Cour. Ces fausses antiques sont encore semblables aux véritables, en ce que lorsqu'on les frappe, elles ne résonnent point, et que si on les applique auprès de l'oreille, il ne s'y fait aucun bourdonnement.

On m'a apporté des débris d'une grosse boutique, une petite assiette que j'estime beaucoup plus que

les plus fines porcelaines faites depuis mille ans. Au fond de l'assiette, est peint un Crucifix entre la Sainte-Vierge et saint Jean. On m'a dit que les Chinois faisoient autrefois de ces porcelaines pour le Japon, mais qu'il ne s'en fait plus depuis seize à dix-sept ans. Apparemment que les Chrétiens du Japon se servoient de cette industrie durant la persécution, pour avoir des images de nos mystères. Ces porcelaines confondues dans des caisses avec les autres, échappoient à la recherche des ennemis de la religion : ce pieux artifice aura été découvert dans la suite, et rendu inutile par des recherches plus exactes ; et c'est ce qui fait sans doute qu'on a discontinué à King-te-Tching ces sortes d'ouvrages.

On est presque aussi curieux à la Chine des verres et des cristaux qui viennent d'Europe, que le sont les Européens des porcelaines de la Chine : cependant, quelque estime qu'en fassent les Chinois, ils n'en sont pas venus encore jusqu'à traverser les mers pour chercher du verre en Europe ; ils trouvent que leur porcelaine est plus d'usage : elle souffre les liqueurs chaudes ; on peut tenir une tasse de thé bouillant sans se brûler, si on la sait prendre à la chinoise ; ce qu'on ne peut pas faire, même avec une tasse d'argent de la même épaisseur et de la même figure. La porcelaine a son éclat ainsi que le verre, et si elle est moins transparente, elle est aussi moins fragile. Ce qui arrive au verre qui est fait tout récemment, arrive pareillement à la porcelaine ; rien ne marque mieux une constitution de parties à peu près semblables ; la bonne porcelaine a un son clair comme le verre ; si le verre se taille avec le diamant, on se sert aussi du diamant pour réunir ensemble et coudre en quelque sorte des pièces de porcelaine cassées ; c'est même un métier à la Chine : on y voit des ouvriers uniquement occupés à remettre dans leur place des pièces brisées : ils se servent du diamant comme d'une aiguille pour faire de petits trous

au corps de la porcelaine, où ils entrelacent un fil de laiton très-délié, et par là ils mettent la porcelaine en état de servir, sans qu'on s'aperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

Je dois avant que de finir cette lettre, qui vous paroîtra peut-être trop longue, éclaircir un doute que j'ai infailliblement fait naître. J'ai dit qu'il vient sans cesse à King-te-Tching des barques chargées de *pe-tun-tse* et de *kao-lin*, et qu'après les avoir purifiés, le marc qui en reste s'accumule à la longue, et forme de fort grands monceaux. J'ai ajouté qu'il y a trois mille fourneaux à King-te-Tching; que ces fourneaux se remplissent de caisses et de porcelaines; que ces caisses ne peuvent servir au plus que trois ou quatre fournées, et que souvent toute une fournée est perdue. Il est naturel qu'on me demande après cela quel est l'abîme où, depuis près de treize cents ans, se jettent tous ces débris de porcelaine et de fourneaux, sans qu'il ait encore été comblé.

La situation même de King-te-Tching, et la manière dont il est construit, donneront l'éclaircissement qu'on souhaite. King-te-Tching, qui n'étoit pas fort étendu dans ses commencemens, s'est extrêmement accru par le grand nombre des édifices qu'on y a bâtis, et qu'on y bâtit encore tous les jours: chaque édifice est environné de murailles: les briques dont ces murailles sont construites, ne sont pas couchées de plat les unes sur les autres, ni cimentées comme les ouvrages de maçonnerie d'Europe: les murailles de la Chine ont plus de grâce et moins de solidité. De longues et de larges briques incrustent, pour ainsi dire, la muraille: chacune de ces briques en a une à ses côtés, il n'en paroît que l'extrémité à fleur de la brique du milieu, et l'une et l'autre sont comme les deux éperons de cette brique. Une petite couche de chaux, mise autour de la brique du milieu, lie toutes ces briques ensemble. Les briques sont dis-

posées de la même manière au revers de la muraille ; ces murailles vont en s'étrécissant à mesure qu'elles s'élèvent , de sorte qu'elles n'ont guère au haut que la longueur et la largeur d'une brique ; les éperons ou les briques qui sont en travers , ne répondent nulle part à celles du côté opposé ; par-là le corps de la muraille est comme une espèce de coffre vide. Quand on a fait deux ou trois rangs de briques placées sur des fondemens peu profonds , on comble le corps de la muraille de pots cassés , sur lesquels on verse de la terre délayée , en forme de mortier un peu liquide. Ce mortier lie le tout et n'en fait qu'une masse , qui serre de toutes parts les briques de traverse ; et celles-ci serrent celles du milieu , lesquelles ne portent que sur l'épaisseur des briques qui sont au-dessous. De loin , ces murailles me parurent d'abord faites de belles pierres grises , carrées et polies avec le ciseau. Ce qui est surprenant , c'est que si l'on a soin de bien couvrir le haut de bonnes tuiles , elles durent jusqu'à cent ans. A la vérité , elles ne portent point le poids de la charpente , qui est soutenue par des colonnes de gros bois ; elles ne servent qu'à environner les bâtimens et les jardins. Si l'on essayoit en Europe de faire de ces sortes de murailles à la chinoise , on ne laisseroit pas d'épargner beaucoup , surtout en certains endroits.

On voit déjà ce que deviennent en partie les débris de la porcelaine et des fourneaux. Il faut ajouter qu'on les jette d'ordinaire sur les bords de la rivière qui passe au bas de King-te-Tching : il arrive par-là qu'à la longue on gagne du terrain sur la rivière. Ces décombres humectés par la pluie , et battus par les passans , deviennent d'abord des places propres à tenir le marché , ensuite on en fait des rues. Outre cela , dans les grandes crues d'eau , la rivière entraîne beaucoup de ces porcelaines brisées : on diroit que son lit en est tout pavé , ce qui ne laisse pas de réjouir la vue. De tout ce que je viens de dire , il est aisé

de juger quel est l'abîme où, depuis tant de siècles, sont absorbés tous ces débris de fourneaux et de porcelaine.

Mais pour peu qu'un Missionnaire ait de zèle, il se présente à son esprit une pensée bien affligeante. Quel est l'abîme, me dis-je souvent à moi-même, où sont tombés tant de millions d'hommes qui, durant cette longue suite de siècles, ont peuplé King-te-Tching. On voit toutes les montagnes des environs couvertes de sépulcres : au bas d'une de ces montagnes, est une fosse fort large, environnée de hautes murailles; c'est là que sont jetés les corps des pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un cercueil, ce qu'on regarde ici comme le plus grand de tous les malheurs; cet endroit s'appelle *Ouan-min-kem*, c'est-à-dire, fosse à l'infini, fosse pour tout un monde. Dans les temps de peste, qui fait presque tous les ans de grands ravages dans un lieu si peuplé, cette large fosse engloutit bien des corps sur lesquels on jette de la chaux vive, pour consumer les chairs. Vers la fin de l'année, en hiver, les bonzes, par un acte de charité fort intéressée (car il est précédé d'une bonne quête), viennent retirer les ossemens pour faire place à d'autres, et ils les brûlent durant une espèce de service qu'ils font pour ces malheureux défunts.

De cette sorte, les montagnes qui environnent King-te-Tching, présentent à la vue la terre où sont rentrés les corps de tant de millions d'hommes qui ont subi le sort de tous les mortels. Mais, quel est l'abîme où leurs âmes sont tombées, et quoi de plus capable d'animer le zèle d'un Missionnaire pour travailler au salut de ces infidèles, que la perte irréparable de tant d'âmes pendant une si longue suite de siècles ! King-te-Tching est redevable aux libéralités de M. le marquis de Broissia, d'une église qui a un troupeau nombreux, lequel s'augmente considéra-

blement chaque année. Plaise au Seigneur de verser de plus en plus ses bénédictions sur ces nouveaux fidèles ! Je les recommande à vos prières. Si elles étoient soutenues de quelques secours pour augmenter le nombre des catéchistes, on seroit édifié à la Chine de voir que ce n'est pas seulement le luxe et la cupidité des Européens qui font passer leurs richesses jusqu'à King-te-Tching ; mais qu'il se trouve des hommes zélés qui ont des desseins beaucoup plus nobles, que ceux qui en font venir des bijoux si fragiles. Je suis avec bien du respect, etc.

EXTRAIT

D'une lettre du père Laureati, à M. le baron de Zea, écrite de Fokien le 26 juillet 1714. (Trad. de l'italien).

IL seroit difficile, Monsieur, de satisfaire entièrement votre curiosité sur tout ce que vous me demandez ; appliqué par goût autant que par devoir, à la conversion de mes frères, vous devez bien penser que des travaux de cette nature ne laissent que très-peu de momens aux Missionnaires, jaloux de gagner des âmes au Seigneur. Cependant je vais vous faire part des observations que j'ai faites dans le vaste pays que j'ai parcouru. Lorsque nos missions seront un peu tranquilles, je vous écrirai plus amplement sur les différens points que vous me priez d'éclaircir.

La Chine est fertile en toutes sortes de grains. Elle produit du froment, de l'orge, du millet, du seigle et du riz, qui est la nourriture la plus ordinaire des Chinois. Les légumes y sont si communs, qu'on les donne aux troupeaux ; la terre les produit deux ou trois fois chaque année dans la plupart des provinces,

vinces, ce qui prouve autant l'industrie des peuples que la fécondité de la terre.

Il y a plusieurs sortes de fruits, entre autres des poires, des pommes, des coins, des citrons, des limons, des figues appelées bananes, des cannes de sucre, des goyaves, des raisins, des citrouilles, des concombres, des noix, des prunes, des abricots et des cocos; mais on n'y voit ni olives ni amandes. Les figues qu'on y a transportées d'Europe, n'ont point dégénéré sous ce climat. On sait la réputation que les oranges de la Chine se sont acquise en Europe; elles sont ici aussi communes que les pommes en Normandie, et à un si bas prix, que pour dix sous on en peut avoir la charge d'un cheval. De tous les fruits qui nous sont inconnus, et qui sont communs en ce pays, le *mangle*, et le *licy* ou *litchy* m'ont paru les meilleurs. Le mangle ravit par son odeur; sa chair est jaune, et pleine d'un suc si acide, que les taches qu'il fait sont ineffaçables; on prétend que son noyau est un remède certain contre le flux de sang. Le litchy a le goût du raisin muscat; il est de la grosseur d'une prune ou d'une nèfle; son écorce est rude, quoiqu'elle soit assez fine; sa chair est ferme, et a la couleur d'un raisin dont on a ôté la pelure; le noyau en est gros et noir: quand on a fait sécher ce fruit, il a le goût du raisin sec. Les Chinois en conservent toute l'année, et le mêlent avec le thé, auquel ce fruit donne alors un petit goût aigrelet fort agréable.

On trouve communément dans toutes les provinces de la Chine des grenades, des grenadilles, des ananas, des avogados et autres fruits semblables, qui croissent dans toutes les Indes, tant orientales qu'occidentales. Outre les fruits, la terre produit encore des herbes semblables aux nôtres, des laitues, des épinards, des choux, et toutes sortes de racines.

Les cannes de sucre se cultivent dans presque

toutes les provinces méridionales , et le sucre-candi ne se vend que quatre sous la livre aux Européens , c'est-à-dire , que les naturels du pays l'achètent à meilleur marché. Le peuple mange beaucoup de ces cannes , et je suis surpris que l'usage de ce fruit , qui est pernicieux et nuisible à la santé dans nos colonies françaises , ne cause ici aucune maladie.

Il n'y a point de chênes à la Chine , mais il y a une espèce d'arbre que nous appelons *arbre de fer* , à cause de sa dureté , et qui supplée au défaut du chêne. Il y a des pins , des frênes , des ormeaux , des palmiers et des cèdres. Les Chinois regardent ce dernier arbre comme nous regardons le cyprès ; c'est l'arbre fatal ; ils s'en servent pour inhumer les morts.

L'arbre le plus commun et le plus utile est le *bambou* , dont les branches ressemblent à des roseaux. C'est un bois dur et creux , qui a des nœuds et des jointures comme le roseau. Les Chinois en font leurs lits , leurs tables , leurs chaises , des éventails , et mille autres ouvrages qu'ils couvrent d'un beau vernis.

Il y a aussi des herbes et des racines médicinales qui seroient inconnues en Europe , si notre commerce avec les Chinois ne les avoit fait connoître. La rhubarbe est la principale et la plus célèbre. Elle se vend ici à un très-bas prix , et il semble que les Chinois n'en connoissent l'usage que pour les teintures jaunes. Je ne saurois leur pardonner de nous vendre cette racine , après en avoir extrait presque toute la vertu par leurs teintures. En effet , quelle vertu n'auroit-elle point , si nous pouvions l'avoir dans toute sa perfection ! Je ne parle point du *quina* , du *santum* si connu en Portugal , et de cent autres racines ou herbes que la pharmacie emploie quelquefois bien , plus souvent mal à propos , à la guérison de nos corps.

On trouve ici plusieurs espèces de cire. Outre celle que forment les abeilles du suc des fleurs, il y en a une autre qui est beaucoup plus blanche, et qui répand une lumière plus claire et plus éclatante. Elle est l'ouvrage de certains petits vers qu'on élève sur des arbrisseaux à peu près comme les vers à soie.

Je n'ai pas vu beaucoup de fleurs dans la province de Fokien; mais quand on ne m'auroit pas assuré qu'il y en a de toutes les espèces dans les provinces plus septentrionales, les ouvrages en broderie où l'on voit des fleurs dont les nuances et les couleurs sont charmantes, me persuaderoient assez qu'il a fallu que la nature en ait produit les modèles.

Les Chinois, à l'imitation de presque tous les peuples orientaux, usent de la feuille de bétel, comme du remède souverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'estomac. L'arbrisseau qui porte cette feuille croît comme le lierre, et serpente autour des arbres. Cette feuille est d'une forme longue, ayant le bout pointu et s'élargissant vers la queue; sa couleur est d'un vert naissant. Il la couvrent le plus souvent de chaux vive, et mettent au milieu une noix d'*areca* qui ressemble beaucoup, quant à la figure, à la noix muscade. Ils mâchent continuellement ces feuilles, et ils prétendent que cette composition fortifie les gencives, conforte le cerveau, chasse la bile, nourrit les glandes qui sont autour de la gorge, et sert de préservatif contre l'asthme, maladie que la chaleur de ce climat rend fort commune dans les provinces méridionales. Ils portent le bétel et l'*areca* dans des boîtes, et offrent ces feuilles, quand ils se rencontrent, de la même manière que nous offrons le tabac.

Le thé, qui est la boisson favorite des Chinois, s'appelle ici *theca*. Ce sont les feuilles d'un arbuste qui ressemble au grenadier, mais dont l'odeur est

plus agréable , quoique le goût en soit plus amer. Je ne vous parlerai point de la manière dont les Chinois préparent cette boisson ; personne ne l'ignore aujourd'hui en France , où le thé est devenu autant à la mode que le chocolat l'est en Espagne. J'ai pourtant observé que quoique les Chinois boivent du thé du matin au soir (car il est rare qu'ils boivent de l'eau froide et pure) , ils n'en prennent que très-peu à la fois et dans de très-petites tasses. Ils nous regardent comme des gourmands , et prétendent que cette boisson ne nous fait pas tout le bien qu'elle nous feroit , si nous en usions à petits coups et souvent.

Le thé le plus excellent croît dans la province de Nankin ; je n'en ai vu que deux ou trois plantes dans le jardin du *Tito* , d'Emoüy. L'arbrisseau qui le produit s'étend en petites branches : sa fleur tire sur le jaune et a l'odeur de la violette. Cette odeur est sensible lors même que la fleur est sèche. La première feuille naît et se cueille au printemps , parce qu'alors elle est plus molle et plus délicate. On la fait sécher à petit feu dans un vase de grosse terre , et on la roule ensuite sur des nattes couvertes de coton. On la transporte par tout l'Empire dans des boîtes de plomb garnies d'osier et de roseaux.

Au reste , il y a du thé plus ou moins estimé ; celui que nous appelons *impérial* est le plus cher , et à mon avis le moins bon : ses feuilles sont plus larges , mais aussi elles sont plus amères que les feuilles du thé vert ordinaire. Il faut aussi remarquer que les Chinois gardent pour eux le meilleur thé , et que celui que nous apportons en Europe , lequel coûte ici vingt-cinq , trente et trente-cinq sous la livre , a souvent bouilli plus d'une fois dans les théyères chinoises. Ils prétendent de plus que l'on doit boire le thé sans sucre , surtout le vert. Ceux qui y trouvent trop d'amertume , se contentent de mettre dans leur bouche un morceau de sucre-candi , qui suffit pour

huit ou dix prises. J'ai éprouvé qu'en effet le thé pris en cette manière étoit beaucoup plus agréable et même plus sain.

Je ne sais si je dois donner le nom de vin à la liqueur dont ils usent dans leurs repas. Elle est faite de riz et d'eau. Je la trouve fort inférieure au cidre et à la bière, et elle me paroît détestable quand elle est chaude : ils prétendent qu'elle est très-saine. Je me suis néanmoins aperçu que le bon vin leur plaît pour le moins autant qu'à nous.

Quoiqu'ils aient quelques vignes, ils en négligent la culture, soit qu'ils ne sachent pas vendanger, soit que la qualité du terroir ne permette pas que le raisin parvienne à une entière maturité. Ils font chauffer l'eau et le vin et généralement toutes les liqueurs dont ils usent, et ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est accoutumé à boire à la glace dans la province de Pekin, cette coutume n'ayant point encore pénétré dans les provinces méridionales. Je ne sais si je dois attribuer à cette habitude de boire chaud, la santé dont ils jouissent; la goutte et la gravelle sont des maux qui leur sont inconnus. Ils ne laissent pourtant pas de boire avec excès de ce vin de riz : ils s'enivrent même assez souvent; mais ils attendent la nuit, ne pouvant souffrir que le soleil soit témoin de leur intempérance.

Il y a dans cet Empire des mines de divers métaux, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, etc. Outre le cuivre ordinaire, il y en a de blanc, qui est si fin et si purifié, qu'il a la touche de l'argent. Les Japonais en apportent à la Chine d'une autre espèce, qui est jaune, et qui se vend en lingots; il a la touche de l'or, et les Chinois s'en servent à plusieurs ouvrages domestiques. On prétend que ce cuivre n'engendre point de vert-de-gris.

L'or de la Chine est moins pur que celui du Brésil; mais aussi, proportion gardée, on l'achète bien

moins cher, et il y a soixante-dix pour cent à gagner, quand on l'apporte en Europe. Les Chinois ont quelques vases d'or ou d'argent, mais ce n'est pas en cela qu'ils font consister leur plus grand luxe.

J'ai ouï dire que les empereurs chinois des anciennes races, avoient interdit à ces peuples le travail des mines d'or, et que le fondement de cette loi étoit, qu'il n'étoit pas naturel de rendre cet Empire florissant, en exposant les peuples à la mort que causent les vapeurs malignes sortant de la terre. Aujourd'hui l'on est moins scrupuleux, et il est certain que les Chinois font un très-grand commerce d'or; mais il faut être bien connoisseur pour se fier à eux, à cause de la grande ressemblance qu'il y a entre l'or et ce cuivre jaune du Japon dont j'ai parlé.

Leurs rois, dit le père Martini, n'ont jamais voulu permettre qu'on frappât de la monnaie d'or ou d'argent, afin de prévenir les fraudes ordinaires de cette nation, qui est fort avide. Ils reçoivent et donnent l'or et l'argent au poids, et ils distinguent très-bien s'il est pur ou s'il y a de l'alliage. Quelquefois ils se servent de l'or dans leurs achats, mais en ce cas il passe pour marchandise et non pour monnaie. De là vient que l'argent est continuellement coupé en petits morceaux.

Il n'y a point d'autres monnaies courantes que certaines pièces de cuivre, plates et rondes, avec un trou carré au milieu, pour les enfiler plus commodément. Tout s'achète et se vend au poids. Le *pic* ou quintal est de cent *catis* ou livres; le *catis*, de seize *taëls* ou onces; le *taël*, de dix *masses* ou gros; la *masse*, de dix condorins ou sous; le *condorin*, de dix petits ou deniers, qui sont ces pièces de cuivre. Aussi faut-il mille petits pour faire un taël, dont la valeur est de cinq livres de notre monnaie.

Le poids de la Chine surpasse le nôtre de vingt-quatre pour cent.

Chacun porte sa balance et pèse ce qu'il achète et ce qu'il vend ; il faut , pour pouvoir s'en servir , que les commis du *Houpou* l'aient examinée. La balance qui sert aux petites emplettes , ressemble au poids romain , et on la porte dans un petit étui : elle sert à peser l'argent jusqu'à la concurrence de vingt-cinq taëls.

Les Chinois ont plusieurs manufactures d'étoffes de soie , comme de damas pour meubles et pour habits , des étamines , des gros-de-tours appelés *gourgourans* , des tafetas , des satins unis et à fleurs , des *lampas* , etc. Je ne veux pas comparer ces manufactures aux nôtres : cependant leurs teintures sont infiniment meilleures , et leurs couleurs primitives sont à l'épreuve de l'eau. Je crois même que si on vouloit faire travailler les ouvriers dans notre goût , et les payer à proportion de leur travail , ils ne seroient pas inférieurs à ceux de France ; mais on doit considérer que nous achetons plus cher en Europe la soie brute , qu'on ne paye à la Chine les soies mises en œuvre.

Si l'histoire des Chinois est véritable , il paroît qu'ils ont inventé la manière d'élever les vers à soie , deux mille ans avant la naissance de Jésus-Christ. Je laisse cette question à décider aux personnes curieuses des antiquités chinoises ; je vous dirai seulement , sur la relation de plusieurs de mes confrères , que la province de Tche-Kiang fournit plus de soie que n'en produit toute l'Europe ensemble. Les vers la filent deux fois chaque année , et on la travaille dans les provinces de Peking , de Nankin et de Canton ; mais je préfère les soieries de Nankin à celles de Canton , parce qu'elles me semblent plus douces et mieux travaillées , et que les ouvriers de cette

dernière province mêlent dans leurs étoffes une partie considérable de soie crue et de filoselle.

Comme les Chinois n'ont ni lin, ni chanvre, leurs toiles, quoique très-fines, sont faites de fil de coton ou d'ortie. Ils fabriquent aussi des draps fort légers, dont ils se servent en hiver au lieu d'étoffes de soie. Dans les provinces du nord, ils doublent ces draps de peaux de bêtes, dont les Moscovites et les Tartares font un grand commerce avec eux.

L'usage de la porcelaine est général par toute la Chine; mais la plus belle se fabrique à King-tching, bourgade dépendante de Jao-tcheou-fou. Ce bourg où sont les vrais ouvriers de la porcelaine, est aussi peuplé que les plus grandes villes de la Chine : il ne lui manque qu'une enceinte de murailles, pour avoir le nom de ville. On y compte plus d'un million d'âmes : il s'y consomme chaque jour plus de dix mille charges de riz, et plus de mille cochons, sans parler des autres animaux dont les habitans se nourrissent.

On trouve dans la province de Nankin la matière dont se fait la porcelaine; mais comme les eaux n'y sont pas propres pour la pétrir, on la transporte à *Jao-tcheou*. Les paysans de ce bourg fabriquent tous les ouvrages de porcelaine que l'on débite dans cet Empire. C'est un travail long et pénible, et je ne saurois comprendre comment ils peuvent vendre cette porcelaine à si bas prix. La plus rare et la plus précieuse est la porcelaine jaune; elle est réservée à l'Empereur. Cette couleur, en quelque ouvrage que ce soit, est affectée au prince.

Quoique le tabac ne soit pas si généralement en usage à la Chine qu'en Europe, ce pays en produit néanmoins une très-grande quantité. On ne le réduit point en poudre, parce que les Chinois ne s'en servent que pour fumer. On cueille les feuilles lorsqu'elles sont bien mûres, et on les carde à peu près

comme on carde la laine. On les met ensuite sous un pressoir, et on les foule de la même manière que nos tanneurs foulent les restes du tan dont ils font des mottes à brûler.

Les ouvrages de vernis que nous estimons tant en Europe, sont ici très-communs et à un prix fort modique ; cependant si l'on demandoit aux ouvriers des ouvrages qu'ils n'ont pas coutume de faire, ils se feroient payer très-cher. Le vernis est un bitume ou une gomme qu'on tire de l'écorce d'un arbre qui ne croît qu'à la Chine et au Japon. Les Hollandais ont en vain tenté de transporter cette gomme en Europe : elle perd sa force au bout de six mois. Toutes les tables et les meubles des Chinois sont enduits de ce vernis, qui est à l'épreuve de l'eau la plus chaude.

Le riz est la nourriture la plus ordinaire des habitans de la Chine, et ils le préfèrent au pain. Ils n'épargnent rien dans leurs repas, et l'abondance y règne au défaut de la propreté et de la délicatesse. Les vivres sont partout à très-grand marché, à moins que la mauvaise récolte du riz ne fasse renchérir les autres denrées.

Outre la chair de pourceau qui est la plus estimée, et qui est comme la base des meilleurs repas, on trouve des chèvres, des poules, des oies, des canards, des perdrix, des faisans et quantité de gibier inconnu en Europe. Les Chinois exposent aussi dans leurs marchés de la chair de cheval, d'ânesse et de chien. Ce n'est pas qu'ils n'aient des buffles et des bœufs ; mais, dans la plupart des provinces, la superstition ou les besoins de l'agriculture empêchent qu'on ne les tue.

Voici à peu près la manière dont ils apprêtent leurs viandes. Ils tirent le suc d'une certaine quantité de chair de pourceau, de poule, de canard, de faisan, etc., et ils se servent de cette substance pour

cuire les autres viandes. Ils diversifient ces ragoûts par un mélange d'épiceries et d'herbes fortes. On sert toutes les viandes, coupées par morceaux, dans des jattes de porcelaine, et il est rare qu'on mette sur les tables des pièces entières, si ce n'est lorsqu'ils invitent quelques Européens, dont ils veulent par courtoisie imiter les usages.

Parmi ces ragoûts si différens des nôtres, il y en a quelques-uns dont vous n'oseriez manger, et dont je me régale quelquefois avec plaisir. Ce sont des nerfs de cerfs et des nids d'oiseaux, accommodés d'une manière particulière. Ces nerfs sont exposés au soleil pendant l'été, et conservés avec de la fleur de poivre et du macis. Lorsqu'on veut les apprêter, on les met dans de l'eau de riz pour les amollir, et on les fait cuire dans du jus de chevreau, assaisonné de plusieurs épiceries. Les nids d'oiseaux viennent du Japon, et sont de la grosseur d'un œuf de poule. La matière en est inconnue, mais elle ressemble beaucoup à la mèche qui se tire du sureau, ou à la pâte filée de Gênes ou de Milan. Le goût en seroit insipide, s'il n'étoit relevé par des épiceries qu'on y mêle : c'est le plat le plus chéri des Chinois. Ils font aussi une certaine pâte de riz qu'ils filent, et que nous appellons *vermicelli* de riz. Ces trois mets sont à mon avis très-supportables. Les fleuves qui arrosent toutes les provinces de la Chine, les lacs, les étangs et la mer fournissent abondamment toutes sortes de poissons. Les Chinois les font sécher, et ils en font un très-grand commerce. Ils élèvent dans leurs maisons certains petits poissons bigarrés de cent couleurs différentes; leurs écailles sont dorées ou argentées, et leur queue, dont la figure est extraordinaire, est aussi longue que tout leur corps. J'en nourris dans ma mission, sans cependant espérer de pouvoir les transporter en Europe, à cause

de l'eau douce qu'il faut changer tous les jours, et qui est rare dans les vaisseaux.

Quoique les Chinois aient des brebis et des chèvres, dont ils peuvent traire le lait, ils ne savent point néanmoins faire le beurre, et ils en ignorent absolument le goût et l'usage. J'ai fait enseigner à un jeune néophyte la manière de le faire par un de nos matelots, qui est un paysan des côtes de Bretagne; mais il n'a jamais la couleur et la perfection du nôtre, ce qui procède sans doute de la qualité des pâturages. Au lieu de beurre, ils se servent de sain-doux, ou d'une espèce d'huile qu'ils tirent d'un fruit qui m'est tout à fait inconnu, et dont on n'a jamais pu me donner aucune connoissance.

Les chemins publics sont très-bien entretenus, et la quantité des rivières et des lacs, dont ce pays est arrosé, n'apporte aucune incommodité aux voyageurs, par la précaution qu'on a prise d'opposer des digues aux débordemens des eaux. On se sert rarement de chevaux dans les voyages. On s'embarque dans des bateaux, ou dans des barques longues à rames; et comme le même fleuve parcourt souvent plus d'une province, il est aisé et commode de voyager.

Dans les provinces où les rivières sont plus rares ou moins navigables, on se fait porter en chaise à porteur, et on trouve de lieue en lieue des villages et des bourgs où l'on change de porteur. Il y a aussi des postes réglées et disposées de trois en trois milles; mais il n'est pas permis aux particuliers de s'en servir, et elles sont réservées pour les courriers de l'Empereur, et pour les affaires qui concernent le gouvernement public.

Les chevaux chinois n'ont ni la beauté, ni la vigueur, ni la rapidité des nôtres, et les habitans du pays ne savent point les dompter; ils les mutilent seulement, et cette opération les rend doux et fami-

liers. Ceux qu'ils destinent aux exercices militaires, sont si timides, qu'ils fuient au hennissement des chevaux tartares. D'ailleurs, comme ils ne sont point ferrés, la corne de leurs pieds s'use; en sorte que le meilleur cheval à six ans est presque incapable de service.

Les provinces de Canton, de Quang-Si, de Hou-Quang, de Se-Tchuen et de Pe-Tcheli, sont les plus fécondes en animaux rares et curieux. On y trouve entr'autres une espèce de tigre sans queue, et qui a le corps d'un chien. C'est de tous les animaux le plus féroce et le plus léger à la course. Si l'on en rencontre quelqu'un, et que pour se dérober à sa fureur, on monte sur un arbre, l'animal pousse un certain cri, et à l'instant on en voit arriver plusieurs autres qui, tous ensemble, creusent la terre autour de l'arbre, le déracinent et le font tomber. Mais les Chinois ont trouvé depuis peu le moyen de s'en défaire; ils s'assemblent vers le soir en certain nombre, et forment une forte palissade dans laquelle ils se renferment; ensuite imitant le cri de l'animal, ils attirent tous ceux des environs, et tandis que ces bêtes féroces travaillent à fouir la terre pour abattre les pieux de la palissade, les Chinois s'arment de flèches et les tuent, sans courir aucun danger.

On voit aussi des couleuvres et des vipères dont le venin est très-subtil. Il y en a dont on n'est pas plutôt mordu, que le corps s'enfle extraordinairement, et que le sang sort par tous les membres, par les yeux, par les oreilles, la bouche, les narines, et même par les ongles. Mais, comme l'humeur pestilente s'évapore avec le sang, leurs morsures ne sont pas mortelles. Il y en a d'autres dont le venin est beaucoup plus dangereux: n'en eût-on été mordu qu'au bout du pied, à l'instant le poison monte à la tête, et se répandant soudain dans toutes les veines,

il cause des défaillances, ensuite le délire et puis la mort. On n'a pu trouver jusqu'ici aucun remède qui fût efficace contre leur morsure.

Ce qu'on rapporte constamment de l'animal appelé *sinsin*, me fait juger que c'est une espèce de singe que j'ai eu souvent occasion de voir. Il diffère des autres par sa grandeur qui est égale à celle d'un homme d'une taille médiocre; par une plus juste conformité d'actions presque humaines, et par une plus grande facilité à marcher sur ses deux pieds de derrière.

Ce qu'on dit pareillement du *gin-hiung* ou *l'homme-ours*, qui est dans les déserts de la province de Chen-Si, ne doit s'entendre que de la grandeur extraordinaire des ours de ce canton-là, comparés à la grandeur des hommes. Il n'est pas moins certain que le *ma-lou* ou *cheval-cerf*, n'est qu'une espèce de cerf plus haut et plus long que les chevaux de la province d'Yunnan.

Les voyageurs chinois parlent d'un certain animal amphibie qu'ils appellent *cheval-tigre*, et qui ne diffère du cheval qu'en ce qu'il est couvert d'écailles. Il ressemble au tigre par ses ongles, et surtout par son humeur sanguinaire, qui le fait sortir de l'eau vers le printemps, pour dévorer les hommes et les animaux. Au reste, j'ai suivi presque toute la rivière de *Han*, qui arrose le territoire de Siang-Yang, où les Chinois font naître cet animal. J'ai parcouru les montagnes affreuses d'Yun-Yang, mais je n'y ai point vu d'animal semblable; et quoique les gens du pays ne manquassent pas de me faire remarquer tout ce qui pouvoit piquer ma curiosité, et que je m'informasse exactement de tout, je ne leur en ai point ouï parler. Je suis donc persuadé que cet animal n'existe pas plus que le *Fong-hoang*, dont vous avez sans doute entendu parler. Ce qu'on dit du *Hiang-tchang-tse* ou daim odoriférant, est quelque

chose de plus certain. Cet animal se trouve principalement dans les provinces méridionales. C'est une espèce de daim sans cornes, dont le poil tire sur le noir. Sa bourse, qui est pleine de musc, est composée d'une pellicule très-fine, et couverte d'un poil fort délié. La chair en est bonne à manger, et on la sert sur les meilleures tables.

On met avec raison au rang des beaux oiseaux, celui qu'on appelle *hai-tsing*. Il est fort rare, et l'on n'en prend que dans la province de Chen-Si, et dans quelques cantons de la Tartarie. Cet oiseau est comparable à nos plus beaux faucons; mais il est plus gros, plus vigoureux et plus fort. On peut sans témérité le regarder comme le roi des oiseaux de proie de la Chine et de la Tartarie; car c'est le plus curieux, le plus vif, le plus adroit et le plus courageux: aussi est-il si estimé des Chinois, que quand ils ont le bonheur d'en prendre un, ils le portent à la cour, l'offrent à l'Empereur qui les récompense généreusement, et le remettent ensuite aux officiers de la fauconnerie.

On voit dans la province de Canton, et principalement sur le penchant d'une montagne appelée *Lo-Feou-Chan*, des papillons si estimés, qu'on ne manque jamais de les envoyer à la Cour, où ils servent à certains ornemens qui se font au palais. Leurs couleurs sont extraordinairement variées, et d'une vivacité surprenante. Ces papillons sont beaucoup plus gros que les nôtres, et ont les ailes bien plus larges. Ils sont comme immobiles sur les arbres pendant le jour, et ils s'y laissent prendre sans peine. Ce n'est que sur le soir qu'ils commencent à voltiger, de même à peu près que les chauves-souris, dont quelques-uns semblent égaler la grandeur par l'étendue de leurs ailes.

Je n'ai touché qu'en passant l'article des poissons dans le cours de cette lettre; je vais actuellement

vous donner quelque détail. Quant aux autres curiosités naturelles, je me réserve à vous en parler plus amplement dans la suite.

On voit en Chine presque toutes les espèces de poissons que nous avons en Europe. Mais mon dessein n'est pas de les passer en revue; je me borne à ceux qui sont particuliers au pays. Le plus curieux, sans contredit, est celui qu'on appelle *kin-yu*, ou *poisson d'or*. On le nourrit dans de petits étangs, dont les maisons de plaisance des princes et des grands seigneurs sont embellies, ou dans des vases larges et profonds, dont on orne assez communément les cours des maisons. On ne met dans ces bassins que les plus petits : car plus ils sont minces et déliés, plus ils paroissent beaux. Ils sont d'un rouge doux et tempéré, et comme semés de poudre d'or, surtout vers la queue, qui est à deux ou trois pointes. On en voit aussi d'une blancheur argentée, et d'autres qui sont blancs et semés de taches rouges. Les uns et les autres sont d'une vivacité et d'une agilité surprenantes; ils aiment à se jouer sur la surface de l'eau; mais leur petitesse les rend si sensibles aux moindres injures de l'air, et aux secousses même un peu violentes du vase, qu'ils meurent aisément et en grand nombre. Ceux qu'on nourrit dans les étangs sont de diverses grandeurs, et on les accoutume à venir sur l'eau au bruit d'une *cliquette* dont joue celui qui leur porte à manger. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il ne faut, dit-on, rien leur donner pendant l'hiver, si on veut les entretenir en bon état. Il est certain qu'on les laisse manquer de nourriture pendant trois ou quatre mois que le froid dure. De quoi vivent-ils? c'est ce qui n'est pas facile à deviner. On peut conjecturer que ceux qui sont sous la glace durant l'hiver, trouvent dans les racines, dont le fond des étangs est plein, ou de petits vers, ou d'autres alimens propres à les nourrir. Mais ceux qu'on

retire des cours et qu'on garde l'hiver dans une chambre, sans prendre le soin de pourvoir à leur subsistance, ne laissent pas, vers le printemps qu'on les remet dans leur ancien bassin, de se jouer avec la même force et la même agilité que l'année précédente.

Je pourrois vous parler ici de certains cancre qui se trouvent entre les bords de la mer de *Cao Tcheou*, et de l'île de *Hainan*; ils se changent en pierre et conservent cependant leur figure naturelle: mais c'est une chose commune en Europe, où ces sortes de pétrifications ne sont pas rares. Les médecins chinois attribuent à celle-ci une vertu que nous ne reconnoissons pas dans les nôtres: ils l'emploient volontiers comme un remède propre à chasser les fièvres chaudes et aiguës; c'est ce qu'il faudroit vérifier par des expériences qui servissent à déterminer, au moins en gros, quel degré de force peut avoir ce remède.

J'ai vu sur les bords de la mer de Fo-kien un poisson appelé *hai-seng*. Je le pris d'abord pour un rouleau de matière inanimée; mais l'ayant fait couper en deux par des matelots chinois, ils me dirent tous qu'il étoit vivant. Je le jetai aussitôt dans un bassin, il y nagea, et vécut même encore assez long-temps. Ces matelots m'ajoutèrent que cet animal avoit quatre yeux, six pieds et une figure semblable à celle du foie de l'homme. Mais quelque soin que je prisse à le bien observer, je ne distinguai que deux endroits, par où il paroissoit voir; car il témoignoit de la frayeur, lorsqu'on lui passoit la main dans ces endroits. Si l'on veut regarder comme des pieds tout ce qui lui sert à se mouvoir, on doit en compter autant qu'il a sur le corps de petites excroissances qui sont comme des boutons. Il n'a ni épines ni os; il meurt dès qu'on le presse. On le conserve aisément, sans qu'il soit besoin d'autre chose que d'un peu de sel. C'est en cet état qu'on le transporte
partout

tout l'Empire, comme un mets estimable : peut-être l'est-il en effet au goût des Chinois, quoiqu'il ne paroisse pas tel au nôtre. Les Européens n'en peuvent soutenir la vue, à cause de sa difformité, et c'est peut-être ce qui leur a donné une si forte répugnance à en manger.

Outre le poisson doré dont je vous ai fait la description, il en est une autre espèce qui lui ressemble beaucoup, soit pour la grandeur, soit pour la vivacité, soit pour la couleur, soit enfin pour la forme. Ce poisson s'appelle *hoa-hien*, du nom de la petite ville de Tchang-hoa-hien, dépendante de Han-Tcheou, et située à 30 degrés 23 minutes de latitude. Près de cette ville est un petit lac, qui fournit le poisson dont je parle. Son écaille est d'un jaune clair et pâle; mais les taches rougeâtres dont il est semé relèvent beaucoup sa couleur. Il est environ de la longueur du poisson d'or : sa nature est à peu près la même : mais son prix est bien différent, vu son extraordinaire rareté. On le met enfin dans un vase, où on a grand soin de lui donner chaque jour une certaine quantité de nourriture. Ce vase doit être fermé pendant l'hiver; on y laisse cependant une petite ouverture, soit pour en changer l'eau, soit pour y renouveler l'air, soit pour y laisser pénétrer la chaleur de l'appartement où il est.

On diroit que ce poisson connoît celui qui est chargé de lui apporter à manger, tant il est prompt à sortir du fond de l'eau dès qu'il sent son arrivée. J'ai vu de très-grands seigneurs prendre plaisir à lui donner de la nourriture de leur propre main, et passer des deux et trois heures à considérer l'agilité de ses mouvemens et de ses différens petits jeux. Il passe pour être très-fécond. Quand on voit ses œufs surnager, on cesse de changer l'eau du vase, et on les ramasse avec toutes les précautions possibles; on

les conserve avec soin, et la chaleur de la saison ne manque jamais de les faire éclore.

Je vous ai parlé autrefois, Monsieur, du grand fleuve Yang-tse-Kiang. C'est de là que les Chinois tirent tous leurs poissons. En certains temps de l'année il s'assemble un nombre prodigieux de barques pour y acheter des semences de poisson. Vers le mois de mai, les gens du pays barrent le fleuve en différens endroits avec des nattes et des claies l'espace d'environ dix lieues, et ne laissent que ce qu'il faut pour le passage des barques. La semence du poisson s'arrête à ces claies; ils savent la distinguer à l'œil, quoiqu'on n'aperçoive rien de bien sensible dans l'eau. Ils puisent de cette eau mêlée de semence, et en remplissent quantité de vases pour la vendre, ce qui fait que dans ce temps-là plusieurs marchands viennent avec des barques pour l'acheter, et la transporter dans diverses provinces; mais ils ont soin de l'agiter de temps en temps, et ils se relèvent les uns les autres pour cette opération. Cette eau se vend par mesure à tous ceux qui ont des viviers et des étangs domestiques. Au bout de quelques jours on aperçoit dans l'eau des semences semblables à de petits tas d'œufs de poissons, sans qu'on puisse encore démêler quelle est leur espèce; ce n'est qu'avec le temps qu'on la distingue. Le gain va souvent au centuple de la dépense, car le peuple ne se nourrit pour ainsi dire que de poisson.

Vous m'avez demandé, Monsieur, dans votre dernière lettre quelques détails intéressans sur l'état de la religion à Emouy, où j'ai fait quelque temps ma résidence. Je voudrois bien satisfaire votre piété. Mais comme il n'a point encore plu à Dieu de répandre ses bénédictions sur les travaux de son serviteur, je ne puis que vous tracer un tableau affligeant des progrès de l'idolâtrie dans cette chère et malheureuse contrée. Je ne crois pas que dans le reste

de l'Asie la superstition ait érigé à l'esprit de mensonge de si beaux temples, que dans ce pays-ci. Les plus magnifiques sont au-dehors des villes, et on commet aux bonzes qui les habitent le soin de les entretenir. Ces édifices ou pagodes sont plus ou moins grands, selon les richesses ou la dévotion de ceux qui les ont fondés. Ils sont ordinairement situés sur le coteau des montagnes, et il semble que dans la construction de leurs pagodes, les Chinois veuillent tout devoir à l'art et rien à la nature. Quoique les montagnes soient arides, les bonzes entretiennent dans ces pagodes un printemps éternel. Ce sont des solitudes charmantes; tout y est pratiqué avec tant d'ordre, que le goût le plus bizarre n'y trouve rien à désirer, soit pour la fraîcheur, qui est un agrément essentiel pour un climat si chaud, soit pour la commodité. Ils font couler les eaux du haut des montagnes par plusieurs canaux, et ils les distribuent aux environs et dans l'intérieur de la pagode, où il y a des bassins et des fontaines pour les recevoir. Ils plantent des bosquets et des avenues d'arbres dont l'hiver semble respecter les feuilles. Je me contenterai de vous faire une courte description de la pagode principale de l'île d'Emouy, parce que tous ces édifices ont beaucoup de rapport les uns aux autres, quant à la situation et à l'architecture.

La grande pagode d'Emouy est à deux milles de la ville, et située dans une plaine qui se termine d'un côté à la mer et de l'autre à une montagne fort haute. La mer, par différens canaux, forme devant ce temple une nappe d'eau bordée d'un gazon toujours vert. La face de cet édifice est de trente toises; le portail est grand et orné de figures en relief, qui sont les ornemens les plus ordinaires de l'architecture chinoise. On trouve en entrant un vaste portique pavé de grandes pierres carrées et polies, au milieu duquel il y a un autel où l'on voit une statue de bronze

dorée, qui représente *Fo*, sous la figure d'un colosse assis les jambes croisées. Aux quatre angles de ce portique, il y a quatre autres statues qui ont dix-huit pieds de hauteur quoiqu'elles soient représentées assises : elles n'ont rien de régulier ; mais on ne peut assez en admirer la dorure. Chacun de ces colosses est fait d'un seul bloc de pierre : ils ont en main différens symboles qui désignent leurs qualités, comme autrefois dans Rome païenne, le trident et le caducée désignaient Neptune et Mercure. L'un tient entre ses bras un serpent qui fait plusieurs replis autour de son corps ; l'autre tient un arc bandé et un carquois ; les deux autres ont, l'un une espèce de hache d'armes, l'autre une guitarre, ou quelque chose d'approchant.

En sortant de ce portique, on entre dans une avant-cour carrée et pavée de longues pierres grises, dont la moindre a dix pieds de longueur et quatre de largeur. Il y a aux quatre côtés de cette cour quatre pavillons qui se terminent en dômes, lesquels se communiquent par un corridor qui règne tout autour. Dans l'un, il y a une cloche de dix pieds de diamètre ; on ne peut trop admirer la charpente qui sert de support à cette lourde masse. Dans l'autre il y a un tambour d'une grandeur démesurée et qui sert aux bonzes à annoncer les jours de la nouvelle et pleine lune. Il faut remarquer que le battant des cloches chinoises est en dehors, et qu'il est fait de bois en forme de marteau. Les deux autres pavillons renferment les ornemens du temple, et servent souvent de retraite aux voyageurs que les bonzes sont obligés de recevoir et de loger.

Au milieu de cette cour, est une grande tour isolée qui se termine aussi en dôme ; on y monte par un escalier construit de belles pierres, lequel règne tout autour. Au milieu du dôme, il y a un temple de figure carrée. On y admire une grande propreté ;

la voûte est ornée de mosaïques , et les murailles sont revêtues de figures de pierre en relief qui représentent des animaux et des monstres. Les colonnes qui soutiennent le toit de cet édifice sont de bois vernissé ; et aux jours solennels , on les orne de banderoles de diverses couleurs. Le temple est pavé de petits coquillages qui , par un assemblage curieux , forment des oiseaux , des papillons , des fleurs , etc.

Les bonzes brûlent continuellement des parfums sur l'autel , et entretiennent le feu des lampes qui sont pendues à la voûte du temple. A l'une des extrémités de l'autel , on voit une urne de bronze sur laquelle ils frappent , et qui rend un son lugubre. A l'autre extrémité , il y a une machine de bois creuse et faite en ovale , qui sert au même usage , c'est-à-dire , que le son de l'un et de l'autre instrument accompagne leurs voix , lorsqu'ils chantent les louanges de l'idole tutélaire de la pagode. Le dieu *Poussa* est placé au milieu de cet autel. Il a pour base une fleur de bronze doré , et il tient un jeune enfant entre ses bras. Plusieurs idoles (ce sont sans doute des dieux subalternes) sont rangées autour de lui , et marquent par leurs attitudes leur respect et leur vénération.

Les bonzes ont aussi tracé sur les murs plusieurs caractères hiéroglyphiques à la louange de *Poussa*. On y voit un tableau historique ou allégorique peint à la fresque , qui représente un étang de feu où semblent nager plusieurs hommes , les uns portés sur des monstres , qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du peintre ; les autres environnés de toutes parts de dragons et de serpens ailés. On aperçoit au milieu du gouffre un rocher escarpé , au haut duquel le dieu est assis , tenant un enfant entre ses bras , qui semble appeler tous ceux qui sont dans les flammes de l'étang ; mais un vieillard , dont les oreilles sont pendantes , et qui a des cornes à la tête ,

les empêche de s'élever jusqu'à la cime du rocher , et paroît vouloir les écarter à coups de massue. Ce redoutable vieillard sera sans doute quelqu'un de ces dieux ou génies malfaisans dont je vous ai déjà parlé. Au reste , les bonzes ne surent répondre aux questions que je leur fis à l'occasion de ce tableau. Il y a derrière l'autel une espèce de bibliothèque , dont les livres traitent du culte des idoles , et du sacrifice qu'on a coutume de faire dans cette pagode.

Lorsqu'on est descendu de ce dôme , on traverse la cour , et on entre dans une espèce de galerie dont les murs sont lambrissés. J'y comptai vingt - quatre statues de bronze doré , qui représentoient vingt-quatre philosophes anciens , disciples de Confucius. Au bout de cette galerie , se trouve une grande salle qui est le réfectoire des bonzes. On traverse ensuite un assez grand appartement , et on entre enfin dans le temple de *Fo* , où l'on monte par un grand escalier de pierre. Il est orné de vases de fleurs artificielles , ouvrage dans lequel les Chinois excellent , et l'on y trouve les mêmes instrumens de musique et les autres ornemens dont j'ai déjà fait mention. On ne voit la statue du dieu qu'à travers une gaze noire , qui forme une espèce de voile ou rideau devant l'autel ; le reste de la pagode consiste en plusieurs grandes chambres fort propres , mais mal percées ; les jardins et les bosquets sont pratiqués sur le coté de la montagne , et dans le roc sont taillées des grottes charmantes , où l'on peut se mettre à l'abri des chaleurs excessives du climat.

J'ai souvent visité les bonzes de cette pagode , et ils ont toujours paru me recevoir avec plaisir. On peut entrer librement dans leurs temples ; mais il ne faut pas chercher à satisfaire entièrement sa curiosité , ni entrer dans les appartemens où ils ne vous introduisent pas eux-mêmes , surtout lorsqu'on est mal accompagné : car les bonzes , à qui le commerce

des femmes est interdit sous des peines rigoureuses, et qui en gardent souvent dans des lieux secrets, pourroient, dans la crainte d'être accusés, se venger d'une curiosité trop indiscrete.

Il y a plusieurs autres pagodes de cette espèce aux environs et dans l'enceinte d'Emouy : une entre autres qu'on appelle *pagode des dix mille pierres*, parce qu'elle est bâtie sur le penchant d'une montagne où l'on a compté un pareil nombre de petits rochers, sous lesquels les bonzes ont pratiqué des grottes et des réduits très-agréables. On y voit régner une certaine simplicité champêtre qui plaît et qui charme.

Quoique amis et confidens des dieux, les bonzes sont cependant fort méprisés à la Chine, et les peuples, qui dans leur idolâtrie n'ont aucun système bien suivi, ne respectent pas plus la divinité que le ministre. Ils sont tirés de la lie du peuple, et lorsqu'ils ont amassé quelque somme d'argent, ils achètent des esclaves dont ils font des disciples, qui sont ensuite leurs successeurs : car il est bien rare qu'un Chinois un peu à son aise embrasse cette profession.

Les bonzes ont des supérieurs et des dignités parmi eux ; et pour être initié aux mystères de leur secte, il faut passer par un très-rude noviciat. Celui qui postule pour l'état de bonze, est obligé de laisser croître sa barbe et ses cheveux pendant un an, de porter une robe déchirée, et d'aller de porte en porte chanter les louanges des idoles auxquelles il se consacre. Il s'acquitte de ce devoir sans lever les yeux ; et la populace, pour éprouver sa vocation, ou pour l'en détourner, l'accable ordinairement de sarcasmes, d'injures, quelquefois même de coups de bâton, et l'humble candidat souffre tout avec une patience qui mériteroit un objet plus noble. Il ne mange, durant une année, aucune chose qui ait eu vie ; il est pâle, maigre, défiguré ; si le sommeil, auquel il

résiste constamment, le surprend quelquefois, un compagnon impitoyable le réveille aussitôt : en un mot, rien n'est comparable aux tourmens qu'on lui fait endurer.

Lorsque le jour est arrivé où il doit prendre l'habit, les bonzes des pagodes voisines s'assemblent, et se prosternant tous devant l'idole, ils récitent à haute voix, comme s'ils psalmodioient, des prières dont souvent ils n'entendent pas le sens. Ils ont autour du cou une espèce de chapelet dont les grains sont très-gros, et qui ressemble aux nôtres, à la réserve de la croix, dont ils n'ont pas le bonheur de connoître le mystère ; ensuite ils entonnent je ne sais quelles hymnes, et accompagnent leur chant du son de plusieurs petites clochettes.

Cependant le novice, prosterné la face contre terre à l'entrée du temple, attend la fin de ces cérémonies, pour recevoir l'honneur qu'on veut lui faire. Les bonzes le conduisent au pied de l'autel, et lui mettent une longue robe grise, que j'ose dire être semblable quant à la forme aux robes ou manteaux de nos religieux d'Europe, le capuchon et la couleur à part. On lui met aussi sur la tête un bonnet de carton sans bords, doublé de toile grise ou noire, et la fonction finit par l'accolade. Le novice régale ensuite tous les bonzes, et l'ivresse qui succède à ce repas termine cette cérémonie.

Ils sont obligés de garder la continence ; mais, malgré les punitions attachées au commerce des femmes, ils cherchent sans cesse les occasions de satisfaire leurs passions, et au défaut de femmes, ces scélérats recourent à d'autres objets pour assouvir leur brutalité. Leur extérieur grave et composé cache souvent une âme noire, abandonnée à toutes sortes de vices. Ils sont moins persuadés de l'existence de leurs ridicules divinités, que les Chinois mêmes, qui ne se piquent pas d'une dévotion bien grande. Ils

n'affectent une vie retirée et solitaire que pour mieux surprendre la crédulité du vulgaire, laquelle est en effet leur unique ressource.

Lorsqu'ils se sont enrichis dans cette indigne profession, ils peuvent la quitter et en embrasser une autre; mais le changement d'état ne peut effacer la mauvaise réputation qu'ils se sont acquise. Etrange aveuglement de ces peuples, d'adorer des dieux dont ils méprisent les ministres, et de marquer d'infamie ceux qui s'attachent plus étroitement à leur culte!

Quoique l'art de deviner soit fort commun à la Chine, comme je l'ai déjà remarqué, les bonzes néanmoins se l'attribuent par excellence, et croient être les véritables et seuls organes des volontés du destin. La plus grande superstition des Chinois consiste à consulter les dieux et les hommes sur le succès heureux ou malheureux de leurs affaires. S'ils sont malades, ils veulent connoître la durée de leur maladie; et pour cet effet, ils consultent la divinité bienfaisante, dont l'attribut est d'en procurer la guérison. Ils viennent dans une pagode; après avoir présenté à l'idole plusieurs mets différens, dont les bonzes profitent, ils se prosternent la face contre terre, tandis que le bonze principal fait brûler du papier doré dans une urne de bronze, et prépare plusieurs petits bâtons, sur lesquels est écrite la bonne ou mauvaise fortune. Après les avoir brouillés, ils en tirent un du fond d'un sac ou d'une boîte; si la décision de l'oracle ne leur plaît pas, ils recommencent, et sont obligés de s'en tenir à cette seconde décision, favorable ou contraire. C'est ainsi que parmi eux le hasard décide de l'avenir.

Un bonze convaincu d'avoir eu commerce avec une femme, est puni très-sévèrement: ses confrères sont ses bourreaux, et vengent en apparence l'injure faite à leur religion, en punissant un crime qu'ils

commettent eux-mêmes, ou qu'ils brûlent de commettre. On met au cou du coupable un ais fort pesant, et on le traîne par la ville pendant une lune entière, en le frappant continuellement. Au reste, ces châtimens sont rares, et les bonzes ont autant d'adresse à cacher leurs passions, que d'avidité à les satisfaire.

Il y avoit autrefois près de Fo-tcheou (ville où réside le père de Zea), une pagode fameuse, où demeuroient les bonzes les plus distingués de la province. La fille d'un docteur chinois, allant à la maison de campagne de son père, suivie de deux servantes, et portée, suivant l'usage du pays, dans une chaise couverte, eut la curiosité d'entrer dans le temple, et envoya prier les bonzes de se retirer, tandis qu'elle y feroit sa prière. Le bonze principal, curieux de voir cette jeune personne, se cacha derrière l'autel; il ne la vit que trop, et il en devint si épris, que son imagination échauffée écarta l'idée du péril, et ne lui montra que la facilité qu'il y avoit à enlever une fille foible et mal accompagnée. L'exécution suivit de près le projet. Il ordonna aux autres bonzes ses confidens d'arrêter les deux suivantes, et il ravit cette fille malgré ses cris et ses larmes.

Le docteur n'ignora pas long-temps l'absence de sa fille; il sut qu'elle étoit entrée dans la pagode, et qu'elle y avoit disparu. Les bonzes répondirent à toutes les demandes qu'il fit, qu'il étoit bien vrai qu'elle avoit visité la pagode, mais qu'elle en étoit sortie après avoir fait sa prière. Le docteur, élevé dans le mépris pour les bonzes, comme le sont tous les lettrés, qui se mettent au-dessus de la sotte crédulité du vulgaire, s'adressa au général des Tartares de cette province, et lui demanda justice contre les ravisseurs de sa fille. Les bonzes, s'imaginant trouver dans ces deux hommes une confiance aveugle, leur dirent que Fo, étant devenu amoureux de la jeune

filles, l'avoit enlevée. Le bonze, auteur du rapt, voulut ensuite, par une harangue fort pathétique, faire comprendre au docteur combien Fo avoit fait d'honneur à toute sa famille, en jugeant sa fille digne de sa tendresse et de sa société. Mais le général tartare, sans s'amuser à ces fables, s'étant mis à examiner curieusement tous les réduits les plus cachés de la pagode, entendit quelques cris confus sortir du fond d'un rocher. Il s'avança vers ce lieu, et aperçut une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte : l'ayant fait abattre, il entra dans un lieu souterrain, où il trouva la fille du docteur, et plus de trente autres femmes qui y étoient renfermées. Elles sortirent de leur prison et de la pagode, et aussitôt après, le général fit mettre le feu aux quatre coins de cet édifice, et brûla le temple, les autels, les dieux et leurs infâmes ministres.

Le culte que les bonzes rendent aux idoles, ne s'étend pas loin. Uniquement occupés à entretenir les lampes des pagodes, et à recevoir ceux qui viennent faire leurs prières, ils mènent une vie molle et voluptueuse. La plupart d'entr'eux n'ont aucun revenu fixe, et ils vont de porte en porte, une clochette à la main, mendier les secours nécessaires à la vie. Lorsqu'un Chinois fait quelque fête en l'honneur de l'idole qu'il garde dans sa maison, il appelle les bonzes, qui, revêtus de longues chappes brodées, portent l'idole par les rues. Ils marchent deux à deux, tenant en main plusieurs banderoles, garnies de sonnettes, et le peuple les suit par curiosité bien plus que par dévotion. Au jour de la nouvelle et pleine lune, ils se lèvent pendant la nuit et récitent des prières. Il m'a semblé qu'ils répétoient toujours la même chose, avec autant de modestie et de dévotion que s'ils avoient quelque idée des dieux qu'ils invoquent. Ils affectent une grande humilité dans les premiers complimens qu'ils se font dans leurs

visites; ils se prosternent les uns devant les autres; ils se régalent ensuite, et s'enivrent le plus souvent; en sorte que la visite, qui commence par les complimens, finit presque toujours par les invectives.

Tel est, Monsieur, le déplorable aveuglement d'un peuple, à la conversion duquel tant de zélés Missionnaires travaillent depuis si long-temps. S'ils n'ont point encore réussi à le tirer des épaisses ténèbres où il est plongé, c'est que le temps des miséricordes n'est point venu pour lui; le Seigneur nous réserve d'autres fatigues, et après avoir éprouvé notre constance, nous espérons qu'il la couronnera un jour par la conversion entière de cette nation. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus.

A Pekin, le 27 mars 1715.

J'EUS l'honneur de vous écrire, il y a un mois, de Geho-ell, et je vous mandais que le frère Bernard Rhodes, âgé de plus de soixante-dix ans, n'étoit plus en état de continuer ses longs voyages de Tartarie à la suite de l'Empereur. Je ne savais pas pour lors que c'étoit là le dernier voyage que nous ferions ensemble. Le Seigneur a voulu le récompenser et nous affliger, en l'enlevant le 10 de ce mois, à une journée de Pekin. Cette perte a été très-sensible, non-seulement aux Missionnaires et aux fidèles, mais encore aux infidèles.

Avant que d'entrer dans cette mission, il avoit déjà passé plusieurs années dans celle des Indes. Les

Hollandais ayant assiégé et pris Pondichery, il fut fait prisonnier de guerre avec le feu père Tachard, et conduit en Hollande aux prisons d'Amsterdam, où il attendit patiemment l'échange des prisonniers. Quand il fut arrivé à Paris, il se consacra de nouveau aux missions, et après tant de fatigues essuyées, il ne balança point d'entreprendre le voyage de la Chine, et plus long et plus dangereux que ceux qu'il avoit faits. Il s'embarqua donc avec le père Pelisson sur un petit bâtiment, nommé le *petit Saint-Jean* : ils passèrent au Brésil, de là ils touchèrent à l'île d'Anjouan. Des slibustiers qui occupoient l'île, ayant pris ce qu'ils avoient, ils continuèrent comme ils purent leur voyage jusqu'aux Indes. L'année suivante, ils s'embarquèrent sur des vaisseaux anglais, et ils arrivèrent heureusement, l'an 1699, à Hiamen, qui est un port de la province de Fo-kien, d'où le frère Rhodes fut conduit à la cour par les mandarins, que l'Empereur avoit chargés de cette commission.

La douceur, la modestie, et l'humilité qui éclatoient dans ses discours et dans ses actions, lui attirèrent d'abord l'estime et l'amitié des Chinois : mais quand ses talens furent connus, et que l'expérience eut fait voir quelle étoit son habileté dans la chirurgie, dans la pharmacie, et même dans la connoissance du pouls et des maladies, on l'estima bien davantage. L'Empereur lui confia plusieurs malades auxquels il s'intéressoit, et que les médecins chinois n'avoient pu guérir. Le frère Rhodes leur rendit la santé, et l'Empereur témoigna combien il en étoit satisfait.

Les mandarins du palais qui étoient chargés de rendre compte à l'Empereur des cures que faisoit le frère Rhodes, revinrent bientôt de la prévention qu'ont presque tous les Chinois contre les médecins étrangers, prévention que les médecins de la Chine

ont grand soin d'entretenir. Ils le prièrent de voir quelques-uns de leurs domestiques qui étoient malades, et ils furent si contens de ses services, que dans la suite ils mirent en lui leur confiance, et ne voulurent point avoir d'autre médecin. « Qu'il y a » de différence, me disoient-ils souvent, entre ce » médecin Européen et les médecins de notre na- » tion ! Ceux-ci mentent hardiment, et entreprennent » également, au grand péril des malades, de don- » ner des remèdes pour des maladies qu'ils ne con- » noissent pas, comme pour celles qu'ils connoissent. » Si l'on paroît se défier de leurs ordonnances, ils » nous inondent d'un déluge de mots barbares, aux- » quels nous ne comprenons rien. En un mot, ils » n'ont que le talent et l'adresse de tirer une bonne » somme du malade avant que de l'envoyer au tom- » beau. Celui-là au contraire parle peu, promet peu, » et fait beaucoup. S'il dit qu'il n'y a rien à craindre, » nous pouvons compter sur ce qu'il nous dit, et il » ne se trompe point. S'il a de la peine à nous ré- » pondre, s'il a un air triste, c'est un signe de » mort ; et une continuelle expérience nous a con- » vaincus de la certitude avec laquelle il prononçoit » sur les diverses maladies. Mais ce que nous ad- » mirons davantage, c'est sa patience et sa douceur : » rien ne le rebute, il est toujours le même. Sa cha- » rité s'étend indifféremment à tout le monde, aux » pauvres comme aux riches. Au sortir de nos ap- » partemens, il va dans nos écuries visiter nos do- » mestiques : il les traite, il les console, il les gué- » rit. La seule chose qui nous fait de la peine, c'est » que nous ne saurions l'engager à recevoir la » moindre bagatelle : lui en faire seulement la pro- » position, c'est le chagriner, c'est l'obliger de » prendre la fuite. »

En effet, il visitoit encore plus volontiers les pauvres que les grands seigneurs : il quittoit tout dès

qu'ils le demandoient. Quand il n'avoit plus de remèdes, il en composoit exprès pour eux. Plusieurs venoient à notre porte en demander, il ne refusoit personne; il en laissoit à distribuer pendant son absence. Des familles entières doivent leur conservation à ses soins charitables. A combien de petits enfans, même du sang royal, n'a-t-il pas ouvert la porte du ciel, quand il ne pouvoit pas leur rendre la santé du corps par le moyen de ses remèdes?

Je me suis trouvé avec lui à la suite de l'Empereur dans plus de dix voyages, dont la plupart ont été de six mois. C'est là qu'il exerçoit sa profession selon l'étendue de son zèle. J'étois témoin qu'il étoit occupé presque tout le jour à traiter les pauvres malades : car combien n'y en a-t-il pas dans une suite de plus de trente mille personnes? Et parmi ces malades, ceux qui faisoient le plus d'horreur et qui causoient le plus de dégoût, étoient les premiers objets de sa charité. J'ai entendu plus d'une fois les Chinois se récrier avec admiration : « Ah ! » qu'il est extraordinaire de voir un étranger faire » gratuitement, ce que nos médecins les plus intéressés ne feroient pas même pour de l'argent ! » Un homme de qualité, qui est idolâtre, me dit un jour qu'il étoit grand dommage que le frère Rhodes ne fût pas Chinois : « S'il étoit né parmi nous, » disoit-il, ce seroit un grand saint, et on élèveroit » plus d'un monument à sa gloire ». Je pris de là occasion de lui expliquer les motifs bien plus relevés qui faisoient agir le frère Rhodes, et je m'étendis assez au long sur les vues qui nous avoient portés à quitter notre terre natale pour venir à la Chine. Ce que je lui dis lui parut admirable : il nous donna de grands éloges : mais il n'alla pas plus loin, et il ne songea nullement à se convertir.

C'est surtout dans ce dernier voyage que le frère Rhodes a travaillé au-delà de ses forces. Jamais il

n'y eut plus de malades ; en moins de quatre mois il épuisa les caisses pleines de remèdes que l'Empereur avoit fait apporter à Geho-ell selon sa coutume : il en donna des siens , et ceux-ci ayant manqué , il en fit venir d'autres de notre maison de Pekin. Vers la fin du mois de juin jusqu'au 25 juillet , l'Empereur eut une tumeur fâcheuse sur la lèvre supérieure. Il appela le frère Rhodes pour le traiter , et moi pour lui servir d'interprète. Quelques années auparavant , il avoit donné des preuves de son habileté , en guérissant Sa Majesté de violentes palpitations de cœur qui faisoient craindre pour sa vie , et auxquelles la médecine chinoise n'avoit point de remèdes. Le frère Rhodes s'acquitta de ce nouveau devoir à la satisfaction de l'Empereur , qui fut parfaitement guéri. Mais lui-même il se trouva incommodé de ce qu'il avoit eu à souffrir pendant le temps que dura cette cure. Il lui falloit depuis le matin jusqu'à la nuit demeurer dans le palais , resserré dans une petite chambre , pour éviter de voir les femmes et d'en être vu ; marcher à pied une demi-lieue lorsqu'il venoit au palais et qu'il en sortoit , et cela durant les plus grandes chaleurs de l'été. Ces fatigues affaiblirent extrêmement un vieillard qui étoit déjà très-infirmé. Cependant il se trouva mieux vers la mi-octobre : c'étoit le temps auquel l'Empereur avoit accoutumé de retourner à Pekin : mais des raisons particulières l'obligèrent cette année-là à prolonger son voyage de quinze jours. La saison changea tout à coup ; le vent de nord commença à souffler , et en peu de jours tout fut glacé à Geho-ell. Le frère Rhodes fut saisi d'un froid si subit , qu'il lui prit un catarre accompagné de fièvre. Il ne laissoit pas de traiter les malades , et l'on s'empressoit d'autant plus à avoir recours à lui , que le départ de l'Empereur étoit plus proche. Je lui proposai d'user de quelques remèdes. « Je ferai ce qu'il

» vous plaira , me répondit-il ; mais si vous voulez
» que je vous dise franchement ce que je pense ,
» je crois les remèdes inutiles : mes voyages de
» Tartarie sont finis , et il faut me préparer à celui
» de l'éternité. »

Bien qu'il se disposât depuis long - temps à la mort , et que sa vie ne fût qu'un exercice continuel de charité et d'oraison , il se confessa le vendredi , et reçut Notre-Seigneur dans la petite chapelle où je disois la messe. Le dimanche il fit la même chose , et le mardi suivant nous partîmes. Deux jours après se trouvant extrêmement foible , il me fit une confession générale avec les sentimens d'un prédestiné , et avec une résignation parfaite à la volonté de Dieu. L'Empereur lui fit prendre le devant , et ordonna au père Tillisk , jésuite allemand , de l'accompagner. Sa Majesté me retint auprès d'elle , parce que sachant mieux la langue chinoise , j'étois plus en état de lui répondre. Le mal augmenta de plus en plus , et sa foiblesse devint extrême. Il conserva néanmoins la connoissance jusqu'au dernier soupir. Il mourut le 10 de novembre à huit heures du matin , en récitant les litanies de la Sainte-Vierge , et n'étant qu'à une journée de Pekin.

Le père Tillisk fit porter le corps au lieu destiné à notre sépulture , qui est hors de la ville. Tous les Jésuites de Pekin allèrent le recevoir , et après les prières ordinaires , ils l'enterrèrent le 25 du même mois : les pleurs et les gémissemens d'une foule de Chrétiens et d'infidèles redoublèrent la douleur que nous avions de le perdre. Ce qui nous console , c'est que nous sommes persuadés qu'il est allé recevoir la récompense de ses longs travaux et de sa sainte vie. Il étoit doux , modeste , humble , patient , fidèle observateur de nos règles , affable , toujours prêt à obliger , infatigable dans le travail et dans le soin qu'il prenoit des pauvres. Enfin , pendant seize

ans que j'ai vécu avec lui, je n'ai jamais vu personne qui ne m'ait fait son éloge.

A mon retour de Tartarie, j'ai lu dans le recueil imprimé des Lettres édifiantes et curieuses un extrait d'une de mes lettres, dans laquelle je parlois d'une mission naissante que j'avois formée à Coupe-keu au passage de la grande muraille. J'ajouterai ici que depuis ce temps-là Dieu y a donné sa bénédiction : ce n'est plus une mission commencée, c'est une mission établie, et où l'on trouve beaucoup de ferveur. L'église que j'avois fait bâtir est maintenant trop petite : elle ne peut pas même avec la cour contenir la moitié des hommes. En passant par-là le mois dernier, j'en baptisai encore plus de trente. Ces bonnes gens me proposèrent d'abandonner cette église aux femmes pour y tenir leurs assemblées, et d'en bâtir une autre beaucoup plus grande pour les hommes. Ils offrirent même d'y contribuer selon leurs forces : mais ce qu'ils peuvent est fort peu de chose ; comme ils sont la plupart soldats, ils n'ont pour tout bien que leur paye, qui est assez modique. J'allai voir une maison qui est assez propre à ce dessein : elle coûtera cinq à six cents taëls, qui ne sont pas aisés à trouver. Nous ferons ce que nous pourrons avec le secours de la Providence.

Ces nouveaux fidèles sont remplis de piété. Comme ils sont plus maîtres de leur temps que les gens de commerce, ils ne manquent pas d'aller tous les jours à l'église, où les chefs les instruisent. Ils récitent soir et matin la prière au son des instrumens : ils en ont acheté pour plus de cinquante écus, et ont appris à en jouer à de jeunes Chrétiens. Ils ont pareillement acheté un lieu pour leur sépulture, et les ornemens nécessaires pour enterrer les morts avec décence. Comme je ne puis visiter cette chrétienté qu'en passant, il n'y a alors qu'une partie des Chrétiens qui se confessent et qui communient. Le père Contancin

y va de temps en temps pour suppléer à ce que je n'ai pu faire : il doit y aller au premier jour. Quand j'étois à Geho-ell, ceux qui y venoient pour quelque affaire, ou qui y étoient envoyés par leurs mandarins, ne manquoient pas de venir me trouver pour participer aux sacremens. Plusieurs y venoient à leurs dépens, sans y avoir d'autre affaire que celle de s'acquitter de ce devoir : c'étoit pour eux un voyage de trente lieues. Je ne sais si l'on trouveroit le même empressement dans les anciens fidèles de l'Europe. Je recommande cette mission aux prières et à la charité de ceux qui ont du zèle pour agrandir le royaume de Jésus-Christ parmi les idolâtres, et suis, etc.

L E T T R E

Du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Broissia, de la même Compagnie.

A Jao-Tcheou, le 10 mai 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

IL est juste que je vous rende compte de la mission de King-te-Tching, puisqu'elle doit ce qu'elle est à votre illustre famille. Elle a été fondée, et elle est entretenue des libéralités de M. le marquis de Broissia votre frère; enfin c'est l'ouvrage du feu père de Broissia, qui l'a conduite plusieurs années avec un zèle vraiment apostolique.

Je partis de Jao-Tcheou dans le mois de décembre, afin de me rendre à King-te-Tching, quel-

ques jours avant les fêtes de Noël. Ma barque s'étant arrêtée par hasard près d'un hameau, un habitant du lieu aborda mon catéchiste qui avoit mis pied à terre, et il lui demanda si l'Européen qu'il voyoit n'étoit pas *Si-lao-ye* (c'étoit le nom chinois du père de Broissia votre frère), qu'il avoit connu antrefois à Jao-Tchéou : non, ce n'est pas lui, répondit le catéchiste. Et moi, tout confus de ma tiédeur au souvenir de la sainte vie de *Si-lao-ye*, je répétais plusieurs fois ces paroles de saint Jean : Non, je ne le suis pas, *non sum*.

Ce fut la veille de saint Thomas que j'arrivai à King-te-Tching. Je trouvai qu'il s'y étoit fait de grands changemens parmi les mandarins : de quatre qu'ils étoient, il n'en restoit pas un seul, et d'autres leur avoient succédé qui m'étoient tout à fait inconnus. Le premier de ces mandarins étoit monté au rang de gouverneur d'une ville du premier ordre; et comme il m'honoroit de son amitié, il m'en donna aussitôt des marques, en se déclarant hautement le protecteur de la nouvelle église que notre mission française y a établie depuis peu. Le second mandarin venoit de perdre son père; et il étoit obligé, selon les lois de l'Empire, de quitter sa charge, pour n'y rentrer qu'après les trois années de son deuil. Le troisième mandarin étoit mort durant mon absence; et le quatrième venoit d'être chargé de chaînes, à cause des injustices et des vexations qu'il avoit faites. Un commissaire envoyé de la cour, parcouroit diverses villes, et s'informoit secrètement de la conduite des mandarins; ayant assisté à quelques jugemens iniques de notre mandarin, il le fit arrêter sur le champ, et il instruisoit son procès selon toute la rigueur des lois, sans nul égard aux intercessions réitérées du vice-roi qui le protégeoit.

Je n'avois nulle habitude avec les nouveaux mandarins, dont la protection nous est cependant si

nécessaire , pour la liberté de nos fonctions et pour le repos de nos néophytes. J'appris en arrivant , que le particulier qui nous a vendu le terrain où est bâtie notre église , songeoit à nous inquiéter , pour peu que les mandarins ne parussent pas favorables à la religion. C'est pourquoi je résolus de les visiter au plutôt , et de ménager leur amitié et leur protection par quelques présens d'Europe , qu'on ne peut se dispenser de leur faire.

Je différâi néanmoins ma visite jusqu'après la solennité de Noël , afin de n'être occupé que du soin de préparer les Chrétiens à célébrer dignement cette grande fête. Ils avoient déjà amassé une petite somme pour avoir la symphonie chinoise. Je leur représentai qu'ils honoreront bien mieux la pauvreté de Jésus naissant , si l'argent destiné à leurs fanfares de hautbois , de flûtes , de tambours et de trompettes , ils le distribuoient aux pauvres. C'est ce qui se fit avec beaucoup d'édification. Grand nombre de confessions et de communions ferventes , jointes au chant des prières , firent tout l'agrément de cette nuit , qui nous rappeloit les merveilles opérées depuis tant de siècles. Au reste , sans les libéralités de M. le marquis de Broissia , ce langage des cieus n'auroit pas , selon les apparences , été sitôt entendu à King-te-Tching.

Outre la multitude des néophytes que j'eus à confesser pendant les deux mois que j'y demeurai , je conférai encore le baptême à soixante et dix infidèles , presque tous adultes ; j'en aurois baptisé un plus grand nombre , si j'avois pu y faire un plus long séjour. J'y laissai plusieurs catéchumènes qui s'assembloient régulièrement dans ma petite maison , et qui se partageoient en diverses troupes , que les catéchistes , les principaux Chrétiens et moi , nous instruissions de nos saints mystères. Je prenois plaisir à les voir s'échauffer quelquefois dans la dispute : car il ne faut pas croire que les Chinois aient toujours

autant de flegme qu'on leur en attribue. Plusieurs pêcheurs qui étoient occupés pendant tout le jour de leur travail, venoient me trouver la nuit pour entendre la parole de Dieu, et cette divine semence, qui tomboit dans des cœurs dociles, fructifioit au centuple. J'étois charmé de la naïveté avec laquelle ils me proposoient leurs doutes, et de l'ardeur qu'ils faisoient paroître pour être régénérés dans les eaux du baptême.

Aussitôt que j'eus un peu de loisir, j'allai visiter les nouveaux mandarins, et j'en fus bien reçu. Le principal de ces magistrats agréa mes présens, et m'admit jusque dans l'intérieur de son hôtel, où il me témoigna beaucoup de bonté. Deux jours après, un valet de l'audience vint m'avertir que son maître approchoit, et il parut tout à coup avec tout son train, qui bordoit la rue des deux côtés. J'allai le recevoir à la porte de mon église, où il entra, et où il demeura plus d'une heure. On lui présenta ensuite du thé dans des porcelaines très-fines, et par-là j'eus occasion de lui dire que ces porcelaines étoient un gage de l'amitié dont m'honoroit son prédécesseur. Notre entretien roula sur les sciences et sur les curiosités d'Europe, et nous tombâmes insensiblement sur les matières de la religion. Il avoit reçu, parmi les présens que je lui avois faits, un livre qui en prouve la vérité; il me répéta plusieurs fois ces paroles : « Ce que vous me dites, et ce que vos » livres enseignent du premier principe de toutes » choses, est conforme à la saine doctrine : je sais » que l'Empereur estime votre religion, et effec- » tivement elle est bonne. »

Quand il aperçut, au haut de la salle où nous étions, le saint Nom de Jésus, ainsi qu'on le peint en Europe, auquel le vernis et la dorure donnoient un vif éclat, il me fit diverses questions, qui m'engagèrent à l'entretenir quelque temps de ce signe de

notre sainte religion. « C'est-à-dire , reprit-il , que » toutes les maisons qui ont sur la porte une sem- » blable figure , sont habitées par des familles chré- » tiennes. » Vous voyez , mon révérend père , que la croix se montre ici à découvert , et que nos Chrétiens ne rougissent pas d'y faire une profession publique du christianisme. On auroit compté pour beaucoup cet avantage dans les premiers siècles de l'Eglise , et que ne devons-nous pas faire pour le grand prince de qui nous tenons un tel bienfait ?

Toute la ville eut connoissance de l'honneur que nous faisoit le mandarin , parce que pour parvenir de son hôtel à notre église , il traversa presque toutes les rues de King-te-Tching. Il me fit à son tour quelques présens , selon la coutume qui se pratique à la Chine à l'égard des étrangers. Il m'envoya de la volaille , de la farine , du vin , des chandelles , etc. La somme d'argent qu'on est obligé de distribuer aux domestiques dans une pareille occasion , est souvent plus considérable que les présens ; mais c'est une distinction que les principaux d'une ville achèteroient bien chèrement , afin de se mettre à couvert des avanies , et d'être en droit d'en faire impunément.

Ce fut un vendredi que ce magistrat visita notre église : quelques-uns de nos Chrétiens passèrent ce jour-là dans des exercices continuels de piété. Vous avez pu voir , dans une de mes lettres , combien le Seigneur a répandu de bénédictions sur la retraite de huit jours que j'ai donnée à nos néophytes , à l'imitation de celles qui se donnent dans nos maisons de Bretagne. Plusieurs de ces néophytes ont formé d'eux-mêmes une espèce de société , pour s'assembler un vendredi de chaque mois , et pour faire ce jour-là en abrégé tous les exercices de la retraite. Je fus surpris et édifié d'une si sainte pratique , que je ne leur avois pas inspirée. Ainsi , tandis qu'un

grand du siècle rendoit au lieu saint un honneur de pure cérémonie, et où le cœur n'avoit pas beaucoup de part, nos Chrétiens faisoient monter au ciel leurs prières ferventes, et adoroient le vrai Dieu en esprit et en vérité.

Vous ne doutez pas, mon révérend père, que nous n'ayons beaucoup à souffrir de la gêne que nous impose le commerce qu'il nous faut avoir malgré nous avec ces grands de l'Empire, presque sans nulle espérance de les convertir. Le jour que je visitai le mandarin, en habit de cérémonie, j'avois porté dès le matin le viatique et donné l'extrême-onction à un bon vieillard qui étoit logé dans une méchante chaumière. Ce sont là les véritables délices d'un Missionnaire : quand il fait pour un temps un autre personnage, c'est toujours contre son gré, et il en gémit au fond du cœur.

La ferveur de nos Chrétiens nous dédommage d'une contrainte si importune, mais en même temps si nécessaire pour le bien de la religion. Je ne pouvois retenir mes larmes, quand je les voyois venir se purifier dans le sacrement de la pénitence pour des fautes très-légères et presque imperceptibles. Ils étoient inconsolables, par exemple, lorsqu'ils avoient donné entrée dans leurs cœurs à quelques petits sentimens de vanité, en expliquant les mystères de la foi à leurs parens ou à leurs amis. Un d'eux me disoit avec une simplicité admirable : « On me doit, » et je souffre beaucoup de ce qu'on ne me paye » pas ; mais je ne veux aucun mal à ces débiteurs » injustes : depuis que j'ai fait la retraite, je me » regarde comme un homme qui seroit déjà mort, » et je ne fatigue plus ceux qui me doivent. »

Le frère de ce néophyte qui demeure à neuf lieues de King-te-Tching, n'eut pas plutôt appris mon arrivée, qu'il partit à l'instant pour se rendre à l'église nonobstant la rigueur de l'hiver, et sans

faire nulle attention à un danger qui lui étoit venu sur le pied. Il fallut le mettre aussitôt au lit ; je l'allois voir souvent, et je le trouvois toujours occupé de la prière et de la lecture des livres saints : il étoit beaucoup moins inquiet de son mal que je ne l'étois moi-même.

Il ne se trouve guère de catéchumènes qui n'aient à souffrir quelque persécution de leurs familles, lorsqu'ils embrassent la religion. Un de ces catéchumènes vient d'être mis pour cette raison à une rude épreuve. Il tenoit le livre de compte de son oncle, qui est un riche marchand ; il n'eut pas plutôt reçu le baptême qu'il fut chassé de la maison, et il fut réduit pendant plus d'un an à une extrême misère. De faux amis, semblables à ceux du célèbre Eléazar, lui conseilloyent d'abandonner la foi en apparence, et de mener en secret une vie chrétienne, parce que c'étoit là l'unique moyen de rentrer dans son emploi. Il rejeta bien loin cette indigne proposition ; il aimoit mieux conduire sa femme et ses enfans dans un village où il en coûte peu pour vivre, tandis qu'il subsistoit lui-même d'un travail auquel il n'étoit nullement accoutumé. Son oncle touché enfin de sa misère, vient de lui rendre son amitié, et de le rappeler à son service : il m'en informa aussitôt, et je l'exhortai à modérer son zèle : car l'ardeur avec laquelle il prêchoit les vérités de la religion, rassembloit autour de lui tous les ouvriers qui quittoient leur travail pour l'entendre, et c'est principalement ce qui lui avoit attiré la disgrâce de son oncle. Il sera bientôt en état d'assister les Chrétiens qui sont dans l'indigence, et peut-être ceux-là mêmes dont il a reçu du secours.

Les artisans et les ouvriers font le plus grand nombre des Chrétiens de King-te-Tching. Ils ont raisonnablement de quoi vivre, lorsqu'ils sont en santé et qu'ils ont de l'ouvrage ; mais s'ils viennent

à tomber malades, ou que les ouvrages cessent, ils sont à plaindre dans un lieu où les vivres sont chers, et où, éloignés la plupart de leur pays, ils ne trouvent nulle ressource. La charité qui règne parmi les Chrétiens, les porte à s'aider les uns les autres. J'administrerai, il y a peu de jours, les derniers sacremens à un jeune ouvrier étranger qui étoit attaqué d'une dyssentérie maligne ; une famille chrétienne, quoique logée à l'étroit, l'avoit recueilli, et lui rendoit les services les plus rebutans, sans s'effrayer d'un mal qui de sa nature est infect et contagieux. Le malade mourut le dernier jour de l'an chinois ; c'est une circonstance qui rendoit cette œuvre de charité plus recommandable, surtout parmi les infidèles : car c'étoit, selon leurs idées superstitieuses, un très-mauvais présage pour l'année suivante. Une coutume du dernier jour de l'an est de ne souffrir chez soi aucun étranger, pas même les plus proches parens, de crainte qu'au moment que commence la nouvelle année, il n'enlève le bonheur qui doit descendre sur la maison, et ne le détourne chez lui au préjudice de son hôte. Ce jour-là, chacun se renferme dans son domestique, et se réjouit uniquement avec sa famille.

Rien n'est plus ordinaire à la Chine, que de voir des pères de famille vendre jusqu'à leurs propres enfans. Quand l'enfant est chrétien, et qu'il est livré à un infidèle, son âme est pour ainsi dire vendue avec son corps : c'est ce que j'ai eu la douleur de voir dans mon dernier voyage de King-te-Tching. Un Chrétien avoit acheté un de ces enfans, pour le préserver de tomber en des mains infidèles. Le père de cet enfant avoit un second fils, et se voyant pressé par des créanciers intraitables, il le vendit à un idolâtre. Les Chrétiens qui vouloient prévenir ce malheur, se taxèrent volontairement pour le racheter ; mais il n'étoit plus temps, et le

marché étoit conclu. C'est dans ces tristes conjonctures qu'un Missionnaire voudroit donner tout ce qu'il a , et s'il le pouvoit sans nuire à la prédication de l'évangile , se donner lui-même , à l'exemple du grand évêque saint Paulin , pour racheter ses frères en Jésus-Christ. Je n'ai pas laissé de trouver dans ma pauvreté de quoi soulager la misère extrême de deux pauvres Chrétiens. Le premier avoit vu brûler sa maison , ses meubles , et tous les outils propres à son métier. Le second étoit un médecin de profession , et des voleurs lui avoient enlevé pendant la nuit ses habits les plus propres ; c'étoit lui avoir dérobé sa science et sa réputation : car ici un médecin mal vêtu passe toujours pour ignorant , et n'est employé de personne.

Lorsque je voyois des Chrétiens mourir de pure misère , ou des enfans devenir esclaves des infidèles , j'ai pensé plusieurs fois , que si des personnes zélées pour la conversion des Chinois ménageoient un fonds dont le revenu servît de ressource dans ces besoins extrêmes , rien ne feroit plus d'honneur à la religion , ni ne serviroit davantage à l'étendre.

Vous me demanderez peut-être si je compte beaucoup de lettrés parmi le grand nombre de pauvres néophytes , qui font profession du christianisme à King-te-Tching. A cela je vous répondrai que quelques-uns d'eux se font un plaisir de me voir et de m'entretenir. J'en connois un surtout , avec qui j'ai de fréquentes conversations , et qui paroît s'approcher du royaume de Dieu. Il est peu de nos mystères , sur lesquels il ne m'ait proposé ses difficultés. Il a de l'esprit , il est réglé dans ses mœurs , et j'espère de la divine miséricorde , qu'elle lui donnera la force d'exécuter ce qu'elle lui a inspiré. Il vient de faire baptiser une de ses filles qui étoit à l'extrémité , et cet enfant est maintenant au ciel qui presse la conversion de son père.

Un autre lettré habile et riche tout ensemble, me témoigne de l'amitié; mais il n'en est pas plus affectionné au christianisme. Sa tante est chrétienne, et sa mère se dispose à recevoir le baptême. A peine ce lettré fut-il informé du dessein de sa mère, qu'il éclata contre elle par toutes sortes de reproches et d'invectives. Il en vint jusqu'à la menacer que le jour même qu'elle seroit baptisée, il prendroit un habit de deuil, et qu'en cet état il parcourroit toutes les rues de King-te-Tching pour déplorer publiquement sa malheureuse destinée.

J'instruis actuellement plusieurs catéchumènes d'une même famille que j'espère baptiser au premier jour. Un lettré de leurs parens, qui brigue le mandarinat, est allé les trouver pour s'opposer à leur dessein; mais il en a reçu une réponse qui l'a couvert de confusion : « Quoi! lui ont-ils dit, vous » saviez, il y a quelque temps, que nous manquions » de tout dans notre maison, et que nous n'avions » pas même de riz à manger; vous ne parûtes point » alors pour nous aider de vos libéralités; et au- » jourd'hui que vous apprenez la disposition où » nous sommes de nous faire Chrétiens, vous accou- » rez avec empressement pour nous en détourner? » Vous craignez sans doute que cette démarche ne » vous déshonore; mais notre parti est pris, et vous » ne devez pas croire que pour vous obliger, nous » nous privions d'un bonheur que nous préférons » à tous les biens de la terre. »

Voici encore un trait de l'aversion que l'esprit d'orgueil inspire aux lettrés pour le christianisme. La fille d'un de nos Chrétiens avoit été promise dès le berceau au fils d'un lettré : ces sortes de promesses sont ordinaires à la Chine, et les lois les autorisent. Cette jeune fille étoit élevée dans la maison de son beau-père; c'étoit pour elle une très-mauvaise école. Elle tomba peu à peu dans un état de langueur,

dont nul remède ne pouvoit la guérir ; on la renvoya chez ses parens , dans l'espérance qu'elle se rétablirait par leurs soins. Ceux-ci qui venoient d'embrasser la foi , l'instruisirent des vérités chrétiennes , et je la baptisai qu'elle n'avoit encore que dix ans. Aussitôt qu'elle fut rétablie , sa belle-mère la rappela auprès d'elle. Quand le lettré s'aperçut qu'elle étoit chrétienne , il se répandit en toutes sortes d'invectives et de calomnies contre les Chrétiens , et courut sur le champ au tribunal du mandarin , pour y porter ses plaintes : mais le principal officier auquel il s'adressa d'abord , l'empêcha de passer outre : « Vous » n'y pensez pas , lui dit-il ; comment parlez-vous » de la religion chrétienne ? Ne savez-vous pas que » le mandarin , mon maître et le vôtre , en juge autrement que vous ? Direz-vous qu'il se trompe ? » et quand cela seroit vrai de lui , oseriez-vous en » dire autant de l'Empereur qui autorise cette religion , et qui en fait l'éloge ? » C'est ainsi que fut conjuré l'orage qui étoit tout près de se former.

J'ai baptisé un vieux *Sieou-tsai* ou *gradué* , qui demeure dans les montagnes à une lieue de King-te-Tching. C'est un homme d'esprit et d'une candeur admirable. Il y a deux ans qu'à cause de son grand âge , il fut exempté des examens que les gradués doivent subir de trois en trois ans. La cour a coutume d'envoyer un examinateur dans chaque province : il punit les gradués dont la composition est médiocre , ou il les casse tout à fait , si elle est au-dessous de la médiocrité. Tout gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal , est dès là privé de son titre , et est mis au rang du simple peuple. Il n'y a que deux cas où il puisse s'en dispenser légitimement ; savoir , quand il est malade , ou bien quand il porte le deuil de son père ou de sa mère. Les vieux gradués , après avoir donné dans un dernier examen des preuves de leur habileté et de leur vieil-

Jesse, sont dispensés pour toujours de ces sortes d'examens, et ils conservent néanmoins l'habit, le bonnet, et les prérogatives d'honneur attachées à l'état de gradué. Tel étoit celui dont je parle. Il est le seul Chrétien de son village, et je l'ai entendu gémir plusieurs fois, de ce qu'il n'avoit pu encore persuader à ses parens d'imiter son exemple.

Les jugemens de Dieu, sur la conversion des infidèles, sont impénétrables. Tel qu'on désespère de gagner à Jésus - Christ, se convertit tout à coup lorsqu'on s'y attend le moins : tel autre dont la conquête paroissoit comme assurée, trompe l'attente la plus certaine, et persévère dans son aveuglement. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples parmi une infinité d'autres, qui vérifient ces terribles paroles du Sauveur : *Unus assumetur, et alter relinquetur* (L'un sera pris, et l'autre sera laissé. *Luc 17, 35*).

Je m'étois souvent entretenu des vérités de la religion avec un Chinois, qui me paroissoit en être vivement touché, et qui ne soupiroit, ce semble, qu'après la grâce du baptême. Dans un repas où il se trouva chez une de ses parentes, un os de poulet s'arrêta au milieu de son gosier, et quelques efforts qu'il fit, il ne put ni le jeter dehors ni le pousser en dedans. On le conduisit à demi-mort dans sa maison ; et comme il passoit devant notre église, il m'envoya dire de prier Dieu pour lui, en m'assurant que s'il guérissoit, il se feroit aussitôt Chrétien. J'envoyai à l'instant un catéchiste pour invoquer sur lui le saint Nom du Seigneur, et pour le baptiser en cas de nécessité. Les ministres de satan nous avoient prévenus : un de ses amis idolâtre lui avoit donné un breuvage, sur lequel il avoit jeté un sort que les infidèles emploient en de pareilles occasions, et qu'ils nomment *Kieou-long-hia-hai*, c'est-à-dire, que les neuf dragons se précipitent dans la mer. Le

malade se trouva soulagé, et l'enfer conserva sa proie que j'étois près de lui ravir.

L'autre exemple que j'ai promis de vous rapporter est plus consolant. Le père de deux de mes Chrétiens, âgé de quatre-vingts ans, persévéroit dans son infidélité avec une opiniâtreté que je n'avois jamais pu vaincre. L'un de ses deux enfans eut un voyage à faire : il communia avec beaucoup de piété avant que de s'embarquer. Trois jours après, comme il passoit pendant la nuit le lac de Jao-Tcheou, qui a trente lieues de circuit, sa barque toute remplie de passagers, heurta contre une autre beaucoup plus forte qui étoit à l'ancre et qu'on n'avoit pas aperçue : elle se brisa à l'instant, et presque tous les passagers périrent. Ce jeune homme fut de ceux qui se sauvèrent. Il revint au plus vite à King-te-Tching. Son père reconnut la protection de Dieu dans la manière dont son fils s'étoit tiré de ce péril : il l'exhorta à en remercier le Seigneur, et il vint aussitôt me trouver à l'église, pour me prier de l'instruire et de le baptiser.

La Providence m'adressa en même temps un autre vieillard âgé de soixante-huit ans, et qui étoit plein de force et de vivacité. La seule curiosité l'avoit conduit à l'église ; il souhaitoit avec passion de voir un Européen ; et comme la porte étoit entr'ouverte, il cherchoit à me rencontrer des yeux. Un catéchiste l'aperçut, et l'invita honnêtement à entrer : je le reçus avec amitié, et je lui laissai tout le temps de me contempler à loisir. Je l'entretins ensuite des vérités de la religion ; il les goûta : je sentis même qu'il avoit un autre maître qui l'instruisoit au fond du cœur. Il vint me revoir le lendemain, et le troisième jour il m'amena un de ses amis qui revenoit de la campagne, auquel il vouloit, me disoit-il, faire part du trésor qu'il avoit découvert. Celui-ci de retour à son village, en devint, pour ainsi dire,

l'apôtre : il enseigna à ses concitoyens les vérités qu'il venoit d'apprendre , et plusieurs ne demandent maintenant qu'à être instruits. C'est dans ces occasions où je voudrois , s'il étoit possible , me multiplier moi-même. Du moins si j'avois trois ou quatre catéchistes de plus , combien d'âmes ne gagnerois-je pas à Jésus-Christ ! Ce bon vieillard m'apporta quelques jours après un sac rempli d'idoles , dont quelques-unes étoient de prix : elles furent mises en pièces et jetées au feu. Je le baptisai ensuite aussi bien que plusieurs ouvriers qui travaillent dans sa maison , et qui ont été touchés de ses instructions et de son exemple.

Un autre infidèle vient d'éprouver un effet non moins sensible de la miséricorde de Dieu à son égard. Un Chrétien avec lequel il étoit associé , l'avoit instruit de nos saints mystères ; il tomba malade , et il demanda le baptême. Le Chrétien négligea de m'en avertir sur l'heure ; le malade fut surpris tout à coup d'un délire qui le menaçoit d'une mort prochaine. Son ami le voyant sans connoissance , douta s'il lui étoit permis de le baptiser , et ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il se détermina à le faire. Le malade reçut donc le baptême , et il expira un moment après l'avoir reçu. Ce doute qu'avoit eu le Chrétien , m'engagea à faire une instruction publique à tous les néophytes assemblés , sur la manière dont ils devoient se comporter dans de semblables conjonctures.

La petite vérole avoit réduit la fille d'un infidèle à la dernière extrémité , et elle étoit désespérée des médecins. Son père sut qu'un Chrétien avoit sauvé deux de ses enfans attaqués de la même maladie , par un remède que le Missionnaire lui avoit donné. Il alla le trouver , et le pria de lui procurer le même secours. Le Chrétien vint m'en donner avis ; la résolution fut prise de baptiser la petite fille à l'insçu
des

des parens , en tirant d'eux néanmoins une promesse que si elle guérissoit , ils permettroient qu'elle fût instruite des vérités de la religion. Ses parens s'y engagèrent volontiers ; mais le remède vint trop tard. Du reste , et c'est ce qui importoit le plus , la fille fut baptisée vers le midi , et le soir elle entra en possession de l'héritage des enfans de Dieu. Son père ne laissa pas d'avoir recours aux superstitions qui sont en usage pour honorer la déesse de la petite vérole ; et comme on lui représentoit que cette fausse divinité ne lui avoit pas été propice , et qu'elle étoit devenue indigne des honneurs qu'il lui rendoit ; « N'importe , répondit-il , j'ai d'autres enfans , et » si je manquois à mon devoir , elle pourroit bien » me les enlever , comme elle m'a enlevé celle-ci. »

La manière dont quelques médecins chinois traitent ceux qui ont la petite vérole , mérite d'être rapportée. Ils se vantent d'avoir le secret de la transplanter en quelque sorte , et ils appellent le moyen dont ils se servent *miao* : c'est le nom qu'ils donnent au riz en herbe qu'on transplante d'un champ dans un autre , et aux œufs de poisson déjà animés dont on peuple les étangs. Voici donc comme ils s'y prennent. Quand il tombe entre leurs mains un enfant dont la petite vérole sort avec abondance , et sans aucun fâcheux accident , ils en prennent les croutes qu'ils font sécher , qu'ils pulvérisent , et qu'ils gardent avec soin. Lorsqu'ils aperçoivent dans un malade les symptômes d'une petite vérole naissante , ils aident la nature , à ce qu'ils prétendent , en lui mettant dans chaque narine une petite boule de coton , où cette poussière est semée , et ils s'imaginent que ces esprits , passant du cerveau dans la masse du sang , forment une espèce de levain , qui produit une fermentation utile , et que par ce moyen la petite vérole sort abondamment et sans aucun danger , parce qu'elle se trouve entée , pour ainsi dire , sur une bonne espèce. Pour

moi j'ajoute peu de foi à ce remède, et je lui préférerois sans difficulté une prise de poudre de vipère, si j'en avois.

Vous jugerez sans doute, par ce que j'ai l'honneur de vous dire, que je me mêle quelquefois de donner des remèdes. Il est vrai, mon révérend père, et je vous avouerai même qu'il n'y a point de métier que je ne fisse de bon cœur, pour peu qu'il pût contribuer à la conversion des âmes. J'ai souvent regret de n'avoir pas pris des leçons de pharmacie, lorsque j'étois en Europe. Vous seriez étonné de voir le gros volume tout rempli de recettes que j'ai écrit de ma main. Je m'imagine que ce recueil fera dans la suite, entre les mains de quelque fervent missionnaire, encore plus de bien que dans les miennes.

L'église de King-te-Tching est trop petite pour contenir la multitude de mes néophytes, surtout aux grandes fêtes: je viens d'acquérir un emplacement pour l'agrandir, et je juge ce besoin si pressant, que je suis résolu d'y employer une partie de la somme qu'on m'envoie pour ma propre subsistance. Je me repose sur la Providence, et j'espère qu'elle me procurera des secours, qui remplaceront l'argent que je tire de mon petit fonds. Deux cents taëls suffiront pour exécuter mon projet. Il faudra ensuite bâtir un petit logement pour le Missionnaire; mais je n'y penserai que quand j'aurai acheté une maison dont je puisse faire une autre église que je dédierai à la Sainte-Vierge, et où j'assemblerai nos dames chrétiennes. A mon dernier voyage, elles tinrent leur assemblée dans une boutique qui demeura fermée pendant ce temps-là. Le lieu, comme vous voyez, n'étoit guère décent pour la célébration de nos saints mystères et pour l'administration des sacremens.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore ici quelques traits du zèle qu'ont nos Chrétiens pour la conversion de leurs concitoyens. Une jeune femme, dont

le mari est chrétien, n'étant encore que catéchumène, a su gagner à Jésus-Christ sa grand'mère, sa mère, son père, ses deux frères, et une belle-sœur. Outre cela, elle trouva le moyen de mettre dans le ciel un grand nombre de petits enfans d'infidèles, qu'elle baptisoit secrètement dans un temps de mortalité. Je ne balançai pas à répandre au plutôt les eaux salutaires du baptême sur une prosélyte, qui les avoit fait couler si à propos sur tant d'autres.

Au reste, on ne doit pas s'imaginer que notre catéchumène ait trouvé de la facilité à toutes ces conversions. Sa grand'mère, qui a quatre-vingt-six ans, a long-temps exercé son zèle et sa patience. Ce qu'on appelle en Europe le sexe dévot, est ici le sexe superstitieux à l'excès. Celle dont je parle faisoit profession du jeûne le plus austère : elle vivoit selon toute la rigueur de sa secte, et, depuis quarante ans, elle n'avoit rien mangé qui eût vie. De plus, c'étoit une dévote au dieu *Fo*, à longues prières : elle étoit enrôlée dans la confrérie du fameux temple de la montagne *Ki-cou-hoa-chan*. On va de fort loin en pèlerinage à ce temple ; les pèlerins, dès qu'ils sont au bas de la montagne, s'agenouillent et se prosternent à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le pèlerinage, chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille imprimée et marquée à un certain coin par les bonzes. Au milieu de la feuille est la figure de *Fo*. Sur l'habit de ce dieu, et tout autour de sa figure, sont une infinité de petits cercles. Les dévots et les dévotes au dieu *Fo*, prononcent mille fois cette prière : *Na-mo-o-mi-to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien ; car elle leur est venue des Indes avec la secte de *Fo*. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure est toute couverte. De temps en temps, on invite les bonzes à venir à la maison

pour y faire des prières, et pour sceller et authentifier le nombre des cercles qui ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles dans un petit coffre bien scellé par les bonzes; c'est ce qu'ils appellent *Lou-in*, c'est-à-dire, passe-port pour le voyage de cette vie en l'autre. Ce passe-port ne s'accorde point qu'il n'en coûte quelques taëls; mais aussi, selon eux, on est assuré d'un voyage heureux.

La grand'mère de notre catéchumène avoit donc lieu d'être contente de ses dieux sur la durée de sa vie future, dont elle avoit un bon garant dans ses prétendus mérites. Son *lou-in* étoit rempli, et lui avoit coûté trente taëls à diverses reprises. Vous voyez par-là combien de liens l'attachoient au dieu *Fo*, et s'il étoit facile de mettre en liberté cette fille d'Abraham, que le démon tenoit captive depuis tant d'années. Néanmoins, elle jeta elle-même au feu son *lou-in*, et elle renonça à ses indulgences imaginaires, pour être régénérée dans les eaux du baptême. On ne voulut point lui laisser une espèce de chapelet, quoiqu'on eût pu le consacrer à un saint usage, afin d'effacer de son esprit toute idée de ses superstitions, et je louai fort ce trait de prudence. Les dévots de cette secte ont continuellement pendu au cou ou autour du bras une sorte de chapelet de prix, composé de cent grains médiocres, et de huit plus gros. A la tête, et dans l'endroit où nous plaçons une croix, se trouve un gros grain de la figure de ces petites tabatières faites en forme de calebasse. C'est en roulant ces grains entre leurs doigts, qu'ils prononcent ces paroles mystérieuses : *Na-mo-o-mi-to-Fo*. L'usage de ces chapelets dans la secte de *Fo*, est de beaucoup de siècles plus ancien que celui du saint Rosaire parmi les Chrétiens.

Quand on expliqua à cette bonne catéchumène l'auguste signe de la croix, et combien il est redoutable aux démons, elle fit une remarque que je ne dois

pas omettre. Cela est admirable, s'écria-t-elle; n'avez-vous pas fait réflexion qu'aux réjouissances du cinquième jour de la cinquième lune, nous faisons aux petits enfans qu'on mène dehors, une croix avec du vermillon au milieu du front, et cela afin de les préserver du malin esprit? En effet, un de mes Chrétiens qui est du même village, convient de cette coutume; c'est ce qui confirme ce que quelques-uns assurent, que la religion chrétienne a été connue anciennement à la Chine, sous le nom de *Che-tse-kiao* (Religion de la Croix).

Un de mes Chrétiens étant allé dans son pays, qui est éloigné de trente lieues de King-te-Tching, prêcha la foi à ses concitoyens, et en convertit cinquante par ses exhortations et par ses bons exemples. Le Missionnaire qui les a baptisés m'en a rendu témoignage. King-te-Tching étant l'abord d'une infinité d'étrangers que le commerce y attire, l'église qui y est placée, sert infiniment à étendre la foi. C'est ainsi que M. de Broissia, sans avoir traversé les mers, recevra la récompense due aux hommes apostoliques (*Mercedem prophetæ accipiet. Matth. c. 10, v. 41*), et que Jésus-Christ lui tiendra compte de tout le bien qui se fait à King-te-Tching, où il se trouve tant de Chrétiens qui doivent à ses libéralités leur conversion et leur salut.

Je finirai ce qui regarde nos fidèles par un dernier trait de l'attachement qu'ils ont pour leur religion, qui me donnera lieu de vous instruire des mœurs et des coutumes chinoises. Un fervent Chrétien fut atteint d'une phthisie l'année dernière; il voyoit les approches de la mort avec une fermeté et une constance que tout le monde admiroit: il n'avoit d'inquiétude que par rapport à sa femme qui étoit près de ses premières couches, et il craignoit avec raison qu'elle ne fût livrée à quelque infidèle qui la pervertiroit, ou du moins qui ne lui laisseroit pas

la liberté de faire une profession ouverte de sa foi. Pour la préserver de ce malheur, il ne donna point de repos à un Chrétien de ses amis, qu'il ne lui eût promis de l'épouser après sa mort, et il détermina sa femme par de pareilles instances à consentir à de secondes noces.

C'est la coutume à la Chine que les veuves, quand elles sont de qualité, passent le reste de leurs jours dans le veuvage; et c'est une marque du respect qu'elles conservent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre. Les parens qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a coûté au premier mari, la forcent malgré elle de se remarier. Souvent même le mari est arrêté et l'argent livré, sans qu'elle en ait la moindre connoissance. Si elle a une fille, et qu'elle soit encore à la mamelle, elle entre dans le marché de la mère. Il n'y a qu'un moyen pour une veuve de se délivrer de cette oppression, c'est qu'elle ait de quoi subsister, et qu'elle se fasse bonzesse; mais cette condition est fort décriée, et elle ne peut guère l'embrasser sans se déshonorer.

La femme dont je parle accoucha d'une fille trois jours après la mort de son mari. La succession appartenoit de droit au neveu qui étoit infidèle: car c'est encore une coutume de la Chine, que les filles n'héritent pas des biens immeubles, et le défunt n'avoit pour tout bien qu'un laboratoire en porcelaine. Ce neveu, comme le plus proche héritier, vendit aussitôt la veuve à un infidèle, et celui-ci ne manqua pas dès le lendemain matin d'envoyer une chaise à porteur, avec bon nombre de gens affidés, qui enlevèrent cette pauvre veuve, et la transportèrent dans la maison du nouveau mari. Une pareille violence la désespéra; elle mit en pièces la chaise où on l'avoit enfermée, et quand elle fut arrivée dans la maison de celui à qui on venoit de la livrer,

elle ne fit que pleurer et gémir; elle ne mangeoit point, et elle menaçoit de se laisser mourir de faim, plutôt que d'être la femme d'un idolâtre, qui ne lui permettroit pas l'exercice de sa religion, et qui vendroit sa fille à quelque autre idolâtre.

Cependant les Chrétiens délibérèrent ensemble des mesures qu'ils avoient à prendre pour la mettre en liberté. Leur partie étoit riche et il n'y a rien qu'on ne puisse obtenir à la Chine avec de l'argent; on empêche même les requêtes d'aller jusqu'au mandarin. Il fut conclu néanmoins qu'on porteroit une plainte à son tribunal. Un Chrétien, quoique parent éloigné du premier mari de cette femme infortunée, eut le courage de se faire chef de l'accusation; il va à l'hôtel du mandarin, et frappe trois coups sur une espèce de timbale qui est à côté de la salle où l'on rend justice. C'est un signal qui ne se donne que dans les malheurs extrêmes, et alors le mandarin, quelque occupé qu'il soit, doit tout quitter sur l'heure, pour accorder l'audience qu'on lui demande: il est vrai qu'il en coûte la bastonnade à celui qui donne l'alarme, à moins qu'il ne s'agisse de quelque injustice criante, qui mérite un prompt remède.

Notre charitable Chrétien s'étoit préparé au châ-timent. Il le reçut, et ensuite il présenta sa requête au mandarin. Il n'eut garde d'alléguer pour raison qu'il n'étoit pas permis à une chrétienne d'épouser un infidèle; mais il prit l'affaire au criminel, il la traita d'un rapt violent, et il se plaignit de l'inexécution de la loi qui défend de vendre une femme à un nouvel époux, avant qu'elle ait achevé le mois de son deuil. Cette loi est souvent négligée; néanmoins quand on se plaint de son infraction, on embarrasse le mandarin, pour peu qu'il cherche à con-niver. Le mandarin ne put donc se dispenser de répondre la requête, et les parties furent citées.

Comme cette généreuse néophyte sait lire, ce qui est ici aussi rare parmi les personnes du sexe, qu'il est ordinaire parmi les hommes, on trouva le moyen de lui faire tenir plusieurs billets, qui lui donnoient avis des mesures qu'on avoit prises. Elle fut conduite à l'audience, où elle soutint que presque aussitôt après la mort de son mari, elle avoit été enlevée de force; preuve de cela, dit-elle, c'est que me trouvant alors sans défense, je mordis à l'épaule celui qui m'enleva, et qui me jeta dans la chaise; c'est ce qu'il est aisé de vérifier. Comme le mandarin biaisait, et qu'il cherchoit des tempéramens pour accommoder l'affaire, elle tira des ciseaux, et fit semblant de vouloir se couper les cheveux, pour lui faire entendre qu'elle aimoit mieux renoncer tout à fait au mariage, que de consentir à être l'épouse de celui qui l'avoit ravie. Le mandarin se vit obligé de prononcer, et il ordonna qu'elle seroit mise en liberté.

Tout étoit fini ce semble après ce jugement, et les Chrétiens se retirèrent fort satisfaits. Mais leur joie fut bien courte. A peine cette pauvre femme fut-elle dans la rue, qu'elle fut enlevée une seconde fois. On comprit aisément que ce ravisseur injuste se sentoit appuyé. La néophyte s'abandonna de nouveau à toute sa douleur, laquelle, jointe aux insomnies et à l'abstinence, lui causa une fièvre des plus violentes. Alors son prétendu mari consentit à la remettre entre les mains de celui qui le rembourseroit de son argent. Le Chrétien qui avoit promis de l'épouser, accepta la condition; et c'est ainsi que se termina cette fâcheuse affaire. Notre néophyte fut long-temps l'admiration des Chinois; ils ne parloient d'elle que comme d'une héroïne. A mon arrivée à King-te-Tching, je baptisai sa petite fille, dont le salut avoit couru tant de risques.

Vous voyez, mon révérend père, combien il y a

d'obstacles à surmonter pour embrasser ou conserver la foi au milieu de ces nations infidèles; au lieu que dans le règne de l'Eglise, pour se damner, il faut en quelque sorte s'obstiner à sa perte, et franchir toutes les barrières que les lois ecclésiastiques et civiles opposent au libertinage. Ici, on trouve à chaque pas de pieux monumens qui prêchent la vertu, et qui inspirent l'horreur du vice; mais là, combien de sortes de professions auxquelles il faut absolument renoncer, quand on veut se faire Chrétien; et où trouver des ressources pour subsister? Un de nos Missionnaires a baptisé depuis peu deux bonzes; j'en baptiserai un dans trois ou quatre jours qui est sorti de son monastère, et qui a quitté l'habit de bonze. Nous regardons la conversion de ces gens-là comme un miracle de la grâce de Jésus-Christ; non pas qu'il soit difficile de leur persuader la vérité et la nécessité de notre sainte religion; mais c'est qu'étant la plupart sur l'âge, et incapables de faire autre chose que de mendier leur vie avec quelque sorte d'honneur, ils ne peuvent se résoudre à une mendicité qui devient honteuse hors de leur profession de bonze. Néanmoins il arrive, je ne sais comment, qu'on s'endurcit sur l'aveuglement des bonzes, aussi bien que sur celui des magiciens, et de ceux qui disent la bonne fortune, lesquels inondent cet Empire. Ce qui nous touche infiniment, c'est de voir les écueils continuels que nos Chrétiens de tout état ont à éviter pour se maintenir purs de toute superstition. Il faut qu'ils aient toujours en main, ainsi que s'exprime l'Apôtre, *les armes de la justice pour se défendre à droite et à gauche* (II. Cor. 6, v. 7), et qu'ils soient continuellement en garde contre une infinité de superstitions qui règnent dans la forme des contrats, dans les corvées qu'on impose, dans les voyages qui se font de compagnie, dans les réjouissances et les fêtes publiques, dans les maladies

populaires, dans les grandes calamités causées par la sécheresse ou par la pluie, dans les cérémonies des mariages, dans l'appareil des obsèques; et pour s'en préserver, nos néophytes sont souvent obligés de renoncer à un gain considérable, de rompre avec des amis ou avec des parens, de perdre un protecteur, de résister à un maître, ou de s'exposer à la colère d'un magistrat. Après tout, les Chinois devenus une fois chrétiens, trouvent dans leur foi des armes puissantes pour vaincre tous ces différens obstacles.

Mais à quels stratagèmes ridicules les ministres de satan n'ont-ils pas recours pour aliéner les esprits du christianisme ! Il semble que le commerce que les marchands de porcelaine font aux Indes et aux Philippines, ne serve qu'à confirmer les extravagances qui se débitent contre la religion. Les Chinois idolâtres venus de Manille, de Malaca, de Batavia, veulent paroître instruits de nos pratiques, et donnent cours à une infinité de calomnies, telles que sont celles-ci : par exemple, que nous arrachons les yeux aux malades (ils parlent de l'extrême-onction que nous leur donnons); que nous tramons sourdement une révolte pour nous emparer de l'Empire; que nous faisons des disciples à force d'argent; que l'argent ne nous manque pas, puisque nous avons le secret de le contrefaire; enfin, que notre religion est infâme, et que les deux sexes se trouvent confondus dans des assemblées secrètes. Tout cela se débite à King-te-Tching, et nuit infiniment aux progrès de la foi.

Je viens d'apprendre tout récemment qu'on avoit tâché de séduire par de semblables extravagances, quelques néophytes qui ont reçu cette année le baptême. Un Chinois étant allé voir un de ses amis à son retour de Manille, aperçut l'image du Sauveur qui étoit placée dans l'endroit où il mettoit ses idoles

avant sa conversion. Je sais, lui dit-il, quel est ce *Ye-sou* (c'est ainsi qu'ils prononcent le saint nom de Jésus); je viens d'un pays de Chrétiens, et je suis au fait de tout ce qui concerne leur religion. Pauvre aveugle! ne voyez-vous pas que ce que vous adorez est le *Heou-tsin* (l'Esprit singe), dont parle un de nos livres, qui fut chassé du ciel pour avoir voulu y dominer? Il embellit cette fable avec une confiance capable d'imposer à un esprit crédule. Mais comme on lui proposa de venir à l'église pour m'entretenir, il le refusa; et le Chrétien indigné de ses blasphèmes, jugea de son refus, que c'étoit un fourbe, qui feignoit d'être instruit de nos mystères pour le pervertir.

Un autre marchand, venu de Batavia, assuroit à un néophyte qu'il avoit découvert le véritable dessein des prédicateurs de l'évangile. Ils viennent chez nous, disoit-il, pour faire des recrues d'âmes, dont il y a disette en Europe. Quand il meurt des Chrétiens dans cet Empire, comme ils se sont livrés aux Européens en recevant le baptême, ils ne peuvent leur échapper; par le moyen de certains sorts qu'ils jettent sur les âmes, ils les forcent de passer en Europe. Voyez, ajoutoit-il, à quoi on s'engage quand on se fait Chrétien. Comme on trouve à la Chine des gens assez insensés pour débiter ces imaginations ridicules, il s'en trouve aussi d'assez crédules pour y ajouter foi, ou du moins pour former des doutes qui les éloignent du christianisme.

Le *lien-tan*, ou le secret de faire de l'argent, qu'on attribue aux Chrétiens, est une autre calomnie qui empêche la conversion de beaucoup d'infidèles. La Chine a ses souffleurs, et ce métier auquel on se ruine infailliblement, n'y est guère moins décrié, que le peut être celui de faux monnoyeur en Europe. Comme il y en a qui disent que nous arrachons les yeux des Chrétiens pour en faire des lunettes, d'autres

prétendent que ces yeux arrachés ont la vertu de transformer le cuivre blanc en argent.

Cependant cette calomnie a donné lieu à la conversion d'une nombreuse famille , et le père du mensonge a été vaincu par ses propres armes. Le chef de cette famille possédoit une charge dans un tribunal de mandarins , et il avoit souvent essayé de faire de l'argent. Un Chrétien alla le trouver et s'insinua dans ses bonnes grâces en flattant sa passion. Je suis Chrétien , lui dit-il , et j'ai sujet de croire que dans ma religion on a le secret du *lien-tan*. Si vous deveniez Chrétien comme moi , sans doute que ce secret vous seroit communiqué. L'officier agréa la proposition , et se mit à lire quelques livres qui traitent de la religion ; il les goûta ; il avoua même qu'il étoit persuadé que ceux qui avoient de si belles connoissances sur l'origine et la nature des choses , avoient aussi l'admirable secret du *lien-tan*. Vous avez raison , reprit le Chrétien , mais ne croyez pas qu'on vous confie jamais ce secret , que vous ne donniez des preuves certaines de votre habileté dans les matières de la religion. Il continua donc à s'instruire , et peu à peu , avec le secours de la grâce , il fut convaincu de la vérité de notre sainte religion , et du prix inestimable des biens qu'elle promet à ceux qui la suivent. On lui découvrit alors le stratagème , et il sut bon gré à celui qui l'avoit ainsi trompé. Toute sa famille gagnée par ses instructions a été baptisée. Je ne laissai pas de blâmer la conduite du néophyte qui avoit usé d'un pareil artifice : car outre le mensonge dont il s'étoit rendu coupable , il appuyoit encore des soupçons , qui ne sont que trop préjudiciables à la propagatiou de la foi.

Après vous avoir entretenu de la chrétienté de King - te - Tching en particulier , il faut vous dire quelque chose de la mission de la Chine en général. Elle fut , il y a trois ans , sur le penchant de sa ruine ,

par la malignité d'un des plus puissans et des plus cruels ennemis du christianisme ; mais la main du Seigneur la protégea d'une manière sensible , dans le temps même que nous avons le plus de sujet de nous alarmer. J'entrerais sur cela dans un détail , que je ne puis refuser au zèle que vous avez pour cette chère mission. Vous compatirez sans doute à la triste situation où nous nous trouvâmes alors , et vous bénirez les miséricordes du Seigneur , qui a confondu d'une manière si avantageuse à la religion un ennemi accrédité.

Ce fut le 23 décembre 1711 que Fan-tchao-tso , mandarin , et l'un des censeurs de l'Empire , attaqua ouvertement le christianisme , et prit le dessein de le faire proscrire de toute la Chine. Le devoir des censeurs publics est d'avertir des désordres qui se glissent dans l'état , de relever les fautes des magistrats , et de ne pas même épargner la personne de l'Empereur , lorsqu'ils le croient répréhensible. Ils se font extrêmement redouter , et je sais des traits étonnans de leur hardiesse et de leur fermeté. On en a vu accuser des vice-rois tartares , quoiqu'ils fussent sous la protection de l'Empereur. Il est même assez ordinaire que ces sortes de censeurs , soit par entêtement , soit par vanité , aiment mieux tomber dans la disgrâce du prince , et être mis à mort , que de se désister de leurs poursuites , quand ils croient qu'elles sont conformes à l'équité et aux règles d'un sage gouvernement.

Le censeur *Fan* avoit naturellement de l'aversion pour le christianisme. La constance d'une jeune néophyte , fut la cause innocente des mesures violentes auxquelles il se détermina , pour perdre absolument tous les Chrétiens de l'Empire. Les Jésuites français ont une chrétienté nouvelle dans une ville nommée *Ouen-ngan* , qui n'est qu'à vingt-quatre lieues de Pekin. C'est la patrie du censeur. Il avoit un petit-

fils assez affectionné au christianisme , qui épousa une jeune néophyte. On étoit convenu avec lui et avec ses parens , qu'elle auroit une liberté entière de pratiquer les exercices de sa religion. Cependant le jour même que se fit le mariage , après quelques cérémonies indifférentes , on la conduisit dans une chambre où il y avoit plusieurs idoles bien ornées. On lui proposa de les honorer , et comme elle le refusoit constamment , sa belle - mère , et d'autres dames ses parentes , usèrent de violence , pour la forcer malgré elle de baisser la tête et d'adorer les idoles. Après bien des efforts inutiles , voyant qu'elles ne gagnoient rien sur son esprit ni par leurs caresses , ni par leurs menaces , elles la traitèrent pendant plusieurs jours avec toute sorte de rigueur ; mais la néophyte demeura toujours ferme , et c'est ce qui offensa infiniment le censeur , grand-père du nouveau marié. Il dressa sur le champ une requête contre la religion chrétienne , et il la présenta à l'Empereur le jour que ce prince devoit partir pour la chasse. L'Empereur reçut la requête , et mit au bas , selon la coutume , quatre lettres qui signifient : « Que » le *Ly-pou* (tribunal des rites) , délibère sur cette » affaire , et qu'il m'en fasse son rapport. » Le père Parennin me fit savoir aussitôt cette triste nouvelle , en me priant d'ordonner des prières , parce que la religion étoit dans un extrême danger. « Vous verrez , » me mandoit-il , dans la gazette publique , la re- » quête de ce censeur ; il ne se peut rien imaginer » de plus violent. Pour comble de disgrâce , l'Em- » pereur a renvoyé l'examen de cette affaire au » *Ly - pou* , et vous savez combien ce tribunal est » peu favorable à la religion. S'il répond dans quinze » jours , ainsi qu'il a accoutumé de faire , l'Empe- » reur ne sera pas de retour , et si la réponse nous » est contraire , quel sera notre embarras ! »

Peu de jours après , c'est-à-dire le 14 janvier ,

le même père m'écrivit pour m'informer d'un événement qui n'a pu être ménagé que par la divine Providence. « L'affaire , me disoit-il , que le censeur » *Fan* nous a suscitée , n'est pas encore finie ; mais » elle n'est pas désespérée. Ce même censeur vient » de présenter à l'Empereur un autre mémoire sur » les digues de Ouen - ngan et de Pa - tcheou , qui » sont proprement l'ouvrage de l'Empereur : et il » propose d'ouvrir un canal pour y recevoir la rivière. Sa Majesté a répondu à ce mémoire , par » un assez long raisonnement , qui tend à prouver » que le censeur est un homme ignorant et inconsidéré. C'est ainsi que finit le *tchi* (la réponse de » l'Empereur) , comme vous le lirez dans la gazette : » *Fan-tchao-tso* n'entend pas l'affaire des digues ; » ce qu'il propose sur le nouveau canal est impraticable ; c'est un étourdi qui ne sait ce qu'il dit » et qui cherche à brouiller. Tout ce qu'il a représenté ne convient nullement ; qu'on lui fasse une » verte réprimande. Les Chrétiens ont grand soin » de publier ce *tchi* impérial , et nous de le montrer au *Ly-pou* ; car l'affaire des digues est du ressort d'un autre tribunal. On nous fait bien espérer ; je crains néanmoins que la délibération ne finisse par quelque clause peu avantageuse à la religion : car ces Messieurs ne veulent presque jamais donner le tort aux censeurs ; ils craignent d'être accusés eux - mêmes. Nous avons fait un mémoire pour être présenté à l'Empereur ; nul de nos amis n'a voulu s'en charger ; ils disent pour raison qu'il faut attendre la réponse du tribunal , auquel Sa Majesté a renvoyé l'affaire. »

Enfin , je reçus une troisième lettre du père Parnnin , datée du 21 janvier , qui étoit conçue en ces termes : « Je sais quelle est votre inquiétude sur » l'affaire présente : je joins ici en chinois la délibération du *Ly - pou* ; elle partit le 18 pour la

» Tartarie ; la réponse peut venir dans trois jours.
 » L'Empereur n'a qu'à dire *YY*, que cela soit ainsi.
 » Nous sommes contents. Dieu nous a bien secourus,
 » et que d'actions de grâces ne lui devons - nous
 » pas ! Le président du *Ly-pou* nous a envoyé par
 » son fils la délibération , afin de la mettre dans nos
 » archives , ne doutant pas qu'elle ne soit confirmée
 » par l'Empereur. Hier trois des conseillers nous
 » firent avertir qu'ils viendroient aujourd'hui pour
 » nous en féliciter ; nous préparons quelques curio-
 » sités d'Europe , pour leur en faire des présens ,
 » avant que de leur rendre la visite.

» On a peine à concevoir que le *Ly - pou* , qui
 » nous a toujours été infiniment opposé , soit de-
 » venu si favorable dans cette occasion. On s'atten-
 » doit bien que l'édit accordé par l'Empereur la
 » trente-unième année de son règne , empêcheroit
 » ce tribunal de proscrire la religion chrétienne ;
 » mais on avoit tout lieu de craindre que , confor-
 » mément à la requête du censeur , il ne mît des
 » clauses tout à fait contraires à la publication de
 » l'évangile ; qu'il ne défendît , par exemple , aux
 » femmes de venir à l'église , aux Chrétiens de
 » mettre sur la porte de leurs maisons le saint Nom
 » de Jésus ou l'image de la Croix , d'avoir des images
 » de Notre - Seigneur et de la Sainte - Vierge dans
 » leurs appartemens , etc. Une réforme de cette
 » nature eût ruiné le christianisme. La délibération
 » du *Ly - pou* fut envoyée en Chine aux *Colaos*
 » (ministres d'état) , qui l'approuvèrent et la tra-
 » duisirent en tartare , pour l'envoyer à Sa Majesté.»

La lettre du père Parennin finit par ces mots con-
 solans : « Le *tchi* impérial est venu : il est tel que
 » nous le souhaitons ; Dieu en soit à jamais béni.
 » Ces réponses du *Ly - pou* et de l'Empereur vont
 » être publiques dans toutes les gazettes , et rien ne
 » sera plus honorable à la religion. »

Dans

Dans une autre lettre du 28, il me parloit ainsi : « L'Empereur est de retour , et nous eûmes l'honneur de le remercier avant hier ; il ne nous dit mot , mais avant hier il nous envoya le *Tchao* , le *Tchang* , et les deux *Ouang* (ce sont quatre mandarins) qui nous ayant fait mettre à genoux , nous donnèrent les avis suivans : Vous êtes à milliers dans cet Empire , qui suivez la loi chrétienne ; il y en a parmi vous de sages , et d'autres qui ne le sont pas ; soyez sur vos gardes pour ne point donner prise à vos ennemis. » Nous leur répondîmes , que nous étions infiniment obligés à l'Empereur des bontés dont il nous honoroit ; que Sa Majesté vouloit notre bien , et que nous ne fissions point de faute ; que nous étions résolus de redoubler nos précautions pour ne donner aucun sujet de plainte.

C'est là tout ce que j'ai appris de la cour , touchant le commencement , le progrès , et la fin de l'accusation faite par le censeur de l'Empire. Comme le maître des postes est chrétien , il n'a pas manqué de faire imprimer dans les gazettes la requête du censeur *Fan* sur les digues , et les réprimandes qui lui ont été faites de la part de l'Empereur ; mais il n'a rien dit de celle que ce censeur a présentée contre le christianisme. Il n'y a que dans la province de Cham - Si , où est le père du Tartre , que les gazettes en parloient dans un grand détail. Des officiers du mandarin firent plus , ils répandirent des copies de cette requête ; et pour jeter la consternation parmi les fidèles , ils y ajoutèrent de leur façon une réponse de l'Empereur , qui proscrivoit la religion chrétienne de ses états. Cet écrit fut porté au père du Tartre , qui m'en écrivit dans les termes suivans :

« J'ai quelque soupçon que cette réponse impériale est supposée ; ce n'est pas la première fois

» que les infidèles auroient employé un semblable
 » artifice. Quoi qu'il en soit, nous sommes entre les
 » mains de Dieu, et grâces à sa miséricorde, je n'en
 » suis pas plus ému. On ne nous accuse, dans la re-
 » quête du censeur, que d'avoir prêché Jésus-Christ,
 » et Jésus-Christ crucifié; que nous avons entrepris
 » de le faire adorer dans ses images, au grand mé-
 » pris de la doctrine de l'Empire: si nous souffrons,
 » nous aurons le bonheur de souffrir pour des arti-
 » cles de notre foi. J'ai fait mettre en gros caractères
 » dans l'église, l'écrit chinois que le père Adam
 » Schall, à ce qu'on dit, adressa autrefois à l'Em-
 » pereur même, pour l'instruire du mystère de l'in-
 » carnation et de la maternité de la Sainte-Vierge;
 » ce sont les deux principaux articles de l'accusation
 » du censeur, et nous devons confesser hautement
 » que ce sont aussi les deux principaux articles de
 » notre foi. Mes Chrétiens sont tous disposés à souf-
 » frir les plus cruels tourmens pour une pareille
 » cause. Quoique l'édit de l'Empereur, vrai ou sup-
 » posé, me soit venu immédiatement du tribunal
 » d'un grand mandarin, on n'agit point encore en
 » conséquence, et c'est ce qui me le rend suspect,
 » à moins que ce ne soit un de ces écrits avant-cou-
 » reurs, lesquels précèdent l'authentique de l'Empe-
 » reur, qui doit émaner par la voie des tribunaux
 » de Pekin. » Le père du Tartre m'écrivit le jour
 » suivant une seconde lettre en ces termes: « L'auteur
 » de ce faux édit impérial, sachant que j'instruisois
 » les Missionnaires de Pekin de tout ce qui se pas-
 » soit, est venu me découvrir sa supercherie, et
 » me prier de n'en point parler. » Je ne vous cite
 ces divers extraits de lettres, que pour vous faire
 connoître ce que contenoit la requête du censeur.
 J'ajouterai quelques particularités à l'idée générale
 qu'en vient de donner le père du Tartre.

« Les Européens, dit ce censeur, débitent dans

» l'Empire une doctrine fausse et dangereuse : ils
 » enseignent que le Seigneur du ciel est né en Ju-
 » dée , au temps que Han-gai-ti régnoit à la Chine ;
 » qu'il a pris le plus pur sang d'une fille sainte et
 » vierge nommée *Ma-li-ya* ; qu'il en a formé un
 » corps humain ; qu'il lui a donné l'âme d'un homme ;
 » qu'il s'appelle *Jésus* ; qu'ayant vécu trente-trois
 » ans , il a souffert sur une croix , et qu'il y a ex-
 » pié les péchés des hommes. Nous n'avons pas
 » cette croyance , et anciennement on ne l'a point
 » eue : ceux qui embrassent cette loi , reçoivent ,
 » selon eux , le saint baptême ; les anciens Chré-
 » tiens sont instruits des mystères secrets : ils boivent
 » la sainte substance ; je ne sais quelle sorte de ma-
 » gie ce peut être. Ils se nomment entr'eux parens
 » de la loi : quand ils parlent d'eux-mêmes , ils s'ap-
 » pellent hommes pécheurs. » Il parle ensuite de
 nos fêtes , de nos assemblées , des instructions qu'on
 y fait ; et il emploie des termes peu convenables qu'il
 a tirés des sectes *Fo* et *Tao*. « Ils s'assemblent , dit-
 » il , par troupes , et cela , durant la nuit ; le jour ils
 » se séparent. » (Je crois qu'il fait allusion aux so-
 lennités de Noël et de la nuit du Jeudi-Saint).
 « Dans les assemblées , le maître et le valet sont assis
 » pêle-mêle ; les hommes et les femmes se trouvent
 » réunis dans la même église ; ils parlent avec
 » peu de respect de nos saints et de nos sages ; enfin ,
 » ils ne gardent point les coutumes de l'Empire ; ils
 » en ont de particulières qu'ils observent , et ils ont
 » des livres qui leur sont propres. »

Après avoir loué le gouvernement , la morale et
 la doctrine de l'Empire , à quoi , dit-il , il faut abso-
 lument s'en tenir , il poursuit ainsi : « Ces Chrétiens
 » sont la plupart des gens pauvres , ou d'une con-
 » dition médiocre : ils ont dans leurs maisons des
 » images du Dieu qu'ils adorent ; ils y récitent leurs
 » prières ; ils mettent des croix sur leurs portes.

» N'est-ce pas là renverser le gouvernement? Les
 » Européens savent l'astronomie et l'algèbre. Votre
 » Majesté les emploie utilement. Pourquoi se mê-
 » lent-ils de troubler la Chine en voulant la réfor-
 » mer, d'introduire de nouvelles doctrines, et de
 » séduire un peuple crédule? Est-ce que notre an-
 » cienne doctrine n'est pas suffisante? Il y a grand
 » nombre de ces Chrétiens dans le voisinage de la
 » cour, et si l'on ne s'oppose que mollement à leurs
 » progrès, le mal se répandra partout, et ils inon-
 » deront l'Empire. On voit même beaucoup de let-
 » trés embrasser cette religion. Or, voici quel est
 » mon avis : qu'on défende très-sévèrement aux peu-
 » ples de mettre sur les portes de leurs maisons au-
 » cune marque de la religion chrétienne, et d'avoir
 » chez eux des images : qu'on les arrache et qu'on
 » les mette en pièces partout où on les trouvera :
 » qu'on ne permette plus aux Chrétiens de s'as-
 » sembler, ni le jour ni la nuit, pour les entre-
 » tiens et les fonctions de leur religion : enfin,
 » qu'on prohibe que les transgresseurs de ces ordres
 » seront punis selon toute la sévérité des lois, et que
 » leurs parens seront mis à mort. »

Telle étoit la requête du censeur *Fan*. Le *Lypou*, en faisant l'extrait de cette requête, ne daigna pas rapporter certains articles qui sont également faux et odieux; par exemple, que les hommes et les femmes s'assemblent dans une même église. Il ne fit pas mention non plus de nos mystères, et il ne cite de la requête que ce qui tend directement à appuyer les défenses qui en font la conclusion.

Pour répondre à ce censeur, on commence par citer les édits antérieurs donnés en faveur de la religion, par lesquels il est permis de la prêcher et de l'exercer. Ce tribunal, en citant ces édits, dit qu'il ne sait ce que c'est que de varier dans ses réponses; pour montrer que les édits précédens, n'ayant pas

été donnés légèrement, ne doivent pas aussi être révoqués sans de fortes raisons, il appuie principalement sa réponse sur l'édit que porta l'Empereur, la trente-unième année de son règne, et il en fait le précis en neuf lignes : il s'étend sur les services que les Européens ont rendus à l'Empire, et il rend témoignage de leur sage conduite. Enfin, après avoir cité les édits, où les prédicateurs de l'évangile sont loués, autorisés et déclarés exempts de tout reproche, et incapables de troubler l'état, le tribunal conclut ainsi en peu de mots, mais d'une manière claire, et qui ne laisse ni doute ni embarras : « La requête » du censeur *Fan*, par laquelle il demande qu'on » proscrive la religion chrétienne, n'est pas recevable, et l'on ne doit y avoir nul égard. Cela nous » paroît ainsi; nous le déclarons à Votre Majesté; » nous attendons avec respect sa décision. » La décision de l'Empereur fut conforme au sentiment du tribunal; il répondit : *cela est bien ; telle est ma volonté* ; je confirme cet ordre ; qu'il soit enregistré ; car ces deux lettres impériales *Y Y*, peuvent avoir tous ces sens, qui reviennent au même.

Je suis encore aujourd'hui tout occupé de la protection singulière que Dieu nous a donnée dans une conjoncture si fâcheuse, et je la regarde comme le fruit des prières de tant de saintes âmes, qui, loin de la Chine, lèvent continuellement les mains au ciel pour la conservation de cette Eglise. Peut-être aussi que le Seigneur, touché des larmes et des souffrances de cette jeune Chrétienne de notre mission française de *Ouen-ngan*, a permis que le censeur s'aveuglât jusqu'au point de présenter une seconde requête contre des ouvrages impériaux. Cette seconde requête n'a pas peu servi à faire échouer la première. Du moins elle a fait connoître aux mandarins quelle étoit la disposition de l'Empereur à l'égard des Européens : il étoit naturel de penser que

l'Empereur n'avoit si fort éclaté contré la requête sur les dignes, que parce qu'il étoit offensé de l'accusation faite contre la religion chrétienne, qu'il protège hautement, et plus encore que les Chinois ne se l'imaginent, la politique ne lui permettant pas de s'en expliquer trop ouvertement.

Ce sont là sans doute les raisons qui ont déterminé le tribunal des rites à nous être favorable. Les mandarins qui le composent, ont porté d'eux-mêmes un jugement conforme aux inclinations du prince; et par-là ils ont voulu s'attirer des éloges de sa part, et quelque marque de reconnoissance de la nôtre. Je crois même qu'ils ont regardé ce jugement comme une espèce de récompense des services que l'Empereur a tirés et tire actuellement des Missionnaires, dont plusieurs sont occupés, depuis quelques années, à tracer la carte géographique de son vaste empire. Les pères Jartoux et Régis y travaillent encore avec des fatigues incroyables. Mais à quoi toute l'Europe ne nous exhortera-t-elle pas pour le service d'un si grand monarque, et pour applanir de plus en plus le chemin à la prédication de l'évangile.

De tout ce que je viens de rapporter, mon révérend père, vous voyez que la Chrétienté de la Chine est très-nombreuse, et que la religion est sur le point de faire encore de plus grands progrès; que c'est là même ce que les gentils appréhendent. Hélas! pourquoi le monde chrétien ne s'empresse-t-il pas davantage à seconder ces progrès?

Vous voyez encore que nous ne cachons pas à nos néophytes nos saints mystères de l'Incarnation, de la mort et de la passion du Sauveur. Faut-il que nos frères nous calomnient en Europe, tandis que les païens nous en font un crime à leurs tribunaux?

Enfin, vous voyez quelle est la ferveur et la fermeté de nos Chrétiens. Cette jeune néophyte persécutée, et toujours inébranlable dans sa foi, trouve-

roit une infinité d'autres personnes qui imiteroient sa constance, si l'occasion s'en présentoit. Elle ne s'est peut-être soutenue dans ce rude combat, que par les exemples des dames chrétiennes qu'elle a eus devant les yeux. Car l'Eglise de la Chine a ses confesseurs : cette mission de Jao-tchéou où je suis, en compte plusieurs de l'un et de l'autre sexe. Les Chrétiens du père du Tartre ont été mis souvent à ces sortes d'épreuves par les infidèles, et ce qu'il rapporte de la disposition où ils étoient à l'occasion de la requête du censeur *Fan*, n'est pas en eux une ferveur nouvelle et passagère. Je vous demande pour eux et pour moi un peu de part dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE

Du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Colonia, de la même Compagnie.

A Kieou-Kian-fou, dans la province du Kiam-Si, au mois d'août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'AI reçu tout à la fois les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans les années 1713 et 1714. Que je suis consolé de voir qu'une absence si longue et la distance de plusieurs mille lieues, ne m'aient pas encore effacé de votre cher souvenir ! Je vous avouerai pourtant que j'ai été en-

core plus sensible au zèle que vous faites paroître pour cette mission. La vaste étendue du pays, la multitude innombrable des peuples qui l'habitent, les épaisses ténèbres dans lesquelles ils vivent, le peu de secours que nous avons pour les en retirer, les obstacles infinis qui augmentent chaque jour, ne nous permettent presque pas de goûter le plaisir si touchant que donne le souvenir de nos plus tendres amis.

Je ne prétends pas vous exposer dans cette lettre, le déplorable état où se trouvent ces missions : le détail que je vous ferois des églises pillées, des autels profanés, des idoles mises à la place du Dieu vivant, des ministres de Jésus-Christ indignement traités par les infidèles, suites funestes des divisions présentes; ce détail augmenteroit sans doute votre zèle, mais en même temps il vous causeroit la plus vive douleur.

A peine m'est-il permis, depuis environ quatre ans, de vaquer comme je le souhaiterois aux fonctions de Missionnaire. L'Empereur m'a fait travailler tout ce temps-là à la carte de la Chine. Sa Majesté y a employé, en différens temps, neuf Missionnaires, sept Français, dont six sont de notre Compagnie; savoir, les pères Bouvet, Régis, Jartoux, du Tartre, Hinderer et moi, avec le père Bonjour Fabri, augustin. Les deux autres sont le père Fredelli, allemand, et le père Cardoso, portugais, tous deux jésuites. Je sais qu'on attend avec impatience en Europe le fruit de ces travaux : on sera content de nous, mais il faut nous donner encore quelque temps.

Les quatre provinces qui nous sont échues en partage, aux pères Régis, Hinderer et moi, sont sans contredit les plus belles, les plus riches, et les plus importantes de cet Empire. Ce sont les provinces du Honan, du Kiang-nan ou Nankin, du Tche-kiang,

de Fou-kien, de Formose, et toutes les îles de ces côtes. Ces îles sont la plupart stériles, incultes et inhabitées. Vous ne vous attendez pas, mon révérend père, que je vous fasse un récit exact de tout ce que nous avons remarqué dans nos courses : je passerois les bornes d'une lettre ; je me contenterai de vous faire part de mes dernières occupations, c'est-à-dire, du voyage que nous avons fait à l'île de Formose, appelée par les Chinois *Miouan*, et de ce que nous y avons remarqué de particulier.

Il est peu de pays dans le monde dont on n'ait fait en Europe des relations détaillées. L'île Formose, toute éloignée qu'elle en est, et quoique peu considérable en elle-même, n'y est pas tout à fait inconnue. Cependant il est difficile que nos voyageurs donnent des connoissances bien exactes des lieux où ils ont été ; ils ne demeurent d'ordinaire que dans les ports ou sur les côtes ; et ils ne peuvent parler que de ce qu'ils ont vu, ou de ce qu'ils ont appris des peuples avec lesquels ils ont eu quelque habitude. Ces connoissances sont fort bornées. Quand on pénètre dans les terres, il est aisé de reconnoître combien les mœurs et les usages de leurs habitans ressemblent peu aux mœurs et aux coutumes de ceux qui demeurent sur les bords de la mer. On y trouve quelquefois autant de différence, qu'il y en a entre l'Europe et les trois autres parties du monde. C'est ce qui fait que ces relations sont souvent défectueuses. Les Missionnaires eux-mêmes, quoique beaucoup mieux instruits, ne voient qu'une petite étendue de pays ; et, sans sortir de la Chine, l'un des plus vastes empires qui soit au monde, il n'y a point de province où les Missionnaires n'aient porté la foi, ni de villes considérables qu'ils n'aient parcourues. Cependant, parce que leurs voyages se font presque toujours dans des barques, d'où ils ne sortent que pour se rendre dans la maison de quelque

Chrétien, ou dans quelque église, la description qu'ils ont faite de cet Empire, n'est pas exempte de défauts. Nous serons en cela plus heureux que nos prédécesseurs. La visite que nous avons faite de tous les lieux grands et petits, villes, bourgs, villages, rivières, lacs, montagnes, etc. de cet Empire; les secours que chaque mandarin avoit ordre de nous donner, et les soins que nous nous sommes donnés nous-mêmes pour que rien n'échappât à nos recherches, nous persuadent que l'Europe n'aura rien à souhaiter en ce genre.

Le 3 d'avril 1714, les pères Régis, Hinderer et moi, nous nous embarquâmes à Hiamen : c'est un port de mer de la province de Fou-kien, qu'on appelle en Europe *Emoui*. Quatre mandarins tartares, nommés par l'Empereur, nous accompagnèrent dans cette expédition géographique. Notre petite escadre étoit de quinze vaisseaux de guerre; il y avoit dans chaque vaisseau cinquante soldats, qui étoient commandés par un mandarin de guerre chinois, et quatre autres officiers subalternes. Au reste, les vaisseaux de guerre chinois ne peuvent se comparer aux nôtres; les plus gros ne sont pas au-dessus de deux cent cinquante à trois cents tonneaux. Ce ne sont, à proprement parler, que des barques plates à deux mâts; ils ne passent pas quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds de longueur, soixante à soixante-dix de l'étrave à l'étambot, dix à quinze de longueur à la façon d'avant, sur sept à huit pieds de hauteur; sept à huit pieds de largeur à la façon d'arrière, sur une égale hauteur; douzé à quinze pieds de largeur au-dehors des membres du vaisseau; sept à huit pieds de profondeur depuis la quille en droite ligne, jusqu'au bout du bau. La proue coupée et sans éperon, est relevée en haut de deux espèces d'ailerons en forme de corne, qui font une figure assez bizarre : la poupe est ouverte en dehors par le milieu, afin que le gou-

vernail y soit à couvert des coups de mer; ce gouvernail, qui est large de cinq à six pieds, peut aisément s'élever et s'abaisser par le moyen d'un cable qui le soutient sur la poupe.

Ces vaisseaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture consiste dans le grand mât et le mât de misaine, auxquels ils ajoutent quelquefois un fort petit mât de perroquet, qui n'est pas d'un grand secours. Le grand mât est placé à peu près où nous plaçons le nôtre; celui de misaine est fort sur l'avant. La proportion de l'un à l'autre est communément comme deux à trois, et celle du grand mât au vaisseau ne va jamais au-dessous, étant ordinairement plus de deux tiers de toute la longueur du vaisseau.

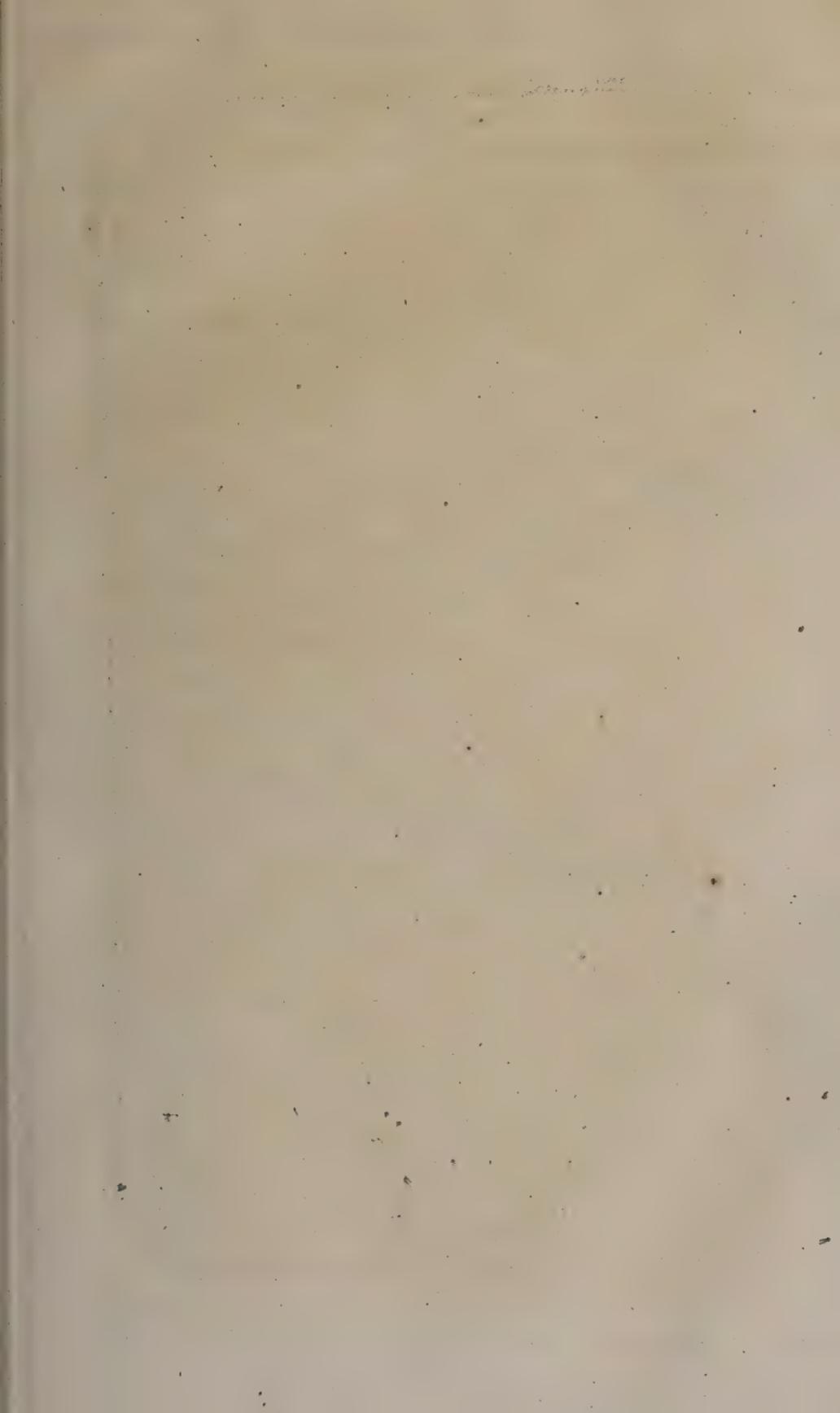
Leurs voiles sont faites de nattes de bambou, ou d'une espèce de cannes communes à la Chine, lesquelles se divisent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque jointure par des perches qui sont aussi de bambou. En haut et en bas sont deux pièces de bois: celle d'en haut sert de vergue; celle d'en bas, faite en forme de planche, et large d'un pied et davantage sur cinq à six pouces d'épaisseur, retient la voile, lorsqu'on la veut hisser, ou qu'on la veut ramasser. Ces sortes de bâtimens ne sont nullement bons voiliers; ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres; cela vient de la roideur de leurs voiles qui ne cèdent point au vent; mais aussi, comme la construction n'en est pas avantageuse, ils perdent à la dérive, l'avantage qu'ils ont sur nous en ce point.

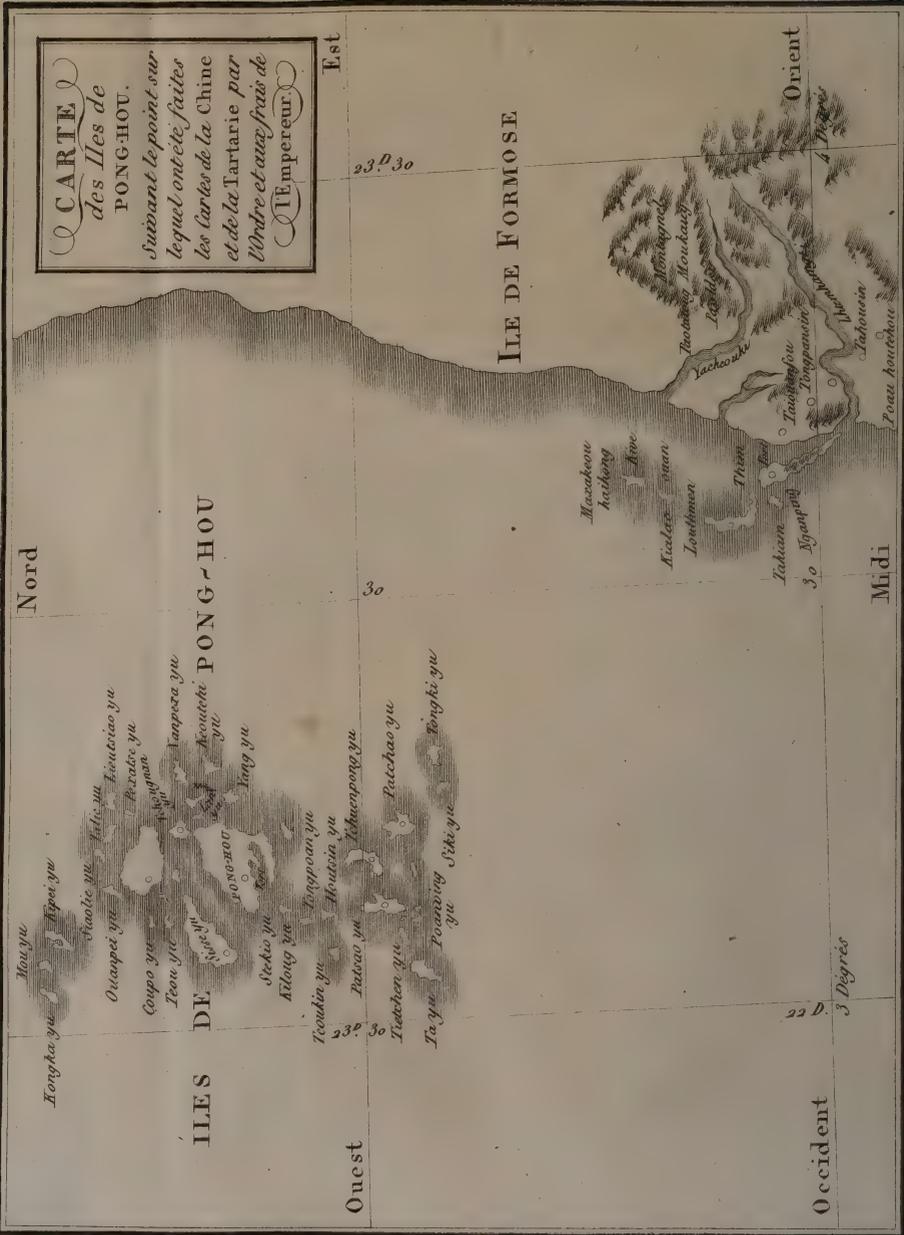
Ils ne calfatent point leurs vaisseaux avec du goudron comme en Europe. Leur calfat est fait d'une espèce de gomme particulière; et il est si bon, qu'un seul puits ou deux, à fond de cale du vaisseau, suffit pour le tenir sec. Jusqu'ici ils n'ont eu aucune connoissance de la pompe. Leurs ancres ne sont point

de fer comme les nôtres; elles sont d'un bois dur et pesant, qu'ils appellent pour cela *tiemou*, c'est-à-dire, bois de fer. Ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, disent-ils, celles-ci sont sujettes à se fausser, ce qui n'arrive pas à celles de bois qu'ils emploient.

Les Chinois n'ont sur leur bord ni pilote ni maître de manœuvre; ce sont les seuls timonniers qui conduisent le vaisseau, et qui commandent la manœuvre. Cependant ils sont assez bons manœuvriers et bons pilotes côtiers, mais assez mauvais pilotes en haute mer. Ils mettent le cap sur le rumb qu'ils croient devoir faire; et sans se mettre en peine des élans du vaisseau, ils courent ainsi comme ils le jugent à propos. Cette négligence vient de ce qu'ils ne font pas de voyages de long cours; mais j'ai éprouvé que quand ils veulent, ils naviguent assez bien. Je m'aperçus, dès la sortie du port, du peu de soin que se donnoit le pilote de mon bord, qui passoit pour un des plus expérimentés de notre escadre. Je lui fis donner quelques avis par l'officier que j'avois avec moi. Comme je veillai ensuite autant sur le pilote que sur la route avec un bon compas d'Europe, pour régler mon estime durant notre traversée, je remarquai qu'il gouvernoit assez juste.

Nous partîmes donc le 3 d'avril de Hiamen ou Emoui. Le vent n'étoit pas fort favorable: ce jour-là nous ne fîmes que six lieues, et nous allâmes mouiller à l'île de Kien-men à un port nommé *Leaolo*. Le vent tomba tout à fait sur le soir: mais le lendemain il s'éleva une tempête qui nous obligea d'y rester jusqu'au 9 du mois. Nous ne mîmes à la voile que sur les quatre heures du soir, le vent étant au nord-est et assez frais. Durant notre traversée, nous gouvernâmes toujours à l'est un quart de sud-est, parce que les courans portent extrêmement au sud dans cette manche, ce qui fait que la mer y est toujours





CARTE
 des Iles de
PONG-HOU.
 suivant le point sur
 les cartes de la Chine
 et de la Tartarie par
 l'Empereur.

Nord

Est

ILE DE FORMOSE

Orient

Midi

Mou yu

Tongka yu

Staoie yu

Orampet yu

Coupo yu

Tou yu

Stekio yu

Ailaky yu

Toukin yu

Patou yu

Tschien yu

Ta yu

Touanong yu

Siki yu

Tongki yu

Kientiao yu

Pratabe yu

Tampesa yu

Acoutechi yu

Tang yu

Tingpoan yu

Houcto yu

Whanpang yu

Patchao yu

Tatchao yu

Tongki yu

P. 253

Portier Sculpé

grosse, surtout en été, qui est le temps de la mousson des vents de sud. Le 10, sur les cinq à six heures du soir, nous commençâmes à découvrir les îles de Pong-hou, et sur les neuf heures nous mouillâmes à l'abri de la première appelée *Si-ffe-yu*, où tous les mandarins de guerre de la garnison, qui est de mille hommes effectifs, vinrent nous recevoir à la tête de leurs troupes qui étoient sous les armes. Ces îles forment un petit archipel de trente-six îles stériles qui ne sont habitées que par la garnison chinoise. Il y a cependant un mandarin de lettres qui y fait sa résidence pour veiller sur les vaisseaux marchands qui vont ou qui viennent de la Chine à Formose, et de Formose à la Chine. Le passage de ces vaisseaux est presque continuel, et d'un revenu considérable pour l'état : nous y abordâmes avec plus de soixante vaisseaux marchands qui alloient de la Chine à Formose.

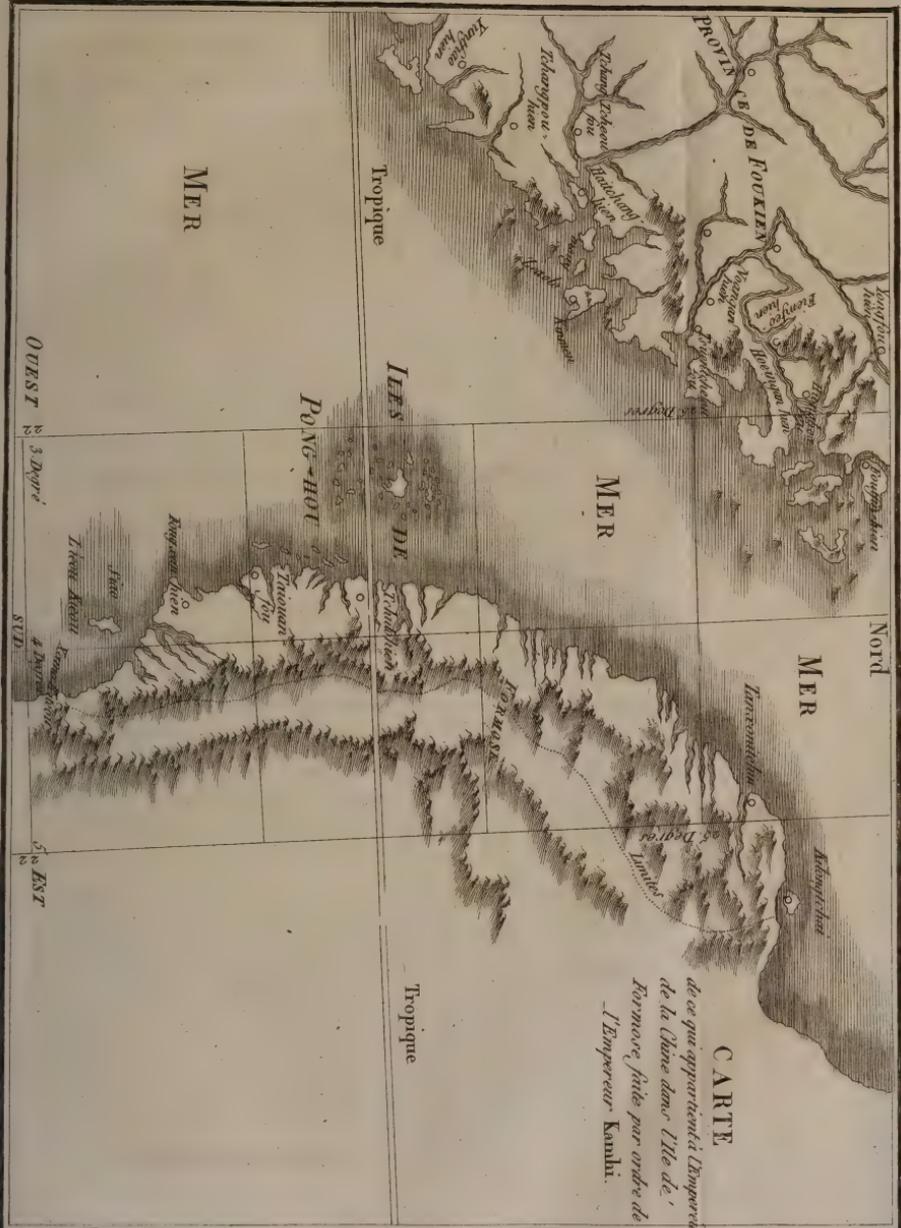
Comme les îles de Pong-hou ne sont que sables ou rochers, il faut y porter ou de Hia-men ou de Formose, tout ce qui est nécessaire à la vie, même jusqu'au bois de chauffage. Nous n'y avons vu ni buissons ni broussailles; un seul arbre sauvage en fait tout l'ornement. Le port y est bon; il est à l'abri de toutes sortes de vents : son fond est de sable, sans roche et sans aucun danger; il a bien 20 à 25 brasses de profondeur. Lorsque les Hollandais étoient maîtres du port de Formose, ils avoient construit une espèce de fort au bout de la grande île de Pong-hou sur le port, pour en défendre l'entrée : aujourd'hui il n'en reste presque plus que le nom *Hong-mao-chai*, qui veut dire, *fort des cheveux roux*, (c'est ainsi qu'on appelle les Hollandais à la Chine). Ce port, quoique dans un pays inculte et inhabité, est absolument nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aujourd'hui aucun port où les vaisseaux tirant plus de huit pieds puissent aborder. Nous employâmes

quatre jours à prendre les différentes situations de ces îles, leurs distances respectives et leur grandeur. Nous avons trouvé le port de la grande île qui porte particulièrement le nom de *Pong-hou* à la hauteur de 23 degrés 28 minutes et 10 secondes, et par la comparaison d'Emoui et notre estime, à 3 degrés 9 minutes 50 secondes à l'est du méridien de Pekin, où nous avons établi le premier méridien par rapport aux cartes de la Chine.

Le 15 d'avril, nous mîmes à la voile à une heure après minuit avec un bon vent de nord-est. Après avoir doublé la grande île, nous fîmes la route de l'est jusqu'au jour, de peur de tomber sur les îles de *Tong-ki* et de *Si-ki*. A la pointe du jour nous nous trouvâmes fort au vent de ces îles, et nous commençâmes à découvrir les montagnes de Formose. Alors nous gouvernâmes en route. Sur le midi, nous entrâmes dans le port de Formose, où est la capitale de l'île; tous les mandarins d'armes et de lettres nous vinrent recevoir revêtus de leurs habits de cérémonie. Ils nous traitèrent avec toute sorte d'honneur et de distinction, pendant un mois entier que nous employâmes à tracer la carte de ce qui appartient à la Chine dans cette île.

Après avoir demeuré deux jours dans la capitale afin d'y régler toutes choses avec les mandarins du lieu, nous nous séparâmes. Les pères Régis et Hinderer et deux de nos compagnons tartares choisirent la partie du nord de l'île: pour moi, j'eus avec deux autres Tartares qui m'accompagnoient, le département de la capitale, toute la partie du sud, et les îles de la côte.

L'île de Formose n'est pas toute sous la domination des Chinois; elle est comme divisée en deux parties, est et ouest, par une chaîne de hautes montagnes qui commence à la pointe méridionale de *Za-ma-ki-teou*, et ne finit proprement qu'à la mer



CARTE

de ce qui appartenait à l'Empereur
 de la Chine dans l'île de
 Formose faite par ordre de
 l'Empereur Kanli.

OUEST N 3 Degrés

EST S 2 Degrés

MER

Tropique

IEES DE

PONG-HOT

MER

Nord

MER

Tropique

septentrionale de l'île , à la forteresse que les Espagnols avoient autrefois fait bâtir, appelée *Ki-long-tchai* par les Chinois. Il n'y a que ce qui est à l'ouest de ces montagnes qui appartienne à la Chine, c'est-à-dire, ce qui est renfermé entre les 22 degrés 8 minutes et 25 degrés 20 minutes de latitude septentrionale. La partie orientale n'est habitée, disent les Chinois, que par des barbares. Le pays est montagneux, inculte et sauvage. Le caractère qu'ils nous ont rapporté des peuples qui l'habitent ne diffère guère de ce qu'on dit des Sauvages de l'Amérique. Ils nous les ont dépeints moins brutaux que les Iroquois, beaucoup plus chastes que les Indiens, d'un naturel doux et paisible, s'aimant les uns les autres, se secourant mutuellement, nullement intéressés, ne faisant aucun cas de l'or ni de l'argent dont on dit qu'ils ont plusieurs mines; mais vindicatifs à l'excès, sans loi, sans gouvernement, sans police, ne vivant que de la chasse et de la pêche; enfin sans religion, ne reconnoissant nulle divinité. Tel est le caractère que les Chinois nous ont dit être celui des peuples qui habitent la partie orientale de Formose. Mais comme le Chinois n'est pas trop croyable quand il s'agit d'un peuple étranger, je n'ose garantir ce portrait, d'autant plus qu'il n'y a aujourd'hui nulle communication entre les Chinois et ces peuples, et qu'ils se font depuis près de vingt ans une guerre continuelle.

Les Chinois, avant même que d'avoir subjugué Formose, savoient qu'il y avoit des mines d'or dans l'île. Ils ne l'eurent pas plutôt soumise à leur puissance, qu'ils cherchèrent de tous côtés ces mines: comme il ne s'en trouva point dans la partie occidentale, dont ils étoient les maîtres, ils prirent la résolution de les chercher dans la partie orientale, où on leur avoit assuré qu'elles étoient. Ils firent équiper un petit bâtiment afin d'y aller par mer, ne

voulant point s'exposer dans des montagnes inconnues où ils auroient couru risque de la vie. Ils furent reçus avec bonté de ces insulaires, qui leur offrirent généreusement leurs maisons, des vivres en abondance, et tous les secours qu'ils pouvoient attendre d'eux. Les Chinois y demeurèrent environ huit jours; mais tous les soins qu'ils se donnèrent pour découvrir les mines furent inutiles, soit faute d'interprète qui expliquât leur dessein à ces peuples, soit crainte et politique, ne voulant point faire ombre à une nation qui avoit lieu d'appréhender la domination chinoise. Quoi qu'il en soit, de tout l'or qu'ils étoient allés chercher, ils ne découvrirent que quelques lingots exposés dans les cabanes, dont ces pauvres gens faisoient très-peu de cas. Dangereuse tentation pour un Chinois! C'est pourquoi, peu contents du mauvais succès de leur voyage, et impatiens de posséder ces lingots exposés à leurs yeux, ils s'avisèrent du stratagème le plus barbare. Ils équipèrent leur vaisseau, et ces bonnes gens leur fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour leur retour. Ensuite ils invitèrent leurs hôtes à un grand repas qu'ils avoient préparé, disoient-ils, pour leur témoigner leur reconnaissance. Ils firent tant boire ces pauvres gens qu'ils les enivrèrent; et comme ils étoient plongés dans le sommeil causé par l'ivresse, ils les égorgèrent tous, se saisirent des lingots et mirent à la voile. Le chef de cette barbare expédition est encore vivant dans Formose, sans que les Chinois aient songé à punir un tel forfait. Néanmoins il ne demeura pas absolument impuni, mais les innocens portèrent la peine que méritoient les coupables. Le bruit d'une action si cruelle ne se fut pas plutôt répandu dans la partie orientale de l'île, que ces insulaires entrèrent à main armée dans la partie septentrionale qui appartient à la Chine, massacrèrent impitoyablement tout ce qu'ils rencontrèrent, hommes, femmes,

enfants,

enfans, et mirent le feu à quelques habitations. Depuis ce temps-là, ces deux parties de l'île sont continuellement en guerre. Comme j'étois obligé d'aller à la vue des habitations de ces insulaires, on me donna deux cents soldats d'escorte pour tout le temps que j'employai à faire la carte de la partie du sud. Nonobstant cette précaution, ils ne laissèrent pas de descendre une fois au nombre de trente à quarante armés de flèches et de javelots : mais comme nous étions beaucoup plus forts qu'eux, ils se retirèrent.

La partie de Formose que possèdent les Chinois, mérite certainement le nom qu'on lui a donné : c'est un fort beau pays, l'air y est pur et toujours serein ; il est fertile en toute sorte de grains, arrosé de quantité de petites rivières, lesquelles descendent des montagnes qui la séparent de la partie orientale. La terre y porte abondamment du blé, du riz, etc. On y trouve la plupart des fruits des Indes : des oranges, des ananas, des goyaves, des papayas, des cocos, etc. La terre porteroit aussi nos arbres fruitiers d'Europe si on les y plantoit. On y voit des pêches, des abricots, des figues, des raisins, des châtaignes, des grenades. Ils cultivent une sorte de melons qu'ils appellent melons d'eau. Ils sont beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, d'une figure oblongue, quelquefois ronde ; pleins d'une eau fraîche et sucrée qui est fort au goût des Chinois ; ils ne sont pas cependant comparables à ceux qui viennent de Fernambouc, et dont j'ai mangé à la Baie de tous les Saints dans l'Amérique méridionale. Le tabac et le sucre y viennent parfaitement bien. Tous ces arbres sont si agréablement rangés, que lorsque le riz est transplanté à l'ordinaire au cordeau et en échiquier, toute cette grande plaine de la partie méridionale ressemble bien moins à une simple campagne, qu'à un vaste jardin que des mains industrieuses ont pris soin de cultiver.

Comme le pays n'a été jusqu'ici habité que par un peuple barbare et nullement policé, les chevaux, les moutons et les chèvres y sont fort rares; le cochon même si commun à la Chine y est encore assez cher : mais les poules, les canards, les oies domestiques, y sont en grand nombre. On y a aussi quantité de bœufs, qui servent de monture ordinaire, faute de chevaux, de mulets et d'ânes. On les dresse de bonne heure; et croiriez-vous qu'ils vont le pas aussi bien et aussi vite que les meilleurs chevaux? Ils ont bride, selle et croupière, qui sont quelquefois de très-grand prix. Ce que je trouvois de plaisant, c'étoit de voir le Chinois aussi fier sur cette monture, que s'il eût été sur le plus beau cheval de l'Europe.

A la réserve des cerfs et des singes, qu'on y voit par troupeaux, les bêtes fauves y sont très-rares; et s'il y a des ours, des sangliers, des loups, des tigres et des léopards comme à la Chine, c'est dans les montagnes de la partie de l'est, point dans celle de l'ouest. On y voit aussi très-peu d'oiseaux. Les plus communs sont les faisans que les chasseurs ne laissent guère peupler. Enfin je crois qu'on peut dire que si les eaux des rivières de Formose étoient bonnes à boire, comme elles sont utiles pour fertiliser les campagnes de riz, il n'y auroit rien à souhaiter dans cette île. Mais ces eaux sont pour les étrangers un poison contre lequel on n'a pu trouver jusqu'ici aucun remède. Un domestique du gouverneur du département du midi, que j'avois à ma suite, homme fort et robuste, se fiant sur la force de sa complexion, ne voulut point croire ce qu'on lui disoit de ces eaux; il en but et mourut en moins de cinq jours, sans qu'aucun cordial ni contre-poison pût le tirer d'affaire. Il n'y a que les eaux de la capitale dont on puisse boire; les mandarins du lieu eurent soin d'en faire voiturer sur des charrettes pour notre usage. Au pied de la montagne qui est au sud-ouest,

à une lieue de Fong-kan-hien, on trouve une source qui produit un petit ruisseau, dont l'eau est d'un bleu blanchâtre, et d'une infection qui n'est pas supportable.

Les Chinois divisent les terres qu'ils possèdent dans Formose en trois *Hien* ou gouvernemens subalternes, qui dépendent de la capitale de l'île. Ces trois gouvernemens sont *Tai-ouan-hien*, *Fong-kan-hien* et *Tchu-lo-hien*. Chacun a ses officiers particuliers qui dépendent immédiatement du gouverneur-général de l'île, et celui-ci, de même que toute l'île, est soumis au vice-roi de la province de Foukien, dont *Tai-ouan* ou Formose fait partie.

La capitale qu'on appelle *Tai-ouan-fou* est fort peuplée, d'un grand abord et d'un grand commerce. Elle peut se comparer à la plupart des meilleures villes et des plus peuplées de la Chine. On y trouve tout ce qu'on peut souhaiter, soit de ce que l'île même fournit, comme le riz, le sucre, le sucre candi, le tabac, le sel, la viande de cerf boucannée, qui est fort estimée des Chinois; des fruits de toute espèce, des toiles de différente sorte, des laines, du coton, du chanvre, de l'écorce de certains arbres et de certaines plantes qui ressemblent assez à l'ortie, et quantité d'herbes médicinales, dont la plupart sont inconnues en Europe : soit de ce qu'on y apporte d'ailleurs, comme toiles de la Chine et des Indes, soieries, vernis, porcelaines, différens ouvrages d'Europe, etc. Il y a peu de mûriers dans l'île, et par conséquent peu de soiries du pays et peu de manufactures; mais le gain considérable de ceux qui ont commencé à y faire leur commerce, donnera peut-être lieu à y en établir dans la suite. S'il étoit libre aux Chinois de passer dans l'île de Formose pour y fixer leur demeure, je ne doute pas que plusieurs familles ne s'y fussent déjà transportées : mais pour y passer, on a besoin de passe-ports des mandarins

chinois, et ces passe-ports se vendent bien cher; encore avec cela faut-il donner des cautions. Ce n'est pas tout : lorsqu'on arrive dans l'île, il faut encore donner de l'argent au mandarin, qui est très-attentif à examiner ceux qui entrent ou qui sortent. Celui qui n'offre rien ou peu de chose, doit s'attendre à être renvoyé, nonobstant le meilleur passe-port. Cet excès de précaution vient sans doute de l'avidité naturelle qu'ont les Chinois d'amasser de l'argent. Néanmoins, il faut avouer qu'il est d'une bonne politique d'empêcher toutes sortes de personnes de passer à Formose, surtout les Tartares étant maîtres de la Chine : car Formose est un lieu très-important, et si un Chinois s'en emparoit, il pourroit exciter de grands troubles dans l'Empire. Aussi les Tartares y tiennent-ils une garnison de dix mille hommes commandés par un *Tsong-ping* ou lieutenant-général, par deux *Fou-tsiang* ou maréchaux de camp, et par plusieurs officiers subalternes, qu'on a soin de changer tous les trois ans, et même plus souvent si quelque raison y oblige. Pendant que nous y étions, on changea une brigade de quatre cents hommes, dont le principal officier fut cassé, pour avoir insulté un mandarin de lettres qu'ils prétendoient ne leur pas faire justice sur la mort du frère d'un de leurs camarades, qui avoit été tué peu de jours auparavant.

Les rues de la capitale sont presque toutes tirées au cordeau, et toutes couvertes pendant sept à huit mois de l'année, pour se défendre des ardeurs du soleil : elles ne sont larges que de trente à quarante pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits. Elles sont presque toutes bordées de maisons marchandes et de boutiques ornées de soieries, de porcelaines, de vernis, et d'autres marchandises admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroissent des galeries charmantes, et il y auroit plaisir de s'y promener, si la

foule des passans étoit moins grande , et si les rues étoient mieux pavées. Les maisons sont couvertes de paille , et ne sont bâties la plupart que de terre et de bambou. Les tentes dont les rues sont couvertes ne laissant voir que les boutiques , en ôtent le désagrément. La seule maison que les Hollandais y ont élevée lorsqu'ils en étoient les maîtres , est de quelque prix. C'est un grand corps de logis à trois étages , défendu par un rempart de quatre demi-bastions : précaution nécessaire pour les Européens dans ces pays éloignés , où l'on trouve rarement de l'équité et de la bonne foi , et où la fraude et l'injustice tiennent souvent lieu de mérite. Cette maison a vue sur le port , et pourroit dans le besoin s'opposer à un débarquement.

Tai-ouan-fou n'a ni fortifications ni murailles ; les Tartares ne mettent point leurs forces et ne renferment pas le courage dans l'enceinte d'un rempart : ils aiment à se battre à cheval en rase campagne. Le port est assez bon , à l'abri de tout vent , mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits , l'un appelé *Ta-kiang* où les plus gros vaisseaux flottoient sans peine , et l'autre appelé *Loulh-men* , dont le fond est de roche et n'a que neuf à dix pieds dans les plus hautes marées. Le premier passage est aujourd'hui impraticable : il y a de certains endroits où l'on ne trouve pas cinq pieds d'eau ; le plus qu'il y en ait va jusqu'à sept à huit pieds , et il se comble tous les jours par les sables que la mer y charrie. C'est par ce *Ta-kiang* que les vaisseaux hollandais entroient autrefois dans le port ; et pour en défendre l'entrée aux vaisseaux étrangers , ils avoient fait à la pointe de l'île qui est au sud du *Ta-kiang* , une citadelle qui seroit excellente si elle n'étoit pas bâtie sur le sable ; mais très-propre à se défendre des ennemis qui étoient le plus à craindre ; savoir , des Chinois

et des Japonais. Je joins ici le plan que j'en ai tiré. Elle est à deux minutes à l'ouest de Tai-ouan-fou, et domine tout le port, où les vaisseaux au-dessus de deux cents tonneaux peuvent entrer.

La partie de Formose qui est soumise aux Chinois, est composée de deux nations différentes : les Chinois, et les naturels du pays. Les premiers attirés par l'avidité du gain y sont venus des diverses provinces de la Chine. Tai-ouan-fou, Fong-kan-hien, et Tchu-lo-hien ne sont habités que par des Chinois : il n'y a de naturels du pays que ceux qui leur servent de domestiques, ou pour mieux dire, d'esclaves. Outre ces trois villes, les Chinois ont encore plusieurs villages, mais ils n'ont aucun fort considérable, à la réserve de Ngan-ping-tching. Ce fort est au pied du château de Zélande (c'est le nom que les Hollandais donnèrent à la citadelle dont j'ai parlé ci-dessus). Il y a bien à Ngan-ping-tching environ quatre à cinq cents familles. On y voit une garnison de deux mille hommes commandés par un *fou-tsiang* ou maréchal de camp.

Le gouvernement et les mœurs des Chinois à Formose, ne diffèrent en rien des mœurs et du gouvernement de la Chine. Ainsi je ne m'arrêterai qu'à vous faire connoître quel est le génie et l'espèce de gouvernement des naturels de l'île. Ces naturels qui se sont soumis aux Chinois, sont partagés en quarante-cinq bourgades ou habitations qu'on appelle *Ché* : trente-six dans la partie du nord, et neuf dans celle du sud. Les bourgades du nord sont assez peuplées, et les maisons, à peu de chose près, sont comme celles des Chinois. Celles du midi ne sont qu'un amas de cabanes de terre et de bambou couvertes de paille, élevées sur une espèce d'estrade haute de trois à quatre pieds, bâties en forme d'un entonnoir renversé de quinze, vingt, trente, jusqu'à quarante pieds de diamètre : quelques-unes sont

La Riviere

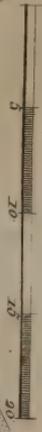
Le Nord
La Riviere

La Riviere

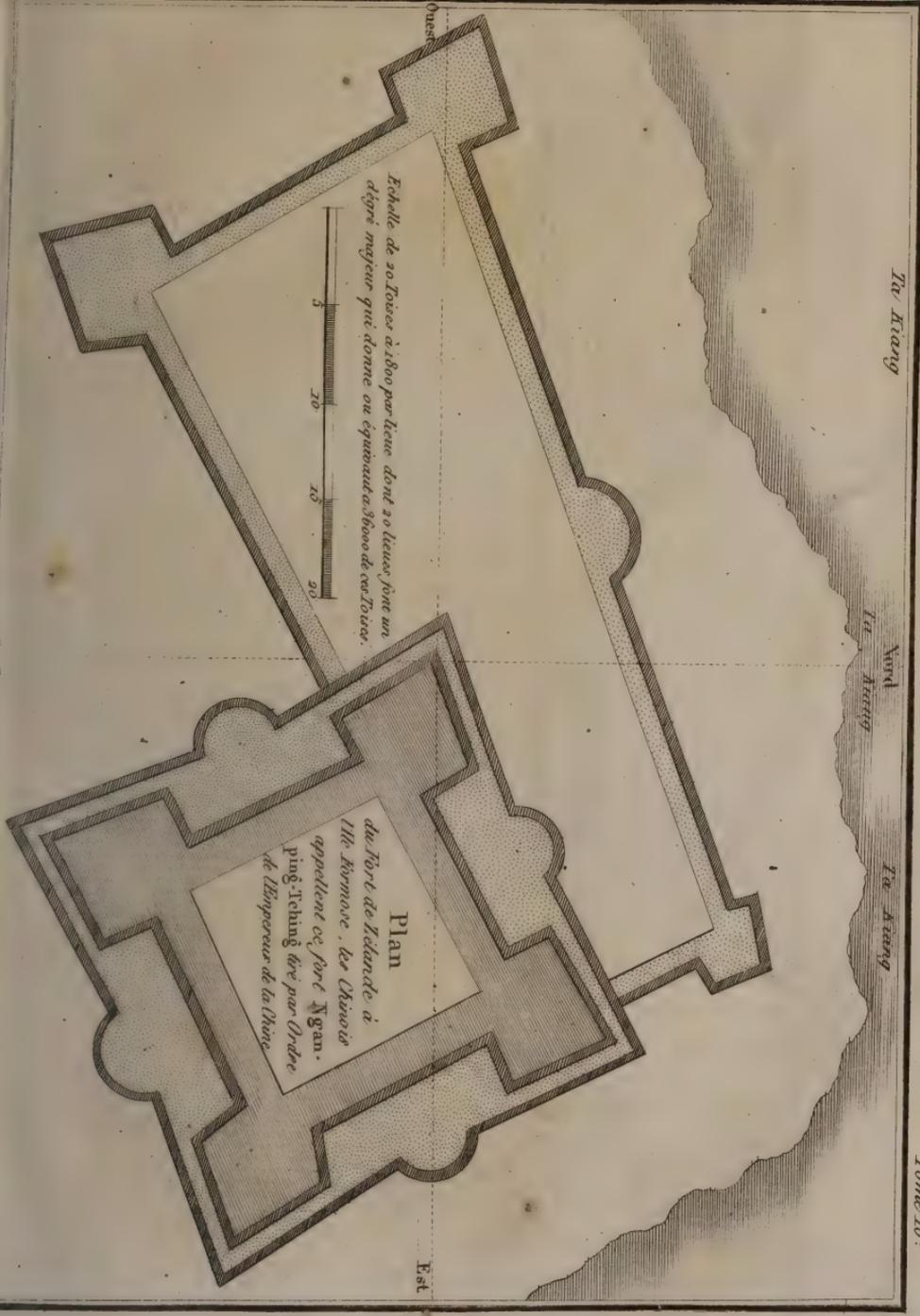
Ouest

Est

Echelle de 30 Toises à 1800 parties dont 20 lignes font un
dijet majeur qui donne ou équivalent à 3600 de ce Toise.



Plan
du Fort de Helande à
M^{te} Kornow, les Chinois
appellent ce fort Ngan-
ping, Tchong the par Ordre
de l'Empereur de la Chine





divisées par cloisons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaise, ni banc, ni table, ni lit, ni aucun meuble. Au milieu, est une espèce de cheminée ou de fourneau élevé de terre de deux pieds et plus, sur lequel ils font leur cuisine. Ils se nourrissent d'ordinaire de riz, de menus grains et de gibier. Ils prennent le gibier à la course ou avec leurs armes. Ils courent d'une vitesse surprenante. J'ai été surpris moi-même de les voir courir plus vite que ne font les chevaux, lorsqu'ils vont à bride abattue. Cette vitesse vient, disent les Chinois, de ce que jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans ils se serrent extrêmement les genoux et les reins. Ils ont pour armes une espèce de javelot, qu'ils lancent à la distance de soixante-dix à quatre-vingts pas avec la dernière justesse : et quoique rien ne soit plus simple que leur arc et leurs flèches, ils ne laissent pas de tuer un faisan en volant, aussi sûrement qu'on le fait en Europe avec le fusil. Ils sont très-mal-propres dans leurs repas : ils n'ont ni plats, ni assiettes, ni écuelles, ni cuillers, ni fourchettes, ni bâtonnets. Ce qu'ils ont préparé pour leur repas se met simplement sur un ais de bois ou sur une natte ; et ils se servent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les singes. Ils mangent la chair demi-cruë ; pour peu qu'elle ait été présentée au feu, elle leur paroît excellente. Pour lit, ils se contentent des feuilles fraîches d'un certain arbre dont je ne sais pas le nom, et qui est fort commun dans le pays ; ils les étendent sur la terre ou sur le plancher de leurs cabanes : c'est là qu'ils prennent leur sommeil. Ils n'ont pour tout habit qu'une simple toile, dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux : et croiriez-vous que l'orgueil si enraciné dans le cœur de l'homme, trouve le moyen de se nourrir et de s'entretenir avec une pareille pauvreté ? Croiriez-vous même qu'il leur en coûte plus qu'aux peuples les plus polis, et qui se piquent le

plus de luxe et de magnificence ? Ceux-ci empruntent le poil des animaux et la soie des vers qu'ils brodent d'or ou d'argent : ceux-là se servent de leur propre peau , sur laquelle ils gravent plusieurs figures grotesques d'arbres, d'animaux , de fleurs, etc. ce qui leur cause des douleurs si vives, qu'elles seroient capables , me disoient-ils , de leur causer la mort, si l'opération se faisoit tout de suite et sans discontinuer. Ils y emploient plusieurs mois , et quelques-uns une année entière. Il faut, durant tout ce temps-là, venir chaque jour se mettre à une espèce de torture , et cela pour satisfaire le penchant qu'ils ont de se distinguer de la foule : car il n'est pas permis indifféremment à toutes sortes de personnes de porter ces traits de magnificence. Ce privilège ne s'accorde qu'à ceux , qui , au jugement des plus considérables de la bourgade , ont surpassé les autres à la course ou à la classe. Néanmoins, tous peuvent se noircir les dents , porter des pendans d'oreilles , des bracelets au-dessus du coude ou au-dessus du poignet , des colliers et des couronnes de petits grains de différentes couleurs à plusieurs rangs. La couronne se termine par une espèce d'aigrette faite de plumes de coq ou de faisan qu'ils ramassent avec beaucoup de soin. Figurez-vous ces bizarres ornemens sur le corps d'un homme d'une taille aisée et déliée , d'un teint olivâtre , dont les cheveux lissés pendent négligemment sur les épaules , armé d'un arc et d'un javelot , n'ayant pour tout habit qu'une toile de deux à trois pieds qui lui entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; et vous aurez le véritable portrait d'un brave de la partie méridionale de l'île de Formose.

Dans la partie du nord , comme le climat y est un peu moins chaud , ils se couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chasse , et ils s'en font une espèce d'habit sans manches , de la figure à peu près

d'une dalmatique. Ils portent un bonnet en forme de cylindre, fait du pied des feuilles de bananier, qu'ils ornent de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, et attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites tresses de différentes couleurs : ils ajoutent au-dessus du bonnet, comme ceux du midi, une aigrette de plumes de coq ou de faisan.

Leurs mariages n'ont rien de si barbare. Les femmes ne s'y achètent point comme à la Chine, et on n'a nul égard au bien de part et d'autre, comme il arrive communément en Europe : les pères et les mères n'y entrent presque pour rien. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, et qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte : si la fille en est contente, elle sort et va joindre celui qui la recherche ; ils conviennent ensemble de leurs articles. Ensuite ils en donnent avis à leurs pères et à leurs mères. Ceux-ci préparent le festin des noces, qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner désormais chez son père. Dès-lors, le jeune homme regarde la maison de son beau-père comme la sienne propre : il en est le soutien ; et la maison de son propre père n'est plus à son égard, que ce qu'elle est à l'égard des filles en Europe qui quittent la maison paternelle pour aller demeurer avec leur époux. Aussi ne mettent-ils point leur bonheur à avoir des enfans mâles ; ils n'aspirent qu'à avoir des filles, lesquelles leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces insulaires soient entièrement soumis aux Chinois, ils ont encore quelques restes de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité. Ils deviennent par ce choix les chefs et les juges du reste de l'habitation : ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les diffé-

rends; et si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé à l'instant de la bourgade sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer, et nulle autre bourgade n'oseroit le recevoir. Ils payent en grains leur tribut aux Chinois. Pour ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque bourgade un Chinois qui en apprend la langue, afin de servir d'interprète aux mandarins. Ces interprètes, qui devoient procurer le soulagement de ce pauvre peuple, sont eux-mêmes d'indignes harpies qui les sucent impitoyablement : ce sont autant de petits tyrans qui poussent à bout, non-seulement la patience de ces insulaires, mais même celle des mandarins du lieu, qui sont forcés de les laisser dans leurs emplois pour éviter de plus grands inconvéniens. Cependant de douze bourgades qui s'étoient soumises aux Chinois dans la partie du sud, il n'y en a aujourd'hui que neuf; trois se sont révoltées, ont chassé leurs interprètes, ne payent plus de tribut à la Chine depuis trois ans, et se sont unies avec ceux de la partie orientale de l'île. C'est un fort mauvais exemple et qui pourroit avoir des suites. J'en touchai un mot au premier mandarin de lettres de Formose, docteur chinois, qui vient d'être fait vice-roi de la province de Fou-kien. Il me répondit froidement : « Tant pis pour » ces barbares, s'ils veulent rester dans leur bar- » barie : nous tâchons de les rendre hommes, et » ils ne le veulent pas ; tant pis pour eux, il y a des » inconvéniens partout. »

Quelque barbares cependant qu'ils soient, selon certaines maximes du monde chinois, je les crois plus près de la vraie philosophie que le grand nombre des plus célèbres philosophes de la Chine. On ne voit parmi eux, de l'aveu même des Chinois, ni fourberie, ni vols, ni querelles, ni procès, que contre leurs interprètes. Ils sont équitables, et s'entr'aident les uns les autres ; ce qu'on donne à l'un d'eux, il

n'oseroit y toucher , que ceux qui ont partagé avec lui le travail et la peine , ne partagent aussi le salaire : c'est de quoi j'ai été souvent témoin moi-même. Ils sont attentifs au moindre signal de ceux qui ont droit de leur commander ; ils sont circonspects dans leurs paroles , et d'un cœur droit et pur. On en peut juger par ce petit trait. Un Chinois que les mandarins du lieu avoient mis à ma suite laissa échapper quelques paroles peu séantes. Un de ces insulaires , qui n'avoit guère que trente ans , et qui savoit quelques mots de la langue mandarine , le reprit hardiment en présence de tout le monde. *Pou-hao* , lui dit-il (cela n'est pas bien) : *ngomen-sin-tching* (nous avons le cœur droit) , *pou-can-choue* , *pou-can-siang* (aucun de nous n'oseroit parler ainsi , n'oseroit pas même le penser) , *pou-hao* , *pou-hao* (cela n'est pas bien , cela n'est pas bien).

Avant que de partir d'Emoui , on nous avoit dit qu'il y avoit des Chrétiens dans Formose : nous nous en sommes informés , et certainement il n'y en a aucun parmi les Chinois ; mais il y a apparence qu'il y en a eu parmi les insulaires , du temps que les Hollandais étoient maîtres du port. Nous en avons trouvé plusieurs qui savent la langue des Hollandais , qui lisent leurs livres , et qui en écrivant se servent de leurs caractères. Nous avons même trouvé entre leurs mains quelques fragmens de nos cinq livres en hollandais. Ils n'adorent aucune idole ; ils ont même en horreur tout ce qui y a quelque rapport ; ils ne font aucun acte de religion , et ne récitent aucune prière. Cependant nous en avons vu qui reconnoissent un Dieu créateur du ciel et de la terre , un Dieu en trois personnes , Père , Fils et Saint-Esprit ; et qui disent que le premier de tous les hommes s'appeloit Adam , et la première des femmes Eve ; que pour avoir désobéi à Dieu , ils avoient attiré sa colère sur eux et sur tous leurs descendans ;

qu'il est nécessaire d'avoir recours au baptême pour effacer cette tache ; ils savent même la formule du baptême. Néanmoins nous n'avons pu savoir certainement s'ils baptisoient ou non. Les Chinois qui nous servoient d'interprètes , nous ont assuré que dès qu'un enfant leur est né , ils prennent de l'eau froide et la leur versent sur le corps ; mais comme ces interprètes Chinois étoient infidèles , et que d'ailleurs ils ne savoient qu'imparfaitement la langue du pays , nous ne pûmes jamais nous en assurer suffisamment. Il paroît par ce que nous avons pu tirer d'eux , qu'ils n'ont aucune idée des récompenses ni des peines de l'autre vie ; ainsi il est vraisemblable qu'ils n'ont pas grand soin de baptiser leurs enfans. Nous avons tâché , autant que nous le pouvions , de leur enseigner les vérités les plus nécessaires de notre sainte religion : nous avons recommandé en particulier à ceux qui nous paroissoient le mieux instruits , d'inculquer à leurs concitoyens ces vérités importantes , et surtout de baptiser les enfans aussitôt qu'ils seroient nés , en cas qu'ils eussent quelque espérance de pouvoir les instruire des mystères de la foi quand ils en seroient capables. Nous leur avons laissé la formule du baptême , et c'est tout ce que nous avons pu faire.

Quelle douleur pour nous , de nous voir au milieu d'une si belle moisson , et qui deviendrait très-abondante , si elle avoit des ouvriers apostoliques pour la cultiver , et cependant d'être obligés de l'abandonner sans espérance de secours ! Il ne peut leur en venir du côté de la Chine dans les circonstances présentes : en vain a-t-on tenté deux ou trois fois d'y passer ; la porte en est fermée aux Européens. Il n'y a qu'un coup de la Providence , ou qu'une commission pareille à la nôtre , qui puisse en faciliter l'entrée. La chose deviendrait plus aisée , s'il y avoit quelque port dans la partie de l'est. Le pays

n'est soumis à aucune puissance étrangère, que nous sachions; le caractère qu'on nous a fait de ces habitans n'a rien de fort barbare; le Japon n'en est pas éloigné. Si ces motifs engageoient des Missionnaires à y porter les lumières de la foi, il leur seroit aisé d'étendre leur zèle dans la partie de l'ouest, surtout dans la partie méridionale de l'île, dont les habitations soumises aux Chinois, ne sont en trois ou quatre endroits éloignées des habitations de l'est, que d'environ une lieue. Comme la conversion de ces pauvres peuples n'est pas l'ouvrage des hommes, mais l'effet de la miséricorde de notre divin Maître, tâchons de l'obtenir par nos prières et par des œuvres saintes. Il ne se passe aucun jour que je ne me ressouvienne, au pied des autels, de ces pauvres gens. Plaise à la miséricorde du Seigneur exaucer les vœux que je forme pour leur conversion!

Quoique l'île de Formose soit peu éloignée de la Chine, néanmoins les Chinois, suivant leur histoire, ne commencèrent d'en avoir connoissance que du temps de l'empereur *Sivente*, de la dynastie des *Ming*, environ l'an de grâce 1430, que l'eunuque *Ouan-san-pao*, revenant d'occident, y fut jeté par la tempête. Cet eunuque se trouvant dans une terre étrangère, dont le peuple lui sembloit aussi barbare que le pays lui paroissoit beau, y fit quelque séjour pour en prendre des connoissances dont il pût informer son maître. Mais tout le fruit de ses soins se réduisit à quelques plantes et à quelques herbes médicinales qu'il en rapporta, et dont on se sert encore aujourd'hui à la Chine avec succès.

La 42.^e année de l'empereur *Kia-Tsing*, l'an de grâce 1564, le *Tou-tou*, ou chef d'escadre *Yu-ta-yeou*, croisant sur la mer orientale de la Chine, y rencontra un corsaire nommé *Lin-tao-kien*, qui s'étoit emparé des îles de *Pong-hou*, où il avoit laissé une partie de son monde. C'étoit un homme fier et ambitieux,

passionné pour la gloire , et qui cherchoit à se faire un nom. Il n'eut pas plutôt aperçu Yu-ta-yeou , qu'il va sur lui à pleines voiles , l'attaque brusquement , et auroit infailliblement défait l'escadre chinoise , si celui qui la commandoit eût été moins sage et moins intrépide. Yu-ta-yeou soutint le premier feu avec beaucoup de sang-froid ; après quoi il attaqua à son tour Lin-tao-kien. Le combat dura plus de cinq heures , et ne finit qu'à la nuit , que Lin-tao-kien prit la fuite et se retira vers les îles de Pong-hou pour y rafraîchir ses troupes , prendre ce qu'il avoit laissé de soldats , et retourner vers l'ennemi. Mais Yu-ta-yeou , en habile capitaine , le poursuivit de si près , que Lin-tao-kien trouva dès la pointe du jour l'entrée du port de Pong-hou fermée par une partie de l'escadre ennemie. Ses troupes étoient fort diminuées dans le combat , et la frayeur qui s'étoit emparée des autres , lui firent juger qu'il étoit dangereux de tenter l'entrée du port. Il prit donc la résolution de continuer sa route et d'aller mouiller à Formose. Yu-ta-yeou l'y poursuivit : mais comme il trouva que la mer étoit basse , et que d'ailleurs il n'avoit nulle connoissance de l'entrée de ce port , il ne voulut pas exposer ses vaisseaux , et il se retira aux îles de Pong-hou , dont il se rendit maître. Il fit prisonniers les soldats qu'il y trouva ; il y mit bonne garnison , et retourna victorieux à la Chine , où il donna avis de ses découvertes et de son expédition. La cour reçut avec joie ces nouvelles , et nomma dès-lors un mandarin de lettres pour gouverneur des îles de Pong-hou.

Formose , dit l'historien chinois , étoit alors une terre inculte , qui n'étoit habitée que par des barbares. Le cruel Lin-tao-kien ne crut pas que cette île , dans l'état où elle étoit , lui convînt ; c'est pourquoi il fit égorger tous les insulaires qu'il trouva sous sa main , et avec une inhumanité qui n'a point

d'exemple, il se servit du sang de ces infortunés pour calfater ses vaisseaux ; et mettant aussitôt à la voile, il se retira dans la province de Canton, où il mourut misérablement.

Sur la fin de l'année 1620, qui est la première année de l'empereur Tien-ki, une escadre japonaise vint aborder à Formose. L'officier qui la commandoit trouva le pays, tout inculte qu'il étoit, assez propre à y établir une colonie. Il prit la résolution de s'en emparer, et pour cela il y laissa une partie de son monde, avec ordre de prendre toutes les connoissances nécessaires à l'exécution de son dessein. Vers ce même temps, un vaisseau hollandais, qui alloit ou revenoit du Japon, fut jeté par la tempête à Formose : il y trouva les Japonais peu en état de lui faire ombrage. Le pays parut beau aux Hollandais, dit l'historien chinois, et avantageux pour leur commerce. Ils prétextèrent le besoin qu'ils avoient de quelques rafraîchissemens, et des choses nécessaires pour radouber leur vaisseau maltraité par la tempête. Quelques-uns d'eux pénétrèrent dans les terres, et après avoir bien examiné le pays, ils revinrent sur leur bord. Les Hollandais ne touchèrent point à leur vaisseau pendant l'absence de leurs compagnons ; ce ne fut qu'à leur retour qu'ils songèrent à le radouber. Ils prièrent les Japonais, avec qui ils ne vouloient point se brouiller de peur de nuire à leur commerce, de leur permettre de bâtir une maison sur le bord de l'île qui est à une des entrées du port, dont ils pussent dans la suite tirer quelque secours par rapport au commerce qu'ils faisoient au Japon. Les Japonais rejetèrent d'abord la proposition ; mais les Hollandais insistèrent de telle sorte, en assurant qu'ils n'occupoient de terrain que ce qu'en pouvoit renfermer une peau de bœuf, qu'enfin les Japonais y consentirent. Les Hollandais prirent donc une peau de

bœuf qu'ils coupèrent en petites aiguillettes fort fines ; puis ils les mirent bout à bout , et ils s'en servirent pour mesurer le terrain qu'ils souhaitoient. Les Japonais furent d'abord un peu fâchés de cette supercherie ; mais enfin , après quelques réflexions , la chose leur parut plaisante ; ils s'adoucirent , et ils permirent aux Hollandais de faire de ce terrain ce qu'ils jugeroient à propos. C'est sur ce terrain qu'ils bâtirent le fort dont j'ai parlé plus haut , et dont je vous envoie le plan. On voit encore aujourd'hui sur la porte ces mots : *Castel-Zelanda* , 1634.

La construction de ce fort rendoit les Hollandais maîtres du port et du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Peut-être les Japonais en connurent-ils trop tard l'importance. Quoi qu'il en soit , soit que le nouveau fort leur fît ombrage , soit qu'ils ne trouvassent pas leur compte dans cette île , qui étoit encore inculte , peu après ils l'abandonnèrent absolument et se retirèrent chez eux. Les Hollandais se virent par-là les seuls maîtres de Formose ; car les insulaires n'étoient pas en état de leur tenir tête. Pour mieux s'assurer du port , ils firent construire de l'autre côté , vis-à-vis du fort de Zélande , une maison fortifiée de quatre demi-bastions , dont j'ai déjà parlé.

Dans ce temps-là la Chine étoit tout en feu , soit par la guerre civile qui a désolé tant de belles provinces de cet empire , soit par la guerre qu'elle soutenoit contre le Tartare , qui s'en est enfin emparé , et qui a fondé la dynastie glorieusement régnante sous l'empereur Cam-hi. Un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de courage aux Tartares , fut un homme de fortune de la province de Fou-kien , appelé *Tching-tchi-long*. De petit marchand , il étoit devenu le plus riche négociant de la Chine : heureux s'il avoit été aussi fidèle à Dieu dans les promesses qu'il avoit faites à son baptême (car il étoit Chrétien) , qu'il fut
fidèle

fidèle à son prince et à sa patrie, près de tomber sous une domination étrangère!

Tching-tchi-long arma à ses dépens une petite flotte contre le Tartare : il fut bientôt suivi d'une multitude innombrable de vaisseaux chinois, et il devint par-là le chef d'une des plus formidables flottes qu'on ait vues dans ces mers. Le Tartare lui offrit la dignité de roi s'il vouloit le reconnoître. Il la refusa; mais il ne jouit pas long-temps de sa bonne fortune. Son fils Tching-tching-cong lui succéda au commandement de cette nombreuse flotte. Plus zélé encore pour sa patrie et pour sa fortune que n'avoit été son père, il tenta diverses entreprises; il assiégea plusieurs villes considérables, comme Hai-Tching du Fou-kien, qu'il prit après avoir taillé en pièces l'armée tartare qui étoit venue au secours; Ouen-Tcheou du Tche-kiang, Nankin du Kiam-nan, etc. Ces premiers succès durèrent peu, il fut enfin vaincu par les Tartares, et chassé absolument de la Chine. Alors il tourna ses vues et son ambition vers Formose, dont il résolut de chasser les Hollandais, pour y établir un nouveau royaume.

Ce fut la dix-septième année de l'empereur Xunchi, père de Cam-hi, l'an 1661 de l'ère chrétienne, que Tching-tching-cong abandonna son entreprise sur la Chine, pour se retirer à Formose avec sa formidable flotte. Il se saisit en passant des îles de Pong-hou. Les Hollandais qui sans doute se croyoient en sûreté du côté de la Chine, où il y avoit encore du trouble, n'avoient pas eu soin de munir de troupes Pong-hou et Tai-ouan. Ainsi Tching-tching-cong s'empara de ces îles presque aussitôt qu'il y parut. Il y laissa cent de ses vaisseaux pour les garder, et il continua sa route vers Formose.

J'ai appris d'un mandarin qui servoit en ce temps-là Tching-tching-cong, en qualité de *Fon-tsiang* (maréchal de camp), qu'il n'y avoit pour la garde du

fort et du port de Formose qu'onze Hollandais. Le reste de la garnison étoit composée partie de noirs des Indes, partie des insulaires du pays. Nonobstant cette inégalité de forces, les Hollandais résolurent de se défendre, et ils se défendirent en effet en braves gens.

Tching-tching-cong entra dans le port avec sa flotte, composée de neuf cents voiles, par la passe de Lou-lh-men, à une grande lieue au-dessus du fort de Zélande. Il fit descendre à terre une partie de son monde, afin d'attaquer le fort par mer et par terre. Le siège dura quatre mois entiers, pendant lesquels les Hollandais se défendirent de leur canon avec plus de succès qu'ils n'auroient osé l'espérer. Tching-tching-cong étoit au désespoir de voir tant de résistance et de courage dans cette poignée d'Européens, contre une armée aussi nombreuse que la sienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'usage du canon, ils ne pouvoient pas répondre à celui des Hollandais; ainsi ils n'avoient d'espérance de les réduire que par la famine, ce qui demandoit beaucoup de temps, pendant lequel ceux-ci pouvoient recevoir du secours de leurs vaisseaux de Batavia, ou de ceux qui alloient commercer au Japon. Tching-tching-cong connut toute la difficulté de son entreprise; mais il se voyoit hors de la Chine, sans espérance de pouvoir jamais y rentrer sous les Tartares, auxquels il venoit de faire la guerre: il n'ignoroit pas d'ailleurs que si Formose lui étoit fermée, il n'avoit plus de ressource; c'est pourquoi il se détermina à faire un dernier effort contre les Hollandais. Ceux-ci avoient alors quatre vaisseaux dans le port: ils avoient mis à bord de chaque vaisseau un de leurs gens avec des Indiens pour le garder: les sept autres Hollandais s'étoient renfermés dans la citadelle ou fort de Zélande. Le capitaine chinois résolut de sacrifier quelques-uns de ses vaisseaux sur lesquels il mit quantité de feux d'ar-

tifice; et profitant d'un grand vent de nord-est, il les poussa sur les vaisseaux hollandais. Il réussit au-delà de ses espérances; de quatre vaisseaux, trois furent brûlés. Aussitôt il fit sommer les Hollandais, renfermés dans le fort, de se rendre, en leur déclarant qu'il leur permettoit de se retirer avec tous leurs effets; mais que s'ils persistoient à se défendre, il n'y auroit point de quartier pour eux. Les Hollandais, à qui il ne restoit pour toute ressource qu'un seul vaisseau, acceptèrent volontiers ces offres: ils chargèrent leur vaisseau de tous leurs effets, remirent la place entre les mains du Chinois, et se retirèrent.

Tching-tching-cong n'ayant plus personne qui s'opposât à ses desseins, distribua une partie de ses troupes dans la partie de Formose que possèdent aujourd'hui les Chinois. Il établit une garnison à Kiling-chai, forteresse bâtie autrefois par les Espagnols. Il construisit une autre forteresse à Tan-choui-tching sur l'embouchure de la rivière *Tan-choui* où les vaisseaux chinois peuvent mouiller l'ancre. Il détermina les lieux où sont aujourd'hui Tchu-lo-yen et Fong-Xan-hien, pour y bâtir deux villes auxquelles il donna le nom de *Tien-hien-hien* et *Ouan-nien-hien*. Il établit pour capitale de ses nouveaux états l'endroit où est aujourd'hui Tai-ouan-fou, et il donna à cette ville le nom de *Xing-tien-fou*. Il mit son palais et sa cour au fort de Zélande, auquel il donna le nom de *Ngan-ping-tching*, nom qu'il conserve encore maintenant.

Ce fut alors que Formose commença à prendre une nouvelle forme. Il y établit les mêmes lois, les mêmes coutumes, et le même gouvernement qui règnent à la Chine; mais il ne jouit que peu de temps de sa nouvelle conquête. Il mourut une année et quelques mois après avoir pris possession de l'île. Son fils Tching-king-mai lui succéda. Comme il avoit été élevé dans l'étude des livres, il ne fit presque

rien pour cultiver le pays que son père lui avoit acquis avec tant de soins et de fatigues : c'est ce qui ralentit beaucoup le courage et le zèle des troupes pour son service.

La douzième année du règne de Cam-hi, et l'an 1673 de l'ère chrétienne, les rois de Canton et de Fou-kien se révoltèrent contre l'Empereur. Tching-king-mai voulant ranimer l'ardeur de ses soldats, prit la résolution de se joindre au roi de *Fou-kien* contre le Tartare. Il fait armer ses vaisseaux, et va pour s'aboucher avec lui sur les côtes de cette province. Mais comme il vouloit être traité en prince souverain, et que le roi de Fou-kien prétendoit avoir le pas sur lui, il en fut tellement irrité, que sur le champ il lui déclara la guerre. On se battit de part et d'autre avec beaucoup d'ardeur et de courage : mais comme les troupes de Tching-king-mai étoient composées de vieux soldats, autant de combats qu'il donna, furent autant de victoires. Le roi de Fou-kien fut enfin obligé de se faire raser une seconde fois, et de s'abandonner à la discrétion des Tartares. Tching-king-mai retourna à Formose, où il mourut peu de temps après, laissant pour successeur son fils Tching-ke-san, dans un âge encore fort tendre, sous la conduite de Li-eou-koue-can et de Fong-si-fan, deux officiers qui lui étoient extrêmement attachés.

La révolte du Fou-kien étant heureusement terminée à l'avantage des Tartares, ils abolirent le titre de roi, et la vingt-unième année de Cam-hi, en 1682, ils établirent pour gouverneur de cette province et de celle du Tche-kiang, un *Tsong-tou* (c'est une dignité qui est au-dessus de celle du vice-roi). Le premier qu'ils mirent, fut le *Tsong-tou* Yao : c'étoit un homme adroit, poli et engageant. Il ne fut pas plutôt en charge, qu'il fit publier jusque dans Formose une amnistie générale pour tous ceux qui se soumettoient à la domination tartare, avec pro-

messe de leur procurer les mêmes charges, les mêmes honneurs et les mêmes prérogatives qu'ils possédoient sous leurs chefs particuliers. Cette déclaration eut tout l'effet que pouvoit espérer Yao : la plupart de ceux qui avoient suivi Tching-tching-cong, avoient abandonné leur pays, leurs femmes et leurs enfans : éloignés dans une terre étrangère, inculte et presque inhabitée, sans espérance d'en retirer sitôt aucun avantage considérable, ils furent ravis de trouver une porte honnête pour retourner chez eux. Quelques-uns ne délibérèrent point, et quittèrent d'abord Tching-ke-san pour aller dans le Fou-kien. Yao les reçut avec tant de politesse, et leur fit de si grands avantages, qu'ils furent suivis bientôt après de plusieurs autres. Yao crut alors que la conjoncture étoit favorable pour s'emparer de Formose. Il fit partir aussitôt une flotte considérable, sous les ordres d'un *Titou-che* (lieutenant-général), pour se saisir des îles de Pong-hou. Le *Titou-che* y trouva plus de résistance qu'il ne croyoit : les soldats, avec le secours du canon hollandais, se défendirent avec vigueur; mais enfin il fallut céder au nombre et à la force. Pong-hou étant pris, le conseil du jeune prince jugea qu'il seroit difficile dans la situation d'esprit où étoient les troupes, de conserver Formose, et sans attendre que le *Titou-che* vînt les attaquer dans les formes, ils dépêchèrent un vaisseau pour porter un placet à l'Empereur au nom du jeune prince, par lequel il se soumettoit à Sa Majesté. Voici ce placet, traduit fidèlement du chinois.

Le Roi d'Yen-ping, grand général d'armée, Tching-ke-san, présente ce placet à l'Empereur.

« Lorsque abaissé aux pieds de Votre Majesté,
 » je fais attention à la grandeur de la Chine; que
 » depuis un temps immémorial elle s'est toujours
 » soutenue avec éclat; qu'un nombre infini de rois

» s'y sont succédé les uns aux autres, je ne puis
 » m'empêcher d'avouer que c'est l'effet d'une pro-
 » vidence spéciale du Ciel qui a choisi votre illustre
 » maison pour gouverner les (1) neuf terres. Le
 » Ciel n'a fait ce changement que pour perfection-
 » ner les cinq vertus (2), comme cela paroît clai-
 » rement par le bon ordre et l'heureux succès de
 » tout ce que Votre Majesté a entrepris. Quand je
 » pense avec humilité à mes ancêtres, je vois qu'ils
 » ont eu un véritable attachement pour leurs souve-
 » rains; qu'en cela ils ont tâché de reconnoître les
 » bienfaits qu'ils avoient reçus de la dynastie pré-
 » cédente, dans un temps auquel ma maison n'en
 » avoit reçu aucun de votre glorieuse dynastie. C'est
 » cet attachement à son prince qui obligea mon aïeul
 » Tching-tching-cong de sortir de la Chine, et d'aller
 » défricher les terres incultes de l'orient. Mon père
 » Tching-kin-mai étoit un homme d'étude qui n'au-
 » roit pas osé s'exposer sur le bord d'un précipice :
 » semblable aux rois d'*Ye-lang* (3), il étoit tout
 » occupé à gouverner et à instruire son peuple, se
 » bornant à ce coin de terre au milieu de la mer,
 » sans avoir d'autres vues.

» Jusqu'ici j'ai joui des bienfaits de mes ancêtres;
 » moi, leur petit-fils, je ne cesse de leur en témoi-
 » gner ma reconnoissance, en me rappelant conti-
 » nuellement les bienfaits qu'ils ont reçus du Ciel

(1) C'est-à-dire tout le monde habitable. Les Chinois di-
 visent les terres en neuf espèces : 1.^o montagnes de bonne
 terre ; 2.^o montagnes pierreuses ; 3.^o terres et collines ;
 4.^o terres noires et sèches ; 5.^o terres humides ; 6.^o terres
 sablonneuses ; 7.^o terres grasses ; 8.^o terres jaunes ; 9.^o terres
 rouges.

(2) La charité, la justice, l'honnêteté ou les cérémonies,
 la prudence, la fidélité ou la bonne foi.

(3) Royaume ancien qui confinoit avec la province du *Sse-
 tchuen* ; les peuples de ce royaume étoient des barbares très-
 difficiles à policer.

» sans penser à m'agrandir sur la terre. Maintenant
 » que je vois Votre Majesté, semblable au ciel qui
 » par son étendue et son élévation couvre toutes
 » choses et à la terre qui par sa solidité les soutient,
 » toujours portée à faire du bien, à arrêter les effets
 » de sa justice, fondement sur lequel elle gouverne
 » la Chine; maintenant que je vois Votre Majesté
 » semblable au soleil levant, dont la lumière se ré-
 » pand dans un instant sur toute la terre, dès que
 » cet astre commence à paroître sur l'horizon, et
 » dissipe dans un moment les légers nuages qui se
 » rencontroient sur la surface de la terre; comment
 » oserois-je penser à autre chose qu'à m'appliquer
 » à ma perfection? C'est ce que moi, homme étran-
 » ger, je regarde comme l'unique moyen de vivre
 » content. Si je pensois à faire passer mes vaisseaux
 » du côté de l'occident (de la Chine), j'avoue que
 » je serois en faute; mais hélas! de ce sang qui étoit
 » venu en orient (Formose) qu'en resté-t-il? N'est-
 » ce pas comme une foible rosée qui tombe d'elle-
 » même de grand matin, et qui se dissipe dès que
 » le soleil paroît? Comment donc oserois-je entre-
 » prendre quelque chose contre Votre Majesté? mon
 » cœur lui est entièrement soumis; il le proteste à
 » Votre Majesté dans ce placet, et elle en verra
 » l'effet. Je connois aujourd'hui que je n'ai pas été
 » dans la bonne voie, et à l'avenir j'oserai marcher
 » librement dans le parterre de la charité à la suite
 » du *Ki-ling* (1). Je souhaite avec passion voir le
 » ciel et la terre ne faire qu'un tout. Le pauvre
 » peuple de cette île ne demande pas de pouvoir
 » s'enivrer ni de se rassasier de viandes. S'il est

(1) Le *Ki-ling* est un animal fabuleux et mystérieux de l'antiquité chinoise : il est né d'une vache : sa charité est si grande qu'il n'ose pas même fouler aux pieds le moindre brin d'herbe. Il ne paroît que lorsque l'Empire est gouverné par un saint Empereur.

» traité avec douceur, il en sera plus porté à la sou-
 » mission. La nature des poissons est d'aller dans
 » les précipices; les eaux les plus profondes ne le
 » sont pas trop pour eux, et ils peuvent jouir d'une
 » longue vie au milieu des ordes de la mer. Pour
 » serment de tout ce que je présente à Votre Ma-
 » jesté dans ce placet, que le soleil ne m'éclaire
 » point, si ce ne sont - là les sentimens de mon
 » cœur.»

L'Empereur répondit à ce placet que Tching-ke-san eût à sortir de Formose et à venir à Pekin. Tching-ke-san qui craignoit d'aller à Pekin, représenta à l'Empereur dans un second placet, en envoyant les sceaux et ceux de ses principaux officiers, qu'étant né dans les contrées méridionales, et étant d'une santé fort foible, il appréhendoit les froids du nord; qu'ainsi il supplioit Sa Majesté de lui permettre de se retirer dans la province de Foukien dont ses ancêtres étoient sortis. Ce dernier placet n'eut aucun effet; de sorte que ce malheureux prince, qui se voyoit presque abandonné, fut obligé de remettre Formose entre les mains des Tartares, et d'aller à Pekin, où il est encore vivant, avec la qualité de comte dont il fut revêtu à son arrivée à la cour : ce fut la vingt-deuxième année de Cam-hi, et la 1683.^e de l'ère chrétienne.

Je me flatte que vous serez content de cette description que je vous envoie de l'île de Formose; du moins je puis vous assurer qu'elle est exacte. Je voudrois pouvoir mieux vous marquer tout le respect avec lequel je suis votre, etc.

L E T T R E

Du père Domenge, missionnaire de la Compagnie de Jésus.

A Naniang-fou, de la province de Honan,
le premier juillet 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE vais vous faire en peu de mots le récit d'une petite persécution qui s'éleva, sur la fin de l'année 1714, contre les Chrétiens de cette ville; par la miséricorde de Dieu elle n'a pas eu de suite fâcheuse. Le *Tchi-fou* (gouverneur de la ville) n'eut pas plutôt pris possession de sa charge, qu'il se déchaîna contre notre sainte religion; il dit même en pleine audience qu'elle étoit mauvaise, et qu'il falloit la proscrire. Le *San-fou* (son assesseur), dans le dessein de lui plaire, voulut engager le chef des lettrés à présenter une requête signée de tous les lettrés, par laquelle ils demanderoient la démolition de mon église. Il n'y eut pas un seul des lettrés qui ne refusât de la signer, soit que cette demande leur parût injuste, soit qu'ils craignissent que je ne les citasse au tribunal du vice-roi. Le *Tchi-fou* eut recours à un autre stratagème. Il défendit en général toutes les sectes dans une ordonnance qu'il publia, et au nombre des sectes il comprenoit principalement la religion chrétienne. Il dressa une formule qu'il devoit faire signer à ceux qu'il contraindrait de renoncer à la foi. Elle étoit conçue en ces termes :

« Pour obéir à l'ordonnance émanée du sage
 » gouvernement du *Tchi-fou*, qui fait actuellement
 » une recherche exacte des sectes et des fausses doc-
 » trines, je *N.* atteste qu'ayant embrassé par mé-
 » garde et mal-à-propos la religion du Seigneur du
 » ciel, je renonce de mon plein gré à cette religion,
 » et cela pour me conformer à ladite ordonnance.
 » Mon témoignage est sincère et nullement équi-
 » voque. Je renonce en même temps à toutes les
 » fausses doctrines. *Signé N.* la 55.^e année de Cam-
 » hi, *tel* jour de *telle* lune. » Après quoi suivoit la
 signature du chef du quartier et des voisins, qui se
 faisoient caution pour celui qui avoit souscrit l'or-
 donnance.

Le *Tchi-fou* fit venir les chefs de quartier, et il leur ordonna d'avoir soin qu'il ne se fît aucune assemblée dans mon église, et d'empêcher qu'on ne mît des croix aux portes des maisons.

Il y eut deux Chrétiens qui furent intimidés par les menaces du mandarin, et qui eurent la foiblesse de se conformer à ses ordres. L'un a déjà reconnu publiquement le crime de son apostasie, et en a demandé pardon à Dieu, en répandant un torrent de larmes. L'autre avoit fait paroître d'abord une constance admirable; il vouloit, disoit-il, mourir martyr; les coups de bastonnade et le bannissement dont il étoit menacé ne l'effrayoient point. Mais la grâce du martyre n'étoit point pour un présomptueux qui avoit mené une vie fort tiède depuis son baptême. Il succomba, du moins à l'extérieur, et depuis il s'est retiré à Pekin, où je ne doute pas qu'il ne fasse une sévère pénitence de sa faute, et qu'il ne revienne ici dans la suite plus humble et plus fervent.

Cet orage excité par le *Tchi-fou* n'a nullement décrédité notre sainte religion, comme il y avoit lieu de le craindre. Ce mandarin avoit fait paroître trop de passion; ce qu'il y avoit d'honnêtes gens

dans la ville, blâmoient hautement sa conduite, et rendoient ce témoignage à la doctrine que nous prêchons, qu'elle est sainte, et tout à fait conforme à la raison.

Un incident qui fut sans doute ménagé par la Providence, acheva de déconcerter le *Tchi-fou*. Les gens du tribunal étant occupés bien avant dans la nuit à tirer des copies de la formule dont je viens de parler, il se fit un vol et un meurtre dans la ville. Le lendemain chacun disoit publiquement dans les rues que c'étoit une chose honteuse qu'on travaillât toute la nuit aux moyens de proscrire une religion qui ne fait aucun mal, tandis qu'on veilloit si peu à la sûreté des habitans. Si dans cette circonstance j'étois allé à la capitale pour me plaindre au vice-roi, comme quelques Chrétiens vouloient m'y engager, le *Tchi-fou* en seroit peut-être mort de chagrin, dans l'appréhension où il auroit été que je ne vinsse à révéler le meurtre, avant que l'auteur en fût découvert. Mais un pareil dessein est bien éloigné d'un Missionnaire, à qui Jésus-Christ n'a laissé en partage que la douceur et la patience. Je songeai donc à ramasser et à consoler mon petit troupeau, lui faisant connoître le prix des souffrances, et l'obligation indispensable aux Chrétiens de pardonner à leurs ennemis, et de prier Dieu pour leur conversion.

Les chefs de quartier comprirent bientôt qu'ils ne pouvoient plus rien entreprendre contre moi ni contre mon église; de sorte que cette persécution, si on peut l'appeler ainsi, fut éteinte presque dans sa naissance. Cependant quelques officiers du tribunal vinrent un dimanche à mon église pour examiner s'il ne s'y tenoit point d'assemblée. Outre qu'ils y vinrent de trop grand matin pour la saison, les voisins y accoururent, et firent mon apologie et celle de mes catéchistes en des termes si honorables, que les officiers se retirèrent confus; et je ne crois pas que

l'envie leur prenne désormais de faire une seconde visite de mon église.

Un de mes plus fervens néophytes ressentit le contre-coup de la haine que le *Tchi-fou* avoit fait paroître contre la religion. C'étoit un homme d'âge et d'une vie très-exemplaire; il étoit malade, et sa maladie dégéneroît visiblement en phthisie. Une veuve, ennemie déclarée du christianisme, chez qui il logeoit, n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit au tribunal, qu'elle l'accabla d'injures, et lui ordonna d'aller mourir hors de sa maison, à moins qu'il ne renonçât sur le champ à sa foi. Ce bon vieillard ne balança point; il partagea comme il put sa famille chez plusieurs de ses parens, et il vint me trouver à l'église, où je lui donnai une retraite jusqu'après le nouvel an chinois. Il se retira ensuite chez un de ses frères, et s'affoiblissant de plus en plus, il y mourut en prédestiné.

Peu après le procédé inique du *Tchi-fou*, plusieurs lettrés de la ville et de la campagne vinrent me trouver, et me demander des livres qui leur enseignassent notre sainte loi. Le peuple vint à son ordinaire pour se faire instruire. Une veuve de la première qualité, dont le mari a été général d'armes dans la province, me rendit visite deux mois après, avec une suite de quinze personnes. Elle me pria de l'entretenir de la religion. Notre entretien fut très-long, et elle en parut si satisfaite, qu'elle permit à une de ses suivantes de se faire chrétienne. Une autre veuve, dont le mari a été mandarin des lettrés de cette ville, a reçu depuis le baptême, aussi bien que son fils, qu'elle avoit amené avec elle.

Un jeune étudiant, qui est marié, vint pareillement me demander le baptême, cinq ou six mois après l'éclat qu'avoit fait le tribunal, où son père a un emploi. Je le refusai honnêtement, sous prétexte qu'il n'étoit pas encore assez instruit. Il est revenu

cette année me faire de nouvelles instances, et il a parfaitement bien répondu aux questions que je lui ai faites. Mes catéchistes lui ont représenté qu'il y avoit un obstacle à son baptême; que son père étoit officier du *Tchi-fou*; qu'il avoit un grand-père âgé de plus de quatre-vingts ans, qui étoit sur le point de mourir, et qu'inaffablement on l'obligeroit de faire quelque superstition à ses funérailles. Sur cela le jeune homme pria deux de mes catéchistes de le suivre: il les mena dans sa maison, et il tira de son père et de son grand-père un écrit, par lequel ils consentoient que leur fils et sa femme embrassassent la loi chrétienne, et s'engageoient à ne point exiger ni de l'un ni de l'autre aucune des cérémonies superstitieuses qui sont en usage parmi les seuls gentils, et que les Chrétiens détestent. Je ne pus alors me défendre de lui accorder le baptême, et depuis qu'il l'a reçu, il est très-assidu à l'église. Voici le certificat tel qu'il me le mit en main.

« Nous, N. N. certifions que notre petit-fils N.,
 » désirant, avec sa femme, d'entrer dans la religion
 » du Seigneur du ciel pour le servir, il lui sera li-
 » bre de la professer, sans jamais l'enfreindre; et
 » que quelques cérémonies qu'on fasse d'ici à cent
 » ans, pour son père et son grand-père, comme
 » d'aller aux *Miao* (temple d'idoles), etc. il n'y
 » sera nullement obligé. Et parce que peut-être le
 » père spirituel des Chrétiens ne le voudroit pas
 » croire, nous avons donné ce certificat en pré-
 » sence de N. N. l'an 55 de Cham-hi, 20.^e de la
 » 3.^e lune. »

Ce qui m'a rempli de consolation, c'est qu'un grand nombre de Chrétiens que je baptisai à vingt lieues d'ici dans la même année 1714, sont tous demeurés fermes dans leur foi, nonobstant les faux bruits que répandoient les infidèles, à dessein de les pervertir. Le catéchiste qui prend soin de leur ins-

truction, y a beaucoup contribué en les rassemblant souvent, et leur faisant de fréquentes exhortations. Il se détermina même à présenter une requête au *Tchi-fou*. Il expliquoit en peu de mots, dans cette requête, les principes de la religion chrétienne. Le mandarin la lut, et lui fit cette réponse : *Ching hien tchi tao tsiou chi leo*, c'est-à-dire, *votre loi est la doctrine des saints et des sages ; vous faites bien de la suivre.*

Pour comble de bonheur, le *Tchi-fou* vient d'être envoyé par le vice-roi pour conduire des mules sur les frontières de Chen-si : et le *San-fou* ayant été pareillement nommé pour escorter le tribut de la province jusqu'à Peking, a été volé en chemin, et cassé de son emploi. C'est ainsi que s'est terminé cet orage, qui n'a servi qu'à inspirer plus de ferveur à nos Chrétiens, et qu'à les rendre plus assidus aux exercices de piété qui se pratiquent dans mon église.

Dans la même année 1714, la divine Providence m'ouvrit une grande et belle mission dans le ressort de Juning-fou. C'est une ville du troisième ordre qui n'est qu'à cinquante lieues à l'est de Nan-yang-fou. Voici comment la chose se passa. A peine avois-je demeuré un an à Nan-yang-fou, que dix Chinois, cinq du ressort de cette ville, et cinq du ressort de Juning-fou, vinrent me demander le baptême : c'étoit le jour de l'octave des Rois. Celui qui me les amenoit les avoit fort bien instruits. Il me vint en pensée d'aller dans leur pays, dans l'espérance d'y instruire et d'y baptiser leurs femmes et leurs enfans. Je leur en fis la proposition comme au hasard, et je leur donnai le temps de délibérer pour m'en dire ensuite leur avis. Le lendemain, qui étoit un dimanche, ils me dirent que si je voulois prendre la peine d'aller chez eux, j'y trouverois plus de quarante familles bien instruites, et disposées à être régénérées dans les eaux du baptême. Il n'en fallut

pas davantage pour me déterminer à ce voyage. Je partis dès le lundi matin avec ces bonnes gens. Après vingt lieues de marche, ceux de Juning-fou prirent les devants pour donner avis de mon arrivée. J'allai ce jour-là à un village qui est du ressort de Nan-yang-fou. Là je baptisai environ dix-huit familles qui faisoient quatre-vingt-dix-huit personnes. Ce sont les Chrétiens dont j'ai déjà parlé, qui n'ont point été ébranlés dans leur foi, malgré les bruits qu'on faisoit courir de la persécution. De là je passai à Juning-fou. On m'attendoit dans cinq villages qui sont peu éloignés les uns des autres: j'y trouvai en effet un grand peuple qui soupiroit après le baptême. Le matin je baptisois les hommes et le soir les femmes. Je comptai dans ces cinq villages, trois cent cinquante personnes qui reçurent la grâce du baptême. Quelques autres qui n'étoient pas encore assez instruits, furent différés à un autre temps. Après avoir établi un ordre pour le gouvernement de cette chrétienté naissante, je réglai le temps des assemblées; je laissai des livres, des images et quelques petits meubles de dévotion pour chaque famille, et je retournai à Nan-yang-fou.

Cette année, j'ai fait une autre excursion d'environ cent quarante lieues, qui a duré près de trois mois, dans laquelle j'ai visité mes Chrétiens de l'un et l'autre ressort. J'y ai trouvé beaucoup de ferveur parmi les nouveaux fidèles, et le nombre en est augmenté de cinq cent soixante-dix que j'y ai baptisés. Enfin, j'ai terminé la mission de Juning-fou par la conversion de tout un village composé d'environ dix familles. A peine eurent-ils reçu le baptême, qu'ils coururent en foule vers leur *miao* pour le détruire. Ce temple n'avoit pas beaucoup d'apparence, mais il étoit situé fort avantageusement. Les enfans se signalèrent dans cette démolition: je prenois un plaisir singulier à les voir mettre en pièces chaque

idole , en disant par manière d'insulte : « Tu nous as » trompés jusqu'ici , mais maintenant un rayon de » la lumière céleste nous a éclairés , et tu ne nous » tromperas plus. » J'ai lieu de croire que Dieu aura dans ce village un bon nombre de fidèles adorateurs.

Ce que je viens de dire de la mission de Juning-fou , fait assez connoître que la présence d'un Missionnaire y sera désormais nécessaire. L'éloignement où elle est de Nan-yang-fou , ne permet au Missionnaire d'y aller qu'une fois l'an. Outre les frais d'un pareil voyage , il n'y peut faire que peu de séjour. Ainsi les nouveaux Chrétiens manquent d'instruction , et les moribonds , des derniers secours de l'Eglise. Ce furent les pères Régis et de Mailla qui achetèrent l'église où je suis , lorsqu'ils furent envoyés par l'Empereur pour faire la carte de cette province : elle leur coûta seize cents francs. De qui Dieu se servira-t-il pour procurer le même avantage aux Chrétiens de Juning-fou ? C'est un ouvrage qui produiroit la conversion et le salut de plusieurs milliers d'infidèles. Aidez-moi du secours de vos prières , en l'union desquelles je suis , etc.

L E T T R E

Du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus.

A Pekin, le 5 juin 1717.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LE zèle que vous avez pour la mission de la Chine, et l'intérêt que vous y prenez, m'engagent à vous faire part d'un événement qui nous a tous consternés, et qui met la religion dans un danger extrême. Sur la fin de l'année dernière, les mandarins des côtes maritimes représentèrent à l'Empereur que plusieurs vaisseaux chinois transportoient quantité de riz hors de la Chine, et entretenoient d'étroites liaisons avec les Chinois qui demeurent à Batavia. Sur quoi l'Empereur défendit, sous de grièves peines, qu'aucun vaisseau chinois n'allât, sous prétexte de commerce, dans les contrées qui sont au midi de la Chine. Cette défense fut portée à la fin du mois de janvier de cette année 1717, et fut insérée dans la gazette. Un *Tsong-ping* (mandarin de guerre) de la province de Canton; a pris de là occasion de présenter une requête à l'Empereur, dans laquelle il se déchaîne violemment, et contre les Européens qui trafiquent à la Chine, et contre l'exercice de notre sainte religion. Voici la requête aussi fidèlement traduite, que le permet la différence de la langue chinoise et de la nôtre.

Tchin-mao (*c'est le nom de notre accusateur*) Hieche-tchin (1) Tsong-ping; *sur les précautions qu'on doit prendre par rapport aux côtes maritimes.*

« Moi, votre sujet, j'ai visité exactement, selon
 » la coutume et selon le devoir de ma charge, toutes
 » les îles de la mer. A la sixième lune, j'ai parcouru
 » toutes les côtes maritimes qui sont vers l'occident;
 » à la seconde lune, j'ai visité toutes celles qui sont
 » vers l'orient du côté de l'île de Nanngao; et dans
 » le cours d'une année, j'ai parcouru toutes les îles
 » de la mer qui sont de ma juridiction. Il n'y a point
 » de golfe ni de détroit que je n'aie examiné par
 » moi-même. J'ai trouvé que la haute sagesse et
 » l'autorité absolue de Votre Majesté maintiennent
 » dans une tranquillité parfaite les pays les plus re-
 » culés de l'Empire. Mais quand je suis arrivé à
 » Macao, qui est de la dépendance de Hiam-xan-
 » hien, j'avoue que j'ai été effrayé de voir dans le
 » port plus de dix vaisseaux européens qui faisoient
 » voile vers Canton pour leur commerce. Je prévis
 » aussitôt ce qu'on en devoit craindre, et j'eus la
 » pensée de présenter une requête à Votre Majesté,
 » pour l'informer du génie dur et féroce de ces peu-
 » ples; mais j'appris que le dix-huitième jour de la
 » douzième lune, Votre Majesté avoit porté l'édit
 » suivant. »

A l'égard des lieux les plus éloignés du côté de la mer, qu'on ait soin de tout observer, et surtout qu'on soit très-attentif aux royaumes des étrangers. C'est pourquoi, qu'il soit fait très-expresses défenses à tous les vaisseaux de cet Empire de naviguer vers la mer du Midi. Avec cette précaution, on empêchera qu'il ne vienne du secours de la part

(1) Lieu de la juridiction de ce mandarin.

des étrangers ; l'on ira au - devant du mal qu'on appréhende.

« Notre auguste Empereur ne s'est pas contenté
 » de consulter sur cette affaire les neuf suprêmes
 » tribunaux de l'Empire , il a daigné écouter en-
 » core les avis de personnes d'un rang beaucoup
 » inférieur. Si sa sagesse n'étoit pas fort supérieure
 » à celle de *Yao* et de *Xun* , jouirions-nous d'une
 » paix si profonde ? Qui seroit assez hardi pour en-
 » tretenir l'Empereur de ce qui se passe dans les
 » royaumes étrangers , s'il ne s'en est pas instruit
 » par lui - même ? Pour moi , dès ma plus tendre
 » jeunesse , j'ai été engagé dans le commerce , et
 » j'ai traversé plusieurs mers ; j'ai voyagé au Japon ,
 » au royaume de Siam , à la Cochinchine , au Tun-
 » quin , à Batavia , à Manille , etc. Je connois les
 » mœurs de ces peuples , leurs coutumes , et la po-
 » litique de leur gouvernement , et c'est ce qui me
 » donne la hardiesse d'en parler à mon grand Em-
 » pereur.

» Vers l'orient de la Chine , il n'y a de royaume
 » considérable que le Japon ; les autres sont fort
 » peu de chose , et le seul royaume de *Liou-kieou*
 » mérite quelque attention. Tous les fleuves de ces
 » royaumes ont leurs cours vers l'orient ; et à dire
 » vrai , on ne trouve nul autre royaume jusqu'à la
 » province de Fou-kien , de laquelle dépend l'île de
 » Formose.

» A l'occident , sont les royaumes de Siam , de la
 » Cochinchine et du Tunquin , qui confinent avec
 » Kium - tcheou - fou , ville située à l'extrémité de
 » notre Empire.

» On découvre au midi plusieurs royaumes de bar-
 » bares , tels que sont *Johor* , *Malaca* , *Achem* , etc.
 » Bien que ces royaumes ne soient pas d'une grande
 » étendue , ils ont cependant leurs lois particulières
 » auxquelles ils se conforment. Mais ils n'oseroient

» jamais porter leurs vues ambitieuses sur les terres
 » des autres princes. Ainsi l'édit de Votre Majesté ,
 » que je viens de rapporter , ne regarde que les ports
 » de Batavia et de Manille qui appartiennent aux
 » Européens. Ils y vinrent d'abord simplement pour
 » commercer , et ensuite , sous prétexte du com-
 » merce , ils subjuguèrent tout le pays.

» Moi , votre sujet , lorsque je considère tous les
 » royaumes barbares qui sont au-delà des mers , il
 » me semble que le royaume du Japon surpasse
 » tous les autres royaumes en force et en puissance.
 » Sous la dynastie des *Ming* , il s'éleva une grande
 » révolte , excitée par quelques scélérats de notre
 » Empire ; cependant les peuples du Japon ont
 » toujours fait paisiblement leur commerce avec
 » nous. Le royaume de Liou-kieou tient de nous
 » les lois , selon lesquelles il se gouverne depuis
 » plusieurs siècles ; l'île de Formose nous est sou-
 » mise ; les royaumes de Siam , de Tunquin et les
 » autres , nous payent tous les ans un tribut , et ils
 » n'ont nulle mauvaise intention. On n'a donc à
 » craindre que des Européens , les plus méchants et
 » les plus intraitables de tous les hommes.

» *Hong-mao* est un nom commun à tous les
 » barbares qui habitent les terres situées entre le
 » septentrion et l'orient , savoir *Yakoueli* (1) ,
 » *Yutse Laholansi* , et *Holan* (2). Ces royaumes
 » sont ou d'Europe ou des Indes ; mais bien qu'ils
 » soient différens les uns des autres , les peuples en
 » sont également barbares. Les *Laholansi* le sont
 » encore davantage ; semblables à des tigres et à des

(1) Noms qui nous sont inconnus ; peut-être au lieu de *Ya-koueli* a-t-il voulu mettre *Ynkeli* , nom que les Chinois donnent aux Anglais.

(2) *Laholansi* et *Holan* sont deux noms qu'on donne indifféremment aux Hollandais. L'accusateur en fait deux royaumes.

» lous férocés , ils jettent la consternation et l'effroi
 » dans tous les vaisseaux , soit des marchands , soit
 » des barbares , et il n'y en a aucun qui puisse tenir
 » contre leurs efforts. S'ils abordent à quelque terre ,
 » ils examinent d'abord par quel moyen ils pourront
 » s'en rendre les maîtres : les vaisseaux qu'ils montent
 » sont à l'épreuve des vents les plus furieux et des
 » plus fortes tempêtes ; chacun de ces vaisseaux est
 » au moins de cent grosses pièces de canon ; rien
 » ne peut leur résister. Nous l'éprouvâmes l'année
 » dernière dans le port d'*Emoui* (1) ; quelle frayeur
 » ne causa pas l'entreprise d'un seul de ces vais-
 » seaux ? et que ne doit-on pas appréhender de plus
 » de dix de ces mêmes vaisseaux qui ont abordé
 » cette année à Canton ? Ce sont les mêmes gens
 » qui demeurent à Macao ; ils tirent leur origine
 » du même pays , ils parlent la même langue ,
 » leurs coutumes sont les mêmes ; de plus , ils
 » ont ensemble les plus étroites liaisons. Il ne sera
 » plus temps de remédier au mal , si on ne l'arrête
 » dans sa source. C'est pourquoi j'espère que Votre
 » Majesté donnera ordre aux principaux mandarins
 » des provinces de prendre les mesures propres à
 » le prévenir ; comme par exemple , d'obliger tous
 » les capitaines de ces vaisseaux d'en tirer tout le
 » canon , et de n'entrer dans le port que désarmés ;
 » ou bien de les tenir renfermés dans une forteresse
 » tout le temps qu'ils seront à faire leur commerce ;
 » ou du moins de ne leur pas permettre de venir en
 » si grand nombre à la fois , mais les uns après les
 » autres , jusqu'à ce qu'ils se soient entièrement
 » défaits de leurs manières férocés et barbares. Ce

(1) Il y a environ deux ans qu'un marchand chinois , après avoir reçu l'argent d'un Anglais , refusa de lui livrer sa marchandise. Celui-ci se fit justice lui-même , en s'emparant d'une barque qui appartenoit au marchand chinois.

» sera le moyen de nous maintenir dans cette paix
» dont nous jouissons.

» Il y a un autre article qui concerne la religion
» chrétienne. Cette religion a été apportée d'Eu-
» rope à Manille. Sous la dynastie précédente des
» *Ming*, ceux de Manille faisoient leur commerce
» avec les Japonais : les Européens se servirent de
» leur religion pour changer le cœur des Japonais ;
» ils en gagnèrent un grand nombre , ils attaquèrent
» ensuite le royaume au-dedans et au-dehors , et
» il ne s'en fallut presque rien qu'ils ne s'en ren-
» dissent tout à fait les maîtres ; mais ayant été vi-
» goureusement repoussés , ils se retirèrent vers les
» royaumes d'occident. Ils ont encore des vues sur
» le Japon , et ils ne désespèrent pas d'en faire la
» conquête. Rien , ce me semble , ne les autorise
» à bâtir des églises dans toutes les provinces de
» l'Empire ; ils répandent de grandes sommes d'ar-
» gent ; ils rassemblent à certains jours une infinité
» de gens de la lie du peuple pour faire leurs céré-
» monies ; ils examinent nos lois et nos coutumes ;
» ils dressent des cartes de nos montagnes et de
» nos fleuves ; ils s'efforcent de gagner le peuple :
» je ne vois pas quel est leur dessein , ce n'est pas
» à moi de le pénétrer ; je sais pourtant que cette
» religion a été apportée d'Europe à Manille , que
» Manille a été subjugué par les Européens ; que
» les Européens sont naturellement si barbares ,
» que sous le prétexte de la religion , ils ont songé
» à s'emparer du Japon ; qu'ils se sont effective-
» ment emparés de Manille , qu'ils ont bâti plu-
» sieurs églises à Canton et ailleurs , qu'ils ont gagné
» une infinité de personnes. Ajoutez à cela , qu'ils
» sont de la même nation que ceux qui viennent
» dans ces formidables vaisseaux dont j'ai déjà parlé.
» Mais je me repose entièrement sur la sagesse des
» augustes tribunaux de l'Empire , et je m'assure

» qu'ils ne permettent pas à ces viles plantes de
 » croître et de se fortifier. Le péril est grand ; les
 » plus petits ruisseaux deviennent de grands fleuves ;
 » si l'on n'arrache les branches des arbres quand
 » elles sont encore tendres , on ne peut les couper
 » dans la suite qu'avec la coignée. Si la sagesse avec
 » laquelle notre grand Empereur gouverne paisi-
 » blement l'Empire ne devoit pas s'étendre à une
 » centaine de siècles , je n'aurois jamais eu la har-
 » diesse d'exposer toutes ces choses dans ma requête.
 » Pour ce qui est des forteresses qui défendent
 » les côtes maritimes , c'est à nous de les tenir en
 » bon état. Je finis en suppliant très - humblement
 » Votre Majesté d'examiner les motifs de cette re-
 » quête , de déclarer sur cela ses intentions , et de
 » les faire connoître dans les provinces. »

Telle étoit la requête du mandarin *Tchin-mao*.
 L'Empereur l'ayant examinée , la renvoya aux tri-
 bunaux pour lui en faire le rapport. Nous en eûmes
 connoissance dès les premiers jours d'avril ; mais
 nous reposant d'un côté sur les bontés dont l'Em-
 pereur nous honore , et de l'autre sur les faussetés
 manifestes de cette accusation , qui ne pouvoient
 être ignorées de l'Empereur , nous ne crûmes pas
 en devoir faire beaucoup de cas. Cependant nous
 apprîmes que le seizième du même mois d'avril il
 s'étoit tenu à ce sujet , par l'ordre de l'Empereur ,
 une assemblée générale des chefs de tous les tri-
 bunaux , où notre sainte religion avoit été absolument
 condamnée , les Missionnaires chassés , etc. Voici
 quelle étoit la sentence.

« A l'égard de la religion chrétienne , on a trouvé
 » dans les archives des tribunaux , que l'année huit
 » de *Cam-hi* , l'Empereur avoit porté l'édit suivant : »

La religion chrétienne s'étend de plus en plus

dans les provinces , quoiqu'on n'en ait permis l'exercice qu'à Ferdinand Verbiest et à ses compagnons. Peut-être bâtit-on des églises dans la province de Pe-icheli ; et dans les autres provinces , peut-être y en a-t-il qui embrassent cette loi. C'est pourquoi il est à propos de la défendre sévèrement. Que cet édit soit exactement observé. Cet édit se conserve avec respect dans les archives des tribunaux.

« Il y a fort long - temps qu'on a défendu dans
 » toutes les provinces de bâtir des églises et d'em-
 » brasser la loi chrétienne. On trouvera sans doute
 » des gens de la lie du peuple qui ne font pas le
 » cas qu'ils doivent de cette défense. Le mandarin
 » *Tchin-mao* soutient dans sa requête qu'on bâtit
 » des églises dans toutes les provinces ; que plu-
 » sieurs personnes de la populace embrassent cette
 » religion , et qu'on ne doit pas permettre à ces
 » viles plantes de croître et de se fortifier. Nous ,
 » vu ce qui est contenu dans ladite requête , déclara-
 » rons qu'on accordera le pardon dans toutes les
 » provinces de l'Empire à ceux qui depuis la publi-
 » cation de cette défense ont embrassé la loi chré-
 » tienne , pourvu qu'ils se repentent de leur faute ,
 » et qu'ils contribuent à détruire entièrement les
 » églises , en sorte qu'il n'en reste plus nul vestige :
 » que ceux qui voudront persévérer dans cette reli-
 » gion seront traités avec la même rigueur que les
 » rebelles : que si les mandarins négligent d'en faire
 » la recherche , ils seront punis de la même ma-
 » nière que les mandarins peu soigneux à découvrir
 » les rebelles. Pour ce qui est des Missionnaires
 » européens , que les mandarins d'armes et de
 » lettres en fassent d'exactes perquisitions , et qu'ils
 » les découvrent aussitôt aux premiers mandarins.
 » Que les mandarins *Tsong-tou* , *Fou-yven* , *Titou* ,
 » *Tsong - ping* les renvoient à Macao , et qu'après
 » avoir abattu toutes leurs églises , ils leur ordonnent

» de retourner chacun dans leur pays. Cette sen-
 » tence ne sera envoyée dans les provinces pour y
 » être exécutée, qu'après qu'elle aura été lue et
 » approuvée de l'Empereur. »

Vous pouvez juger des sentimens de nos cœurs à cette nouvelle, par l'effet qu'elle ne manquera pas de produire sur le vôtre. Nous songeâmes aussitôt à présenter un placet à l'Empereur pour notre justification. La difficulté étoit de le faire passer à Sa Majesté. Nous nous adressâmes pour cela à tous nos amis, eunuques et autres, qui pouvoient nous rendre ce service. Personne n'osa s'en charger. Dans cette extrémité, le père Parennin demanda conseil au premier ministre, qui est de ses amis, et au neuvième fils de l'Empereur, qui est plein de bonté pour les Européens. Ils lui répondirent qu'ils verroient nos juges, et qu'ils n'épargneroient rien pour les engager à changer leur sentence. Ils se donnèrent en effet l'un et l'autre de grands mouvemens pour notre affaire : leurs sollicitations eurent du moins cela de bon, que la sentence ne fut point portée à Sa Majesté avant les fêtes qui se font tous les ans pour la naissance de l'Empereur. Ces fêtes, qui étoient fort proches, durent ordinairement dix jours. Pour surcroît de bonheur, les fêtes ne furent pas plutôt finies que l'Empereur fit un voyage de cinq jours. Tout cela nous donna le temps de faire agir auprès de nos juges. Mais le succès répondit bien peu à nos espérances. Dans la seconde assemblée que les neuf tribunaux tinrent le 11 mai sur cette affaire, ils portèrent la sentence suivante :

« Les Missionnaires européens ont rendu un grand
 » service à cet Empire, en réformant le tribunal
 » des mathématiques, et en prenant le soin de faire
 » faire des machines de guerre : c'est pour cette
 » raison qu'on leur a permis de demeurer en chaque
 » province, et d'y faire en particulier les exercices

» de leur religion. Mais en même temps, on a fait
 » défense à tous les Chinois de la province de Pe-
 » tcheli et des autres provinces, de les aider à bâtir
 » des églises et d'embrasser leur loi. Comme il s'est
 » écoulé bien du temps depuis cette défense, il y
 » a sans doute parmi la populace des gens qui en
 » font peu de cas. Le mandarin *Tchin-mao* assure
 » dans sa requête, qu'il se bâtit des églises dans
 » toutes les provinces, et qu'une infinité de gens
 » de la lie du peuple embrassent la religion chré-
 » tienne, et il est d'avis qu'on ne permette pas à
 » ces viles plantes de croître et de se fortifier. C'est
 » pourquoi, sur cette requête, nous déclarons que
 » ceux qui, dans le ressort des huit étendards dans
 » la province de Pe-tcheli et dans les autres pro-
 » vinces, ont embrassé cette loi depuis la susdite
 » défense, obtiendront le pardon de leur faute,
 » pourvu qu'ils s'en repentent. Que si au contraire
 » ils persévèrent dans leur ignorance et dans leur
 » aveuglement, ils seront traités avec la même ri-
 » gueur que ceux qui vendent du riz vers la mer
 » du Midi. De plus, que les pères, les frères, les
 » parens, les voisins, qui manqueront à dénoncer
 » leurs enfans, leurs frères et leurs voisins, seront
 » punis de cent coups de bâton, et bannis à trois
 » cents lieues. Enfin, que les mandarins, peu exacts
 » à en faire la recherche, seront privés de leur
 » mandarinat. Pour ce qui est des Européens, nous
 » permettons à ceux qui ont reçu la patente, et qui
 » sont au nombre de quarante-sept, de demeurer
 » chacun dans son église, et d'y faire en particulier
 » l'exercice de sa religion. Mais pour ceux qui n'ont
 » pas de patente, nous ordonnons aux mandarins
 » d'armes et de lettres d'en faire d'exactes perquisi-
 » tions, et de les dénoncer aussitôt aux premiers
 » mandarins *Tsong-tou*, *Fou-yven*, *Titou*, *Tsong-*
 » *ping*, qui les renverront à Macao, avec ordre de
 » retourner dans leur pays, etc. »

Ce fut le 21 de mai que nous eûmes copie de cette sentence. Le même jour, le père Parennin alla chez le premier ministre pour la lui montrer. Ce ministre en fut surpris, et dit qu'il devoit aller le lendemain à Tchang-tchun-yven, lieu de plaisance où l'Empereur fait ordinairement son séjour, et que là il parleroit à nos juges, qui devoient s'y trouver. Il le fit effectivement, quoique d'abord avec peu de succès. Mais comme les pères Suarez et Parennin avoient eu occasion de présenter un placet à l'Empereur la veille de son départ pour le petit voyage dont j'ai parlé, le ministre profita avantageusement de cette circonstance en notre faveur. Voici le placet que nous présentâmes; il est fidèlement traduit du chinois :

« Nous *Kilien*, *Stumph*, (Joseph Suarez, Dominique Parennin), etc., au sujet de l'accusation
 » intentée par le *Tsong-ping Tchîn-mao*, contre
 » les Hollandais, dans laquelle il nous enveloppe
 » faussement, en disant que nous rassemblons une
 » infinité de gens de la lie du peuple; que nous
 » sommes de viles plantes qu'il faut déraciner; que
 » nous examinons les mœurs et les coutumes des
 » Chinois; que nous dressons des cartes des montagnes et des fleuves de l'Empire, etc. Votre Majesté a donné ordre aux tribunaux d'examiner
 » cette accusation du mandarin.

» Nous, vos sujets, lorsque nous pensons que
 » Votre Majesté est parfaitement informée de notre
 » conduite et des sentimens de nos cœurs, toutes
 » nos craintes se dissipent : cependant nous appréhendons que vos sujets qui composent les tribunaux, ne sachant pas la grande différence qui se trouve entre les Hollandais et nous, ne prêtent trop aisément l'oreille aux fausses accusations du
 » *Tsong-ping*. C'est pourquoi prosternés aux pieds
 » de Votre Majesté, nous osons la supplier très-

» humblement d'ordonner à ces augustes tribunaux
 » que dans la sentence qu'ils porteront, ils fassent
 » attention à cette différence. Nous avons renoncé
 » au siècle pour nous consacrer à la vie religieuse,
 » et c'est en essayant toutes sortes de fatigues et
 » de périls, que nous sommes venus ici des extré-
 » mités de la terre, pour y couler paisiblement nos
 » jours dans la pratique des vertus religieuses. Nous
 » n'avons d'autre occupation que d'exhorter les peu-
 » ples à remplir exactement les devoirs de leur état,
 » et à conformer leurs mœurs aux lois de l'Empire :
 » nos instructions et les règles de conduite que nous
 » donnons aux Chinois, sont depuis près de deux
 » cents ans entre les mains de tout le monde. Com-
 » ment donc notre accusateur peut-il dire que nous
 » rassemblons la lie du peuple ? *Yang-quang-sien*
 » avança autrefois la même calomnie : Adam Schall
 » et ses compagnons eurent alors beaucoup à souffrir
 » de ce mandarin ; mais Votre Majesté, toujours
 » équitable, n'eut pas de peine à démêler ce qu'il
 » y avoit de vrai d'avec ce qu'il y avoit de faux, ce
 » qui étoit raisonnable d'avec ce qui étoit injuste.
 » L'année trente-unième de *Cam-hi, Tchang-pong-*
 » *ke* (1), qui étoit alors vice-roi de *Tche-kiang*,
 » produisit les mêmes faussetés et les mêmes ca-
 » lomnies contre notre sainte religion, et la défendit
 » sévèrement dans sa province. Dans cette extrémité,
 » Thomas Pereira, Antoine Thomas et leurs com-
 » pagnons, présentèrent un placet à Votre Majesté,
 » et ce fut par une grâce singulière de Votre Ma-
 » jesté, que le tribunal du dedans du palais et celui
 » des rites prononcèrent ce qui suit : » *Les Euro-*
péens qui sont dans toutes les provinces de notre
Empire n'y causent aucun trouble : d'ailleurs la

(1) Il est aujourd'hui le premier de nos juges, et sollicite fortement contre nous.

religion qu'ils professent n'est point fausse ; elle ne souffre aucune hérésie ; elle n'excite point de querelles : on permet bien aux Chinois d'aller dans les temples des Lamas, des Hoxam, des Taosse et des autres idoles ; et l'on défend la loi des Européens, qui n'a rien de contraire aux bonnes mœurs et aux lois de l'Empire : cela ne nous paroît pas raisonnable. C'est pourquoi nous voulons qu'on leur permette de bâtir des églises comme auparavant, et qu'on cesse d'inquiéter ceux qui, faisant profession de la religion chrétienne, fréquentent ces églises, etc.

« Votre Majesté confirma cette sentence, et ce très-
 » auguste édit se conserve dans les archives des
 » tribunaux.

» Depuis la quarante-septième année de *Cam-hi*,
 » Votre Majesté a daigné admettre en sa présence
 » tous les Européens qui demeurent dans les églises
 » des provinces : elle leur a donné une patente im-
 » périale, dans laquelle ils promettent de ne jamais
 » retourner en Europe. Il y a sur cela un édit de
 » Votre Majesté.

» Qui se seroit imaginé qu'après tant de faveurs
 » signalées de Votre Majesté, il se fût trouvé quel-
 » qu'un qui eût osé nous être contraire ? Cependant
 » l'année cinquantième de *Cam-hi*, *Fan-tchao-tso*
 » votre sujet, nous accusa dans une requête d'en-
 » seigner une religion qui est mauvaise, etc. Le
 » tribunal des rites, après avoir délibéré sur cette
 » affaire, se conforma à l'édit que Votre Majesté
 » porta l'année trente-unième de *Cam-hi*, et
 » rapportant ensuite la raison pour laquelle on a
 » donné la patente impériale aux Européens, con-
 » formément à la délibération du *Ou-yn-tien* (tri-
 » bunal inférieur), il dit ouvertement qu'il ne falloit
 » avoir aucun égard à la requête. Cette dernière
 » sentence se conserve dans les archives. Cependant
 » *Tchin-mao*, qui ne sait pas les grâces extraor-

» dinaires que Votre Majesté nous a accordées, et
 » qui ignore pareillement quelle est notre origine,
 » nous confond avec les Hollandais, et nous accuse
 » faussement comme eux de rebellion. Il ignore sans
 » doute qu'il y a au-delà des mers un grand nombre
 » de royaumes très-différens les uns des autres, et
 » que nous n'avons nul rapport avec les Hollandais,
 » ni en ce qui concerne la religion, ni en toute autre
 » chose. Il y a long-temps que nous avons eu l'hon-
 » neur d'en avertir Votre Majesté. Néanmoins le
 » *Tsong-ping*, sans avoir examiné auparavant ce
 » qu'il avance, nous prête de pernicieux desseins,
 » lesquels, à ce qu'il prétend, nous ont fait venir
 » ici des extrémités de la terre; et il s'en explique
 » d'une manière si atroce, que nous ne pouvons
 » retenir nos larmes. Dans ces tristes conjonctures
 » où nous nous trouvons, destitués de tout appui,
 » nous mettons toute notre confiance dans la bonté
 » avec laquelle Votre Majesté nous a toujours sou-
 » tenus et protégés. C'est elle qui nous fait goûter
 » le bonheur qu'il y a de vivre dans son Empire.
 » Nous la supplions donc très-humblement de faire
 » savoir dans toutes les provinces que nous n'en-
 » seignons point aux Chinois une doctrine mauvaise,
 » et que nous ne cherchons point à les séduire. Ce
 » bienfait de Votre Majesté, dont nous conser-
 » verons éternellement le souvenir, nous rendra la
 » vie, et c'est pour cela que, prosternés aux pieds
 » de Votre Majesté, nous osons lui présenter cette
 » requête avec le plus profond respect. »

Le premier ministre à qui le père Parennin avoit
 montré notre placet, et qui savoit que nous l'avions
 présenté à l'Empereur, s'en servit avantageusement
 auprès de nos juges. Il leur représenta que notre
 placet ayant été vu de l'Empereur, Sa Majesté ne
 laisseroit jamais passer leur sentence, ce qui les cou-
 vriroit de confusion. Cette raison, qui fait plus d'im-

pression sur les Chinois que sur les Européens, eut alors tout l'effet que nous pouvions en espérer : elle engagea les tribunaux à s'assembler une troisième fois. Ils le firent effectivement le 19 mai, et le 21 ils portèrent le résultat de leurs délibérations au tribunal du dedans du palais, d'où il ne peut sortir quand il est une fois donné, qu'il n'ait été ou approuvé ou rejeté de Sa Majesté. Voici cette sentence telle qu'elle a été confirmée par l'Empereur, et envoyée dans toutes les provinces. Dans les deux sentences qui ont été rapportées, on n'a traduit que ce qui avoit rapport à la religion : ici on a traduit la sentence toute entière, tant sur ce qui regarde les vaisseaux des Européens, que sur ce qui concerne notre sainte foi.

Sur les précautions que notre très-sage Empereur ordonne de prendre par rapport aux pays éloignés qui sont au-delà des mers.

« Selon le rapport qui a été fait par le tribunal
 » de guerre, on trouve que ce tribunal et les autres
 » tribunaux de l'Empire ont donné leur avis sur les
 » choses contenues dans la requête de Tchîn-mao,
 » mandarin de Hie-che-tchim, de la province de
 » Canton : et ouvrant le papier qui renferme leur
 » avis, on y lit ces paroles : Nous, vos sujets, nous
 » avons délibéré ensemble sur le contenu de la re-
 » quête présentée par Tchîn-Mao, mandarin de
 » Hie-che-tchim, de la province de Canton. Cette
 » requête est conçue en ces termes : »

Ici est tout au long la requête de Tchîn-mao, telle qu'elle est rapportée ci-dessus.

« Nous, après avoir examiné la susdite requête,
 » c'est ainsi que nous prononçons.
 » Pour ce qui est du premier article, les premiers
 » mandarins n'ont été élevés à une si haute dignité,

» que pour humilier et réprimer les méchants. C'est
 » à eux de prendre les précautions qu'ils jugeront
 » nécessaires; c'est à eux de déterminer le nombre
 » des vaisseaux européens qui doivent commercer
 » avec nous; en quels lieux ils doivent mouiller; de
 » quelle sorte on doit leur permettre de faire le com-
 » merce; s'il est à propos, et de quelle manière il
 » convient de leur donner entrée dans nos ports;
 » s'il est nécessaire d'élever quelque forteresse; s'il
 » faut laisser aborder les vaisseaux tous ensemble,
 » ou l'un après l'autre. En cas qu'il y ait quelque
 » chose de plus à examiner, que les mandarins
 » *Tsiang-kium*, *Tsong-tou*, *Fou-Yven*, *Titou*,
 » *Tsong-pings* s'assemblent pour en délibérer, et qu'ils
 » nous envoient le résultat de leurs délibérations;
 » nous déterminerons alors à quoi l'on doit s'en
 » tenir.

» A l'égard de la religion chrétienne, après avoir
 » consulté les archives des tribunaux, on y a trouvé
 » que l'année huitième de *Cam-hi* les tribunaux
 » portèrent la sentence suivante, qui fut approuvée
 » par l'Empereur : »

*Quoiqu'il n'y ait que Ferdinand Verbiest et ses
 compagnons, auxquels il soit permis de demeurer
 comme auparavant dans les provinces, la religion
 chrétienne s'étend peut-être dans la province de Pet-
 cheli et dans les autres provinces; il s'y bâtit de
 nouvelles églises, et il se trouve de nouveaux dis-
 ciples qui embrassent cette loi. C'est pourquoi il est
 à propos de la défendre sévèrement. Qu'on observe
 exactement cet édit.*

De plus, l'année quarante-cinquième de *Cam-hi*,
 il y eut un autre édit de l'Empereur, qui est ainsi
 exprimé : *Qu'on donne aux Européens qui ne doivent
 point retourner en Europe, une patente impériale
 scellée du sceau, dans laquelle on lise le pays de
 chacun d'eux, son âge, l'ordre religieux qu'il a
 embrassé*

embrassé, depuis combien de temps il est à la Chine, et la promesse qu'il fait de ne plus retourner en Europe. Que les Européens viennent à la cour, et qu'ils paroissent devant l'Empereur pour recevoir la susdite patente écrite en caractères tartares et chinois, scellée du sceau. Que cette patente leur serve de témoignage; qu'on observe exactement cet édit, et qu'on le conserve dans les archives.

« Mais après tant de temps écoulé, il se peut bien » faire qu'il se soit glissé quelque chose de mauvais; » c'est pourquoi, que la défense soit faite et publiée » dans le ressort des huit étendards, dans la pro- » vince de Pe-tcheli, et dans les autres provinces, à » Leao-tong, et dans les autres lieux. Nous, vos » sujets, nous n'osons rien décider absolument; c'est » pourquoi nous attendons avec un profond respect » les ordres de Votre Majesté. »

ORDRE DE L'EMPEREUR.

Qu'il soit fait ainsi qu'il est décidé.

Le 19 de mai, nous eûmes avis de ce que contenoit cette sentence; malheureusement tout ce jour-là et le lendemain 20, le premier ministre étoit occupé des affaires des Moscovites, ce qui fit qu'on ne put pas lui parler. C'étoit le seul qui, par son crédit, pouvoit nous rendre service. Le 21 au soir, le ministre allant à son tribunal, y trouva la sentence. Le lendemain, il envoya en avertir le père Moran, qui demeure à Tchang-tchun-yven. Le 23, nous apprîmes que cette sentence avoit été présentée à l'Empereur, et que Sa Majesté l'avoit confirmée. Aussitôt le père Parennin courut chez le ministre pour lui demander conseil. « Il n'est guère possible, » répondit le ministre, d'y apporter quelque remède; tout ce que vous avez à faire, c'est de pré-

» senter une seconde fois votre placet à Sa Majesté,
 » et cela dès demain matin sans différer. Comme
 » j'ai droit de voir la sentence et l'ordre de Sa Ma-
 » jesté, je me ferai apporter l'un et l'autre, et je
 » les garderai un jour chez moi; agissez, et ne per-
 » dez point de temps. » Le 24, nous allâmes donc
 tous à Tchang-tchun-yven pour présenter notre
 placet. Il n'y eut aucun mandarin qui voulût s'en
 charger, ni même nous permettre de paroître en pré-
 sence de l'Empereur. Néanmoins comme le père
 Suarez avoit quelques lunettes que l'Empereur lui
 avoit donné à examiner, il en remit quelques-unes
 au père Parennin, et ce fut par ce moyen qu'il leur
 fut permis, aussi bien qu'au père Moran, d'avoir
 audience de l'Empereur. Au sortir de cette audience,
 on écrivit tout ce qui s'y étoit passé, et je vais le
 rapporter fidèlement.

« Le 24 mai 1717, l'année cinquante-sixième
 » de Cam-hi, le quatorzième jour de la quatrième
 » lune.

» Comme nous apprîmes hier que les neuf tri-
 » bunaux avoient porté une sentence touchant l'af-
 » faire de notre sainte religion, et qu'elle avoit été
 » présentée à l'Empereur, nous nous rendîmes à
 » Tchang-tchun-yven, ayant en main le placet que
 » nous avions présenté à Sa Majesté la lune pré-
 » cédente. Les pères Suarez, Parennin et Moran
 » parurent en présence de Sa Majesté le placet à la
 » main. Dès que l'Empereur les aperçut, il demanda
 » de quoi il s'agissoit. Il s'agit d'un placet, répon-
 » dirent les pères, que Votre Majesté a eu la bonté
 » de lire, et qu'elle a ordonné de garder jusqu'à ce
 » que les tribunaux lui eussent fait le rapport de
 » cette affaire. Maintenant nous apprenons que les
 » tribunaux ont porté une sentence très-rigoureuse
 » qui proscriit la religion chrétienne. Non, répon-
 » dit l'Empereur, la sentence n'est pas rigoureuse,

» et la religion chrétienne n'est pas proscrite. On
» défend seulement de prêcher, aux Européens qui
» n'ont pas reçu la patente. Cette défense ne regarde
» point ceux qui ont la patente. Cette distinction
» que fait Votre Majesté, dirent les pères, n'est pas
» exprimée clairement dans la sentence. Elle y est
» clairement, répondit l'Empereur, j'ai lu attenti-
» vement la sentence : que si vous prétendez qu'il
» soit permis à ceux qui n'ont point la patente de
» prêcher votre loi, c'est ce qui n'est pas possible.
» Mais, dirent les pères, on cite au commencement
» de la sentence l'édit de la huitième année de *Cam-*
» *hi*. Il est vrai, répondit l'Empereur, mais cela
» veut dire que, selon cet édit, il est défendu de
» prêcher à ceux qui n'ont pas la patente. Les pères
» firent de nouvelles instances : Nous craignons,
» dirent-ils, que les mandarins des provinces ne
» nous traitent tous de la même manière, et qu'ils
» ne permettent pas de prêcher notre sainte loi,
» même à ceux qui ont la patente. Si cela arrive, dit
» l'Empereur, ceux qui ont la patente n'ont qu'à la
» montrer; on y verra la permission qu'ils ont de
» prêcher votre loi. Ils peuvent la prêcher; c'est
» aux Chinois de l'écouter s'ils veulent. Pour ce qui
» est de ceux qui n'ont pas la patente, qu'ils viennent
» ici, je la leur donnerai (l'Empereur se mit à sou-
» rire en disant ces dernières paroles); puis il ajouta:
» Au reste, on ne permet de prêcher, même à ceux
» qui ont la patente, que pour un temps; on verra
» dans la suite quelle résolution il faut prendre à
» leur égard. Mais, dirent les pères, si on inquiète
» aussi ceux qui ont la patente, nous aurons recours
» à Votre Majesté. Ayez soin de m'en donner avis,
» dit l'Empereur. Il y a une chose, ajoutèrent les
» pères, qui nous fait une peine infinie, c'est que
» les tribunaux nous traitent de rebelles. Ne vous
» en inquiétez point, répondit l'Empereur, c'est

» une formule ordinaire dont se servent les tribu-
 » naux. Aussitôt que cet édit sera publié, dirent les
 » pères, on fera des recherches des Missionnaires et
 » des Chrétiens, il s'excitera des troubles, etc. Pour
 » ce qui est des recherches, répondit l'Empereur,
 » elles sont indispensables. Quand j'ai envoyé *Li-*
 » *ping-tchong* à Canton, je l'ai chargé d'un ordre
 » pour le vice-roi, par lequel je lui enjoins de re-
 » chercher et de rassembler en un même lieu ceux
 » qui n'ont pas la patente. Et depuis peu que le
 » *Tsong-tou-Yan-ling* est retourné à Canton, je lui
 » ai donné de pareils ordres, et j'attends sa réponse.
 » Il m'a dit qu'il étoit surpris que Tchîn-mao vous
 » ait traités si durement dans sa requête : car, m'a-
 » t-il ajouté, j'ai vu plusieurs Européens à la cour
 » et ailleurs, et je n'ai jamais aperçu qu'ils aient rien
 » fait de mal, ni qu'ils aient excité des troubles. »
 Les pères vouloient poursuivre; mais les mandarins
 et les officiers de la chambre qui étoient présens,
 leur fermèrent la bouche, en leur disant : Que vous
 reste-t-il davantage à faire, que de rendre de très-
 humbles grâces à Sa Majesté, qui dit que votre loi
 n'est pas défendue? etc. Les pères s'inclinèrent jus-
 qu'à terre, et se retirèrent accablés de tristesse.

Peut-être serez-vous surpris que le père Parennin,
 qui portoit la parole, ait parlé à l'Empereur de ma-
 nière à faire connoître que nous regardons cette sen-
 tence comme défendant notre sainte religion, ce qui
 ne paroît pas d'abord aux termes de la sentence.
 Mais il est bon que vous sachiez que le seul mot
King, qui signifie, *qu'il soit fait défense*, étant
 mis à la suite des deux édits de la huitième et de la
 quarante-cinquième année de *Cam-hi*, peut se rap-
 porter également à tous les deux, et que certaine-
 ment les mandarins des provinces le prendront en
 ce sens-là, qui, selon les Chinois, est le sens naturel.
 C'est ce qui fit que, nonobstant les interprétations

de l'Empereur, nous prîmes la résolution le 26 de présenter un autre placet. Mais les mandarins refusèrent absolument de le recevoir, et ils ne voulurent jamais permettre qu'aucun de nous parût en présence de l'Empereur. Nous nous mîmes tous à genoux, et frappant de la tête contre terre, nous les conjurâmes de supplier du moins l'Empereur d'avoir pitié de nous. Les mandarins, bien loin de nous écouter, nous tournèrent le dos et se retirèrent.

Comme la requête du mandarin Tchín-mao étoit rendue publique, et qu'elle pouvoit faire de très-fâcheuses impressions sur l'esprit des mandarins et du peuple, nous jugeâmes qu'il étoit nécessaire de faire une apologie à peu près semblable à celle qui fut faite du temps de la persécution de Yang-kuang-sien. Vous ne serez pas fâché de la voir : la voici traduite du chinois.

Réponse apologétique à la requête présentée à l'Empereur par le mandarin Tchín-mao, contre les Européens et contre la religion chrétienne.

Dans la huitième année de *Cam-hi*, Yang-kuang-sien commença le premier à calomnier la sainte loi dans les termes les plus injurieux : alors les Chrétiens furent obligés de faire une apologie, et de réfuter pied à pied la fausseté de ses accusations. Maintenant, dans l'année cinquante-sixième de *Cam-hi*, Tchín-mao, natif d'Yulin, dans la province de Chen-Si, qui de simple soldat est parvenu à la dignité de Tsong-ping, et qui commande les troupes à Kie-ke, dans la province de Canton, sans avoir nulle connoissance de la sainte loi, vient de prétexter une visite qu'il a faite des côtes de la mer, dont il a pris occasion d'offrir une requête à l'Empereur pour lui inspirer de fausses défiances. Cette requête n'est remplie que de paroles en l'air et d'imaginations pué-

riles , et ce qu'avance notre accusateur fait assez connoître le penchant naturel qu'il a à nous nuire.

On peut réduire tout ce qu'il dit dans sa requête à deux principaux chefs : le premier contient les soupçons qu'il a conçus des marchands d'Europe qui abordent en ce pays-ci : le second comprend pareillement les soupçons qu'il fait naître sur la conduite des Missionnaires qui demeurent dans l'Empire. Mais ces discours séduisans ne peuvent tromper un prince aussi éclairé que l'Empereur. Sa Majesté ayant vu la requête , a ordonné qu'elle fût portée aux neuf suprêmes tribunaux , pour y être examinée ; et elle en a usé ainsi , afin de donner un cours libre aux avis , et de fournir aux mandarins une occasion de se distinguer. Ces grands magistrats , qui , à l'exemple de l'Empereur , sont pleins de bonté pour les étrangers , prononcent que pour l'affaire des négocians , il faut la faire bien examiner par les premiers gouverneurs de la province de Canton , et que sur leur rapport ils donneront leurs conclusions. Qu'à l'égard des Missionnaires , il n'y a qu'une précaution à prendre , c'est de faire exactement observer la loi de l'année quarante-cinquième , qui leur prescrit de recevoir la patente. C'est pourquoi ils ont donné ordre qu'on veillât à l'exécution de cette loi.

Mais , comme à la tête de la délibération qu'ils ont présentée à l'Empereur , selon la coutume , il y est fait mention de l'édit impérial émané la huitième année de *Cam-hi* , qui défend la loi chrétienne ; et que sur la fin de la même délibération , il y a des termes qui énoncent la même défense ; les Européens qui sont à la cour , craignant qu'on n'abuse de cette défense , conçue en termes vagues et généraux , ont été trouver l'Empereur. Sa Majesté leur a répondu ainsi avec sa bonté ordinaire : « Ne soyez pas » inquiets ; la loi chrétienne n'est pas défendue : » cette défense regarde les Européens qui n'ont pas

» reçu la patente : ce sont ceux-là qui seront traités
» conformément à l'édit émané la huitième année
» de *Cam-hi* ; mais cela ne regarde point ceux qui
» ont la patente. Cependant si les mandarins les in-
» quiétoient pareillement, ils n'ont qu'à montrer la
» patente qui leur donne le droit de prêcher la loi
» chrétienne ; ainsi, tenez-vous en repos. S'il arri-
» voit qu'on inquiétât aussi ceux qui ont la patente,
» vous aurez recours à moi, etc. » Par-là les fausses
accusations du mandarin s'en vont en fumée. Mais
comme la plupart des gens ont des vues bornées, et
que les mandarins, répandus dans les provinces,
ne sont pas toujours capables d'approfondir les choses,
ils peuvent être dans l'inquiétude et se laisser sur-
prendre par de faux soupçons : c'est pourquoi nous
ne pouvons nous dispenser de réfuter exactement la
requête présentée par Tchîn-mao, soit afin de sé-
parer la vérité du mensonge, soit pour en informer
plus exactement Sa Majesté impériale.

L'auteur d'une requête qui est proposée à la déli-
bération des tribunaux, doit avoir en vue le bien
public, et non pas chercher à satisfaire sa passion.
Peut-on dire que la requête en question vient d'un
amour sincère de la patrie ? N'est-ce pas plutôt une
vaine ostentation qui l'a enfantée ? Peut-être que les
libéralités des négocians n'ont pas répondu à l'attente
du mandarin : ce pourroit bien être là la source de
sa haine et de sa vengeance. Il se peut faire aussi
qu'il ait dans sa maison quelque ennemi secret de la
loi chrétienne, qui l'a porté à faire une pareille re-
quête : c'est sur quoi l'on ne peut rien dire de cer-
tain. Quoi qu'il en soit, il ne convient point à un
grand mandarin d'agir légèrement et avec précipita-
tion. S'il n'a point d'autre motif que le salut de l'Em-
pire et l'utilité publique, il ne doit point s'appuyer
sur de vains soupçons et sur des conjectures frivoles :
il doit bien examiner et peser les choses avant que

de les exposer, et quand il les expose, il doit s'exprimer en termes convenables à sa dignité. C'est après avoir pris de telles précautions, qu'il peut présenter avec confiance sa requête à l'Empereur. Mais trouve-t-on rien de semblable dans la requête dont il s'agit? Tchin-mao a vu dix navires marchands, aussitôt il en est effrayé; diverses pensées l'agitent, et tout ce qui lui vient à l'esprit, il le débite hardiment, sans que ni lui, ni personne puisse trouver un fondement raisonnable à ce qu'il avance. En vérité, quand on agit ainsi, ne faut-il pas être bien aveuglé par sa passion, et mérite-t-on la moindre croyance?

Deux choses ont troublé l'esprit de notre accusateur: il craint qu'au-dehors les marchands européens ne projettent quelques mauvais desseins, et qu'au-dedans les Missionnaires n'excitent la populace à se soulever, et ne lui mettent les armes à la main. On peut juger, par le texte même de la requête, si cette crainte est bien ou mal fondée; si notre accusateur n'avance rien qui ne soit appuyé sur des raisons solides, sa crainte est juste; mais s'il se fait des monstres pour les combattre, si ses soupçons ne sont fondés que sur des imaginations et des conjectures puériles, sa crainte est vaine.

Il y a long-temps que les ports de la Chine sont ouverts aux étrangers, et sous la dynastie précédente, comme sous celle-ci, les vaisseaux d'Europe ont abordé chaque année aux côtes des provinces maritimes de l'Empire pour y faire le commerce. Comment se peut-il faire que, pendant près de deux cents ans, nul des premiers mandarins des provinces, qui veillent à la sûreté de l'état, n'ait eu soin d'en informer l'Empereur? Il étoit sans doute réservé au seul Tchin-mao d'apercevoir un danger qu'on n'avoit pas connu jusqu'ici.

Tchin-mao dit: Quand il s'agit de l'état et de la situation des royaumes qui sont au-delà des mers,

n'est-ce pas une témérité de vouloir en faire le rapport à l'Empereur, sans y avoir été soi-même, et sans s'être instruit par ses propres yeux, de tout ce qui s'y passe? etc.

Réponse. Il n'y a que cela de bien dit dans toute la requête de notre accusateur. Mais c'en est assez pour démontrer qu'il est bien coupable lui-même d'avoir osé en imposer à son prince. Car enfin, dans la requête qu'il a présentée, il ne parle pas seulement du Japon, de l'île de Formose et des autres pays qui sont dans le voisinage de l'Empire, il parle même des royaumes les plus reculés de l'Europe et des Indes. De bonne foi, a-t-il visité ces royaumes? les a-t-il vus, et en a-t-il quelque connoissance? Cependant il ose entretenir Sa Majesté de tous ces différens royaumes. N'est-ce pas là tromper l'Empereur?

Tchin-mao dit : J'ai parcouru plusieurs mers dans ma jeunesse pour faire mon négoce; j'ai été au Japon, à Batavia, à Manille et en d'autres royaumes; je sais parfaitement ce qui concerne ces états, etc.

Réponse. On ne peut guère savoir s'il est vrai ou non que notre accusateur ait voyagé dans tous les endroits qu'il dit. Certainement il n'étoit pas en ce temps-là un de nos riches négocians; c'étoit un jeune homme qui, ayant un très-petit fonds, payoit le péage pour le transport de ses marchandises. Après avoir amassé quelque argent, il se mit dans les troupes; depuis il est monté par degrés jusqu'à la dignité de *tsong-ping*, dignité très-considérable, et qui mérite nos respects. Mais enfin, lorsqu'il négocioit dans sa jeunesse, quelle autorité, quel pouvoir avoit-il pour examiner l'état et la situation de chaque royaume? C'est à peu près la même chose que si quelque matelot d'Europe, qui seroit venu une seule fois à Canton, et qui, pendant deux ou trois mois de séjour qu'il auroit fait dans le port,

auroit parcouru quelques rues de la ville de Quang-cheu, disoit avec ostentation, lorsqu'il seroit de retour en Europe : Moi, je connois l'état, la situation, les forces et la politique de l'empire de la Chine. A l'entendre parler ainsi, pourroit-on s'empêcher de rire ?

Tchin-mao dit : En parcourant les côtes maritimes de la province, je suis arrivé dans un lieu qui se nomme *Siang-chang-ngnomen*, et tout à coup j'ai vu plus de dix vaisseaux des étrangers appelés *Hong-mao*, qui entroient dans le port pour leur négoce, etc.

Réponse. Quoi ! dix vaisseaux européens qu'il voit, l'effraient ! il ne sait plus où il en est ! cette vue le consterne ! comme si la cour et les treize provinces, avec leur cavalerie et leur infanterie, ne pouvoient résister à ces dix vaisseaux, et que le vaste empire de la Chine, mettant les armes bas, fût sur le point d'être subjugué ! Mais n'insistons pas davantage sur la timidité puérile de Tchin-mao. Les Tartares, cette nation belliqueuse et accoutumée à vaincre, auront sans doute été également effrayés de ces dix vaisseaux ? Si Tchin-mao ne rougit pas pour lui-même, il devrait au moins prendre garde de ne pas exposer l'empire de la Chine à la dérision des peuples éloignés, et de ne pas inspirer à nos voisins, à qui rien de semblable ne vient dans l'esprit, l'envie de former des entreprises. Parmi les peuples qui sont au-delà des mers, les Japonais nos voisins ont fait de grands ravages dans cet Empire sous la dynastie précédente. S'ils apprennent que les Chinois sont épouvantés à la vue de dix vaisseaux européens, comme on le seroit à la vue d'un grand troupeau de loups et de tigres : augmentons, diront-ils, le nombre de nos vaisseaux, et nous n'aurons point de peine à accabler la Chine. Mais, parlons plus sérieusement : si une telle pensée venoit aux Japonais,

ils seroient devenus bien crédules. Dix vaisseaux n'ont certainement point épouvanté les Chinois ; il n'y a que Tchin-mao à qui ils aient pu causer tant de frayeur.

Tchin-mao dit : *Hong-mao* est un nom commun à tous les Européens , etc.

Réponse. Si l'on en croit notre accusateur , Batavia est la ville de ceux qu'on appelle *Hong-mao* , et *Lu-song* est celle des Européens. Il met donc de la différence entre les *Hong-mao* et les Européens : il est donc évident que , lorsqu'il dit que *Hong-mao* est un nom commun à tous les Européens , il se contredit lui-même ; et que , par conséquent , on ne doit point ajouter de foi à ses paroles. A la vérité , ces *Hong-mao* ont une petite portion de terre en Europe ; c'est une nation particulière ; Batavia est le lieu de leur séjour dans les Indes : mais il est faux que Manille soit la ville de tous les Européens ; il n'y a que les Espagnols qui y demeurent. Lors donc qu'il dit que Manille est la ville des Européens , ne fait-il pas connoître qu'il ne sait pas même ce que c'est que Manille ?

Tchin-mao dit : Nos vaisseaux sont en commerce avec les Japonais , et par conséquent les Japonais n'ont point de mauvaises intentions , etc.

Réponse. Lorsqu'il parle ainsi , ignore-t-il ce qui s'est passé sous la dynastie précédente ? Alors les vaisseaux chinois étoient en commerce avec les Japonais , et cependant ceux-ci ont ravagé les provinces de Tche-kiang et de Fo-kien , qui sont proches de la mer ; de sorte que , pendant sept ou huit ans , on a perdu beaucoup de soldats , une infinité de citoyens et de grandes sommes d'argent. Il est vrai que sous le règne présent , la Chine fait l'admiration de tous les peuples. On sait au Japon que les Tartares sont de grands guerriers , et qu'ils surpassent de beaucoup les Japonais en valeur : c'est

ce qui rend ceux-ci timides, et ce qui les empêche, non-seulement de rien entreprendre, mais même d'en avoir la pensée. Ainsi, leur amour pour la paix ne doit être nullement attribué au commerce qu'ils font avec les Chinois. Mais si, selon Tchinq-mao, c'est assez d'être en commerce avec la Chine pour n'avoir point de mauvais dessein sur l'Empire, pourquoi trouve-t-il dans le commerce que les Européens font avec les Chinois une raison de leur attribuer des intentions pernicieuses au repos de l'état?

Tchin-mao dit : *Ngao-men* est comme la source et l'origine de ces sortes de gens, etc.

Réponse. Il n'est pas surprenant que Tchinq-mao ignore ce qui se passe dans les royaumes les plus reculés de l'Occident : mais ce qui étonne, c'est qu'il ait si peu de connoissance de ce qui concerne une ville aussi voisine de la Chine que l'est Macao. Quand il dit que Ngao-men ou Macao est la source et l'origine des Européens, s'il prétend que tous les Européens qui viennent à la Chine, sortent de Macao, un raisonnement si absurde ne mérite pas d'être réfuté. Les habitans de Macao sont Portugais, ainsi l'on ne peut dire que Macao soit la source et l'origine des autres peuples. S'il veut dire que ceux de cette nation étant depuis long-temps à Macao, et ayant une connoissance parfaite de la province de Canton, il est à craindre qu'avec le secours des vaisseaux qui y abordent, ils n'entreprennent de révolter cette province, il se trompe grossièrement; parce qu'il ignore d'un côté quelle est la fidélité et la probité de la nation portugaise; et de l'autre, ce qui lui a procuré cet établissement dans cette ville. Pendant les années de Houng-tchi, les Européens venoient faire leur commerce dans la ville de Quang-cheu, de la province de Canton, et dans la ville de Ning-po, de la province de Tche-kiang; jusqu'à ce que durant les années de Kiat-sing, un pirate

appelé *Tchang-si-lao*, qui rôdoit sur les mers de Canton, s'empara de Macao, et assiégea la capitale de la province. Les mandarins appelèrent à leur secours les marchands européens. Ceux-ci firent lever le siège, et poursuivirent le pirate jusqu'à Macao, où ils le tuèrent. Le mandarin Tsong-tou fit savoir à l'Empereur le détail de cette victoire, et Sa Majesté fit un édit par lequel elle accordoit Macao à ces marchands d'Europe, afin qu'ils pussent s'y établir. Enfin, dans la première année de Tien-ki, il y eut de grands troubles dans l'Empire; les pirates vinrent attaquer Macao. Les Européens allèrent au-devant d'eux, tuèrent plus de quinze cents de ces misérables, et firent une infinité de prisonniers. Tsong-tou et Fouy-ven rendirent compte à l'Empereur de cette victoire, et dans un édit de Sa Majesté, les Européens furent comblés d'éloges et d'honneurs à cause des grands services qu'ils avoient rendus à l'Empire. Sur la fin de la famille précédente, l'Empire fut encore agité de troubles; les Européens de Macao faisoient leur commerce à l'ordinaire; et, pendant près de deux cents ans, ils n'ont jamais eu la moindre pensée qui fût préjudiciable au bien de l'Empire; au contraire, ils lui ont rendu de tout temps de signalés services. Que veut donc dire Tchîn-mao, quand il avance que ceux de Macao sont la source et l'origine des autres peuples?

Tchîn-mao dit: Les Européens ont de gros vaisseaux qui ne craignent rien des flots et des vents: chaque vaisseau a plus de cent pièces de canon, etc.

Réponse. Sans doute que Tchîn-mao pour remplir le devoir de sa charge est monté sur les vaisseaux d'Europe, et qu'il a compté sur chacun d'eux plus de cent pièces de canon; il a vu ce qu'il y avoit à craindre, et il en a fait aussitôt son rapport à l'Empereur; mais qu'y a-t-il de plus aisé que de savoir si ce qu'il a vu, et ce qu'il a rapporté, est vrai ou

faux ? Les vaisseaux d'Europe viennent tous les ans à Canton , à Fo-kien et à Tse-kiang ; il est libre de compter ce qu'ils portent d'hommes , et le nombre qu'ils ont de pièces de canon. En trouvera-t-on un pareil nombre dans aucun de ces vaisseaux ? Tchinn-mao prétend qu'il y a dans chaque vaisseau plus de cent pièces de canon ; et tous ceux qui sont à Canton et à Fo-kien savent que rien n'est plus faux. Or , si notre accusateur , dans une affaire si connue , a bien osé tromper la redoutable majesté de l'Empereur , avec combien plus d'audace l'aura-t-il trompé , lorsqu'il lui a parlé du Japon , de Manille , des Indes , et de l'Europe ?

Pour reprendre donc en peu de mots ce qui a été dit jusqu'ici , notre accusateur ne dit rien de vraisemblable dans sa requête , ni qui mérite la moindre créance. Il parle avec une hardiesse surprenante des peuples qui sont au-delà des mers , de l'état et des affaires de divers royaumes , et ce qu'il en dit est plein de mensonges et de contradictions ; il ne connoît ni Manille , ni le Japon , ni les Indes , ni l'Europe , ni les peuples qu'il appelle *Hong-Mao* ; il ne sait pas même ce que c'est que Macao , et il n'a nulle connoissance des vaisseaux d'Europe. C'est une honte pour un grand mandarin de Kie-ke d'ignorer toutes ces choses : mais les ignorant comme il fait , c'est un crime punissable d'oser en parler à l'Empereur dans une requête.

Tchin-mao dit : Cette religion des Européens est venue d'Europe , et s'est étendue peu à peu jusqu'à Manille , etc.

Réponse. Voici une belle parole de Confucius : C'est être savant que de dire que vous savez ce que vous savez effectivement , et d'avouer que vous ignorez ce que vous ne savez pas. Tchinn-mao fait le contraire. La sainte religion de Dieu est la loi générale de tout l'univers. Comment a-t-il donc le front de

dire qu'elle n'est venue que d'Europe, et que peu à peu elle s'est étendue jusqu'à Manille? L'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi, les empires où les sciences et les lois fleurissent, comme les pays incultes et barbares, toutes les nations, en un mot, ont été dociles aux enseignemens de la vraie religion; elle a touché les cœurs des peuples, mais elle n'a pas changé les lois des empires; chaque royaume a son roi, et chacun s'y fait un devoir de lui être fidèle: on y honore du culte suprême le souverain Seigneur du ciel, on y pratique la vertu, et l'on tâche de se former un cœur droit. C'est là le devoir essentiel de tous les peuples qui sont entre les quatre mers. Et Tchîn-mao n'a pas honte de dire que cette loi fait semblant de vouloir convertir le cœur des peuples, tandis que par des voies secrètes elle tâche d'envahir leurs royaumes. Peut-on inventer une calomnie plus atroce et plus ridicule?

Tchîn-mao dit: Du temps de la famille précédente, les marchands de Manille venoient au Japon pour leur commerce; et pendant plusieurs années, ils se servirent de cette loi pour attirer à eux les peuples. Ensuite ayant rassemblé une infinité de monde qu'ils avoient gagné, ils attaquèrent le Japon au-dedans et au-dehors, et il s'en fallut peu que cet empire ne fût absolument détruit; mais enfin ils en furent chassés, et la haine qui est depuis ce temps-là entre les deux nations subsiste encore aujourd'hui.

Réponse. Ce discours de notre accusateur est d'autant plus faux qu'il est plus artificieux. On diroit à l'entendre qu'il ne dit rien que de très-certain, tandis qu'il avance les plus impudens mensonges. On voit bien qu'il ne cherche qu'à empoisonner l'esprit de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. Qu'il nous dise en quelle année le Japon a pensé être détruit par les Européens; qu'il nous dise quel jour s'est donné le combat où les Européens furent mis en fuite. Il y

a bien de l'artifice et de la malignité à répandre de semblables discours pour en imposer au public. Lorsque les Missionnaires entrèrent autrefois dans le Japon, et qu'ils y prêchèrent la sainte loi, une grande multitude de peuples et de personnes distinguées par leur naissance, crurent à l'évangile. Les adorateurs des idoles en conçurent du dépit; ils résolurent de perdre les Missionnaires et d'anéantir la doctrine qu'ils prêchoient; ils inventèrent d'affreux supplices pour tourmenter les pasteurs et le troupeau; le fer et le feu furent employés pour les forcer à renoncer au vrai Dieu. Les Missionnaires européens souffrirent tous ces tourmens, non-seulement avec constance, mais encore avec joie. Pendant l'espace de cinquante ans, plusieurs milliers de docteurs européens et de Japonais chrétiens souffrirent le martyre; ils trouvoient de la douceur dans les plus cruels supplices, et rien ne leur étoit plus agréable que de mourir en témoignage de leur foi. Et Tchîn-mao ose dire qu'ayant rassemblé une multitude de peuples, ils ont attaqué le Japon au-dehors et au-dedans. Par ceux du dehors, il entend les marchands d'Europe, et par ceux du dedans, il parle des Missionnaires. On n'a jamais ouï dire qu'il y ait eu combat entre les Japonais et les Européens. Il est vrai que les Missionnaires et les Chrétiens ont été mis à mort par les Japonais; mais il n'est pas vrai qu'ils aient repoussé la force par la force, ni qu'ils aient pris la fuite.

Tchîn-mao dit: Ils bâtissent des églises dans toutes les provinces, ils font leurs cérémonies à certains temps marqués; je ne sais quelles peuvent être leurs vues, etc.

Réponse. Le Seigneur du ciel est le principe de tous les êtres, et le père commun de tous les peuples; les Saints de tous les siècles lui ont rendu tous les respects et toutes les adorations dont ils étoient capables. Les Missionnaires européens tâchent de le servir

servir avec un amour et une piété vraiment filiale; ils l'adorent avec un profond respect; ils lui offrent leurs prières, afin qu'il les préserve des peines éternelles de l'enfer, et qu'il les fasse jouir dans le ciel d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est à quoi se termine toute leur politique; c'est là le but qu'ils se proposent, et auquel notre accusateur n'a pu atteindre. Du reste, ils bâtissent leurs églises dans des lieux exposés aux yeux du public: c'est en plein jour qu'ils rendent leur culte au vrai Dieu; ils ne cherchent point les ténèbres, ils ne fuient point la lumière; rien de caché parmi eux, parce qu'ils agissent avec simplicité et avec droiture. C'est ce que voit tout l'Empire sans en être offensé; il n'y a que le seul Tchin-mao qui par toutes sortes de voies cherche à répandre d'injustes soupçons. Quel nom donner à cette conduite?

Tchin-mao dit: Ils examinent avec soin l'état de l'Empire; ils en dessinent les montagnes et les fleuves, etc.

Réponse. Il faut que notre accusateur ait perdu toute pudeur pour en venir là: car ce ne sont pas seulement les Européens qu'il calomnie, c'est la conduite même de l'Empereur qu'il censure. Les années dernières, les Européens joints aux Tartares, eurent ordre de l'Empereur de dresser des cartes de toutes les provinces: l'édit qui fut porté sur cela par le tribunal suprême de la milice, a été rendu public, et a été envoyé à tous les *Tsong-tou*, à tous les vice-rois, et par leur moyen à tous les mandarins. Comment notre accusateur a-t-il pu ignorer ce fait? car il est notoire que cela n'a été exécuté que par ordre de l'Empereur. Lorsque notre accusateur en fait un crime aux Européens, dès-là il se regarde comme un homme d'une prudence consommée; mais en même temps il a l'audace de blâmer la conduite de l'Empereur, comme si Sa Majesté eût manqué elle-même en cela de prudence. Peut-on faire un plus

grand outrage à la Majesté royale? Cependant, quelque attention que cela mérite, je ne m'y arrête pas. Il n'y a pas long-temps que notre accusateur est parvenu à la haute dignité qu'il possède : non-seulement il a ignoré jusqu'ici combien l'astronomie et la géographie sont utiles aux empires, mais il n'a jamais eu aucune teinture de ces sciences : faut-il s'étonner s'il dit à tort et à travers ce qui lui vient dans l'esprit? Mais convient-il à un homme si fort distingué dans la milice, d'ignorer que notre Empereur, depuis cinquante-six ans qu'il est sur le trône, a coutume de rendre chaque mois et chaque jour mémorable par quelque grande action; que sa gloire augmente tous les jours; que par la sagesse de son gouvernement il égale et même surpasse, non-seulement les rois ses prédécesseurs, mais encore ces anciens Empereurs des trois plus illustres familles; que son esprit est si pénétrant, qu'il comprend sans peine tout ce qui est dans les livres : qu'il sait parfaitement l'astronomie, l'arithmétique et la philosophie, et qu'il n'y a guère eu de prince sur le trône qui mérite de lui être comparé? Ce grand prince ordonna autrefois au père Verbiest et aux autres Européens de réformer le calendrier, de dresser des globes célestes qui fussent exacts, et il les garda dans son palais. Ensuite, s'étant aperçu que les cartes d'Europe qui lui avoient été présentées par les Missionnaires, étoient fort bien distinguées par les degrés qui répondoient parfaitement au ciel, et que les cartes de la Chine étoient fort éloignées de cette perfection, il ordonna aux Européens et aux Tartares, par un décret du tribunal suprême, de parcourir tout l'Empire aux frais publics, et d'en dessiner toutes les parties. Les Missionnaires, pour exécuter cet ordre de l'Empereur, partagèrent entr'eux les provinces et les villes de l'Empire; ils pénétrèrent jusqu'aux lieux les plus reculés de la Tartarie orientale et occidentale; ils en-

durèrent ce que la chaleur et le froid ont de plus incommode; ils s'appliquèrent avec des fatigues d'esprit et de corps inconcevables à rendre ces cartes parfaites, et telles que l'Empereur les souhaitoit. Ils employèrent plusieurs années à ce travail, ils firent pour cela plus de dix mille lieues, et enfin ils présentèrent leur ouvrage à Sa Majesté, qui le reçut avec bonté, et qui dit, en faisant leur éloge, que maintenant la Chine avoit de très-bonnes cartes géographiques. L'Empereur les examina lui-même, il les conserve, et il y jette de temps en temps les yeux. On y voit d'un coup-d'œil les provinces, les villes, les bourgades, chacune dans sa place, la distance des lieux, la source et le cours des rivières, et les principales montagnes, ce qui est d'une grande utilité pour le gouvernement de l'Empire. Cependant Tchinn-mao qui ne paroît pas fort expérimenté dans la manière de gouverner sagement un état, sans même avoir égard à la conduite de Sa Majesté, semble vouloir la censurer, lorsqu'il ose dire en parlant des Européens: Ils examinent l'état de l'Empire, ils dessinent les montagnes et les fleuves, etc. Où est son bon sens?

Tchin-mao dit: C'est une mauvaise nation que celle des Européens, et qui trame sourdement quelque conspiration. Je supplie donc très-humblement Votre Majesté d'enjoindre aux tribunaux supérieurs de remédier au mal, et de le déraciner de bonne heure, afin qu'il ne s'étende pas plus loin.

Réponse. Il paroît par ce discours que notre accusateur ignore jusqu'aux choses les plus récentes qui se sont passées sous cette dynastie, et de là vient qu'il avance des propositions si peu raisonnables. L'an 31 de *Cham-hi*, à la seconde lune, les tribunaux, après avoir délibéré, selon l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, firent réponse à Sa Majesté, que les Européens qui travailloient avec beaucoup

de zèle , avoient rendu de très - grands services à l'Empire , qu'ils ne faisoient aucun mal , qu'ils n'excitoient point de troubles , que leur doctrine n'étoit ni capable de séduire le peuple , ni de le porter à la sédition ; qu'il falloit leur laisser leurs églises comme auparavant , et permettre aux Chinois de les fréquenter. Ces conclusions furent confirmées par un édit de l'Empereur , et tout cela se conserve dans les registres publics : il est aisé de s'en éclaircir. Ainsi , selon le sentiment des tribunaux , confirmé par l'édit de l'Empereur , les Européens ne font point de mal , n'excitent point de troubles ; et , selon Tchîn-mao , les Missionnaires d'Europe sont de méchantes gens qui forment de pernicious desseins. Selon ces mêmes tribunaux , il ne faut point défendre la loi des Européens ; et , selon Tchîn-mao , il faut l'anéantir le plutôt qu'il sera possible. C'est ainsi que notre accusateur s'efforce d'abolir les constitutions de la cour suprême , et qu'il s'élève contre les édits mêmes de l'Empereur. Il y a vingt-six ans que les Chinois ont porté ce jugement de la conduite des Européens ; la sainte loi est la même qu'elle étoit alors ; les Missionnaires se comportent de la même manière : quel nouveau crime Tchîn-mao a-t-il remarqué en eux , pour les attaquer de la sorte , et pour vouloir anéantir la sainte loi ?

On dira peut-être : Je veux que dans ce que dit Tchîn-mao il n'y ait point de fondement légitime à ses appréhensions ; mais , à considérer les choses en elles-mêmes et par les lumières de la raison , qui sait si rien de semblable n'arrivera pas ?

Réponse. Une chose qu'on a quelque raison de craindre , ne peut guère manquer d'arriver dans l'espace d'un temps considérable. Puis donc que rien de semblable n'est arrivé jusqu'ici , il s'ensuit qu'il n'y a nulle raison de l'appréhender. Quand des personnes ont formé secrètement quelque dessein , bien qu'ils

sachent le cacher pendant quelque temps, il faut qu'à la fin il éclate. Si donc les marchands et les Missionnaires ont formé de pareils projets, comment se peut-il faire qu'il n'en ait rien paru pendant l'espace de près de deux cents ans? L'Empire fut agité de divers troubles sur la fin de la dynastie précédente; plusieurs levoient hautement l'étendard de la rébellion : pourquoi les Européens n'ont-ils pas saisi une occasion si favorable pour exécuter les mauvais desseins qu'on leur impute? Ils attendoient sans doute ce règne-ci, où tout est paisible et tranquille sur terre et sur mer, où l'Empire jouit de la fertilité et de l'abondance, et entretient des armées formidables. Quel est l'homme assez insensé pour tenir une telle conduite? De plus, quand on veut réussir dans quelque projet, on se choisit un chef; c'est un seul homme qui est l'âme de l'entreprise; les soldats doivent obéir à un seul général, et ce n'est que par là qu'on peut se flatter d'un heureux succès. Qu'on me dise de bonne foi où se trouvera le chef de cette prétendue conspiration? Tchin-mao l'a-t-il trouvé dans ces dix vaisseaux dont la vue l'a effrayé, jusqu'à dire que tout étoit perdu? Ces vaisseaux et ceux qui abordent aux ports de la Chine, partent chacun du royaume particulier d'où il est. Les peuples de chaque royaume sont différens les uns des autres, et aussi peu capables de s'accorder ensemble que le feu et l'eau. Dans chaque vaisseau, il y a un capitaine qui le commande : qui est celui de ces capitaines qui commanderoit aux autres? Je veux que dans chaque vaisseau il y ait plus de cent hommes, soit marchands, soit matelots : joignez-les tous ensemble, ils feront environ mille hommes. Je veux encore que ces hommes fassent une descente pour former le siège de quelque ville, et y faire le pillage : alors leurs vaisseaux étant abandonnés, pourront être brûlés sans peine par les simples barques des pêcheurs.

Qu'on laisse une partie de l'équipage pour la garde des vaisseaux, et que l'autre mette pied à terre pour butiner, ce partage les affoiblira, et ils seront aisément défaits sur terre et sur mer. Ainsi l'on voit que quand même ces différens royaumes ne dépendroient que d'un seul prince, et que tous ces hommes qui viennent de divers royaumes auroient le même dessein, ils ne pourroient rien entreprendre. De quoi seront-ils capables, s'il est impossible qu'ils puissent même se réunir ensemble? Bien qu'il se trouve dans l'Europe des royaumes, les uns fort vastes et d'autres fort petits, le petit n'obéit point au plus grand. Si un prince entreprenoit d'opprimer un autre prince, les autres viendroient aussitôt à son secours, et prendroient sa défense. Les Européens d'un royaume aimeroient mieux mourir que d'obéir à qui que soit d'un autre royaume; tel est l'usage. Comment donc pourroient-ils se faire un chef?

Mais, poursuivra-t-on, j'avoue qu'on n'a rien à craindre de dix vaisseaux de divers royaumes; mais un seul de ces grands royaumes pourroit armer plus de cent vaisseaux, et venir attaquer la Chine. Qu'arriveroit-il alors?

A cela je répons : Quand même ce qu'on dit pourroit arriver, à quoi serviroit cet appareil et ce vain épouvantail de canons? Mais cette crainte est frivole. Il n'y a point de royaume en Europe qui soit disposé à faire un pareil armement : l'Europe n'est point un repaire de voleurs; ce n'est point un pays barbare, ni la demeure d'une troupe d'insensés; elle est éloignée par mer de neuf mille lieues de la Chine; le chemin en est difficile et sujet à une infinité de périls; les vaisseaux sont un ou deux ans dans la route; ils ont à essuyer de continuels dangers des vents, des flots, des écueils, des bas-fonds, en telle sorte qu'ils ont bien de la peine à se préserver du naufrage. Plus il y a de vaisseaux, moins on avance,

et les dangers croissent à proportion du temps qu'on est à faire le voyage. Les maladies se mettroient plus aisément sur les vaisseaux s'ils étoient en grand nombre, et la contagion emporteroit presque tout l'équipage. Les tristes restes de cette nombreuse flotte ne seroient pas plutôt arrivés à la Chine, qu'il lui faudroit un prompt secours pour réparer ses forces; et où en trouveroit-on? Comment ces infortunés pourroient-ils se dérober à une mort certaine? S'imaginera-t-on qu'un prince soit assez peu sensé pour dégarnir son royaume, pour épuiser ses finances, et pour engager ses voisins dans le même projet, et se rendre par-là la fable de la postérité? Imaginez-le encore cent fois plus insensé, il ne tentera jamais une pareille entreprise.

On dira peut-être encore : Il est vrai que les royaumes d'Europe sont trop éloignés de celui-ci pour qu'on ait rien à craindre du dehors; mais n'est-ce pas nourrir en dedans un ennemi secret, que de souffrir les Européens dans le sein de l'Empire et au milieu de nous?

Réponse. Il est clair qu'il y a encore moins à craindre de ce côté-là. Les Européens qui viennent dans cet Empire en qualité de Missionnaires, ont été appliqués aux sciences dès leur plus tendre jeunesse, et n'ont eu de commerce qu'avec les livres. Dans un âge plus avancé, ils ont embrassé la vie religieuse dans diverses congrégations, où ils ne s'occupoient que de leur propre perfection. Après s'être rendus peu à peu habiles dans toutes les sciences, ils se sont consacrés à la prédication de l'évangile, et ils n'ont en vue que de procurer au monde entier la connoissance si nécessaire du souverain principe de toutes choses, afin de renouveler en quelque sorte tous les peuples, et de leur apprendre à mériter le bonheur du ciel, leur véritable patrie.

C'est là l'unique motif qui leur a fait abandonner

leur terre natale, et qui les a portés à entreprendre de longs et de dangereux voyages, où ils ont prodigué leur vie. Le seul chagrin qu'ils aient, c'est de ne pouvoir pas se transporter dans tous les royaumes, pour y enseigner la voie du salut à tous les hommes. Dans cette vue, les nations les plus reculées sont pour eux comme si elles étoient voisines. S'ils ont à souffrir des opprobres dans l'exercice de leur zèle, ils s'en font un honneur; les plus durs travaux et les plus accablantes douleurs leur deviennent doux et agréables; la mort même leur est aussi précieuse que la vie. Après un trajet de neuf mille lieues sur mer, quelle est la vie qu'ils mènent dans la Chine! Eloignés du commerce du siècle, ils passent une bonne partie du jour dans la prière et dans la méditation des choses divines; le reste, ils l'emploient à se mortifier eux-mêmes, et à pratiquer la vertu. Pleins de mépris pour les affaires du monde, ils ne s'occupent que des œuvres de justice et de charité. Peut-on avoir le moindre soupçon que des hommes de ce caractère projettent une révolte? Quand on a de semblables desseins, on y est poussé par l'ambition ou par le désir des richesses; et si l'on n'en peut jouir soi-même, on se flatte au moins de l'espérance de les procurer à ses descendans. Mais les Missionnaires ont renoncé au mariage, de même qu'aux dignités du siècle: ils n'ont ni famille ni enfans à élever et à agrandir; trouvera-t-on un homme assez insensé pour se rendre coupable du crime de rébellion, sans entrevoir aucune espérance pour lui ni pour les siens? On ne regarde pas les Missionnaires qui sont à la Chine comme des hommes tout à fait stupides et dépourvus de sens: au contraire, ils passent pour avoir de l'esprit et de l'habileté dans les sciences. S'ils méditoient quelque soulèvement, ils se feroient un parti d'hommes artificieux, hardis, courageux et propres à soutenir une entreprise; s'ils trouvoient

quelque homme semblable à *Moung-puen*, ils se l'attacheroient comme un homme rare ; ils n'épargneroient pas l'argent ; ils le répandroient avec profusion pour entraîner la multitude , surtout dans des temps de stérilité et de famine ; ils gagneroient les ambitieux par les grandes espérances dont ils les flatteroient ; enfin , ils mettoient tout en usage , et profiteroient des liaisons les plus étroites que le sang ou l'inclination a formées , pour affermir ceux qui entreroient dans leur faction. Que Tchin-mao soupçonne de mauvaise intention ceux qui agissent ainsi, il aura raison. Mais pour ce qui est des Missionnaires, ils tiennent une conduite bien opposée. Ils ont peu de gens à leurs gages dans chaque église ; l'argent qui leur vient chaque année de l'Europe , suffit à peine pour leur entretien et leur nourriture. Comment donc , quand ils le voudroient , pourroient-ils employer les moyens que je viens de rapporter pour exciter les peuples à la révolte ? Loin d'en avoir seulement la pensée, ils prêchent un Dieu mort sur une croix pour le salut des hommes ; ils annoncent une loi qui est au-dessus de la portée de l'esprit humain ; ils veulent que leurs disciples aient en horreur les fautes les plus légères ; qu'à l'exemple d'un Dieu mourant, ils souffrent patiemment pour la justice le mal qu'on leur fera ; qu'ils n'aient que du mépris pour les richesses du siècle , qui sont l'amorce de tous les vices ; qu'ils détestent les plaisirs des sens qui énervent la vertu ; enfin , qu'ils soient convaincus de la vanité de la gloire mondaine , et qu'ils y renoncent. Croire que les hommes de ce caractère , et qui enseignent une pareille doctrine, sont capables d'exciter des révoltes, c'est vouloir défigurer un corps sain , en le couvrant du pus de quelque corps ulcéré.

Il y a près de deux cents ans que les Missionnaires sont entrés dans la Chine ; on n'a jamais re-

marqué que droiture et probité dans ceux qui ont eu le bonheur de vivre sous ce règne-ci et sous le précédent. Plusieurs de ceux qui sont maintenant dans l'Empire, demeurent à la cour au service de l'Empereur; Sa Majesté appelle de temps en temps auprès d'elle quelques-uns de ceux qui sont dispersés dans les provinces, et elle les traite comme ses propres sujets; eux de leur côté emploient ce qu'ils ont de science et de talent pour l'utilité publique. De là vient que l'Empereur, qui veut leur procurer du repos et de la tranquillité dans la Chine, donna à chacun d'eux, l'année quarante-cinquième de *Cam-hi*, une patente scellée du sceau *Nui-oufou*, où sont marqués leur nom, leur âge, leur pays et autres choses semblables, afin de prévenir les injustes soupçons qui pourroient s'élever dans les provinces, ce que nous regardons comme une faveur singulière de Sa Majesté. Les Européens ont l'honneur d'être, depuis plusieurs années, à la cour et au service de l'Empereur; ils l'accompagnent dans les voyages, et il n'y a jamais eu personne, soit à la cour, soit dans les provinces, à qui ils aient été tant soit peu suspects. Il n'y a eu autrefois qu'Yangkuang-sien qui ait eu la témérité de les calomnier, et aujourd'hui Tchîn-mao, qui renouvelle les mêmes calomnies avec une égale imprudence.

Nous avons jugé à propos, mon révérend père, de rendre publique cette apologie, afin d'effacer des esprits les mauvaises impressions que devoit naturellement produire la requête du mandarin, laquelle étant insérée dans la gazette publique, se répandoit dans toutes les provinces, et pouvoit nuire infiniment à la propagation de la foi. Je suis, etc.

EXTRAIT

D'une lettre écrite de Pekin.

Le 2 novembre 1717.

LA petite boîte que je vous envoie renferme une curiosité de ce pays qui vous fera peut-être plaisir ; c'est un musc , avec la partie de l'animal dans lequel on le trouve. On a parlé jusqu'ici diversement de l'origine du musc ; quelques auteurs prétendent qu'il se forme au nombril de l'animal ; ils se trompent : certainement c'est dans sa vessie qu'il se forme. Cet animal est une espèce de chevreuil , que les Chinois appellent *Hiang-tchang-tse* , c'est-à-dire , *chevreuil odoriférant* , *chevreuil musqué* , ou *qui porte le musc*. *Tchang-tse* signifie *chevreuil* , et *Hiang* signifie proprement *odeur*. Mais il signifie *odoriférant* quand il est joint à un substantif , parce qu'alors il devient adjectif.

Vous pouvez compter sur ce que je vous en écris comme sur une chose très-certaine , puisque je ne dis rien que je n'aie vu moi-même. J'ai acheté l'animal qu'on venoit de tuer à dessein de me le vendre , et j'ai conservé la partie qu'on coupa , selon la coutume , pour avoir son musc , lequel est plus cher que l'animal même. Voici comment la chose se passa :

A l'occident de la ville de Pekin se voit une chaîne de montagnes , au milieu desquelles nous avons une chrétienté et une petite église. On trouve dans ces montagnes des chevreuils odoriférans. Pendant que j'étois occupé aux exercices de ma mission , de pauvres habitans du village allèrent à la chasse

dans l'espérance que j'achèterois leur gibier pour le porter à Pekin : ils tuèrent deux de ces animaux, un mâle et une femelle, qu'ils me présentèrent encore chauds et sanglans. Avant que de convenir du prix, ils me demandèrent si je voulois prendre aussi le musc, et ils me firent cette question, parce qu'il y en a qui se contentent de la chair de l'animal, laissant le musc aux chasseurs, qui le vendent à ceux qui en font commerce. Comme c'étoit principalement le musc que je souhaitois, je leur répondis que j'achèterois l'animal entier. Ils prirent aussitôt le mâle, ils lui coupèrent la vessie, et de peur que le musc ne s'évaporât, ils la lièrent en haut avec une ficelle. Quand on veut la conserver par curiosité, on la fait sécher, comme on a fait sécher celle que je vous envoie. L'animal et son musc ne me coûtèrent qu'un écu.

Le musc se forme dans l'intérieur de la vessie, et s'y attache autour comme une espèce de sel. Il s'y en forme de deux sortes : celui qui est en grain est le plus précieux, il s'appelle *teou - pan - hiang* ; l'autre, qui est moins estimé et qu'on nomme *mi - hiang*, est fort menu et fort délié. La femelle ne porte point de musc, ou du moins ce qu'elle porte, qui en a quelque apparence, n'a nulle odeur.

La chair des serpens est, à ce qu'on me dit, la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Bien que ces serpens soient d'une grandeur énorme, le chevreuil n'a nulle peine à les tuer, parce que dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreuil, il est tout à coup arrêté par l'odeur du musc ; ses sens s'affoiblissent, et il ne peut plus se mouvoir. Cela est si constant, que les paysans qui vont chercher du bois ou faire du charbon sur ces montagnes, n'ont point de meilleur secret pour se garantir de ces serpens, dont la morsure est très-dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc ; alors

ils dorment tranquillement après leur dîner. Si quelque serpent s'approche d'eux , il est tout à coup assoupi par l'odeur du musc , et il ne va pas plus loin.

Ce qui se passa quand je fus de retour à Peking , confirme en quelque sorte ce que j'ai dit , que la chair de serpent est la principale nourriture de l'animal musqué. On servit à souper une partie du chevreuil : un de ceux qui étoient à table a une horreur extrême du serpent ; cette horreur est si grande , qu'on ne peut même en prononcer le nom en sa présence , qu'il ne lui prenne aussitôt de violentes nausées. Il ne savoit rien de ce qui se dit de cet animal et du serpent , et je me donnai bien de garde de lui en parler ; mais j'étois fort attentif à sa contenance : il prit du chevreuil comme les autres , avec intention d'en manger ; mais à peine en eut-il porté un morceau à la bouche , qu'il sentit un soulèvement de cœur extraordinaire , et qu'il refusa d'y toucher davantage ; les autres en mangeoient volontiers , et il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour cette sorte de mets.

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine.

De Canton , en l'année 1718.

JE n'ai plus qu'à vous faire part de quelques événemens dont vous ne serez pas fâché d'être instruit. L'Impératrice mère est morte à Peking le 11 janvier de cette année. Tout l'Empire a pris le grand deuil : pendant plus de quarante jours , on n'a parlé d'aucune affaire à l'Empereur. Les mandarins passaient la nuit dans des tentes ou au palais , sans retourner

coucher dans leurs maisons. Les fils mêmes de l'Empereur dormoient au palais sans quitter leurs vêtements. Le deuil a commencé à Canton le 15 février. Le peuple doit le porter pendant sept jours, et les mandarins, durant vingt-sept jours. Tous les mandarins, non en chaise, mais à cheval, vêtus de blanc, et sans grande suite, vont pendant trois jours, faire les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice défunte. Le peuple y viendra à son tour. Les tribunaux sont fermés tout le temps que le deuil dure; la couleur rouge est proscrite, ainsi on porte le bonnet sans soie rouge, et sans aucun autre ornement. Tel est l'usage.

L'Empereur a eu une maladie qui a causé quelque alarme, mais elle n'a pas eu de suites. C'est sans doute à l'occasion de cette maladie, qu'il a fait paroître quelque envie de se donner un successeur. Le parti qu'on s'imagine qu'il veut prendre, tient tous les esprits en suspens; il ne nomme aucun de ses enfans, encore moins aucun Chinois de nation. Ils sont trop mous, dit-il, pour être capables de bien gouverner. D'ailleurs, les familles des *Tamg*, des *Han*, des *Song*, des *Ming*, sont entièrement éteintes. Mais, ajoute-t-il, il reste plus de mille princes de la famille des *Yven*. (C'est une famille tartare chassée par les *Ming*, et aux *Ming* a succédé la famille tartare dont est l'Empereur régnant). Par-là il semble insinuer aux Chinois qu'il leur destine un prince de la famille des *Yven*. Mais ce choix sera-t-il du goût des Chinois? Les princes fils de *Cam-hi* céderont-ils paisiblement l'Empire où leur naissance semble les appeler?

L'incertitude où l'on est de celui sur qui tombera le choix de l'Empereur, a porté un des premiers mandarins à lui faire présenter par son fils un mémorial, par lequel il remontre avec respect de quelle importance il est pour le repos de l'Empire

de nommer un prince héritier, et de rétablir son second fils dans cette dignité. L'Empereur, après avoir lu le mémorial, fit approcher celui qui le lui avoit présenté : « Est-ce de toi-même, lui dit-il, » que tu parles de la sorte, ou est-ce quelqu'autre » qui t'a suggéré ce langage? Sire, répondit le fils » du mandarin, c'est mon père, votre esclave, qui » m'a ordonné de vous faire cette très-humble re- » montrance : je te le pardonne, répliqua l'Empe- » reur, puisque tu n'as fait qu'obéir à ton père. » Mais en même temps il donna ordre qu'on fît mourir le père. Cet exemple de sévérité, pour ne rien dire de plus, retient tous les grands, et il n'y a personne qui ose lui parler d'un successeur, d'où néanmoins dépend la tranquillité de l'Empire.

LETTRE

Du père Porquet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. son frère.

De Vousi-hien, le 14 octobre 1719.

VOTRE dernière lettre m'apprend, mon cher frère, les pertes que nous avons faites dans notre famille : je prie le Seigneur qu'il prolonge les jours de ceux qui restent. A vous dire vrai, je sens que je suivrai de près ceux que Dieu a déjà appelés à lui. Mes vingt dernières années peuvent être comptées pour quarante. Les fatigues inséparables de nos fonctions, l'air marécageux que je respire depuis dix ans, les alimens peu conformes à mon tempérament : tout cela me fait avancer à grands pas vers la fin de ma course. Mais je puis vous assurer que je quitterai la vie sans regret ; en abandonnant pour toujours ma

patrie , mes parens et mes amis , quelle vue ai-je dû me proposer , sinon de consacrer le reste de mes jours au service de Jésus - Christ ? Que ma vie soit donc plus longue ou plus courte , peu m'importe .

Cependant il ne faut pas vous dissimuler , mon cher frère , que si d'un côté nos fonctions sont pénibles , d'un autre côté elles sont bien consolantes . Certaines rencontres imprévues que Dieu nous ménage de temps en temps pour faire glorifier son saint Nom , nous dédommagent au centuple de toutes nos peines , et nous font en quelque sorte oublier nos travaux . Je ne vous en citerai qu'un exemple entre plusieurs .

Il y a peu de temps que j'entrepris par eau un assez long voyage . La barque qui me portoit , et où j'avois passé la nuit , se trouva le lendemain matin auprès d'une autre qui appartenoit à un Chrétien . On la reconnut au nom de JÉSUS , que les Chrétiens ont coutume de placer dans l'endroit où les idolâtres attachent plusieurs ornemens superstitieux . Le maître de ma barque , qui s'en aperçut le premier , s'écria aussitôt : « Eh ! mes amis , vous êtes » Chrétiens ! Ah ! que j'ai de douleur d'avoir laissé » passer cette nuit sans vous connoître ! Je vous aurois » appris que j'ai avec moi un Missionnaire . » Le batelier , transporté de joie , et sans songer même à répondre à son compagnon , se mit à crier de toutes ses forces , et à appeler d'autres barques unies à la sienne pour le même commerce , qui étoient parties un moment auparavant . Elles revinrent sans savoir de quoi il s'agissoit . Mais ces bonnes gens n'eurent pas plutôt su la raison pour laquelle on les avoit appelés , qu'ils sortirent de leur barque afin de me joindre . Les deux premiers qui m'abordèrent étoient d'anciens et de fervens Chrétiens . « Ah ! mon père , » me dirent-ils en me saluant , il y a trois ans que » nous cherchons inutilement un *Chin-fou* , (père » spirituel) .

» spirituel). Voici sept grosses barques , sur les-
 » quelles il y a cinquante personnes : quelques-uns
 » ont reçu le baptême ; d'autres , qui ont renoncé
 » depuis long - temps au culte des idoles , le de-
 » mandent avec instance ; ne pourriez-vous pas leur
 » accorder une demi-journée pour achever de les
 » instruire , et leur procurer une grâce après la-
 » quelle ils soupirent depuis tant d'années ? »

Ils finissoient de parler lorsque ceux de leur suite arrivèrent : ils me saluèrent tous en frappant la terre du front , selon le cérémonial chinois. Je les fis lever , et je leur dis que ma joie en ce moment ne cédoit en rien à celle qu'ils me témoignaient avoir ; que nulle affaire ne pouvoit m'empêcher de leur accorder autant de temps qu'ils en souhaiteroient pour leur instruction ; qu'ils ne devoient pas regarder cette rencontre , qui leur étoit si agréable , comme une chose fortuite et arrivée par hasard ; qu'elle avoit été ménagée par la providence spéciale d'un Dieu qui les aime , et qui veut leur ouvrir le chemin du ciel ; qu'ils n'avoient qu'à préparer la plus grande de leurs barques d'une manière propre à tenir notre assemblée , et que je m'y rendrois aussitôt qu'elle seroit prête.

Les Chinois ont toujours sur leurs barques quantité de nattes fort minces , d'environ cinq pieds en carré : ils les dressent en forme de voûte , pour se défendre de la pluie et des ardeurs du soleil. Ces bonnes gens formèrent en très-peu de temps avec ces nattes une espèce de longue salle sur une barque. Je m'y transportai , et j'employai presque tout le jour à les instruire : je m'attachai principalement à leur donner une grande idée du nom chrétien , et à exciter dans leurs cœurs de vifs sentimens de componction et de pénitence. Je ne puis me ressouvenir , sans avoir encore les yeux mouillés de larmes , de l'attention , ou plutôt de l'avidité avec

laquelle ces pauvres gens m'écoutoient, et de la ferveur qu'ils faisoient paroître en prononçant les divers actes que je leur inspirois.

L'instruction achevée, je les interrogeai l'un après l'autre sur les articles principaux qu'ils devoient croire. J'en trouvai deux ou trois qui n'étoient pas fermes dans leurs réponses. Je les avertis de songer sérieusement à se faire instruire ; que je ne les admettrois pas pour ce jour-là au baptême, mais qu'il se présenteroit quelque autre occasion où ils pourroient le recevoir. Ils se jetèrent aussitôt à genoux : « Eh ! me dirent-ils, fondant en pleurs, quand » la trouverons-nous, cette occasion ? Il y a trois » ans que nous la cherchons en vain. » Leurs pères, qui étoient Chrétiens, joignirent d'instantes prières à leurs larmes, et me sollicitèrent vivement en leur faveur, en m'assurant qu'ils apporteroient tous leurs soins à leur instruction. Leurs sollicitations furent si pressantes, que je ne crus pas devoir permettre qu'il se répandît ce jour-là d'autres larmes que des larmes de joie ou de contrition. Ainsi, je leur conférai à tous le baptême. La cérémonie finit par quelques prières, qui furent prononcées à haute voix par les anciens et les nouveaux Chrétiens réunis ensemble.

On oblige les catéchumènes, avant qu'ils reçoivent le baptême, à apporter les idoles et tout ce qu'ils ont de superstitieux. Le Missionnaire les brûle et en échange il donne des images de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, des chapelets et des médailles. Les idoles qu'ils m'avoient apportées dès le matin étoient rangées sur ma barque, et j'attendis à les brûler que je fusse de retour dans ma maison. Je vis arriver de nouvelles barques qui devoient passer la nuit au même endroit où nous étions. C'étoit un lieu désert sur le bord d'un lac qui a quatre-vingts lieues de circuit, et qu'on appelle *Tong-tin-*

hou. Il me vint alors une pensée que je proposai à mes néophytes ; c'étoit de dresser un bûcher de ces idoles, d'y mettre le feu, et de rendre à Dieu à genoux nos actions de grâces, jusqu'à ce qu'elles fussent consumées. Je me persuadai que cette cérémonie feroit de grandes impressions, non-seulement sur les nouveaux Chrétiens, mais encore sur les infidèles qui venoient d'arriver. Mon idée fut généralement approuvée des Chrétiens ; ils sortirent aussitôt de leurs barques, et se rangèrent en demi-cercle autour du bûcher, et quand on y eut mis le feu, ils s'agenouillèrent, et entonnèrent des hymnes et des cantiques en langue chinoise.

La curiosité attira, comme je l'avois prévu, les infidèles à ce spectacle. Ils demandèrent au maître de ma barque ce que signifioit cette cérémonie. Quand il le leur eut expliqué : « *Eo si leo*, s'écrièrent-ils (quel dommage) ! Il y a là pour plus de dix onces d'argent ; au lieu de les brûler, que ne nous les donnez-vous ? » Le néophyte leur répondit par une comparaison plus capable de frapper l'esprit de ces sortes de gens, que les raisons les plus solides. « Si j'avois acheté un remède chez un droguiste, lui dit-il, et qu'ensuite un homme habile m'eût fait connoître que ce prétendu remède est un poison, voudriez-vous que je vous trompasse comme j'aurois été trompé, et que, vous amusant de l'espoir d'une prompte guérison, je vous livrasse à une mort certaine ? Appliquez ce que je vous dis à la demande que vous me faites. » Ils parurent satisfaits de cette réponse, et ils virent tranquillement brûler les idoles. Je m'approchai d'eux après la cérémonie, et je les entretins des vérités de la religion ; je leur distribuai aussi quelques livres où ces vérités sont expliquées d'une manière claire et intelligible ; c'est une semence qui ne rapporte pas sur le champ, mais qui germe

avec le temps , et qui pousse son fruit lorsqu'on s'y attend le moins.

Vousi-hien , ville du troisième ordre , est toujours le lieu de ma résidence ordinaire. Elle est , ainsi que quatre autres , de la dépendance de Tchang - tchou-fou , ville du second ordre. Quoique j'aie soin des Chrétiens répandus dans ces cinq villes , Vousi-hien a été choisi préférentiellement aux autres pour être la demeure du Missionnaire , parce que la chrétienté y est plus nombreuse.

La foi de mon troupeau a été mise en ces derniers temps à une rigoureuse épreuve. Vous avez pu lire , dans ce recueil des lettres de nos Missionnaires , l'édit peu favorable à la religion , que l'Empereur porta , il y a deux ans , au sujet des plaintes qu'un mandarin nommé *Tchin-mao* avoit faites des Européens. Comme cet édit étoit conçu en termes obscurs et équivoques , on obtint , par les mouvemens qu'on se donna , et par la protection de quelques amis puissans , qu'il ne s'exécutoit pas à la rigueur. Il n'a pas laissé d'exciter divers orages dans les provinces. Les Chrétiens de Kiang-in-hien , l'une des villes de mon district , ne furent pas épargnés ; on y avoit reçu l'édit le jour même que j'y arrivai , sans que j'en eusse aucune connoissance ; j'allai , selon ma coutume , rendre mes devoirs aux mandarins. Persuadés que le christianisme étoit proscrit dans l'Empire , ils refusèrent de recevoir ma visite. Cette disposition des mandarins à mon égard fut bientôt connue des bonzes , qui firent aussitôt éclater leur haine et leur animosité. Je fus personnellement maltraité ; mais le fort de la tempête tomba sur mes pauvres Chrétiens ; les principaux furent cités au tribunal du mandarin , et y reçurent une cruelle bastonnade ; d'autres ne purent échapper à ce mauvais traitement qu'à force d'argent ; il y en eut à qui on ne voulut jamais permettre de cultiver leurs terres ,

parce qu'ils ne voulurent pas contribuer au culte des idoles.

Vous n'aurez pas de peine à juger, mon cher frère, de l'accablement de tristesse où je me trouvai, en voyant souffrir ainsi mes chers disciples, et s'évanouir en un instant les grandes espérances que j'avois conçues d'accroître mon troupeau. Cinq cents idolâtres se dispoient alors au baptême, et il y en avoit parmi eux d'un rang distingué, entre autres un jeune homme dont le père avoit été gouverneur de cette ville, et un mandarin de guerre : cette charge répond à peu près à celle de colonel en France.

Mon dessein étoit d'acheter une maison dans cette ville et d'y bâtir une église ; j'y avois destiné environ trois cents écus, qui étoient le fruit des épargnes que j'avois faites pendant quinze ans sur ma pension annuelle. Cette somme a été employée au soulagement de mes néophytes persécutés, qui ont fait paroître une fermeté inébranlable. Je ne la regrette point ; c'est un argent qui appartenoit à Notre-Seigneur ; il n'a pas voulu que j'en fisse l'usage que je m'étois proposé ; il m'en a marqué un autre qui lui étoit plus agréable ; j'en suis également content.

Vous finissez votre lettre, mon cher frère, par des offres de service auxquelles je suis très-sensible. Si j'avois quelque demande à vous faire, elle ne regarderoit pas ma personne, mais uniquement le service de Dieu et l'entretien des catéchistes, si nécessaires pour étendre la religion et pour conserver la piété des nouveaux fidèles. Nous ne pouvons pas nous passer de la protection des mandarins, et l'on ne s'entretient dans leurs bonnes grâces, qu'en leur faisant de temps en temps quelques présents. Les Chinois ont accoutumé de leur offrir de l'argent ; une pareille dépense est au-dessus de nos forces. Six pistoles ne seroient pas un présent digne d'un man-

darin , et cette somme , toute modique qu'elle est , suffit pour la subsistance d'un catéchiste , qui s'occupe uniquement des fonctions de zèle , et qui contribue par lui-même à la conversion d'un grand nombre d'infidèles. Ainsi , nous nous sommes mis en possession de ne présenter aux mandarins que quelques curiosités d'Europe. Voici à peu près ce qui peut leur faire plaisir : des montres , des télescopes , des microscopes , des lunettes , des miroirs de toutes les espèces , plats , convexes , concaves , ardents , etc. ; de belles perspectives peintes ou gravées , des miniatures , des modes enluminées , des étuis de mathématiques , des cadrans , des compas , des crayons de mine de plomb , des toiles bien fines , des ouvrages d'émail , etc. Je vous prie surtout de ne me pas oublier dans vos prières , comme je ne vous oublie jamais dans les miennes , étant avec toute l'affection et la tendresse imaginables , etc.

LETTRE

Du père d'Entrecolles , missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine.

A Pekin , le 19 d'octobre 1720.

NOUS ressentîmes , le 11 juin , à neuf heures et trois quarts du matin , un tremblement de terre qui dura environ deux minutes ; ce n'étoit là que le prélude de ce qui devoit arriver le lendemain. Les secousses recommencèrent vivement à sept heures et demie du soir , et continuèrent de même pendant l'espace d'environ six minutes. Dans toute autre occasion , une minute passe vite ; mais elle paroissoit bien longue dans la triste situation où nous nous

trouvions. Un ciel noir qui s'embrase çà et là par intervalle, et qui menace de tous côtés de lâcher la foudre; une mer dans sa plus implacable fureur, sont des spectacles bien moins effrayans que ces soudaines et irrégulières agitations de la terre. On ne sait alors où trouver un asile; le toit qui vous couvre va, ce semble, vous écraser; les murailles qui vous environnent semblent être sur le point de fondre sur vous; la terre qui vous porte est prête à vous engloutir. Fuit-on un danger, on se jette dans un autre; on court à la mort, par le désir même de sauver sa vie : c'est ce qui m'arriva; je sortis de ma chambre avec précipitation, et il ne s'en fallut rien que je ne fusse enseveli sous les ruines d'un bâtiment voisin; du moins fus-je enveloppé d'un tourbillon de poussière, d'où je ne pus me tirer qu'avec l'aide d'un valet, qui me conduisit, comme il auroit fait un aveugle, dans une cour spacieuse qui est devant notre église. Je fus effrayé de voir cette masse énorme pencher de côté et d'autre, bien que les murailles aient en bas dix pieds, et cinq en haut d'épaisseur; les cloches nous auroient marqué par leurs sons irréguliers le redoublement des secousses, si nous eussions été en état d'y faire attention. On n'entendoit dans toute la ville qu'un bruit confus de cris et de hurlemens; chacun craignant pour soi une destinée semblable à celle de ses voisins, qu'on croyoit être accablés sous les ruines des édifices. Le calme revint enfin, quoiqu'on ne laissât pas d'éprouver le reste de la nuit dix autres secousses, mais qui furent moins violentes. On ne commença à se tranquilliser qu'au point du jour, lorsqu'on vit que le mal n'étoit pas si grand qu'on se l'étoit figuré. Il n'y a guère eu que mille personnes écrasées dans Pekin : comme les rues y sont la plupart fort larges, on pouvoit aisément se mettre hors de la portée des bâtimens qui s'érouloient. Nous avons eu vingt jours de suite, par intervalle,

quelques légers tremblemens; il y en a eu de semblables à cent lieues aux environs de Peking; on croit qu'ils ont été causés par les mines qui se trouvent dans les montagnes situées à l'occident de Peking, d'où se tire tout le charbon de terre qui se consume dans le pays. Un peu au-delà des premières montagnes, Cha-tchin, lieu très-peuplé, d'un grand commerce, et dont la triple enceinte de murailles forme comme trois villes différentes, a été abîmé à la troisième secousse du grand tremblement que j'ai décrit. Dans un village, il s'est fait une large ouverture, par laquelle il y a de l'apparence que les exhalaisons sulfureuses se sont évaporées. Dans cette même année, en Tartarie, à cent cinquante lieues d'ici, il s'est ouvert un volcan dans un vallon entouré de montagnes. C'est ainsi que le Créateur avertit les infidèles qu'ils ne doivent leurs hommages qu'à lui seul, et que quand il lui plaît, il arme les créatures insensibles pour venger ses intérêts, et punir les hommes coupables.

Le tremblement de terre qui, dans Peking, a mis la sceau à la réprobation de tant d'idolâtres écrasés ou étouffés, a été un coup de prédestination pour le seul Chrétien que nous y avons perdu. Il s'appeloit *Pierre Fan*: il étoit né esclave d'un mandarin tartare, aussi considérable par ses richesses que par son rang. Ce mandarin idolâtre avoit fait plusieurs tentatives inutiles, pour engager le néophyte dans des actions superstitieuses qui concernoient le culte des idoles; il ne se rebuta point de sa fermeté et de sa résistance, il entreprit même de lui faire renoncer sa foi. Il eut recours d'abord aux caresses, aux promesses et aux bienfaits; puis il en vint aux menaces, ensuite aux mauvais traitemens, et il le fit battre plusieurs fois d'une manière cruelle: rien n'ébranla la constance du néophyte. « Je suis votre esclave, » lui disoit-il, mon corps est à vous, mais mon âme

» est uniquement à Dieu; vous pouvez m'ôter la
» vie, mais vous ne m'ôterez jamais ma foi. » Cette
réponse irrita de plus en plus le mandarin. Après
lui avoir fait donner une cruelle bastonnade, il le fit
attacher à un poteau : « C'est à ce coup, lui dit-il
» transporté de fureur, qu'il faut que tu renonces
» à ta religion; ou bien, si tu hésites un instant, on
» te coupera la chair par morceaux, on la grillera à
» tes yeux, et on la donnera à mes chiens pour leur
» servir de pâture. » Ces menaces ayant été inutiles,
on en vint à cette barbare exécution. Le néophyte
vit tranquillement sa chair dévorée par les chiens,
et il n'en fut que plus inébranlable dans sa foi. Le
maître, vaincu par la constance de son esclave, parut
mettre fin à la persécution. Il étoit mandarin dans
le tribunal des trésoriers, et il voulut à quelque
temps de là, obliger le néophyte à détourner se-
crètement une somme d'argent du trésor impérial.
Celui-ci refusa de lui obéir, sur ce que la loi qu'il
professoit ne lui permettoit pas de coopérer à une
pareille injustice. Cette nouvelle résistance ne fut pas
impunie : on l'inquiéta par l'endroit qui lui étoit le
plus sensible, en lui ôtant les moyens de pratiquer
les devoirs de sa religion; on mit une garde à la
porte de la maison, pour l'empêcher de sortir et
d'aller à l'église. L'ardeur du néophyte ne fut pas
ralentie par cet obstacle, et il trouva le secret de le
surmonter. Au plus fort de l'hiver, il sautoit de grand
matin la muraille, venoit entendre la première messe,
et s'en retournoit par le même endroit chez son
maître, sans que personne en eut connoissance
que sa femme, pour laquelle il n'avoit rien de caché.
Tant de vertu et de probité toucha enfin le cœur du
mandarin; il jugea qu'un homme de ce caractère
étoit incapable d'aucune action qui fût contraire à son
devoir, et il avoit pris le dessein de le faire son
premier intendant. Mais Dieu avoit d'autres vues sur

son serviteur ; il fut presque écrasé durant le tremblement de terre , et il ne lui resta de vie que pour se préparer à la mort. Il rendit son âme à son Créateur avec de grands sentimens de piété, et en prononçant les saints noms de JÉSUS et de MARIE.

Au récit d'une mort si édifiante, je joindrai la conversion d'une veuve d'un rang très-distingué, belle-sœur du président de la cour qui a dans son ressort la Tartarie et les royaumes tributaires, et qui étoit ci-devant gouverneur-général des deux plus belles provinces de la Chine, *Nankin* et *Kiam-Si*. Le père Jartoux lui conféra, l'année passée, le baptême dans son lit où elle étoit malade, et quatre jours avant sa mort, elle avoit déclaré à ses enfans et à sa famille, qu'étant maîtresse de ses volontés, elle leur défendoit expressément de témoigner la moindre opposition à son dessein. Tandis que les Missionnaires faisoient la cérémonie en présence de toute la famille, elle s'écria jusqu'à deux fois d'une voix claire et distincte : *Ah ! que je sens de consolation !* A peine le Missionnaire se fut-il retiré, que sa sœur la présidente vint lui rendre visite. La malade lui annonça aussitôt qu'elle étoit chrétienne, et qu'elle avoit été baptisée par *Toulaoye* (c'est le nom chinois du père Jartoux). La présidente, après un moment de réflexion, la loua hautement, et lui recommanda de ne penser plus qu'à son salut, et d'observer exactement ce que le père lui avoit enseigné. Elle connoit fort le Missionnaire, qui depuis douze ans avoit lié une amitié étroite avec son mari. Mais que le sort de celui-ci est à plaindre ! il est mort depuis peu dans son infidélité en Tartarie, où Dieu ne permit pas que le père Jartoux se trouvât pour travailler au salut de ce mandarin son ami, qui ne paroissoit pas fort éloigné du royaume de Dieu.

L E T T R E

*Du père d'Entrecolles , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à Madame***.*

A Pekin , le 19 octobre 1720.

MADAME,

La paix de N. S.

L'OBLIGATION que vous a cette mission , autorise la liberté que je prends de vous témoigner notre reconnaissance , sans avoir l'honneur de vous connoître que sous le titre de mère spirituelle d'une foule d'enfans chinois régénérés chaque année dans les eaux du baptême par les catéchistes que vous entretenez à ce dessein. J'ignore , Madame , et votre nom , et le rang que vous tenez en Europe : je vois seulement , sur la liste des bienfaiteurs pour lesquels nous devons offrir à Dieu nos prières , qu'une dame anglaise fournit libéralement , depuis plusieurs années , de quoi entretenir des catéchistes , dont la principale fonction soit d'aller chercher chaque jour , et baptiser les enfans qui sont exposés en grand nombre dans les rues , et que la pauvreté de leurs parens condamne à la mort , presque au même instant qu'ils ont commencé de vivre. La vie que vous leur donnez , en leur procurant le baptême , est sans comparaison plus précieuse que celle qu'ils perdent ; lavés dans le sang de Jésus-Christ , ils sont aussitôt recueillis et mis en sûreté comme le pur froment dans les greniers du Père de famille , sans que les puissances de l'enfer et la malignité du siècle puissent

les lui enlever. Dans la destination que vous avez ordonné qu'on fit de vos aumônes, j'ose dire, en me servant des paroles du Sauveur, que vous avez choisi la meilleure part, puisqu'elle ne peut ni vous échapper ni se perdre. Cette portion de l'héritage de Jésus-Christ qui vous est échue, n'a rien souffert des temps fâcheux où s'est trouvée cette église naissante : vos innocentes colonies n'ont point diminué, et n'ont jamais cessé de peupler la vraie terre promise. Aussi ne devez-vous pas douter que ce grand nombre d'enfans qui sont maintenant devant le trône de l'Agneau, ne bénissent sans cesse la main charitable qui leur a procuré le bonheur dont ils jouissent, et qu'ils ne soient autant de précurseurs qui vous recevront un jour dans les tabernacles éternels.

Il n'y a guère d'années où nos seules églises de Pekin ne comptent cinq ou six mille de ces enfans purifiés par les eaux du baptême ; cette récolte est plus ou moins abondante, à proportion du nombre de catéchistes que nous pouvons entretenir. Si nous en avons un nombre suffisant, leur soin ne s'étendrait pas seulement aux enfans moribonds qu'on expose ; ils auroient encore d'autres occasions d'exercer leur zèle, surtout en certains temps de l'année, que la petite vérole ou des maladies populaires enlèvent une quantité incroyable de petits enfans. Quelques libéralités faites à propos, engageroient les médecins chinois à se laisser accompagner par un catéchiste, qui auroit par-là une entrée libre dans les différentes maisons où ces médecins sont appelés. On gagneroit de même des sages-femmes infidèles, qui permettroient à des filles chrétiennes de les suivre. Il arrive souvent que les Chinois, se trouvant hors d'état de nourrir une nombreuse famille, ordonnent aux sages-femmes d'étouffer dans un bassin plein d'eau les petites filles, aussitôt qu'elles sont nées. Ainsi ces tristes victimes de l'indigence de leurs

parens, trouveroient la vie éternelle dans ces mêmes eaux , qui leur ôtent une vie courte et périssable.

Le croirez-vous , Madame , que nous avons su gagner un prêtre des idoles , et l'intéresser dans une œuvre si sainte ? C'est forcer en quelque sorte le démon à coopérer au salut des âmes. Nous y avons réussi après bien des difficultés que notre patience nous a fait surmonter. Le bonze dont je parle , préside à un temple situé dans le quartier le plus grand et le plus peuplé de Pekin : c'est là qu'on rassemble chaque jour les petits enfans exposés dans le quartier. Moyennant une somme d'argent que nous donnons chaque mois au bonze , un catéchiste a la permission d'entrer tous les jours dans le temple , d'en parcourir tous les endroits , et d'y exercer librement ses fonctions.

Je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici quelques traits d'une providence toute particulière de Dieu , sur plusieurs de ces enfans livrés par leurs parens à une mort certaine. Vous admirerez avec moi les voies secrètes et miséricordieuses , par lesquelles la bonté divine leur ouvre la porte du ciel. Un de nos frères qui est employé au service de l'Empereur , fut appelé à la maison de plaisance de ce prince pour y soulager quelques malades ; il partit dès le matin ; et comme dans le chemin il s'occupoit intérieurement de Dieu , il se sentit pressé tout à coup de prendre un sentier plus écarté , apparemment afin d'y être plus recueilli. A peine y fut-il entré , qu'il aperçut un cochon qui tenoit un enfant entre ses dents , et qui étoit prêt à le dévorer : il poursuivit l'animal , et lui enleva sa proie. L'enfant tout sanglant donnoit encore des signes de vie ; il reçut le baptême , et peu après il s'envola au ciel.

Un Chrétien s'acquittant d'une corvée dont on l'avoit chargé , se détermina , sans savoir pourquoi , et contre toute apparence de raison , à marcher le

long de la rivière ; il trouva sur les bords une petite caisse , où il devoit juger qu'étoit un enfant mort ; cependant il se sent inspiré de l'ouvrir , et il aperçoit que l'enfant se remue , et semble lui dire à sa manière : *Voici de l'eau , à quoi tient-il que je ne sois baptisé ?* Le Chrétien ne perdit pas de temps , et lui conféra le baptême.

Tout récemment , un de nos Chrétiens passant de grand matin dans une rue , aperçut une petite caisse vide à la porte d'une maison qui étoit encore fermée ; il se douta que cette caisse étoit destinée à mettre quelque petit enfant , qu'on devoit venir prendre à la pointe du jour pour l'enterrer ; sur quoi il prend de l'eau , et se cache aux environs de la maison pour mieux observer toutes choses. Il ne se trompa point dans sa conjecture ; au bout de quelque temps la porte s'entr'ouvre , il accourt , et il trouve à terre un enfant près d'expirer , qu'il baptise sans que personne en eût connoissance.

Un médecin , dont je connois depuis long-temps le zèle et la piété , voulant planter un arbre au milieu de sa cour , envoya un domestique dans la place voisine pour y creuser et lui apporter de la terre. Ce domestique , dans la vue d'épargner sa peine , alla dans un autre endroit , où il aperçut de la terre fraîchement remuée ; à peine y eut-il foui , qu'il découvrit une petite bière qui venoit d'y être mise : il l'ouvre , et il trouve un enfant qui respiroit encore ; il va sur le champ en donner avis à son maître ; celui-ci prend de l'eau bénite , et arrive à temps pour baptiser l'enfant , qui meurt un moment après avoir reçu le baptême. N'a-t-on pas , Madame , dans un pareil événement , de quoi répondre à cette demande du Prophète-Roi : « S'en trouvera-t-il quelqu'un , » Seigneur , qui étant déjà dans le tombeau , éprouve » encore vos miséricordes ? Ceux qui sont entrés » dans la région de l'oubli et des ténèbres , peuvent-

» ils espérer d'avoir part aux effets admirables de
 » votre bonté? Les médecins viendront-ils les mettre
 » en état de chanter vos louanges? » *Numquid*
medici suscitabunt, et confitebuntur tibi? (Ps. 87).

A ces traits de la miséricorde de Dieu sur les enfans nés de parens infidèles, je joindrai un trait de la justice divine, qui vient d'éclater sur un cruel persécuteur. Nous voyons arriver dans cette église naissante, ce qui arrivoit vers les premiers siècles du christianisme. Dieu permettoit que les tyrans tourmentassent ses fidèles serviteurs, mais son bras vengeur ne tarδοit guère à s'appesantir sur eux. Ces punitions éclatantes confirmoient les vérités chrétiennes, soutenoient les justes dans l'oppression où ils étoient, et servoient de frein à la malice des ennemis de Jésus-Christ, qui osant blasphémer contre son saint Nom, se vanτοient d'abolir sur la terre les fêtes et les solennités de son Eglise. C'est le père Gozani, missionnaire de notre Compagnie, qui m'apprend ce que j'ai l'honneur de vous mander. Sa lettre est datée du 28 juin de cette année.

« Vous aurez appris sans doute, me dit-il, ce
 » que nos Chrétiens souffrirent l'année dernière dans
 » la ville de Lou-y. Dieu vient de punir avec éclat
 » le mandarin, auteur de cette persécution. Ce mi-
 » nistre de satan avoit proscrit le christianisme de
 » tout son district par divers actes publics, où il
 » s'efforçoit de décrier et de rendre odieux les pré-
 » dicateurs de l'évangile. Peu après il voulut forcer
 » tous les Chrétiens du village de Kao-kia-tan, d'ab-
 » jurer leur foi. Sa rage se déploya toute entière sur
 » *François Ou*, chef de cette chrétienté : il envoya
 » arracher de sa maison les images de Jésus-Christ
 » et de sa sainte Mère; il se les fit apporter devant
 » son tribunal, et les remit en des mains sacrilèges
 » pour les brûler en sa présence : après quoi il fit
 » donner jusqu'à trois fois au néophyte une si cruelle

» bastonnade , qu'il expira sous les coups. Nous
 » n'osâmes pas alors porter nos plaintes au pied du
 » trône ; l'Empereur n'avoit fait que trop connoître
 » qu'il étoit peu satisfait des Européens. Mais le
 » Seigneur prit sa cause en main , et la vengeance
 » suivit de près tant de crimes. Cette même année ,
 » le mandarin a perdu un fils qu'il aimoit avec pas-
 » sion ; peu après , la mort lui a enlevé sa belle-fille :
 » vers le même temps , il apprend que sa maison
 » paternelle , fort éloignée du lieu de son manda-
 » rinat , a été embrasée tout à coup et réduite en
 » cendres , sans qu'on ait jamais pu découvrir la
 » cause de l'incendie. Ce mandarin en proie au cha-
 » grin et à la douleur , y succombe enfin , et une
 » mort précipitée cite son âme au jugement du juste
 » Juge. Il semble que la justice divine ait voulu
 » poursuivre son cadavre jusqu'après sa mort. Le
 » cercueil étoit porté en pompe dans une barque sur
 » le grand fleuve *Hoam-ho* : ceux qui restoient de
 » sa famille accompagnoient le cercueil , et se reti-
 » roient dans son pays , chargés des richesses qui
 » étoient le fruit des injustices du mandarin. Tout
 » à coup des voleurs viennent fondre sur la barque ,
 » blessent une partie de ceux qui y étoient , écartent
 » les autres , et pillent les trésors qu'ils y trouvent.
 » Le cercueil fut abandonné par les domestiques
 » sur un rivage désert , ce qui est à la Chine le
 » comble de l'infortune. On a remarqué pareillement
 » que les trois gentils dont le mandarin s'étoit servi
 » pour brûler les saintes images , ont péri tous trois
 » cette même année. »

Mais pour revenir , Madame , aux enfans exposés
 de nos Chinois infidèles , j'ai cru que vous verriez vo-
 lontiers quelques extraits d'un livre chinois qui m'est
 tombé depuis peu entre les mains. Vous y trouverez
 des sentimens d'une compassion naturelle à l'égard
 de ces enfans infortunés et des autres malheureux ,
 qui

qui vous affectionneront encore davantage à une nation , où l'on naît avec des inclinations si bien-faisantes , et qui vous inspireront de l'estime pour les sages de la Chine. Vous y verrez ce que dit l'Apôtre , *que les gentils qui n'ont pas la loi , sont naturellement ce qui est de la loi , et que ces gens-là n'ayant pas la loi , sont leur loi à eux-mêmes.* Enfin ce zèle des infidèles à secourir des misérables , piquera peut-être d'une sainte émulation tant de Chrétiens que l'apôtre saint Pierre appelle *la race choisie*, *la nation sainte*, *le peuple bien aimé de Dieu*, qui chérit toutes ses créatures , mais surtout celles qui ont été formées à son image et à sa ressemblance.

Le livre dont j'ai tiré les textes que je traduis , a pour titre : *Le parfait bonheur des peuples.* J'aurois mieux aimé l'intituler : *Le parfait mandarin faisant le bonheur des peuples*, parce qu'en effet l'auteur de ce livre étoit un excellent mandarin , qui n'a fait que se copier lui-même , en prescrivant les devoirs d'un gouverneur de ville. Les endroits que je vais citer , sont tirés des ordonnances ou des instructions qu'un sage mandarin doit afficher publiquement , soit lorsqu'il entre en charge , soit dans le cours de son administration. J'ajouterai au texte quelques remarques qui en faciliteront l'intelligence , et qui vous aideront à mieux connoître le génie , les mœurs et les coutumes des Chinois.

PROJET D'UN HÔTEL DE MISÉRICORDE POUR LES ENFANS EXPOSÉS.

Exhortation pour l'exécution de ce projet.

C'EST la grande perfection du Ciel suprême , que d'aimer à donner l'être et à le conserver : de même c'est le caractère d'une belle âme , que d'avoir de la sensibilité et de compatir aux misères d'autrui. Le

Ciel, en conséquence de cet amour qu'il a pour ses ouvrages, a soin, lorsque dans le printemps les plantes et les arbres commencent à pousser, qu'il ne tombe ni neige ni gelée blanche, qui causeroient la mort à ces premières productions : c'est par la même raison qu'en certain temps de l'année, viennent les grandes crues d'eau, qui ne permettent pas de pêcher dans les rivières. Si le Ciel est si attentif aux besoins des plantes, des animaux et des poissons; s'il les aime, s'il les protège, quelle doit être sa providence et son amour envers l'homme!

Cependant nous voyons parmi le peuple des gens si pauvres (1) qu'ils ne peuvent fournir les alimens nécessaires à leurs propres enfans; c'est pour cela qu'il s'en expose un si grand nombre. Autrefois, sous une ancienne dynastie, on tâcha de pourvoir à la conservation de ces enfans exposés : on bâtit à ce dessein un édifice, qui fut nommé l'*Hôtel des enfans de la miséricorde*. Quand on trouvoit un enfant exposé, on le portoit à l'hôpital, et le mandarin lui donnoit une nourrice pour l'allaiter. Cette nourrice recevoit du trésor royal une somme d'argent et certaine quantité de riz. C'est ainsi que l'Empereur (2), par une libéralité digne d'un grand monarque, se montroit le père de son peuple, en prenant soin de ces pauvres orphelins.

Sous une autre dynastie, deux grands de l'Empire, l'un nommé *Kia-pino*, l'autre, *Tchin-hoen*, entreprirent de faire nourrir et élever les enfans exposés. On prétend qu'ils sauvèrent la vie à plusieurs milliers d'enfans, qu'on surnommoit par reconnaissance des noms de ces grands hommes *Kia* et *Tchin*: on les appela les petits *Kia-tchin*.

Mon peuple, on a destiné une somme à l'éducation des orphelins de votre ville; c'est là une suite du parfait gouvernement sous lequel nous vivons : je vous exhorte à concourir à cette bonne œuvre; la

chair et le sang (3) n'y ont, comme vous savez, nulle part, puisque je n'ai ici ni parens ni alliés.

A la vérité, c'est dans la ville où réside la cour, dans les capitales de province, et dans les lieux de grand commerce, que s'exposent un plus grand nombre d'enfans; néanmoins on ne laisse pas d'en trouver dans les lieux les moins fréquentés (4) et même à la campagne. Comme les maisons sont plus ramassées dans les villes, aussi s'en aperçoit-on plus aisément qu'ailleurs : mais partout on a besoin de secours pour l'entretien de ces petits infortunés. Si plusieurs personnes pieuses vouloient former à ce dessein une société, on trouveroit abondamment de quoi exécuter un projet si utile.

Voici quelles sont mes vues : il faudroit choisir un vaste emplacement dans un lieu sain et agréable. Là, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué dans des siècles plus reculés, on construïroit un logement, qu'on nommeroit, comme autrefois, *Hôtel des enfans de la miséricorde* : on inviteroit les gens de qualité et les lettrés de distinction dont la probité est connue, à entrer dans ce dessein. Votre mandarin, en qualité de père du peuple, sera à la tête de cette bonne œuvre; il s'y emploïra de toutes ses forces, et fournira exactement l'argent que donne l'Empereur. Il aura pour adjoints les plus distingués de la ville, les lettrés et les personnes riches qui voudront y contribuer. Les officiers qu'on chargera de recueillir les enfans exposés, partageront la ville entre eux, et tous les matins ils visiteront le quartier qui leur aura été assigné. Ils se rendront à l'hôtel vers le midi. Tous les ans, on choisira parmi les associés douze personnes qui présideront chacun à son tour pendant un mois à cet établissement, et qui auront soin que tout soit dans l'ordre et que rien ne manque. Ce président ne doit, sous aucun prétexte, s'absenter de l'hôtel pendant son mois.

De plus, on choisira un homme d'âge et de probité, à qui on donnera d'honnêtes appointemens, pour loger dans l'hôpital et n'en sortir jamais. Il sera l'économe de la maison et en aura le détail. Comme le nombre des enfans et des nourrices augmentera chaque jour et chaque mois, il faut avoir soin que les vivres et l'argent ne viennent point à manquer. Ainsi, c'est aux principaux associés, et surtout au président, à faire éclater leurs libéralités, et à inventer de nouvelles adresses pour amasser des aumônes, afin de fournir à la dépense, et même au-delà s'il se peut. Du surplus et des épargnes, on achètera des terres fertiles, afin d'avoir une ressource dans le temps de la cherté, et de rendre cet établissement durable.

Pour ce qui est du corps de l'édifice, telle est mon idée. On élèveroit d'abord un grand portail, avec une vaste enceinte de murailles bien solides. Après le frontispice et sa cour, se verroit un peu au-delà une deuxième cour, terminée par un grand corps-de-logis destiné aux assemblées, à recevoir les visites, et à traiter des affaires communes. Sur les deux aîles de la cour, il y aura deux galeries pour communiquer avec l'intérieur de la maison, sans passer par la salle du conseil. D'un côté de ce corps-de-logis seront les offices, et de l'autre, les greniers.

Dans le grand vide de l'enceinte qu'on a laissé de chaque côté des bâtimens que je viens de marquer, le logement des nourrices (5) formera de grandes cours : il y aura, par exemple, trente chambres de plain-pied ; on pourra loger trois nourrices dans chaque chambre. Derrière ces logemens, il faudra laisser un grand terrain, et y faire une espèce de jardin, afin que durant les chaleurs, le vent frais pénétre partout, et qu'on soit moins incommodé de cet air brûlant et étouffé qui cause tant de maladies.

différentes. Outre cet avantage, on aura encore celui d'y sécher commodément le linge et les habits.

Ces corps-de-logis, destinés à loger les nourrices, auront deux portes qui seront gardées avec soin par deux matrones, auxquelles on donnera de bons appointemens : elles prendront garde que des gens inconnus et oisifs ne se glissent dans l'intérieur de l'hôtel. Chaque nourrice, outre la nourriture qu'elle aura dans la maison, recevra encore des gages, afin qu'elle soit en état de secourir sa famille.

Mais afin qu'on ne soit pas trompé au choix qui sera fait des nourrices, on n'en recevra point qui n'ait une caution.

Outre les nourrices entretenues dans l'Hôtel de miséricorde, on en pourra avoir au-dehors, selon le besoin : on donnera à chacune des gages et trente mesures (a) de riz par mois. L'économe visitera de trois en trois jours les petits enfans qui sont dans l'hôtel et au-dehors. S'il les trouve hâves, défaits et en mauvais état, il avertira sérieusement la nourrice de son devoir. S'ils sont malades, il fera venir un médecin propre pour les enfans. Si c'étoit la nourrice qui fût malade, il appellera le médecin des personnes âgées, afin que par le pouls (6) il juge de la nature du mal. On trouvera sans doute des médecins charitables qui feront gratuitement ces visites; sinon on arrêtera ce qu'on doit leur donner par reconnoissance : l'espérance d'un gain honnête les engagera à apporter leurs soins pour bien traiter et guérir les malades.

Que si l'on se contente de bâtir un hôpital, sans se mettre en peine si le logement des nourrices est humide, étroit, obscur, sans air, chaud en été, froid en hiver, sans ordre et sans propreté, les maladies

(a) Une mesure de riz suffit et au-delà pour la nourriture d'un jour.

y seront continuelles. On doit s'attendre que des nourrices qui n'ont point l'affection d'une mère, et que le seul intérêt retient dans l'hôtel, ne seront guère sensibles à la santé ou à la maladie des orphelins qui leur sont confiés; et si on ne les veille, la mort enlèvera un grand nombre de ces pauvres enfans. En ce cas-là, de quoi auroit-il servi de les ramasser avec tant de soins et de fatigues? Il eût été aussi à propos de les laisser mourir d'abord. S'il n'est question que de leur prolonger la vie de quelques jours, pourquoi s'engager à tant de frais? La charité dont on use à leur égard seroit assez inutile.

Voici encore un règlement à observer. On arrêtera un jour de chaque mois le rôle des aumônes qui auront été ramassées ou apportées. Trois jours auparavant, l'économe enverra des billets chez le président et ses associés, pour leur donner avis du jour destiné à cette assemblée. On donnera un petit repas avant l'ouverture du conseil : chaque table n'aura que cinq assiettes. On doit éviter la dépense, afin de garder long-temps des coutumes une fois établies; il faut en interdire le vin qui conduiroit à un traitement dans les formes : ce n'est pas pour se régaler qu'on s'assemble, c'est pour traiter d'affaires. Cependant lorsqu'il fera grand froid, on se permettra trois coups de vin. Les restes du repas seront abandonnés aux domestiques des officiers, avec du riz à discrétion. J'ai cru devoir établir ce petit repas, de crainte que plusieurs ne terminassent les affaires avec trop de précipitation, pour se rendre au plutôt chez eux.

Quant aux aumônes faites en argent, le président du mois et l'économe marqueront exactement et le nom du bienfaiteur et la qualité de l'aumône : on fera un rôle du total pour être présenté aux officiers assemblés, qui examineront combien il aura été reçu dans le mois, soit en argent, soit en denrées; combien on a dépensé, et ce qui reste de surplus; com-

bien on a reçu d'enfans exposés; combien en ont été livrés à ceux qui ont voulu s'en charger; combien il en est mort; enfin, le nombre des personnes qui sont à la charge de la maison. On confrontera de la sorte la recette, la dépense, et ce qu'il y aura de reste; tout cela s'écrira sur un registre qui demeurera entre les mains du président du mois. L'argent sera enfermé dans un coffre, et on marquera la somme qui y est contenue: le riz se mettra dans les greniers, et on écrira la quantité qu'il y en a. En tout cela on aura un grand soin que les comptes soient exacts.

Pour déterminer le nombre des hommes qui seront chargés de ramasser les enfans exposés, il faut avoir égard à l'étendue du lieu. Communément, on peut partager en quatre quartiers le dedans, de même que le dehors de la ville: ainsi, il faudroit huit hommes, un pour chaque quartier. Ils auront chacun une brouette ombragée d'un dais, lequel, en hiver, sera couvert d'un bon tapis, pour défendre du vent et du froid les enfans qui y seront recueillis. On le couvrira en été d'une toile fine et déliée, qui soit propre à briser les rayons du soleil, et à recevoir la fraîcheur de l'air. S'ils trouvent quelque enfant qui vienne d'expirer, ils doivent aussi le recueillir pour lui donner la sépulture: c'est un devoir d'humanité qui ne peut se refuser.

J'ai dit qu'il se trouve des gens (7) qui viennent demander de petits enfans pour les élever: il faut fixer un jour chaque mois pour traiter de cette affaire. Le président du mois et l'économe s'informeront du nom de celui qui souhaite un de ces enfans, de son pays, de ses mœurs et de sa profession; ils feront un mémoire de tous ces articles, et pour n'être pas trompés, ils s'instruiront de la vérité par des perquisitions secrètes. D'ordinaire il s'expose beaucoup plus de filles que de garçons: ceux qui

viennent demander des filles qu'on a déjà nourries pendant quelque temps, n'ont souvent d'autre vue que de les vendre; et pourvu qu'il leur revienne de l'argent, ils se mettent peu en peine à qui, et pour quels usages ils les vendent. C'est à quoi l'on doit faire des attentions sérieuses.

Une fois chaque année, le mandarin et tous les officiers de la maison s'assembleront. On marquera sur un registre les bienfaiteurs de l'année, avec leur nom, leur surnom, ce qu'ils ont donné en argent ou en denrées; on aura aussi un catalogue exact des petits enfans, soit garçons, soit filles, qui ont été admis dans l'hôpital.

Quand les enfans seront parvenus à un certain âge, on leur donnera le nom de ceux qui leur ont tenu lieu de véritables pères en leur conservant la vie, et en leur procurant l'éducation qu'ils ont eue: et en cela on a principalement en vue d'immortaliser la mémoire d'un si grand bienfait, et de faire bénir sans cesse un gouvernement où se trouvent de si sages lois établies (8).

REMARQUES.

(1) LES Chinois multiplient beaucoup, et c'est ce qui cause leur pauvreté. D'ailleurs un père vit sans honneur, s'il ne marie tous ses enfans: un fils manque au premier devoir de fils, s'il ne laisse pas une postérité qui perpétue sa famille. De là les concubines, et ensuite l'indigence.

(2) Il n'est pas croyable combien l'Empereur donne tous les ans de ses revenus en aumônes, pour l'entretien des pauvres. Il suit en cela un usage constamment établi dans l'Empire.

(3) L'auteur dit que la chair et le sang n'ont point de part à ses exhortations, qu'il n'a dans la ville ni parens ni alliés: sur quoi il est à observer qu'aucun

mandarin ne peut être gouverneur de sa propre ville, ni même de sa province : le parent d'un vice-roi ne peut être gouverneur d'une ville du district de ce vice-roi. On prend cette précaution, afin que le mandarin gouverne les peuples avec plus d'équité.

(4) Dans les provinces, il meurt quantité de ces enfans exposés, parce que des mandarins ayares chargent une seule nourrice d'en allaiter plusieurs. A Jao-tcheou et dans les villes des environs, il s'expose peu d'enfans : les pauvres les mettent pendant la nuit à la porte de l'hôpital; en hiver il y a une espèce de crèche avec du coton; on y met l'enfant, on sonne la cloche et on s'enfuit aussitôt. Le portier accourt et prend l'enfant qu'il remet entre les mains des nourrices. Je viens d'apprendre qu'il ne me sera pas difficile de gagner le portier de l'hôpital de Jao-tcheou, et de procurer par ce moyen-là le baptême à plusieurs enfans moribonds. Un vainqueur enrichi des dépouilles de ses ennemis, ne ressent pas plus de joie que j'en ai en ce moment. *Sicut qui invenit spolia multa* (Ps. 118).

(5) A la Chine, les bâtimens publics ont en profondeur ce que ceux d'Europe ont en hauteur : il y a très-peu de maisons à deux étages : les maisons n'ont point de vue sur la rue. On y voit plusieurs appartemens à la suite les uns des autres, qui sont séparés par de grandes cours. Dans toutes les maisons, même dans celles des particuliers, il y a toujours une salle destinée à recevoir les visites.

(6) L'auteur désigne les médecins des personnes âgées, en disant que par le poulx ils connoissent les symptômes de la maladie. Il est certain que les Chinois ont sur cela une expérience que n'ont point les Européens. Un médecin m'a assuré qu'en tâtant le poulx, il connoissoit sûrement si une femme étoit enceinte d'un garçon ou d'une fille.

(7) Un Chinois qui a peu de bien va souvent à

l'hôpital demander une petite fille, afin de l'élever et de la donner pour épouse à son fils. Par-là il épargne l'argent qu'il lui faudroit fournir pour l'achat d'une femme. D'ailleurs, il se persuade qu'une fille qu'il a ainsi tirée de l'hôpital, lui sera plus soumise. Il est rare qu'avant le temps des noces, il se passe rien contre la décence et l'honnêteté; la mère, qui ne sort pas de la maison, a toujours sa petite bru sous ses yeux, outre que la pudeur qui règne à la Chine parmi les personnes du sexe, seroit seule un rempart assuré contre toute apparence de désordre. Les riches qui n'ont pas d'enfans feignent quelquefois que leur femme est enceinte; puis ils vont la nuit chercher un enfant dans l'hôpital, qu'ils font passer pour leur propre fils. Ces enfans, lorsqu'ils étudient, ont le privilège de se faire examiner, et de parvenir aux degrés de bachelier et de docteur. C'est un droit qui ne s'accorde pas aux enfans adoptifs. A la vérité, les parens du père putatif peuvent y mettre opposition, mais ils ne le font pas toujours.

(8) L'auteur a raison de louer les sages lois de la Chine; il seroit seulement à souhaiter qu'elles fussent mieux observées. Il y a quelques années que l'Empereur excita par un acte public, le zèle et la libéralité des mandarins à l'égard des enfans exposés. Il renouvela en même temps les anciens édits contre les parens homicides, et il défendit d'acheter ou d'épouser la femme d'un homme qui est encore en vie. Cet ordre eut de tous côtés de bons effets, mais peu durables par la négligence, ou plutôt par l'avarice des officiers accoutumés à détourner ailleurs l'argent du trésor impérial, destiné à entretenir dans chaque ville ces sages établissemens.

ÉDIT portant défense de noyer les petits enfans.

QUAND on jette sans pitié dans les flots un fruit tendre qu'on vient de produire, peut-on dire qu'on

lui a donné et qu'il a reçu la vie, puisqu'il la perd aussitôt qu'il commence d'en jouir? La pauvreté des parens est la cause de ce désordre; ils ont de la peine à se nourrir eux-mêmes, encore moins peuvent-ils payer des nourrices, et fournir aux autres dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs enfans; c'est ce qui les désespère, et ne pouvant se résoudre à laisser mourir deux personnes, pour en faire vivre une seule, il arrive qu'une mère, afin de conserver la vie à son mari, consent à l'ôter à son enfant. Cependant il ne laisse pas d'en coûter à leur tendresse naturelle; mais enfin, ils se déterminent à ce parti, et ils croient pouvoir disposer de la vie de leurs enfans, afin de prolonger la leur. S'ils alloient exposer leurs enfans dans un lieu écarté, l'enfant jetteroit des cris, et leurs entrailles en seroient émues. Que font-ils donc? ils jettent ce fils infortuné dans le courant d'une rivière, afin de le perdre de vue d'abord, et de lui ôter en un instant toute espérance de vie. Vous me donnez le nom de père du peuple: quoique je ne doive pas avoir pour ces enfans la tendresse des parens qui les ont engendrés, cependant je ne puis m'empêcher d'élever ma voix pour vous dire, avec un vif sentiment de douleur, que je défends absolument de semblables homicides. Le tigre, dit un de nos livres, tout tigre qu'il est, ne déchire pas ses petits; il a pour eux un cœur tendre, il en prend un soin continuel. Quelque pauvres que vous soyez, est-il possible que vous deveniez les meurtriers de vos propres enfans? C'est avoir moins de naturel que les tigres les plus féroces.

ÉDIT public, qui destine un lieu aux sépultures de charité.

LES pauvres n'ont pas comme les autres (1), des lieux destinés à leur sépulture; c'est pourquoi on voit hors des portes (2) de la ville, des cercueils exposés

qui n'attendent que des mains charitables pour les mettre en terre. Il en est de même des étrangers que le commerce attire dans des contrées éloignées de leur terre natale, et qui y meurent inconnus; leur cercueil est sans sépulture, et il se passe quelquefois bien des années sans qu'aucun de leurs parens vienne les reconnoître. C'est principalement lorsqu'il règne des maladies populaires, que les chemins se trouvent couverts de cadavres capables d'empester l'air fort au loin. Alors un mandarin, qui est le pasteur du peuple, pour peu qu'il ait d'entrailles, peut-il n'être pas ému jusqu'au fond de l'âme? Il faut donc acheter un terrain vaste et élevé qui serve à la sépulture des pauvres et des étrangers, et on l'appellera *Cimetière de piété*. On permettra d'y enterrer les pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un sépulcre, et les étrangers pour qui personne ne s'intéresse.

Quant aux cercueils des étrangers qui portent une étiquette où sont marqués leur nom, leur pays et leur famille, si on les trouve en des lieux écartés, les chefs de quartier en avertiront le mandarin. S'ils ont été mis en dépôt dans quelque pagode, ce sera aux bonzes d'en donner avis; et quand le mandarin aura permis de les enterrer, on écrira ce que contenoit l'ancienne étiquette, sur une petite planche qu'on élèvera près du tombeau, afin d'instruire plus aisément ceux de la famille du défunt, qui pourroient venir dans la suite faire des informations (3) de leur parent.

Dans les années de contagion, les pauvres sauront par ce moyen, en quel endroit ils doivent enterrer leurs parens décédés. A l'égard des étrangers que tout le monde abandonne, le mandarin n'aura pas de peine à trouver des gens charitables (4), qui donneront par aumône un cercueil; ou bien il obligera les chefs de quartier à ramasser de quoi fournir à cette dépense; ou enfin, il commandera aux

bonzes d'enterrer ces cadavres abandonnés. On aura grand soin de marquer sur une petite planche l'année que cet étranger est mort, quelle étoit sa figure, et de quelle manière il étoit vêtu. On ordonne que chaque chef de quartier, de même que le bonze qui préside à la pagode, fassent tous les mois un registre de ceux qu'ils auront inhumés, et qu'ils viennent le montrer au mandarin.

Si l'on trouvoit des cadavres ou des ossemens de morts (5) qui n'auroient pas été enterrés, ou qui l'auroient été si mal, que des chiens ou d'autres animaux les auroient découverts, on s'informerait de quelle manière cet accident est arrivé, et l'on punira la négligence de ceux qui ont été chargés de l'inhumation. Les devoirs de piété envers les morts ne sont point sans récompense, l'expérience le prouve assez. Je compte sur l'inclination qui portera surtout les gens de qualité à cette bonne œuvre. J'espère qu'ils veilleront à ce qu'on ne trouve plus de sépulcres à demi-découverts, et qu'ils obligeront les bonzes à recueillir ce qu'il y auroit d'ossemens inhumés, pour les brûler et en conserver les cendres. Plus ils en recueilleront, plus ils amasseront de mérites.

Cependant il faut prendre garde de ne pas confondre les ossemens des hommes, avec les ossemens des bœufs et d'autres animaux qui sont épars çà et là dans les campagnes. Je dis cela, parce qu'on pourroit proposer une récompense à ceux qui apporteroient une charge d'ossemens, comme il s'en trouve en quantité dans les lieux de grand abord, et où il meurt beaucoup de gens inconnus. Mais non, je fais réflexion que le désir du gain porteroit des âmes sordides à déterrer les morts, à voler leurs ossemens, et à y mêler ceux des animaux, afin d'augmenter la charge; et bien loin de rendre par-là aux défunts un devoir de piété, on seroit cause, sans le

vouloir, que leurs âmes pousseront des cris lamentables (6). Il suffit que le mandarin ordonne aux bonzes de recueillir les ossemens des hommes, et de les séparer de ceux des animaux : il ne faut point établir de récompense pour cette bonne œuvre ; c'en est une assez grande que d'avoir la réputation d'homme charitable, et elle doit suffire (7).

REMARQUES.

(1) LES Chinois gardent d'ordinaire chez eux leur cercueil, qui est tout prêt à les recevoir quand le moment de leur mort arrivera, et ils ont une vraie complaisance à le considérer. Ces cercueils sont fort épais, et peuvent résister long-temps à l'air et à la pluie. Il faut quelquefois quatre et même huit personnes pour porter un cercueil vide : on en voit qui sont ciselés délicatement, et tout couverts de vernis et de dorures. Souvent, tel vend ou engage son fils pour procurer un cercueil à son père.

(2) Les sépultures sont ici hors des villes, et autant qu'il se peut, sur des hauteurs. Souvent on y plante des pins et des cyprès. Les sépulcres sont la plupart bien blanchis et d'une construction assez jolie. On n'enterre point plusieurs personnes, même les parens, dans une même fosse, tant que le sépulcre garde sa figure.

(3) Des gens même d'une condition médiocre font souvent transporter le cercueil de leurs parens d'une province en une autre, afin de le placer dans la sépulture de la famille. On vient quelquefois de fort loin examiner à la couleur des ossemens, si un étranger a fini sa vie par une mort naturelle ou par une mort violente. Le mandarin préside à l'ouverture du cercueil.

(4) Il y a des personnes riches, et j'en connois plusieurs, qui font sans peine l'aumône d'un cer-

œuil, ou du moins qui contribuent volontiers à cette dépense.

(5) Ce seroit ici une chose monstrueuse de voir des ossemens de morts entassés les uns sur les autres, comme on le voit en Europe : mais ce seroit une cruauté inouïe de tirer le cœur et les entrailles du mort, pour les enterrer séparément. Il s'en trouve qui ouvrent les sépulcres pour y prendre des bijoux ou des habits précieux. C'est ici un crime qu'on punit très-sévèrement.

(6) On compte à la Chine cent histoires de morts qui ont apparu aux vivans, et l'on y craint les esprits encore plus que quelques-uns ne font en Europe.

(7) Un des grands motifs qui portent les sages de la Chine à la pratique des actions vertueuses, c'est la beauté de la vertu, et la gloire qui en est inséparable.

EDIT sur le soin que doit avoir un mandarin, d'exciter les laboureurs au travail.

IL y a des choses qu'on néglige, parce qu'elles sont communes : cependant elles sont si nécessaires, que le père du peuple y doit apporter ses principaux soins. Telle est l'application du mandarin à animer (1) les laboureurs au travail. Ainsi, quand le temps est venu de labourer et d'ensemencer les terres, le mandarin sort de la ville, et va visiter les campagnes. Quand il trouve des terres bien cultivées, il honore de quelque distinction le laboureur vigilant. Au contraire, il couvre de confusion le laboureur indolent, dont les terres sont négligées ou en friche. Quand on a su profiter de la saison des semences, le temps de la récolte amène la joie et l'abondance ; le peuple éprouve alors que ceux qui le gouvernent, sont attentifs aux besoins de l'état : c'est ce qui le soutient dans un rude travail. Un ancien a bien dit :

Visitez les campagnes au printemps, aidez ceux qui ne sont pas en état de les cultiver; c'est là une manière excellente d'animer les gens au travail. Suivant cette maxime, un mandarin, qui est le pasteur du peuple, voyant qu'un laboureur n'a pas de quoi avoir un bœuf pour cultiver son champ, et manque de grain pour l'ensemencer, lui avance l'argent nécessaire, et lui fournit des grains : puis en automne, quand la récolte est faite, il se contente de reprendre ce qu'il a avancé, sans exiger aucun intérêt (2). Cette conduite lui attire les plus grands éloges (3). On l'appelle avec complaisance le père du peuple ; on goûte le plaisir d'avoir un magistrat charitable; le laboureur n'épargne point sa peine; les campagnes deviennent un spectacle agréable aux yeux ; dans les hameaux, femmes et enfans, tout est dans la joie et l'abondance ; partout on comble le mandarin de bénédictions.

R E M A R Q U E S.

(1) LES quatre états différens à la Chine, sont ceux de *Se*, *Num*, *Kum* et *Cham* : c'est-à-dire, des lettrés, des laboureurs, des artisans et des marchands. C'est la nécessité qui règle leur rang. Tous les ans au printemps, l'Empereur lui-même va solennellement labourer quelques sillons, pour animer par son exemple les laboureurs à la culture des terres. Les mandarins de chaque ville en usent de même. Quand il vient quelques députés des vice-rois, l'Empereur ne manque jamais de leur demander en quel état ils ont vu les campagnes. Une pluie tombée à propos est un sujet de rendre visite au mandarin, et de le complimenter.

(2) Souvent le laboureur doit une partie de sa récolte à l'usurier qui lui a avancé du riz.

(3) Depuis peu, un mandarin, juge criminel de la province, se déguisa pour visiter les campagnes,
sans

sans être connu. Il trouva un laboureur qui pousoit sa charrue traînée par ses deux enfans, et il apprit qu'un homme riche l'avoit réduit à cette extrémité, en le contraignant de vendre ses bœufs pour le payer. Il fit sur le champ un acte de charité et de justice, qui seroit admiré en Europe.

EDIT sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves.

LE gouvernement de *Ouen-ouam* (ancien roi de la Chine) étoit rempli de piété. Il employoit son autorité à soulager les pauvres vieillards (1) qui se trouvoient sans enfans et sans secours. Peut-on imaginer un règne plus heureux que celui où le prince maintient l'état dans une tranquillité parfaite, et donne des marques de sa tendresse paternelle à ceux de ses sujets qui sont sans appui? Tels sont les pauvres, qui, dans un âge avancé, se trouvent sans enfans (2), ou les enfans qui ont perdu leurs parens dans un âge encore tendre. Les uns et les autres sont accablés de misère et n'ont nulle ressource. C'est ce qui touche vivement le cœur d'un bon prince. Maintenant, chaque ville a des hôpitaux établis pour l'entretien des pauvres. Il faut l'avouer, les bienfaits de l'Empereur sont infinis; et à qui ne s'étendent-ils pas? Si cependant ces hôpitaux tombent en ruine, sans qu'on songe à les réparer, que deviendra le bienfait de l'Empereur? Les pauvres se répandront de toutes parts, ou rempliront de vieux temples ruinés. Ce désordre vient de ce qu'on ne veille pas assez et au nombre des pauvres, et à la dépense nécessaire pour les entretenir. Le mandarin se repose de ce soin-là sur des officiers subalternes, qui appliquent secrètement à leur profit une bonne partie des libéralités (3) de l'Empereur, tandis que les pauvres meurent de faim et de misère. N'est-ce pas là agir contre les intentions de notre monarque, dont le cœur est si

bienfaisant et si miséricordieux ? Que le mandarin, qui est le pasteur du peuple (4), examine donc soigneusement ce qu'il doit et peut fournir à l'hôpital, soit en argent, soit en vivres, soit en toile et en coton pour les habits fourrés. Le nombre des pauvres doit être fixé. Au commencement de chaque mois, le mandarin examinera en pleine audience le registre de la dépense et des pauvres qui sont entretenus. C'est environ le dixième mois de l'année que se fera la distribution du coton et des étoffes pour les habits d'hiver. Cela doit se marquer avec exactitude, et se distribuer avec fidélité. Cette charité ne regardera que ceux qui sont véritablement pauvres, malades, fort vieux, ou fort jeunes, et réduits à une telle misère qu'ils ne puissent pas se soulager eux-mêmes. Quand quelqu'un viendra à mourir, on en donnera avis au mandarin, afin qu'il le remplace aussitôt. De cette sorte, on ne verra plus de pauvres errans et vagabonds : ils auront une demeure fixe, où ils seront entretenus aux frais du public. Le mandarin visitera de temps en temps le bâtiment (5), pour voir s'il a besoin de réparation. Ainsi, les grands bienfaits de l'Empereur se répandront de toutes parts, et sa charité attirera sur sa personne et sur l'état, des biens dont la source est intarissable.

REMARQUES.

(1) LES Chinois sont accoutumés dès leur jeunesse à respecter les vieillards. Nos Chrétiens, en se confessant, rapportent au quatrième commandement, les fautes qu'ils font en cette matière.

(2) Il faut que la misère d'un Chinois soit extrême pour l'obliger à vivre dans l'hôpital. Il aime quelquefois mieux mourir de faim, surtout s'il a été autrefois à son aise. Aussi en voit-on mourir un grand nombre. On auroit peine à croire jusqu'où va la mi-

sère parmi le peuple : il y en a qui passent deux ou trois jours sans prendre autre chose que du thé. Les habitans de certaines contrées peu fertiles, n'ont pas plutôt ensemencé leurs terres, qu'ils vont presque tous ailleurs, pour y vivre d'aumônes durant l'hiver.

(3) L'Empereur entrant dans sa soixantième année, remit des sommes immenses qui étoient dues au trésor; et outre cela, il fit de grandes largesses à tous les vieillards, en riz, en toiles et même en soieries.

(4) L'auteur donne au mandarin le nom de *pasteur du peuple*, parce qu'à la Chine un gouverneur de ville est le chef de la police et de la religion.

(5) C'est peu de chose à la Chine que les maisons du simple peuple : mais les maisons des mandarins ou de ceux qui l'ont été, et généralement tous les édifices publics ont leur agrément et leur magnificence. Les pauvres obligent souvent leurs parens malades à se retirer dans les hôpitaux. Il y a à Canton une de ces maisons, où tous les pauvres sont chrétiens. Le Missionnaire qui en a soin, est bien consolé par la ferveur de ces bonnes gens, qui lui sont d'un grand secours pour gagner à Jésus-Christ ceux qui y viennent de nouveau.

EDIT sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés et commodes.

LES grands chemins (1) ont besoin d'être souvent réparés : ce soin doit s'étendre aux montagnes et aux lieux les plus écartés des villes. En aplanissant les chemins, on donnera une issue aux eaux afin qu'elles s'écoulent. Quoi de plus incommode à un voyageur, que de trouver au milieu d'un grand chemin des abîmes et des précipices ! Dans les contrées où il y a de larges et de profondes rivières, il est à propos que le mandarin y entretienne une barque de passage : ce qu'il en coûte pour les gages d'un batelier

est peu de chose : et le secours qu'on en retirera est considérable. Dans les endroits où les ruisseaux et de petites rivières coupent les chemins , on construira des ponts de bois (2). Le mandarin contribuera le premier à cette dépense , et il engagera d'autres personnes à y concourir. Dans les routes où il se trouve peu de bourgades , on élèvera de distance en distance des loges , où les voyageurs puissent se reposer (3) et se délasser de leurs fatigues. Quant aux grands chemins , qui ne sont point au milieu des terres labourables , on doit planter de chaque côté des saules ou des pins qui forment de grandes allées. En été le voyageur sera à couvert des ardeurs du soleil , et en hiver ces arbres (4) fourniront du bois pour le chauffage. L'exécution de ce projet regarde les habitans des bourgades circonvoisines. S'ils refusent d'entrer dans cette dépense , le mandarin prendra ce soin - là lui - même , et alors les arbres appartiendront au public , et nul particulier n'y pourra toucher. Ainsi tout le monde profitera de la commodité des chemins , et on louera sans cesse celui à qui on en sera redevable.

R E M A R Q U E S.

(1) DANS les provinces du nord , c'est la poussière qui rend les chemins incommodes : dans les provinces du sud , ce sont les regorgemens des eaux.

(2) Les Chinois riches construisent volontiers ces sortes de ponts en faveur du public : on en trouve beaucoup de pierre sur les ruisseaux. Sur une rivière assez près de Jao-tcheou , il y a deux grands ponts de pierre , dont l'un a des arcades très - élevées et très - hardies. J'en ai vu un tout plat , long de près d'un quart de lieue : les quartiers de pierre étoient d'une longueur et d'une largeur surprenantes : il serroit à passer un bras de mer dans les hautes marées.

(3) On trouve souvent sur les chemins de ces sortes de repositoires, qui sont assez propres et fort commodes dans le temps des grandes chaleurs. Un mandarin qui est hors de charge, cherche, aussitôt qu'il est de retour en son pays, à se rendre recommandable par ces sortes d'ouvrages. On trouve aux avenues de certaines bourgades, surtout dans le Hœi-tcheou, de grands chemins pavés de belles pierres carrées. Sur les chemins, il y a aussi des temples et des pagodes : on peut s'y retirer pendant le jour ; mais il n'est pas sûr d'y passer la nuit, quelque bon accueil qu'on y reçoive. En été, des personnes charitables ont des gens à leurs gages, qui donnent gratuitement du thé aux pauvres voyageurs : on veut seulement qu'ils sachent le nom de leur bienfaiteur. Les grands chemins ne manquent point d'hôtelleries ; mais les honnêtes gens ne peuvent guère s'en accommoder, ou bien il faut qu'ils portent avec eux tout l'attirail d'un lit.

(4) Quoiqu'il fasse froid dans la province de Kiam-Si, et qu'il y tombe de la neige, cependant plusieurs arbres de la campagne conservent leur verdure toute l'année.

ÉDIT par lequel on exhorte les mattres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté.

QUOIQUE les hommes soient de conditions bien différentes (1), que les uns naissent nobles, et les autres roturiers ; cependant la nature est dans tous la même, tous ont une âme et un corps de même espèce. Cependant, à voir la conduite qu'on tient communément, il ne paroît pas qu'on soit persuadé de cette vérité. Qu'un homme ait des réprimandes à faire à son fils, on s'aperçoit aisément qu'il est père ; il use de ménagemens, il craint de contrister ce fils qu'il aime. S'il est obligé de le châtier, la

main qui le frappe appréhende de le blesser. Mais s'agit-il d'un esclave ? On l'accable d'injures et de malédictions. Une bagatelle en quoi il n'aura pas suivi les vues de son maître , lui attire à l'instant une grêle de coups. Quoi donc ! cet esclave n'est-il pas fils d'un homme , et par conséquent homme lui-même ? La différence de sa condition a-t-elle dépendu de lui ? La pauvreté a contraint ses parens de vendre son corps , c'est ce qui le réduit à l'état humiliant où il se trouve. Pour vous qui êtes devenu son maître , vous devez en avoir compassion. Quand vous lui commandez des choses qu'il ignore , instruisez-le avec bonté , appliquez-vous à connoître ses talens , et ne lui ordonnez rien dont il ne soit capable ; fournissez-lui des habits et des alimens. S'il est malade , faites venir les médecins , procurez-lui les remèdes nécessaires ; qu'il s'aperçoive que vous êtes touché des maux dont il se plaint. Des esclaves ne peuvent pas manquer de s'attacher à un maître bienfaisant : ils le regardent moins comme leur maître que comme leur père. S'ils aiment le plaisir , si par leur négligence ils nuisent à vos affaires , punissez-les , cela est dans l'ordre ; mais que vos châtimens soient modérés : ce sera le moyen de les corriger , et la pensée même ne leur viendra pas de se venger.

Il faut le dire , et il n'est que trop vrai , il y a des maîtres tout à fait déraisonnables. Ils empêcheront les esclaves mariés d'habiter ensemble ; ils solliciteront en secret leurs femmes et leurs filles , et ils mettront en usage les caresses , les présens , les menaces et les mauvais traitemens , pour les faire consentir à leurs infâmes désirs. De pareils crimes seront-ils sans châtimement ? D'un côté , il arrivera que la femme déshonorée déclarera son opprobre à son mari , et celui-ci cherchera nuit et jour les moyens de se venger de l'affront qu'il a reçu (2). D'un

autre côté, le maître qui appréhende que son désordre ne soit révélé au mari, et qui en craint encore plus les suites funestes, forme le dessein de perdre ce malheureux, et n'est point content qu'il ne lui ait ôté la vie. Des actions si noires seront-elles inconnues aux esprits, eux à qui les choses les plus secrètes ne peuvent échapper? D'ailleurs à quel excès ne conduit pas l'amour déréglé d'une simple esclave? Il désespère la femme légitime, qui décharge sa colère sur l'esclave infortunée; la rage s'empare des cœurs, qui ne respirent plus que haine et vengeance; toute la famille est en combustion, parce que le maître ne distingue pas ce qui mérite d'être respecté d'avec ce qui est moins digne de considération. Enfin ce désordre aboutit à ruiner une famille noble et riche. Encore un peu de temps, les enfans d'un mauvais maître, ou du moins ses petits-fils deviendront eux-mêmes les esclaves d'autrui. N'est-ce pas là un malheur dont la seule pensée est capable de jeter l'effroi dans les cœurs? Ainsi, ô vous, riches, gouvernez vos esclaves avec bonté, traitez-les avec équité, ayez pour eux un cœur compatissant et libéral (3). Confucius a bien dit : *Ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait, ne le faites pas à un autre.* C'est en cela que consiste la vertu de douceur. Il a dit encore : *N'avoir ni au-dehors ni chez soi personne qui nous veuille du mal, c'est le fruit d'une charité sincère.* On est aimé de tout le monde parce qu'on aime tout le monde. C'est ce qui attire aux chefs de famille une longue suite de prospérités. Comme je suis venu ici pour être votre gouverneur et votre pasteur, je dois vous faire ces importantes leçons. Moi-même je pratique la charité, quand je vous apprends le moyen d'être heureux. Tant que durera mon emploi, ma principale étude sera de porter au plus haut point qu'il me sera possible, le zèle pour le bien solide de mon peuple, et ce zèle

sera mêlé d'une tendresse , qui me rendra infiniment sensible à tous vos maux.

REMARQUES.

(1) *NOUT-SAI* , *KEOU-NOUT-SAI* (*esclave* , *chien d'esclave*) , ce sont des injures atroces. Cependant un homme vend son fils , se vend lui-même avec sa femme pour un prix très-modique. La misère et le grand nombre d'habitans de l'Empire y causent cette multitude prodigieuse d'esclaves : presque tous les valets , et généralement toutes les filles de service d'une maison sont esclaves. Souvent un grand mandarin de province qui a pour domestiques une foule d'esclaves , est lui-même l'esclave d'un seigneur de la cour , pour lequel il amasse de l'argent. Un Chinois de mérite qui se donne à un prince tartare , est sûr d'être bientôt grand mandarin : il peut devenir vice-roi d'une province. Que si l'Empereur le destitue de son emploi , il retourne servir son maître , du moins pendant un certain temps à sa volonté. Les riches , en mariant leurs filles , leur donnent une ou plusieurs familles d'esclaves , à proportion de leurs richesses. Il arrive assez souvent qu'on donne la liberté aux esclaves , ou qu'on leur permet de se racheter. Il y en a qu'on laisse à demi-libres , à condition qu'ils payeront tous les ans une certaine somme. Il y en a d'autres qui s'enrichissent dans le négoce ; leur maître ne les dépouille pas de leurs biens ; il se contente d'en tirer de gros présens , et les laisse vivre avec honneur , sans néanmoins consentir qu'ils se rachètent.

(2) Un maître est perdu sans ressource , dès qu'on peut prouver en justice qu'il a abusé de la femme de son esclave.

(3) Il y a des esclaves d'une fidélité à toute épreuve et d'un attachement inviolable pour leurs maîtres ; aussi le maître les traite-t-il comme ses propres

enfans. Un grand disoit à un de nos Missionnaires, qu'on ne devoit confier des affaires importantes qu'à des esclaves, parce qu'on est le maître de leur vie.

ÉDIT sur l'éducation de la jeunesse, et sur la compassion qu'on doit avoir pour les prisonniers.

ON regarde quelquefois comme une bagatelle, ce qui est très-important au bien de l'état, parce qu'on n'en considère pas les suites. Je m'explique et j'entre dans le détail. Un père a-t-il des enfans ? Un aîné a-t-il des frères au-dessous de lui ? On doit les former de bonne heure, les instruire de leurs obligations (1), leur apprendre à avoir du respect pour leurs parens, et de la déférence pour leurs aînés. Quand un enfant avance en âge, il faut le porter à la vertu, l'instruire des devoirs de la vie civile, lui inspirer l'amour de l'étude. Un jeune homme élevé de la sorte parviendra infailliblement aux honneurs, et tiendra son rang parmi les personnes illustres. Je dis plus : tout un peuple se trouvera rempli de gens d'honneur et de probité. Au contraire, abandonnez dès l'enfance un jeune homme à lui-même, élevez-le délicatement, ayez pour lui trop de complaisance : ses vices croîtront et se fortifieront avec l'âge ; il n'aura ni politesse, ni équité, ni droiture ; il se plongera dans la débauche et se livrera à la volupté. Enchaîné par les liens honteux de ses passions, il ne voudra ou ne pourra plus s'en dégager. Quelle est la source de ce désordre ? Le défaut d'éducation de la part des parens (2) ; le défaut d'obéissance de la part des jeunes gens.

Maintenant que je suis établi votre gouverneur pour entretenir parmi vous le bon ordre, il est de mon devoir de vous donner des marques de mon zèle sincère et désintéressé, et de mon amour juste et tendre pour le peuple. Je commence par vous exhorter à bien élever vos enfans : c'est de cette sage

éducation que dépend le bon gouvernement ; c'est par là que le peuple apprend à bien conduire sa famille , à cultiver les terres , à nourrir des vers à soie , à établir des manufactures pour les étoffes ; c'est par là que les règles de la pudeur inspirent au sexe l'amour de la retraite ; c'est par là qu'on sait s'honorer et se respecter les uns les autres ; c'est par là qu'on apprend à ne pas dissiper son bien en procès , à conserver sa vie par l'exacte observation des lois , à payer au prince le tribut qui lui est dû , ce qui est un devoir de justice indispensable. Enfin , c'est là ce qui forme les bonnes mœurs , et ce qui donne du prix à la vertu.

Pour y réussir , le mandarin doit prendre d'abord des voies de douceur ; mais si elles ne suffisent pas , il est forcé d'en venir aux châtimens , afin qu'on se reconnoisse , qu'on se corrige , et qu'on avance dans le chemin de la vertu : voilà ce qui rend le peuple heureux , et ce même peuple , étonné du changement de ses mœurs , ne cesse d'exalter le mérite de celui qui le gouverne.

Au contraire , si un mandarin manque de droiture et de sagesse , s'il est sévère à l'excès , si son cœur est fermé à la compassion , s'il raffine sans cesse sur la manière de punir (3) , qu'arrive-t-il ? Les méchans s'obstinent dans leur malice , leur vertu ne consiste plus qu'à chercher des artifices pour se dérober aux châtimens qu'ils méritent ; c'est à qui saura mieux l'art de tromper ; les grands et les petits voleurs inonderont les provinces ; en un mot , le peuple s'abandonnera au crime et au désordre : c'est ce qui augmente l'indignation et la colère du mandarin. Il tempête , il frappe , il met aux fers , il fait expirer sans pitié les coupables sous les coups. Hélas ! dans quelle erreur est ce mandarin ! Il ne va point à l'origine du mal auquel il prétend remédier. Quand , dans les siècles passés , le grand *Yu* , ce prince

incomparable, rencontroit par hasard un criminel sur son chemin, il descendoit de son char : il fondoit en pleurs. Ce n'étoit pas un simple sentiment de compassion pour ce malheureux qui faisoit couler ses larmes ; sa douleur avoit un autre principe : il pensoit que ce qui avoit conduit cet infortuné au supplice, c'est que ceux qui gouvernoient, n'avoient pas assez de vertu pour changer et réformer les mœurs du peuple. Ce bon prince étoit désolé de la part que lui et ses magistrats pouvoient avoir à la perte d'un criminel, à qui les salutaires instructions avoient sans doute manqué. Nous avons eu d'autres grands hommes qui ont pris les mêmes sentimens de cet empereur célèbre. Aujourd'hui on voit partout des prisons ; les mandarins exercent la justice et punissent les crimes. Mais ne peut-on pas dire que les mandarins sont eux-mêmes coupables, puisque le peuple ne péche que parce qu'il n'est pas instruit ? Voilà quelle est la source du mal. La vraie compassion et le sage gouvernement doivent tendre à y remédier (4).

REMARQUES.

(1) LE gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfans, et des enfans envers leurs pères. L'Empereur est appelé le père de tout l'Empire ; le mandarin, le père de la ville qu'il gouverne, et il donne à son tour le nom de père à celui qui est au-dessus de lui. Les lois de police et de bienséance, sont fondées sur ce principe général qui est très-simple. Le premier et le quinzième de chaque mois, les mandarins s'assemblent en cérémonie dans un lieu où se lit une ample instruction pour le peuple, et cette pratique est ordonnée par un statut de l'Empire. Le gouverneur fait en cela l'office d'un père qui instruit sa famille. On joint le nom de père à

celui d'oncle paternel : le frère aîné , quand il n'auroit rien hérité de son père , est chargé d'élever ses cadets , et de leur acheter à chacun une femme.

(2) Quand , dans une ville , il s'est commis un grand vol ou un assassinat , il faut que le mandarin découvre les voleurs ou les assassins , autrement il est cassé de sa charge. De même , s'il se commet quelque crime énorme , par exemple , si un fils tue son père , le crime n'est pas plutôt déféré aux tribunaux de la cour , que tous les mandarins sont destitués de leurs emplois , parce qu'ils n'ont pas eu soin de veiller aux bonnes mœurs. Il y a pareillement des cas extraordinaires , où l'on punit de mort les parens avec leurs enfans coupables. Les parens peuvent , avec l'agrément des mandarins , s'assembler dans la salle des ancêtres , et là , condamner et mettre à mort un enfant incorrigible , quand ils craignent de lui quelque mauvaise action capable de déshonorer sa famille.

(3) Quand un mandarin est trop sévère , il ne manque pas d'être noté dans les informations que les vice-rois envoient de trois ans en trois ans à la cour ; et cette note suffit pour le dépouiller de son emploi. Si un prisonnier vient à mourir dans la prison , il faut une infinité d'attestations qui prouvent que le mandarin n'a pas été suborné pour lui procurer la mort. Un accusé meurt quelquefois dans le tourment de la question , qui est très-rigoureuse à la Chine : cette question brise les os des jambes , et va jusqu'à les aplatir : il y a des remèdes pour diminuer , et même pour amortir le sentiment de la douleur ; mais le mandarin empêche qu'on ne se serve de ces remèdes , et ce n'est qu'après la question , qu'il permet de les employer pour guérir le patient , qui en effet , par leur moyen , recouvre en peu de jours le premier usage des jambes. Quand un criminel doit être condamné à mort , on lui donne ,

avant que de lire sa sentence, un repas appelé *hi*, semblable à celui qui se donne pour les ancêtres. Le criminel, qui se voit sur le point d'être condamné, éclate quelquefois en injures et en reproches contre le mandarin; celui-ci écoute ces invectives avec patience et compassion; mais la sentence n'est pas plutôt lue, qu'on met un baillon à la bouche du criminel. Avoir la tête tranchée, c'est à la Chine une mort honteuse, parce que les parties du corps sont séparées: au contraire, être étranglé à un poteau, c'est un mort douce et presque honorable.

(4) Un bon mandarin met sa gloire à rendre le peuple heureux. J'en connois un qui a fait venir de son pays plusieurs ouvriers, pour apprendre à élever des vers à soie, et à faire des étoffes dans tout son district, ce qui va enrichir sa ville. Il y a des mandarins qui font de temps en temps des largesses aux prisonniers; j'en connois un à Jao-tcheou qui leur envoya une fois des habits. Un autre de la même ville, dans un jour de fête chinoise, leur fit un régal qui pensa lui coûter cher. Il les avoit délivrés de leurs fers, afin que la joie fût complète; eux, après avoir bien bu, se saisirent du geolier et prirent la fuite, à la réserve d'un seul, qui ne voulut pas profiter de l'occasion. Les fugitifs furent repris, et celui qui resta eut sa grâce. Les prisonniers languissent d'ordinaire dans les fers, parce qu'il faut un temps considérable pour que leur condamnation ait passé dans tous les tribunaux, et qu'elle ait été ratifiée par l'Empereur.

Les occasions où les mandarins affectent le plus de marquer leur sensibilité pour les malheurs du peuple, c'est lorsqu'il est à craindre que la récolte ne manque, ou par la sécheresse, ou par l'abondance des pluies, ou par quelqu'autre accident, comme par la multitude des sauterelles, qui inondent quelquefois certaines provinces de la Chine. Alors le mandarin, soit par affection, soit par intérêt ou

par grimace, n'oublie rien pour se rendre populaire. La plupart, bien qu'ils soient lettrés, et qu'ils détestent les idoles des sectes de *Fo* et de *Tao*, ne laissent pas de parcourir solennellement tous les temples, et cela à pied, contre leur coutume, pour demander à ces idoles de la pluie ou du beau temps. Le mandarin, auteur de cet écrit, propose seulement d'invoquer *Tchin-hoam*, selon l'ancien usage, et il ne donne de formule de prières que pour cet esprit tutélaire de la ville. Peut-être verra-t-on avec plaisir quelques endroits de cette formule de prières que fait un mandarin pour détourner les calamités publiques, et de quelle manière il s'adresse à l'esprit protecteur de la ville.

Formule de prière à Tchin-hoam (1).

ESPRIT tutélaire, je suis le pasteur et le gouverneur de cette ville; vous l'êtes encore plus que moi, tout invisible que vous êtes. Cette qualité de pasteur m'oblige à procurer au peuple ce qui lui est avantageux, et à écarter ce qui pourroit lui nuire; mais c'est de vous proprement que le peuple reçoit son bonheur; c'est vous qui le préservez des malheurs dont il est menacé. Au reste, quoique vous soyez invisible à nos yeux, cependant, lorsque vous agréez nos offrandes, et que vous exaucez nos vœux, vous vous manifestez, et vous vous rendez en quelque sorte visible. Que si on vous prioit en vain, le cœur n'auroit point de part aux honneurs qu'on vous rend; vous seriez à la vérité ce que vous êtes, mais vous seriez peu connu: de même que moi, qui suis chargé par état de protéger et de défendre le peuple, je ferois douter de mon mandarinat, si je n'agissois jamais en mandarin. Dans les calamités publiques auxquelles on ne voit point de remèdes, nous devons implorer votre secours, et vous exposer nos besoins. Voyez donc la désolation où est le peuple;

depuis le sixième mois jusqu'au huitième, il n'est point tombé de pluie, on n'a encore recueilli aucun grain; si tout périt, comment pourra-t-on, l'année prochaine, ensemercer les terres? C'est ce que je dois vous représenter. J'ai ordonné plusieurs jours de jeûne; les bouchers ont défeuse d'ouvrir leurs boutiques: on s'interdit l'usage de la viande, du poisson, et même du vin; on songe sérieusement à se purifier le cœur, à examiner ses défauts, et à s'en repentir; mais nos vertus et nos mérites ne sont guère capables de fléchir le Ciel: pour vous, ô esprit! gouverneur invisible de cette ville, vous approchez de lui, vous pouvez demander des grâces pour nous autres mortels, et le supplier de mettre fin à nos maux. Une telle faveur, obtenue par votre entremise, mettra le peuple au comble de ses vœux; je verrai accompli ce que mon emploi m'oblige de souhaiter avec ardeur; votre culte croîtra de plus en plus dans cette ville, lorsqu'on verra que ce n'est pas en vain que vous y présidez.

REMARQUE.

(1) QUAND le peuple veut louer la pénétration d'un mandarin, aux lumières duquel rien n'échappe, il l'appelle, comme je l'ai lu dans quelques-uns de leurs livres, *Seng-tching-hoang*, c'est-à-dire, un *Tching-hoang* incarné. J'ai lu de même plusieurs traits d'un recueil de jugemens rendus avec sagesse, où le mandarin dit au criminel qu'il interroge, que *Tching-hoang* lui a révélé telle ou telle circonstance cachée: ce qui prouve la persuasion où sont les Chinois que les esprits apparoissent, et viennent découvrir des crimes secrets, soit pour punir le coupable, soit pour délivrer l'innocent.

J'ai parlé plus haut des sauterelles qui inondent quelquefois certaines provinces: c'est un fléau ter-

rible, à en juger par ce qu'en rapporte l'auteur que je traduis. On en voit, dit-il, une multitude étonnante qui couvrent tout le ciel; elles sont si pressées, que leurs aîles paroissent se tenir les unes aux autres; elles sont en si grand nombre, qu'en élevant les yeux, on croit voir sur sa tête de hautes et vertes montagnes; c'est son expression. Le bruit qu'elles font en volant, approche du bruit que fait un tambour. Ce que j'ai vu moi-même aux Indes, dans le Bengale, me persuade que cette description n'est pas trop exagérée. L'auteur que je cite remarque qu'on ne voit d'ordinaire cette quantité incroyable de sauterelles, que lorsque les inondations sont suivies d'une année de grande sécheresse, et philosophant à sa manière, il prétend que les œufs des poissons qui se sont répandus sur la terre, venant à éclore par la chaleur, produisent cette multitude prodigieuse d'insectes.

ÉDIT pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage, ou qui sont en danger de le faire.

VOUS savez sans doute l'histoire de *Yam-pao*. Il trouva en son chemin un oiseau qui traînoit avec peine une corde dont on l'avoit attaché. *Yam-pao* touché de l'embaras où se trouvoit l'oiseau; le débarrasse de sa corde, et lui donne la liberté. Il fut bientôt récompensé de ce bienfait: l'oiseau revint peu après tenant en son bec un anneau d'or, qu'il mit entre les mains de son libérateur. L'histoire, en rapportant ce trait d'un cœur aisé à attendrir, ajoute que la famille de *Yam-pao* devint florissante, et qu'elle a donné des premiers ministres à l'état. C'est ainsi que de petits services attirent du Ciel de grandes récompenses. Si donc on prend de sages mesures pour sauver la vie à tant de malheureux, qui font naufrage faute de secours, ou qui sont en danger de le faire,

faire, une action si charitable sera-t-elle sans récompense? Dans le district de cette ville, il y a des lacs et des rivières où l'on navigue sans cesse pour le commerce; on y éprouve souvent des coups de vent terribles et d'affreuses tempêtes (1). Il faut donc songer comment, à travers les flots, on pourra sauver ces infortunés, qui s'efforcent en vain de s'attacher aux débris de leurs barques, et qui implorent du secours avec des cris capables d'amollir les cœurs les plus insensibles. Des gens vertueux s'uniront sans peine pour l'exécution d'un projet si louable. Il faut pour cela équiper des barques (2), qui soient toujours en état de donner du secours dans les endroits des rivières sujets aux orages, et où le rivage est le plus escarpé et de plus difficile abord. Quand on se verra menacé d'une tempête, les barques se tiendront prêtes pour courir aussitôt au secours de ceux qui en auront besoin. Quand ceux qui sont entretenus dans ces barques, auront sauvé la vie à quelqu'un, le mandarin les récompensera d'une bannière, qui fasse foi qu'ils ont acquis sept degrés de mérites. Si au contraire ils laissent périr quelqu'un par leur faute, ils en répondront vie pour vie, et on les condamnera à périr eux-mêmes dans les eaux. Afin qu'ils s'acquittent bien de leur devoir, il faut être exact à les payer chaque mois, et à ne les pas laisser manquer du nécessaire.

R E M A R Q U E S.

(1) LE lac de Po-yang ou de Jao-tcheou est formé par le confluent de quatre rivières aussi grandes que la Loire, qui sortent de la province de Kiang-Si: il a trente lieues de circuit; on y essuie des *siphons* comme sur les mers de la Chine: c'est ce que j'y ai éprouvé moi-même. Je passois ce lac; un siphon, où en moins d'un quart d'heure le vent tourna aux

quatre côtés opposés , me fit courir le plus grand danger que j'aie encore couru de ma vie. Tous tant que nous étions , matelots et passagers , nous nous crûmes perdus sans ressource. J'ai lieu de croire que Dieu nous sauva , pour conserver à notre église de Pekin un morceau de la vraie croix que je portois avec moi , et qui m'avoit été envoyé par le père Verjus. Quand on approche de l'endroit le plus périlleux du lac , on voit un temple placé sur un rocher escarpé. Les matelots battent alors d'une espèce de tambour de cuivre , pour avertir l'idole de leur passage ; ils allument en son honneur des bougies sur le devant de la barque ; ils brûlent des parfums , et sacrifient un coq.

(2) J'ai vu plusieurs de ces barques entretenues pour secourir ceux qui courent quelque risque de naufrage. Me promenant un jour sur le rivage du lac de Jao-tcheou , je fus témoin du prompt secours qu'on donna à une barque qui étoit sur le point de périr. On me raconta à cette occasion que quelquefois ceux qui sont établis dans ces barques pour prêter du secours , sont les premiers à faire périr les marchands , afin de s'enrichir de leurs dépouilles , surtout s'ils espèrent de n'être pas découverts. C'est ainsi que la malice des hommes tourne le bien en mal , malgré la vigilance des magistrats qui est grande à la Chine : car un mandarin fait consister sa gloire à assister le peuple , et à montrer qu'il a pour lui un cœur de père. J'ai su que depuis peu dans un temps d'orage , un mandarin ne se contenta pas de défendre qu'on traversât la rivière , mais encore qu'il se transporta sur le rivage , et y demeura tout le jour pour empêcher par sa présence que quelque téméraire se laissant emporter à l'avidité du gain , ne s'exposât au danger de périr misérablement.

Voilà divers traits de miséricorde , que la raison et le sentiment naturel inspirent à des infidèles : ces

œuvres , toutes louables qu'elles sont , n'ont point pour principe la vraie charité ; aussi toute leur récompense se borne-t-elle à l'estime des hommes , et à une félicité temporelle. Néanmoins il est étonnant que l'olivier sauvage et inculte produise tant de sortes de fruits , et que l'olivier franc , planté au milieu du christianisme , et arrosé du sang précieux de Jésus-Christ , en produise si peu ; qu'une charité toute païenne soit si ingénieuse à secourir le prochain dans ses besoins temporels , et que la charité chrétienne inspire si peu de zèle pour le bien spirituel des âmes , qu'il seroit si facile de placer dans le ciel. Le vénérable père de Sanvitores , qui fonda de ses sueurs et de son sang la mission des îles Marianes , écrivoit tous les ans en Espagne des lettres remplies d'un zèle apostolique , par lesquelles il sollicitoit la charité des riches du siècle en faveur des enfans infidèles , dont on pouvoit assurer le salut en leur donnant le baptême. « Combien de personnes » puissantes , s'écrioit-il , lesquelles , pour conserver » la vie à un fils unique , offrent à Dieu dans les » chapelles de dévotion des figures d'enfans en or » ou en argent ! J'approuve leur piété , mais qu'ils » feroient une œuvre bien plus glorieuse à Dieu et » bien plus utile à la santé de leur fils , s'ils met- » toient dans le ciel un grand nombre d'enfans d'ido- » lâtres , en leur procurant la grâce du baptême ! » C'est la consolation que vous avez , Madame , puisque vous envoyez tous les jours devant vous au ciel , plusieurs enfans chinois , qui sont redevables à vos libéralités , de leur bonheur éternel : et c'est principalement de cette sorte d'aumône qu'on fera l'éloge dans l'assemblée des Saints. *Eleemosinas illius enarrabit omnis ecclesia Sanctorum.* J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnoissance , etc.

L E T T R E

Du père Cazier , missionnaire.

A Canton , le 5 novembre 1720.

J E vois par vos lettres l'inquiétude où vous êtes de savoir quel a été le sort des pères Cuberon et Cortil, qui entrèrent il y a quelques années dans une des îles *Palaos*, ainsi que vous l'avez vu dans les lettres de nos Missionnaires. Je voudrois pouvoir vous en apprendre des nouvelles certaines et bien circonstanciées. Mais, quelques mouvemens qu'on se soit donnés jusqu'ici, c'est toujours inutilement qu'on a tenté de retourner dans ces îles.

Lorsque je vins à la Chine, je pris ma route par les Philippines, et j'étois à Manille, lorsque le père Serrano fit équiper un vaisseau pour commencer une mission chez les insulaires de Palaos, ou pour la continuer, supposé que les deux pères eussent trouvé grâce auprès de ces barbares. Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, ne permit pas que cette expédition eût le succès auquel on devoit s'attendre. Le père Serrano mit à la voile, et fut porté par un vent favorable dans l'*Embocadero* (c'est ainsi que les Espagnols appellent l'entrée des îles Philippines). La quantité d'îles qui se trouvent dans cette passe, la rendent très-dangereuse, et les galions sont quelquefois obligés d'y hiverner sans pouvoir gagner Cabite qui est le port de Manille. Le vaisseau qui portoit le père Serrano et son compagnon n'alla pas loin : il périt près de l'île de Marinduqué, et rien ne fut plus triste que ce naufrage, dont il n'échappa que peu de personnes. Quelques-uns s'étoient jetés

dans la chaloupe ; mais le trouble où ils étoient les empêcha de prendre une précaution nécessaire , qui étoit de couper le cable lequel tenoit la chaloupe amarrée au vaisseau : ils allèrent au fond de la mer entraînés par le poids du bâtiment. Il n'y eut qu'un seul indien , qui s'étant emparé de l'habitable (c'est un réduit en forme d'armoire où l'on enferme la boussole), s'en servit pour se sauver , et à sa faveur gagna heureusement la terre , après avoir long-temps lutté contre les flots. C'est par cet indien , qui retourna aussitôt à Manille , qu'on fut informé de ce détail. Ainsi échoua le projet qu'on avoit formé d'aller au secours des deux Missionnaires et de planter la foi dans les îles Palaos.

Depuis mon arrivée à la Chine , j'ai vu à Canton un marchand venu des Philippines , qui m'assura qu'on ne doutoit plus à Manille que les deux pères n'eussent été sacrifiés à la fureur des barbares de ces îles nouvellement découvertes. C'est ainsi qu'il m'a raconté la chose. Un vaisseau espagnol étoit allé à la découverte aux environs des îles Palaos , et s'étant approché d'une de ces îles , plusieurs insulaires parurent dans une barque , et rôdèrent autour du vaisseau. On les invita par gestes à venir à bord : ils n'y voulurent point consentir , à moins qu'on ne leur donnât un ôtage. On fit descendre un Espagnol dans la chaloupe , et en même temps quelques-uns des insulaires montèrent au vaisseau. Les Espagnols se saisirent d'eux , et refusèrent de les renvoyer. Ceux qui étoient restés dans la barque se dispoient à se venger de cette insulte sur l'Espagnol qui servoit d'ôtage , et ils ramoient déjà vers sa chaloupe. Mais on fit feu sur eux , et on les écarta. On dit qu'en se retirant ils souffloient vers la fumée de la poudre , ignorant apparemment l'usage du canon et des armes à feu. Ces insulaires furent conduits à Manille ; là on leur demanda par signes ce qu'étoient devenus les deux

pères qui étoient restés dans une de leurs îles; ils répondirent de même par signes, et firent entendre que leurs compatriotes les avoient tués, et ensuite les avoient mangés.

L E T T R E

D'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus.

De Pekin, en l'année 1721.

QUOIQU'ON vous ait mandé assez en détail ce qui s'est passé ici au sujet de la solennelle ambassade que l'Empereur a reçue de la part du Czar, on aura sans doute omis les difficultés que le cérémonial fit naître, et dont il ne fut pas possible de vous instruire, parce que cet incident n'arriva que depuis le départ des vaisseaux qui retournoient en Europe. La délicatesse de l'ambassadeur ne put s'accommoder du cérémonial chinois, qui consiste à se mettre à genoux et à frapper la terre du front devant les personnes qu'on veut honorer; ce qui s'observe, non-seulement à l'égard de l'Empereur, mais encore à l'égard des princes, des mandarins, des pères, des maîtres, etc.

L'ambassadeur crut que c'étoit avilir sa dignité que de s'abaisser à une cérémonie si humiliante et si peu conforme aux idées d'Europe. Le refus qu'il fit de s'y assujettir étant venu aux oreilles de l'Empereur, devoit naturellement produire un mécontentement réciproque. Mais la sagesse de ce prince lui suggéra un expédient auquel l'ambassadeur moscovite ne put s'empêcher de se rendre. « Faites-lui » savoir, dit l'Empereur, que mon dessein est qu'on » rende à la lettre qu'il m'apporte de la part de son » maître, les mêmes honneurs que nos coutumes

» prescrivent pour ma personne. C'est pourquoi je
 » souhaite qu'il pose cette lettre sur une table, et
 » alors un grand mandarin ira en mon nom, frapper
 » la terre du front devant la lettre. » C'est ce qui
 s'exécuta, et l'ambassadeur n'eut plus de peine à
 faire cette cérémonie devant l'Empereur, et à rendre
 civilité pour civilité.

Cette année chinoise étant la soixantième du règne
 de l'Empereur, dès le premier jour on a commencé
 des réjouissances extraordinaires. Tous les man-
 darins, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits,
 sont allés se prosterner devant sa tablette, et lui
 rendre les mêmes hommages qui lui sont rendus à
 Pekin devant la porte intérieure de son palais. Comme
 cette année est une année de grâce et d'une espèce
 de jubilé, quelques-uns se figurent que l'Empereur
 pourra rendre la liberté aux deux princes ses enfans;
 cela est néanmoins fort douteux, le caractère de
 l'Empereur étant de garder toujours une conduite
 soutenue, uniforme et invariable, lorsqu'une fois,
 pour de bonnes raisons, il a pris son parti. Sa poli-
 tique est de tenir ses enfans dans une parfaite dépen-
 dance. D'ailleurs le prince héritier a été privé avec
 trop d'éclat de son droit à la couronne. On croit
 qu'il a jeté les yeux sur le fils de ce prince, qui a
 neuf à dix ans.

Le 14 d'avril, jour de la naissance de l'Empereur,
 fut encore un jour de fête, qui fut célébré avec
 beaucoup de magnificence. La dépense monta à
 quatre-vingt mille taëls. L'Empereur ne daigna pas
 venir voir cet appareil superbe. Il avoit sur le cœur
 les instances qui lui furent faites de se nommer un
 héritier.

Le *Colao* chinois qui osa lui faire cette remon-
 trance eut grâce de la vie; mais son fils aîné qui
 étoit déjà second président d'un des tribunaux, a été
 condamné à aller servir à l'armée. Les douze *yusse*

chinois ont eu le même sort. Ces yusse sont des mandarins, dont l'emploi est de faire à l'Empereur les représentations convenables pour le bien de l'état.

Nous avons vu cette même année en peu de mois l'île de Formose secouer le joug de la domination de l'Empereur, et forcée ensuite de rentrer sous son obéissance. Les Chinois du lieu, aidés de ceux de Fokien et de Keoumi, avoient égorgé les mandarins, à un seul près qui s'évada, et fait main basse sur les troupes impériales. Quand la nouvelle s'en répandit à Peking, on ne manqua pas d'attribuer cette révolte aux Hollandais, qui n'y avoient certainement nulle part, et cela sans doute par un fond d'opposition qu'il y a entre les Chinois et les étrangers, et à dessein de rendre les Européens odieux à la nation chinoise. Mais ce fut un grand sujet de joie quand on apprit peu après, que les nouvelles troupes impériales qu'on y avoit envoyées, étoient entrées dans la capitale, avoient tué une partie des rebelles, à la réserve de leur chef qui s'étoit enfui dans les montagnes, et que le reste des révoltés étoit tout à fait dissipé.

La secte des Mahométans s'étend de plus en plus. Ils se soutiennent principalement par le grand commerce qu'ils font dans les provinces, et par les sommes d'argent qu'ils donnent libéralement aux mandarins, car ils sont fort riches. Mais du reste les Chinois ont pour eux le plus grand mépris. Il y a peu d'années que le peuple détruisit leurs mosquées à Han-kou. Celle de Tchang-te-fou fut de même abattue l'an passé; et cette année au mois de juin, la populace s'est soulevée contre eux à King-te-tching, et a renversé leur mosquée. Nous en avons porté le contre-coup, car notre église a eu le même sort, les mutins criant de toutes parts que nous leur étions semblables, et que nous étions des Mahométans d'Europe. Les mandarins informés que nos Chrétiens

n'avoient pas donné la moindre occasion à ce tumulte, ont promis de faire rebâtir notre église aux dépens du peuple. L'un d'eux me dit sur cela obligamment que depuis huit ans qu'il demouroit à King-te-tching, il ne lui étoit jamais venu la moindre plainte contre les Chrétiens.

LETTRE

Du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père..... de la même Compagnie.

A King-te-tching, le 25 janvier 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

QUELQUE soin que je me sois donné pour m'instruire de la manière dont nos ouvriers chinois travaillent la porcelaine, je n'ai garde de croire que j'aie entièrement épuisé la matière; vous verrez même, par les nouvelles observations que je vous envoie, que de nouvelles recherches m'ont donné sur cela de nouvelles connoissances. Je vous les exposerai, ces observations, sans ordre, et telles que je les ai tracées sur le papier, à mesure que j'ai eu occasion de les faire, soit en parcourant les boutiques des ouvriers, et en m'instruisant par mes propres yeux, soit en faisant diverses questions aux Chrétiens qui sont occupés à ce travail.

Du reste, comme je ne dis rien de ce que j'ai déjà expliqué assez au long par une de mes lettres que vous avez insérée dans un des recueils précédens, il sera bon de la relire avec un peu d'application;

autrement on auroit peut-être de la peine à comprendre beaucoup de choses, dont je suppose avec raison qu'on a déjà la connoissance.

I. Comme l'or appliqué sur la porcelaine s'efface à la longue et perd beaucoup de son éclat, on lui rend son lustre en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette, et en frottant ensuite la dorure avec une pierre d'agate; mais on doit avoir soin de frotter le vase dans un même sens, par exemple, de droite à gauche.

II. Ce sont principalement les bords de la porcelaine qui sont sujets à s'écailler: pour obvier à cet inconvénient, on les fortifie avec une certaine quantité de charbon de bambou pilé, qu'on mêle avec le vernis qui se donne à la porcelaine; ce qui rend le vernis d'une couleur de gris cendré. Ensuite, avec le pinceau, on fait de cette mixtion une bordure à la porcelaine déjà sèche, en la mettant sur la roue ou sur le tour. Quand il est temps, on applique le vernis à la bordure comme au reste de la porcelaine, et lorsqu'elle est cuite, ses bords n'en sont pas moins d'une extrême blancheur. Comme il n'y a point de bambou en Europe, je crois qu'on pourroit y suppléer par le charbon de saule, ou encore mieux par celui de sureau, qui a quelque chose d'approchant du bambou.

Il est à observer, 1.^o qu'avant que de réduire le bambou en charbon, il faut en détacher la peau verte, parce que la cendre de cette peau fait éclater, dit-on, la porcelaine dans le fourneau; 2.^o que l'ouvrier doit prendre garde de toucher la porcelaine avec des mains tachées de graisse ou d'huile; l'endroit touché éclateroit infailliblement durant la cuite.

III. En parlant des couleurs qui s'appliquent à la porcelaine, j'ai dit qu'il y en avoit d'un rouge soufflé, et j'ai expliqué la manière d'appliquer cette couleur; mais je ne me souviens pas d'avoir dit qu'il

y en avoit aussi de bleu soufflé, et qu'il est beaucoup plus aisé d'y réussir. On en aura vu sans doute en Europe. Nos ouvriers conviennent que si l'on ne plaignoit pas la dépense, il seroit possible de souffler de même de l'or et de l'argent sur de la porcelaine, dont le fond seroit noir ou bleu, c'est-à-dire, y répandre partout également une espèce de pluie d'or ou d'argent. Cette sorte de porcelaine qui seroit d'un goût nouveau, ne manqueroit pas de plaire.

Le vernis se souffle de même que le rouge. Il y a peu de temps qu'on fit pour l'Empereur des ouvrages si fins et si déliés, qu'on les mettoit sur du coton, parce que l'ouvrier ne pouvoit manier des pièces si délicates, sans s'exposer à les rompre; et, comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on souffloit le vernis, et on en couvroit entièrement la porcelaine.

J'ai remarqué qu'en soufflant le bleu, les ouvriers prennent une précaution pour conserver la couleur qui ne tombe pas sur la porcelaine, et pour n'en perdre que le moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal, et d'étendre sous le piédestal une grande feuille de papier, qui sert durant quelque temps; quand l'azur est sec, ils le retirent en frottant le papier avec une petite brosse.

IV. On a trouvé depuis peu une nouvelle matière propre à entrer dans la composition de la porcelaine. C'est une pierre ou une espèce de craie qui s'appelle *hoa-che*, dont les médecins chinois font une sorte de tisane qu'ils disent être détersive, apéritive et rafraîchissante. Ils prennent six parts de cette pierre et une part de réglisse qu'ils pulvérisent; ils mettent une demi-cuillerée de cette poudre dans une grande tasse d'eau fraîche qu'ils font boire au malade, et ils prétendent que cette tisane rafraîchit le sang et tem-

père les chaleurs internes. Les ouvriers en porcelaine se sont avisés d'employer cette même pierre à la place du *kao-lin*, dont j'ai parlé dans mon premier écrit. Peut-être que tel endroit de l'Europe où l'on ne trouvera point de *kao-lin*, fournira la pierre *hoa-che*. Elle se nomme *hoa*, parce qu'elle est glutineuse, et qu'elle approche en quelque sorte du savon.

La porcelaine faite avec le *hoa-che* est rare et beaucoup plus chère que l'autre. Elle a un grain extrêmement fin; et pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau, si on la compare à la porcelaine ordinaire, elle est à peu près ce qu'est le vélin comparé au papier. De plus, cette porcelaine est d'une légèreté qui surprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines; aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune, et il est difficile d'attraper le véritable degré de sa cuisson. Il y en a qui ne se servent pas du *hoa-che* pour faire le corps de l'ouvrage; ils se contentent d'en faire une colle assez déliée, où ils plongent la porcelaine quand elle est sèche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs et le vernis. Par là elle acquiert quelques degrés de beauté.

Voici de quelle manière se met en œuvre le *hoa-che*: 1.^o lorsqu'on l'a tiré de la mine, on le lave avec de l'eau de rivière ou de pluie, pour en séparer un reste de terre jaunâtre qui y est attachée; 2.^o on le brise, on le met dans une cuve d'eau pour le dissoudre, et on le prépare en lui donnant les mêmes façons qu'au *kao-lin*. On assure que la porcelaine peut se faire avec le seul *hoa-che* préparé de la sorte et sans aucun autre mélange; cependant un de mes néophytes qui a fait de semblables porcelaines, m'a dit que sur huit parts de *hoa-che*, il mettoit deux parts de *petun-tse*; et que pour le reste, il procédoit selon la méthode qui s'observe quand on

fait la porcelaine ordinaire avec le *petun-tse* et le *kao-lin*. Dans cette nouvelle espèce de porcelaine le *hoa-che* tient la place du *kao-lin*; mais l'un est beaucoup plus cher que l'autre. La charge de *kao-lin* ne coûte que vingt sous, au lieu que celle de *hoa-che* revient à un écu. Ainsi il n'est pas surprenant que cette sorte de porcelaine se vende plus cher que la commune.

Je ferai encore une observation sur le *hoa-che*. Lorsqu'on l'a préparé, et qu'on l'a disposé en petits carreaux semblables à ceux du *petun-tse*, on délaye dans de l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, dont on forme une colle bien claire; ensuite on y trempe le pinceau, puis on trace sur la porcelaine divers dessins, après quoi, lorsqu'elle est sèche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine est cuite, on aperçoit ces dessins, qui sont d'une blancheur différente de celle qui est sur le corps de la porcelaine: il semble que ce soit une vapeur déliée répandue sur la surface. Le blanc de *hoa-che* s'appelle blanc d'ivoire, *siam-ya-pe*.

V. On peint des figures sur la porcelaine avec le *che-kao* (minéral semblable à l'alun), de même qu'avec le *hoa-che*, ce qui lui donne une autre espèce de couleur blanche; mais le *che-kao* a cela de particulier, qu'avant que de le préparer comme le *hoa-che*, il faut le rôtir dans le foyer, après quoi on le brise, et on lui donne les mêmes façons qu'au *hoa-che*: on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agite, on ramasse à diverses reprises la crème qui surnage, et quand tout cela est fait, on trouve une masse pure qui s'emploie de même que le *hoa-che* purifié. Le *che-kao* ne sauroit servir à former le corps de la porcelaine; on n'a trouvé jusqu'ici que le *hoa-che* qui pût tenir la place du *kao-lin*, et donner de la solidité à la porcelaine. Si, à ce qu'on m'a dit, l'on mettoit plus de deux parts de *petun-tse*

sur huit parts de *hoa-che*, la porcelaine s'affaisseroit en se cuisant, parce qu'elle manqueroit de fermeté, ou plutôt, que ses parties ne seroient pas suffisamment liées ensemble.

VI. Je n'ai point parlé d'une espèce de vernis qui s'appelle *tse-kinveou*, c'est-à-dire, *vernis d'or bruni*. Je le nommerois plutôt vernis de couleur de bronze, de couleur de café, ou de couleur de feuille morte. Ce vernis est d'une invention nouvelle. Pour le faire, on prend de la terre jaune commune, on lui donne les mêmes façons qu'au *petun-tse*, et quand cette terre est préparée, on n'en emploie que la matière la plus déliée, qu'on jette dans de l'eau, et dont on forme une espèce de colle aussi liquide que le vernis ordinaire appelé *pe-yeou*, lequel se fait de quartiers de roche. Ces deux vernis, le *tse-kin* et le *pe-yeou*, se mêlent ensemble, et pour cela ils doivent être également liquides. On en fait l'épreuve en plongeant un *petun-tse* dans l'un et l'autre vernis : si chacun de ces vernis pénètre son *petun-tse*, on les juge également liquides et propres à s'incorporer ensemble. On fait aussi entrer dans le *tse-kin* du vernis ou de l'huile de chaux et de cendre de fougère, préparée comme nous l'avons dit ailleurs, et de la même liquidité que le *pe-yeou* ; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis avec le *tse-kin*, selon qu'on veut que le *tse-kin* soit plus foncé ou plus clair ; c'est ce qui peut se connoître par divers essais : par exemple, on mêlera deux tasses de la liqueur *tse-kin* avec huit tasses du *pe-yeou* ; puis sur quatre tasses de cette mixtion de *tse-kin* et de *pe-yeou*, on mettra une tasse de vernis fait de chaux ou de fougère.

Il n'y a, dit-on, que vingt ans ou environ, qu'a été trouvé le secret de peindre avec le *tsoui*, ou en violet, ou de dorer la porcelaine. On a essayé de faire une mixtion de feuilles d'or avec le vernis et la poudre de caillou, qui s'appliquoit de même qu'on

applique le rouge à l'huile ; mais cette tentative n'a pas réussi, et on a trouvé que le vernis *tse-kin* avoit plus de grâce et d'éclat.

Il a été un temps qu'on faisoit des tasses auxquelles on donnoit par-dehors le vernis doré, et par-dedans le pur vernis blanc ; on a varié dans la suite, et sur une tasse ou sur un vase qu'on vouloit vernisser de *tse-kin*, on appliquoit en un ou deux endroits un rond ou un carré de papier mouillé, et après avoir donné le vernis on levoit le papier, et avec le pinceau on peignoit en rouge ou en azur cet espace non vernissé. Lorsque la porcelaine étoit sèche, on lui donnoit le vernis accoutumé, soit en le soufflant, soit d'une autre manière : quelques-uns remplissent ces espaces vides d'un fond tout d'azur ou tout noir, pour y appliquer la dorure après la première cuite ; c'est sur quoi se peuvent imaginer diverses combinaisons.

VII. J'ai vu cette année, pour la première fois, une espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode : sa couleur tire sur l'olive, on lui donne le nom de *long-tsiem*. J'en ai vu d'autres qu'on nomme *tsim-ko* ; c'est le nom d'un fruit qui ressemble assez aux olives. Cette couleur se donne à la porcelaine, en mêlant sept tasses de vernis *tse-kin* avec quatre tasses de *pe-yeou*, deux tasses ou environ d'huile de chaux et de cendres de fougère, et une tasse de *tsoui-yeou*, qui est une huile faite de caillou. Le *tsoui-yeou* fait apercevoir quantité de petites veines sur la porcelaine : quand on l'applique tout seul, la porcelaine est fragile, et n'est point sonore ; mais quand on le mêle avec les autres vernis, elle est coupée de veines, elle résonne, et n'est pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

Je dois ajouter une particularité dont je n'ai point parlé, et que j'ai remarquée tout récemment : c'est qu'avant de donner le vernis à la porcelaine, on

achève de la polir, et d'en retrancher les plus petites inégalités; ce qui s'exécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes fort fines. On humecte ce pinceau simplement avec de l'eau, et on le passe partout d'une main légère; mais c'est principalement pour la porcelaine fine qu'on se donne ce soin.

VIII. Le noir éclatant ou le noir de miroir appelé *ou-kin*, se donne à la porcelaine, en la plongeant dans une mixtion liquide composée d'azur préparé. Il n'est pas nécessaire d'y employer le bel azur; mais il faut qu'il soit un peu épais, et mêlé avec du vernis *pe-yeou* et du *tse-kin*, en y ajoutant un peu d'huile de chaux et de cendres de fougère: par exemple, sur dix onces d'azur pilé dans le mortier, on mêlera une tasse de *tse-kin*, sept tasses de *pe-yeou*, et deux tasses d'huile de cendres de fougère brûlée avec la chaux: cette mixtion porte son vernis avec elle, et il n'est pas nécessaire d'en donner de nouveau. Quand on cuit cette sorte de porcelaine noire, on doit la placer vers le milieu du fourneau, et non pas près de la voûte, où le feu a le plus d'activité.

IX. Je me suis trompé lorsque j'ai dit dans ma lettre précédente, que le rouge à l'huile appelé *yeou-li-hum*, se tiroit du rouge fait de couperose, tel qu'on l'emploie pour peindre en rouge la porcelaine cuite: ce rouge à l'huile se fait de la grenaille de cuivre rouge et de la poudre d'une certaine pierre ou caillou qui tire un peu sur le rouge. Un médecin chrétien m'a dit que cette pierre étoit une espèce d'alun qui s'emploie en médecine; on broie le tout dans un mortier, en y mêlant de l'urine d'un jeune homme, et de l'huile de *pe-yeou*; mais je n'ai pu découvrir la quantité de ces ingrédients; ceux qui ont ce secret sont attentifs à ne le pas divulguer. On applique cette mixtion sur la porcelaine, lorsqu'elle n'est pas encore cuite, et on ne lui donne point d'autre

d'autre vernis; il faut seulement prendre garde que durant la cuite la couleur rouge ne coule point au bas du vase. On m'a assuré que pour donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de *petun-tse* pour la former, mais qu'en sa place on emploie avec le *kao-lin* de la terre jaune préparée de la même manière que le *petun-tse*: il est vraisemblable qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur.

Peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sait qu'à la Chine il n'y a point d'argent monnoyé. On se sert d'argent en lingots dans le commerce, et il s'y trouve beaucoup de pièces qui sont de bas aloi. Il y a cependant des occasions où il faut les réduire en argent fin, comme, par exemple, quand il s'agit de payer la taille ou de semblables contributions. Alors on a recours à des ouvriers dont l'unique métier est d'affiner l'argent dans des fourneaux faits à ce dessein, et d'en séparer le cuivre et le plomb. Ils forment la grenaille de ce cuivre, qui vraisemblablement conserve quelques parcelles imperceptibles d'argent ou de plomb. Avant que le cuivre liquéfié se durcisse et se congèle, on prend un petit balai, qu'on trempe légèrement dans l'eau; puis en frappant sur le manche du balai, on asperge d'eau le cuivre fondu: une pellicule se forme sur la superficie, qu'on lève avec de petites pincettes de fer, et on la plonge dans de l'eau froide où se forme la grenaille qui se multiplie autant que se réitère l'opération. Je crois que si l'on employoit de l'eau forte pour dissoudre le cuivre, cette poudre de cuivre en seroit plus propre pour le rouge dont je parle. Mais les Chinois n'ont point le secret des eaux fortes et régales; leurs inventions sont toutes d'une extrême simplicité.

X. Des dessins d'ouvrage qu'on assureroit être im-

praticables ont été exécutés cette année. Ce sont des urnes hautes de trois pieds et plus, sans le couvercle qui s'élève en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes sont de trois pièces rapportées, mais réunies ensemble avec tant d'art et de propreté, qu'elles ne font qu'un seul corps, sans qu'on puisse découvrir l'endroit de la réunion. On m'a dit en me les montrant, que de quatre-vingts urnes qui avoient été faites, on n'avoit pu réussir qu'à huit seulement, et que toutes les autres avoient été perdues. Ces ouvrages étoient commandés par des marchands de Canton, qui commercent avec les Européens; car à la Chine on n'est point curieux de porcelaines qui soient d'un si grand prix.

XI. On m'a apporté une de ces pièces de porcelaine, que les Chinois nomment *yao-pien* (transmutation). Cette transmutation se fait dans le fourneau, et est causée ou par le défaut ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres causes qu'il n'est pas facile de conjecturer. Cette pièce, qui n'a pas réussi selon l'ouvrier, et qui est l'effet du pur hasard, n'en est pas moins belle ni moins estimée. L'ouvrier avoit dessein de faire des vases de rouge soufflé: cent pièces furent entièrement perdues: celle dont je parle sortit du fourneau semblable à une espèce d'agate. Si l'on vouloit courir les risques et les frais de différentes épreuves, on découvreroit à la fin l'art de faire sûrement ce que le hasard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant, appelée *ou-kim*: le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche, et on y a réussi.

XII. Quand on veut donner un vernis qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met sur treize tasses de *pe-yeou*, une tasse de cendres de fougère aussi liquide que le *pe-yeou*. Ce vernis est fort et ne se doit point donner à la porcelaine qu'on veut

peindre en bleu, parce qu'après la cuite, la couleur ne paroîtroit pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis, peut être exposée sans crainte au grand feu du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver dans cette couleur, ou bien pour la dorer, ou la peindre de différentes couleurs, et ensuite la recuire. Mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu, et que la couleur paroisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de *pe-yeou*, avec une tasse de vernis ou de la mixtion de chaux et de cendres de fougère.

Il est bon d'observer en général que la porcelaine dont le vernis porte beaucoup de cendres de fougère, doit être cuite à l'endroit tempéré du fourneau, c'est-à-dire, ou après les trois premiers rangs, ou dans le bas à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi: si elle étoit cuite au haut du fourneau, la cendre se fondroit avec précipitation, et couleroit au bas de la porcelaine. Il en est de même du rouge à l'huile, du rouge soufflé, et du *long-tsi-ven*, à cause de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ces vernis. Au contraire, on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine à laquelle on a donné simplement le *tsoui-yeou*: c'est, comme je l'ai dit, ce vernis qui produit une multitude de veines, en sorte que la porcelaine semble être de pièces rapportées.

XIII. Il y a quelque chose à réformer dans ce que j'ai dit autrefois des couleurs qu'on donne à la porcelaine qui se cuit une seconde fois. Mais avant que d'entrer dans le détail, il est bon d'expliquer quelle est la proportion et la mesure des poids de la Chine; c'est par où je vais commencer.

Le *kin* ou la livre chinoise est de seize onces, qui s'appellent *leams* ou *taëls*.

Le *leam* ou *taël* est une once chinoise.

Le *tsien* ou le *mas* est la dixième partie du *leam* ou *taël*.

Le *fuen* est la dixième partie du *tsien* ou du *mas*.

Le *ly* est la dixième partie du *fuen*.

Le *hao* est la dixième partie du *ly*.

Le rouge de couperose qu'on emploie sur les porcelaines recuites se fait de la manière que je l'ai expliqué, avec de la couperose appelée *tsao-fan*. Mais comment cette couleur se compose-t-elle? C'est sur quoi je vais vous satisfaire.

Sur un *taël* ou *leam* de céruse, on met deux *mas* de ce rouge. On passe la céruse et le rouge par un tamis, et on les mêle ensemble à sec; ensuite on les lie l'un à l'autre avec de l'eau imprégnée d'un peu de colle de vache, qui se vend réduite à la consistance de la colle de poisson. Cette colle fait qu'en peignant la porcelaine, le rouge s'y attache, et ne coule pas. Comme les couleurs, si on les appliquoit trop épaisses, ne manqueroient pas de produire des inégalités sur la porcelaine, on a soin de temps en temps de tremper d'une main légère le pinceau dans l'eau, et ensuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche, sur un *leam* de céruse, on met trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux des plus transparens, qu'on a calcinés après les avoir lutés dans une caisse de porcelaine, enfouie dans le gravier d'un fourneau, avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable. On se sert d'eau simple, sans y mêler de la colle pour l'incorporer avec la céruse.

On fait le vert foncé, en mettant sur un *taël* de céruse trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux avec huit *fuen* ou près d'un *mas* de *tom-hoa-pien*, lequel n'est autre chose que la crasse qui sort du cuivre lorsqu'on le fond. Je viens d'apprendre qu'en employant le *tom-hoa-pien* pour faire le vert, il faut le laver, et en séparer avec soin la grenaille de

cuivre qui s'y trouveroit mêlée, et qui n'est pas propre pour le vert : il ne faut y employer que les écailles, c'est-à-dire, les parties de ce métal qui se séparent lorsqu'on le met en œuvre.

Pour ce qui est de la couleur jaune, on la fait en mettant sur un *taël* de céruse, trois *mas* et trois *fuén* de poudre de cailloux, et un *fuén* huit *ly* de rouge pur qui n'ait point été mêlé avec la céruse. Un autre ouvrier m'a dit que pour faire un beau jaune, il mettoit deux *fuén* et demi de ce rouge primitif.

Un *taël* de céruse, trois *mas* et trois *fuén* de poudre de cailloux, et deux *ly* d'azur forment un bleu foncé qui tire sur le violet. Un des ouvriers que j'ai consulté pense qu'il faut huit *ly* de cet azur.

Le mélange de vert et de blanc, par exemple, d'une part de vert sur deux parts de blanc, fait le vert d'eau qui est très-clair.

Le mélange du vert et du jaune, par exemple, de deux tasses de vert foncé sur une tasse de jaune, fait le vert *coulou*, qui ressemble à une feuille un peu fanée.

Pour faire le noir, on délaie l'azur dans de l'eau : il faut qu'il soit tant soit peu épais : on y mêle un peu de colle de vache macérée dans de la chaux, et cuite jusqu'à consistance de colle de poisson. Quand on a peint de ce noir la porcelaine qu'on veut recuire, on couvre de blanc des endroits noirs. Durant la cuite, ce blanc s'incorpore dans le noir, de même que le vernis ordinaire s'incorpore dans le bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur appelée *tsiu*. Ce *tsiu* est une pierre ou minéral qui ressemble assez au vitriol romain. Selon la réponse faite à mes questions, je n'aurois pas de peine à croire que ce minéral se tire de quelque mine de plomb, et que, portant avec soi des esprits, ou plutôt des parcelles imperceptibles

de plomb, il s'insinue de lui-même dans la porcelaine sans le secours de la céruse, qui est le véhicule des autres couleurs qu'on donne à la porcelaine recuite.

C'est de ce *tsiu* qu'on fait le violet foncé. On en trouve à Canton, et il en vient de Pekin. Ce dernier est bien meilleur; aussi se vend-il un *taël* huit *mas* la livre (neuf francs). Le *tsiu* se fond, et quand il est fondu ou ramolli, les orfèvres l'appliquent en forme d'émail sur des ouvrages d'argent. Ils mettront, par exemple, un petit cercle de *tsiu* dans le tour d'une bague, ou bien ils en rempliront le haut d'une aiguille de tête, et l'y enchâsseront en forme de pierrerie. Cette espèce de maille se détache à la longue: mais on tâche d'obvier à cet inconvénient, en le mettant sur une légère couche de colle de poisson ou de vache.

Le *tsiu*, de même que les autres couleurs dont je viens de parler, ne s'emploie que sur la porcelaine qu'on recuit. Telle est la préparation du *tsiu*: on ne le rôtit point comme l'azur, mais on le brise, et on le réduit en une poudre très-fine; on le jette dans un vase plein d'eau; on l'y agite un peu, ensuite on jette cette eau où il se trouve quelques saletés, et l'on garde le cristal qui est tombé au fond du vase. Cette masse ainsi délayée perd sa belle couleur et paroît au-dehors un peu cendrée. Mais le *tsiu* recouvre sa couleur violette dès que la porcelaine est cuite. Le *tsiu* se conserve aussi long-temps qu'on le souhaite. Quand on veut peindre en cette couleur quelque vase de porcelaine, il suffit de la délayer avec de l'eau, en y mêlant, si l'on veut, un peu de colle de vache; ce que quelques-uns ne jugent pas nécessaire. C'est de quoi l'on peut s'instruire par l'essai.

Pour dorer ou argenter la porcelaine, on met deux *fuén* de céruse sur deux *mas* de feuilles d'or

ou d'argent, qu'on a eu soin de dissoudre. L'argent sur le vernis *tse-kin* a beaucoup d'éclat. Si l'on peint les unes en or et les autres en argent, les pièces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant de temps que les pièces dorées : autrement l'argent disparaîtroit avant que l'or eût pu atteindre le degré de cuite qui lui donne son éclat.

XIV. Il y a ici une espèce de porcelaine colorée, qui se vend à meilleur compte que celle qui est peinte avec les couleurs dont je viens de parler. Peut-être que les connoissances que je vais en donner seront de quelque utilité en Europe par rapport à la faïence, supposé qu'on ne puisse pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine. Pour faire ces sortes d'ouvrages, il n'est pas nécessaire que la matière qui doit y être employée soit si fine : on prend des tasses qui ont déjà été cuites dans le grand fourneau, sans qu'elles aient été vernissées, et par conséquent, qui sont toutes blanches sans aucun lustre : on les colore en les plongeant dans le vase où est la couleur préparée, quand on veut qu'elles soient d'une même couleur : mais si on les souhaite de différentes couleurs, tels que sont les ouvrages appelés *hoamtlou-houan*, qui sont partagés en espèces de panneaux, dont l'un est vert, l'autre jaune, etc. ; on applique ces couleurs avec un gros pinceau. C'est toute la façon qui se donne à cette porcelaine, si ce n'est qu'après la cuite, on met en certains endroits un peu de vermillon, comme, par exemple, sur le bec de certains oiseaux ; mais cette couleur ne se cuit pas, parce qu'elle disparaîtroit au feu : aussi est-elle de peu de durée. Quand on a appliqué les autres couleurs, on recuit la porcelaine dans le grand fourneau avec d'autres porcelaines qui n'ont pas encore été cuites ; il faut avoir soin de la placer au fond du fourneau et au-dessous du soupi-

rail, où le feu a moins d'activité, parce qu'un grand feu anéantiroit les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte. Pour faire la couleur verte, on prend du *tom-hoa-pien*, du salpêtre et de la poudre de caillou : on n'a pas pu me dire la quantité de chacun de ces ingrédients. Quand ils ont été réduits séparément en poudre impalpable, on les délaie et on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun avec le salpêtre et la poudre de caillou, forment le violet.

Le jaune se fait en mettant, par exemple, trois *mas* de rouge de couperose sur trois onces de poudre de caillou, et sur trois onces de céruse.

Pour faire le blanc, on met sur quatre *mas* de poudre de caillou un *taël* de céruse. Tous ces ingrédients se délaient avec de l'eau. C'est la tout ce que j'ai pu apprendre touchant les couleurs de cette sorte de porcelaine, n'ayant point parmi mes néophytes d'ouvriers qui y travaillent.

XV. Quand j'ai parlé dans ma lettre précédente des fourneaux où se cuit de nouveau la porcelaine qui est peinte, j'ai dit qu'on faisoit des piles de porcelaine, qu'on mettoit les petites dans les grandes, et qu'on les rangeoit ainsi dans le fourneau. Sur quoi je dois ajouter qu'il faut prendre garde que les pièces de porcelaine ne se touchent les unes les autres par les endroits qui sont peints : ce seroient autant de pièces perdues. On peut bien appuyer le bas d'une tasse sur le fond d'une autre tasse quoiqu'il soit peint, parce que les bords du fond de la tasse emboîtée n'ont point de peinture : mais il ne faut pas que le côté d'une tasse touche le côté de l'autre : ainsi, quand on a des porcelaines qui ne peuvent pas aisément s'emboîter les unes dans les autres, comme sont, par exemple, de longues tasses propres à prendre du chocolat, nos ouvriers les rangent de la

manière suivante : Sur un lit de ces porcelaines qui garnit le fond du fourneau , ils mettent une couverture de plaques faites de la terre dont on construit les fourneaux , ou même des pièces de caisses de porcelaine : car à la Chine tout se met à profit. Sur cette couverture , on dispose un autre lit de ces porcelaines , et on continue de les placer de la sorte jusqu'au haut du fourneau.

XVI. Je n'étois pas assez bien instruit , quand j'ai dit qu'on connoît que la porcelaine peinte ou dorée est cuite , lorsqu'on voit que l'or et les couleurs saillissent avec tout leur éclat. J'ai été détrompé par des connoissances plus sûres. Les couleurs ne se distinguent qu'après que la porcelaine recuite a eu le loisir de se refroidir. On juge que la porcelaine qu'on a fait cuire dans un petit fourneau , est en état d'être retirée , lorsque regardant par l'ouverture d'en-haut , on voit jusqu'au fond toutes les porcelaines rouges par le feu qui les embrase ; qu'on distingue les unes des autres les porcelaines placées en pile ; que la porcelaine peinte n'a plus les inégalités que formoient les couleurs , et que ces couleurs se sont incorporées dans le corps de la porcelaine , de même que le vernis donné sur le bel azur , s'y incorpore par la chaleur des grands fourneaux.

Pour ce qui est de la porcelaine qui se recuit dans de grands fourneaux , on juge que la cuite est parfaite : 1.^o lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge , mais un peu blanchâtre ; 2.^o lorsque regardant par une des ouvertures , on aperçoit que les caisses sont toutes rouges ; 3.^o lorsqu'après avoir ouvert une caisse d'en-haut , et en avoir tiré une porcelaine , on voit , quand elle est refroidie , que le vernis et les couleurs sont dans l'état où on les souhaite ; 4.^o enfin lorsque regardant par le haut du fourneau , on voit que le gravier du fond est luisant. C'est par tous ces indices

qu'un ouvrier juge que la porcelaine est arrivée à la perfection de la cuite.

XVII. Quand on veut que le bleu couvre entièrement le vase, on se sert de *leao* ou d'azur préparé et délayé dans de l'eau à une juste consistance, et on y plonge le vase. Pour ce qui est du bleu soufflé appelé *tsoui-tsim*, on y emploie le plus bel azur préparé de la manière que je l'ai expliqué : on le souffle sur le vase, et quand il est sec, on donne le vernis ordinaire, ou seul ou mêlé de *tsoui-yeou*, si l'on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des ouvriers lesquels sur cet azur, soufflé ou non, tracent des figures avec la pointe d'une longue aiguille : l'aiguille lève autant de petits points de l'azur sec, qu'il est nécessaire pour représenter la figure : puis ils donnent le vernis. Quand la porcelaine est cuite, les figures paroissent peintes en miniature.

XVIII. Il n'y a point tant de travail qu'on pourroit se l'imaginer, aux porcelaines sur lesquelles on voit en bosse des fleurs, des dragons, et de semblables figures. Elles se tracent d'abord avec le burin sur le corps du vase; ensuite on fait aux environs de légères entailures qui leur donnent du relief; après quoi se donne le vernis.

XIX. Quand j'ai parlé dans mon premier écrit de la manière dont le *leao* ou l'azur se prépare, j'ai omis deux ou trois particularités qui méritent de l'attention : 1.^o qu'avant que de l'ensevelir dans le gravier du fourneau où il doit être rôti, il faut le bien laver, afin d'en retirer la terre qui y est attachée; 2.^o qu'il faut l'enfermer dans une caisse à porcelaine bien lutée; 3.^o que lorsqu'il est rôti, on le brise, on le passe par le tamis, on le met dans un vase vernissé; qu'on y répand de l'eau bouillante; qu'après l'avoir un peu agité, on en ôte l'écume qui surnage, qu'ensuite on verse l'eau par inclination.

Cette préparation de l'azur avec de l'eau bouillante doit se renouveler jusqu'à deux fois ; après quoi on prend l'azur ainsi humide , et réduit en une espèce de pâte fort déliée , pour le jeter dans un mortier , où on le broie pendant un temps considérable.

On m'a assuré que l'azur se trouvoit dans les minières de charbon de pierre , ou dans des terres rouges voisines de ces minières. Il en paroît sur la superficie de la terre , et c'est un indice assez certain qu'en creusant un peu avant dans le même lieu , on en trouvera infailliblement. Il se présente dans la mine par petites pièces du volume à peu près du gros doigt de la main , mais plates et non pas rondes. L'azur grossier est assez commun , mais le fin est très-rare , et il n'est pas aisé de les discerner à l'œil. Il faut en faire l'épreuve pour n'y pas être trompé. Cette épreuve consiste à peindre une porcelaine et à la cuire. Si l'Europe fournissoit du beau *leao* ou de l'azur , et du beau *tsiu* , qui est une espèce de violet , ce seroit pour King-te-Tching une marchandise de prix et d'un petit volume pour le transport , et on en rapporteroit en échange la plus belle porcelaine. J'ai déjà dit que le *tsiu* se vendoit un *taël* huit *mas* la livre. On vend deux *taëls* la boîte du beau *leao* qui n'est que dix onces , ce qui revient à vingt sous l'once.

XX. On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine avec la meilleure encre de la Chine ; mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la porcelaine a été cuite , elle s'est trouvée très-blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps , elles s'étoient dissipées par l'action du feu , ou plutôt elles n'avoient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis , ni de produire une couleur différente du simple vernis.

Je finis ces remarques , mon révérend père , en recommandant à vos prières la chrétienté de King-

te-Tching, qui est composée d'un grand nombre d'ouvriers en porcelaine. Le Seigneur qui m'en a confié le soin, me donne la consolation, toutes les fois que je m'y transporte, de la voir croître de plus en plus. Pendant un mois de séjour que j'y ai fait depuis peu, j'ai administré les sacremens à un grand nombre de fervens Chrétiens, et parmi ceux à qui j'ai conféré le baptême, il y avoit près de cinquante adultes. Le progrès de la foi y seroit beaucoup plus grand, si un Missionnaire y fixoit sa demeure; il faudroit agrandir l'église et y entretenir deux ou trois catéchistes. Il n'en coûteroit pour cela chaque année qu'une somme modique. Je suis dans la participation de vos saints sacrifices, etc.

L E T T R E

Du père Jacques, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monsieur l'abbé Raphaelis.

A Canton, le 1.^{er} novembre 1722.

M O N S I E U R ,

La paix de N. S.

C'EST un peu tard que je tiens la parole que je vous ai donnée, mais c'est aussitôt qu'il m'a été possible de le faire. Mon voyage de France à la Chine a duré près de seize mois. La fameuse île d'*Orléans* ou *Poulocondore*, a été la cause de ce long retardement.

Je partis du Port-Louis le 7 mars 1721, sur une frégate de la Compagnie des Indes nommée *la Danaé*, commandée par M. le chevalier de la Vicomté. Nous avions sur notre bord une compagnie

de soldats , que l'on devoit débarquer à l'île d'Orléans, pour la joindre à une autre qui y avoit été transportée l'année précédente. Nous avions aussi avec nous deux ingénieurs du Roi, l'un desquels avoit le titre de commandant de l'île.

Je n'eus pas plutôt perdu la terre de vue qu'il me fallut payer le tribut à la mer. Les nouveaux marins ne furent pas plus privilégiés que moi. C'est pitié de voir en ces sortes d'occasions une quantité de gens couchés çà et là sur des cordages, sur des canons, sur des coffres, sans force, sans consolation, sans soulagement; tandis que ceux qui sont faits à la mer, ne font qu'en rire, parce qu'ils savent que ce mal n'est pas dangereux, et qu'il est sans remède.

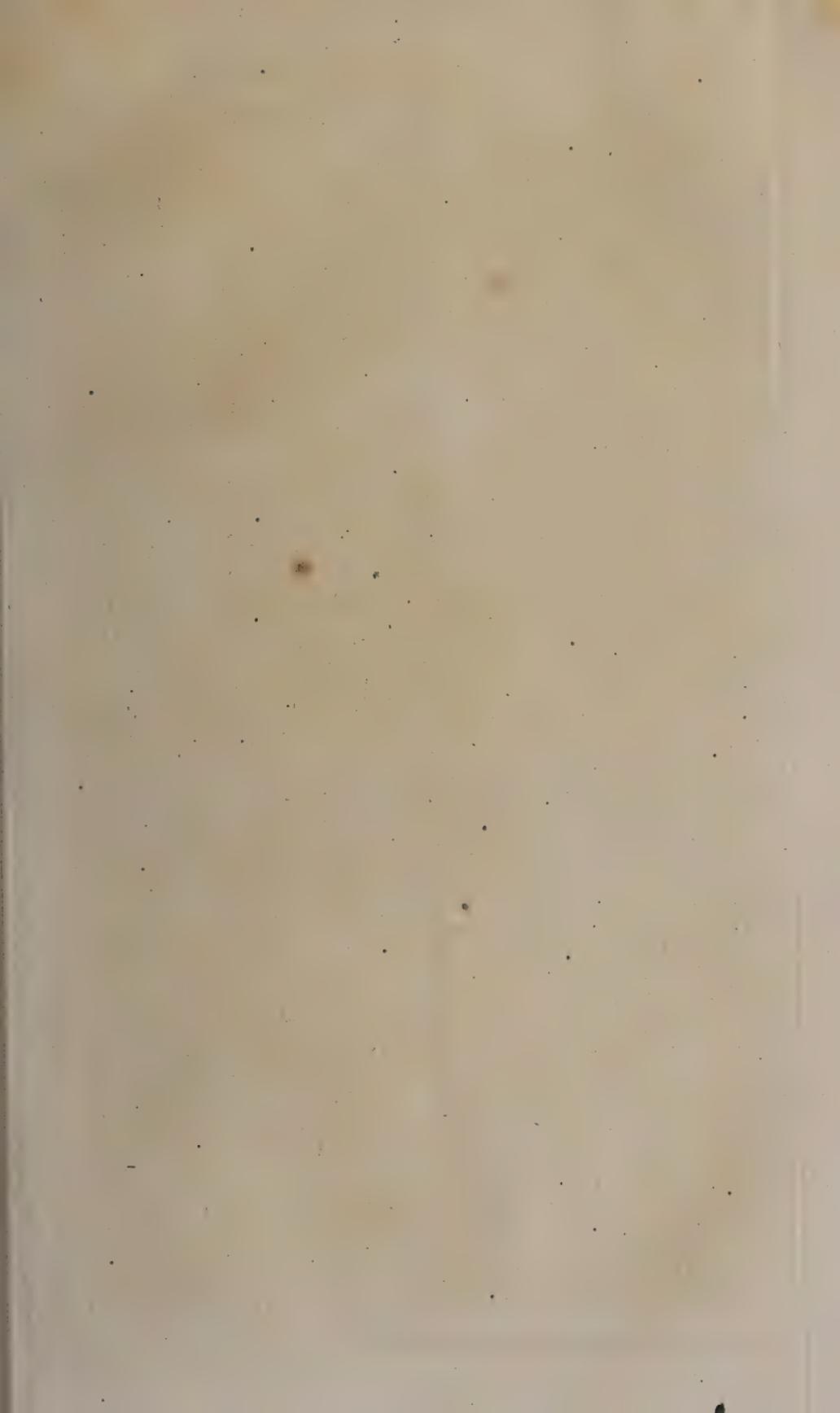
Ce ne fut pas sans peine que nous nous tirâmes du golfe de Gascogne; nous n'avions que des vents légers qui nous faisoient peu avancer. Mais aussitôt que nous eûmes doublé le cap Finistère, le vent se fortifia, le 19 mars nous reconnûmes l'île de Porto-Santo, et le lendemain celle de Madère. Nous eûmes ensuite les vents alisés qui nous conduisirent tranquillement à la ligne. Nous la passâmes le 12 avril, à 2 degrés ouest de longitude. Ce fut, selon la coutume, un jour de fête pour l'équipage. Ceux qui n'ont pas encore passé la ligne, payent les frais de cette fête, où tout aboutit à les bien mouiller; c'est ce qu'on appelle *le grand baptême*. On peut se racheter en mettant de l'argent au bassin; mais ceux qui n'en ont point ou qui refusent d'en donner, sont plongés dans un baquet plein d'eau, et ensuite inondés d'un bon nombre de seaux d'eau.

Les mêmes vents alisés qui nous avoient conduits à la ligne, nous poussèrent droit à l'île de la Trinité, ensuite assez près des côtes du Brésil, où nous trouvâmes un vent propre à doubler le cap de Bonne-Espérance. La mer étoit calme quand nous le dou-

blâmes ; mais à peine eûmes-nous sondé sur le banc des Aiguilles , qu'un vent de nord-ouest nous fit rouler et tanguer deux jours entiers d'une manière capable d'effrayer ceux qui ne sont pas accoutumés aux voyages de mer. Il n'est pas trop agréable de se voir pour la première fois sur un fragile vaisseau , tout à coup élevé sur la cime d'une haute montagne , et dans un moment précipité au fond d'un abîme ; de sentir les affreuses secousses que les flots donnent au navire , de sorte que si l'on ne prend ses précautions , on est renversé et jeté d'un bord à l'autre ; de voir le vaisseau presque entièrement couché au milieu des vagues , les canons plongés dans la mer , et l'eau entrer de toutes parts par les plus hauts sabbords : mais enfin la tempête ne dure pas toujours ; le calme lui succède , et l'on raconte avec plaisir ses alarmes passées.

Il y avoit déjà trois mois que nous ne voyions que le ciel et l'eau : il nous falloit encore trois semaines pour nous rendre à l'île de Bourbon , où nous devions relâcher. Le scorbut s'étoit mis depuis longtemps parmi nos soldats , et plusieurs en étoient morts : il gagna bientôt tout l'équipage ; peu de matelots en étoient exempts , et plus de soixante de nos gens étoient alités. J'eus là une petite occasion de faire les fonctions de Missionnaire. Pour surcroît de misère , les vents nous jetèrent jusqu'au 40.^e degré de latitude sud , et en arrivant à l'île de Bourbon , nous étions sur le point de voir expirer la moitié de notre monde ; nous avions déjà jeté à la mer dix-sept corps morts.

On trouve dans cette île toute sorte de bons rafraîchissemens ; l'air surtout y est excellent : dans l'espace de douze jours tous nos malades furent sur pied , et en état de faire le service. L'île appartient en souveraineté à la Compagnie française des Indes , qui y tient un état-major pour la gouverner. Elle fut d'abord



Vue du Bourg de St Denis dans l'île de Bourbon.



Vue du Bourg de St Paul dans l'île de Bourbon.

habitée par quelques Français fugitifs de l'île Dauphine, qui en est assez proche : elle s'est peuplée peu à peu, sur-tout par l'amnistie accordée de temps en temps aux pirates de ces mers. Il peut y avoir à présent quatre mille personnes qui y ont de belles habitations, et beaucoup de Nègres pour les cultiver. Ils vivent très-commodément et dans une grande union, qui y est entretenue par l'attention et les soins de M. de Beauvillier, gouverneur de l'île.

Les principaux bourgs ou habitations sont Saint-Denis, Saint-Paul et Sainte-Susanne : je vous envoie une carte où j'ai tracé le plan des deux premiers avec toute l'exactitude dont je suis capable. Il n'y a ni port, ni fortifications ; ainsi on n'y est pas à l'abri des coups de vent ni des écumeurs de mer. Peu de mois avant notre arrivée, des forbans avoient enlevé dans la rade de Saint-Denis un gros vaisseau portugais démâté, et un d'Ostende dans celle de Saint-Paul.

L'île de Bourbon a environ cinquante lieues de tour ; elle est couverte en plusieurs endroits de hautes montagnes : on en voit une qui vomit des flammes, et qui remplit les environs de matière bitumineuse ; nous en aperçûmes le feu, durant la nuit, de plus de vingt-cinq lieues. Il y a de belles et vastes forêts, où se trouvent quantité d'arbres très-propres à la construction des vaisseaux : elle est remplie de bétail, de volaille et de gibier ; fertile en riz, en sucre, et en grand nombre d'excellens arbres fruitiers : on y a planté quelques vignes, qui donnent de fort bon vin.

Le meilleur de tous les animaux qu'on y trouve, soit pour le goût, soit pour la santé, c'est la tortue de terre ; et le plus agréable de tous les fruits, c'est l'ananas. La tortue est de la même figure que celle qui se voit en France ; mais elle est bien différente pour la grandeur : on assure qu'elle vit un temps prodigieux, qu'il lui faut plusieurs siècles pour parvenir à sa grosseur naturelle, et qu'elle peut passer plus

de six mois sans manger. On en a gardé dans l'île de petites qui au bout de vingt ans n'avoient grossi que de quelques pouces : nous en avons conservé dans notre vaisseau quelques-unes des grosses, qui ont vécu trois à quatre mois sans prendre aucune nourriture.

Pour ce qui est de l'ananas, c'est un fruit qui est assez connu en France ; je vous dirai seulement qu'il est d'une forme oblongue, et de la grosseur d'un melon ; qu'il est couvert de feuilles courtes, disposées à-peu-près de même que les divisions d'une pomme de pin, et qu'il est couronné d'un bouquet de feuilles plus longues : il vient sur une plante assez semblable à celle de l'artichaut ; il a le goût de plusieurs fruits, mais il me paroît que celui du coin domine.

J'ai vu dans cette île beaucoup d'arbres et de plantes curieuses : l'arbrisseau qui porte le café, le tamarinier, le cocotier, l'arbre d'où découle le benjoin, le cotonnier, l'aloès, l'ébenier. L'ébène noire n'est pas la plus estimée : la jaune est beaucoup plus belle. Le café sauvage y est très-commun ; et bien qu'il soit sauvage, il ne laisse pas d'être bon. On en a fait venir de Moka ; un seul a subsisté, et a fourni de quoi en planter bon nombre d'autres, qui donnent aujourd'hui de grandes espérances.

J'oublois de vous parler de la chauve-souris de l'île de Bourbon : on pourroit l'appeler le renard volant. Elle ressemble en effet beaucoup à cet animal ; elle en a la grosseur, le poil, la tête, les oreilles, les dents. La femelle a deux mamelles, et sous chaque aîle un sac pour transporter ses petits. Je mesurai la longueur des ailes d'un de ces oiseaux ; et je trouvai qu'elles avoient plus de quatre pieds d'envergure. La chair, dit-on, en est très-bonne à manger, et l'on va ici à la chasse de la chauve-souris avec le même empressement qu'ailleurs à la chasse de la perdrix.

Après avoir relâché tant à Saint-Paul qu'à Saint-Denis,

Denis, et y avoir demeuré quinze jours, nous reprîmes le 10 juillet notre route pour la Chine; et vers la mi-août nous entrâmes dans le détroit de la Sonde.

Nous le passâmes très-heureusement et en peu de temps, de même que celui de Banca, qui est le plus dangereux. Je n'ai point vu de terre plus agréable que les côtes de Java et de Sumatra; des plaines couvertes d'orangers, de cocotiers et d'autres arbres fruitiers, avec quantité de ruisseaux qui les arrosent; des collines ornées de charmans bocages, des forêts toujours verdoyantes, des villages et des habitations, où brillent toutes les beautés champêtres : tout y représente un des plus beaux climats du monde.

Une barque de Javanois vint à nous sur notre passage : ils souhaitoient fort qu'on leur donnât des haches, des couteaux, et d'autres instrumens d'Europe. Ils ne sont ni noirs ni blancs, mais d'un rouge pourpre. Ils sont doux, familiers, caressans. Ils vouloient nous engager à nous arrêter, nous faisant entendre par signes, que dans leur village, qui n'étoit pas loin, nous trouverions toutes sortes de provisions. Mais nous n'avions alors besoin de rien, et le vent étoit favorable. Il s'agissoit de gagner au plutôt l'île d'Orléans pour y débarquer les troupes qui étoient sur notre bord. Nous la découvrîmes le 7 de septembre, et le lendemain nous mouillâmes à la vue du havre, que l'on ne connoissoit que par la relation et par le plan imparfait de Dampierre, qui se trouvent dans son voyage du tour du monde.

Nous nous flattions que les insulaires, et surtout les Français qui avoient déjà été transportés dans l'île, à la vue d'un vaisseau à l'ancre avec pavillon blanc, se hâteroient de venir nous voir, et de nous apporter les provisions dont nous commençons à manquer. Personne ne parut. On attendit quelques jours pour leur donner le temps de nous reconnoître : ce fut inutilement. Enfin l'on envoya dans le canot

un officier pour s'informer de l'état des choses. Il rapporta qu'après avoir parcouru tous les environs du port, il n'avoit vu personne, et qu'il n'avoit découvert que les restes de quelques mauvaises cases, dans l'une desquelles il avoit trouvé des cendres chaudes, des balles de mousquet, et des morceaux d'habits de soldats européens, qui ne pouvoient être que des Français. Le malheur qui arriva aux anglais dans cette île il y a vingt ans, nous vint d'abord à l'esprit, et plusieurs crurent que nos gens avoient eu le même sort.

A de si tristes nouvelles, on ouvrit le paquet secret de la Compagnie. Il contenoit l'ordre de relever un vaisseau, que l'on disoit être dans le port de Poulo-condore, d'y demeurer jusqu'à l'arrivée d'un autre navire qui devoit y venir l'année suivante, et d'augmenter, autant qu'il seroit possible, l'établissement que l'on prétendoit être déjà commencé dans l'île. On exécuta cet ordre autant qu'on le pouvoit faire. Ce ne fut pas sans chagrin, qu'après avoir fait plus de six mille lieues pour me rendre à la Chine, dont je n'étois éloigné que de trois cents lieues, je me vis obligé de m'arrêter une année entière dans une terre qui me paroissoit, et qui est en effet un très-triste séjour.

Les vents nous étoient contraires pour atterrir, et ce ne fut qu'après dix-sept jours d'efforts, que nous entrâmes dans le havre. En y entrant nous aperçûmes une pirogue qui venoit à nous. (La pirogue est un petit bateau de ces contrées, fait d'une seule pièce d'arbre.) Il y avoit des pêcheurs qui de fort loin nous firent de grandes civilités à leur manière, et qui, étant montés sur notre bord, nous apprirent le mieux qu'ils purent, que de l'autre côté de l'île il y avoit des habitans; qu'un grand vaisseau, dont ils nommoient les principaux officiers, avoit hiverné

dans l'endroit où nous étions, et qu'au changement de mousson, il avoit fait voile pour la Chine.

A ce récit nous reconnûmes le vaisseau français. On caressa ces bonnes gens, on les fit boire et manger, et on leur dit d'apporter ce qu'ils avoient à vendre, en leur faisant entendre qu'ils seroient bien payés; mais l'île de Poulo-condore est si stérile, que les habitans eux-mêmes y mourroient de faim, s'ils n'avoient recours à la terre ferme, où ils vont chercher du riz. Ainsi, durant près de quatre mois nous n'eûmes d'autres secours d'eux, que quelques poissons qu'ils apportoient de temps en temps, et qu'ils vendoient bien cher, et très-peu de volailles, qu'on achetoit jusqu'à une piastre la pièce.

Cependant on mit à terre la compagnie de soldats. Comme ils avoient leurs cases à faire dans le temps des pluies, qui tombent en ce pays-ci bien plus abondamment qu'en Europe, ils eurent beaucoup à souffrir. La maladie se mit encore parmi eux, et peu de temps après parmi les matelots: les deux hôpitaux étoient remplis; les passagers, les officiers, le capitaine lui-même en furent attaqués, et avec tout cela point de provisions; je ne manquois pas de consoler nos malades, et de les exhorter à la patience: j'eus besoin de m'y exhorter moi-même; je tombai comme les autres, et durant près d'un mois il fut assez incertain si je verrois jamais la Chine.

Enfin, le 21 décembre, il arriva trois barques de Camboge, chargées de cochons et de volailles: c'étoient des insulaires de Poulo-condore qui étoient allés chercher pour nous ces provisions, et qui nous les vendirent à assez bon compte. Comme ils parloient, nous leur avions donné des lettres écrites en latin et en portugais, pour les Missionnaires de la Cochinchine, que nous priions de s'entremettre en notre faveur, dans la nécessité où nous nous trou-

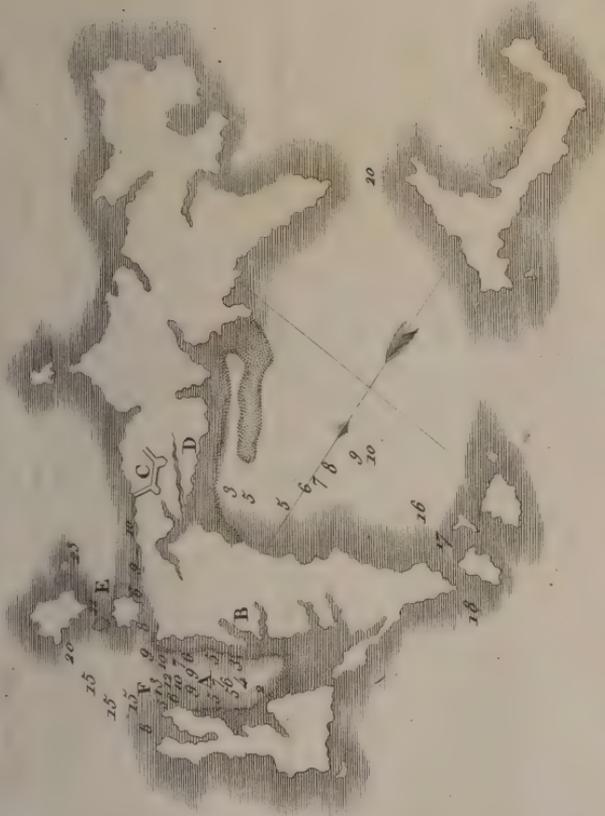
vions. Ces lettres furent envoyées assez loin, et pour lors nous n'en eûmes point de réponse.

Les alimens frais rétablirent bientôt l'équipage, et dans le mois de janvier nous eûmes le plaisir de voir arriver de la Chine trois vaisseaux français, qui avoient ordre du directeur de la Compagnie de venir nous reconnoître en retournant en France. Ils nous remirent des farines, des bœufs et de la bière; ainsi nous n'étions plus à plaindre dans notre exil. Pour surcroît de biens, il entra dans notre port, au mois de mars, un autre vaisseau de la Compagnie, qui de la Chine alloit traiter à Siam, et dans le même temps, il nous vint une quatrième barque de Camboge, remplie de provisions. Les soins des Missionnaires d'une part, et de l'autre les soupçons du mandarin qui commande sur les côtes voisines, nous procurèrent ce nouveau secours. Les insulaires de Poulo-condore avoient publié dans la terre ferme, que des étrangers avoient fait une habitation dans leur île, qu'ils paroisoient vouloir s'y établir, et qu'ils avoient même des femmes avec eux. Il y avoit en effet trois de nos soldats mariés. Ce rapport déterminina le mandarin à envoyer un de ses gens pour tout observer, et lui en rendre compte; et à la prière des Missionnaires, il lui permit sous main de charger une barque pour notre soulagement. Nous avons su cette particularité, et beaucoup d'autres choses qui concernent ces contrées, d'un Malais, portugais d'origine, que les Missionnaires chargèrent d'une réponse à nos lettres, et qu'ils envoyèrent sur la même barque, soit pour servir d'interprète, soit pour faire quelques provisions de vin, de remèdes, d'instrumens de chirurgie, etc. qu'ils croyoient trouver dans notre vaisseau. Avec ce secours, nous avons attendu assez tranquillement le changement de la mousson, pour reprendre le chemin de la Chine. Mais je crois, Monsieur, que vous serez bien aise

Plan

de l'Isle d'Orléans
ou Poulo Condore.

Le Port est situé
à 8°. 33.™ de Lat. Nord
et à 125.™ de Longitude.



- D. Village des Insulaires.
- E. Entrée du Port durant la mousson du Nord Est.
- F. Entrée du Port durant la mousson du Sud Ouest.

Echelle de 200 Toises.

- A. Le Port.
- B. Le Camp des Français.
- C. Ruines d'un fort bâti par les Anglais.

de savoir ce que j'ai vu, ou ce que j'ai appris de cette partie de l'Asie.

Poulo-condore est un petit archipel à quinze ou vingt lieues au sud du royaume de Camboge : il est formé de huit ou dix tant îles que rochers. La plus grande de ces îles n'a pas plus de quatre lieues en longueur ; c'est la seule qui soit habitée, encore n'y a-t-il qu'un village dans presque l'unique plaine qu'on y trouve. Les maisons des insulaires ne sont qu'un assemblage assez informe de bambous, couverts d'une herbe fort longue, qu'ils coupent sur le bord de leurs ruisseaux. Il n'y a dans ces cabanes ni porte, ni fenêtre. Pour y entrer, et pour y avoir du jour, ils laissent un des côtés de la cabane tout ouvert, et ils font déborder le toit de ce côté-là. Ils les élèvent de terre de quelques pieds ; par-là ils évitent l'humidité, et ont où loger leurs animaux domestiques pendant la nuit : la mauvaise odeur ne les inquiète point. Le plancher, de distance en distance, est rehaussé de quatre ou cinq pouces. Ils reçoivent les étrangers dans le fond sur des nattes ; leur réception est douce et affable, et ils ne manquent pas de leur présenter de l'arec, du bétel, et une pipe. Ils sont fort basanés, presque entièrement nus, excepté dans les cérémonies, où ils s'habillent, et quelques-uns même assez proprement. Les dents les plus noires sont chez eux les plus belles ; aussi n'oublient-ils rien pour se les noircir. Ils laissent croître leurs cheveux, qui leur viennent communément fort longs ; j'en ai vu à qui ils descendoient plus bas que les genoux.

Comme les insulaires de Poulo-condore ne sont la plupart que des réfugiés de la terre ferme où il y a des Missionnaires, plusieurs me parurent avoir été instruits des mystères de notre sainte religion. J'en ai trouvé souvent qui me voyant un habit ecclésiastique (car les Missionnaires ne sont pas obligés d'en changer à la Cochinchine), venoient à moi avec

confiance, faisoient le signe de la croix, et récitoient les prières chrétiennes, où je ne comprenois que les noms propres de *Jésus*; *Maria*, *Pontio Pilato*, et le mot final, *amen*. Je tâchois de me faire entendre par signes; j'élevois les mains au ciel, je me prosternois ensuite pour leur marquer qu'ils devoient adorer le Créateur et le souverain maître du ciel et de la terre; j'étendois les bras en forme de croix, pour rappeler dans leur souvenir la mort de l'admirable Rédempteur; je me frappois la poitrine pour leur faire connoître qu'ils devoient détester leurs péchés. J'aurois souhaité en pouvoir faire davantage; mais la langue est difficile, et il n'est pas possible, sans le secours d'un interprète, d'apprendre les termes qui signifient les choses intérieures, lesquelles ne peuvent s'expliquer par des signes sensibles et extérieurs.

Il ne croît dans l'île que très-peu de riz, des patates, et quelques ananas assez bons. Les montagnes sont presque partout couvertes de beaux arbres propres à toutes sortes d'ouvrages, et même à mâter des vaisseaux. Il y en a un fort commun, d'où découle une résine que les habitans emploient à faire leurs flambeaux. Pour ramasser cette résine, et même pour la faire découler, ils creusent le tronc de l'arbre, et y font une large et profonde ouverture, dont le bas représente une espèce de récipient. En certaine saison de l'année, ils allument du feu dans cette concavité; la chaleur détermine la liqueur à couler et à remplir le récipient. De cette résine, ils enduisent des copeaux de bois fort minces, et ils les enveloppent dans de longues feuilles d'arbres. quand le tout est sec, ces copeaux enduits de résine éclairent parfaitement une chambre; mais aussi ils la remplissent bientôt de fumée.

Rien de plus commun à Poulo-condore que la noix d'arec et la feuille de bétel. Les insulaires en

Lezard volant



Trouvé à Poulo-Condore

Ecureuil volant



Trouvé à Poulo-Condore

portent toujours dans de petits paquets qu'ils mâchent continuellement. On n'y a trouvé aucune sorte de gibier, à la réserve des poules sauvages et des ramiers; mais on y voit beaucoup de serpens et de lézards d'une grandeur monstrueuse. On a tué un serpent long de vingt-deux pieds, et plusieurs lézards, que quelques-uns appellent *governos*, qui avoient sept à huit pieds de longueur.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette île, c'est le lézard et l'écureuil volans que j'ai dessinés pour vous en donner une idée plus nette. Le lézard volant est petit et n'a pas plus de sept à huit pouces; l'écureuil est de la grandeur de ceux qu'on voit en France. L'un et l'autre ont des ailes fort courtes, qui leur prennent le long du dos, depuis les pattes de devant jusqu'à celles de derrière: l'écureuil les a couvertes d'un poil fort ras et fort fin; celles du lézard ne sont qu'une pellicule toute unie; on les voit voler d'arbre en arbre à la distance de vingt à trente pas. Peuvent-ils voler plus loin? C'est ce que je ne puis vous dire. Le lézard a encore de particulier au-dessous de la tête une bourse assez longue et pointue par le bas, qui s'enfle de temps en temps, surtout lorsqu'il vole.

L'île de Poulo-condore est soumise au roi de Camboge. Les Anglais l'avoient achetée dans le siècle précédent, et avoient bâti un fort à la tête du village; mais comme ils étoient en petit nombre, et obligés de se servir de soldats malais, ils furent tous égorgés il y a environ vingt ans, et leur fort fut démoli: on en voit encore aujourd'hui les ruines. Depuis ce temps là, l'île est rentrée sous la domination des Cambogiens. Cette nation, avec le royaume Tsiompa, est tributaire du roi de la Cochinchine, qui l'est lui-même, aussi bien que les rois de Tunkuina et de Siam, de l'empereur de la Chine. Actuel-

lement les ambassadeurs de Siam sont à Peking pour payer le tribut.

Les royaumes de la Cochinchine , de Tsiompa et de Camboge sont très-peu policés. Ces nations n'ont presque aucun commerce avec leurs voisins, et ont très-peu d'ordre et d'union entre elles. Les grands, comme autant de petits tyrans, pillent les peuples à toute main. Les rois exercent encore une tyrannie plus cruelle sur les grands pour leur faire rendre gorge. Nous avons été témoins de cette dureté. Le mandarin de qui dépend Poulo-condore, ayant appris que les étrangers avoient répandu quelque argent dans l'île, y a envoyé à diverses fois des collecteurs cruels, qui à force de tortures se faisoient apporter tout ce que ces malheureux insulaires avoient gagné à la sueur de leur front. Quelques-uns, pour se dérober à leur poursuite, se sauvoient dans les montagnes, ou se cachoient dans les forêts; on en faisoit des perquisitions exactes, et ils n'en étoient pas quittes pour livrer leur argent. C'est un malheur pour ceux qui naviguent, d'être dans la nécessité d'aborder à ces côtes; le vaisseau français qui fut obligé d'y relâcher en 1721, en est un exemple. Les officiers qui descendirent à terre pour y acheter des vivres, furent d'abord assez bien reçus. On tâcha même, par des invitations et des amitiés feintes, d'engager le capitaine à sortir de son bord : leur vue étoit d'avoir une plus grosse rançon. Les habitans du pays en vinrent jusqu'à former le dessein d'enlever le vaisseau; ils envoyèrent plusieurs fois l'examiner, mais ne se trouvant pas assez forts, ils se vengèrent sur ceux qu'ils tenoient à terre; ils les lièrent, ils les maltraitèrent; il y en eut qui levèrent la hache sur eux, et ce ne fut qu'aux instantes prières des Missionnaires, qui furent avertis de ce barbare procédé, qu'ils leur laissèrent la vie sauve; mais on fut obligé de payer une somme considérable pour

les racheter. Les villes de ces barbares ne sont qu'un amas sans ordre de misérables cases de bois. Le palais même du roi de la Cochinchine n'a presque rien qui le distingue des cabanes des particuliers.

Les mœurs et les coutumes de ces peuples approchent en certaines choses des coutumes indiennes, et en beaucoup d'autres de celles des Chinois. Ils croient la métempsycose comme les Indiens, ce qui ne les empêche pas de manger toutes sortes d'animaux. Ils sont pleins de vénération pour le cheval et pour l'éléphant, et ils en ont des peintures dans leurs maisons. La plus belle récompense, selon eux, que puisse avoir un grand homme après sa mort, c'est que son âme passe dans le corps d'une de ces bêtes. Ils regardent Confucius comme le premier docteur de l'univers. Ils rendent de grands honneurs à leurs ancêtres morts, et à ceux de leur nation qui se sont distingués durant leur vie. Ils ont pour cela chez eux et hors de chez eux plusieurs petits oratoires où ils brûlent des pastilles.

Mais le lieu le plus sacré parmi eux, est une place publique, au milieu de laquelle est élevée une longue poutre, qui a vers le haut un traversier tant soit peu incliné; apparemment qu'ils y arborent un pavillon. Ils l'appellent *touvo*. Autour sont placés plusieurs oratoires; c'est là qu'ils vont faire leurs profondes inclinations, qu'ils brûlent quantité de petites chandelles, qu'ils offrent du riz, qu'ils immolent des victimes, et surtout des chèvres. Aux fêtes publiques, suit un grand repas, où l'on ne manque pas de s'enivrer de raque (c'est une eau-de-vie faite de riz). Viennent ensuite les danses, la comédie, souvent les querelles et les coups.

J'eus à Poulo-condore la curiosité d'aller chez le bonze que je rencontrai par hasard, et qui me conduisit fort civilement dans sa maison. Il y a pratiqué un petit temple, et dans le fond du temple un autel.

Sur cet autel sont rangées trois petites statues. Celle du milieu qui représente un vieillard, est assise et a sur la tête une espèce de tiare. L'une des deux autres est pareillement assise, et représente une personne plus jeune : la troisième est si informe qu'on n'y peut rien connoître. Les noms de ces trois figures sont *Mat-loi*, *Bot-loi*, *Con-loi*; c'est-à-dire, *le tour du ciel*, *le roi du ciel*, *le fils du ciel*. Le bonze me fit sur cela un grand discours. Sa femme (car ce bonze-ci est marié) voulut aussi se mêler de prêcher; mais je ne compris rien à ce qu'ils me dirent l'un et l'autre.

A la vue des trois statues, dont l'une est l'image d'un vieillard couronné, je me rappelai ce qu'on rapporte des Brachmanes indiens, qu'ils ont quelques idées confuses de la Trinité et de l'Incarnation, et je m'imaginai que ce bonze auroit peut-être les mêmes idées. Je lui présentai trois doigts bien distingués; je les réunis ensuite pour marquer l'unité. Il fit comme moi, paroissant comprendre ce que je lui représentois. J'étendis les bras en forme de croix, en faisant de la tête quelques signes d'un homme qui souffre et qui meurt. Il fit aussi de même. Ce que je conclus de là, c'est qu'il auroit bien pu avoir quelque connoissance de nos mystères à la terre ferme où il y a des Missionnaires. En sortant de chez lui, et envisageant le soleil, il me parut avoir de la vénération pour cet objet : je sais d'ailleurs que ces peuples révèrent la lune, la terre, des esprits, qui, selon qu'ils se l'imaginent, président au feu, à l'air, aux campagnes, aux mers, aux rivières, et qu'ils ont plusieurs sortes d'idoles qui leur sont venues des Indes et de la Chine.

C'est là tout ce que j'ai pu apprendre de la religion et des mœurs de ces nations, où les Missionnaires ont pénétré depuis assez long-temps. Il y en a actuellement vingt qui ont à leur tête un Evêque

avec son coadjuteur : trois sont ecclésiastiques français , deux sont du pays même , trois Franciscains , et les autres , Jésuites. Le roi de la Cochinchine a pris à sa cour deux Jésuites , dont l'un est mathématicien , et l'autre se mêle de médecine. Quelques-uns de ces Missionnaires sont dans le royaume de Tsiompa , et le reste dans celui de la Cochinchine. Il n'y en a point maintenant à Camboge ; on attend des circonstances plus favorables pour y rentrer. Il y a quatre ans qu'il s'y éleva une espèce de persécution durant laquelle un prêtre japonais fut massacré , et les chrétientés dispersées. Le roi approuva cet attentat , et en récompensa les auteurs. Un autre Missionnaire y est mort depuis quelque temps de misère , sans pouvoir rendre aucun service. Il n'y a que Dieu qui puisse changer les esprits et les cœurs , et dissiper les ténèbres qui empêchent ces peuples d'ouvrir les yeux à la lumière de l'évangile.

Enfin , après un ennuyeux séjour de neuf mois entiers dans le havre de Poulo-condore , nous levâmes l'ancre le premier de juin 1722 et nous fîmes voile vers la Chine. Cette traversée n'est guère que de trois cents lieues. On la fait communément en huit ou dix jours ; nous y demeurâmes près d'un mois. Les côtes de la partie méridionale de la Chine sont bordées d'une infinité de petites îles , au milieu desquelles il n'est pas aisé de découvrir l'entrée de la rivière de Canton. Ce fut l'embarras où nous nous trouvâmes. Un pêcheur à qui l'on fit voir des piastres nous en tira , et nous conduisit fort adroitement à travers ces rochers à l'île de Lentin , où nous mouillâmes en attendant un pilote chinois pour nous mener dans le port. Il arriva , et à peine nous eut-il fait avancer quelques lieues , qu'il nous fit échouer sur un banc de sable. Nous ne nous en tirâmes qu'après avoir allégé le vaisseau , en jetant à la mer une grande quantité de bois , et en faisant couler

l'eau dont nous avons fait provision , pour ne pas être obligés de boire celle de la rivière , qui n'est pas bonne.

Enfin le 26 de juin , près de seize mois depuis notre départ de France , nous arrivâmes à Vanpou qui est le port de Canton. On oublie aisément les fatigues passées , on s'en souvient même avec joie quand on trouve des frères pleins de charité et de tendresse qui tous s'empressent à délasser un voyageur. Tel est l'état où je me trouve aujourd'hui dans notre mission française établie à Canton par les libéralités du feu roi Louis-le-Grand , dont la piété , le zèle et les bienfaits se font ressentir jusqu'à ces extrémités les plus reculées de l'univers.

Il me reste , Monsieur , à vous dire quelque chose de ce que j'ai vu à la Chine depuis le peu de temps que j'y suis arrivé. Rien ne surpasse pour la fertilité et l'agrément le plat pays de cette province : ce sont des plaines charmantes plantées de riz et d'arbres fruitiers , ou de belles prairies terminées par de petites collines bien boisées. Toutes ces campagnes sont arrosées par plusieurs bras de la rivière et par quantité de canaux , et sont remplies de villes et de villages où le peuple fourmille de toutes parts. Mais aussi rien de plus stérile que les montagnes , qui par-là sont absolument désertes.

Je n'ai vu Macao que de loin , ainsi je n'en puis rien dire. Canton où je suis depuis quatre mois , est une grande ville , ou plutôt c'est un composé de trois villes séparées par de hautes et belles murailles , mais tellement jointes , que la même porte sert pour sortir de l'une et pour entrer dans l'autre. Le tout forme une figure à peu près carrée : le circuit ne me paroît pas céder de beaucoup à celui de Paris. Ceux qui sont éloignés du centre marchent quelquefois une heure entière en chaise pour faire une visite. Il n'y a cependant ni vides , ni jardins fort

spacieux. Les rues sont longues, droites et serrées, à la réserve de quelques-unes plus larges, où l'on trouve de distance en distance des arcs de triomphe assez beaux. Les maisons ne sont que des rez de chaussée, presque toutes bâties de terre, avec des accompagnemens de briques, et couvertes de tuiles. Dans les rues, tout est boutique où règne une grande propreté. Il y a quelques temples d'idoles environnés de cellules de bonzes, qui ont quelque chose de singulier et de magnifique. La salle de Confucius, aussi bien que l'académie où les lettrés s'assemblent pour faire leurs compositions, sont des morceaux curieux. Les *ya-men* ou palais des mandarins, ont aussi leur beauté et leur grandeur, avec différence néanmoins de ce qu'en ce genre on appelle beau et grand en Europe. La rivière est chargée le long des deux rives d'une quantité prodigieuse de barques à rangs multipliés, qui sont les seules habitations d'un peuple infini, et qui font une ville flottante très-considerable; de manière qu'à compter tout ce qui compose Canton, on prétend qu'il y a au moins un million d'âmes. Ce qui me rend la chose croyable, c'est l'étendue de la ville et la grande multitude qui remplit sans cesse les rues, où il ne paroît aucune femme.

Mais dans tout ce grand peuple combien de Chrétiens? Hélas! très-peu. Il y a cependant à Canton plusieurs églises, et des Missionnaires fervens. Mais le fracas continuel d'un grand commerce qui s'y fait, attire toute l'attention des Chinois, qui sont pauvres la plupart, et qui ne vivent que d'un travail assidu, et souvent trompeur. Pour ce qui est des seigneurs et des personnes riches, ils ne sont nulle part plus éloignés du royaume de Dieu, que dans ces malheureuses contrées: les voies injustes d'amasser de l'argent, et la liberté d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, sont des chaînes trop fortes pour être rompues sans d'extrêmes difficultés.

On a plus de consolation dans les campagnes. Les ouvriers évangéliques y envoient leurs catéchistes ; ils s'y répandent eux-mêmes , et la semence salutaire trouve entrée dans des cœurs simples ; peu à peu le champ du Seigneur se cultive et s'augmente. On commence par instruire quelques habitans d'un village ; on les baptise ; ceux-ci attirent leurs parens et leurs amis. Lorsque le nombre des néophytes va à pouvoir former une assemblée , on bâtit dans le lieu une chapelle. Les Chrétiens s'y rassemblent les dimanches et les fêtes. La nouveauté , les instructions , les bons exemples , et surtout la grâce de Dieu produisent des prosélytes. Le catéchiste va leur enseigner le *taoly* (la doctrine chrétienne) ; le Missionnaire fait sa visite ; il prêche , il confesse , il instruit , il baptise , et l'œuvre de Dieu s'avance.

Il y a deux mois qu'un de nos pères de cette maison fit avertir les fidèles d'un village , où il a bâti depuis peu une chapelle , qu'il arriveroit chez eux la veille de la Nativité de Notre-Dame. A quelque distance du lieu , il trouva ses chers néophytes qui l'attendoient sur le chemin partagés en plusieurs pelotons. Les plus avancés le voyant arriver , se mirent à genoux pour recevoir sa bénédiction , et l'accompagnèrent ensuite jusqu'à la seconde troupe , qui fit comme la première : les autres imitèrent ceux-ci , et tous ensemble le conduisirent à la petite église , où , après les prières et les instructions , le père leur conféra les sacremens et baptisa quatre catéchumènes. On ne baptisa ce jour-là qu'une personne dans notre église de la ville. Il est vrai que comme il y a toujours à la ville des Missionnaires , les baptêmes y sont beaucoup plus fréquens qu'à la campagne. J'eus , il y a peu de jours , la pieuse curiosité d'assister à celui d'un vieillard de près de soixantedix ans , tout blanc et tout cassé de travail et de fatigue. C'est commencer bien tard à marcher dans

le chemin du ciel : peut-être ira-t-il encore plus loin que nous. Un autre Missionnaire est revenu depuis peu d'une petite excursion de huit jours. Il a baptisé douze personnes. Un troisième part demain pour une semblable expédition. Je serois ravi de pouvoir l'accompagner pour me mettre devant les yeux un modèle que je puisse imiter dans la suite ; mais outre que j'y serois inutile , puisque je ne sais pas encore la langue , je suis retenu ici par les préparatifs d'un long voyage qui presse.

Durant le carême dernier , un des Missionnaires dont je viens de parler , trouva dans une petite ville , à peu de journées d'ici , un petit nombre de vierges chrétiennes , qui d'elles - mêmes s'étoient rassemblées , et vivoient en communauté. Dieu étoit bien servi dans cette maison. Les femmes et les filles chrétiennes s'y assembloient pour leurs exercices de piété : elles y conduisoient leurs parentes et leurs voisines encore infidèles , qui y recevoient de salutaires instructions : ce qui est d'autant plus avantageux à la religion , que les Missionnaires ne parlent jamais aux femmes idolâtres. D'autres vierges vouloient se joindre à celles-là ; mais n'ayant ni maison à elles , ni travail , ni fonds suffisans , il ne paroissoit pas possible qu'elles pussent subsister. Le Missionnaire leur a fait acheter un emplacement assez vaste ; il fait maintenant apprendre un bon métier à quelques-unes qui l'enseigneront aux autres , et l'on espère beaucoup de ce petit établissement.

Nous pleurons la mort toute récente d'un de nos Missionnaires de Canton (le père Philippe Cazier) , qui , dans le mois dernier , étant allé visiter ses églises de la campagne , trouva un vaste champ à son zèle , et l'occasion d'une mort précieuse devant Dieu. Après avoir administré les sacremens à un grand nombre de néophytes , et baptisé plusieurs catéchumènes , on l'avertit qu'en un certain endroit écarté ,

il y avoit un hôpital de lépreux chrétiens et infidèles, que tout le monde abandonnoit. Il crut devoir secourir ces malheureux, auprès desquels il gagna une maladie qui l'emporta en peu de jours.

C'est ce même Missionnaire qui a établi dans cette église une manière de s'employer au salut des âmes, d'où il résulte, à mon avis, le plus grand bien qu'on puisse faire : c'est de recueillir avec soin les petits enfans abandonnés de leurs parens, qu'on trouve exposés dans les rues, et quelquefois même déjà mordus des chiens et d'autres animaux, comme j'en ai été témoin depuis que je suis à Canton. Le baptême qu'on donne aussitôt à ces enfans moribonds en fait autant de prédestinés. Cette bonne œuvre se continue depuis la mort du Missionnaire, avec le même zèle qui l'a porté à l'entreprendre.

Cette moisson se recueille de même en d'autres villes de la Chine : car partout on y a la détestable coutume d'exposer les enfans. Mais quand on a de quoi gager les catéchistes, dont le soin est de parcourir les rues tous les jours de grand matin pour baptiser ceux qui se meurent, c'est alors que la moisson est abondante. On m'a assuré qu'à Peking on envoyoit chaque année au ciel trois à quatre mille enfans.

La consolation que nous avons de voir le ciel se peupler de la sorte ne laisse pas d'avoir un retour bien chagrinant, quand nous faisons réflexion au grand nombre de ceux qui échappent à notre zèle. Que ne pouvons-nous faire ici pour le progrès de la vraie religion, une partie de ce qu'y font les Mahométans pour étendre leur secte, et pour se fortifier dans l'Empire ! ils ont prêché ailleurs le sabre à la main ; ils font à la Chine des progrès immenses à force d'argent. Ils achètent partout un nombre prodigieux d'enfans idolâtres ; ils profitent pour cela de toutes les occasions. Il y a quelques années qu'en la seule province de Canton, dans un temps de famine,

on leur en vendit plus de dix mille, qui furent autant d'esclaves pour eux, et autant de victimes pour le démon. Ils les marient, ils leur achètent ou ils leur bâtissent des quartiers de ville, et même des bourgades entières. Peu à peu ils en sont venus en plusieurs endroits jusqu'à ne plus souffrir aucun habitant qui n'aille à leurs mosquées; et c'est par-là qu'ils se sont si fort multipliés depuis un siècle.

Voilà, Monsieur, la relation que je vous avois promise à mon départ de France pour la Chine. Si vous voyiez à présent celui qui a l'honneur de vous l'envoyer, je doute que vous puissiez aisément le reconnoître. Une barbe de deux ans, une tête entièrement rasée, excepté dans le seul endroit où les ecclésiastiques en Europe portent la tonsure, des habits tels qu'on ne se les figure point : tout cela change fort un homme; mais ce changement n'est qu'extérieur, et je m'assure que vous me connoîtrez toujours à mon empressement à vous faire part, ainsi que vous le souhaitez, des choses qui pourront ou vous édifier, ou piquer votre curiosité.

Je n'avois pas jusqu'ici des idées justes sur le vêtement des Missionnaires de la Chine : je m'imaginois qu'ils avoient une manière particulière de se vêtir qui les distinguoit des Chinois. Je me suis trompé : notre habit est ici l'habit des honnêtes gens; j'en exclus les bonzes, qui ne portent pas l'habit commun, et qu'on met au rang de la vile canaille. Une longue robe de toile blanche, une autre pardessus, aussi longue, d'une étoffe de soie ordinairement bleue, avec une ceinture; sur le tout, un petit habit noir ou violet qui descend aux genoux, fort ample, et à manches larges et courtes, un petit bonnet fait en forme de cône raccourci, chargé tout autour de soies pendantes ou de crin rouge, des bottes d'étoffe aux pieds, un éventail à la main : c'est ainsi qu'on doit être ajusté toutes les fois qu'on sort de la

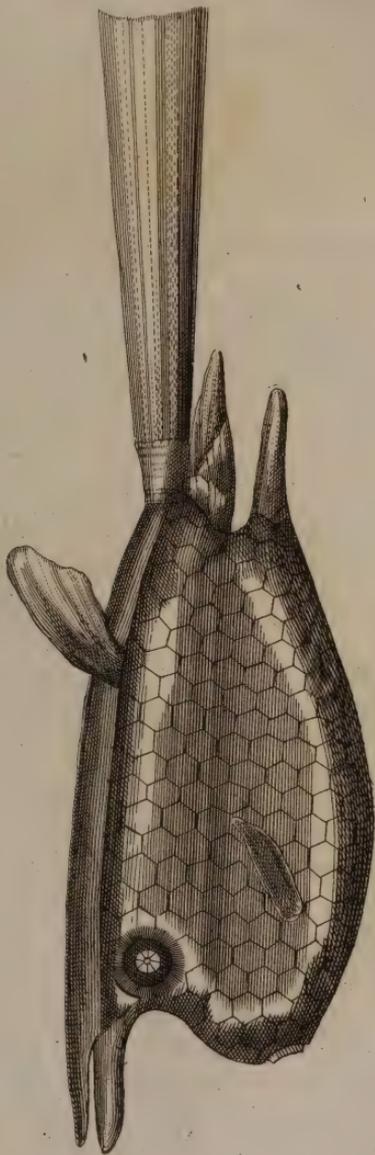
maison, ou que l'on rend une visite de conséquence. Dans le domestique, on quitte une partie de cet attirail; mais il faut bien se garder de dire la messe sans avoir la tête couverte d'un bonnet particulier, et sans avoir pris ses bottes.

C'est ici le pays des cérémonies. Quoique les Tartares en aient beaucoup aboli, tout s'y fait par poids et par mesure; c'est partout une affectation de gravité bien opposée à l'air ouvert et dégagé de nos Français. Ce n'est pas là néanmoins ce qui embarrasse le plus : une langue très-difficile à parler, et encore plus à lire et à écrire, et cependant qu'il faut apprendre; une langue qui n'a pas le moindre rapport avec aucune autre langue d'Europe, soit morte, soit vivante, et dont la prononciation est la pierre d'achoppement pour les plus anciens Missionnaires; près de quatre-vingt mille caractères presque tous composés d'une multitude de traits sans ordre : comment venir à bout de tout cela? On fait ce qu'on peut, et Dieu n'en demande pas davantage; pour devenir habile, il faut bien des années; encore y en a-t-il peu qui y réussissent.

Les caractères de la Cochinchine, du Tunquin, du Japon, sont les mêmes que ceux de la Chine, et signifient les mêmes choses, sans toutefois que les peuples s'expriment de la même sorte. Ainsi, quoique les langues soient très-différentes, et qu'ils ne puissent point s'entendre les uns les autres en parlant, ils s'entendent fort bien en s'écrivant, et tous leurs livres sont communs. Ces caractères sont en cela semblables à nos chiffres d'arithmétique; beaucoup de nations s'en servent; on leur donne différens noms, mais ils signifient partout la même chose.

J'ai tracé la figure d'un animal qui m'a paru singulier, et que je vous envoie : on l'appelle le *poisson cornu* ou le *diable*. Il a le corps fait comme une caisse à quatre faces, plus petite par un bout, avec

Piscis Cornu appelle' le Double



une queue plate, fort longue, et presque de la même largeur d'un bout à l'autre. Tout son corps est dur, et marqué partout de figures hexagones bien rangées, et semées de petits grains comme le chagrin. Il y a encore d'autres animaux que j'ai vus avec plaisir, et dont je vous ferois la description, s'ils n'étoient déjà connus par diverses relations qui sont entre les mains du public; tels sont le requin, le marsouin et le poisson volant : ainsi je ne vous en dirai qu'un mot.

Le requin est un des plus dangereux animaux de la mer; il est très-gros et extrêmement vorace : nous en avons pris un qui étoit long de près de douze pieds. Il a une gueule capable d'engloutir un homme tout entier : on y voit cinq rangées de dents qui sont comme une forêt de pointes d'acier; il est toujours accompagné de plusieurs petits poissons qui le plus souvent marchent devant lui; c'est pour cela qu'on les appelle *pilotes du requin*. Il y en a d'autres plus petits, et d'une autre espèce, qui s'attachent à son corps, sans même le quitter lorsqu'il est pris : on les nomme *succais*. Un requin suit quelquefois un vaisseau deux ou trois jours, dans l'espérance de quelque proie.

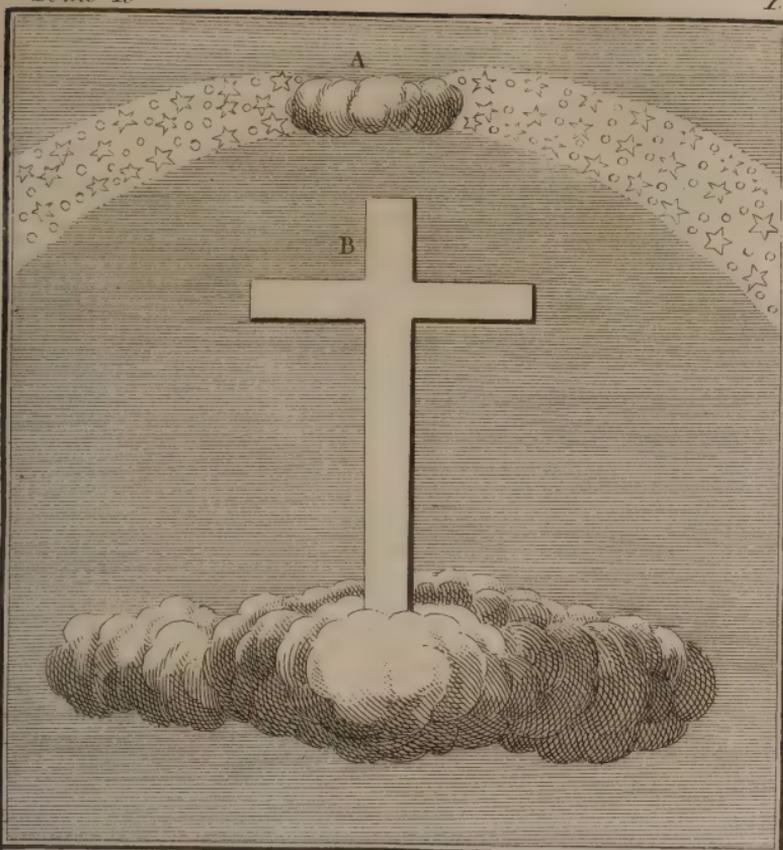
Le marsouin est un vrai cochon marin : il a sur tout le corps un lard assez épais et fort blanc; point d'ouïe; sur la tête une ouverture par où l'on prétend qu'il respire l'air. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on le voit de temps en temps lever la tête hors de l'eau, et replonger aussitôt après. Il a des poumons et toutes les parties internes semblables à un cochon : il a le sang chaud et en grande abondance; il va d'une vitesse surprenante, et saute quelquefois jusqu'à quinze et vingt pieds au-dessus de la surface de la mer. Le marsouin, aussi bien que le requin, porte et met bas ses petits comme les animaux terrestres. Nous avons pris un requin femelle, qui por-

toit dans son ventre six petits requins pleins de vie et fort gras.

Il y a deux sortes de poissons volans, l'un plus petit, qui n'a que deux aîles, l'autre plus grand, qui en a quatre. Le plus grand n'a guère de longueur qu'un pied ou quinze pouces. Ils volent assez loin l'un de l'autre, et lorsque la bonite ou la dorade les poursuit, on les voit sortir de la mer, de même que s'élève dans un champ une compagnie de perdrix, et aller replonger à cent ou cent cinquante pas plus loin. La bonite saute après fort haut, et si elle a manqué son coup, elle suit à fleur d'eau le vol de sa proie pour l'attraper en retombant. J'ai eu le plaisir de voir une fois cette chasse, qui est très-agréable, surtout lorsqu'il y a grand nombre de poissons qui poursuivent et qui sont poursuivis. L'agrément est entier, lorsque les oiseaux de proie, comme cela arrive, se mettent de la partie; alors le poisson volant n'a plus de retraite, ni dans l'eau, ni dans l'air.

On a gravé depuis peu à la Chine une estampe représentant quatre croix qui ont paru en l'air dans différens temps et en différens lieux de cet Empire. Je vous envoie cette estampe avec l'explication des caractères chinois, qui marquent le lieu où ont paru ces phénomènes, leur durée, et le nombre de personnes qui en ont été témoins.

Un triste événement mettra fin à cette lettre; Dieu, qui l'a permis, en tirera sans doute sa gloire. La persécution contre les Chrétiens est générale dans le Tunquin. Les églises abattues, les catéchistes maltraités, les Missionnaires fugitifs et errans dans les forêts, les néophytes forcés d'adorer les idoles: voilà le malheureux état où cette chrétienté est réduite. Nous avons appris que deux de nos pères ont été arrêtés: M. l'Evêque ne s'est sauvé que par une adresse assez singulière: il étoit chez un Chrétien, lorsqu'on l'avertit que des soldats venoient pour le



A. . . . Cette traînée de feu sortoit de l'Est, elle laissa des Etoiles dans le chemin qu'elle parcourut et s'étendoit vers le Nord-Ouest, en disparaissant elle fit du bruit. Le feu et les Etoiles disparurent en même temps.

B. . . . L'Année de Kanghi 57. le 24. de la 7.^e Lune c'est-à-dire, le 20. Août 1718. parut au milieu de l'air; une Croix dont le pied étoit environné d'une Nuée blanche Le Prodiges arriva entre 7. et 9. heures du soir dans Trinan Ville du Chantong; en même temps parut une traînée de feu qui sortoit de la partie de l'Est. Partout où elle passoit, elle laissoit des Etoiles de feu.

Ce Phénomène peu à peu disparut vers le Nord Ouest et en disparaissant fit du bruit dans toute la Ville. Dix mille personnes ont oui ce bruit et vû ce Prodiges.

prendre. Sur le champ il dit au Chrétien de mettre le feu à sa maison ; le prélat fut obéi, et il s'échappa à la faveur du tumulte et du désordre que causa l'incendie.

Notre supérieur-général dans ces contrées vient de faire une tentative pour secourir cette Eglise désolée. Il a pris des lettres de recommandation du premier mandarin de cette province, qui confine avec le royaume de Tunquin. Il a ramassé quelques présens, et il s'est mis en chemin pour la cour de Tunquin. Son dessein n'est d'abord que de demander au Roi la permission de mettre une personne, pour servir de gardien au tombeau d'un de nos pères, enterré autrefois dans ce pays - là avec beaucoup d'honneurs, par ordre du prince qui régnoit alors. Ce seroit toujours là un Missionnaire qui ne seroit point inquiété, et vous pouvez bien juger que dans ce qu'il pourra faire pour la consolation des Chrétiens persécutés, il ne s'épargnera pas.

Voici ce qui a donné lieu à cette persécution. Un Chrétien, fils d'un riche marchand, entretenoit une concubine. Les Missionnaires lui représentèrent sa faute si vivement, qu'il la chassa. Cette malheureuse, pour se venger, alla accuser le père de ce Chrétien d'avoir chez lui des marchandises de contrebande. On fit la visite de sa maison ; on trouva les marchandises, et comme on fouilla partout, on y trouva aussi des ornemens d'autel, et beaucoup d'autres choses propres des Chrétiens. La religion n'est que tolérée au Tunquin, et ce n'est qu'en secret qu'elle s'y prêche ; ainsi l'avidité du pillage, d'autres disent encore, la crainte que le Roi a eue quand il a appris le nombre des fidèles qui sont dans ses états, a fait porter des arrêts terribles, et a causé les maux dont cette chrétienté est affligée. Je recommande à vos saintes prières, et à celles de votre pieuse et noble maison, cette mission si fort ensevelie dans les

ombres de la mort. Je m'y recommande en particulier moi-même, et suis avec beaucoup d'estime et de respect, etc.

L E T T R E

Du père Gaubil, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. de Nemon, archevêque de Toulouse.

De la province de Canton, ce 4 novembre 1722.

MONSEIGNEUR,

IL n'y a que peu de mois que je suis arrivé à la Chine, et en y arrivant j'ai été infiniment touché de voir le triste état où se trouve une mission qui donnoit, il n'y a pas long-temps, de si belles espérances. Des églises ruinées, des chrétientés dissipées, des Missionnaires exilés, et confinés à Canton premier port de la Chine, sans qu'il leur soit permis de pénétrer plus avant dans l'Empire, enfin, la religion sur le point d'être proscrite : voilà les tristes objets qui se sont présentés à mes yeux à mon entrée dans un Empire où l'on trouvoit de si favorables dispositions à se soumettre à l'évangile.

Deux de nos Missionnaires qui sont retenus à Canton ont profité de leur exil pour faire un bien solide, et qui mérite l'attention de ceux qui ont du zèle pour le salut des âmes : il n'y a point d'années qu'ils ne baptisent un grand nombre d'enfans moribonds.

Connoissant comme je fais les sentimens de Votre Grandeur, j'ai cru qu'elle verroit avec plaisir les bénédictions dont le Seigneur a favorisé l'industrie et les soins de ces deux Missionnaires. L'un



L'Année de Kanghi 57, le 14 de la 8^e Lune; c'est-à-dire le 8 Septembre 1718. on vit entre 7. et 9 heures du soir dans la même Ville de Trinan, et au milieu de l'air une autre Croix plus grande que l'autre et d'une blancheur a éblouir; elle étoit de toute part environnée d'une Nuee très délicate. Dans un quart d'heure la Croix étant inclinée, commença à marcher du Midi au Nord, et dans un autre quart d'heure s'étant redressée elle alla de l'Est à l'Ouest.

Tous les Habitans de cette Ville sont témoins du Phénomène qui arriva le jour de la Nativité de Notre Dame.

d'eux, nommé le père du Baudory, m'en a fait le détail dans une lettre que je prends la liberté de vous envoyer. La voici telle qu'il me l'a écrite depuis peu de jours.

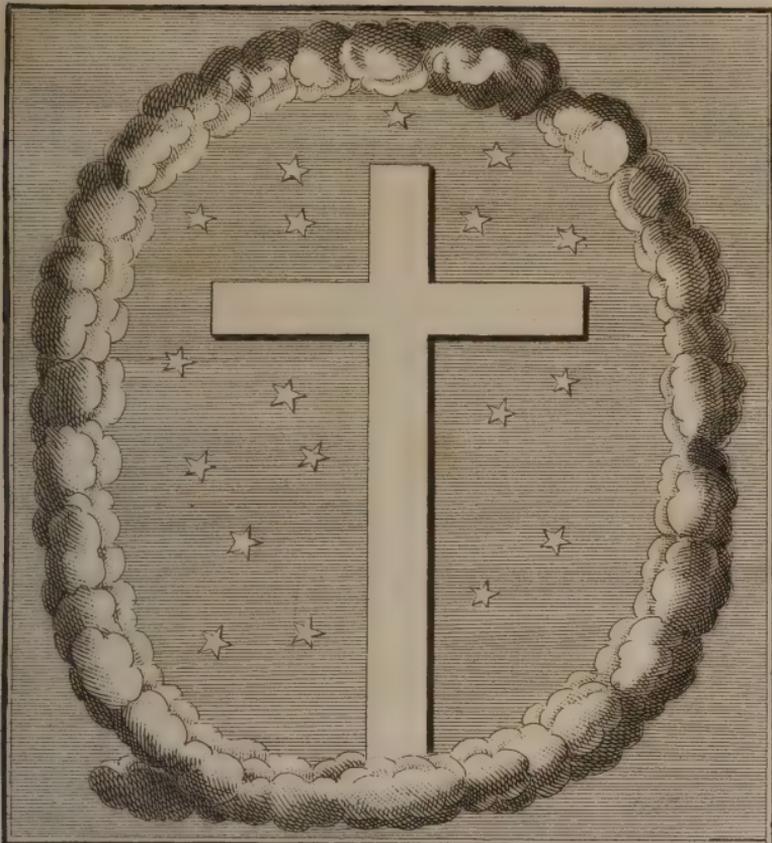
« Vous m'avez témoigné que je vous obligerois sensiblement de vous donner un détail exact de la bonne œuvre que Dieu nous a inspiré de faire à Canton, en assistant les enfans exposés, et en leur procurant le baptême. C'est une consolation que je n'ai garde de vous refuser. Il y a ici deux sortes d'enfans abandonnés : les uns se portent à un hôpital que les Chinois appellent *Yio-gin-tang*, c'est-à-dire, *Maison de la miséricorde*. Ils y sont entretenus aux frais de l'Empereur. L'édifice est vaste et magnifique : l'on y trouve tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de ces pauvres enfans; des nourrices pour les allaiter, des médecins pour les traiter dans leurs maladies, et des directeurs pour veiller au bon ordre de la maison. Les autres enfans exposés sont portés dans notre église; on les baptise et on les confie à des personnes sûres pour les nourrir, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite de cette lettre.

Les enfans de l'hôpital ne se baptisent que lorsqu'on les voit près de mourir; on en donne avis à mon catéchiste, qui demeure dans le voisinage de l'hôpital, et qui va aussitôt leur conférer le baptême. C'est, comme vous voyez, un Chinois qui est chargé de cette fonction. Il ne seroit pas de la bienséance qu'un Européen, et surtout un Missionnaire, entrât dans une maison remplie de femmes : d'ailleurs les mandarins ne manqueroient pas d'en être informés, et l'expérience nous a appris qu'il est important que ces magistrats ignorent l'accès que nous avons dans cette maison. Ce que je ne puis donc faire par moi-même, je le fais par le moyen d'un catéchiste zélé, qui est bien instruit de la manière d'administrer le baptême. On a soin d'écrire les noms de ceux qui meurent après l'avoir reçu.

Vous me demanderez peut-être à quoi montent les frais que je suis obligé de faire pour soutenir cette bonne œuvre. Ils ne sont pas aussi considérables que vous pourriez l'imaginer. Il s'agit d'entretenir un catéchiste, de faire quelques présens aux directeurs et aux médecins, de payer deux personnes qui ont soin d'avertir le catéchiste, dès qu'il se trouve quelque enfant dans un pressant danger de mort; de donner aussi quelque chose aux nourrices qui ont soin d'apporter et de remporter les enfans qu'on baptise. Le tout ne monte à guère plus de vingt taëls, qui font cent francs de notre monnaie ordinaire, et avec une si légère somme distribuée de la sorte, on a la consolation de placer chaque année un grand nombre d'enfans dans le ciel.

Ce fut l'année 1719 qu'on commença à établir cette œuvre de charité, et on conféra le baptême à cent trente-six enfans. Depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de décembre, on en baptisa cent quatorze; on en baptisa pareillement deux cent quarante-un en l'année 1721, et en cette année 1722, je compte déjà deux cent soixante-sept enfans qui sont morts après avoir reçu le baptême: comme il y a encore deux mois pour arriver à la fin de l'année, j'espère que le nombre de ces prédestinés ira au-delà de trois cents. Ce nombre des enfans régénérés, qui augmente chaque année, est une preuve assez sensible du soin que la Providence prend de ces pauvres orphelins.

Un autre trait de cette même Providence ne vous touchera pas moins. Lorsqu'on tourna ses vues du côté de cet hôpital, on crut que le moyen d'y réussir étoit de s'adresser au mandarin qui en avoit l'administration. On le visita; on lui fit des présens; on lui proposa le dessein qu'on avoit. Il parut l'approuver; il promit tout ce qu'on voulut, et ne tint rien de ce qu'il avoit promis. Nous commencions déjà à



Dans le Village de Kin-kia-kiao, du Hien-yn-yao dépendant du Fou Chaohing dans la Province du Tche Kiang . Le nommé Lou y avoit bâti une petite Chapelle . Tous les jours de fête les Chrétiens s'assembloient dans ce lieu pour y prier . L'année de Kanghi 58. dans la II.^{me} Lune c'est-à-dire le 31. de Décembre 1719. jour d'assemblée, on vit tout à coup vers les 7. heures et un quart du soir paroître au dessus de l'Eglise une Croix blanche et lumineuse . Cette Croix étoit environnée d'une Nuée blanche comme celles qui avoient paru dans le Chan Tong : dans les vuides on voyoit des Etoiles : après un quart d'heure et plus, elle disparut .

Onze personnes l'on vu le jour de Saint Sylvestre .

perdre toute espérance, lorsqu'une prompte mort enleva tout à coup ce mandarin. Nous jugeâmes à propos de prendre d'autres mesures, et au lieu de nous adresser à son successeur, nous fîmes parler aux directeurs de l'hôpital. Nous convînmes avec eux d'une somme que nous leur donnerions chaque année, moyennant quoi l'entrée dans l'hôpital nous a été libre.

Une difficulté se présente d'abord à l'esprit, sur laquelle je dois vous donner quelque éclaircissement. Quoiqu'on ne baptise à l'hôpital que les enfans moribonds, il est vraisemblable que tous ces enfans ne meurent pas après le baptême reçu, et qu'il y en a quelques-uns qui échappent à la mort. En ce cas-là que deviennent-ils? S'ils passent entre les mains des infidèles, la grâce du baptême leur est inutile : marqués du sang de l'Agneau, il est difficile qu'ils profitent de ce bienfait, puisqu'apparemment ils n'en connoîtront jamais le prix.

Cet inconvénient est grand, je l'avoue; mais il n'est pas sans remède. Le catéchiste et moi nous avons une liste exacte des enfans baptisés et de ceux qui meurent après le baptême. On examine de temps en temps cette liste, et s'il y a quelques-uns de ces enfans qui reviennent de leur maladie, les économes, qui ont pareillement leurs noms, sont avertis de ne les pas donner aux infidèles qui viendroient les demander. Nous avons soin de les retirer de l'hôpital et de les placer chez des Chrétiens : ce sont de nouveaux frais qu'il faut faire; mais ils sont indispensables. Par-là on met le salut de ces enfans en sûreté, et l'œuvre de Dieu se fait sans inquiétude et sans scrupule.

Les enfans exposés qu'on nous apporte ne sont pas, à beaucoup près, en si grand nombre; cependant la dépense nécessaire pour leur entretien est incomparablement plus grande. Je baptisai l'année

dernière dans notre église quarante-cinq de ces enfans, qui moururent peu de jours après la grâce qu'ils venoient de recevoir. J'en ai baptisé cette année trente en dix mois. Au commencement nous n'en baptisions guère que cinq ou six par an; mais j'ai lieu de croire que désormais le nombre montera tous les ans à soixante et davantage.

Si j'avois des fonds suffisans, j'entretiendrois des catéchistes, comme on fait à Pekin, et je les enverrois dans tous les quartiers de la ville où l'on a accoutumé d'exposer les enfans. Je pourrois même, avec une somme assez modique, procurer le baptême aux enfans des infidèles qui sont sur le point d'expirer. Ce sont là les seules occasions où ma pauvreté me fait une véritable peine.

Dès qu'on apporte un enfant, nous le baptisons et nous lui cherchons une nourrice. On ne donne que vingt-cinq sous par mois à chaque nourrice; mais il faut fournir le linge et les remèdes quand ils sont malades. Au commencement, c'étoit une affaire que de chercher des nourrices: maintenant j'en trouve plus que je n'en veux. De même, il falloit autrefois envoyer chercher les enfans dans les endroits où on les expose; au lieu qu'à présent les infidèles nous les apportent eux-mêmes, parce qu'ils voient que leur peine est payée. Cela n'empêche pas que plusieurs n'échappent à notre vigilance. Rien de plus ordinaire que de les voir flotter sur la rivière, ou entraînés par le courant. Les uns sont secourus, les autres sont abandonnés. Il y a quelques mois que je fus témoin d'une chose en ce genre assez singulière. On portoit un enfant qui étoit encore en vie pour l'enterrer: un Chrétien, qui s'en aperçut, demanda l'enfant et promit de le nourrir: on n'eut pas de peine à le lui livrer; il l'apporte aussitôt à l'église, on le baptise, et au bout de deux jours il meurt.

Ce n'est pas assez de placer ces enfans et de leur

procurer des nourrices, il faut de temps en temps les visiter, et surtout s'assurer de la probité et de la bonne foi de ceux à qui on en confie le soin. Faute de cette précaution, on s'expose quelquefois à de fâcheux inconvéniens.

Quand un enfant se porte bien, et qu'il y a lieu d'espérer qu'il vivra, je m'en délivre le plutôt qu'il m'est possible, soit en le donnant à quelque Chrétien qui veut bien s'en charger, soit en l'engageant par quelque gratification à le prendre. Je ne vous marque point ce qu'il en coûte par an pour l'entretien de ces enfans, et il ne seroit pas aisé de le faire : cela dépend de leur nombre, et de certains frais qui surviennent de jour à autre, auxquels on ne s'attend pas. Mais comment fournir à ces frais, me direz-vous ? Ah ! mon cher père, qu'il est difficile qu'en ces occasions un Missionnaire ne donne pas une partie de son nécessaire ! D'ailleurs, quelques personnes pieuses qui cherchent à s'attirer des protecteurs dans le ciel, procurent par leurs libéralités à ces petits innocens l'application du sang de l'adorable Rédempteur : et vous m'avouerez que leurs aumônes ne sauroient être plus sûrement employées.

Comme je mets toute ma confiance en la divine Providence, je ne refuse aucun des enfans qu'on m'apporte, et actuellement j'en ai dix-huit que je fais nourrir. Ce qu'il y a de consolant dans une occupation si sainte, c'est que l'on pratique en même temps les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, et que la charité qui s'exerce à l'égard de ces infortunées victimes de la cruauté de leurs parens, regarde directement la personne du Fils de Dieu, ainsi qu'il nous l'assure lui-même en nous disant : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses » à l'un de mes frères que voilà, vous me les avez » faites à moi-même. » *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis, mihi fecistis.* (Matt. 25. 40). »

Ici, Monseigneur, finit la lettre du père du Baudory. Comme je suis nouveau venu à la Chine, je n'ai encore rien fait dont je puisse vous rendre compte. J'y supplée par ce petit détail que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je suis avec le plus profond respect, etc.

L E T T R E

Du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Messieurs de l'Académie des Sciences, en leur envoyant une traduction qu'il a faite en langue tartare de quelques-uns de leurs ouvrages, par ordre de l'Empereur de la Chine; et adressée à M. de Fontenelle, de l'Académie Française, et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

A Pekin, le 1.^{er} mai 1723.

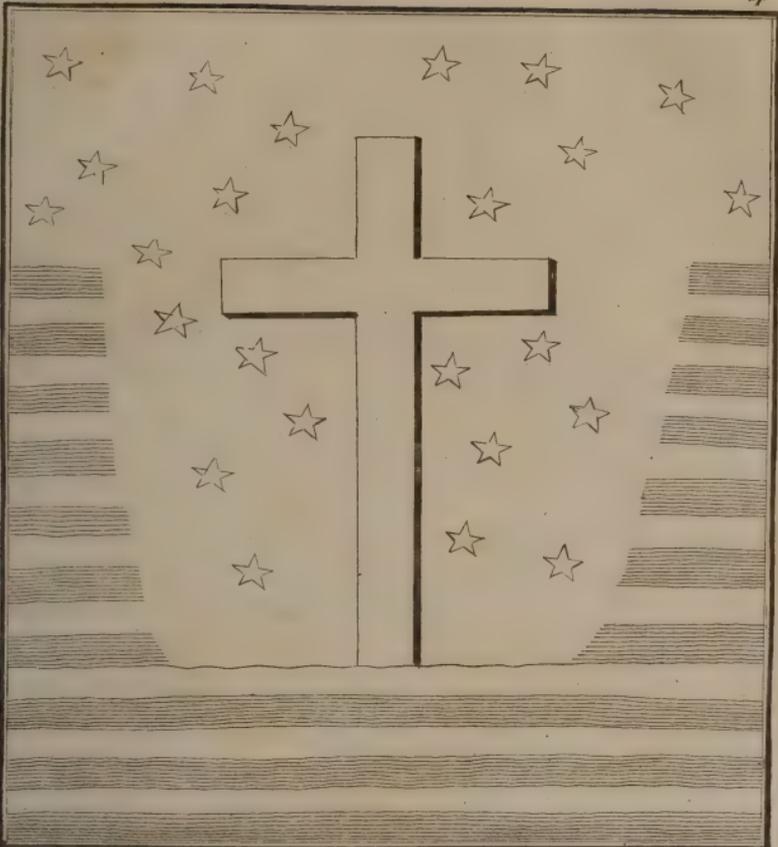
M E S S I E U R S ,

VOUS serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin un traité d'anatomie, un corps de médecine, et des questions de physique écrites en une langue, qui, sans doute, vous est inconnue; mais votre surprise cessera quand vous verrez que ce sont vos propres ouvrages que je vous envoie habillés à la tartare. Oui, Messieurs, ce sont vos pensées et vos ingénieuses découvertes, dignes fruits de cette continuelle application à laquelle les sciences doivent ce haut point de perfection où nous les voyons; ce sont, dis-je, ces découvertes qui ont réveillé chez tant de peuples le goût d'une étude également utile et agréable. Ils ont su profiter de vos premiers soins par les traductions qu'ils ont faites de vos ou-



DOMINIC: PARENIN SOC. JES. OBIIT
PEKINI XXIX SEPT. MCCXXXLE T. LXXIX





Cette Année de Kang-hi 61. le 10. de la 5^{me} Lune. c'est-à-dire le 23^e. Juin 1722. à 7. heures du soir, une grande Croix blanche et lumineuse parut sur l'horizon vers le Sud-Est dans la Capital du Tche-Kiang.

Bien des gens répandus dans tous les quartiers de la Ville l'ont vû, environ une demie heure après la Croix disparut.

Ce Phénomène est arrivé la veille de la nativité de S.^t Jean Baptiste.

vrages ; mais comme ils se multiplioient tous les ans , plusieurs ont mieux aimé apprendre la langue française , pour puiser eux-mêmes dans la source , que d'attendre qu'une main laborieuse , mais toujours trop lente , leur ouvrît l'entrée de vos trésors.

L'Empereur de la Chine , si célèbre , même en Europe , par l'amour qu'il avoit pour les sciences , et si avide des connoissances étrangères , n'a pas cru être obligé d'apprendre notre langue pour en profiter ; il a jugé que le plus court et le plus aisé pour lui , étoit de me donner le soin de rendre en sa langue naturelle , et en détail , les différentes découvertes dont je ne lui avois parlé que dans la conversation et assez légèrement.

Ce prince , qui mourut le 20 décembre 1722 , étoit un de ces hommes extraordinaires qu'on ne trouve qu'une fois dans plusieurs siècles : il ne donnoit nulles bornes à ses connoissances , et de tous les princes d'Asie , il n'y en a aucun qui ait jamais en tant de goût que lui pour les sciences et les arts. C'étoit lui faire sa cour que de lui communiquer de nouvelles découvertes , surtout celles qui venoient d'Europe ; et comme il ne s'en est fait nulle part en aussi grand nombre que dans votre illustre académie , c'est aussi d'elle que les Missionnaires jésuites ont le plus souvent entretenu ce grand monarque.

Quand j'arrivai ici , il y a vingt-cinq ans , on lui avoit déjà inspiré une grande estime de l'astronomie et de la géométrie perfectionnées par vos soins ; on lui avoit même présenté plusieurs beaux instrumens , grands et petits , faits sous votre direction , dont on lui avoit enseigné l'usage. Vos observations sur la physique ne furent pas oubliées. Pour ce qui est de l'anatomie et des maladies du corps humain , elles n'avoient encore été qu'entamées.

Ce grand prince , qui possédoit déjà les livres de médecine chinoise , comprit bien que cette connois-

sance étoit imparfaite , si l'on n'y joignoit la connoissance de l'anatomie pour diriger le médecin dans ses ordonnances , et conduire la main du chirurgien dans ses opérations ; c'est pourquoi il m'ordonna de traduire en langue tartare une anatomie complète et un corps de médecine. Au reste , quand je dis qu'il me demanda cette traduction en langue tartare , je parle de la langue des *Man-tcheoux* qui règnent à la Chine depuis quatre-vingts ans , et qui s'appellent *Tartares orientaux*. Je ne parle nullement de la langue des *Mongols* ou *Moungales* , qu'on nomme *Tartares occidentaux* , et qui sont presque tous tributaires de l'Empereur. Ces deux langues sont très-différentes entr'elles.

L'Empereur voulut d'abord avoir une idée de tout l'ouvrage ; et ensuite il souhaita que je distribuasse le tout par parties ou par leçons , c'est-à-dire , que quand on avoit mis au net environ dix pages , il falloit les lui porter. Il s'engagea à corriger lui-même , s'il étoit nécessaire , les mots et le style , sans toucher au fonds de la doctrine ; et c'est ce qu'il a fait constamment jusqu'à la fin de l'ouvrage. Ce sage prince prévint une difficulté qui regardoit l'exécution. « Je vois bien , me dit-il , qu'il y aura à traiter » des matières peu honnêtes , et qu'étant religieux » vous pourriez les omettre , ou n'en parler qu'en » termes impropres , et dès-lors inutiles ; c'est pour » cela que je vous ai associé deux médecins habiles » qui traiteront les matières que vous trouverez être » moins convenables à votre profession ; car je pré- » tends , ajouta-t-il , que l'on n'omette rien ; outre » que nous ne manquons pas d'expressions mo- » destes , c'est que le public doit retirer un grand » avantage de ce livre , et qu'il doit contribuer à » sauver , ou du moins à prolonger la vie ; ce n'est » pas un livre à être montré aux jeunes gens : ainsi » les figures ne doivent être vues que de ceux qui

» partageront avec vous le travail. Je trouve, con-
» tinua-t-il, un défaut dans vos livres, qu'il faut
» éviter, c'est qu'ils placent les figures à la fin des
» chapitres, et quelquefois même à la fin du livre;
» d'ailleurs elles me paroissent fort mal gravées et
» peu exactes (l'Empereur parloit de quelques figures
» gravées en Allemagne, qui lui étoient venues par
» la Moscovie). Je veux voir à chaque leçon la
» figure peinte, qui exprime les principes qu'on
» y enseigne, et si il en faut encore parler dans la
» suite, il n'y aura qu'à renouveler la même figure.»
Tels furent les ordres que l'Empereur me donna; il
ne s'agissoit plus que de les exécuter. Sur quoi vous
me demanderez peut-être, Messieurs, si j'étois en
état de le faire, ou si la langue tartare des Man-
tcheoux fournit assez de mots pour s'expliquer claire-
ment sur des matières d'anatomie et de médecine.

Je vous répondrai d'abord, que ce qui persuada
l'Empereur que j'étois capable de la commission
dont il me chargeoit, c'est que depuis environ dix
ans, j'ai fait par son ordre quantité de traductions
de la langue tartare en langue européenne, et que
pareillement j'en ai fait de la langue française, de la
latine, de la portugaise et de l'italienne en langue
tartare. Pour bien traduire une langue, il faut s'y
être exercé de longue main: avec la simple théorie
et la connoissance de la langue, on n'est guère sûr
de réussir; et parce que chaque langue a ses tours et
ses délicatesses, il ne me manquoit que quelque tar-
tare aussi habile à tenir le pinceau, que l'est M. de
Fontenelle à tenir la plume de votre académie.

Pour suppléer à ce défaut, tout ce que put faire
l'Empereur, fut de tirer de son tribunal trois man-
darins des plus habiles, deux écrivains dont la main
étoit excellente, deux peintres capables de tracer les
figures, des tireurs de lignes, des cartonniers, etc.
Voilà bien de l'équipage: je sais, Messieurs, qu'il

ne vous en a pas tant fallu pour composer ce que je n'ai fait que traduire ; mais chaque pays a ses modes , et dans cette cour on ne fait rien à petit bruit. Au reste , je n'ai pas cru devoir m'assujettir en esclave à une traduction purement littérale. Notre langue eût perdu beaucoup de sa beauté , si j'en eusse rendu servilement les expressions , les tours et les arrangements. L'Empereur en eût été dégoûté dès les premières feuilles , et il n'auroit pas eu la patience d'attendre cinq années entières la fin de cet ouvrage : car il a duré tout ce temps , pour les raisons que je rapporterai plus bas.

Mais y a-t-il suffisamment de termes en la langue tartare pour faire de semblables traductions ? Je réponds qu'il y en a assez , et même de reste. La principale raison qui fait naître ce doute , vient ce me semble de cette prévention dans laquelle sont presque toutes les nations , que leur langue est la plus belle et la plus abondante qui soit au monde. Cette idée croît à mesure du peu de rapports qu'elle a avec d'autres langues. C'est une erreur dont j'ai eu bien de la peine à guérir le fils aîné de l'Empereur , qui est homme de lettres. Vous en jugerez par l'entretien que j'eus avec lui , lorsque nous étions à la suite de l'Empereur en Tartarie. Il avoit pour lors trente-cinq ans. Il s'étoit persuadé qu'on ne pouvoit bien rendre le sens de sa langue naturelle , et encore moins la majesté de son style , en aucune de ces langues barbares (ainsi appeloit-il nos langues d'Europe faute de les connoître), et pour s'en convaincre , sans que je m'en aperçusse , il me fit appeler un jour dans sa tente , et me dit qu'il avoit à écrire au père Suarez , jésuite portugais , pour lui recommander une affaire importante : « Mais , ajouta-t-il , » comme il n'entend point le tartare , je vous dic- » terai ce que j'ai à lui mander ; et vous le traduirez » en latin , qui est , comme vous me l'avez dit , une » langue

» langue commune en Europe à tous les gens de
 » lettres. » Rien de plus facile , lui répondis-je en
 prenant la plume , car le papier étoit déjà préparé
 sur la table. Le prince commença d'abord une longue
 période qu'il n'acheva pas tout à fait , et me dit de
 traduire. Je le priai de dire tout de suite ce qu'il
 vouloit mander , après quoi je le mettrois en latin.
 Il le fit en souriant , comme s'il eût cru que je cher-
 chois à éviter la difficulté. La traduction fut bientôt
 faite. Je lui demandai quelle suscription il vouloit
 que je misse à la lettre : Mettez celle-ci , me ré-
 pondit-il : « Paroles du fils aîné de l'Empereur à
 » *Soulin* » (c'est le nom chinois du père Suarez). Je
 le fis , et lui présentai la lettre , affectant de ne la
 pas relire : « Que sais-je , me dit-il , ce que vous
 » avez écrit ? Est-ce ma pensée ? est-ce la vôtre ?
 » N'avez-vous rien oublié , changé ou ajouté ? N'est-
 » ce pas quelque pièce que la mémoire vous a four-
 » nie ? Car j'ai remarqué qu'en écrivant vous n'avez
 » fait aucune rature , et que vous ne transcrivez pas ,
 » comme nous faisons nous autres. Une si petite
 » lettre , lui dis-je , ne demande pas qu'on se donne
 » tant de peine ; la première main suffit quand on
 » sait la langue. Bon , me dit-il , vous voulez me
 » prouver que vous savez le latin , et moi je veux
 » m'assurer que votre traduction est fidèle. Dites-
 » moi donc en chinois ce que je vous ai dicté en
 » tartare , et que vous dites avoir mis en latin. Je le
 » fis aussitôt , et il en fut surpris. Cela n'est pas mal ,
 » ajouta-t-il , et si la réponse qui viendra est con-
 » forme à ce que vous venez de dire , je serai un peu
 » détrompé ; mais il faut que le père me réponde en
 » chinois ; car s'il répondoit en langue européenne ,
 » vous pourriez me donner une réponse de votre
 » façon. » Je l'assurai qu'il seroit obéi , et que la
 réponse seroit conforme à sa lettre.

» Je vous avoue , répliqua le prince , que je vous

» ai fait appeler , plutôt dans le dessein d'éprouver
 » ce que vous saviez faire , que par le besoin que
 » j'eusse d'écrire à Pekin. Quand je considère vos
 » livres d'Europe , je trouve que la couverture en
 » est bien travaillée , et que les figures en sont bien
 » gravées ; mais les caractères me déplaisent fort :
 » ils sont petits et en petit nombre , mal distingués
 » les uns des autres , et font une espèce de chaîne
 » dont les anneaux seroient un peu tortillés ; ou
 » plutôt ils sont semblables aux vestiges que les
 » mouches laissent sur les tables de vernis couvertes
 » de poussière. Comment peut-on avec cela exprimer
 » tant de pensées et d'actions différentes , tant de
 » choses mortes et vivantes ? Au contraire nos ca-
 » ractères , et même ceux des Chinois , sont beaux ,
 » nets , bien distingués. Ils sont en grand nombre ,
 » et l'on peut choisir ; ils se présentent bien au lec-
 » teur , et réjouissent la vue. Enfin notre langue est
 » ferme et majestueuse ; les mots frappent agréable-
 » ment l'oreille , au lieu que quand vous parlez les
 » uns avec les autres , je n'entends qu'un gazouille-
 » ment perpétuel assez semblable au jargon de la
 » province de *Fokien*. »

Ce prince ne trouve pas mauvais qu'on le contredise : chose rare parmi les personnes de son rang ; ainsi je saisis l'occasion qu'il me présentoit de défendre nos langues européennes. Je commençai cependant selon la coutume du pays , par avouer qu'il avoit raison ; ce mot plaît aux princes orientaux ; ils le savourent avec plaisir , et il les dispose à écouter les raisons par lesquelles on leur prouve insensiblement qu'ils ont tort. Je ne doute pas que ces ménagemens ne soient pareillement en usage dans les cours d'Occident , car il me semble que partout c'est un mauvais métier , que celui de disputer avec les princes.

J'accordai donc au prince que la langue tartare étoit assez majestueuse ; qu'elle étoit propre à décrire

les hauts faits de guerre , à louer les grands , à faire des pièces sérieuses , à composer l'histoire ; qu'elle ne manquoit pas de termes et d'expressions pour toutes les choses dont leurs ancêtres avoient eu connoissance ; mais qu'aussi on devoit prendre garde de ne pas trop se prévenir en faveur de sa langue. « Vous » préférez votre langue , lui ajoutai-je , à celle des » Chinois , et je crois que vous avez raison : mais les » Chinois de leur côté qui savent les deux langues , » n'en conviennent pas ; et effectivement on ne peut » nier qu'il n'y ait des défauts dans la langue tar- » tare. » Ces dernières paroles , avancées par un étranger , le surprirent ; mais sans lui donner le temps de m'interrompre , je lui fis un petit détail de ce que j'y avois remarqué de défectueux.

« Vous convenez , lui dis-je , que les Chinois avec » tant de milliers de caractères , ne peuvent exprimer les sons , les paroles , les termes de votre » langue sans les défigurer , de manière qu'un mot » tartare n'est plus reconnoissable ni intelligible , » dès qu'il est écrit en chinois ; et de là vous concluez » avec raison que vos lettres sont meilleures que les » lettres chinoises , quoiqu'en plus petit nombre , » parce qu'elles expriment fort bien les mots chinois. » Mais la même raison devoit vous faire convenir » que les caractères d'Europe valent mieux que les » caractères tartares , quoiqu'en plus petit nombre , » puisque par leur moyen nous pouvons exprimer » aisément les mots tartares et chinois , et beaucoup » d'autres encore que vous ne sauriez bien écrire.

» Le raisonnement que vous faites , ajoutai-je , sur » la beauté des caractères , prouve peu ou rien du » tout. Ceux qui ont inventé les caractères euro- » péens , n'ont pas prétendu faire des peintures » propres à réjouir la vue ; ils ont voulu seulement » faire des signes pour représenter leurs pensées , et

» exprimer tous les sons que la bouche peut former ;
 » et c'est le dessein qu'ont eu toutes les nations, lors-
 » qu'elles ont inventé l'écriture. Or plus ces signes
 » sont simples, et leur nombre petit, pourvu qu'il
 » suffise, plus sont-ils admirables et aisés à apprendre :
 » l'abondance en ce point est un défaut, et c'est par-
 » là que la langue chinoise est plus pauvre que la
 » vôtre, et que la vôtre l'est plus que les langues
 » d'Europe. Je ne conviens pas, dit le prince, que
 » nous ne puissions avec les caractères tartares écrire
 » les mots des langues étrangères. N'écrivons-nous
 » pas la langue mogole, la coréenne, la chinoise,
 » celle du Thibet, etc. ? Ce n'est pas assez, lui répon-
 » dis-je ; il faudroit encore écrire la nôtre. Essayez,
 » par exemple, si vous pourrez écrire ces mots :
 » *prendre, platine, griffon, friand.* » Il ne le put,
 parce que dans la langue tartare on ne peut joindre
 deux consonnes de suite ; il faut placer entre deux une
 voyelle, et écrire *perendre, pelatine, geriffon, fe-
 riand*, etc.

Je lui fis remarquer ensuite que l'alphabet tartare,
 quoiqu'en beaucoup de choses semblable au nôtre,
 ne laissoit pas d'être fort défectueux. « Il vous man-
 » que, lui dis-je, deux lettres initiales, le B et le D ;
 » vous ne pouvez commencer aucun mot par ces
 » lettres, et vous leur substituez le P et le T. Par
 » exemple, au lieu d'écrire *Bestia, Deus*, vous
 » écrivez *Pestia, Teus*. De là vient qu'il y a une infi-
 » nité de sons européens que vous ne pouvez écrire,
 » quoique vous puissiez les prononcer : d'où je con-
 » clus que notre alphabet l'emporte sur le vôtre.
 » D'ailleurs vous prononcez et écrivez la voyelle *é*
 » toujours ouverte ; vous ne prononcez l'*e* muet qu'à
 » la fin de quelques mots qui finissent par *n*, mais
 » vous n'avez aucun signe qui le fasse connoître. Je
 » sais que ces défauts se trouvent dans la langue chi-
 » noise, et que comme vous avez la lettre *r* qu'ils

» n'ont pas, votre langue est au-dessus de la leur,
» quand il s'agit d'exprimer les noms étrangers. »

Le prince ne goûtoit pas trop ce discours; il me dit cependant de continuer mes remarques. Je passai donc de l'alphabet à la langue tartare en général; je dis qu'elle n'étoit pas commode pour le style concis et coupé, que plusieurs mots étoient trop longs, et que je croyois que c'étoit une des raisons qui la rendoient inutile pour la poésie; que je n'avois pas vu de docteur faire des vers, ni même traduire autrement qu'en prose les vers chinois. « C'est sans doute, » ajoutai-je, parce que la rime et la césure, si faciles » en chinois, ne sont pas praticables dans votre » langue. Vous faites souvent et bien des vers chi- » nois, que vous écrivez sur les éventails, ou que » vous donnez à vos amis. Oserois-je vous demander » si vous en avez fait en tartare? Je ne l'ai pas tenté, » dit le prince, et je ne sache pas qu'on ait fait sur » cela des règles: mais qui vous a dit qu'il y avoit » au monde des poètes et des vers? Avouez que ce » n'est qu'à la Chine que vous l'avez appris. Cela » est si peu vrai, lui dis-je, que j'étois prévenu » qu'on ne pouvoit faire des vers dans une langue » qui n'a que des monosyllabes. Je me trompois, de » même que vous vous trompez. Je vais vous réci- » ter des vers en deux langues; et, quoique vous » ne puissiez en comprendre le sens, vous remar- » querez aisément la césure et la rime. »

Cette expérience faite, j'ajoutai qu'il y avoit peu de transitions dans la langue tartare; qu'elles étoient très-fines et difficiles à attraper; que c'étoit l'écaeil où échouoient les plus habiles gens; qu'on en voyoit quelquefois demeurer assez long-temps le pinceau en l'air, pour passer d'une phrase à l'autre, et qu'après avoir rêvé, ils étoient obligés d'effacer ce qu'ils avoient écrit; que quand on leur en demandoit la raison, ils n'en apportoient point d'autres que celles-

ci; *cela sonne mal, cela est dur, cela ne se peut dire, il faut une autre liaison, etc.*

Le prince ne put nier que cet inconvénient ne se trouvât dans sa langue; mais il me dit que cette difficulté ne se rencontroit pas dans le discours, et qu'on parloit sans hésiter. « Il seroit bien étrange, » lui repliquai-je, qu'un homme qui raconte un fait » ou une histoire, après trois ou quatre périodes, » s'arrêtât la bouche ouverte, sans pouvoir conti- » nuer son discours : on le croiroit frappé d'une apo- » plexie subite. Mais remarquez que ceux qui ne » possèdent pas la langue dans sa perfection comme » vous, traînent d'ordinaire les finales, et ajoutent » le mot *yala* qui ne signifie rien. Si dans un entre- » tien ils ne répètent que deux ou trois fois ce mot » inutile, ils croient qu'on doit leur en tenir compte. » Je vois que ceux mêmes qui viennent récemment » du fond de la Tartarie, l'emploient aussi fréquem- » ment que les autres, ce qui prouve qu'en effet les » transitions sont en petit nombre; et parce que » dans la composition un peu élégante, on n'ose » risquer le mot *yala*, surtout depuis que l'Empe- » reur votre père l'a décrié en évitant de s'en servir, » les auteurs se trouvent fort à l'étroit quand il s'agit » de passer d'une matière à l'autre. »

Le prince me répliqua en souriant, que la partie n'étoit pas égale entre nous deux, parce que j'étois dans son pays, et que lui n'étoit jamais allé en Europe. « Si j'y avois fait un voyage, dit-il agréablement, j'en serois revenu chargé de tous les défauts de votre langue et j'aurois de quoi vous confondre. Vous n'auriez pas été aussi chargé que vous le pensez, lui répondis-je; on y a soin du langage; il n'est pas abandonné au caprice du public; il y a, de même que pour les sciences et les beaux arts, un tribunal établi pour réformer et perfectionner la langue. Arrêtez-là, dit le prince,

» je vous tiens : car s'il y a des réformateurs pour
» votre langue , elle doit avoir des défauts , et beau-
» coup ; on n'établit pas un tribunal pour une baga-
» telle. Je me suis mal expliqué , lui dis-je , on ne
» l'a pas tant établi pour réformer notre langue , que
» pour la contenir dans ses limites : en cela elle res-
» semble à vos grands fleuves ; quoiqu'ils roulent
» majestueusement leurs eaux , vous ne laissez pas
» de commettre des officiers pour y veiller , de peur
» qu'ils ne débordent , ou que ces eaux ne s'enflent
» par le mélange des eaux étrangères , et ne de-
» viennent moins pures et moins utiles.

» Mais , poursuivit le prince , votre langue n'a-
» t-elle rien emprunté des autres ? Ne s'y est-il point
» introduit des termes et des expressions des royaumes
» voisins ? S'est-elle toujours conservée dans la pu-
» reté de son origine ? »

Je lui répondis , qu'au commencement les diffé-
rens royaumes de l'Europe étant gouvernés par un
même prince , le commerce réciproque des dif-
férentes nations , avoit introduit des mots communs ,
surtout dans les sciences et les arts , selon le langage
des nations qui les avoient inventés les premières.
Ces paroles furent un sujet de triomphe pour le Ré-
gulo : il s'écria qu'il avoit l'avantage. « Nous n'avons
» pris , dit-il , que fort peu de mots des Mongols ,
» et encore moins des Chinois ; encore les avons-
» nous dépaysés , en leur donnant une terminaison
» tartare. Mais vous autres , vous vous êtes enrichis
» des dépouilles de vos voisins. Vous avez bonne
» grâce après cela de venir chicaner la langue tar-
» tare sur des bagatelles. »

Je ne crois pas , Messieurs , devoir vous fatiguer
par un plus long récit de ce dialogue , ni m'étendre
sur la manière dont il fallut mettre au fait ce prince ,
sur la différence des langues vivantes et des langues
mortes : car il n'avoit jamais ouï parler de ces der-

nières; il suffit de vous dire que notre dispute dura jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse que lui fit le père Suarez: il en fut content, et commença à avoir meilleure opinion des langues d'Europe, c'est-à-dire, qu'il les plaça immédiatement au-dessous de la sienne, encore vouloit-il mettre la chinoise entre deux; mais je protestai contre cette injustice, alléguant la multitude des équivoques qui se trouvent dans la langue chinoise. « Hé bien, je vous l'abandonne, dit-il en » riant; les Chinois qui n'aiment pas à être contre- » dits sur cet article, sauront bien se défendre. »

Tout ce que je viens de dire, prouve la prévention générale où sont tous les peuples; chacun pense bien de soi, de son pays, de sa langue, de son mérite. Encore s'ils en demeuroient là; mais de plus, ils se persuadent que les autres nations n'ont pas les mêmes avantages, et sans façon ils se donnent mutuellement le nom de barbares; c'est qu'aux uns et aux autres il en coûteroit trop de voyages et d'étude, pour se mettre en état de se rendre réciproquement plus de justice.

Il n'est pas nécessaire, Messieurs, de vous donner ici les règles de la langue tartare: car je ne m'imagine pas qu'aucun de vous soit tenté de l'apprendre. Je vous en rapporterai seulement quelques singularités qui peut-être ne vous déplairont pas.

La langue tartare, comparée avec la langue française, a cela de particulier, que si, par exemple, l'on use du verbe *faire*, il faut le changer presque autant de fois que change le substantif qui suit ce verbe. Nous disons *faire une maison, faire un ouvrage, des vers, faire un tableau, une statue, faire un personnage, faire le modeste, faire croire*, etc. Cela est commode et charge moins la mémoire; mais c'est ce que les Tartares ne peuvent souffrir. Ils ont des verbes différens autant de fois que les substantifs régis par le verbe *faire*, sont différens

entr'eux. Quand on y manque dans le discours familier, cela se pardonne : mais ils ne le passent jamais dans la composition, ni même dans les écritures ordinaires.

Le retour du même mot dans deux lignes voisines, ne leur est pas plus supportable ; il forme par rapport à eux une monotonie qui leur choque l'oreille. C'est pour cette raison qu'ils se mettent à rire, lorsqu'on leur lit un de nos livres, parce qu'ils entendent très-souvent, *que, qu'ils, qu'eux, quand, qu'on, quoi, quelquefois*, etc. La fréquente répétition de ces pronoms leur déplaît infiniment. On a beau leur dire que c'est le génie de notre langue, ils ne peuvent s'y accoutumer. Les Tartares s'en passent et n'en ont nul besoin : le seul arrangement des termes y supplée, sans qu'il y ait jamais ni obscurité, ni équivoque ; aussi n'ont-ils point de jeux de mots, ni de fades allusions.

Une autre singularité de la langue tartare, est la quantité de termes qu'elle a pour abrégé : elle n'a pas besoin de ces périphrases ni de ces circonlocutions, qui suspendent le discours et qui le glacent : des mots assez courts expriment nettement, ce que sans leur secours on ne pourroit dire que par un long circuit de paroles : c'est ce qui se voit aisément, quand il s'agit de parler des animaux domestiques ou sauvages, volatiles ou aquatiques. Si l'on en veut faire une description exacte dans notre langue, à combien de périphrases ne faut-il point avoir recours, par la disette des termes qui signifient ce qu'on veut dire ? Il n'en est pas de même chez les Tartares, et un seul exemple vous le fera comprendre. Je choisis celui du chien ; c'est celui de tous les animaux domestiques qui fournit le moins de termes dans leur langue, et ils en ont cependant beaucoup plus que nous. Outre les noms communs de grands et petits chiens, de mâtins, de lévriers, de barbets, etc., ils en ont qui

marquent leur âge, leur poil, leurs qualités bonnes ou mauvaises. Voulez-vous dire qu'un chien a le poil des oreilles et de la queue fort long et bien fourni? le mot *taiha* suffit; qu'il a le museau long et gros, la queue de même, les oreilles grandes, les lèvres pendantes? Le seul mot *yolo* dit tout cela. Que si ce chien s'accouple avec une chienne ordinaire, qui n'ait aucune de ces qualités, le petit qui en naîtra s'appelle *peseri*. Si quelque chien que ce soit, mâle ou femelle, a au-dessus des sourcils deux flocons de poil blond ou jaune, on n'a qu'à dire *tourbé*; s'il est marqué comme le léopard, c'est *couri*; s'il n'a que le museau marqueté, et le reste d'une couleur uniforme, c'est *palta*; s'il a le cou tout blanc, c'est *tchacou*; s'il a quelques poils au-dessus de la tête tombans en arrière, c'est *kalia*; s'il a une prunelle de l'œil moitié blanche et moitié bleue: c'est *tchikiri*; s'il a la taille basse, les jambes courtes, le corps épais, la tête levée, c'est *capari*, etc. *Indagon* est le nom générique du chien; *nieguen*, celui de la femelle. Leurs petits s'appellent *niaha* jusqu'à l'âge de sept mois, et de là jusqu'à onze mois *nouquere*: à seize mois ils prennent le nom générique d'*indagon*. Il en est de même pour leurs bonnes et mauvaises qualités, un seul mot en explique deux ou trois.

Je ne finirois point si je voulois parler des autres animaux, des chevaux, par exemple. Les Tartares, par une espèce de prédilection pour cet animal qui leur est si utile, ont multiplié les mots en sa faveur, et ils en ont vingt fois plus pour lui que pour le chien. Non-seulement ils ont des mots propres pour ses différentes couleurs, son âge, ses qualités; ils en ont encore pour les différens mouvemens qu'il se donne: si étant attaché il ne peut demeurer en repos; s'il se détache et court en toute liberté; s'il cherche compagnie; s'il est épouvanté de la chute du cavalier, ou de la rencontre subite d'une bête sauvage;

s'il est monté, de combien de sortes de pas il marche, combien de secousses différentes il fait éprouver au cavalier : pour tout cela et pour beaucoup d'autres choses, les Tartares ont des mots uniquement destinés à les exprimer.

Cette abondance est-elle bonne ? est-elle mauvaise ou inutile ? c'est à vous, Messieurs, d'en décider : ce que je puis vous dire, c'est que si elle charge la mémoire de ceux qui l'apprennent, surtout dans un âge avancé, elle leur fait beaucoup d'honneur dans la conversation, et est absolument nécessaire dans la composition. Sans cette multiplicité de noms pour toutes les parties externes ou internes des animaux, je n'eusse jamais pu faire les huit volumes que j'ai l'honneur de vous présenter : j'ai trouvé sans peine les mots propres de toutes les parties qui peuvent se voir sans le secours du microscope, que les Tartares n'avoient pas ; je dois aussi excepter celles qui ne paroissent que dans l'animal vivant, et qui disparaissent après sa mort : du reste, leur langue ne manque d'aucun des termes nécessaires pour l'exacte description du corps humain, et c'est de quoi j'ai été surpris : car je ne vois pas de quels voisins ils en auroient pu emprunter. Ils ont à l'occident les Tartares-Mongols, et dans les deux langues il n'y a guère que sept à huit mots semblables ; on ne peut dire même à qui ils appartiennent originairement. A l'orient, se trouvent quelques petites nations jusqu'à la mer, qui vivent en sauvages, et dont ils n'entendent point la langue, non plus que de ceux qui sont au nord. Au midi, ils ont les Coréens, dont la langue et les lettres, qui sont chinoises, ne ressemblent en rien à la langue et aux caractères des Tartares.

Après la conquête de l'empire de la Chine, les Tartares-Mantchéoux craignirent que leur langue ne s'appauvrit ou ne se perdît tout à fait, plutôt par

l'oubli des termes, que par le mélange de la langue chinoise avec la leur : car ces deux langues sont inaliabiles. Les vieux Tartares mouroient peu à peu à la Chine, et leurs enfans apprenoient plus aisément la langue du pays conquis que celle de leurs pères, parce que les mères et les domestiques étoient presque tous chinois. Pour parer à cet inconvénient, sous le premier empereur *Chun-tchi*, qui ne régna que dix-huit ans et quelques mois, on commença à traduire les livres classiques de la Chine, et à faire des dictionnaires de mots rangés selon l'ordre alphabétique; mais comme les explications et les caractères étoient en chinois, et que la langue chinoise ne pouvoit rendre les sons ni les mots de la langue tartare, ce travail fut assez inutile.

C'est pour cette raison que l'empereur *Cang-hi*, dès le commencement de son règne, érigea un tribunal de tout ce qu'il y avoit de plus habiles gens dans les deux langues, tartare et chinoise. Il fit travailler les uns à la version de l'histoire et des livres classiques qui n'étoit pas achevée; les autres aux traductions des pièces d'éloquence, et le plus grand nombre à composer un trésor de la langue tartare. Cet ouvrage s'exécuta avec une diligence extraordinaire. S'il survenoit quelque doute, on interrogeoit les vieillards des huit bannières tartares; et s'il étoit nécessaire d'une plus grande recherche, on consultoit ceux qui arrivoient nouvellement du fond de leur pays; on proposoit des récompenses à ceux qui déroient quelques vieux mots, quelques anciennes expressions propres à être placées dans le trésor. On affectoit ensuite de s'en servir, pour les apprendre à ceux qui les avoient oubliées, ou plutôt qui n'en avoient jamais eu de connoissance. Quand tous ces mots furent rassemblés, et qu'on crut qu'il n'y en manquoit que très-peu, qui se pourroient mettre dans un supplément, on les distribua par classes.

La première classe parle du ciel; la deuxième, du temps; la troisième, de la terre; la quatrième, de l'Empereur, du gouvernement, des mandarins, des cérémonies, des coutumes, de la musique, des livres, de la guerre, de la chasse, de l'homme, des terres, des soies, des habits, des instrumens, du travail, des ouvriers, des barques, du boire, du manger, des grains, des herbes, des oiseaux, des animaux domestiques et sauvages, des poissons, des vers, etc.

Chacune de ces classes est divisée en chapitres et en articles. Tous les mots ainsi rangés et écrits en lettres majuscules, on met sous chacun en plus petit caractère la définition, l'explication et l'usage du mot. Les explications sont nettes, élégantes, d'un style aisé, et c'est en les imitant qu'on apprend à bien écrire.

Comme ce livre est écrit en langue et en caractères tartares, il n'est d'aucune utilité pour les commençans, et ne peut servir qu'à ceux qui sachant déjà la langue, veulent s'y perfectionner, ou composer quelque ouvrage. Le dessein principal a été d'avoir une espèce d'assortiment de toute la langue, de sorte qu'elle ne puisse périr, tandis que le dictionnaire subsistera. On laisse aux descendans le soin d'y faire des additions, s'ils viennent à découvrir quelque chose nouvelle qui n'ait point de nom.

De tous les anatomistes que j'avois, soit latins, soit français ou italiens, j'ai fait choix de M. Dionis, qui m'a paru le plus clair et le plus exact. J'ai suivi son ordre et sa méthode pour les explications; mais pour les figures, je me suis attaché à celles de Bartolin, qui sont plus grandes et mieux gravées que les autres. Quand je vins à la circulation du sang dans le corps humain, je m'appliquai à la décrire et à imiter la netteté et la clarté de mon auteur; mais je fus un peu plus diffus que lui, parce que l'Empereur manquoit des connoissances nécessaires pour

comprendre aisément ce que j'avois à lui dire. Il me fallut donc faire une préface à cette leçon qui lui fut portée par un eunuque de la chambre. Il la lut plusieurs fois, et dit que la théorie étoit admirable, le style net et clair, les expressions bien choisies. Il ajouta qu'il se souvenoit d'avoir vu dans les garde-meubles, une statue de cuivre, haute d'environ trois pieds, qui étoit couverte de veines et de lignes : il la fit tirer, afin que j'examinasse s'il y avoit quelque rapport avec ce que disoient nos livres. Cet ordre de l'Empereur me fit plaisir, dans la persuasion où j'étois, que les Chinois ayant toujours supposé la circulation du sang, je pourrois faire quelque découverte. On m'apporta donc la statue. Les lignes qui la couvroient étoient toutes parallèles entre elles, et presque toutes de la même longueur. Elles n'avoient nulle forme de veines ni d'artères, et ne répondoient pas même aux endroits où il y en a. Deux des plus habiles médecins du palais l'ayant considérée assez long-temps, furent de mon avis. Leur pensée fut, que par ces lignes on avoit voulu indiquer les endroits où l'on doit enfoncer les aiguilles dans les sciaticques, ou dans les douleurs podagriques. Ces aiguilles ne sont autre chose que de petites broches de fer, que les femmes emploient à tricoter des bas : les Chinois les enfoncent entre les muscles, dans les parties charnues et même ailleurs, jusqu'à deux ou trois pouces de profondeur. Il est certain que les Chinois ont connu de tout temps la circulation du sang et de la lymphe; mais ils ne savent comment elle se fait, et leurs livres n'en disent pas plus que les médecins qui vivent aujourd'hui.

Je fis mon rapport à l'Empereur, et il convint que les lignes de cette statue ne ressembloient en rien aux veines du corps et aux autres vaisseaux; il me dit qu'il se souvenoit que sous la dynastie précédente des *Ming*, on avoit fait l'ouverture d'un ca-

« d'avre , mais qu'il ne croyoit pas qu'avant ce temps-là on en eût jamais fait. « J'avoue , ajouta-t-il , qu'on » peut retirer de grands avantages de la dissection » des criminels , surtout si , comme vous me le dites , » elle se fait dans des lieux retirés , et seulement en » présence des médecins et des chirurgiens. Il faut » bien que ces malheureux qui ont fait tant de mal » au public pendant leur vie , lui soient de quelque » utilité après leur mort. »

Je n'eus garde de lui dire qu'en Europe un père faisoit quelquefois ouvrir le corps de son fils , et le fils celui du père. J'aurois eu beau lui en apporter les raisons , jamais l'Empereur n'eût pu accorder cette conduite avec le respect du fils pour le père , et la tendresse du père pour son fils. Il y a des préventions qu'il est inutile , et même dangereux de combattre ; celle-ci en est une , surtout à la Chine.

Je ne finirois point , Messieurs , si je vous raportoies toutes les questions que me faisoit l'Empereur à chaque leçon que je lui présentois ; il suffit de vous dire qu'il m'interrogeoit sans cesse , et que souvent , passant d'une chose à l'autre , il me conduisoit bien loin de l'anatomie. Un jour entr'autres , je ne sais à quelle occasion , il me parla des toiles d'araignée. Je ne manquai pas de lui faire part des découvertes de M. Bon , premier président de Montpellier , et de l'expérience que M. de Réaumur a faite par vos ordres , dont j'avois vu le détail dans le journal de Trévoux. Il m'ordonna de lui traduire cet endroit du journal , ce qui interrompit pour quelque temps les livres d'anatomie. L'Empereur fut si charmé de cette lecture , qu'il envoya ma traduction à ses trois fils , avec ordre de lui en rendre compte dans trois jours. L'aîné des trois princes avoua que dans la multitude de livres qu'il avoit lus , il n'avoit rien vu qui approchât d'une recherche si exacte et si laborieuse , sur un sujet qui le méritoit si peu. « Il n'y a que des

» Européens, dit-il, qui puissent approfondir ainsi
 » les choses, et mettre à profit jusqu'à des toiles
 » d'araignée. Ils sont en cela plus habiles que nous,
 » dit l'Empereur; ils veulent ne rien ignorer de la
 » nature.» Les deux autres princes ajoutèrent d'autres
 éloges: enfin je puis vous assurer que cette recherche
 fit honneur aux auteurs que je lui nommai, et aug-
 menta l'idée que je lui avois donnée du corps célèbre
 qui a de tels membres.

Dans la suite, ce prince me fit diverses questions
 sur la chimie et ses principes, sur l'action subite des
 poisons, et sur la lenteur ordinaire des remèdes.
 J'eus recours à M. Lemery, qui satisfît la curiosité
 de l'Empereur, sur le premier article. La physique
 me suffit pour le second. Ces différentes questions
 qui se multiplioient, ont fourni la matière d'un tome
 séparé de ceux qui concernent l'anatomie, lesquels
 ne comportoient pas tant de matières disparates.

Si cette traduction que je vous envoie, n'a été
 achevée que dans l'espace de cinq ans, comme j'ai
 déjà eu l'honneur de vous le dire, il faut l'attribuer
 aux voyages presque continuels de l'Empereur, qui
 ne demouroit guère chaque année que quinze jours
 à Pekin. J'ai toujours été à sa suite les dix-huit der-
 nières années de sa vie: et comme entre Pekin et le
 lieu de la grande chasse, il a fait bâtir plus de vingt
 maisons de plaisance, et qu'il s'arrêtoit près de trois
 mois à celle de *Ge-ho* pour éviter les chaleurs, je
 continuois mon ouvrage avec le même secours de
 gens et de livres que si j'eusse été à Pekin.

Au reste, cet ouvrage n'est point imprimé, et il
 y a de l'apparence qu'il ne le sera jamais. A la vé-
 rité l'Empereur avoit d'abord dessein de me donner
 deux docteurs et deux médecins chinois, pour le
 mettre en leur langue et l'imprimer, mais ensuite il
 changea de sentiment. « Ce livre est singulier, dit-il,
 » et ne doit pas être traité comme les livres ordi-

» naires,

» naires, ni abandonné à la discrétion des ignorans.» Il ordonna qu'on écrivît trois exemplaires avec respect, c'est-à-dire, en caractères semblables à ceux qui se gravent sur la pierre et sur le bois; que le premier exemplaire se conserveroit à Pekin, parmi les livres qui sont à son usage; que le second seroit à sa maison de plaisance qui est à trois lieues de Pekin, et que le troisième resteroit à Ge-ho en Tartarie. Il en usa de la même manière par rapport à trois petits tomes chinois de sa façon; il ne les fit point imprimer comme d'autres de ses ouvrages, et il les fit enfermer dans une bibliothèque. Il en parloit souvent pour exciter la curiosité, et après quelques années, il permit aux curieux de les aller lire dans la bibliothèque, mais avec défense de les emporter ou de les transcrire.

On nomma plus de vingt personnes habiles, tant écrivains que correcteurs de livres, pour aider ceux que j'avois déjà. Quand je parle d'écrivains, ne vous imaginez pas de simples copistes; c'étoient tous des fils de mandarins, gens habiles qui cherchent à se faire connoître, pour être élevés aux grands emplois dans les tribunaux. Tous ensemble furent plus de huit mois à finir le premier exemplaire. Vous conviendrez qu'ils n'y mirent pas trop de temps, quand vous saurez la manière dont la chose s'exécute.

Quoique les Tartares n'aient qu'une sorte de caractères, ils les écrivent cependant de quatre façons; la première est celle dont je viens de parler, qui demande beaucoup de temps. Un écrivain ne fait pas plus de vingt ou vingt-cinq lignes dans un jour, lorsqu'elles doivent paroître devant l'Empereur. Si un coup de pinceau d'un main trop pesante, forme le trait plus large ou plus grossier qu'il ne doit être; si par le défaut du papier, il n'est pas net; si les mots sont pressés et inégaux, si on en a oublié un seul:

dans tous ces cas et dans d'autres semblables , il faut recommencer. Il n'est pas permis d'user de renvoi , ni de suppléer à la marge ; ce seroit manquer de respect au prince. Aussi ceux qui président à l'ouvrage , ne reçoivent point la feuille où ils ont remarqué un seul défaut. Il n'est pas plus permis de recommencer une ligne par un demi-mot , qui n'aura pu être dans la ligne précédente : il faut tellement prendre ses précautions , et si bien mesurer son espace , que cet inconvénient n'arrive pas. C'est avec toutes ces difficultés que fut écrit le premier exemplaire : il n'en a guère moins coûté pour les autres.

La seconde façon d'écrire est fort belle et peu différente de la première , et cependant donne beaucoup moins de peine. Il n'est pas nécessaire de former à traits doubles les finales de chaque mot , ni de retoucher ce qu'on a fait , ou parce que le trait est plus maigre dans un endroit que dans un autre , ou parce qu'il est un peu baveux. C'est de cette sorte de caractères que sont écrits les livres que je vous envoie ; quoiqu'ils ne soient pas tous d'une même main , ils sont sans faute et sans rature.

La troisième façon d'écrire est plus différente de la seconde , que celle-ci ne l'est de la première ; c'est l'écriture courante : elle va vite , et l'on a bientôt rempli la page et le revers ; comme le pinceau retient mieux la liqueur que nos plumes , on perd peu de temps à l'imbiber d'encre ; et quand on dicte à l'écrivain , on voit son pinceau courir sur le papier d'un mouvement très-rapide , et sans qu'il s'arrête le moindre instant. C'est le caractère le plus d'usage pour écrire les registres des tribunaux , les procès et les autres choses ordinaires. Ces trois manières d'écrire sont également lisibles , mais moins belles les unes que les autres.

La quatrième façon est la plus grossière de toutes ,

mais c'est aussi la plus abrégée et la plus commode pour ceux qui composent, ou qui font la minute ou l'extrait d'un livre. Pour mieux entendre ce que j'ai l'honneur de vous dire, jetez les yeux sur un des livres que je vous envoie; vous verrez que dans l'écriture tartare, il y a toujours un maître-trait qui tombe perpendiculairement de la tête du mot jusqu'à la fin, et qu'à gauche de ce trait, on ajoute comme les dents d'une scie qui font les voyelles *aeio*, distinguées l'une de l'autre par des points qui se mettent à la droite de cette perpendiculaire. Si l'on met un point à l'opposite d'une dent, c'est la voyelle *e*; si on l'omet, c'est la voyelle *a*; si l'on met un point à gauche du mot près de la dent, ce point pour lors tient lieu de la lettre *n*, et il faut lire *ne*; s'il y avoit un point opposé à droite, il faudroit lire *na*. De plus, si à la droite du mot, au lieu d'un point, on voit un *o*, c'est signe que la voyelle est aspirée, et il faut lire *ha he*, en l'aspirant, comme il se pratique dans la langue espagnole.

Or, un homme qui veut s'exprimer poliment en tartare, ne trouve pas d'abord les mots qu'il cherche: il rêve, il se frotte le front, il s'échauffe l'imagination, et quand une fois il s'est mis en humeur, il voudroit répandre sa pensée sur le papier, sans presque l'écrire. Il forme donc la tête du caractère et tire la perpendiculaire jusqu'en bas; c'est beaucoup s'il met un ou deux points; il continue de même jusqu'à ce qu'il ait exprimé sa pensée. Si une autre la suit de près, il ne se donne pas le temps de relire; il continue ses lignes jusqu'à ce qu'il arrive à une transition difficile: alors il s'arrête tout court; il relit ses perpendiculaires, et y ajoute quelques traits dans les endroits où un autre que lui ne pourroit deviner ce qu'il a écrit. Si en relisant, il voit qu'il ait omis un mot, il l'ajoute à côté, en faisant un signe à l'endroit où il devoit être placé; s'il y en a un de trop, ou s'il est mal placé,

il ne l'efface pas, il l'enveloppe d'un trait ovale. Enfin, si on lui fait remarquer, ou s'il juge lui-même que le mot est bon, il ajoute à côté deux *oo*. Ce signe le fait revivre, et avertit le lecteur de cette résurrection.

Ceux qui travailloient avec moi, se servoient de cette quatrième façon d'écrire; elle ne laisse pas d'être lisible quand on est au fait de la matière qui se traite, et qu'on a quelque habitude de la langue. Voici comment on s'y prenoit: celui qui tenoit le pinceau, jetoit sur le papier ce que je dictois en tartare, sans y chercher que la vérité et l'exactitude; après quoi c'étoit à lui à travailler et à composer sur l'ouvrage; et quoique pendant ce temps-là les autres s'entretinssent ensemble, son travail n'étoit nullement interrompu; il n'entendoit même rien de ce qui se disoit. On est accoutumé ici dès la jeunesse à cette application. Il composoit donc tranquillement au milieu du bruit, et cherchoit des expressions dignes de la réputation qu'il s'étoit acquise par d'autres ouvrages. Quand il étoit content, il m'apportoit sa feuille: si je trouvois que le choix des plus beaux termes l'eût rendu moins exact, je ne faisais point de quartier, il falloit recommencer et prendre un autre tour; car dans cette langue, comme dans les autres, il n'y a rien qu'on ne puisse dire d'un style poli, clair et net. Il en coûtoit un peu plus à celui qui tenoit le pinceau; mais il en falloit passer par-là, c'étoit l'ordre. Quand j'étois content, la feuille passoit dans les mains de deux autres associés: c'étoit leur tour d'être attentifs et appliqués. Le pinceau à la main, ils examinoient scrupuleusement les termes, l'expression, la briéveté, la netteté, l'ordre du discours, etc.

Quelquefois ces reviseurs n'avoient rien ou très-peu de chose à réformer; d'autres fois ils ne s'accordoient ni entre eux, ni avec celui qui avoit tenu le pinceau: il falloit alors se rassembler tous, disputer

ensemble, mais avec modestie et sans contention. Quand on étoit convenu des termes et de l'expression, c'étoit l'affaire des écrivains de mettre la feuille au net; il leur étoit permis de n'employer que l'écriture du second ordre, parce quelle n'étoit présentée à l'Empereur qu'afin qu'il la retouchât. En effet, il ne passoit guère quatre leçons de suite, sans ajouter ou retrancher quelques mots. Il ne négligeoit pas même un point, quoiqu'il fît cette lecture avec une rapidité incroyable; mais il ne faisoit ces corrections que lorsque nous étions absens; car si nous étions présens, il ne prenoit point le pinceau. S'il remarquoit quelque terme impropre, après quelques paroles obligéantes, il demandoit, par manière de doute, s'il n'y en avoit pas un autre plus expressif: et quoiqu'il le sût, au lieu de nous le dire, il nous avertissoit de le chercher. Son intention étoit sans doute de nous exercer, plutôt que de nous donner de la peine. Il en falloit pourtant prendre beaucoup: on refeuilletoit le trésor de la langue qui est en vingt tomes, et l'on trouvoit enfin ce terme, qui n'étoit que l'explication d'un mot écrit en lettres majuscules. Il falloit transcrire une seconde fois, et porter de nouveau la feuille à l'Empereur, qui la relisoit encore. S'il la rendoit sans y rien changer, elle étoit censée avoir son approbation, et se gardoit jusqu'à la fin de l'ouvrage, pour être décrite avec les autres en caractères du premier ordre, ainsi que je l'ai dit.

Quoiqu'on se serve communément du pinceau pour écrire, il y a cependant des Tartares qui emploient une espèce de plume faite de bambou, et taillée à peu près comme les plumes d'Europe. Il n'y a pas un an que je fis écrire de fort beaux caractères avec cette sorte de plume, par un vieux Tartare; mais parce que le papier de la Chine est sans alun et fort mince, le pinceau chinois est plus commode que la plume. Si cependant on veut écrire avec la

plume, ou qu'on s'en serve pour peindre à la chinoise, des fleurs, des arbres, des montagnes, etc., il faut auparavant passer par-dessus le papier, de l'eau dans laquelle on ait fait dissoudre un peu d'alun, pour empêcher que l'encre ne pénètre.

Enfin, Messieurs, pour finir tout ce que j'ai à vous dire sur la langue tartare, les caractères sont de telle nature, qu'étant renversés, on les lit également, c'est-à-dire, que si un Tartare vous présente un livre ouvert dans le sens ordinaire, et si vous le lisez lentement, lui qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vite que vous, et vous préviendra lorsque vous hésiterez. De là vient qu'on ne sauroit écrire en tartare, que ceux qui se trouvent dans la même salle, et dont la vue peut s'étendre jusque sur l'écriture, en quelque sens que ce soit, ne puissent lire ce que vous écrivez, surtout si ce sont de grandes lettres.

Je ne sais, Messieurs, si ce détail dans lequel je suis entré, méritera votre attention; du moins je me persuade que vous le regarderez comme une preuve certaine du désir que j'aurois de vous faire plaisir, et du respect sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

S E C O N D E L E T T R E

D U M Ê M E ,

A Messieurs de l'Académie des Sciences.

M E S S I E U R S ,

EN vous envoyant la traduction que j'ai faite de quelques-uns de vos ouvrages en langue tartare, pour satisfaire la curiosité du feu Empereur de la Chine, j'y ai joint quelques racines particulières de

cet Empire, dont il est juste que je vous fasse la description.

La première se nomme *hia-tsau-tom-chom*, ce qui signifie, que pendant l'été, cette plante est une herbe; mais que quand l'hiver arrive, elle devient un ver. Vous verrez en effet, Messieurs, si vous prenez la peine de la considérer, que ce nom ne lui a pas été donné sans raison. Rien ne représente mieux un ver long de neuf lignes et de couleur jaunâtre. On voit bien formés, la tête, le corps, les yeux, les pieds des deux côtés du ventre, et les divers plis qu'il a sur le dos. C'est ce qui paroît mieux quand elle est encore récente : car avec le temps, surtout si on l'expose à l'air, elle devient noirâtre, et se corrompt aisément, à cause de la ténuité de sa substance qui est molle. Cette plante passe ici pour étrangère et très-rare; on n'en voit guère qu'au palais; elle croît dans le Thibet. On en trouve aussi, mais en petite quantité, sur les frontières de la province de *Sse-tchouen* qui confine avec le royaume de Thibet ou *Laza* que les Chinois nomment *Tsang-ly*. Je n'ai pu connoître ni la figure de ses feuilles, ni la couleur des fleurs qu'elle porte, ni la hauteur de sa tige; mais voici quelles sont ses vertus.

Elles sont à peu près semblables à celles qu'on attribue au *gin-seng*, avec cette différence que le fréquent usage de cette racine ne cause pas des hémorrhagies, comme fait le *gin-seng*. Elle ne laisse pas de fortifier et de rétablir les forces perdues, ou par l'excès du travail, ou par de longues maladies; c'est ce que j'ai éprouvé moi-même.

Il y a trois ans que le *tsong-tou* des deux provinces de *Sse-tchouen* et de *Xensi*, vint en Tartarie pour rendre ses devoirs à l'Empereur, qu'il n'avoit point vu depuis treize ans. Il apporta, selon la coutume, ce qu'il avoit trouvé de plus singulier dans son département, ou dans les pays circonvoisins, et

entre autres choses des racines *hia-tsao-tom-chôm*. Comme je l'avois connu autrefois, il me fit l'honneur de me venir voir. J'étois alors dans un abattement extrême, causé par les fréquens voyages qu'il me faut faire durant les rigueurs d'une saison froide et humide; j'avois perdu l'appétit et le sommeil, et je languissois, nonobstant les divers remèdes qu'on m'avoit donnés. Touché de mon état, il me proposa d'user de sa racine, qui m'étoit tout à fait inconnue: il la loua beaucoup, comme font ordinairement ceux qui donnent ou qui croient donner des remèdes spécifiques, et il m'enseignâ la manière de la préparer. Il faut, me dit-il, prendre cinq drachmes de cette racine toute entière avec sa queue, et en farcir le ventre d'un canard domestique, que vous ferez cuire à petit feu; quand il sera cuit, retirez-en la drogue, dont la vertu aura passé dans la chair du canard, et mangez - en soir et matin pendant huit à dix jours. J'en fis l'épreuve, et en effet l'appétit me revint, et mes forces se rétablirent. Le *tsong-tou* fut ravi de voir avant son départ l'heureux succès de son remède. Les médecins de l'Empereur, que je consultai sur la vertu de cette racine, me l'expliquèrent de la même manière qu'avoit fait le *tsong-tou*; mais ils me dirent qu'ils ne l'ordonnoient que dans le palais, à cause de la difficulté qu'il y a d'en avoir, et que s'il s'en trouvoit à la Chine, ce ne pouvoit être que dans la province de Hou-quam, qui, outre les plantes qui lui sont propres, en produit beaucoup d'autres qui viennent dans les royaumes voisins. J'écrivis à un de mes amis qui y demeure, et je le priai de m'en envoyer; il le fit: mais le peu de cette racine dont il me fit présent, étoit noir, vieux et carié, et coûtoit quatre fois son poids d'argent.

Le *sant-si* est plus facile à trouver: c'est une plante qui croît sans culture dans les montagnes des provinces de Yunnan, de Quoet-cheou et de Sse-

tchouen. Elle pousse huit tiges qui n'ont point de branches : la tige du milieu est la plus haute et a le corps rond. Il en sort trois feuilles semblables à celles de l'armoïse ; elles sont attachées à la tige par une queue de grandeur médiocre ; elles ne sont pas veloutées, mais luisantes ; leur couleur est d'un vert foncé. Les sept autres tiges, qui n'ont pas plus d'un pied et demi de hauteur, et dont le corps est triangulaire, naissent de la première tige qui les surmonte, trois d'un côté et quatre de l'autre : elles n'ont chacune qu'une seule feuille à l'extrémité supérieure ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *sant-si*, qui veut dire *trois et sept*, parce que la tige du milieu a trois feuilles et les sept autres tiges n'en ont en tout que sept.

Toutes ces tiges sortent d'une racine ronde de quatre pouces de diamètre ; cette racine en jette quantité d'autres petites oblongues, de la grosseur du petit doigt, dont l'écorce est dure et rude ; l'intérieur est d'une substance plus molle et de couleur jaunâtre : ce sont ces petites racines qu'on emploie particulièrement dans la médecine. La tige du milieu est la seule qui ait des fleurs blanches ; elles croissent à la pointe en forme de grappe de raisin, et s'épanouissent sur la fin de la septième lune, c'est-à-dire au mois de juillet.

Quand on veut multiplier cette plante, on prend la grosse racine qu'on coupe en rouelles, et qu'on met en terre vers l'équinoxe du printemps : un mois après elle pousse ses tiges, et au bout de trois ans c'est une plante formée, qui a toute la grandeur et la grosseur qu'elle peut avoir.

Voici maintenant l'usage qu'en font les Chinois : ils prennent les tiges et les feuilles vers le solstice d'été ; ils les pilent pour en exprimer le jus, qu'ils mêlent avec de la chaux commune en farine, en font une masse, qu'ils sèchent à l'ombre, et s'en servent

pour guérir les plaies. Ils usent de ce même jus mêlé avec le vin, pour arrêter les crachemens de sang : mais ce remède n'a de vertu qu'en été, et qu'à l'égard de ceux qui sont sur les lieux ; c'est pourquoi, à la fin de l'automne, ils arrachent les grosses racines, et coupent les petites oblongues dont je viens de parler, puis les font sécher à l'air, pour être transportées dans les autres provinces. Les plus pesantes de ces petites racines, dont la couleur est d'un gris tirant sur le noir, et qui croissent en un terrain sec sur les coteaux, sont regardées comme les meilleures. Celles qui sont légères, d'une couleur tirant sur le jaune, et qui croissent sur le bord des rivières, n'ont presque aucune vertu. Ces petites racines pulvérisées au poids d'une drachme, guérissent les crachemens de sang et les hémorrhagies ; si l'on en faisoit l'analyse, on leur trouveroit peut-être plusieurs autres qualités que j'ignore. Ce que je viens de dire est tiré d'un écrit chinois que m'a donné un médecin-botaniste, qui a demeuré dans le lieu où croît cette racine : il en a transporté dans la province de Kiang-nan, où il fait son séjour, et il assure qu'elle y vient fort bien ; mais il n'a pas encore éprouvé si elle aura les mêmes vertus.

Depuis quelques années, on en conserve à Canton dans des vases, et on la fait servir aux mêmes usages quand la plante est fraîche ; mais je ne crois pas qu'on emploie les petites racines sèches, soit parce qu'elles n'y ont point de force, soit à cause de la facilité qu'on a d'en faire venir de véritables de la province de *Sse-tchouen* ; c'est pourquoi si des marchands avoient commission d'en acheter, ils doivent être sur leurs gardes, pour ne pas prendre celle qui croît à Canton.

Vous parlerai-je de la rhubarbe ? Je sais, Messieurs, que cette plante et ses propriétés sont très-connues en Europe ; peut-être néanmoins verra-t-on volon-

tiers la description que j'en vais faire, telle que je l'ai reçue d'un riche marchand qui va l'acheter sur les lieux, et qui vient la vendre à Peking : elle sera du moins plus exacte que celle qui nous a été donnée par le sieur Pomet, dans son histoire générale des drogues. Il avoue qu'il ne savoit ni son lieu natal, ni sa figure ; il ignoroit même qu'il y en eût à la Chine : du reste il raisonne juste sur ses qualités et sur la manière de la choisir ; mais les figures qu'il en a fait graver sont peu fidèles. Voici donc ce qu'en dit le Chinois.

Le *tai-hoam* ou la rhubarbe croît en plusieurs endroits de la Chine. La meilleure est celle de Ssetchouen ; celle qui vient dans la province de Xensi et dans le royaume de Thibet, lui est fort inférieure. Il en croît aussi ailleurs, mais qui n'est nullement estimée, et dont on ne fait ici nul usage. La tige de la rhubarbe est semblable aux petits bambous (ce sont des cannes chinoises), elle est vide et très-cassante ; sa hauteur est de trois ou quatre pieds, et sa couleur, d'un violet obscur. Dans la seconde lune, c'est-à-dire au mois de mars, elle pousse des feuilles longues et épaisses ; ces feuilles sont quatre à quatre sur une même queue, se regardant et formant un calice ; ses fleurs sont de couleur jaune, quelquefois aussi de couleur violette. A la cinquième lune, elle produit une petite semence noire de la grosseur d'un grain de millet : à la huitième lune on l'arrache. La racine en est grosse et longue ; celle qui est la plus pesante et la plus marbrée en dedans, est la meilleure et la plus estimée. Cette racine est d'une nature qui la rend très-difficile à sécher : les Chinois, après l'avoir arrachée et nettoyée, la coupent en morceaux d'un ou de deux pouces, et la font sécher sur de grandes tables de pierre, sous lesquelles ils allument du feu. Ils tournent et retournent ces tronçons jusqu'à ce qu'ils soient bien secs : s'ils avoient des fours

tels que ceux d'Europe, ils ne se serviroient pas de ces tables : comme cette opération ne suffit pas pour en chasser toute l'humidité, ils font un trou à chaque morceau, puis ils enfilent tous ces morceaux en forme de chapelet, pour les suspendre à la plus forte ardeur du soleil, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être conservés sans danger de se corrompre.

Pour ce qui est de l'usage qui se fait de la rhubarbe, les Chinois pensent à peu près comme les Européens : néanmoins il est rare qu'ils se servent de la rhubarbe crue et en substance. Elle déchire les boyaux, disent-ils; cela veut dire qu'elle cause des tranchées, et comme les Chinois aiment mieux d'ordinaire ne pas guérir, que d'être secourus avec de grandes douleurs, ils prennent plus volontiers la rhubarbe en décoction, avec beaucoup d'autres simples, qu'ils allient selon les règles de leur art. Que s'il est nécessaire qu'ils la prennent en substance, ils la préparent auparavant de la manière que je vais dire.

Ils prennent une quantité de tronçons de rhubarbe, selon le besoin qu'ils en ont, et les font tremper un jour et une nuit dans du vin de riz (celui de raisin, s'ils en avoient, seroit meilleur), jusqu'à ce qu'ils soient bien amollis, et qu'on les puisse couper en rouelles assez minces. Après quoi ils posent sur un fourneau de brique, une espèce de chaudière, dont l'ouverture est de deux pieds de diamètre, et va en se rétrécissant jusqu'au fond en forme de calotte; ils la remplissent d'eau, couvrent la chaudière d'un tamis renversé, qui est fait de petits filets d'écorce de bambou, et qui s'ajuste avec l'ouverture de la chaudière. Sur le fond du tamis, ils posent les rouelles de rhubarbe, et couvrent le tout avec un fond de tamis de bois, sur lequel ils jettent encore un feutre, afin que la fumée de l'eau chaude ne puisse sortir. Ils allument ensuite leur fourneau, et

font bouillir l'eau. La fumée qui s'élève par le tamis pénètre les rouelles de rhubarbe, et les décharge de leur âcreté. Enfin, cette fumée se résolvant comme dans l'alambic, retombe dans la chaudière bouillante, et jaunit l'eau que les Chinois gardent pour les maladies cuticulaires. Ces rouelles doivent demeurer au moins huit heures dans cette circulation de fumée; après quoi on les tire pour les faire sécher au soleil; on recommence deux fois la même opération, et pour lors la rhubarbe est préparée, et est de couleur noire. On peut la piler et en faire des pilules purgatives. Cinq ou six drachmes au moins font une prise qui purge lentement et sans tranchées: l'urine ce jour-là est plus abondante et de couleur rougeâtre; ce qui marque, disent les Chinois, une fausse chaleur qui se dissipe par cette voie. Ceux qui ont de la répugnance à avaler tant de pilules, prennent la même quantité de rouelles sèches, et les font bouillir dans un petit vase de terre ou d'argent avec neuf onces d'eau, jusqu'à la réduction de trois onces qu'ils avalent tièdes: quelquefois ils y mêlent des simples.

Cette manière de préparer la rhubarbe a des effets salutaires, et j'ai été témoin du succès de ce remède. Une opiniâtre constipation avoit réduit un de nos Missionnaires à l'extrémité; nul remède n'avoit pu l'émouvoir; le malade les vomissoit d'abord, et même ceux de rhubarbe, soit qu'il les prît en pilules ou en décoction. Un médecin chinois lui fit avaler la décoction d'une double dose de cette rhubarbe préparée, à laquelle il avoit mêlé un peu de miel blanc. Le malade n'eut point de nausées, et fut délivré de son mal sans douleurs ni tranchées, dix heures après qu'il eut pris le remède.

M. Pomet, dans son histoire que j'ai citée, assure que l'endroit par où l'on enfle la rhubarbe, étant donné en poudre le matin à jeun, au poids d'un gros, dans un verre d'eau rose ou de plantin, est un re-

mède infallible pour le cours de ventre. Un autre droguiste, moins célèbre, a imprimé la même chose : s'ils ont fait l'épreuve de ce qu'ils avancent, je n'ai rien à dire ; mais j'ai interrogé sur cela un habile médecin chinois ; c'est un homme qui emploie la rhubarbe bien plus souvent que ses confrères ; il m'a répondu que la rhubarbe commence toujours à se corrompre par ce trou ; que la poudre qui s'y trouve n'est de nul usage, et qu'on a grand soin de la jeter, pour ne se servir que de l'intérieur de la racine, qui est pesant et bien marbré. Il se peut faire qu'on dédaigne à la Chine cet endroit de la rhubarbe, parce qu'elle n'y vaut que quatre sous la livre, et qu'étant beaucoup plus chère en France, on est attentif à n'en rien perdre.

J'ai ajouté une quatrième racine très-aromatique, et qui m'a paru mériter une attention particulière. Les médecins chinois qui s'en servent, n'en connoissent pas tous les usages, parce qu'ils ne savent pas en faire l'analyse. Ils l'appellent *tam-coué* ; elle est toujours humide, parce qu'elle est huileuse. Sa vertu, disent-ils, est de nourrir le sang, d'aider à la circulation, de fortifier, etc. Il est aisé d'en avoir en quantité et à bon marché ; on peut même la transporter sans craindre qu'elle se corrompe, pourvu qu'on prenne les mêmes précautions que les Chinois, qui, de la province de Sse-tchouen, en transportent dans les autres provinces des racines entières, qui se gardent dans les magasins. C'est là que les petits marchands qui ont des boutiques particulières, s'en fournissent. Ils coupent cette racine, de même que toutes les autres, en morceaux très-minces, qu'ils vendent en détail. C'est pourquoi, quand les marchands d'Europe veulent acheter des drogues chinoises à Canton, ils ne les doivent prendre que dans les grands magasins, et non pas dans les boutiques, où les racines ne se vendent que coupées en petits tronçons.

Une cinquième drogue que je vous envoie, Messieurs, s'appelle *Ngo-kiao* ; voici comme elle se prépare :

La province de Chan-tong a plusieurs métropoles, dont l'une se nomme Yen-tcheou-fou. Il y a dans son district une ville du troisième ordre appelée *Ngo-hien*. Près de cette ville est un puits naturel, ou un trou en forme de puits, de soixante-dix pieds de profondeur, qui communique, à ce que disent les Chinois, avec un lac ou avec quelque grand réservoir d'eau souterraine. L'eau qu'on en tire est très-claire, et plus pesante que l'eau commune. Si on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclaircit d'abord en précipitant les saletés au fond du vase, de même que l'alun éclaircit les eaux bourbeuses. C'est de l'eau de ce puits qu'on se sert pour faire le *Ngo-kiao*, qui n'est autre chose qu'une colle de peau d'âne noir.

On prend la peau de cet animal tué tout récemment : on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits ; après quoi on la retire pour la racler et la nettoyer en dedans et en dehors : on la coupe ensuite en petits morceaux, et on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits jusqu'à ce que les morceaux soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en séparer les parties les plus grossières qui n'ont pu être fondues ; puis on en dissipe l'humidité, et chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois la jettent en moule avec des caractères, des cachets, ou les enseignes de leurs boutiques.

Ce puits est unique à la Chine ; il est fermé et scellé du sceau du gouverneur du lieu, jusqu'au temps qu'on a coutume de faire la colle pour l'Empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne, et elle continue jusque vers les premiers jours du mois de mars. Pendant ce temps-là, les peuples voisins traitent avec les gardes

du puits et avec les ouvriers qui sont chargés de faire cette colle à l'usage de l'Empereur. Ils en font le plus qu'ils peuvent, avec cette différence qu'elle est moins propre, et qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse, si l'âne est gras et d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se fait en cet endroit est aussi estimée à Peking, que celle qui est envoyée par les mandarins du lieu à la cour et à leurs amis.

Comme cette drogue est en réputation, et que ce qui s'en fait à Ngo-hien, ne suffit pas pour tout l'Empire, on ne manque pas d'en faire ailleurs quantité de fausse avec de la peau de mule, de cheval, de chameau, et quelquefois avec de vieilles bottes : on lui donne, tant qu'on peut, la même forme et le même cachet : on l'étale avec un peu de véritable pour la montre dans de belles et grandes boutiques ; et parce qu'il se trouve presque autant de sots et de dupes qui l'achètent, qu'il y a de fourbes et de fripons qui la vendent, il s'en fait un grand débit dans les provinces. Il est cependant assez aisé de distinguer la véritable d'avec la fausse. La véritable n'a point de mauvaise odeur, et portée à la bouche, elle n'a point de mauvais goût. Elle est cassante et friable ; il n'y en a que de deux couleurs, ou tout à fait noire, ou d'un noir rougeâtre, comme est le baume du Pérou. La fausse est de mauvaise odeur et de mauvais goût, même celle qui est faite de cuir de cochon, et qui approche le plus de la véritable ; d'ailleurs elle n'est pas cassante, et n'est jamais bien semblable à l'autre.

Les Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce remède ; ils assurent qu'il dissout les flegmes ; qu'il est ami de la poitrine ; qu'il facilite les mouvemens des lobes du poumon ; qu'il arrête l'oppression, et rend la respiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte ; qu'il rétablit le sang, et tient les boyaux en

état

état de faire leurs fonctions; qu'il affermit l'enfant dans le sein de sa mère; qu'il dissipe les vents et la chaleur; qu'il arrête le flux de sang et provoque l'urine, etc. Je ne voudrais pas être le garant de tant d'effets admirables. Je sais seulement que cette drogue, prise à jeun, est bonne pour les maladies du poumon; l'expérience l'a confirmé plusieurs fois, et des Missionnaires attaqués de ce mal, l'ayant prise par le conseil des médecins chinois, s'en sont bien trouvés. Ce remède est lent, et il faut le continuer long-temps: il se prend en décoction avec des simples, quelquefois aussi en poudre, mais plus rarement.

Je ne vous parlerai point des autres plantes qui se trouvent à la Chine. Il faudroit pour cela passer de beaucoup les bornes d'une lettre. Il m'est revenu qu'on avoit envoyé de Paris à Canton des botanistes et des droguistes; mais je ne sais s'ils auront été contens de leur voyage: car j'ai peine à croire qu'ils aient pu faire une récolte bien considérable. Les bonnes plantes ne se trouvent que dans les provinces de Quang-Si, de Yun-nam, de Sse-tchouen et de Quoue-tcheou, où, sans doute, ils n'ont pas pu aller. Depuis long-temps il n'y a point de Missionnaires établis dans ces provinces, et quand il y en auroit, il faudroit qu'ils fussent botanistes, et qu'ils eussent le temps et la facilité de rechercher les plantes, et d'en étudier les propriétés. Si l'on savoit de quelle manière ils parcourent leurs missions, on ne se plaindroit point du peu de connoissances qu'ils donnent des simples qui se trouvent dans leur district.

Les Missionnaires, surtout des provinces du Sud, vont pour l'ordinaire en barque d'une mission à l'autre: s'il y a des chemins de traverse à faire, ils vont en chaises fermées, et n'ont pas la commodité de s'arrêter dans les campagnes, ni la liberté de s'aller promener à pied, hors des murailles des villes

où sont leurs églises. Tout ce qui leur est possible, c'est de faire quelque version de l'herbier chinois, dont les figures ne ressemblent point aux plantes pour lesquelles elles ont été faites. On a eu plus de facilités dans les provinces boréales, mais le travail a été assez infructueux; je ne laisserai pas de vous en rendre compte; vous saurez du moins ce qui nous manque à la Chine, et quelle a été l'inutilité de nos recherches.

Il y a environ vingt-sept à vingt-huit ans que l'empereur *Cang-hi*, qui connoissoit les grands effets de la thériaque d'Andromaque, souhaita qu'on en fît la composition. Il fallut chercher des vipères, et quelques plantes qui ne se trouvoient pas dans les magasins, entr'autres la gentiane et l'impéatoire. Il nomma pour cela le père Gerbillon, français; le père Stump, allemand; le père Ozorio, portugais, et le frère Baudin, piémontais, apothicaire et botaniste habile. Il leur joignit les plus savans botanistes chinois, se persuadant que des gens de différens royaumes remarqueroient plus aisément les plantes qui seroient semblables à celles de leur pays. L'Empereur les fit conduire par des mandarins dans les montagnes voisines, sur le bord des rivières, et dans les autres lieux où il y avoit espérance de trouver les plantes que l'on cherchoit. Leurs peines furent inutiles; ils ne trouvèrent pas même de vipères.

Depuis ce temps-là, j'ai suivi l'Empereur pendant dix-huit ans dans tous ses voyages de Tartarie. J'ai eu successivement pour compagnons le docteur Bourghèse, médecin du feu cardinal de Tournou; les frères Fraperie et Rhodes, français; le frère Paramino, génois; et le frère Costa, calabrois, tous Jésuites, les uns chirurgiens et les autres apothicaires, et en dernier lieu le frère Rousset, jésuite français, avec le sieur Gagliardi, chirurgien de l'hôpital du Saint-Esprit de Rome. Dans tous ces voyages, nous

n'avons rien trouvé qui ne se trouve partout ailleurs; comme, par exemple, de fort belle angélique, bien qu'elle ne soit pas cultivée; des coteaux de montagnes remplis de dictame blanc, de pastenade, d'asperges et de fenouil sauvage, de la chélydoine, de la quinte-feuille, de l'aigremoine, de la pimprenelle, du pouliot, de la joubarbe et du plantin grand et petit. Dans les petites vallées, entre les montagnes, on trouve des forêts de belle armoise, et d'absynthe différente de celle d'Europe. Je n'en ai vu de semblable à la nôtre, que dans le lieu de notre sépulture hors de la ville; et je crois qu'elle y a été apportée de Macao. La fougère ne se voit que sur les hautes montagnes: inutilement cherchions-nous la gentiane, l'impératoire, le genièvre et le bois de frêne dont j'avois besoin; nous ne trouvâmes rien qui en approchât. J'ai écrit à nos Missionnaires dans les provinces pour en avoir, et ils n'ont pu m'en envoyer. Tout cela ne prouve pas absolument qu'il n'y ait aucune de ces plantes à la Chine ou en Tartarie; c'est un monde que nous n'avons pas parcouru; mais c'est un préjugé que, s'il y en a, elles y sont très-rares.

Les montagnes que j'ai vues, ne sont la plupart garnies d'arbres que d'un côté, et c'est d'ordinaire du côté du sud. La règle n'est pas générale; mais elle l'est en ce qu'il y a toujours un ou deux côtés dégarnis, et qui ne sont couverts que de peu d'arbres, de foin jauni, aride, mal nourri, sans fleurs ni arbustes. On pourroit conjecturer qu'il y auroit des mines; car j'ai vu souvent des paysans près de Geho tirer de l'or du fond des torrens, et le porter à l'Empereur, qui payoit leur peine pour les animer à ce travail.

Les arbres qu'on voit sur ces montagnes, sont de petits chênes peu élevés, des sapins mal nourris et peu branchus, des trembles, des ormes, des coudriers, des noisetiers si pressés, qu'ils ne peuvent

croître qu'en broussailles; ils abondent néanmoins en noisettes, et attirent les sangliers par troupes. Ces arbustes sont entremêlés de roses sauvages et d'épines. Du reste, on n'y voit aucun des fruits sauvages qui se trouvent dans la plupart des montagnes d'Europe, comme sont les pommes, les poires, les prunes, etc. Les Tartares-Mongols qui habitent ces terres, ne cultivent aucun arbre fruitier. Ils se contentent de deux espèces de fruits sauvages, qui ne se trouvent même que dans quelques endroits de la Tartarie.

Le premier, qui se nomme en leur langue *ou-zana*, est de la forme d'une grosse cerise rouge; il croît sur une petite tige de trois pouces de haut, et sort parmi le *gramen* dans les vallons, ou sur le penchant des montagnes. Le second croît en grappes sur un bel arbre de vingt-cinq à vingt-six pieds de hauteur, et ressemble assez pour la grosseur aux petits raisins de Corinthe. Quand la première gelée est tombée sur ces petits grains, ils deviennent rouges, et sont d'un goût aigre-doux et fort délicat.

L'Empereur fit aussi chercher le kermès dans toute la Tartarie et dans les provinces de la Chine. Il croyoit qu'on pourroit faire ici, comme en Europe, de la confection d'alkermès: car celle qui nous étoit venue de Lyon, avoit arrêté tout à fait les palpitations de cœur auxquelles il étoit sujet. On n'omit rien pour satisfaire ce prince, mais toutes les recherches furent superflues. On apportoit de tous côtés des arbustes à fruit rouge, mais ce n'étoit point le kermès; j'avois envie de connoître ces arbustes; les botanistes chinois, qui les avoient ramassés, n'en avoient pas plus de connoissance que moi. Je questionnois les gens du pays, qui étoient tous ou chasseurs ou pâtres; ils me renvoioient à leurs lamas, qui n'étoient pas là pour me répondre: ce sont les seuls qui sachent un peu de médecine pratique, et qui aient quelque connoissance des simples. Mais,

à dire vrai, ce sont des médecins de routine, dont toute l'habileté consiste en des recettes que leurs pères leur ont transmises comme un patrimoine, pour vivre commodément et à peu de frais. Aussi ne communiquent-ils pas facilement leurs secrets.

J'ai été également surpris de voir que, dans les jardins de la Chine, il n'y ait ni hysope, ni sauge, ni marjolaine, ni bourrache, ni fenouil, ni persil, ni serpolet, ni cresson, ni petit basilic, ni lavande dans les plaines, ni muguet dans les forêts; et que parmi cette quantité prodigieuse de fleurs, il n'y ait ni tulipes, ni jonquilles, ni tubéreuses. On ne voit de ces dernières que celles qui ont été apportées d'Europe à Peking, où elles n'ont point dégénéré. J'ai vu, dans le jardin de l'Empereur, deux petits vases : dans l'un il y avoit de la rue, et dans l'autre un petit laurier qu'on avoit apporté des Indes; mais ces deux plantes y sont mortes. Au printemps, les campagnes sont pleines de violettes, mais elles n'ont ni goût ni odeur. En échange, les Chinois ont tant de choses que nous n'avons pas en Europe en matière de plantes, de racines, d'arbres et de fleurs, qu'ils peuvent aisément se consoler de celles qui leur manquent. Je n'en ferai pas le détail, afin de vous épargner la peine de lire des choses peut-être inutiles. Je suis avec un profond respect, etc.

L E T T R E

*Du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père ***, de la même Compagnie.*

A Pekin, le 16 octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

COMMENT vous écrire dans l'accablement de douleur où nous sommes? Et le moyen de vous faire le détail des tristes scènes qui se sont passées sous nos yeux? Ce que nous appréhendions depuis plusieurs années, ce que nous avons tant de fois prédit, vient enfin d'arriver; notre sainte religion est entièrement proscrite à la Chine; tous les Missionnaires, à la réserve de ceux qui étoient à Pekin, sont chassés de l'Empire; les églises sont ou démolies, ou destinées à des usages profanes; les édits se publient, où sous des peines rigoureuses, il est ordonné aux Chrétiens de renoncer à la foi, et défendu aux autres de l'embrasser: tel est le déplorable état où se trouve réduite une mission, qui depuis près de deux cents ans nous a coûté tant de sueurs et de travaux.

Les premières étincelles qui ont allumé le feu d'une persécution si générale, s'élevèrent au mois de juillet de l'année dernière dans la province de Fokien. Ce fut à Foun-ganhiem, ville dépendante de Fou-ning-tcheou. Cette chrétienté étoit gouvernée par les pères Blaz de la Sierra, et Eusebio Ostot, dominicains espagnols, venus depuis peu des Philippines. Un bachelier chrétien, mécontent de l'un des Missionnaires, renonça à la foi. Ensuite, s'étant

associé plusieurs autres bacheliers, à qui il avoit fait part de son mécontentement, ils allèrent ensemble présenter une requête au mandarin du lieu, laquelle contenoit plusieurs accusations. Les principales étoient, comme on le verra par l'ordonnance du mandarin, que des Européens qui se tenoient cachés, avoient élevé un grand temple aux frais de leurs disciples; que les hommes et les femmes s'y assembloient pêle-mêle, et qu'on destinoit dès leur bas âge de jeunes filles à garder la virginité, etc. Il est certain que ces pratiques avoient été instituées depuis peu d'années avec de bonnes intentions; mais il n'est pas moins certain que c'étoit avec peu de connoissance des usages et des coutumes de la Chine, ou sans y avoir assez d'égard : car les autres Missionnaires, soit jésuites, soit des autres ordres qui sont répandus dans ce vaste Empire, tels que sont les pères Franciscains et Augustins, Messieurs des missions étrangères, etc. qui connoissent la délicatesse des Chinois sur la séparation des personnes de différent sexe, ont principalement sur cet article évité avec grand soin de leur donner le moindre ombrage; rien n'étant plus capable, vu le génie de ces peuples, de décrier la religion, et de la rendre odieuse et méprisable.

Le gouverneur de la ville de Foun-gan, à qui la requête avoit été présentée, l'avoit sans doute envoyée aux mandarins supérieurs : car dès le 12 de la cinquième lune, c'est-à-dire, le 14 de juin, il reçut du *tsong-tou* l'ordre qui suit :

« J'ai appris que dans votre gouvernement il y a
» des gens qui professent la religion du Seigneur du
» ciel; que les riches et les pauvres l'embrassent;
» qu'ils ont des temples et à la ville et à la campagne,
» et, ce qui est de plus criant, qu'il y a de jeunes
» filles qui la suivent, à qui on interdit le mariage,
» et qu'on leur donne le nom de *vierges*; que lors-

» qu'on prêche cette religion, on ne distingue ni
 » hommes ni femmes; que dans le territoire qui
 » dépend de Foun-gan, il y a quinze ou seize temples
 » de cette secte. C'est là une religion étrangère qui
 » séduit le peuple et qui corrompt nos bonnes cou-
 » tumes : cela est d'une grande conséquence. C'est
 » pourquoi il est à propos de défendre cette loi et
 » d'en arrêter le cours. J'envoie donc cet ordre, et
 » aussitôt que vous l'aurez reçu, ayez soin de le
 » publier dans toute l'étendue du ressort de Foun-
 » gan, d'interdire cette religion, de prendre le nom,
 » et de décrire la forme de chaque temple, de le
 » fermer, et d'ordonner aux chefs des familles et
 » aux chefs de chaque quartier d'intimer partout
 » cette ordonnance, afin que chacun s'y conforme,
 » et se corrige promptement des fautes passées. Que
 » si dans la suite il se trouve quelqu'un qui ait la
 » témérité de violer ces ordres, il faut le punir selon
 » les lois; qu'on prenne à l'instant les noms de ceux
 » qui se rassemblent pour suivre cette loi étrangère;
 » qu'on se saisisse de leurs personnes, afin que, selon
 » les réglemens, ils soient châtiés de leur crime. On
 » ne leur pardonnera point. Examinez donc, dressez
 » un mémoire du temple de chaque lieu; décrivez-en
 » la forme, afin que je juge à quel usage il peut
 » servir, et en quoi il peut être converti; que l'examen
 » soit exact, sincère, véritable; faites-le avec atten-
 » tion; délibérez, et envoyez-moi votre délibération,
 » afin qu'on n'agisse qu'avec raison. Exécutez cet
 » ordre sans aucun délai.»

Le *tchi-hien* (c'est ainsi qu'on appelle le mandarin de Foun-gan), ayant reçu cet ordre, porta aussitôt un édit public, qu'il fit afficher aux endroits les plus fréquentés de la ville. D'abord, selon la coutume observée à la Chine, il rapporte les paroles du tsong-tou, et ensuite il ajoute :

« C'est pourquoi, en conséquence de cet ordre,

» je publie cet édit pour instruire au-dehors, afin
 » qu'on examine. Que les mandarins subalternes
 » l'observent et s'y conforment; que les chefs des
 » cinq quartiers s'assemblent; qu'ils aillent au temple
 » des Chrétiens qui est dans la ville; qu'ils examinent
 » avec attention et de leurs propres yeux le bâtiment
 » qu'on y élève; de combien de corps-de-logis et
 » de combien de chambres il est composé; de quelle
 » longueur et de quelle largeur est le terrain; ce
 » qui reste de matériaux à employer; qu'ils en fassent
 » les états, et qu'ils les gardent, car ils en répon-
 » dront; qu'on me donne ces états, afin que j'en
 » rende compte aux mandarins supérieurs; que tel
 » mandarin examine combien il y a de filles qui
 » gardent la virginité. J'ordonne que sur le champ
 » les chefs de familles et les chefs de quartier s'en
 » informent exactement, et qu'ils avertissent leurs
 » parens de les retirer chez eux. On ne leur permet
 » point de demeurer plus long-temps dans le temple:
 » ce seroit violer l'ordre de mon supérieur. Qu'on
 » obéisse promptement. »

Le mandarin de Foun-gan ayant fini ses recherches, fit aux premiers mandarins la réponse suivante :

« Moi *Tchi-hien* de Foun-gan-hien, sur une
 » affaire qu'on doit sévèrement condamner, et sur
 » les ordres que j'ai reçus de votre part, etc., j'ai
 » porté un édit public, afin que nul n'en prétendît
 » cause d'ignorance : j'ai interdit cette secte au-
 » dehors par une sentence prohibitive que j'ai
 » fait afficher, et je me suis transporté en personne
 » à l'église qu'on bâtit à la rue Tchong-ssé. Quoique
 » cet ouvrage ne soit que commencé, j'ai jugé, et
 » par les matériaux qui sont destinés à le construire,
 » et par le plan qui en a été tracé, que la dépense
 » ne sauroit aller à moins de deux ou trois mille
 » taëls. Cet argent seroit bien mieux employé à se-
 » courir le pauvre peuple : quel dommage qu'on

» l'emploie en faveur d'une fausse secte , qui détruit
 » les cinq sortes de devoirs et la vraie vertu , qui
 » renverse l'union des familles , et anéantit les bonnes
 » coutumes ! c'est ce qui fait saigner le cœur.

» Là , j'ai fait connoître aux capitaines et aux chefs
 » des quartiers , les soins que vous vous donnez pour
 » le bon gouvernement de cette province , afin d'y
 » maintenir nos usages et de perfectionner le cœur
 » des peuples. Alors l'écrivain Kouo-yu-Siun , et
 » le gradué Ou-ou-entcho , et autres qui ont soin
 » de la fabrique de cette église , m'ont répondu à
 » voix haute : Le Seigneur du ciel est le maître de
 » toutes choses ; qui oseroit ne pas le respecter , ne
 » pas l'honorer ?

» Je leur adressai aussitôt la parole , et je leur de-
 » mandai pourquoi ils n'honoroient pas leurs ancêtres
 » défunts ? Pourquoi à la mort de leurs pères et de
 » leurs mères , ils ne leur faisoient pas les cérémonies
 » établies par les lois ? Pourquoi ils avoient parmi eux
 » des garçons et des filles qui ne se marioient point ?
 » Pourquoi ils regardoient comme des diables nos
 » anciens sages que nous révérons ? A tout cela ils
 » me répondirent qu'il y avoit un Européen maître
 » de la loi , qui la publioit et leur enseignoit le che-
 » min du ciel ; qu'à l'égard des cérémonies après la
 » mort , elles n'étoient d'aucune utilité ; à quoi bon
 » les faire ? Je leur demandai comment s'appeloit
 » cet Européen ; s'il avoit la patente impériale ; quel
 » étoit le lieu de sa demeure , et si je ne pourrois
 » pas le voir ? Ce maître de la loi , répondirent-ils ,
 » s'appelle *Ouang* : il ne sort pas aisément , et il ne
 » se fait voir que très-difficilement : il ne dit point
 » s'il a la patente impériale ou non. De semblables
 » réponses me firent juger que c'étoient des igno-
 » rans , qui avoient embrassé cette loi par simplicité ,
 » et sans rien examiner.

» Au moment que j'étois occupé à répondre à vos

» ordres, le portier de mon tribunal m'a apporté
 » un écrit d'une feuille qu'il a trouvé sans nom,
 » collé au bas de l'édit que j'avois fait afficher. Cet
 » écrit est rempli de tant d'orgueil et d'expressions
 » si grossières, que je n'ose vous en faire le rapport,
 » de peur de blesser vos yeux et vos oreilles.

» En examinant les registres de mon tribunal,
 » je trouve que la cinquante - sixième année de
 » *Cang - hi*, le tribunal souverain ordonna qu'on
 » laissât demeurer dans leurs églises ceux qui avoient
 » la patente impériale, et qu'on chassât ceux qui ne
 » l'avoient pas. Cet ordre fut publié dans tout l'Em-
 » pire : c'étoit l'effet du bon cœur du feu empereur,
 » à l'égard des étrangers qui viennent à la Chine.
 » Cet ordre ne va qu'à permettre aux Européens de
 » vivre dans leur loi; il ne permet pas aux Chinois
 » de la suivre, et de se soumettre à des étrangers.
 » De plus, ceux qui ont la patente impériale, ont
 » chacun leur église; il n'y en doit avoir qu'une
 » seule en chaque province, et l'on n'a jamais pré-
 » tendu souffrir que dans un petit *hien* (ville du
 » troisième ordre), tel que Fouan-gan, il y eût
 » plus de dix de ces églises, où les hommes et les
 » femmes s'assemblent pêle - mêle, sans distinc-
 » tion de sexe.

» Lorsque j'examine le code de nos lois, je trouve
 » qu'il n'est point permis d'élever des *miao*, et que
 » si cela arrive, les mandarins des lieux doivent les
 » détruire, et faire sur cela de rigoureuses défenses.
 » Les choses en sont venues à un point de mépris
 » des mandarins et de leur autorité, que si vous
 » n'employez tout ce que vous avez de pouvoir pour
 » en arracher jusqu'à la racine, et si vous ne l'em-
 » ployez au plutôt, tout le peuple embrassera cette
 » loi, et s'écartera absolument de nos coutumes
 » pour en suivre d'étrangères.

» Je ne suis qu'un petit mandarin, mon autorité

» est peu de chose, et je n'ai pas le pouvoir de ré-
 » former de tels abus. J'envoie Yang-tsé-ki, mon
 » substitut, dans toutes les églises de ce district,
 » avec ordre d'en dresser un catalogue exact, que je
 » vous ferai tenir. Du reste, je vous conjure de faire
 » attention à l'audace et à l'arrogance de ceux qui
 » suivent cette loi, et je vous demande en grâce
 » d'ordonner que tous les mandarins d'armes et de
 » lettres se réunissent pour y apporter un remède
 » si efficace, qu'après la défense qui sera faite, per-
 » sonne n'ose plus se soustraire aux sages lois du
 » gouvernement. Le 26 de la cinquième lune (le
 » 28 juin 1723).»

Le premier jour de la sixième lune (le 2 juillet), les deux mandarins de la capitale, après avoir lu la lettre du mandarin de Foun-gan, lui écrivirent qu'il étoit surprenant qu'un bachelier eût abandonné la sainte doctrine, pour embrasser une secte étrangère; ils ordonnèrent que sur le champ on arrêtât le bachelier et le gradué; qu'on tâchât de découvrir l'auteur du billet injurieux qui avoit été affiché; qu'on prît le nom et le surnom de l'Européen, maître de cette secte; qu'on s'informât s'il avoit la patente, et qu'on rendit une réponse prompte et exacte sur chacun de ces articles.

De plus, le tsong-tou envoya secrètement au mandarin un billet, qui contenoit ce qui suit:

« Le peuple de la ville de Foun-gan a été séduit
 » par la fausse secte du Seigneur du ciel. C'est un
 » peuple qui a été confié à vos soins: ne falloit-il
 » pas y mettre ordre de bonne heure, et interdire
 » cette loi dès qu'on a commencé de la publier, afin
 » d'en arrêter le progrès? Que faisiez-vous donc
 » alors? Convenoit-il d'être tranquille et de vivre
 » dans l'oisiveté? Voyez à quels excès les choses sont
 » venues par votre faute. Selon le rapport que vous
 » faites, les nobles, les lettrés, les gens de guerre

» et le peuple , enfin tous ceux qui ne se sont point
» laissé gagner , ont été ravis d'apprendre qu'on re-
» cherchoit les Chrétiens , et qu'on travailloit à
» éteindre leur loi. Sans doute les sages et les igno-
» rans pensent différemment. Il ne faut rien omettre
» pour faire rentrer dans la bonne voie ceux qui se
» sont égarés. C'est pourquoi, aussitôt que vous aurez
» reçu ce billet , appliquez-vous à découvrir com-
» bien il y a de personnes qui ont embrassé cette
» loi. Informez-vous de ceux qui passent pour en
» être les chefs. Si ceux-ci ont leur père, ou des
» frères qui soient chefs de famille, il faut se servir
» d'eux pour exhorter les autres à se corriger , à
» abandonner l'erreur , et à rentrer dans le chemin
» de la vérité. Il faut aussi y employer secrètement
» les nobles et les lettrés ; peut-être que par cette
» voie douce on réussira à les ramener à leur devoir.
» A l'égard du prédicateur européen , informez-vous
» exactement de son nom , et s'il a la patente impé-
» riale : mais quand il l'auroit , vous ne devez pas
» lui permettre de prêcher sa loi dans votre district ,
» ni de tenir des assemblées , et de séduire le peuple.
» J'attends sur cela une prompte réponse , afin
» qu'on se saisisse de sa personne , et qu'on le con-
» duise à Canton , et de là à Macao , où on le laissera ,
» en tirant un témoignage qui fasse foi qu'il y est
» arrivé.

» Quant aux lettrés qui se trouveroient être les
» chefs , comme les bacheliers et autres , il faut s'y
» prendre d'une autre manière pour les punir : car
» il faut nettoyer ce lieu , et rétablir les bonnes
» coutumes. S'il y avoit à craindre quelque attrou-
» pement du peuple qui suit cette secte , ne vous
» pressez pas d'user de violence : l'affaire pourroit
» devenir sérieuse : mais examinez toutes choses , et
» avertissez-moi au plutôt , afin que j'envoie mes
» ordres , et que j'y fasse passer des soldats pour

» tenir le peuple en respect. L'affaire est de con-
 » séquence, et ne souffre point de retardement ;
 » mais ne faites rien à l'étourdie, et comportez-vous
 » avec prudence.

„ J'envoie en même temps un billet au mandarin
 „ de la ville de Fo-ning, avec ordre de choisir dans
 „ son tribunal un officier intelligent, et de l'envoyer
 „ secrètement à Foun-gan, afin qu'il tâche de dé-
 „ couvrir la disposition des peuples, et de m'en
 „ donner avis incessamment; qu'on mette la plume⁽¹⁾
 „ au sac des dépêches : renvoyez-moi ce billet. „

Le mandarin de Foun - gan fit la réponse sui-
 vante au billet du tsong-tou :

« Dans mes écrits précédens, je vous ai fait savoir
 » que j'avois donné un édit public pour proscrire
 » la secte étrangère ; que j'avois envoyé un man-
 » darin subalterne dans les villages, pour examiner
 » les temples des Chrétiens et en dresser le cata-
 » logue ; que moi-même je m'étois transporté au
 » temple qui est dans la ville, et que l'on com-
 » mence à bâtir ; que j'avois fait un état des maté-
 » riaux existant sur le lieu ; qu'alors j'avois fait venir
 » les capitaines des cinq quartiers et les Chrétiens ;
 » que je leur avois intimé vos ordres, en leur faisant
 » connoître votre application à préserver le pays de
 » l'erreur, et à rétablir les bonnes coutumes. Je
 » leur en ai parlé à plusieurs reprises. Mais hélas !
 » on diroit que ce sont des gens ivres ; ils ne pa-
 » roissent pas vouloir sortir de leur assoupisse-
 » ment : loin de penser sérieusement à se corriger,
 » ils ont attaché au bas de mon édit un écrit inju-

(1) Lorsqu'il s'agit d'une affaire fort pressée, on attache une plume au paquet des dépêches, et il faut que ceux qui le portent marchent nuit et jour, et fassent une extrême diligence.

» rieux. Je vous remercie de la grâce que vous me
» faites, de me promettre des gens de guerre pour
» faire exécuter les défenses.

» Selon le rapport du mandarin subalterne qui
» a dressé la liste des temples, il en manque deux
» ou trois dans le billet que j'ai envoyé : en tout il
» y en a dix-huit. Ceux qui sont grands et élevés
» ont été construits depuis peu : les anciens ont été
» réparés, et paroissent comme récents. Il a fallu
» dépenser de grandes sommes d'argent pour cons-
» truire de pareils édifices : et cet argent a été
» tiré des entrailles du peuple. Ces pauvres gens,
» qui sont avares quand il s'agit de toute autre
» dépense, ne regrettent point l'argent qu'ils
» donnent pour un usage si pernicieux : ils en-
» gagent leurs maisons, et vendent leurs héritages.

» Les jeunes femmes et les jeunes filles entrent
» aussi dans cette religion. Elles vont dans un lieu
» retiré dire à l'oreille de l'Européen des paroles
» secrètes : c'est ce qu'ils appellent *se confesser*.
» Ils n'ont pas de honte de s'assembler pêle-mêle,
» hommes et femmes ; les enfans de famille, les
» bacheliers et autres lettrés ne rougissent pas de
» s'avilir, et de faire des actions indignes de leur
» rang. Dans cette secte, on ne rend point d'hon-
» neur aux défunts ; on ne pense plus ni à son père
» ni à sa mère après leur mort ; on oublie jusqu'à
» l'origine de sa famille ; on est comme une eau
» sans source, et un arbre sans racines. On ne
» rend aucun honneur aux sages dont nous avons
» reçu la doctrine : ainsi le Chinois est métamor-
» phosé en Européen. Les filles qui gardent la con-
» tinençe, ne se marient jamais ; ceux dont la
» femme est décédée, restent sans se remarier, et
» consentent à passer leur vie sans enfans. N'est-
» ce pas là une secte qui séduit le peuple, qui
» désunit les familles, et qui corrompt les bonnes

» mœurs? L'affaire est de conséquence et ne souffre
 » aucun retardement. C'est pourquoi je vous supplie
 » d'envoyer au plutôt des ordres rigoureux, pour
 » remettre les choses dans leur premier état, et
 » rétablir les coutumes qui ont été perverties. A
 » l'égard de l'usage qu'on pourroit faire de ces
 » temples de Chrétiens, il me paroît qu'il faudroit
 » les détruire. »

Ici le mandarin propose au tsong-tou de trouver bon que ces temples soient renversés et qu'on emploie les matériaux à réparer son tribunal, qui est fort ancien et qui menace ruine.

Le tsong-tou répondit, que puisque, selon l'exposé, ces matériaux appartenoient au peuple, on devoit les employer à des choses qui lui fussent utiles; qu'il ne falloit point détruire ces temples, et qu'il étoit plus à propos de les destiner à des usages avantageux au public.

Nous n'avons point su les mesures que prirent les Missionnaires de Foun-gan, pour apaiser cette persécution naissante. On a seulement appris qu'ils s'étoient cachés dans quelque maison particulière, et qu'ils avoient envoyé à la capitale des lettrés chrétiens pour présenter une requête au tsong-tou, dans laquelle ils soutenoient faussement, que les églises dont il s'agissoit, avoient été bâties par ordre du feu empereur *Cang-hi*. C'est ce que le tsong-tou ne pouvoit se persuader, et c'est ce qui l'engagea, dans la huitième lune, à étendre la persécution dans toute la province de Fo-kien, et à envoyer un mémorial secret à l'Empereur, où il lui rendoit compte des plaintes qu'il avoit reçues contre la loi chrétienne, de la conduite qu'il avoit tenue par rapport à Foun-gan, et de celle qu'il croyoit devoir tenir dans toute la province de Fo-kien. C'est ce qui paroît par le mémorial public qu'il envoya dans la suite, où il demandoit qu'on

ne laissât aucun Européen dans toutes les provinces de l'Empire.

Dans la cinquième , sixième et septième lune , il n'y avoit que le tsong-tou qui agissoit contre la chrétienté de Foun-gan. Sur la fin de la septième lune le vice-roi se joignit à lui , et tous deux de concert ils envoyèrent ordre dans toute la province d'examiner combien il y avoit de temples de Chrétiens , s'il y avoit des Européens qui y demeuraissent , et s'ils avoient la patente impériale ; c'est ce qu'ils firent par l'édit public que je vais rapporter.

« La doctrine que les anciens sages ont enseignée
 » aux hommes , les instructions des empereurs
 » pour le gouvernement du peuple , les bonnes
 » règles de conduite de notre empire sont toutes
 » renfermées dans les trois principaux fondemens ,
 » dans les cinq sortes de devoirs , et dans le code
 » de nos lois. Par exemple , l'obéissance filiale ne
 » consiste pas précisément à nourrir délicatement
 » son père et sa mère ; on peut , avec des vivres
 » ordinaires et grossiers , leur procurer une vie
 » douce ; mais à la mort de son père et de sa mère ,
 » un fils doit pleurer , gémir , se lamenter , prépa-
 » rer avec tout le soin dont il est capable l'appa-
 » reil de leurs funérailles , et être attentif à faire les
 » cérémonies du *tsi*. Ce sont là des devoirs indis-
 » pensables , que tout fils bien né doit pratiquer
 » envers ses parens.

« Nous lisons dans nos livres , que les cérémonies
 » du *tsi* doivent se faire avec autant de respect et
 » d'attention , que si leurs esprits étoient présens ;
 » et que si je ne le fais par moi-même , et que je
 » m'en repose sur d'autres , c'est comme si j'omet-
 » tois de les faire. Nos anciens sages ont établi ces
 » cérémonies , comme un des principaux fondemens
 » du bon gouvernement de l'état.

« Des trois péchés contre l'obéissance filiale ;

» celui de ne pas laisser de postérité est le plus grand.
 » C'est pour cela que si un homme perd sa femme
 » sans en avoir eu d'enfans, il doit se remarier. Quand
 » les filles sont nubiles, leurs parens doivent leur
 » chercher des maris. Les hommes et les femmes,
 » les garçons et les filles, ne doivent rien recevoir
 » les uns des autres. Ce sont là des points extrême-
 » ment recommandés parmi nous.

» Notre empereur Yong-Tching recommande sur
 » toutes choses, que l'obéissance filiale soit exacte-
 » ment observée, et que les enfans en remplissent
 » parfaitement les devoirs. Dans notre gouvernement
 » du Fo-kien tous s'appliquent à l'étude du chi-king,
 » du chu-king, de nos cérémonies et de nos lois.
 » Cette étude n'est négligée que dans le pays de
 » Foun-gan-hien près de la mer, où est venu tout
 » récemment un Européen, qui prend le titre de
 » maître de la loi, et qui s'y tient caché. La loi
 » qu'il y prêche sème le trouble parmi le peuple,
 » et le fait douter de la bonté de nos lois. Non-seu-
 » lement les laboureurs et les marchands l'écoutent et
 » le suivent, des lettrés même s'en sont tellement
 » laissé infatuer, qu'ils ne peuvent plus démêler le
 » vrai d'avec le faux. Il admet dans sa loi hommes
 » et femmes, qui ne rougissent pas de s'assembler
 » pêle-mêle sans distinction de sexe. Ces pauvres
 » aveugles épuisent leur bourse, et vendent leurs
 » meubles les plus nécessaires pour élever des
 » temples. Dans la seule ville de Foun-gan-hien et
 » dans ses dépendances, ils ont élevé dix-huit
 » églises, et ceux qui les fréquentent sont en grand
 » nombre. Qui pourroit dans un temps si serein et
 » au plus beau soleil qui luit à nos yeux, voir d'un
 » air tranquille que le diable *Hy-mui* (démon de l'il-
 » lusion et de l'erreur) coure çà et là ?

» Nous avons examiné avec soin cette loi, et nous
 » avons trouvé que ceux qui la professent regardent

» nos anciens sages , nos anciens maîtres , les ancêtres
 » des familles , comme autant de diables ; ils ne leur
 » portent aucun respect , et ne leur font point les
 » cérémonies accoutumées ; à la mort de leurs pères
 » et de leurs mères , ils ne donnent aucun signe de
 » tristesse ; à la mort de leur première femme , il ne
 » leur est pas permis d'en épouser une seconde , et
 » ils se font un plaisir de n'avoir point de postérité ;
 » ils exhortent leurs filles à ne point se marier ; et
 » celles qui suivent leur conseil , ils les appellent
 » *petites vierges*. De plus , ils ont une espèce de
 » chambre obscure , où l'on voit entrer les hommes
 » et les femmes , qui y parlent à voix basse , et c'est
 » ce qu'ils appellent *se confesser*.

» Une conduite semblable détruit les cinq sortes
 » de devoirs et la doctrine de nos anciens sages ,
 » anéantit les salutaires enseignemens de nos em-
 » pereurs , trouble les peuples , et les jette dans des
 » doutes et dans des perplexités qui n'ont point de
 » fin. De toutes les sectes , il n'y en a point de plus
 » pernicieuse que celle-ci.

» Il est écrit dans le code de nos lois , que le
 » chef d'une secte , qui , sous prétexte de religion et
 » de bonnes œuvres , trompe le peuple , doit être
 » étranglé , et que ceux qui travaillent sous lui au
 » même dessein , doivent être punis de cent coups
 » de bâton , et bannis à trois cents lieues. De plus ,
 » il est sévèrement défendu d'ériger de nouveaux
 » temples , soit de *ho-chang* , soit de *taosse* , et
 » d'autres sectes semblables ; et que si quelqu'un
 » contrevient à cet ordre , il doit être puni de cent
 » coups de bâton , et banni hors de l'Empire , avec
 » défense d'y revenir jamais ; les temples doivent
 » être détruits , le terrain et les matériaux confisqués.
 » Sur quoi nous tsong-tou , et vice-roi ; ordonnons
 » qu'on se saisisse sans bruit de ce maître de la loi ,
 » et qu'on le conduise sous bonne garde à Macao ,

» avec défense de rentrer dans la Chine. Ordonnons
 » pareillement aux mandarins des villes, à tous les
 » lettrés, docteurs, bacheliers, soldats, marchands,
 » peuples, etc. de s'éloigner d'une si mauvaise loi,
 » et aux coupables de se corriger. Il faut qu'ils s'oc-
 » cupent à lire les livres de nos anciens sages, du
 » *chi-king* et du *chu-king*, des cérémonies, des
 » lois et des enseignemens de nos empereurs, afin
 » qu'il n'y ait aucune diversité dans les coutumes ;
 » que les peuples maintiennent leurs cœurs dans l'in-
 » tégrité et la rectitude, et qu'ils ne se laissent pas
 » séduire jusqu'au point de suivre de fausses sectes.
 » Dans la ville de Fou-ning-Tcheou, au lieu dit
 » *Si-che*, à la partie orientale de la ville, il y a une
 » église : dans la ville de Ning-te-hien il y en a aussi
 » une : il faut les convertir en écoles publiques. Dans
 » la ville de Foun-gan-hien et dans son district, on
 » en compte jusqu'à dix-huit : il faut les changer,
 » ou en salles pour les lettrés, ou en écoles publiques,
 » ou en salles des ancêtres. Quand les mandarins des
 » lieux auront exécuté cet ordre, qu'ils nous en
 » donnent avis.

» Pour ce qui regarde les lettrés *Tchin-Tcheou*,
 » *Tchao-ouen-Tcheou*, *Moutien-lin*, *Kouo-yu-si-*
 » *cen*, s'ils se repèntent, s'ils se corrigent, s'ils font
 » en sorte par leurs exhortations, que plusieurs autres
 » soient pénétrés d'un vrai repentir et renoncent à
 » cette loi, il faut nous en avertir et nous apporter
 » leurs noms ; non-seulement nous leur pardonne-
 » rons leur crime, mais nous les louerons de leur
 » zèle. Que si leur soumission n'est qu'extérieure, et
 » qu'en secret ils transgressent nos ordres, que les
 » mandarins nous en avertissent, afin que nous les
 » privions de leur degré, et que nous les punissions
 » suivant les lois. C'est un crime qu'on ne sauroit
 » pardonner. Que si les mandarins les favorisent,
 » les protègent, et manquent de nous informer de

» leur conduite , nous les ferons déposer de leur
» mandarinat. Fait la première année de Yong-
» Tching , le 2 de la huitième lune (le 7 septembre
» 1723). »

Lorsque nous apprîmes à Peking ces ordres donnés par le tsong-tou et par le vice-roi de la province de Fo-kien , nous en fûmes alarmés , parce que nous avons tout lieu de craindre que cette tempête ne s'étendît plus loin. Le tsong-tou de Fo-kien gouverne aussi la province de Tche-kiang. Il est docteur du premier ordre et de la famille des ceintures rouges , c'est-à-dire , de la première famille des Tartares après la famille impériale , et par conséquent d'une grande autorité dans l'Empire. D'ailleurs les temps sont bien changés ; l'Empereur régnant ne se sert presque plus des Européens , et il paroît peu touché des sciences et des autres curiosités des pays étrangers. Cette disposition de l'Empereur a éloigné de nous les amis que nous avons , dont les uns ne sont plus en état de nous rendre service , et les autres n'osent avoir des liaisons avec les Européens.

Après avoir délibéré sur la triste situation où nous nous trouvions , nous conclûmes que de tous les moyens humains , il ne nous en restoit qu'un seul ; c'étoit d'avoir quelque forte recommandation. On nous assura que le premier président tartare du tribunal des mathématiques , étoit intime ami du vice-roi de Fo-kien. Nous engageâmes le père Keler , son collègue au même tribunal , à lui demander une lettre pour ce vice-roi. Le président la lui accorda telle que nous la souhaitions , et elle fut envoyée au vice-roi vers la mi-octobre. Presqu'en même temps , le père Munos , dominicain , pressé par son zèle pour la religion , et par l'intérêt qu'il prenoit aux missions de son ordre , sachant d'ailleurs l'affection du vice-roi de Canton pour les Européens , lui rendit jusqu'à trois visites , pour le prier d'écrire une lettre de

recommandation au tsong-tou de Fo-kien. Le vice-roi avoit peine à se mêler d'une affaire si délicate : il donna cependant de bonnes paroles , et en effet il écrivit au tsong-tou et lui envoya sa lettre par un exprès. La réponse qu'il reçut du tsong-tou , fut qu'il n'étoit plus le maître de cette affaire , qu'il en avoit informé l'Empereur , et qu'il falloit attendre ce que Sa Majesté en décideroit.

En effet , le 25 de décembre , fête de Noël , nous sûmes que le tsong-tou de Fo-kien avoit dressé un placet public à l'Empereur , par lequel il demandoit l'extinction de la religion chrétienne dans tout l'Empire. Sur la lecture de ce placet , nous connûmes certainement qu'il en avoit déjà envoyé un autre en secret , et qu'en conséquence il avoit de l'Empereur des ordres peu favorables à notre sainte religion. Le placet public étoit conçu en ces termes :

« Moi , *Mouan-pao* , tsong-tou de Fo-kien , sur
 » une sentence sévère que j'ai portée contre une
 » populace ignorante et stupide , qui est entrée sans
 » réflexion dans la religion chrétienne ; après avoir
 » suffisamment examiné toutes choses , j'ai trouvé
 » que dans la ville de Foun-gan-hien de la dépendance de Fou-nin-Tcheou , lieu situé dans les montagnes , et peu éloigné de la mer , il y avoit deux
 » Européens cachés qui publioient leur loi. Ceux
 » que j'y ai envoyés , m'ont rapporté que quelques
 » centaines de personnes , parmi lesquelles il y a
 » plus de dix lettrés , tant à la ville qu'à la campagne ,
 » avoient embrassé cette loi ; qu'ils avoient élevé ,
 » soit dedans soit dehors la ville , une quinzaine
 » d'églises ; que les deux Européens étoient cachés
 » dans la maison d'un lettré , qui ne permettoit à
 » personne d'en approcher ; qu'ils ne font nul cas
 » des défenses portées par les mandarins ; qu'ils
 » s'assemblent hommes et femmes pêle-mêle dans
 » un même lieu pour prier , ce qu'ils appellent pu-

» blier la loi; enfin que leurs coutumes sont dé-
» testables.

» Nous, sujets de Votre Majesté, tsong-tou et
» vice-roi, avons sur cela ordonné à tous les man-
» darins tant de guerre que de lettres, de chercher
» avec soin ces deux Européens, de se saisir de leurs
» personnes, et de les faire conduire à Macao dans
» la province de Canton, de changer lesdites églises
» ou en collèges pour les lettrés, ou en écoles pu-
» bliques, ou d'en faire des salles où le peuple puisse
» honorer ses ancêtres.

» Avons de plus ordonné aux lettrés qui ont em-
» brassé cette loi étrangère, de réparer leur faute en
» instruisant le pauvre peuple qui s'est laissé séduire,
» et en l'exhortant à obéir à nos ordres et à quitter
» cette loi; que s'il s'en trouve encore qui la suivent,
» nous les condamnons à perdre leur grade, et à
» être punis sévèrement selon les lois. Tel est l'ordre
» que nous avons fait publier dans cette province,
» et que nous avons inséré dans nos archives.

» Nous ne pouvons ignorer que les Européens
» ont élevé des églises dans les villes du premier,
» du second, et du troisième ordre de toutes les
» provinces, et qu'ils y demeurent. Il nous semble
» qu'on peut les laisser à la cour, où ils rendent
» quelques services, soit en travaillant au calendrier,
» soit en s'appliquant à d'autres ouvrages; mais si
» on les laisse dans les provinces y ériger des tem-
» ples, il est à craindre que les peuples peu à peu
» ne suivent leur loi, et ne s'attachent à eux, et que
» la multitude séduite n'abandonne nos bonnes cou-
» tumes. Ils n'y sont d'aucune utilité, ni pour le bon
» gouvernement, tel que nous l'avons reçu de nos
» sages, ni pour le bien public.

» Nous osons donc supplier Votre Majesté de
» permettre aux Européens qui sont à la cour d'y
» rester comme auparavant; mais en même temps

» nous la supplions de les faire sortir des provinces,
 » et d'ordonner ou qu'ils soient conduits à la cour,
 » ou qu'ils soient envoyés à Macao, dans la province
 » de Canton, et que leurs temples soient employés
 » à d'autres usages. Cette affaire nous paroît très-
 » importante pour le bien du peuple et pour le re-
 » pos de l'Empire.

» Nous, vos fidèles sujets, avons déjà eu l'honneur
 » de présenter un placet à Votre Majesté sur cette
 » affaire. Votre Majesté en est parfaitement instruite:
 » nous avons exécuté ses ordres avec respect, et
 » avons proscrit la religion chrétienne dans la pro-
 » vince de Fo-kien. Le vingt-quatre de la dixième
 » lune, de la première année de *Yong-Tching* (22
 » novembre 1723). »

Nous ne pûmes avoir ce placet que le 27 de décembre. Le lendemain le père Parennin envoya un domestique à un mandarin de ses amis, qui reçoit tous les placets adressés à l'Empereur, pour s'informer quelle étoit la réponse que Sa Majesté avoit faite. Le 29, le mandarin envoya dire au père Parennin qu'on ne touchoit point aux églises ni aux Européens qui sont à la cour; mais qu'il n'en étoit pas de même des provinces, où l'on ne souffriroit plus ni églises ni Européens.

Cette réponse, jointe au dernier article du placet du tsong-tou, nous fit juger que l'affaire de la religion étoit désespérée, et que sa ruine avoit déjà été conclue secrètement entre l'Empereur et le tsong-tou. Cependant comme la réponse étoit obscure, le père Parennin s'adressa à un de ses amis du tribunal intérieur, par les mains duquel passent les ordonnances de l'Empereur, et le fit prier de l'informer au juste quel avoit été l'ordre de Sa Majesté sur ce placet. Il lui répondit que l'Empereur l'avoit envoyé au tribunal des rites, afin qu'il déterminât ce qu'il y avoit à faire.

Quoique ce tribunal ait toujours été fort contraire à la religion, nous eûmes quelque espérance qu'en gagnant les officiers qui ont soin des registres, nous pourrions les engager à en tirer les ordres de Cang-hi, qui nous sont favorables, et à dresser sur ces ordres la minute de la détermination que prendroit le tribunal. Nous nous flattions que par ce moyen on conserveroit dans les provinces, du moins les Missionnaires qui ont la patente impériale.

Les officiers des registres, moyennant une somme assez considérable que nous leur donnâmes, nous promirent de nous servir comme nous le souhaitions. Ils tirèrent effectivement des registres les ordres de l'empereur Cang-hi, de la trente-unième année de son règne, qui permettoient le libre exercice de la religion chrétienne dans tout l'Empire, et l'ordre de l'année cinquantième, sur un placet que Fan-chao-tso, censeur de l'Empire, avoit présenté contre nous; il est fait mention dans cet ordre de la patente impériale. Sur ces deux ordres, on dressa deux minutes, dont l'une nous donnoit gain de cause sur le tsong-tou de Fo-kien, et l'autre permettoit de demeurer dans les provinces, aux Missionnaires qui avoient la patente impériale.

Ce qui nous rassuroit encore, c'est que le prince, douzième fils du feu Empereur, qui est à la tête du tribunal des rites, et deux de ses assesseurs, nous avoient promis leur protection. Notre espérance nous paroissoit d'autant mieux fondée, que le tribunal s'étant assemblé le 3 de janvier, et l'un des mandarins subalternes, chargé de présenter les minutes aux présidens et aux assesseurs, en ayant donné une qui ratifioit tout ce qu'avoit fait le tsong-tou de Fo-kien, le prince président la lut, et sur ce qu'on n'y faisoit nulle mention d'aucun ordre précédent, il demanda si dans les registres il n'y avoit pas des ordres du feu empereur son père, touchant la religion chré-

tienne, et pourquoi on ne les produisoit pas. Un des assesseurs, fort ami du père Parennin, insista beaucoup sur cet article. Les officiers qui ont soin des registres, ayant répondu qu'il y en avoit, reçurent ordre de les citer dans la minute. Cet assesseur savoit fort bien que ces ordres nous étoient favorables : car deux jours auparavant le père Parennin lui en avoit envoyé des copies imprimées.

Ces nouvelles nous remplissoient d'espérance; mais le jour suivant, 4 de janvier, nous en reçûmes une qui nous accabla. Le tribunal s'assembla ce jour-là à l'ordinaire : le prince président ayant demandé si la minute de la détermination qui devoit être prise sur la religion chrétienne étoit prête, le mandarin dont j'ai parlé ci-dessus, eut la hardiesse de lui présenter la même minute du jour précédent, sans y avoir changé un seul mot. Le prince lui en témoignant sa surprise, il répondit avec fierté qu'il n'avoit point d'autre minute à présenter; que le prince étoit le maître, mais qu'il perdrait plutôt son mandarinat, que d'en proposer d'autre; sur quoi, soit que le prince se doutât qu'un ordre secret de l'Empereur autorisoit la témérité du mandarin, soit par quelque autre motif que nous ignorons, il prit le pinceau, corrigea quelque chose de nulle conséquence dans la minute et la signa. Le président tartare et les assesseurs suivirent son exemple : il n'y eut que le président chinois, et l'assesseur ami du père Parennin, qui prirent le pinceau, lurent la minute, et rendirent l'un et l'autre sans signer. Ils firent la même chose les deux jours suivans qu'on leur présenta cette même minute. Mais enfin le prince président ayant fait demander pourquoi cette affaire ne se concluoit pas, les deux mandarins, qui craignirent de s'attirer quelque affaire fâcheuse, s'ils persistoient dans le refus de signer, ne firent plus de résistance, et conclurent en signant la détermination du tribunal, telle que je vais la rapporter.

« Les Européens qui sont à la cour y sont utiles
 » pour le calendrier, et y rendent d'autres services;
 » mais ceux qui sont dans les provinces ne sont de
 » nulle utilité : ils attirent à leur loi le peuple igno-
 » rant, les hommes et les femmes; ils élèvent des
 » églises où ils s'assemblent indifféremment, sans
 » distinction de sexe, sous prétexte de prier; l'Em-
 » pire n'en retire pas le moindre avantage. Confor-
 » mément à ce que le tsong-tou de Fo-kien pro-
 » pose, il faut laisser à la cour ceux qui y sont utiles:
 » quant à ceux qui sont répandus dans le Pe-tcheli
 » et dans les autres provinces de l'Empire, s'ils
 » peuvent être utiles, il faut les conduire à la cour;
 » les autres, qu'on les conduise à Macao. Il y en a
 » qui ont reçu ci-devant la patente impériale du tri-
 » bunal intérieur, appelé *Noui-vou-fou*; qu'elle
 » soit remise aux mandarins des lieux, qui l'enver-
 » ront à notre tribunal, pour la rendre au tribunal
 » d'où elle est sortie, et y être brûlée. Que les
 » temples qu'ils ont bâtis soient tous changés en
 » maisons publiques; qu'on interdise rigoureuse-
 » ment cette religion, et qu'on ôblige ceux qui ont
 » été assez aveugles pour l'embrasser, de se corri-
 » ger au plutôt. Si dans la suite ils se rassemblent
 » pour prier, qu'ils soient punis selon les lois : si les
 » mandarins des lieux ne sont pas attentifs à faire
 » observer cet ordre, que les tsong-tou et vice-rois
 » les cassent de leurs charges et nous les défèrent,
 » afin que nous déterminions le châtiment qu'ils mé-
 » ritent. »

Cette délibération du tribunal des rites fut pré-
 sentée à l'Empereur le quatorze de la douzième lune
 (10 janvier); le lendemain il écrivit avec son pin-
 ceau rouge, la sentence qui étoit conçue de la sorte:

« Qu'il soit fait ainsi qu'il a été déterminé par le
 » tribunal des rites. Les Européens sont des étran-
 » gers; il y a bien des années qu'ils demeurent dans

» les provinces de l'Empire : maintenant il faut s'en
 » tenir à ce que propose le tsong-tou de Fo-kien.
 » Mais, comme il est à craindre que le peuple ne
 » leur fasse quelque insulte, j'ordonne aux tsong-
 » tou et vice-rois des provinces de leur accorder
 » une demi-année ou quelques mois; et pour les
 » conduire ou à la cour ou à Macao, de leur donner
 » un mandarin qui les accompagne dans le voyage,
 » qui prenne soin d'eux, et qui les garantisse de
 » toute insulte. Qu'on observe cet ordre avec res-
 » pect. »

Nous avons appris le 4 janvier, comme je viens de le dire, le résultat de la délibération du tribunal des rites, et n'ayant plus d'espérance de ce côté-là, nous prîmes le parti de recourir à l'Empereur lui-même, et de le prier de jeter sur nous un regard de compassion. La difficulté étoit de faire passer nos très-humbles prières jusqu'à Sa Majesté; le treizième fils du feu Empereur, le seul, pour ainsi dire, qui soit en faveur auprès de l'Empereur régnant, nous parut le plus propre à nous rendre ce service, s'il vouloit bien s'en charger. Ainsi il fut conclu que le père Fredelli, le frère Castillon, que son habileté dans la peinture a rendu agréable à ce prince, et moi, nous irions le lendemain à son hôtel, lui demander audience, et le prier de nous accorder sa protection.

Le lendemain, 5 janvier, à six heures du matin, nous nous trouvâmes tous trois à la porte de l'hôtel: son cortège se dispoit déjà à le conduire au palais. L'eunuque fit d'abord difficulté de nous introduire, parce que le prince étoit sur le point de sortir; mais enfin s'étant rendu à nos instances, il entra dans l'appartement, et un moment après, il vint nous prendre, et nous conduire chez le prince. Dès qu'il nous aperçut: « Vous
 » venez, nous dit-il, me parler de l'accusation que

» le tsong-tou de Fo-kien a portée contre les Eu-
 » ropéens? Oui, prince, lui répondîmes-nous, et
 » nous vous supplions instamment de nous honorer
 » de votre protection. Hier, dit-il, l'Empereur remit
 » votre affaire au seizième prince mon frère, et à
 » moi; mais je n'en suis pas assez instruit. Depuis
 » le temps que durent vos disputes, vous voyez le
 » train que prennent vos affaires; quelles peines,
 » quelles fatigues n'ont-elles pas données au feu
 » Empereur mon père? Que diriez-vous, si nos
 » gens alloient en Europe, et y vouloient changer
 » les lois et les coutumes établies par vos anciens
 » sages? L'Empereur mon frère veut absolument
 » mettre fin à tout cela d'une manière efficace. Il
 » n'y a plus de dispute; répondîmes-nous, tout est
 » fini. D'où vient donc, nous répliqua-t-il, que ces
 » deux Européens de Fo-kien se tenoient cachés,
 » si tout est fini? Nous ne les connoissons point,
 » lui dîmes-nous; ceux que nous connoissons ont
 » des patentes du feu Empereur; ils sont répandus
 » dans les différentes provinces; ils sont tous fort
 » âgés; le plus jeune a cinquante-cinq ans; un ordre
 » du tribunal des rites, donné la cinquantième an-
 » née de *Cang-hi*, approuve leur séjour dans l'Em-
 » pire, comme Votre Altesse peut le voir. „ Nous
 » lui mêmes en même temps cet ordre entre les mains:
 » il le lut avec attention; puis, en nous le rendant, il
 » nous dit que cette patente avoit été mal donnée;
 » qu'elle pouvoit être de quelque utilité dans le palais,
 » mais qu'elle n'avoit nulle autorité au-dehors. A quoi
 » nous répondîmes que nous étions des étrangers peu
 » instruits de la manière dont se gouvernent les tri-
 » bunaux; mais qu'ayant reçu la patente des mains de
 » l'Empereur, nous nous étions persuadés que nous
 » n'avions rien à craindre.

« Oh! je sais, nous dit-il, prenant la parole,
 » qu'il y a plusieurs sortes d'Européens qui vien-

„ nent à la Chine : il en a qui y viennent pour le
„ service de l'Empereur; d'autres pour le commerce;
„ d'autres pour prêcher votre loi. Je n'ai pas le temps
„ maintenant d'examiner vos affaires; mais avertis-
„ sez tous les Européens de se rendre demain au
„ palais, je vous y entretiendrai à loisir. Prince,
„ lui dîmes-nous alors, nous vous conjurons de faire
„ attention que nous sommes des étrangers, qui,
„ comme de pauvres orphelins, n'avons d'autre ap-
„ pui que celui de Sa Majesté et le vôtre. Nous
„ osons espérer que vous voudrez bien nous servir
„ de père, et nous prendre sous votre protection.
„ Soyez en repos, nous répondit-il, l'Empereur
„ m'a remis votre affaire; j'en prendrai soin. „ Cette
promesse nous consola, et nous sortîmes aussi con-
tens de son palais, que nous y étions entrés tristes
et affligés.

Nous nous assemblâmes aussitôt tout ce que nous étions de Missionnaires à Peking, pour convenir ensemble de ce que nous aurions à répondre aux questions que nous feroit le prince; car rien n'étoit plus important que de lui faire connoître que nos sentimens n'étoient plus partagés, et que nous pensions tous de la même manière.

Le lendemain, 6 janvier, et fête de l'Épiphanie, nous nous rendîmes tous au palais, selon les ordres du prince; mais nous attendîmes tout le jour inutilement. Le seizième prince, qui devoit s'y trouver avec le treizième, n'y parut point. Celui-ci nous ordonna de revenir le lendemain sur le soir à son hôtel; mais il ajouta qu'il n'étoit pas nécessaire que tous les Européens y vinsent; qu'il suffisoit que quatre ou cinq de ceux qui parlent le mieux la langue s'y trouvassent. Nous allâmes donc sur les trois heures au nombre de six à son hôtel. Il n'arriva du palais que vers la nuit; et comme il avoit quelques affaires à expédier, nous ne fûmes intro-

duits dans son appartement que sur les six heures et demie.

Nous ayant fait asseoir : « Je sais, nous dit-il, que vos affaires sont bien embarrassées : je vis l'autre jour l'accusation du tsong-tou de Fo-kien, et vos disputes sur nos coutumes vous ont nui infiniment. Que diriez-vous si, nous transportant dans l'Europe, nous y tenions la même conduite que vous tenez ici ? Le souffririez-vous ? Je m'instruirai avec le temps de cette affaire ; mais je vous déclare qu'il ne manquera rien à la Chine, lorsque vous cesserez d'y être, et que votre absence n'y causera aucune perte. On n'y retient personne par force, et l'on n'y souffrira qui que ce soit qui en viole les lois, et qui travaille à anéantir les coutumes. » Le prince dit tout cela d'un ton qui nous persuada qu'il ne faisoit que répéter les paroles mêmes de l'Empereur.

Comme nous avions prévu ce qu'il avoit à nous dire, nous lui présentâmes un mémoire qui justifioit la religion chrétienne sur les chefs d'accusation du tsong-tou de Fo-kien ; et parce qu'il auroit pu soupçonner que nous usions de déguisement pour nous tirer d'affaire, nous lui dîmes que nous ne prêchions point notre religion en cachette ; que les livres qui l'enseignoient étoient entre les mains de tout le monde ; que nous nous faisons un plaisir de les distribuer ; que nous avons même des feuilles imprimées qu'on exposoit en public, afin que les Chrétiens eussent toujours devant les yeux, et ce qu'ils doivent savoir, et ce qu'ils doivent pratiquer pour remplir leurs obligations. Nous lui présentâmes en même temps cette feuille imprimée, qui contient le catéchisme intitulé *yoyen*, dont on peut voir la traduction dans le livre du père Kirker, lequel a pour titre, *Sina illustrata*.

Comme ces deux pièces (je veux dire le mémoire

et le catéchisme), se soutenoient l'une et l'autre, le prince parut un peu se radoucir; sur quoi nous lui fîmes observer que notre conduite avoit toujours été sage; qu'on ne nous a jamais accusé d'avoir violé les lois de l'Empire; que nous vivons en bonne intelligence avec les mandarins. Alors le prince demanda à voir la patente. Heureusement le père Pàrennin en avoit apporté une copie; il la lui présenta. Le prince fut surpris d'y lire que le Missionnaire qui avoit cette patente ne retourneroit pas en Europe; il demanda si toutes les autres patentes renfermoient la même clause. Lui ayant répondu qu'elles étoient toutes semblables: « Elle n'a, nous dit-il, nulle autorité », au dehors; il faut la changer et en donner une », meilleure, au cas que votre affaire s'accommode. », Soyez néanmoins tranquilles sur l'accusation du », tsong-tou de Fo-kien; je ne suis pas le maître, », mais je tâcherai de vous rendre service; », et avec ces paroles il nous congédia.

Deux jours après, la décision du tribunal des rites fut présentée à l'Empereur, et Sa Majesté la confirma le 12 de la manière que j'ai rapportée ci-dessus. Nous espérions en vain que le treizième prince agiroit en notre faveur; nous n'osions cependant pas trop le presser, de crainte de perdre par notre importunité le seul appui qui nous restoit; mais ayant appris ce qui s'étoit passé, nous résolûmes d'avoir recours à l'Empereur, et de lui faire présenter un placet par ce même prince, sur la protection duquel nous comptions. Nous nous rendîmes à son hôtel le lendemain 13, pour le supplier de s'en charger, et de l'appuyer de son crédit. Le prince étoit ce jour-là accablé d'affaires, et l'eunuque auquel nous nous adressâmes pour avoir audience, nous conseilla de différer au jour suivant.

Nous y retournâmes donc le lendemain 14 à la même heure. L'eunuque, qui nous aperçut, entra
chez

chez le prince pour nous obtenir une audience ; il en sortit un moment après , et nous dit de sa part qu'il n'avoit pas le loisir de nous parler , mais qu'il pensoit à notre affaire , qu'il l'avoit à cœur , et que nous fussions tranquilles. Ne pouvant point parler au prince , nous donnâmes notre placet à l'eunuque , en le priant de le lui présenter. Il le fit sur le champ , et nous le rapporta quelque temps après , en nous disant que le prince ne pouvoit pas garder ce placet chez lui ; qu'il nous le rendoit , afin que le jour suivant nous allassions le lui présenter à une des portes intérieures du palais , qu'il nous indiqua.

Le lendemain 15 , nous allâmes au palais sur les onze heures. Le même eunuque vint de la part du prince nous demander notre placet : l'ayant rencontré une heure après , je lui demandai si ce placet étoit parvenu jusqu'à l'Empereur. Il me répondit , que le prince se trouvant avec les trois gouverneurs de l'Empire et le prince son seizième frère , ils en avoient fait ensemble la lecture ; mais qu'ayant été appelés par l'Empereur pour une affaire importante à l'état , le treizième prince avoit laissé le placet sans le porter avec lui. Nous ne fûmes pas fâchés qu'il eût été communiqué à ces seigneurs , nous persuadant que s'il méritoit d'être réformé , le prince ne manqueroit pas de nous en avertir , et que s'il avoit eu leur approbation , nous avions lieu d'en attendre un succès favorable. Le voici tel que nous l'avions dressé :

« Nous , Kegler , et autres Européens , offrons
 » avec respect ce placet à Votre Majesté pour la
 » remercier de ses bienfaits , lui représenter l'accab-
 » lement de douleur où nous sommes , et la prier
 » instamment d'avoir compassion de nous.

» Nous avons appris qu'après la décision du tri-
 » bunal des rites sur une accusation du tsong - tou
 » de Fo-kien , contre les Européens , Votre Majesté

» a eu la bonté de se ressouvenir que nous étions
 » des étrangers qui demeurions depuis bien des an-
 » nées à la Chine , et qu'elle a bien voulu accorder
 » six mois à ceux qui sont renvoyés , et ordonner
 » qu'ils fussent accompagnés par des mandarins.
 » C'est un bienfait dont nous connoissons le prix ,
 » et dont nous sommes très - reconnoissans. Que
 » nous serions heureux si nous pouvions être admis
 » en sa présence , et lui rendre nos très - humbles
 » actions de grâces ! Mais comme il ne nous est
 » pas permis d'aller nous jeter aux pieds de son
 » trône , nous prenons la liberté de l'en remercier
 » avec le plus profond respect , par ce placet que
 » nous osons lui présenter.

» Permettez - nous d'exposer à Votre Majesté ,
 » comme à notre prince et à notre père , le sujet
 » de l'extrême affliction où nous sommes. Les ordres
 » du tribunal des rites sur l'accusation du tsong-tou
 » de Fo-kien , portent qu'on examine dans les pro-
 » vinces ceux qui ont des patentes du feu Empe-
 » reur ; qu'on les oblige de les rendre , afin qu'elles
 » soient renvoyées à la cour , annullées , etc. Ceux
 » qui , dans les provinces , ont cette patente impé-
 » riale , ne sont guère qu'au nombre de trente ; on
 » leur a fait promettre de ne plus retourner en Eu-
 » rope ; ils sont tous sur l'âge , et leur santé est
 » ruinée. Comment pourront-ils supporter les fati-
 » gues d'un voyage si pénible ? D'ailleurs Macao
 » n'est point leur patrie ; cependant Votre Majesté
 » les y fait conduire. Nous craignons que lorsque
 » cette nouvelle parviendra en Europe , on ne s'ima-
 » gine qu'ils se sont rendus coupables de quelque
 » grand crime contre les lois , et que c'est pour les
 » punir qu'ils sont chassés de l'Empire. Que Votre
 » Majesté ne les renvoie pas sur le champ , c'est ce
 » qu'on regardera comme l'effet de son cœur gé-
 » néreux et bienfaisant ; mais leur confusion n'en
 » sera que plus grande.

„ Le tribunal des rites ajoute que des peuples
„ ignorans , hommes et femmes , suivent cette loi ;
„ que sous prétexte de réciter des prières , ils s’as-
„ semblent pêle-mêle sans distinction de sexe ; que
„ les provinces n’en retirent pas le moindre avan-
„ tage , etc. Il y a près de deux cents ans que la
„ loi chrétienne se publie à la Chine ; sa doctrine a
„ toujours été exposée au grand jour ; elle enseigne
„ aux sujets d’être fidèles à leurs princes ; aux enfans
„ d’être respectueux et obéissans envers leurs parens ;
„ à tous les hommes de pratiquer la vertu et de
„ s’éloigner du vice , de se soumettre aux lois du
„ gouvernement , d’entretenir la paix , l’union et la
„ concorde. Il ne faut qu’avoir jeté les yeux sur
„ les livres qui traitent de la religion chrétienne ,
„ pour se convaincre que ce n’est pas une fausse
„ secte ; et c’est pour cette raison qu’elle est approu-
„ vée depuis tant d’années dans l’Empire , et qu’on
„ en a permis le libre exercice. Elle a été examinée
„ plusieurs fois , et l’on n’y a jamais rien trouvé qui
„ fût contraire aux lois d’un bon gouvernement ,
„ ni qui ne fût conforme à la raison. Dire que les
„ hommes et les femmes s’assemblent pêle - mêle
„ sans distinction de sexe , c’est une pure calomnie ,
„ qu’il n’est pas nécessaire de réfuter. Nos assem-
„ blées ne peuvent être suspectes ; on sait que les
„ Chrétiens ont des jours de fêtes , auxquels ils
„ viennent à l’église pour remercier Dieu de ses
„ continuels bienfaits ; pour le prier de maintenir
„ dans la paix et la tranquillité leur prince , leurs
„ pères et mères , leurs mandarins , leurs amis , le
„ peuple , etc. Cependant l’on ordonne au peuple
„ sous des peines sévères de renoncer à cette loi.
„ Nous , la larme à l’œil , nous ne pouvons com-
„ prendre l’excès de notre misère , lorsque nous
„ considérons tant d’autres religions qu’on souffre ,
„ sans obliger ceux qui les suivent à y renoncer ,

„ pourvu qu'ils ne violent pas les lois du gouverne-
 „ ment. Nous nous regardons ici comme d'infor-
 „ tunés orphelins, qui n'ont d'appui que la justice
 „ de Votre Majesté dont les bienfaits s'étendent in-
 „ différemment sur toutes sortes de nations. C'est
 „ avec cette confiance que nous osons supplier très-
 „ humblement Votre Majesté de laisser à la Chine
 „ les Européens qui ont la patente, et qui y de-
 „ meurent depuis tant d'années, d'avoir compassion
 „ de leur vieillesse, de leur permettre de garder la
 „ sépulture de leurs prédécesseurs le peu d'années
 „ qu'il leur reste à vivre, et de ne pas forcer les
 „ Chrétiens d'abandonner la religion qu'ils ont em-
 „ brassée. C'est une grâce que nous nous flattons
 „ d'obtenir du grand cœur de Votre Majesté, et
 „ dont nous aurons une éternelle reconnoissance ;
 „ c'est pour cela que flottans entre la crainte et l'es-
 „ pérance, nous lui adressons très-respectueusement
 „ ce placet, »

Nous fûmes jusqu'au soir sans pouvoir être instruits
 si notre placet avoit été présenté à l'Empereur. Etant
 retournés au palais le lendemain 16, le prince parut
 vers le midi dans le lieu où nous étions. « Il semble
 » par votre placet, nous dit-il, que vous vouliez
 » entrer en dispute avec l'Empereur : je crains que
 » si je le présente tel qu'il est, il ne soit pas bien
 » reçu. Il faut vous contenter de remercier (1) l'Em-
 » pereur et de le prier : si cependant vous en voulez
 » courir les risques, à la bonne heure ; mais je ne
 » répons pas de l'événement. » Nous répondîmes
 au prince que puisqu'il le jugeoit à propos, nous
 en retrancherions ce qui paroissoit avoir l'air de dis-
 pute, et que nous nous bornerions à remercier Sa
 Majesté, et à la supplier.

(1) Le prince vouloit qu'on remerciât l'Empereur de ce qu'il laissoit les Européens à Peking, et de ce qu'il accordoit à ceux des provinces un délai de six mois.

En effet , le lendemain nous allâmes de grand matin au palais , le père Parennin et moi , afin d'y trouver le prince qui avoit été de garde pendant la nuit , et nous lui remîmes notre placet corrigé selon ses vues. Ce qui nous détermina à nous conformer aux intentions du prince , c'est que nous jugeâmes par la manière dont il s'expliqua , que notre placet avoit été montré secrètement à l'Empereur , et qu'il nous parloit des dispositions de Sa Majesté avec certitude , et non pas sur de simples conjectures. Si nous nous fussions opiniâtrés à n'y faire aucun changement , nous eussions risqué de faire chasser de Pekin les Missionnaires à qui on permet d'y demeurer , et de ruiner par là l'unique espérance qui nous reste de rétablir un jour cette mission désolée.

Le prince prit notre placet , le lut , et l'emporta sans rien dire , ce qui nous fit juger qu'il l'approuvoit. Nous n'en pûmes savoir aucune nouvelle ce jour-là ; et ce qui nous inquiéta beaucoup , c'est qu'on nous dit que le prince partoît le lendemain 18 pour une partie de chasse qui devoit durer deux ou trois jours. Il n'en revint en effet que le 21. Nous espérons que le 22 ou le 23 nous apprendrions quel succès auroit eu notre placet ; mais nous ne pûmes pas même savoir s'il avoit été présenté à l'Empereur. Nous résolûmes , le père Parennin et moi , d'aller le lendemain de grand matin au palais , sous prétexte de demander au prince en quel endroit nous ferions la cérémonie du jour suivant , qui étoit le premier jour de l'année chinoise , mais en effet pour savoir des nouvelles du placet. La chose réussit comme nous l'avions désiré. Le prince nous ayant aperçus , nous dit que des affaires pressantes qui lui étoient survenues , l'avoient empêché de présenter notre placet , mais qu'il ne nous oubloit point , et qu'il chercheroit un moment favorable. Ainsi nous fûmes encore dans l'incertitude jusqu'au 28 de janvier.

Ce jour-là nous nous rendîmes au palais, le père Bouvet, le père Régis, le père Parennin et moi. Sur les neuf à dix heures, le prince sortit d'une des portes intérieures du palais avec le prince son seizième frère, et nous fit approcher.

« J'ai donné votre placet, nous dit-il, mais il est
» venu trop tard : le tribunal des rites a délibéré ;
» l'Empereur a souscrit à sa délibération ; c'est une
» affaire décidée ; il n'est plus possible d'y revenir.
» Rien n'est moins difficile, répondîmes-nous, à un
» aussi grand prince qu'est l'Empereur ; il peut faire
» cette grâce, et cette grâce n'arrivera point trop
» tard, si elle est envoyée par le tribunal des rites.
» Les mandarins ne se presseront point d'exécuter
» les ordres qu'ils ont reçus, parce que l'Empereur
» a eu la bonté d'accorder un délai de six mois.
» L'Empereur m'a dit, répondit le prince, que pour
» le présent il ne pouvoit rien changer à ce qu'il
» avoit fait ; mais que si dans la suite on vouloit vous
» inquiéter, il prendra votre défense. Quand tous
» les Européens seront chassés des provinces, répon-
» dîmes-nous, il est bien clair qu'on ne les inquié-
» tera plus. N'êtes-vous pas encore ici, dit le prince ?
» Oui nous y sommes, répondîmes-nous, sous les
» yeux et sous la protection de Sa Majesté, mais
» nous y sommes sans honneur, dès que nos com-
» pagnons sont exilés. Ce n'est pas l'Empereur qui
» les chasse, reprit le prince, c'est le tsong-tou de
» Fo-kien pour remédier aux troubles que deux Eu-
» ropéens ont excités dans la province. Nous ne
» connoissons pas ces Européens, répondîmes-nous,
» nous ne savons pas même leurs noms ; parce qu'ils
» ont été accusés, faut-il envelopper dans leur mal-
» heur tant d'autres, dont on n'a aucun sujet de se
» plaindre, et dont les mandarins sont contens ?
» Alors le prince se tournant du côté de son sei-
» zième frère : Certainement, lui dit-il, le tribunal

» des rites a tout confondu; sa délibération ne vaut
 » rien; je le remarquai dès que je la vis. » Pendant
 ce temps-là nous étions prosternés jusqu'à terre, sup-
 pliant l'Empereur de nous faire grâce, et ce prince
 d'intercéder pour nous. « Que voulez-vous que je
 » fasse, nous répondit-il? voulez-vous que je me
 » jette dans le borbier où vous êtes, et que je me
 » perde pour entreprendre de vous sauver? D'ail-
 » leurs l'Empereur a dit qu'il vous laisse ici et à
 » Canton. Je lui ai objecté qu'on vous chassera pa-
 » reillement de Canton à Macao, où vous seriez
 » très-mal: à cela l'Empereur m'a répondu que *Nien-*
 » *hi-yao*, vice-roi de Canton, ne manquera pas sur
 » cela de présenter un mémoire. Quand le vice-roi,
 » répondîmes-nous, verra la décision du tribunal,
 » il ne lui viendra pas en pensée de présenter un
 » mémoire sur une affaire qu'il regardera comme
 » arrêtée; ainsi il seroit à propos que vous eussiez la
 » bonté de lui faire savoir les intentions de Sa Ma-
 » jesté. Il n'est pas nécessaire, nous répondit-il;
 » écrivez-lui vous-mêmes: il ne nous croira pas,
 » dîmes-nous; mais si dans deux mois nous présen-
 » tions un nouveau placet à Sa Majesté? » Le prince
 nous fit signe que cela ne se pouvoit pas, et il se re-
 tira à l'instant, nous laissant dans un accablement de
 tristesse que vous pouvez bien imaginer, mais qui ne
 se peut décrire.

Tel est le triste état où cette mission est réduite.
 Vous n'ignorez pas, mon révérend père, avec com-
 bien de peines et de fatigues ses fondateurs ont ou-
 vert la porte de l'évangile à cet empire. Vous savez
 les bénédictions que Dieu a répandues sur leur zèle,
 et la liberté qu'ils obtinrent autrefois d'y prêcher la
 loi de Jésus-Christ. Elle leur fut accordée par une
 délibération publique du tribunal des rites, confirmée
 par le feu empereur *Cang-hi*: que n'avoit-on pas
 lieu d'espérer dans des circonstances si favorables?

Mais l'esprit de discorde, ennemi de l'union des cœurs et du salut des âmes, vient de nous ravir tous ces avantages. La sentence portée contre la religion a été suivie des plus déplorables événemens. Je ne puis vous en rapporter qu'une partie, parce qu'à la première nouvelle qui s'en est répandue dans les provinces, toute communication par la poste nous a été interdite.

Cette sentence ne fut envoyée dans les provinces que le 17 de la première lune, c'est-à-dire le 11 de février. Cependant les mandarins ne laissèrent pas d'agir contre nous à la première connoissance qu'ils en eurent par les gazettes publiques. Dans cette province de Pe-tcheli, nonobstant la liberté qu'on nous laisse de rester dans la capitale, le mandarin de Ouen-ngan-hien s'empara aussitôt de l'église française que nous y avons, et la changea en un grenier public. A Koupe-keou, sur le chemin de la Tartarie, au passage de la grande muraille, où nous avons une église, les mandarins s'en saisirent : ils prirent les tableaux des autels de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, et les firent brûler publiquement. Les lettres du père Gaétano Lopez, jésuite portugais, nous apprennent qu'aussitôt que le tsong-tou, de la province de Koang-Si, eut appris que le tribunal des rites nous avoit condamnés, il n'attendit pas l'ordre de ce tribunal, et que sur le champ il s'empara de l'église de Koueli-lin-fou, capitale de la province, qu'il en fit renverser les autels, et brûler les saintes images.

Dès que la sentence du tribunal est arrivée dans les provinces, on s'est saisi presque partout des églises où il ne se trouvoit pas de Missionnaires. Toutes celles de la province de Fo-kien ont été changées les unes en écoles, les autres en greniers publics ; d'autres en *tse-tang* (salles pour honorer les ancêtres) ; quelques-unes même ont été tout à fait dé-

truites. Nous autres, nous avons perdu dans cette province l'église de Suen-hoa-fou, où nous avons une chrétienté nombreuse. Les pères portugais en ont encore plus perdu que nous; entr'autres celle de Tchao-tcheou a été entièrement détruite, et les matériaux ont été transportés ailleurs. La même chose sera sans doute arrivée dans les autres provinces: et ce qui met le comble à notre affliction, c'est qu'en quelques endroits on a fait succéder Bélial au vrai Dieu, et qu'on a changé en des temples d'idoles les églises qui lui étoient consacrées, ainsi qu'il est arrivé dans le Honan, comme nous l'apprenons par des lettres du père Gozani.

Quoique l'ordre de l'Empereur recommande aux mandarins d'empêcher que les Missionnaires ne soient maltraités, ils n'ont pas été pour cela à couvert de toute insulte. Le père Bonkouski, jésuite polonais, se trouvant dans les rues de Hang-tcheou-fou, capitale de la province de Tche-Kiang, auroit été lapidé, s'il ne se fût retiré avec précipitation, pour se mettre à couvert d'une grêle de pierres dont il étoit assailli. Le père Porquet à Ding-hou-hien de la même province, auroit couru risque de la vie, si le mandarin du lieu n'avoit posté des gens à la porte de son église, pour le garantir de la fureur du peuple. M. l'Evêque de Lorime, vicaire apostolique des provinces de Chen-Si et de Chan-Si, ne se trouvant pas à son église de Sin-gnan-fou, fut pris dans une de ses missions avec un père Franciscain qui l'accompagnoit. On le reconduisit à son église. Mais l'un et l'autre furent si maltraités dans le chemin par leurs conducteurs, suivant ce que ce prélat en a écrit lui-même au père Reinaldi, carme déchaussé, qu'ils étoient résolus de venir à Peking pour se rendre à Canton, dans la crainte de perdre la vie, s'ils étoient menés à Canton de la même manière qu'on les avoit conduits à Sin-gnan-fou.

Les lettres mêmes de Canton nous apprennent que les Missionnaires ne peuvent plus regarder cette ville comme un lieu d'asile. A peine le vice-roi eut-il reçu la sentence du tribunal, qu'il la fit publier dans tout son district. Il fit déclarer en même temps aux Missionnaires de Canton, qu'ils eussent à se disposer de bonne heure à partir pour Macao, et qu'il prétendoit qu'à la sixième lune, ou pour le plus tard à la septième, il n'y eût plus aucun Missionnaire dans son département.

La conduite du vice-roi de Canton ne s'accordoit pas avec ce que nous avoit rapporté le prince; que Sa Majesté lui avoit dit qu'il nous laissoit ici et à Canton; que le vice-roi ne manqueroit pas de lui présenter sur cela un placet, et que nous n'avions qu'à lui écrire. Quelque persuadés que nous fussions que nos lettres seroient inutiles, néanmoins pour n'avoir rien à nous reprocher, les pères Fredelli et Parennin écrivirent au vice-roi, et lui mandèrent ce qui nous avoit été dit par le treizième prince.

Mais quand nous apprîmes au commencement de juin les ordres sévères du vice-roi, nous résolûmes d'adresser un nouveau mémoire au prince notre protecteur, où lui rappelant ce qu'il nous avoit dit, nous lui représentâmes que la plupart des Missionnaires chassés des provinces, étoient de royaumes différens de celui d'où dépend Macao; que les vaisseaux d'Europe qui viennent commercer à la Chine, abordent à Canton et non pas à Macao; que de renvoyer à Macao ceux qui voudroient retourner dans leurs pays, c'étoit les mettre dans l'impossibilité de le faire; que l'Empereur nous laissant ici à son service, difficilement y pourrions-nous subsister, s'il n'y avoit personne à Canton qui entretînt notre correspondance avec l'Europe; qu'ainsi nous le priions instamment d'obtenir de l'Empereur qu'on laissât à Canton ceux qui, à cause de leur âge et de leurs in-

fermités, ne voudroient pas retourner en Europe. La principale raison que nous avons de rester à Canton, et que nous ne disions pas, c'étoit de nous conserver la porte de la mission, afin que les Missionnaires pussent y entrer dans la suite.

Le 24 de la première lune (15 de juin), le père Parennin, accompagné de quelques autres Missionnaires, se rendit sur les deux heures après-midi à la porte du prince : ils l'attendirent jusqu'à ce qu'il revînt du palais. Quand il entra chez lui, ils s'approchèrent de sa chaise, et le père Parennin lui présenta son mémoire. « N'y a-t-il point de difficulté, dit le » prince, dans ce que vous me présentez ? » Aucune, répondit le père. Alors le prince prit le mémoire et le lut ; dès qu'il vit qu'on citoit l'Empereur dans ce qu'il nous avoit rapporté : « Oh ! dit-il, vous » voulez rire, ce n'est point l'Empereur qui a dit » ce que vous lui faites dire ; c'est moi qui le disois » de moi-même. » Ayant ensuite lu le reste du mémoire : « Pour cela, continue-t-il, à la bonne heure, » reprenez votre mémoire, corrigez-en le comment » cement et me le rapportez, je le recevrai. »

Le 25 nous corrigâmes le mémoire, et le 26 nous nous rendîmes au palais, le père Parennin, le père Kegler et moi, pour le présenter au prince : mais ce jour-là ni les jours suivans nous ne pûmes le joindre. Ce ne fut que le 3 de la cinquième lune, veille de S. Jean-Baptiste, qu'il envoya un eunuque pour prendre notre mémoire. Il le lut et l'approuva ; mais parce que l'Empereur avoit chargé de nos affaires le seizième prince conjointement avec lui, il nous renvoya l'eunuque pour nous dire d'ajouter deux caractères par lesquels il leur fût adressé à tous deux. La correction se fit sur le champ.

Le lendemain, 4 de la lune, nous attendîmes inutilement au palais la réponse de notre mémoire. Le 5 étoit un jour de fête chinoise, auquel on ne traite

aucune affaire. Nous allâmes encore au palais le 6, le père Parennin, le père Fridelli et moi. Le prince nous fit venir sur le midi, et nous parla en ces termes :

« Je vais vous dire ma pensée sur ce que vous de-
 » mandez dans votre mémoire ; au reste, c'est moi
 » qui parle, ne vous y trompez pas. Vous savez que
 » l'Empereur, lorsqu'il n'étoit que quatrième prince,
 » étoit fort attaché aux bonzes *Hochang* et *Taossé* :
 » mais alors il n'étoit pas sur le trône ; vous m'en-
 » tendez bien. Le feu Empereur mon père vous a
 » beaucoup aimés ; il vous a comblés d'honneurs et
 » de grâces ; et vous n'ignorez pas que la protection
 » dont il vous honoroit a souvent excité les mur-
 » mures des lettrés chinois. Ce n'est pas à dire que
 » l'Empereur mon frère ait quelque chose contre
 » vous, et qu'il ne vous considère ; vous n'avez pas
 » oublié avec quelle bonté il vous traitoit avant qu'il
 » fût Empereur ; mais maintenant qu'il est sur le
 » trône, il ne sauroit se dispenser de tenir la con-
 » duité qu'il tient à votre égard. Depuis l'affaire de
 » Fo-kien, il a reçu contre vous plus de vingt pla-
 » cets de lettrés chinois ; il les a supprimés. Ils ne
 » veulent pas qu'on change rien à la doctrine de
 » nos anciens sages, et le bon gouvernement de-
 » mande qu'ils soient écoutés. Ma pensée est donc
 » qu'au lieu du mémoire que vous m'adressez, vous
 » dressiez un placet pour être présenté à l'Empe-
 » reur. Bornez-vous à y représenter que depuis *Ly-*
 » *ma-teou* (le père Ricci), qui est venu le premier
 » à la Chine, vous n'avez rien fait contre les cou-
 » tumes de l'Empire ; que vous êtes des religieux
 » qui ne pensez qu'à vous perfectionner ; que la loi
 » que vous enseignez n'est pas une fausse loi ; que
 » vos compagnons qui sont dans les provinces,
 » sont sur le point d'en être chassés ; faites sentir les
 » inconvéniens et les embarras où ils se trouveront,

» si on ne leur permet pas de demeurer à Canton ;
» que c'est la triste situation où vous êtes, puisque
» le vice-roi de cette province a déclaré qu'il n'y
» laisseroit aucun Missionnaire : après quoi priez ,
» et priez avec instance. Voilà à peu près quelle
» doit être la forme de votre placet : au reste je veux
» en voir la minute , et le corriger s'il est néces-
» saire. Quand il sera en état , vous irez le présenter
» par la voie des grands maîtres de la maison de
» l'Empereur , dont mon frère , le seizième , est le
» chef. Ils ne voudront pas le recevoir ; alors vous
» vous adresserez à moi , et je le ferai passer à Sa
» Majesté par le canal de ceux qui reçoivent les
» mémoriaux de l'Empire. » Charmés des bontés
de ce prince , nous nous prosternâmes jusqu'à terre
pour le remercier de ses instructions , et des mou-
vemens qu'il vouloit bien se donner en notre faveur.

Dès que nous fûmes de retour à la maison , le
père Parennin dressa le placet , qui contenoit à peu
près ce qui avoit été mis dans le mémoire. Le len-
demain 7 , nous allâmes au palais pour en présenter
la minute au prince : il fut si fort occupé ce jour-là ,
que nous ne pûmes lui parler. Ce fut pour nous un
nouveau sujet d'inquiétude , parce qu'on nous assura
qu'il devoit partir le jour suivant pour la campagne ,
où il passeroit quinze jours pour s'y délasser de ses
fatigues. Comme dans les circonstances où nous nous
trouvions , les momens étoient précieux , ce retar-
dement pouvoit beaucoup nous nuire.

Le prince partit effectivement le lendemain ,
comme on nous l'avoit dit ; mais il ne nous oublia
pas , et il recommanda notre affaire au seizième prince
son frère , qui nous avertit de lui porter notre pla-
cet. En voici les termes.

« Nous *Tai-tsin-hien* (c'est le nom chinois du
» père Kegler) , et autres Européens , offrons avec
» un profond respect ce placet à Votre Majesté ,

» pour la supplier très-humblement de nous ac-
 » corder une grâce.

» Il y a près de deux cents ans que depuis *Lyma-teou* (nom chinois du père Ricci), nous, vos fidèles sujets, venons dans cet Orient par la voie de la mer. Votre illustre dynastie, par un bienfait signalé, ne nous a point considérés comme des étrangers, ce qui nous a fait regarder la Chine comme si elle étoit notre véritable patrie : nous en suivons les coutumes ; nous nous y occupons aux œuvres de piété et à notre propre perfection : la loi que nous professons n'est pas une fausse loi.

» Le tribunal des rites, au sujet d'une affaire arrivée dans la province de Fo-kien, a condamné tous les Européens qui sont dans les provinces, à être renvoyés à Macao. Nous, vos fidèles sujets, nous n'avons garde de ne pas nous soumettre avec respect aux ordres de Votre Majesté : mais nous la supplions de considérer que Macao n'est pas le lieu ordinaire où abordent les vaisseaux qui viennent à la Chine. Si on permettoit aux Missionnaires de demeurer à Canton, ceux qui voudroient s'en retourner dans leur pays, trouveroient des vaisseaux prêts à les recevoir et à leur donner le passage. Sans cela ils n'ont aucun moyen de s'en retourner. Quoique Macao soit un port de marchands, vos fidèles sujets répandus dans les provinces de la Chine, sont la plupart d'un autre royaume. Leur état est bien digne de compassion ; s'ils veulent demeurer à la Chine, on ne le leur permet pas : s'ils veulent repasser en Europe, ils ne le peuvent pas ; semblables à un voyageur qui, surpris d'une nuit obscure, ne trouve aucun gîte où il puisse se retirer.

» Suivant les nouvelles que nous avons reçues de Canton, le vice-roi a fait afficher publiquement la décision du tribunal des rites ; il a envoyé des

„ ordres sévères, qui portent que les Européens
 „ aient à sortir de toute l'étendue de son district à
 „ la sixième lune, ou au plus tard à la septième.
 „ Quand nous faisons réflexion que, d'un côté,
 „ Votre Majesté nous laisse à la cour pour son ser-
 „ vice, et que, d'un autre côté, nous ne pouvons
 „ nous passer des lettres et du secours de nos amis
 „ d'Europe; si nous n'avons personne à Canton qui
 „ les reçoive, comment pourrions-nous subsister?

„ Le cœur bon et généreux de Votre Majesté
 „ couvre et protège toutes les choses qui sont de-
 „ dans et hors de la mer. Nous, vieillards sans force,
 „ sans appui, sans terres, sans secours, saisis que
 „ nous sommes de frayeur, nous ne pouvons néan-
 „ moins nous empêcher d'importuner Votre Ma-
 „ jesté; et nous osons espérer de son grand cœur,
 „ que, par une grâce spéciale, elle ordonnera que
 „ nous ne soyons pas chassés de Canton. Ce bien-
 „ fait signalé pénétrera nos cœurs de la plus vive
 „ reconnoissance.

„ Que Votre Majesté regarde d'un œil de com-
 „ passion ces infortunés vieillards qui sont dans les
 „ provinces, et qui, chargés d'années et d'infir-
 „ mités, ont à peine la force de se remuer. C'est
 „ une faveur si grande, que nous, vos fidèles su-
 „ jets, nous n'osons presque vous la demander.

„ Nous, vos fidèles sujets, attendons avec con-
 „ fiance les ordres de Votre Majesté; c'est dans
 „ cette vue qu'avec un profond respect nous lui pré-
 „ sentons ce placet, la suppliant, avec la dernière
 „ instance, de le lire, et de nous accorder la grâce
 „ que nous lui demandons. Le 11 de la cinquième
 „ lune (1 juillet 1724). »

Le même jour, nous allâmes au palais pour offrir
 notre placet, et afin que le seizième prince fût averti
 de notre arrivée, nous nous rendîmes d'abord au
 tribunal où il a voulu que nous eussions rapport.

Comme sous cet Empereur il ne nous est plus permis de pénétrer dans l'intérieur du palais, nous priâmes un des premiers mandarins de ce tribunal de dire au prince que nous étions au-dehors de la porte intérieure, où nous attendions ses ordres.

Le mandarin s'acquitta volontiers de cette commission, et le prince lui ordonna de lui amener deux ou trois des pères qui lui apportassent le placet. Le mandarin conduisit les pères Parennin, Bouvet et Kegler jusqu'au lieu où étoit le prince, dont ils furent très-bien reçus. A l'instant, il fit appeler un des grands mandarins, par les mains duquel les mémoires de l'Empire vont à l'Empereur; et il lui ordonna de recevoir le placet des Européens, et de le porter à Sa Majesté. Ce mandarin fit d'abord quelque difficulté, sur ce qu'il n'est permis qu'à ceux qui occupent certains postes, d'offrir des placets à l'Empereur; mais enfin ayant entendu les raisons du prince, il reçut le placet, et le porta incontinent à Sa Majesté. Après un temps assez considérable, il rapporta notre placet, sur lequel l'Empereur venoit d'écrire lui-même sa réponse de la manière qui suit :

« Vous, gouverneurs de l'Empire, princes et
 » grands, prenez le placet de *Tai-tsin-hien* (nom
 » chinois du père Kegler); envoyez-le au tsong-
 » tou, et au vice-roi de la province de Canton; qu'ils
 » suspendent les ordres pour un temps, et qu'ils ne
 » pressent pas les Européens d'aller demeurer à
 » Macao : que le tsong-tou, le vice-roi, le *Tsiang-*
 » *Kiun* (1), le *Titou* (2), délibèrent sérieusement
 » sur cela, et me fassent leur rapport. S'ils jugent
 » qu'il n'y a pas un grand mal à craindre pour le
 » gouvernement du peuple, on peut permettre aux

(1) Général des soldats tartares.

(2) Général des soldats chinois.

» Européens de demeurer à Canton. Outre cela,
 » consultez aussi, vous autres, et me faites votre
 » rapport. »

Le mandarin ayant rapporté notre placet avec la réponse de Sa Majesté, le remit aux gouverneurs de l'Empire, qui après avoir lu cette réponse, la firent communiquer aux pères qui étoient présens: sur quoi le père Parennin remercia Sa Majesté, et fit un compliment si à propos, que le mandarin jugeant qu'il plairoit à l'Empereur, alla sur le champ lui en faire le rapport. En effet, l'Empereur en parut si content, qu'il ordonna au mandarin de faire venir les trois pères en sa présence, faveur à laquelle aucun de nous ne s'attendoit. Ce prince leur fit un discours de plus d'un quart d'heure, que probablement il avoit étudié: car il débita fort rapidement tout ce qui pouvoit justifier sa conduite à notre égard, et il réfuta les raisons contenues dans le placet que j'ai rapporté, et que le treizième prince nous obligea de corriger. Voici en substance ce que Sa Majesté leur dit:

« Le feu Empereur mon père, après m'avoir
 » instruit pendant quarante ans, m'a choisi préfé-
 » rablement à mes frères pour lui succéder au
 » trône. Je me fais un point capital de l'imiter,
 » et de ne m'éloigner en rien de sa manière de
 » gouverner. Des Européens, dans la province de
 » Fo - kien, vouloient anéantir nos lois, et trou-
 » bloient les peuples; les grands de cette province
 » me les ont déferés; j'ai dû pourvoir au désordre;
 » c'est une affaire de l'Empire, j'en suis chargé;
 » et je ne puis ni ne dois agir maintenant, comme
 » je faisais lorsque je n'étois que prince particulier.
 » Vous dites que votre loi n'est pas une fausse
 » loi, je le crois; si je pensois qu'elle fût fausse,
 » qui m'empêcheroit de détruire vos églises et de
 » vous en chasser? Les fausses lois sont celles qui,
 » sous prétexte de porter à la vertu, soufflent

„ l'esprit de révolte , comme fait la loi de *Pe-lien-*
 „ *kiao*. Mais que diriez - vous si j'envoyois une
 „ troupe de bonzes et de lamas dans votre pays
 „ pour y prêcher leur loi ? comment les recevriez -
 „ vous ?

„ *Ly - ma - teou* (nom chinois du père Ricci)
 „ vint à la Chine la première année de *Ouan - ty*.
 „ Je ne toucherai point à ce que firent alors les
 „ Chinois ; je n'en suis pas chargé : mais en ce
 „ temps - là vous étiez en très - petit nombre , ce
 „ n'étoit presque rien ; vous n'aviez pas de vos gens
 „ et des églises dans toutes les provinces ; ce n'est
 „ que sous le règne de mon père qu'on a élevé par -
 „ tout des églises , et que votre loi s'est répandue
 „ avec rapidité ; nous le voyions , et nous n'osions
 „ rien dire ; mais si vous avez su tromper mon père ,
 „ n'espérez pas de me tromper de même.

„ Vous voulez que tous les Chinois se fassent
 „ Chrétiens ; votre loi le demande , je le sais bien :
 „ mais en ce cas - là que deviendrions - nous ? les
 „ sujets de vos rois. Les Chrétiens que vous faites
 „ ne reconnoissent que vous ; dans un temps de
 „ trouble , ils n'écouteront point d'autre voix que
 „ la vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y a rien
 „ à craindre ; mais quand les vaisseaux viendront
 „ par mille et dix mille , alors il pourroit y avoir du
 „ désordre.

„ La Chine a au nord le royaume des Russes ,
 „ qui n'est pas méprisable ; elle a au sud les Euro -
 „ péens et leurs royaumes , qui sont encore plus
 „ considérables , et à l'ouest *Sse-ouan-raptan* (1).
 „ Je veux le retenir chez lui , et l'empêcher d'en -
 „ trer dans la Chine , de peur qu'il n'y excite du
 „ trouble. Lange , compagnon d'Ismaliouff , ambas -

(1) Prince de Tartarie , qui depuis huit ans fait la guerre aux Chinois.

» sateur du Czar , prioit qu'on accordât aux Russes
» la permission d'établir dans toutes les provinces
» des factoreries pour le commerce : il fut refusé ,
» et on ne lui permit de trafiquer qu'à Peking , et
» à Tchu-Kou-pai-sing , sur les limites , dans le
» pays des Kalkas. Je vous permets de même de
» demeurer ici et à Canton , autant de temps que
» vous ne donnerez aucun sujet de plainte ; car s'il
» y en a dans la suite , je ne vous laisserai ni ici ni
» à Canton : je ne veux point de vous dans les pro-
» vinces. L'Empereur mon père a perdu beaucoup
» de sa réputation dans l'esprit des lettrés , par la
» condescendance avec laquelle il vous y a laissé
» établir. Il ne se peut faire aucun changement aux
» lois de nos sages , et je ne souffrirai point que de
» mon règne on ait rien à me reprocher sur cet
» article. Quand mes fils et mes petits - fils seront
» sur le trône ils feront comme bon leur semblera ;
» je ne m'en embarrasse pas plus que de ce qu'a
» fait Ouan-ly.

» Du reste , ne vous imaginez pas que j'aie rien
» contre vous , ou que je veuille vous opprimer :
» vous savez la manière dont j'en usois avec vous
» quand je n'étois que Regulo. La famille d'un de
» vos Chrétiens , mandarin dans le Leao-tong , se
» souleva contre lui , parce qu'il n'honoroit pas ses
» ancêtres ; dans l'embarras où vous étiez , vous
» eûtes recours à moi , et j'accommodai cette affaire.
» Ce que je fais maintenant , c'est en qualité d'Em-
» pereur ; mon unique soin est de bien régler
» l'Empire ; je m'y applique du matin au soir : je
» ne vois pas même mes enfans ni l'Impératrice ;
» je ne vois que ceux qui sont chargés du soin des
» affaires publiques , et cela durera autant que le
» deuil qui est de trois ans. Après quoi je pourrai
» peut-être vous voir comme à l'ordinaire. »

C'est à peu près tout ce que dit l'Empereur. Il

parla avec une rapidité qui faisoit bien connoître qu'il ne vouloit pas qu'on lui répondît ; cependant lorsqu'il parla de Lange , son nom ne lui venant pas à l'esprit , il fit signe au père Parennin , qui le lui nomma aussitôt ; et saisissant cette occasion : « Quand
 „ le feu Empereur votre père , ajouta-t-il , refusa
 „ à Lange des établissemens pour les Russes , je
 „ fus chargé de lui en expliquer l'ordre qui étoit
 „ en langue tartare. Cet ordre portoit , qu'il ne
 „ devoit pas demander cette grâce sous prétexte
 „ qu'il voyoit d'autres Européens dans les pro-
 „ vinces : ce sont des religieux , disoit l'Empereur ,
 „ qui prêchent leur loi ; ils ne font point de com-
 „ merce ; ils ne s'en retournent point en Europe.
 „ Vous autres , vous voulez commercer , entrer ,
 „ sortir , changer vos gens quand il vous plaira ;
 „ ils ne sont pas religieux : s'ils violent nos lois ,
 „ je suis obligé de les punir , et si je les punis ,
 „ votre Czar s'en plaindra , et ce sera entre nous
 „ un sujet de brouillerie ; cela ne se peut pas. »
 L'Empereur vit bien que ces paroles réfutoient la comparaison qu'il avoit apportée des Russes ; mais il fit semblant de ne pas s'en apercevoir , et il continua comme s'il n'y avoit fait nulle attention.

L'Empereur , en finissant , chargea les trois Missionnaires de faire part à leurs compagnons de ce qu'il venoit de leur dire ; après quoi il leur fit à tous trois de petits présens dont ils le remercièrent très-humblement. Puis le père Parennin prenant la parole , supplia l'Empereur de se bien persuader , que nous n'étions pas tellement dépourvus de sens , que de souffrir tant de fatigues et de courir tant de dangers , pour venir à la Chine avec des desseins dans l'âme , qui pussent lui être préjudiciables.

La manière dure dont , peu après cette audience , l'Empereur traita une famille illustre presque toute chrétienne , ne fit que trop voir que sa résolution

étoit prise d'éteindre tout à fait le christianisme. Le chef de cette famille est un prince du sang , âgé de près de quatre - vingts ans , lequel descend du frère aîné de celui qui a fondé la dynastie régnante. Sans avoir égard ni à son rang , ni à sa vieillesse , ni aux services importans qu'il a rendus à l'état , ni aux plus grands emplois qu'il a remplis avec distinction , on vient de l'exiler en Tartarie , lui et tous ses enfans. Je ne m'étendrai point ici sur le courage et la vertu qu'ont fait paroître ces illustres exilés ; vous en serez instruit par une relation bien détaillée qu'on vous envoie.

Ce que je puis ajouter ici , c'est le départ de presque tous les Missionnaires qui ont été chassés des provinces pour les conduire à Canton. M. l'Evêque de Lorime , vicaire apostolique des provinces de Chen-si et de Chan-si , a mandé que son départ , de même que celui de trois pères Franciscains et du père Baborier , jésuite français , étoit fixé au premier de la nouvelle lune (17 octobre) , et que l'église de notre Compagnie avoit déjà été changée en école publique.

Nous avons appris par d'autres lettres que les pères Simonelli et Domenge , tous deux jésuites , l'un italien et l'autre français , étoient partis au commencement de septembre , le premier de Chan-tong , et le second du Ho-nan ; et que le 14 de la huitième lune , le lendemain de la fête de saint Michel , le père Gozani devoit sortir de la même province.

Des lettres du père Laureati que nous reçûmes hier , nous marquent qu'il étoit à Nan-tchang-fou , capitale de la province du Kian-Si , avec le père de Premare qu'on avoit renvoyé de son église de Kieou-Kiang , et qu'ils n'attendoient plus que l'arrivée du père Contancin pour être conduits tous trois à Kantcheou-fou de la même province , y prendre le père d'Acosta , jésuite portugais , et se rendre à Canton.

Le père Hervieu , supérieur de notre mission fran-

gaise , nous mande que les mandarins de la province de Hou-quang les ont contraints , lui et le père Noëlas qui étoit à Ngan-lo , d'abandonner leurs églises , pour se rendre à la capitale de la province , et se joindre aux pères Bayard et le Couteux , afin d'être conduits tous ensemble à Canton.

Nos pères qui sont dans la province de Kiang-nang , écrivent que les pères de Silva , Mendez , de Sa , de Brito , Pinto , tous portugais ; le père Marabito , italien ; le père Jacquemin , français , et le père Bonkouski , polonais , doivent partir vers le milieu de la huitième lune , c'est-à-dire , vers le commencement d'octobre.

Le révérend père Saravalle , franciscain et administrateur du Hou-quang , mande qu'au mois de septembre il doit partir pour Macao. Nous n'avons pu encore savoir en quel temps les autres Missionnaires seront forcés de quitter leurs églises. On peut juger quelle est notre douleur , de voir d'un côté entre les mains des infidèles plus de trois cents églises , qui avoient été consacrées au culte du vrai Dieu ; et d'un autre côté plus de trois cent mille Chrétiens sans prêtres , sans pasteurs , et destitués de tout secours spirituel. Ce qu'il y a de plus déplorable , c'est qu'à moins d'un grand miracle , nous ne voyons pas qu'on puisse les assister , sans exposer visiblement l'ombre d'espérance qui nous reste dans le séjour qu'il nous est permis de faire à Peking.

Je connois trop le zèle de nos révérends pères , pour ne pas m'assurer qu'ils ne cesseront point de recommander à Dieu dans leurs saints sacrifices cette mission expirante , qu'on avoit raison de regarder comme la plus étendue et la plus florissante de l'Eglise de Jésus-Christ. Trop heureux si nous pouvions , par l'effusion de tout notre sang , lui rétablir cette belle portion de son héritage ! Je suis , etc.

P. S. Depuis l'arrivée de cette lettre, on en a reçu d'autres d'une date plus récente, qui apprennent les choses suivantes :

Le père Hervieu, supérieur; les pères Bayard, Domenge, de Premare, le Couteux, Noël, Constantin, Baborier, du Baudory et Labbe sont déjà rendus à Canton, de même que les pères Laureati, d'Acosta, Simonelli, Lopez, Miller, Pereyra, et presque tous les autres Missionnaires.

Aux premières nouvelles de l'arrêt du Li-pou, confirmé par l'Empereur, M. de Mullener, évêque de Myriophis, s'est retiré à Peking; le père Castorano, franciscain de la Propagande, a aussi dessein de s'y rendre.

Le père Angelo Pavese, religieux de saint François, napolitain, qui étoit au service de l'Empereur en qualité d'horloger, est mort à Peking. On y a perdu aussi le père du Tartre, mathématicien, qui mourut au mois de mars 1724. Le grand vicaire de M. l'Evêque de Nankin, franciscain portugais, le père Miralta, clerc mineur de la Propagande, et le père Bonkouski, se sont retirés à Canton.

Sur la simple nouvelle de l'arrêt du Li-pou, et avant qu'il fût publié, l'église de Son-kiang-fou, dans le Nankin, fut sur le point d'être pillée par le peuple; on pilloit déjà celle des pères portugais à Tchangtho-fou, et le peuple la démolissoit, lorsque les mandarins y accoururent à propos, et par leur présence écartèrent les infidèles. L'église de Kiang-tcheou-fou, dans la province de Cham-Si, a été changée en collège pour les lettrés. Celle de Kouey-lin-fou, capitale de la province du Quang-Si, a été changée en maison publique pour les mandarins. Les églises de Vousi-hien et de Tsong-ming-hien n'ont été conservées qu'à la faveur des sauve-gardes. Les églises de la province de Fo-kien ont été changées, les unes en écoles, les autres en collèges pour les lettrés,

d'autres en magasins de riz ou en maisons publiques. Les trois qui sont dans la capitale , sont destinées à servir d'hôtels publics pour les mandarins. L'église de Lin-kiang-hien est changée en collège , et celle de Yen-ping-fou en école ; l'église de la Vierge , en magasin de riz. On a placé une idole dans celle de Pou-tchin-hien , et de l'intérieur , on a fait un magasin. L'église de la Vierge a été changée en salle en l'honneur d'une veuve célèbre. Au mois d'août , on a fait de notre église française , qui est dans la capitale , une espèce d'hôpital pour les malades et les pestiférés.

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

<i>LETTRE du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père de Fontaney, de la même Compagnie,</i>	Page 1
<i>LETTRE du père Jean-Paul Gozani, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Joseph Suarez, de la même Compagnie. (Traduite du portugais.)</i>	17
<i>REMARQUES sur la lettre du père Gozani,</i>	27
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. le marquis de Broissia, sur la mort du père Charles de Broissia, son frère,</i>	31
<i>LETTRE du père Gerbillon, supérieur-général des missions de la Chine,</i>	38
<i>LETTRE du père Bouvet, missionnaire,</i>	44
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur-Général des missions des Indes et de la Chine,</i>	48
<i>EXTRAITS de quelques lettres écrites ces années dernières de la Chine,</i>	64
<i>LETTRE du père Bouvet,</i>	ibid.
<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire,</i>	68
<i>LETTRE du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur-Général des missions des Indes et de la Chine,</i>	71
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire</i>	

<i>de la Compagnie de Jésus, au père Procureur des missions de la Chine et des Indes, P. 82</i>	
<i>LETTRE du père Jacquemin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur des missions des Indes et de la Chine, . . .</i>	103
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Orry, de la même Compagnie, procureur des missions de la Chine et des Indes,</i>	131
<i>EXTRAIT d'une lettre du père Laureati, à M. le baron de Zea, écrite de Fokien le 26 juillet 1714. (Trad. de l'italien)</i>	176
<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus,</i>	204
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Broissia, de la même Compagnie,</i>	211
<i>LETTRE du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Colonia, de la même Compagnie,</i>	247
<i>LETTRE du père Domenge, missionnaire de la Compagnie de Jésus,</i>	281
<i>LETTRE du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus,</i>	289
<i>EXTRAIT d'une lettre écrite de Peking, . . .</i>	331
<i>LETTRE d'un Missionnaire de la Chine, . .</i>	333
<i>LETTRE du père Porquet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. son frère, . . .</i>	335
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, . .</i>	342
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame***, . . .</i>	347
<i>LETTRE du père Cazier, missionnaire, . . .</i>	388
<i>LETTRE d'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus,</i>	390
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire</i>	

TABLE.

539

<i>de la Compagnie de Jésus , au père..... de la même Compagnie ,</i>	Page	393
<i>LETTRE du père Jacques , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à M. l'abbé Raphaelis ,</i>		412
<i>LETTRE du père Gaubil , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à M. de Nemon , archevêque de Toulouse ,</i>		438
<i>LETTRE du père Parennin , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à Messieurs de l'Académie des Sciences , en leur envoyant une traduction qu'il a faite en langue tartare de quelques-uns de leurs ouvrages , par ordre de l'Empereur de la Chine ; et adressée à M. de Fontenelle , de l'Académie Française , et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ,</i>		444
<i>Seconde lettre du même , à MM. de l'Académie des Sciences ,</i>		470
<i>LETTRE du père de Mailla , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père *** , de la même Compagnie ,</i>		486

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME.

2722-701





